

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

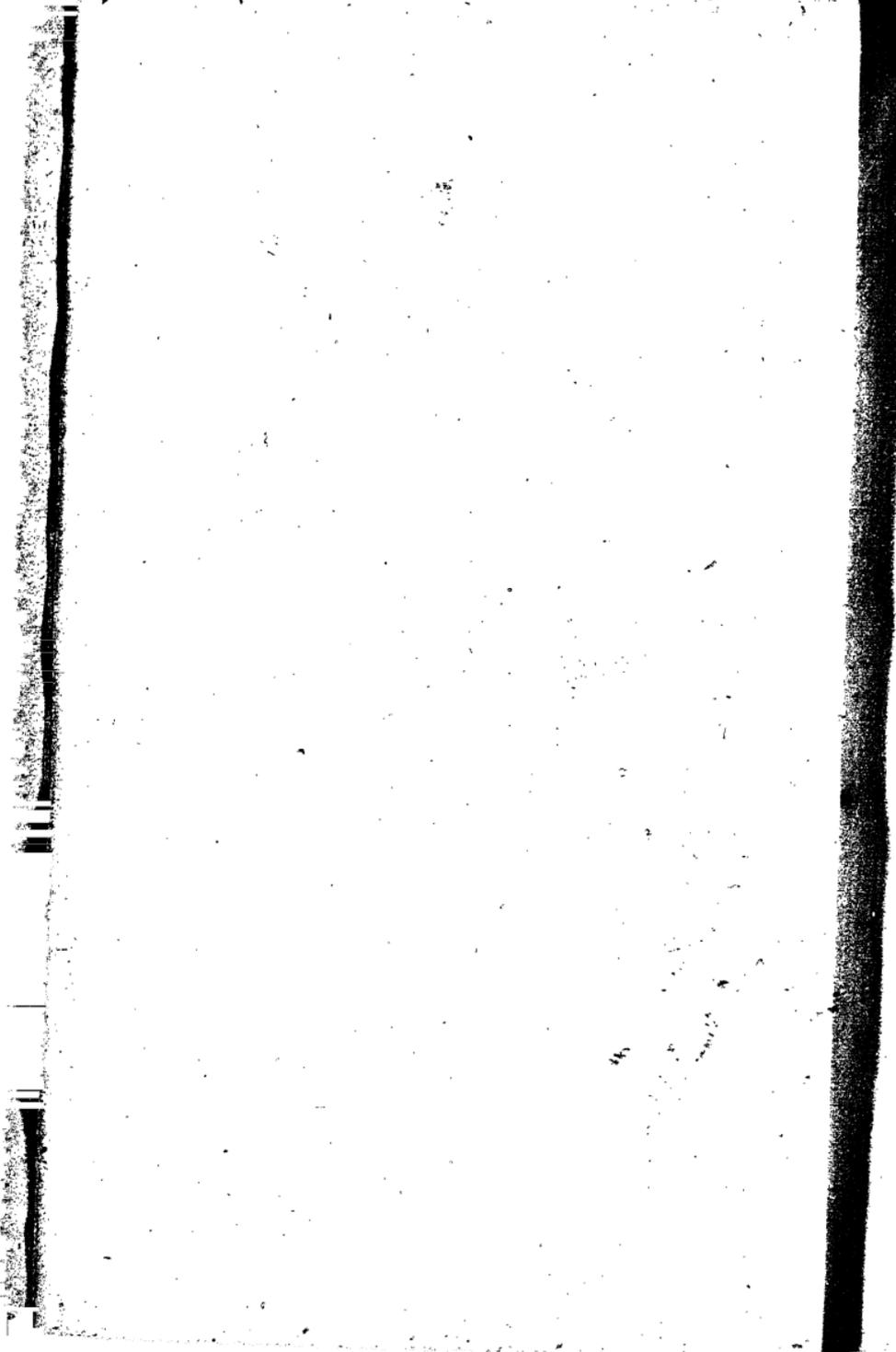
The c  
to th

The  
poss  
of th  
filmir

Orig  
begir  
the la  
sion,  
other  
first  
sion,  
or ill:

The  
shall  
TINU  
whic

Map  
differ  
entir  
begir  
right  
requi  
meth



# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE,

AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE  
d'un Voyage fait par ordre du Roi  
dans l'Amérique Septentrionale.

*Par le P. DE CHARLEVOIX, de la Compagnie  
de JESUS.*

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez la Veuve GANEAU, rue Saint Jacques, près  
la rue du Plâtre, aux Armes de Dombes.

---

M DCC XLIV.  
*Avec Approbation & Privilège du Roy.*

RARE  
FC  
305  
048  
1744<sup>o</sup><sub>a</sub>  
V.3

P  
P  
9



# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

OÙ L'ON TROUVERA TOUT  
ce qui regarde les Découvertes &  
les Conquêtes des François dans  
l'Amérique Septentrionale.



*LIVRE TREIZIE' ME.*



L n'est point de vertu , qui ne  
soit mêlée de quelque défaut :  
c'est le sort ordinaire de l'hu-  
manité. Ce qui met le comble à  
notre humiliation , c'est que les  
plus grands défauts accompagnent souvent les  
plus éminentes qualités , & que la jalousie ,  
que celles-ci inspirent , trouve presque tou-

*Tom. III.*

A

## 2 HISTOIRE GÉNÉRALE

jours dans ceux-là un spécieux prétexte pour couvrir ce que cette passion a de bas & d'injuste. C'est à ceux, qui sont établis pour gouverner les Hommes à se faire jour pour sortir de ce labyrinthe, à dégager le vrai des ténèbres, dont la passion veut l'obscurcir, & à connoître si bien ceux, dont ils veulent se servir, qu'en leur donnant lieu de faire usage de ce qu'ils ont de bon, ils se précautionnent contre ce qu'ils ont de mauvais.

Projet de M. de la Sale, M. de Seignelay au sujet de M. de la Sale, présenté à M. de Seignelay, qui l'approuve

1684-90.

C'est à quoi s'appliqua particulièrement lorsqu'il fut question d'agréer ses services. Prévenu contre lui par les Lettres de M. de la Barre, il voulut le connoître par lui-même; & après l'avoir entretenu plusieurs fois, il jugea qu'en supposant qu'une partie des griefs, dont on le chargeoit, n'étoit pas sans fondement, il avoit des talens, qui pouvoient le rendre utile à l'Etat, & il lui donna des grandes marques d'estime. La Sale encouragé par ce bon accueil, proposa au Ministre le dessein, qu'il avoit formé de reconnoître par Mer l'embouchure du Micissipi, afin d'en frayer le chemin aux Vaisseaux François, & d'y faire un Etablissement. Son projet fut approuvé, & il eut ordre de faire ses préparatifs.

Commission, qu'on lui donna.

Il y employa tout l'hyver, & lorsqu'ils furent achevés, M. de Seignelay lui fit délivrer sa Commission. Elle portoit que tous les François & Sauvages, qui se trouvoient depuis le Fort de S. Louis des Illinois jusqu'à la Nouvelle Biscaye, seroient sous ses ordres, & que le Commandant de l'Escadre, qui le porteroit de France en Amérique, exécuteroit

tout ce qu'il lui prescriroit sur la route, & lui donneroit à son débarquement tous les secours, dont il le requerreroit, pourvû qu'ils ne pussent préjudicier en rien à la sûreté des Vaisseaux du Roy.

1684-90.

Quatre Bâtimens de différentes grandeurs furent armés à Rochefort, & on y embarqua deux-cent quatre-vingt Personnes, y compris les Equipages. Le reste étoit composé de cent Soldats, d'une Famille Canadienne, dont le Chef se nommoit TALON; d'environ trente Volontaires, parmi lesquels il y avoit quelques Gentilshommes; de quelques Filles, & d'un certain nombre d'Engagés & d'Ouvriers: mais il faut avouer que le choix de tous ces Gens-là ne fut pas fait avec soin. La plupart des Soldats étoient des Misérables, qui demandoient l'aumône; plusieurs étoient contrefaits, & ne sçavoient pas même tirer un coup de Mousquet. Les Ouvriers ne valaient pas mieux, & quand on voulut les mettre en œuvre, on reconnut, mais trop tard, qu'il n'y en avoit presque pas un, qui sçût son métier.

Son Armement, & qui étoient ceux, qui l'accompagnerent.

Deux Neveux de la Sale, CAVELIER & MORANGET, étoient parmi les Volontaires; le Premier n'avoit que quatorze ans. Trois Ecclesiastiques de S. Sulpice, MM. Cavelier, Frere de M. de la Sale, CHEFDEVILLE, son Parent, & MAJULLE (a). Quatre Peres Recollets, le P. Zenobe Mambré, qui avoit déjà accompagné M. de la Sale dans ses découvertes; le P. Maxime LECLECQ, qui avoit demeuré quelque tems en Canada; le Pere

(a) D'autres Relations le nomment DAINMAVILLE.

1684-90.

Anastase DOUAY, & le P. DENYS MARQUET, étoient destinés, les uns à demeurer dans l'Habitation, que l'on projettoit d'établir à l'entrée du Micissipi, & les autres à faire des Missions parmi les Sauvages; mais le Pere Marquet s'étant trouvé mal dès le premier jour de la navigation, on fut obligé de le débarquer, & il ne fit point le voyage. Enfin un Bourgeois de Rouen, nommé JOUTEL, qui avoit été lontems Soldat, honnête Homme, & dont nous avons la seule Relation de cette Expédition, sur laquelle on puisse compter, se donna aussi à M. de la Sale, lequel lui reconnoissant beaucoup de capacité & un bon esprit, en fit comme son Intendant, & s'en est toujours très-bien trouvé.

Son départ  
de la Rochelle.

Les quatre Bâtimens, qui devoient porter cette petite Colonie, étoient le *Joli*, Frégate d'environ quarante Canons, commandée par M. de BEAUJEU, lequel avoit pour son Lieutenant le Chevalier d'HERE, & pour son Enseigne le Sieur DU HAMEL. Une autre Frégate de six Canons, nommée *la Belle*, que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, & dont celui-ci avoit confié le Commandement à deux Capitaines de Barque, la Flûte *l'Aimable* du port de trois-cent Tonneaux, appartenante à un Marchand de la Rochelle, nommé MASSIOT, & montée par le Sieur AIGRON, sur laquelle étoient tous les effets de M. de la Sale, & une Caïche de trente Tonneaux, chargée de munitions & de marchandises, fretée pour S. Domingue.

L'Escadre  
relache en  
France.

Cette petite Escadre partit de la Rochelle le vingt-quatre de Juillet 1684. en Compagnie de la Flotte des Isles & du Canada, qui devoit

rester sous les ordres de M. de Beaujeu jusqu'à la vûe des Terres d'Espagne ; mais l'on n'étoit guère qu'à cinquante lieuës du Port, que par le plus beau tems du monde, le mâr de Beaujeu du *Joli* cassa tout à coup. On raisonna beaucoup sur cet accident, & comme il y avoit déjà quelques semences de brouilleries entre M. de Beaujeu & M. de la Sale, quelques-uns s'imaginèrent que cela avoit été concerté. On délibéra si l'on iroit en Portugal, ou si on relâcheroit à la Rochelle, & ce dernier avis prévalut. Les trois autres Bâtimens suivirent le *Joli*, & l'on ne put remettre à la voile, que le premiet d'Août.

Le seizième on découvrit Madere, & M. de Beaujeu proposa à M. de la Sale d'y aller mouiller pour faire de l'eau, & acheter des rafraîchissemens. M. de la Sale lui répondit qu'il n'y avoit que quinze jours, qu'on étoit en Mer, par conséquent qu'on ne devoit manquer, ni d'eau, ni de provisions : qu'on ne pouvoit aller à Madere, sans perdre au moins huit jours inutilement ; que son Entreprise demandoit un grand secret, surtout par rapport aux Espagnols, qui ne pouvoient manquer d'en prendre de l'ombrage, s'ils en étoient instruits, & auxquels il seroit difficile de la tenir cachée, si on se montroit dans une Isle si voisine des Canaries, dont le Roy d'Espagne étoit le Souverain : en un mot que ce n'étoit pas l'intention de Sa Majesté, dont Personne ne pouvoit être mieux instruit que lui.

Cette réponse déplut fort à M. de Beaujeu, MM. de Beaujeu & de la Sale se brouillèrent & mit l'Equipage de mauvaise humeur contre M. de la Sale. Il y eut même un passager Hurlant.

1684-90.

guenot, nommé PAGET, qui parla en cette rencontre à celui-ci avec beaucoup d'emportement. La Sale demanda au Commandant si c'étoit par son ordre qu'un Homme de cette sorte lui perdoit ainsi le respect. M. de Beaujeu lui répondit froidement que non, & ne se mit nullement en peine de lui faire faire réparation de cette insulte. La Sale dissimula son ressentiment; mais il n'y eut Personne sur le Vaisseau, qui ne commençât à augurer mal d'une Expédition, dont les Chefs paroissoient avoir des vûes & des intérêts si opposés.

Ce fut bien pis encore, quand on fut arrivé à S. Domingue; M. de la Sale avoit des ordres du Ministre pour M. de CUSSE, qui commandoit dans cette Isle pour le Roy, & ces ordres regardoient son Entreprise. M. de Cussi faisoit ordinairement sa résidence au Port de Paix, qui est sur la Côte Septentrionale de l'Isle, & il étoit naturel qu'on y allât prendre Terre. M. de Beaujeu ne le trouva pas à propos, & alla mouiller au petit Goave sur la Côte Occidentale, où il arriva le vint-sept de Septembre. Il y apprit que le Gouverneur étoit au Port de Paix, avec le Chevalier de S. LAURENT, Lieutenant Général, & M. BEGON, Intendant des Isles de l'Amérique, lesquels en vertu d'une Commission spéciale du Roy, s'étoient rendus à S. Domingue, pour aider M. de Cussi à régler la Police, donner une forme à l'administration de la Justice, & remédier à plusieurs désordres, qui ruinoient le commerce dans cette Colonie

Bâtiment per-naissante.

du par la faute de M. de Beaujeu. M. de la Sale écrivit au Gouverneur pour le prier de le venir trouver, parce qu'il avoit

bien des choses à lui communiquer pour le Service du Roy, & qu'il lui étoit impossible de quitter son Escadre pour se rendre auprès de lui. Non-seulement M. de Cussi, mais le Chevalier de S. Laurent & M. Begon même, voulurent bien faire le voyage du petit Goave, où ils trouverent M. de la Sale fort malade. Le chagrin avoit beaucoup de part à sa maladie : il avoit appris quelques jours auparavant que sa Caïche avoit été enlevée à la Côte de S. Domingue par deux Pirogues Espagnoles ; accident, qu'il eût évité, s'il eût abordé au Port de Paix, & qui contribua beaucoup à augmenter la méfintelligence entre lui & M. de Beaujeu.

Véritablement on ne comprenoit pas bien ce qui avoit engagé ce Commandant à s'obstiner, comme il fit, dans une chose, qui devoit au moins, ce semble, lui être indifférente; mais ces Messieurs ne paroïsoient presque plus attentifs qu'à se contrarier en tout. Un Officier du Roy a toujours bien de la peine à digerer de se voir obligé de recevoir sur son bord des ordres d'un Particulier sans caractère ; mais au cas, que M. de Beaujeu ne se trouvât pas disposé à faire ce qu'on exigeoit en cela de lui, pourquoi acceptoit-il le Commandement à cette condition ? M. de la Sale de son côté n'avoit pas assez compris ce que cette condition devoit coûter à un Commandant, & ne l'adoucissoit point par ses manières : il ne témoignoît aucune confiance à M. de Beaujeu, & à tout ce que cet Officier lui proposoit, il ne répondoit qu'en disant, *ce n'est pas l'intention du Roy*. Ce n'étoit pas le moyen d'intéresser dans son Entreprise un

## 8 HISTOIRE GENERALE

1684-90.

Homme, dont il avoit besoin pour la faire réussir, aussi M. Cavalier voyant son Frere dangereusement malade, & ayant prié M. de Beaujeu de vouloir bien prendre soin de ses affaires, il n'en reçut point d'autre réponse, sinon qu'il n'en avoit nulle connoissance, & qu'eiles lui paroissoient en si mauvais état, qu'il n'y auroit point d'honneur pour lui à s'en mêler.

On découvre  
la Floride.

M. de la Sale guérit enfin, & comme après quelques entretiens, qu'il eut avec le Gouverneur de S. Domingue & les deux Commissaires, qui se prêterent de bonne grace à tout ce qu'il leur demanda, rien ne le retenoit au petit Goave, il en partit le vint-cinquième de Novembre, plus brouillé que jamais avec M. de Beaujeu. Le douzième de Décembre l'Escadre doubla le Cap de S. Antoine, qui est la pointe Occidentale de l'Isle de Cuba, & entra dans le Golphe Méxique; mais le quatorzième un vent contraire très-violent l'obligea de retourner à ce Cap, où il lui fallut rester à l'ancre jusqu'au dix-huit. Le vint-huit elle découvrit la Terre du Continent de la Floride, & sur ce qu'on avoit assuré à M. de la Sale, que dans le Golphe Méxique les Courans portoient à l'Est, il ne douta point que l'embouchure du Micissipi ne lui restât bien loin à l'Ouest; erreur, qui fut la source de toutes ses disgraces.

M. de la Sale  
passe devant  
le Micissipi  
sans s'en ap-  
percevoir.

Il fit donc tourner à l'Ouest, mais il avançoit peu, parce que de tems en tems il s'approchoit de Terre, & la cotoyoit à la vue pour examiner s'il ne découvriroit pas ce qu'il cherchoit. Le dixième de Janvier 1685. l'Escadre se trouva, ainsi qu'on l'a conjecturé

1685-90.

depuis, assez proche del'embouchure du Micissipi; mais M. de la Sale, persuadé qu'il étoit par les travers des Apalaches, passa outre sans envoyer sa Chaloupe à Terre. Quelques jours après, sur quelques idées, que lui donnerent des Sauvages, il voulut retourner vers cet endroit; mais M. de Beaujeu refusa d'avoit pour lui cette complaisance, quoiqu'il y fût obligé en vertu des ordres du Roy. On s'aigrissoit de plus en plus de part & d'autre, & M. de la Sale, après s'être opiniâtré assez mal à propos dans des choses d'une bien moindre conséquence, que celle-là, céda plus mal à propos encore, quand il fallut user de l'autorité, dont il étoit revêtu.

On poursuivit donc la même route à l'Ouest, & l'Escadre arriva en peu de jours à la Baye S. Bernard; mais sans la connoître. Cette Baye est à cent lieuës à l'Ouest de l'embouchure du Micissipi; on y mouilla les ancrs, & les Chaloupes furent envoyées à la découverte. Elles aperçurent une fort belle Riviere, à l'entrée de laquelle il y a une barre, qui n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau. Après bien des allées & des venuës, pour tâcher de sçavoir où l'on étoit, & plusieurs Conseils, où l'on ne conclut rien, parce qu'il suffisoit qu'un des deux Chefs ouvrît un avis, pour que l'autre s'y opposât, M. de la Sale, qui ne se croyoit pas loin du Micissipi, & à qui la présence de M. de Beaujeu ne pouvoit plus servir qu'à le gêner, résolut de débarquer tout son Monde à ce lieu-là.

Cette résolution prise, le vintième de Février il envoya ordre au Commandant de la Flûte. Il perdit sa Flûte. Elle de la décharger de ce qu'elle avoit de plus

1685-90.

pésant, & de la faire entrer dans la Riviere. Il ordonna en même tems au Commandant de *la Belle* de s'embarquer sur la Flûte, parce qu'il ne se fioit pas à celui, qui la commandoit, soit que cet Homme lui fut suspect, ou qu'il ne le crût pas assez habile pour la manœuvre, qu'il falloit faire; mais ce Commandant refusa de recevoir le Capitaine de *la Belle*. Sur ce refus M. de la Sale voulut être présent à cette opération; mais un Lieutenant d'Infanterie, nommé LA SABLONIERE, & cinq ou six autres François ayant été enlevés par des Sauvages, tandis qu'ils se promenoient dans le Bois; il courut pour les aller dégager.

Il n'étoit pas encore bien loin du rivage, lorsqu'ayant jetté les yeux de côté-là, il aperçut la Flûte, qui manœuvroit de maniere à se briser contre des battures, & son mauvais sort, dit Joutel dans sa Relation, l'empêcha de retourner sur ses pas pour éviter ce malheur. Il continua sa route vers le Village, où ses Gens avoient été conduits, & en y arrivant il entendit un coup de Canon. Il se douta que c'étoit pour l'avertir que la Flûte étoit échouée, & sa conjecture ne se trouva que trop juste. Il a passé pour constant parmi ceux, qui furent témoins de cet accident, qu'il avoit été l'effet d'un dessein prémédité du Sieur Aigou, qui commandoit ce Bâtiment.

Suite de ce  
malheur.

Cette perte, toute grande qu'elle étoit, eut des suites plus fâcheuses encore. Les munitions, ustenciles, outils, & généralement tout ce qui est nécessaire à un nouvel Etablissement, étoit dans la Flûte; M. de la Sale, en qui le desir de recouvrer ses Gens,

l'avoit emporté sur le soin de prévenir un malheur, qu'il craignoit, se hâta, dès qu'il fut venu à bout de son premier dessein, de se rendre à l'endroit, où le Bâtiment étoit échoué, & trouva tout le Monde dans l'inaction. Il pria M. de Beaujeu de lui prêter sa Chaloupe & son Canot, & il les obtint sans peine: il commença par sauver l'Equipage; il songea ensuite aux poudres & aux farines; puis au vin & à l'eau-de-vie; & l'on porta à Terre environ trente Barriques.

Si la Chaloupe de la Flûte eût pu aider celle du *Joli*, presque tout auroit été déchargé; mais on n'avoit fait périr exprès, & la nuit étant survenue, il fallut attendre au lendemain pour achever le déchargement; au bout de quelques heures, le vent, qui venoit du large, s'étant renforcé, & ayant grossi les vagues, la Flûte heurta contre des Rochers, qui la creverent, & quantité de marchandises fortirent par l'ouverture, qui s'y fit, & furent portées çà & là au gré des flots. On ne s'en aperçut qu'au point du jour: on en sauva encore trente Barriques de vin & d'eau-de-vie, avec quelques Barrils de farine, de viandes salées & des légumes. Tout le reste fut perdu.

Pour comble de disgrâces, on commençoit à se trouver environné de Sauvages, & quelque précaution, qu'on prit, pour les empêcher de profiter de l'embaras, où l'on étoit, ils enleverent plusieurs choses, qu'on avoit sauvées du naufrage. On n'en fut même instruit, que quand ces Barbares se furent retirés avec leur butin. Ils avoient laissé sur le rivage plusieurs Canots, & on s'en saisit: foibles représailles, qui coûtèrent même bientôt

1685-90.

plus qu'elles ne valoient. Les Sauvages revinrent pour reprendre leurs Canots, joignirent pendant la nuit ceux, qui les avoient enlevés, & les ayant trouvés endormis, tuèrent deux Volontaires, nommés ORRY & DESLOGES, que M. de la Sale regretta beaucoup, blessèrent Moranger & un autre; mais ils ne purent reprendre leurs Canots.

Tant de malheurs arrivés coup sur coup rebuterent plusieurs de ceux, qui s'étoient engagés dans cette Expédition, & entr'autres M. DAINMAVILLE & le Sieur MINET, Ingénieur, qui voulurent retourner en France, à quoi ne contribuerent pas peu les discours des Ennemis de M. de la Sale, qui ne cessoient de décréditer sa conduite, & de taxer son projet d'Entreprise folle & téméraire. Pour lui, jamais il ne montra plus de résolution & de fermeté: il fit construire un Magasin: il l'environna de bons Retranchemens; & s'étant mis dans l'esprit que la Riviere, où il étoit entré, pouvoit bien être un des bras du Micissipi, il se disposa à la remonter.

M. de Beau-  
jeu retourne  
en France.  
Ses mauvaises  
manieres avec  
M. de la Sale.

Il apprit en même tems que M. de Beaujeu se dispoit à appareiller pour reprendre la route de France. Il le pria de lui remettre les Canons & les Boulets, qu'il avoit dans son bord, & qui y avoient été embarqués pour lui. Beaujeu répondit que tout cela étoit dans le fond de son Vaiffeau, dont il faudroit changer tout l'arrimage pour l'en tirer: que cette opération demandoit plus de tems, qu'il ne lui en restoit pour prévenir les mauvais tems ordinaires dans la saison, où l'on alloit entrer, & qu'il le croyoit trop raisonnable pour l'exposer à perir. Il sçavoit pourtant bien

DE LA N. FRANCE. LIV. XIII. 13  
que M. de la Sale n'avoit à Terre, que huit  
petites pièces de Campagne, & pas un seul  
boulet : d'ailleurs on ne concevoit pas comment  
il avoit ainsi embarrassé des effets, qui  
étoient destinés pour l'Habitation de M. de  
la Sale.

1685-90.

Mais il donna encore une preuve bien plus  
marquée de sa mauvaise volonté. La perfidie  
du Capitaine de la Flûte étoit averée ; M. de  
Beaujeu pour le soustraire à la justice de M.  
de la Sale, le reçut dans son bord, avec tout  
l'Equipage de ce Bâtiment, & cela contre la  
parole expresse, qu'il avoit donnée à M. de la  
Sale de n'embarquer Personne sans son con-  
sentement. Toute la ressource de celui-ci fut  
d'écrire au Ministre pour lui porter ses plain-  
tes, ce qui ne remedioit en rien à la triste  
situation, où il se trouvoit.

Le *Joli* mit à la voile vers la mi-Mars, & sur le champ on commença de travailler à un Fort. Dès que l'ouvrage fut un peu avancé, la Sale chargea Joutel de l'achever, lui en confia le Commandement, & lui laissa environ six-vint Personnes. Lui-même avec le reste, qui montoit tout au plus à cinquante Hommes, du nombre desquels étoient M. Cavalier son Frere, M. Chefdeville, deux PP. Recollers, & plusieurs Volontaires, s'embarqua sur la Riviere, résolu de la remonter le plus loin qu'il seroit possible : il changea pourtant bientôt de pensée. Comme les Sauvages venoient roder toutes les nuits autour du Fort commencé, Joutel, à qui il avoit recommandé de ne pas souffrir qu'ils en approchassent de trop près, fit tirer quelques coups de fusil pour les écarter. M. de la Sale,

Celui ci  
bâtit deux  
Fort.

1685-90.

qui n'étoit pas encore bien loin, ne sçachant ce que c'étoit, retourna avec six ou sept Hommes; mais il trouva toutes choses en bon état.

Il dit à Joutel qu'il avoit déjà découvert un Pays charmant, qu'il avoit dessein de construire un second Fort à l'endroit, où il avoit laissé ses gens, qu'il leur avoit même ordonné en les quittant de préparer tous les matériaux nécessaires. Il partit ensuite pour aller rejoindre sa Troupe, & la première chose, qu'il apprit en arrivant à son Campement, fut que plusieurs de ses Ouvriers s'étoient laissé enlever leurs outils par les Sauvages. Il leur en fit donner d'autres; mais il manquoit à ces Gens-là autre chose que des outils, ils ne savoient pas s'en servir, & l'ouvrage alloit fort lentement.

Au commencement de Juin le Sieur de VILLEPERDRY arriva au premier Fort avec un ordre adressé à Moranget de conduire à M. de la Sale tout ce qui y restoit de Monde, à la réserve de trente Hommes, qu'il devoit laisser à Joutel pour le garder, & du Sieur LE GROS, Garde-Magasin; ce qui fut exécuté sur le champ. La Chasse & la Pêche entretenoient l'abondance dans ce premier Fort, & le Commandant y maintenoit l'ordre & la paix avec douceur; ce qui n'empêcha point deux Scelerats de conspirer contre lui & contre le Garde-Magasin, qui étoit un fort honnête Homme.

Conspiration  
contre Joutel.

Leur dessein étoit de poignarder l'un & l'autre, de choisir ensuite dans le Magasin tout ce qu'ils y trouveroient à leur bienséance, & de désertter. Le jour étoit pris pour l'exécution de ce noir projet; mais un des

Conjurés en ayant fait confidence à un Chasseur nommé DAVAUT ; celui-ci alla sur le champ en avertir Joutel , qui se saisit des Criminels & les mit aux fers. Le quatorzième de Juillet il reçut un second ordre de M. de la Salle , qui lui enjoignoit de le venir joindre avec tout son Monde. Il obéit , & en arrivant au Campement de M. de la Sale , il lui remit ses deux Prisonniers avec les preuves de leur complot.

Ces nouvelles , qui faisoient d'autant plus plus connoître à celui-ci le mauvais choix qu'il avoit fait de ses Colons , l'attristerent beaucoup. Joutel de son côté fut extrêmement surpris de trouver son Fort si peu avancé. Il n'y avoit encore rien de couvert qu'un petit carré de pierre , où étoient les poudres & quelques Barriques d'Eau-de-vie. On avoit planté & semé ; mais tout avoit manqué faute de pluye , on avoit été fouragé par les Bêtes sauvages. Plusieurs bons Sujets , & entr'autres le Sieur de Villeperdry , étoient morts : le nombre des Malades augmentoit tous les jours ; en un mot rien n'étoit plus triste que la situation ; où se trouvoit M. de la Sale. Il en étoit rongé de chagrin ; mais il le dissimuloit assez bien. Avec la fermeté d'esprit , qui faisoit son principal caractère , mais qui dégéneroit souvent en une dureté opiniâtre , il avoit au souverain degré le talent des ressources , & son industrie lui faisoit trouver en lui-même ce qui lui manquoit dans les autres. Dès qu'il vit tout son Monde réuni , il commença tout de bon à s'établir & à se fortifier. Il se fit lui-même l'Architecte de son Fort , & comme il mettoit toujours

Triste situation de la Colonie.

1685-90.

le premier la main à l'œuvre, chacun travailla par émulation de son mieux.

Sévérité  
outrée de M.  
de la Sale, &  
ce qu'en arri-  
va.

Il ne falloit plus qu'encourager cette bonne volonté; mais la Sale n'étoit pas le Maître de son humeur. Dans le tems même, que ses Gens s'épuisoient de fatigués, & qu'à peine il pouvoit leur donner le nécessaire pour vivre, il ne put pas gagner sur lui de se relâcher un peu de sa sévérité, ni d'une humeur inflexible, qui n'est jamais de saison, surtout dans un nouvel Etablissement. Il punissoit les moindres fautes avec une espèce de cruauté, & rarement il sortoit de sa bouche une parole de douceur & de consolation pour ceux, qui souffroient avec plus de patience. Aussi eut-il le chagrin de voir presque tous les Gens tomber dans une langueur, qui étoit bien plus encore l'effet de leur désespoir, que de l'excès du travail, & du défaut de bonne nourriture, & qui lui enleva bien du Monde.

Les Sauvages incommo-  
dent les  
François. Carac-  
tere des  
*Clamcoëts.*

Le plus fâcheux étoit que par l'imprudence de quelques François, les Naturels du Pays se déclarerent contre eux, & qu'il ne fut jamais possible de les regagner. Il paroît même qu'on ne prit aucune mesure pour cela. Ces Sauvages, qu'on nomme *Clamcoëts*, sont cruels, perfides, d'un génie pervers, d'une humeur bouffonne, naturellement railleurs, contrefaisant, pour se moquer, tout ce qu'ils voyent faire, & cachant si bien tous ces défauts sous un extérieur guay & ouvert; qu'ils ne sont jamais plus à craindre, que lorsqu'ils témoignent plus d'amitié. Ils ont des liqueurs enyvrantes, & sont fort adonnés à l'ivrognerie. Une des plus fortes se fait avec une

espèce de féve , qu'ils mâchent , & qu'ils délayent ensuite dans de l'eau ; ils sont persuadés qu'elle donne de la souplesse à leurs membres , & quelle les rend plus légers à la course. Ils en boivent avec un tel excès , que souvent ils ne font qu'avalier & vomir. Ils en composent une autre avec la feuille de je ne sçai quel Arbre , qu'ils font bouillir , qu'ils brassent ensuite comme nous faisons le chocolat ; & qui écume beaucoup. Ils la boivent fort chaude , & en usent surtout pour se delasser après avoir lontems marché.

Leurs façons de faire ne ressemblent presque en rien à celles des autres Sauvages , que nous connoissons dans l'Amérique Septentrionale ; mais ce qu'ils ont de plus singulier , est leur maniere de marquer leur affection. Quelquefois ils se contentent de souffler dans l'oreille de ceux , qu'ils veulent saluer ; d'autrefois ils commencent par se froter la poitrine & les bras avec la main , puis ils font la même chose à celui , qu'ils ont dessein d'honorer , ou de caresser. Les Hommes vont presque tout nus , les Femmes ne sont couvertes , que depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Les uns & les autres ont un air affreux , qui annonce une férocité , que leur conduite ne dément point.

Ces Barbares habitent un très-beau Pays , & capable de presque toutes les plus utiles productions de la Nature. Le climat en est sain & temperé , l'air pur , le Ciel serain. Ces bœufs , dont j'ai parlé ailleurs , & qu'on appelle communément *Bœufs Illinois* , y sont très-communs , aussi-bien que les Cerfs & les Chevreuils. On y voit des Lions & des

Qualité de leur Pays.

avaif-  
bon-  
Maî-  
ême ,  
qu'à  
ffaire  
i de  
l'une  
fai-  
nt. Il  
pèce  
ou-  
ion  
pa-  
ref-  
eur ,  
élef-  
faut  
bien  
nce  
s se  
mais  
on  
va-  
ls ,  
eur  
fai-  
ent  
ous  
ont  
di-  
ars  
ro-  
me

1685-90.

Tygres ; mais encore plus d'Ours & de Loups. Les Sauvages apprivoisent ces Derniers , en les prenant tout petits ; & les dressent à la chasse , comme des Chiens , si cependant l'Auteur du Mémoire , que je suis , n'a point pris pour des Loups, des Chiens, tels qu'en ont les Peuples du Canada , & que j'ai remarqué avoir les oreilles droites , & le museau allongé comme des Loups.

Le petit Gibier fourmille dans ce Pays , & les Rivieres y sont assez poissonneuses. Elles le seroient apparemment davantage , si elles n'étoient pas remplies de Caymans, Les prairies ne le sont pas moins de Serpens à sonnettes. On n'aperçoit de toutes parts , que des Plaines fort unies , qui s'étendent à perte de vûë ; mais elles sont agréablement coupées de Rivieres , de Lacs , & de petits Bois , qui forment un Paysage charmant. Les Campagnes produisent quantité de Simples , qu'on prétend avoir de grandes vertus ; il est certain du moins que les Sauvages en usent beaucoup , & vivent lontems , sans être sujets à aucune maladie considérable.

Les Arbres les plus communs dans les Forêts sont les Chênes , les Noyers , les Mûriers , les Pins , les Palmiers de toute espee , & quantité d'autres , que l'on ne connoît point en Europe , & tous s'élevent extrêmement haut. Il y a aussi plusieurs Arbres fruitiers , dont les fruits sont excellens. Les Vignes , dont tous les Bois sont semés , portent du raisin blanc & rouge. Outre les Noix ordinaires , il y en a de beaucoup plus grosses , & qui sont fort bonnes. Les noisettes , les mûres & les figues Bananes s'y trouvent par tout. Parmi

les fruits particuliers à ce Pays, il y en a un de la figure d'un œuf, qui croît sur des Buifsons hérissés d'épines, & qui est très-rafraichissant. Les Espagnols le nomment *Tsonnos*, & en sont fort friands.

On parle aussi d'une racine, qui est fort commune dans ce Canton de la Floride, & que quelques-uns ont cru être le gingembre. Les Sauvages prétendent qu'elle fait croître les che eux, & dans cette prévention, ils s'en frottent la tête après l'avoir mâchée. Il pleut rarement dans ce Pays-là, cependant la Terre y est très-fertile. On n'y manque point non plus de sel, que le Soleil y forme sur les bords de la Mer & de quelques Lacs; on n'a presque que la peine de le ramasser.

Un peu plus avant dans les Terres il y a plusieurs autres Peuples, qui vivent à peu près de la même manière que les Clamcoëts, c'est-à-dire, qui n'ont point de demeure fixe, qui ne s'occupent guère que de la Chasse & de la Pêche, & qui se logent par tout où la nuit les surprend; mais les François n'ont point eu de commerce avec eux, & Joutel ne nous en apprend que les noms, dont j'ai cru inutile de charger cette Histoire. Environ cent lieues plus loin vers le Nord on rencontre les *Cenis*, ou *Assenis*, qui paroissent beaucoup plus humains, qui sont plus sédentaires, qui cultivent la Terre, sement du Maïs, des Fèves, des Citrouilles, des Melons d'eau, & d'autres semblables légumes. Ils plantent aussi du Tabac, & nourrissent quantité de Chevaux, dont ils se servent ordinairement pour porter ce qu'ils ont tué à la chasse.

Ces Sauvages font la guerre fort différem-

Des *Cenis*.

ment de tous les autres de la Floride. Ils sont tous à Cheval, armés d'un Carquois fait de peaux de Bœufs, rempli de flèches, & qui leur pend en bandouliere derriere le dos. Ils ont un Arc & un petit plastron de cuir de Bœuf au bras gauche, avec lequel ils parent les flèches. Ils n'ont point d'autre mord à la bride de leurs Chevaux, qu'une corde de crin. Leurs étriers sont soutenus d'une corde de la même maniere; ils sont attachés à une peau de Biche pliée en quatre, qui leur sert de selle; ces étriers sont de petites planches larges de trois pouces, & longues de cinq. Ils se tiennent parfaitement bien à Cheval.

Si leurs Prisonniers peuvent s'échaper, & entrer dans une de leurs Cabannes, non-seulement on ne peut plus les faire mourir; mais ils sont libres, & deviennent Membres de la Nation: ceux, qui n'ont pas eu le bonheur de s'évader, sont mis à mort de la maniere, que je vais dire. On dresse un cadre, à peu près comme font les Illinois, & quelques autres Peuples de la Louisiane, dont j'ai parlé ailleurs; avec cette différence, qu'il est de la hauteur de neuf pieds, & que le Patient est attaché à la traverse d'en haut par les poignets, & à celle d'en bas par la cheville des pieds, avec des cordes bien bandées; qui les soutiennent ainsi en l'air. Ils demeurent en cette posture une demie heure le matin, tournés vers le Soleil levant, & autant le soir, tournés vers le couchant.

Le premier jour on ne leur fait point souffrir d'autre supplice; mais on ne leur donne rien à manger, & tout le tems, qu'ils ne sont point attachés, on les fait danser. Le

Le second jour on les attache avant le lever du Soleil, & aussitôt tout le Village s'assemble autour du cadre, Hommes & Femmes, chaque Famille allume son feu, & fait chauffer un plat plein d'eau. Dès que le Soleil est levé, quatre Vieillards font avec un couteau des incisions aux bras, aux jambes & aux cuisses du Patient. & reçoivent dans des plats le sang, qui coule de ses playes. Ils portent ensuite ce sang à d'autres Vieillards, qui le font cuire dans des chaudières, & le donnent à boire aux Femmes & aux Enfans. L'Auteur du Manuscrit, d'où j'ai tiré ce détail, ne dit point si on brûle ces Malheureux, ou si on les laisse expirer dans leur cadre: mais il ajoûte que, quand ils sont morts, on les étend sur une table, on les coupe par morceaux, & on distribuë ces morceaux à toute l'Assemblée; que chaque Famille fait cuire sa part; que jusqu'à ce qu'elle soit cuite, tout le Monde danse, après quoi on la mange.

Les *Cenis* ont pour Voisins les *Ayennis*, Des *Ayennis*, avec lesquels ils vivent en bonne intelligence, & qui sont en plus petit nombre, quoique les *Cenis* eux-mêmes, selon Joutel, n'ayent pas plus de mille Hommes en état de porter les armes. Il paroît que ces deux Nations n'en faisoient autrefois qu'une; leur langage, leurs manieres, & leur caractère d'esprit sont presque les mêmes. Leurs Cabannes sont assez éloignées les unes des autres, chaque Famille ayant son Champ autour de la Sienne. Ces Cabannes sont rondes, & Joutel les compare, tantôt à des Ruches, tantôt à des Mulons de soie. Il y en a de grandes, où Personne ne demeure, & qui ne servent que pour les As-

1685-90.

semblées publiques ; soit qu'on veuille se réjouir , ou traiter des affaires communes.

Celles , qui sont habitées , sont aussi pour l'ordinaire très-vastes. Il y en a , qui ont jusqu'à soixante pieds de diametre , & où l'on trouve quinze ou vingt Ménages , qui n'ont de commun que le feu , lequel est au milieu de la Cabanne , & ne s'éteint jamais. Pour construire ces Cabannes on plante en rond des Arbres de la grosseur de la cuisse , de telle maniere , qu'ils se touchent par le bout ; on les joint avec des lattes , qui servent à soutenir les herbes , dont la Cabanne est couverte. Les meubles de ces Sauvages consistent dans quelques peaux de Bœufs , ou de Chevreuils fort bien passées ; en quelques nattes bien travaillées , & en quelques poteries de terre , qui sont bien faites. Ils s'en servent pour faire cuire leurs viandes , leur sagamité & leurs légumes. Ils ont aussi des paniers faits de cannes , où ils mettent leurs fruits & leurs autres provisions. Leurs lits sont élevés de Terre de trois pieds , construits d'un tissu de cannes , proprement accommodés avec des nattes & des peaux passées , où l'on a laissé le poil. Les unes & les autres servent de matelats & de couvertures. Tous les lits sont aussi séparés avec des nattes , suspendus en guise de rideaux.

Lorsque la saison de labourer la Terre est venuë , on s'assemble quelquefois jusqu'à cent Personnes , les Hommes & les Femmes séparément. Ils travaillent ainsi jusqu'à ce qu'ils aient cultivé une certaine portion de Terrain , dont le Propriétaire régale ensuite les Travailleurs , & le reste du jour se passe à danser

& à se divertir. Le lendemain on recommence, & cela dure jusqu'à ce que tous les Champs soient labourés. Au reste ce travail n'est pas pénible; on se contente de remuer la superficie de la Terre avec un gros bâton fendu par le bout, inséré dans un autre bâton, qui sert de manche; car ces Peuples n'ont aucun outil de fer. Quand toutes les Terres sont ainsi préparées, les Hommes se retirent, ce sont les Femmes seules, qui sont chargées des semences, aussi-bien que de tout le travail du ménage.

Ces Sauvages sont bien faits Hommes & Femmes, & n'ont rien naturellement de désagréable dans les traits du visage; mais ils se picquent & se peignent comme ceux du Canada. Ils y trouvent une beauté, qui les défigure beaucoup aux yeux des Européens. Ils ne sont pas plus vêtus que les Clamcoëts, si ce n'est lorsque le vent souffle du Nord; car alors ils se couvrent de peaux de Bœufs, ou de Chevreuils bien passées. Mais ils n'ont jamais rien sur la tête. Leurs mœurs ne sont pas fort différentes de celles des Peuples de la Louysiane. Les Femmes n'y sont pas fort difficiles à séduire; mais si elles sont surprises en adultère par leurs Maris, elles passent fort mal leur tems. Le moins, qui leur en puisse arriver, est d'être répudiées.

Ils n'ont ni Temple, ni rien, qui dénote un culte réglé. Ils ne paroissent pourtant pas sans Religion; car lorsque les Bleds sont mûrs, ils en cueillent une certaine quantité, qu'ils mettent dans une corbeille, & ces corbeilles sont posées sur une manière d'escabeau, uniquement destiné à cet usage. Ensuite un

1686-90.

Vieillard étendant la main dessus , récite une Formule assez longue , puis distribué ce Bled aux Femmes. Il n'est permis de manger du Bled nouveau , que huit jours après cette cérémonie. La même chose se pratique dans de certains repas , qui se font en commun. On ne sert point la sagamité aux Convies , qu'elle n'ait été mise dans un vase , posé aussi sur un escabeau , & qu'un Vieillard n'ait récité sa Formule , en étendant les bras sur ces mets. Enfin lorsqu'un jeune Homme est armé pour la premiere fois , & lorsqu'on est sur le point de semer les Terres , les armes & les sentances sont aussi en quelque façon consacrées de la même maniere.

M. de la Sale  
veut chercher  
le Micissipi  
par Mer.

Cependant M. de la Sale acheva enfin son Fort , & lui donna le nom de *S. Louys*. Ensuite , comme il ne pouvoit pas s'ôter de la tête que le Micissipi se déchargeoit dans la Baye , où il avoit pris terre , & qu'il appella aussi la *Baye de S. Louys* ; il resolut d'en faire le tour sur sa Fregate. Il s'y embarqua au mois d'Octobre , laissant dans son Fort trente-quatre Personnes sous le Commandement de Joutel , à qui il défendit de recevoir aucun de ceux , qu'il menoit avec lui , s'il ne lui remettoit une Lettre de sa main. Il avoit perdu depuis peu le Sieur Le Gros , qui ayant été picqué d'un Serpent à sonnettes , & ne connoissant pas le remede présent , qu'on trouve par tout à cette piqueure , avoit été contraint de se faire couper la jambe , & étoit mort peu de tems après l'opération. Ce Garde-Magasin étoit propre à bien des choses , & entendoit fort bien les affaires. Il fut un de ceux , dont M. de la Sale ressentit plus vivement la perte.

Après

Après le départ de la Fregate on fut plus de trois mois, sans en avoir aucune nouvelle à S. Louis. Enfin vers la mi-Janvier 1686. on en apprit de fort tristes par le Sieur Duhaut, dont le jeune Frere, nommé *Dominique*, étoit resté dans le Fort. L'Ainé, qui avoit suivi M. de la Sale, arriva, sans apporter de Lettre de sa part; il étoit seul dans un Canot, & on l'entendit un soir, qui appelloit son Frere. La Sentinelle en avertit le Commandant, qui craignit d'abord qu'il ne fût arrivé quelque accident funeste; il s'avança pour parler à Duhaut, & après que celui-ci l'eut assuré que M. de la Sale jouissoit d'une parfaite santé, il lui demanda s'il avoit sa permission par écrit pour revenir au Fort. Duhaut lui répondit que non; mais il lui raconta d'une maniere en apparence si sincere ce qui avoit occasionné son retour, que Joutel crut pouvoir se dispenser de déferer à l'ordre, dont nous avons parlé. Il permit donc à Duhaut d'entrer dans le Fort, & voici le récit, que cet Homme lui fit de ses aventures.

M. de la Sale, dit-il, étant arrivé à la vûe de la Fregate, il y envoya cinq de ses meilleurs Hommes, & leur enjoignit de recommander de sa part au Pilote de sonder le mouillage avec un Canot. Le Pilote obéit, & employa tout un jour à ce travail; le soir se trouvant apparemment fatigué, il descendit à Terre avec ceux, qui lui avoient apporté l'ordre, & il y fit du feu. Ils s'endormirent ensuite, sans prendre aucune précaution contre les Sauvages, lesquels avertis par le feu qu'il y avoit là des François, s'approcherent pendant la nuit, massacrerent les six Hommes,

Plusieurs  
François mas-  
sacrés par les  
Sauvages.

1686-90.

qui dormoient profondément , & briserent leur Canot.

La Sale ne les voyant point revenir au tems , qu'il leur avoit marqué , alla lui-même les chercher , & trouva les tristes restes de leurs cadavres , que des Loups , ou d'autres Bêtes carnacieres avoient presqu'entièrement dévorés. Il regretta surtout son Pilote , qui étoit habile Homme , & il eut bientôt sujet de le regretter encore davantage. Il fit ensuite avancer sa Fregate dans la Baye , y envoya toutes les provisions , dont il avoit besoin pour l'Entreprise , qu'il méditoit , & y laissa quelques-uns de ses Gens , à qui il défendit de s'éloigner sans un ordre de sa part , ni de descendre à terre sans Escorte.

Cela fait , il s'embarqua avec vingt Hommes dans deux Canots pour traverser la Baye , & dès qu'il fut à l'autre bord , il enfonça ses deux Canots dans l'Eau , & continua son chemin par Terre. Après quelques jours de marche il se trouva sur le bord d'une belle Riviere , qu'il nomma *la Maligne* ; un peu plus loin Duhaut s'étant arrêté derriere les autres , s'égara , & se trouva , sans le sçavoir , vis-à-vis le Fort S. Louis. Comme il n'y avoit rien dans ce recit , qui ne fût vraisemblable , Joutel ne put se défendre d'y ajouter foy , & se contenta de veiller de près sur les démarches de Duhaut.

Vers le milieu du mois de Mars , M. de la Sale arriva en fort mauvais équipage à S. Louis avec M. Cavelier , son Frere ; Morangé , son Neveu , & cinq ou six Hommes , ayant envoyé les autres chercher sa Fregate , dont il étoit en peine. Quoiqu'il n'eût point

trouvé ce qu'il cherchoit, il paroissoit pourtant assez satisfait de sa course, & il dit qu'il n'avoit parcouru que de très-beaux Pays. Cela ne l'avançoit pas beaucoup, & il le sçavoit mieux que Personne; mais il comprenoit la nécessité de ne pas décourager ses Gens, & il étoit grand Maître dans l'art de dissimuler son chagrin. La vûë de Duhaut, qu'il croyoit avoir déserté, le troubla un peu d'abord, & il demanda à Joutel pourquoi il l'avoit reçu contre sa défense? Joutel lui en dit la raison, & il parut s'en contenter.

Le lendemain le jeune Cavalier son Neveu, & tous ceux, qu'il avoit envoyé chercher sa Fregate, revinrent au Fort, & lui dirent qu'ils n'en avoient pu apprendre aucune nouvelle. Cela le mit dans une grande perplexité, parce qu'il avoit laissé sur ce Bâtiment son linge, ses habits, ses papiers, & ses meilleurs effets. D'ailleurs son dessein étoit de se servir d'abord de ce Bâtiment pour remonter quelques-unes des Rivieres, qu'il avoit découvertes, puis de l'envoyer aux Isles de l'Amérique, pour y demander du secours, ou de la monter lui-même, & de ranger route la Côte du Golphe Mexique, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le Micissipi, quand il auroit perdu toute esperance d'entrer dans ce Fleuve par quelqu'une des Rivieres, qui se déchargent dans la Baye.

Il prit néanmoins son parti avec sa fermeté ordinaire, & vers la fin d'Avril il se remit en marche pour faire une nouvelle course. Quelques jours après son départ M. de Chevedeville, le Marquis de la Sablonniere, & quelques autres de ceux, qui étoient restés sur la Belle, arriverent à S. Louis dans un

1686-90.

Naufrage de  
la Fregate.

1586-90.

Canot avec ses habits, une partie de ses papiers & de son linge, & quelques provisions, Joutel leur demanda où étoit la Fregate, & ils lui repondirent qu'elle étoit échouée & brisée. Il lui raconterent les circonstances de cette nouvelle infortune, qui ôtoit à M. de la Sale l'unique ressource, sur laquelle il pût compter après tant de disgraces, & voici de quelle maniere ils lui dirent que la chose s'étoit passée.

L'eau ayant manqué sur ce Bâtiment, le Sieur PLANTEROSE alla lui septième pour en faire une nouvelle provision dans la plus prochaine Rivière. Comme ils s'en retournoient à bord avec leur charge, les vents contraires les arrêterent longtems, & la nuit les prit, avant qu'ils pussent arriver. Ceux, qui étoient dans la Fregate, & qui les avoient vû faire effort pour revenir, allumerent un feu pour leur servir de Guide dans l'obscurité; mais cette lumiere s'étant éteinte peu de tems après, on ne songea point à y suppléer, & ni la Châloupe, ni aucun de ceux, qui étoient dedans, n'ont paru depuis. On les attendit quelques jours, & ce fut inutilement: enfin l'Equipage de la Fregate, pressé par la soif, voulut se rapprocher de l'Habitation, qui n'étoit qu'à deux lieuës sur le bord de la Riviere; mais comme l'extrême foiblesse, où se trouvoit tout le Monde, peut-être aussi le défaut d'habileté, ne leur permirent pas de bien manœuvrer, & que le vent devint contraire, le Bâtiment fut jetté à la Côte de l'autre côté de la Baye, & il y échoua.

Ces pauvres Gens ainsi dégradés dans un Pays perdu, & n'ayant plus de Châloupe,

n'imaginèrent point d'autre moyen de s'en tirer, què de construire un Radeau, pour traverser la Baye; mais ils le fabriquerent si mal, que les Premiers, qui s'y risquerent, furent tous noyés. Les autres en firent un second, qui se trouva meilleur; ils y mirent tout ce qu'ils purent sauver des effets de la Fregate, & firent heureusement le trajet. Ils restèrent ensuite quelque tems sur le rivage fort embarrassés, parce qu'ils n'osoient, à cause des Sauvages, se hasarder à faire le reste du chemin par Terre, & que leur Radeau ne pouvoit pas remonter la Riviere. Enfin ils trouverent un méchant Canot, qu'ils racommoderent le mieux, qu'ils purent, & avec lequel ils se rendirent à S. Louis.

Deux mois se passerent ensuite, sans qu'on put sçavoir ce qu'étoit devenu M. de la Sale. <sup>Mutineries & complot à S. Louis.</sup> Cette longue absence n'étoit pas encore ce qui inquiettoit le plus le Commandant; il voyoit avec douleur la Colonie diminuer de jour en jour; les maladies en enlevoient les meilleurs Sujets, les Sauvages massacroient ceux, qui s'écartoient trop à la chasse; quelques-uns désertèrent, & n'eurent pas honte de se réfugier parmi ces Barbares, pour y vivre comme eux; enfin plusieurs commencerent à murmurer, & des murmures ils passerent aux plus odieux complots. L'Ainé Duhaut, dont le jeune Frere étoit avec M. de la Sale, se mit à la tête des Mécontents, & Joutel fut informé qu'il ne prétendoit rien moins, que de se faire Chef de Parti.

Il y a pourtant bien de l'apparence que ce Malheureux n'avoit point encore formé le noir dessein, qu'il exécuta depuis. On n'ar-

1686. 90.

rive que par degrés au comble de la scélératesse, & Duhaut n'avoit point encore de motif, qui l'engagât à commettre un parricide. Ce qui est certain, c'est que sur la menace, que lui fit son Commandant de s'assurer de lui, s'il continuoit à cabaler, il se contint assez jusqu'au retour de M. de la Sale, qui arriva au mois d'Août à S. Louis. Il y apprit la perte de sa Fregate avec une tranquillité d'ame, qu'on admira d'autant plus, qu'il avoit lui-même fait pendant son voyage des pertes, que rien ne pouvoit remplacer.

Voyage de M. de la Sale aux Cenis. Il perd une partie de ses gens.

Il avoit pénétré jusqu'aux Cenis, avec lesquels il avoit fait alliance, & il ne se laissoit point de vanter la beauté & la bonté du Pays, qu'il avoit parcouru; mais il n'en étoit pas plus scavant sur ce qu'il cherchoit, & tout le profit de son voyage se reduisoit à cinq Chevaux chargés de quelques provisions, que ses nouveaux Alliés lui avoient donnés. D'autre part, de vint Hommes, qu'il avoit menés avec lui, il n'en ramenoit que huit. Il demanda en arrivant si le jeune Duhaut, LE CLERC, HURIE' & deux autres, qui ne sont pas nommés dans mes Mémoires, étoient à l'Habitation, où il leur avoit permis de retourner? On lui répondit qu'aucun d'eux n'avoit paru. Il ajouta que le Sieur BÉHOREL s'étoit égaré dans le chemin, & on ne l'a point vû depuis: qu'un de ses Domestiques, nommé DUMESNIL avoit été entraîné au fond de l'eau, & dévoré par un Crocodile, & que quatre autres avoient déserté, tandis qu'il étoit chez les Cenis.

Il tombe malade.

Tant de pertes firent de fâcheuses impressions sur tous ceux, qui restoient à S. Louis.

M. de la Sale n'y fit pas assez d'attention, & sur le champ il se déterminâ à un troisième voyage; mais comme les chaleurs étoient extrêmes, il jugea à propos de le différer jusqu'au mois d'Octobre. Les Clamcoëts le harceloient sans cesse, & lui tuèrent encore deux Hommes presque sous ses yeux; ce qui le confirma dans la résolution, qu'il avoit déjà prise, de s'éloigner de ces Barbares. Son dessein étoit de tâcher de gagner les Illinois, & il étoit sur le point de se mettre en marche, lorsqu'il fut attaqué d'une violente hernie, qui l'obligea de différer son départ.

Joutel le voyant en cet état, s'offrit de faire le voyage avec quinze Hommes; mais son offre ne fut pas acceptée. La Sale lui dit que sa présence étoit nécessaire aux Illinois, & qu'il vouloit envoyer de-là M. Cavelier, son Frere, en France. Sur la fin de Décembre il se trouva soulagé de son incommodité, & se disposa tout de bon à partir. Il fut bien aise que Joutel l'accompagnât dans ce voyage, & il nomma pour commander en sa place à S. Louis le Sieur LE BARBIER. Il avoit assez bien fortifié cette Habitation depuis son retour des Cenis, & il se flatoit de l'avoir mise en état de ne pouvoir être insultée par les Sauvages: il y laissa autant de provisions, qu'il en falloit pour tout le Monde, qui devoit y rester, c'est-à-dire, pour vingt Personnes, du nombre desquelles étoient sept Femmes, ou Filles, les PP. Maxime & Zenobe, Recollets, M. de Chefdeville, le Marquis de la Sablonniere, & un Chirurgien.

Après qu'il eut donné ses derniers ordres, il se mit en marche le douzième de Janvier

1686-90.

Il part pour  
aller chercher  
les Illinois.

1687-90.

1687. avec seize Hommes, y compris M. Cavalier, son Frere, Moranget & le jeune Cavalier, ses Neveux, le P. Anastase, Joutel, Duhaut, Archevêque, de Marié, un Allemand de Wirtemberg, nommé HIENS (a), qui avoit été Flibustier, & qu'il avoit engagé au petit Goave; un Chirurgien, nommé LIOTOT, le Pilote TESSIER, le jeune Talon, le Laquais de M. de la Sale, qui avoit nom SAGET, & un Sauvage, bon Chasseur; je fais mention de tous ceux-ci, parce qu'il en sera beaucoup parlé dans la suite. Pour soulager les Voyageurs, M. de la Sale avoit chargé les cinq chevaux qu'il avoit amenés des Cenis, de la meilleure partie du bagage & des provisions.

Quoiqu'on cheminât par un très-beau Pays, on ne laissa point de souffrir beaucoup, surtout à cause des pluyes, qui avoient fait déborder presque toutes les Rivieres. On rencontra souvent des Sauvages; mais M. de la Sale les gagna tous par ses bonnes manieres; ce qui ne l'empêcha point de se tenir sur ses gardes, & de camper avec de très-grandes précautions. La difficulté de traverser les Rivieres augmentant, parce qu'on en rencontra de fort larges, & qui n'étoient point guayables, la nécessité lui fit imaginer la construction d'un Canot, qui se portoit avec des perches, & qui fut d'une très grande utilité.

A mesure qu'on avançoit dans le Pays, on le trouvoit plus peuplé, & lorsqu'on ne fut plus éloigné des Cenis, que de quarante lieues, on apprit qu'il y avoit un François parmi ces

(a) Quelques-uns le nomment JEMME, & dat Anglois; mais il y a bien de l'apparence qu'ils disent que c'étoit un Sol- se trompent.

Sauvages. Le dix-sept de May Moranget étant à la chasse, & ayant, dit-on, maltraité de parole Duhaut, Hiens, & le Chirurgien Liotot, ces trois Hommes résolurent de s'en défaire au plutôt, & de commencer par le Laquais de M. de la Sale, & par son Chasseur Sauvage, appelé N I C A, qui accompagnoient Moranget, & qui auroient pu le défendre.

Ils communiquerent leur dessein à Larchevêque & au Pilote Tessier, qui l'approuverent, & voulurent avoir part à l'exécution. Ils n'en parlerent point au Sieur de Marle, qui étoit avec eux, & qu'ils auroient bien voulu pouvoir éloigner. La nuit suivante, tandis que les trois malheureuses victimes de leur vengeance dormoient tranquillement, Liotot leur donna à chacun plusieurs coups de hache sur la tête. Le Sauvage & le Laquais expirèrent sur le champ. Moranget se leva sur son séant, mais sans proferer une seule parole, & les Assassins contraignirent le Sieur de Marle de l'achever, en le menaçant, s'il le refusoit, de lui faire le même traitement qu'aux autres; ils vouloient sans doute le rendre complice de leur crime, pour s'assurer qu'il ne les accuseroit pas.

Cependant comme il est rare qu'un premier forfait ne soit pas suivi de ces inquiétudes, que les plus grands Scélérats ont toujours un peu de peine à calmer, les Meurtriers comprirent qu'il ne leur seroit pas aisé de se soustraire à la juste vengeance de M. de la Sale, s'ils ne le prévenoient, & ils s'y résolurent. Après avoir délibéré ensemble sur les moyens d'y réussir, ils crurent que le plus sûr étoit

Moranget, le Laquais & le Chasseur de M. de la Sale sont assassinés.

d'aller au devant de lui , de faire main-basse sur tous ceux , qui pourroient s'opposer à leur dessein , & de se frayer ainsi un chemin au parricide , qu'ils méditoient.

Une résolution si étrange ne pouvoit être inspirée que par ce désespoir aveugle , qui précipite les Criminels dans l'abîme , qu'ils se sont creusés ; mais un incident , qu'ils n'avoient pu prévoir , leur livra la proie , qu'ils cherchoient. Une Riviere , qui les séparoit du Camp , & qui s'étoit considérablement grossie , depuis qu'ils l'avoient passée , les retint deux jours ; & ce retardement , qui d'abord leur parut un obstacle à l'exécution de leur projet , leur en facilitera le succès. M. de la Sale surpris de ne pas voir revenir son Neveu , ni les deux Hommes , qui l'accompagnoient , voulut en aller chercher lui-même des nouvelles. On remarqua qu'au moment , qu'il se mit en chemin , il se troubla , & qu'il s'informa avec une sorte d'inquiétude , qui ne lui étoit pas ordinaire , si Moranget n'avoit pas eu prise avec quelqu'un.

Il appella ensuite Joutel , lui confia la garde de son Camp , lui recommanda d'y faire de tems en tems la ronde , de ne point permettre qu'aucun s'en écartât , & d'allumer des feux , afin que la fumée servît à le remettre dans sa route , supposé qu'il s'égarât au retour. Il partit le vintième avec le P. Anastase & un Sauvage. Comme il approchoit du lieu , où les Assassins s'étoient arrêtés , il aperçut des Aigles , qui voltigeoient assez près de-là , ce qui lui fit juger qu'il y avoit en cet endroit quelque charogne , il tira un coup de fusil , & les Conjurés , qui ne l'avoient point encore

aperçu, le doutèrent que c'étoit lui, qui approchoit, & préparèrent leurs armes.

1687-90.

La Riviere étoit entr'eux & lui; Duhaut & Larchevêque la passerent, & ayant aperçu M. de la Sale, qui venoit au petit pas, ils s'arrêtèrent. Duhaut se cacha dans de grandes herbes, ayant son fusil chargé & bandé; Larchevêque s'avança un peu plus, & un moment après M. de la Sale l'ayant reconnu, lui demanda où étoit son Neveu Moranget? Il répondit qu'il étoit à la dérive, & dans le moment Duhaut tira son coup. M. de la Sale le reçut dans la tête, & tomba roide mort. C'est ainsi que Joutel rapporte le fait. Il l'avoit appris du P. Anastase même, qui étoit présent, & dont le témoignage ne peut être suspect.

Mort tragique de M. de la Sale.

Le P. Louis Hennepin, qui cite aussi son Confrere, mais qui est bien moins croyable que Joutel, prétend que M. de la Sale vécut encore une heure après qu'il eut été blessé, qu'il fit au P. Anastase une espece de confession générale, qu'il pardonna sa mort à ses Meurtriers, & qu'il entra avec beaucoup de pieté dans tous les autres sentimens, que lui suggera son Confesseur, qu'il reçut avec de grandes marques de religion l'absolution de ses péchés, & qu'avant que de se mettre en marche, il s'étoit approché des Sacremens.

Une Relation manuscrite, que j'ai eue entre les mains, qui se garde au dépôt de la Marine, & dont l'Auteur paroît fort prévenu contre M. de la Sale, au sujet duquel il s'exprime d'une façon fort désavantageuse, s'accorde avec Joutel sur la maniere, dont il fut tué; mais elle change beaucoup de circons-

1687-90.

tances dans le récit de cet assassinat. L'archevêque y est nommé D'YVETOT, peut-être portoit-il ces deux noms : elle ne fait pas mention de l'Allemand Hiens, mais d'un Soldat Anglois ; qu'elle appelle JEMME, & d'un nommé MUNIER. Elle ajoute que ce fut au Domestique du Sieur D'YVETOT, que M. de la Sale demanda, où étoit Moranget, & que celui-ci, selon l'ordre, qu'il en avoit de son Maître, répondit brusquement, le chapeau sur la tête, qu'il étoit à la dérive : que la Sale, choqué de cette maniere insolente de répondre, menaça le Domestique, qui lui repliqua avec encore plus d'audace : que la Sale s'avança pour le frapper : que le Domestique, ainsi qu'il en étoit convenu avec les Assassins, se mit à fuir du côté, où ils étoient cachés, & que quand M. de la Sale fut à portée, ils tirèrent tous ensemble ; mais qu'il n'y en eut qu'un, qui tira juste.

Quoiqu'il en soit, telle fut à peu près la fin tragique de Robert Cavalier, Sieur de la Sale, Homme d'une capacité, d'une étendue d'esprit, d'un courage & d'une fermeté d'ame, qui auroient pu le conduire à quelque chose de grand, si, avec tant de bonnes qualités, il avoit sçu se rendre Maître de son humeur sombre & atrabilaire, fléchir la sévérité, ou plutôt la dureté de son naturel, & reprimer la hauteur, avec laquelle il traitoit, non-seulement ceux, qui dépendoient entièrement de lui, mais ses Associés même, dont quelques-uns, comme on l'assûre en particulier de ses deux Assassins, avoient fait une bonne partie des avances pour son Entreprise, & y avoient par conséquent un très-grand intérêt.

On lui a encore reproché avec justice de n'avoir jamais pris conseil de Personne, & d'avoir plus d'une fois ruiné ses propres affaires par un entêtement, que rien ne pouvoit, ni vaincre, ni justifier. Quelques-uns ont assuré que cela lui arriva au sujet de l'embouchure du Micissipi, qu'on lui montra, & qu'il ne voulut pas même examiner, parce qu'il s'étoit mis dans la tête qu'elle ne pouvoit pas être à l'endroit, qu'on lui marquoit. Il ignoroit sans doute, ou ne faisoit pas réflexion, que les premiers Hommes du Monde ont souvent été en partie redevables de leurs plus grands succès à des Personnes, qui leur étoient fort inférieures en mérite, & que les plus sages sont ceux, qui croient pouvoir profiter des lumières de ceux, qui en ont moins qu'eux.

Il ne faut pourtant pas ajouter foi à tout ce qu'on a publié de ses prétendues violences, encore moins à d'autres accusations plus atroces, dont ses Ennemis ont cherché à le noircir. On a voulu diminuer l'horreur de l'attentat commis sur sa Personne, en disant qu'il avoit tué de sa main le jeune Duhaut, qu'il avoit fait le même traitement à plusieurs autres, & que le désir de venger tant de sang répandu sans sujet, & la crainte d'un sort pareil avoient fait prendre à des Gens qu'il brutalisoit en toute rencontre, & qu'il pouvoit à bout, la résolution de l'assassiner. On doit être d'autant plus en garde contre ces discours calomnieux, qu'il n'est que trop ordinaire d'exaggerer les défauts des Malheureux, de leur en imputer même, qu'ils n'avoient pas, surtout quand ils ont donné lieu

1687-90.

Son caractère.

Calomnies  
publiées contre  
lui.

1687-90.

à leur infortune , & qu'ils n'ont pas sçu se faire aimer. Ce qu'il y a de plus triste pour la mémoire de cet Homme célèbre , c'est qu'il a été plaint de peu de Personnes , & que le mauvais succès de ses Entreprises lui a donné un air d'Aventurier parmi ceux , qui ne jugent que sur les apparences. Par malheur c'est ordinairement le plus grand nombre , & en quelque sorte la voix du Public.

Ce qui se passe après sa mort.

Cependant le P. Anastase ayant vû tomber M. de la Sale à ses pieds , s'attendoit que les Meurtriers ne l'épargneroient pas , quand ce ne seroit que pour n'avoir pas un tel témoin de leur crime ; mais Dubaut s'étant approché de lui , le rassûra , lui dit que l'action , qu'il venoit de faire , étoit un coup de désespoir , & qu'il y avoit lontems , qu'il songeoit à se venger de Moranget , qui avoit voulu le perdre. Ses Complices l'interrompirent dans ce moment , dépouillerent le cadavre , lui ôtèrent jusqu'à sa chemise , & après l'avoir insulté de la maniere la plus indigne , le traînerent dans des brossailles , où ils le laisserent sans sépulture. C'est encore sans fondement que le P. Hennepin a écrit que le P. Anastase l'avoit enterré , & avoit dressé une Croix sur son tombeau ; Joutel n'en parle point , & il est à croire que ce Voyageur , qui est entré dans le plus grand détail de ce qui s'est passé sous ses yeux , n'auroit pas obmis cette circonstance ; lui-même , si la chose avoit été possible , n'eût pas manqué de se joindre au P. Anastase , pour rendre ses derniers devoirs à un Maître , qu'il a toujours estimé. Les Assassins , après avoir ainsi mis le comble à leur parricide , s'acheminèrent au Camp , où ils

avoient déjà envoyé leur chasse par des Sauvages, qui furent témoins, & parurent fort scandalisés de tout ce qu'ils venoient de voir.

1687-90.

Ce fut par le P. Anastase, que M. Cavalier apprit la mort de son Frere; il dit aussitôt aux Conjurés que, si leur dessein étoit de se défaire aussi de lui, il leur pardonnoit sa mort par avance, & que toute la grace, qu'il leur demandoit, étoit qu'ils lui accordassent un quart d'heure pour se disposer à mourir. Ils lui répondirent qu'il n'avoit rien à craindre, & que Personne ne se plaignoit de lui. Joutel n'étoit pas alors au Camp, Archevêque, dont il étoit Ami, alla le trouver pour l'avertir que sa mort étoit résoluë, pour peu qu'il témoignât de ressentiment de ce qui étoit arrivé, ou qu'il prétendit se prévaloir de l'autorité, que M. de la Sale lui avoit donnée; mais que s'il demeurait tranquille, il l'affûroit de la vie.

Les Assassins  
s'emparent de  
l'autorité.

Joutel, qui étoit d'un naturel fort doux, lui répondit qu'on seroit content de sa conduite, qu'il croyoit qu'on avoit dû l'être de de la maniere, dont il s'étoit comporté dans le Commandement, & qu'il seroit plus que content de n'y avoir aucune part. Ils retournerent ensuite au Camp, & dès que Duhaut eut aperçu Joutel, il lui cria qu'il falloit que chacun commandât à son tour. Il s'étoit déjà saisi lui-même de toute l'autorité; & le premier usage, qu'il en fit, fut de s'emparer de tout ce qui étoit dans le Magasin: il le partagea ensuite avec Archevêque, en disant que tout leur appartenoit. On prétend qu'il y avoit pour trente mille francs de marchandises, & vint mille francs, tant en especes, qu'en

1687-90.

vaisselle d'argent. Les Parricides avoient pour eux la force & la hardiesse, & ils s'étoient montrés capables des plus grands crimes; ainsi ils ne trouverent d'abord aucune résistance.

Joutel est en-  
voyé chez les  
Cenis.

Dès le lendemain vintunième de Mai (a) tous les François se mirent en marche avec quelques Sauvages pour aller dans le Village des Cenis, dont on n'étoit pas fort éloigné; mais le tems étoit si mauvais, & le chemin si difficile, qu'on fut bientôt contraint de s'arrêter. Le vint-neuf Joutel fut détaché avec le Chirurgien Liotot, Hiens & Tessier, pour voir si on pourroit tirer quelques provisions des Cenis. Ils aperçurent le premier jour trois Sauvages bien montés, dont l'un étoit vêtu à l'Espagnole, & qui venoient à leur rencontre. Ils le prirent d'abord pour un véritable Espagnol, d'autant plus qu'ils avoient oïti dire qu'il en devoit venir pour se joindre aux Cenis contre une autre Nation; & comme ils craignoient beaucoup de tomber entre les mains des Castillans, qui ne voyoient pas volontiers d'autres Européens dans leur voisinage; leur première pensée fut de se défaire de celui-ci, & de s'enfuir aussitôt.

Toutefois Joutel s'étant détaché le joignit, & lui parla en Espagnol & en Italien. Le Sauvage lui répondit dans la Langue des Cenis, qu'il n'entendoit pas ce qu'il lui disoit, & cette réponse le rassûra. Les deux autres Sau-

(a) Joutel en parlant de la mort de M. de la Sale, dit qu'elle arriva le vint, & dans un autre endroit il dit à la marge qu'il mourut le dix-neuf; ce

qui est conforme à la plupart des autres Relations. Mais il faut se souvenir que ce n'est pas lui, qui a fait imprimer son Livre.

Va  
ur  
nie  
de  
Fr  
do  
si  
pc  
ur  
qu  
rev  
enl  
bù  
par  
Me  
gnc  
ils c  
apr  
les  
Apr  
cois  
mie  
autr  
I  
dir  
ban  
à l'  
Anc  
vant  
dou  
pein  
bouc  
pèce  
des  
celle

vages étoient tout nus, & l'un d'eux avoit une jolie Cavale grise, qui portoit deux paniers faits de cannes, & fort propres, pleins de farine de maiz brûlé. Il en présenta aux François, & ajouta que son Maître les attendoit avec impatience. Joutel leur demanda s'ils avoient chez eux des Espagnols? & il répondit que non, mais qu'il y en avoit dans une Nation voisine.

Celui, qui étoit habillé en Espagnol, ajouta qu'il avoit été dans leur Pays, & qu'il en étoit revenu équipé, comme ils le voyoient. Il tira ensuite de sa poche un Imprimé en Castillan, où étoient contenues les Indulgences accordées par le S. Siège aux Missionnaires du nouveau Mexique; après quoi lui & ses deux Compagnons poursuivirent leur route vers le Camp: ils changerent néanmoins de pensée peu de tems après, & revinrent sur leurs pas. Les François les rappellerent, & leur présentèrent à manger. Après le repas, la nuit étant venue, les François ne voulurent pas aller plus loin, & le premier Sauvage demeura avec eux; les deux autres reprirent le chemin de leur Village.

Les François & leur nouvel Hôte s'y rendirent le lendemain, & allèrent droit à la Cabane du Chef; mais à peine avoient-ils paru à l'entrée du Village, qu'ils aperçurent les Anciens, qui venoient en cérémonie au-devant d'eux. Ils avoient sur l'épaule en bandouillere des peaux de Chevreuils passées, & peintes de diverses couleurs, & sur la tête un bouquet de plumes, qui leur faisoit une espèce de Couronne. Quelques-uns portoit des lames d'épées quarrées, comme le sont celles des Espagnols, & dont le manche étoit

1687-90

Réception,  
qu'on lui fait.

1687-90.

orné de plumes & de grelots : d'autres étoient armés d'arcs, de flèches, & de cassétètes. Quelques-uns avoient de grandes pièces de toile blanche, qui leur passoient d'une épaule sous l'autre; tous s'étoient barbouillés le visage de noir & de rouge.

François Dé-  
ferteurs par-  
mi les Cenis.

Ces Anciens étoient au nombre de douze, & ils passèrent au milieu de la Jeunesse & des Guerriers, rangés en haye, en bonne ordonnance. Dès qu'ils furent assez proches des François, le Conducteur de ceux-ci leur fit signe de s'arrêter, & aussitôt les Anciens levèrent tous la main droite au dessus de leur tête, en jettant de grands cris : ils coururent ensuite embrasser les François, & leur firent à leur manière toutes sortes de caresses, puis ils leur présentèrent des pipes & du tabac; enfin ils leur amenèrent un François Provençal, du nombre de ceux, qui avoient quitté M. de la Sale à son premier voyage. Il étoit nud comme les Sauvages, & ne sçavoit presque plus parler François. Il parut charmé de voir des Personnes de sa Nation & de sa connoissance.

Ceux-ci furent conduits avec le Cortège, dont j'ai parlé, dans la Cabanne du Chef, où ils furent très-bien reçus. De-là ils furent menés à une autre Cabanne beaucoup plus grande, éloignée d'un quart de lieu de la Première, & qui étoit destinée pour les réjouissances publiques. Ils en trouverent le sol couvert de nattes, sur lesquelles on les fit asséoir; les Anciens se rangerent autour d'eux: on commença par leur apporter de la sagamité & toutes sortes de légumes; durant le repas, & pendant que chacun fumoit sa pipe, on les

entretint de quelques projets de guerre.

1687-90.

Le Provençal demouroit dans un autre Village, où il mena les François, & où ils furent reçus à peu près comme dans le Premier. La nuit approchant, leur Conducteur les conduisit dans sa Cabanne, & ils y passerent la nuit. Le lendemain les Anciens du premier Village les vinrent reprendre, les ramenerent dans la Cabanne, où on les avoit régalez la veille, & là ils leur échangerent des vivres contre des marchandises; mais comme il ne se trouva pas assez de grains dans ce Village pour ce qu'il en falloit aux François, Joutel renvoya ses Compagnons au Camp avec le Provençal, & resta chez les Cenis pour achever ses provisions.

Un autre motif l'engageoit encore à demeurer quelque tems parmi ces Peuples, il apprit qu'il y avoit encore deux François Déserteurs de M. de la Sale chez une Nation voisine, & il esperoit d'en tirer plus de lumieres, qu'il n'avoit fait du Provençal, touchant le Micissipi & la route, qu'il falloit prendre, pour se rendre aux Illinois. Il fit donc chercher ces deux Hommes, & une nuit, qu'il étoit couché dans une Cabanne, & qu'il ne dormoit pas, il entendit quelqu'un, qui marchoit doucement à côté de son lit; il regarda, & à la lumiere du feu de la Cabanne il aperçut un Homme tout nud, ayant à la main deux flèches & un arc, lequel, sans lui dire un mot, s'assit à côté de lui.

Il le considéra quelque tems, lui fit quelques questions, & n'en reçut aucune réponse. Ce silence lui donna à penser, & lui fit prendre ses deux pistolets. Alors cet Homme se

1687-90.

leva, & s'alla mettre auprès du feu. Joutel le suivit, le regarda fixement, & aussitôt le prétendu Sauvage se jeta à son cou, lui parla François, & se fit connoître pour un des Déserteurs, qu'il cherchoit. Joutel lui demanda où étoit son Compagnon, & il répondit qu'il n'avoit osé venir. C'étoient deux Matelots; celui-ci étoit Breton, & se nommoit RUTER: l'autre, appelé GROULET, étoit de la Rochelle.

Ils avoient en peu de tems si bien pris les manieres Sauvages, qu'on ne les auroit jamais cru Européens; non - seulement ils étoient nus, mais ils avoient tout le corps peint & picqué. Ils étoient mariés, & avoient épousé plusieurs Femmes. Les Cenis les avoient menés à la guerre, & tant qu'ils avoient eu de la poudre, ils s'étoient faits admirer par l'effet de leurs fusils; mais dès qu'elle leur eut manqué, ils furent obligés d'apprendre à manier l'arc & la flèche. La vie libertine, qu'ils menaient, avoit pour eux de grands attraits, & il ne leur restoit presque plus aucune teinture de Religion.

Joutel apprit à Ruter la mort de M. de la Sale & de son Neveu Moranger, & il en parut touché. Il lui demanda s'il n'avoit point entendu parler du Micissipi, & il répondit que non, qu'il avoit seulement oui dire qu'à quarante lieuës au Nord-Est il y avoit une grande Riviere, dont les bords étoient fort peuplés, & où l'on avoit vû des Hommes faits & vêtus comme nous. Joutel ne douta point que ce ne fût le Fleuve, qu'il cherchoit, & comme il étoit résolu de se séparer, le plutôt qu'il pourroit, des Meurtriers de M. de la Sale,

ne songea plus qu'à s'assurer de la route, qu'il falloit tenir pour gagner ce grand Fleuve. Dès le lendemain Ruter s'en retourna chez lui. Joutel lui donna de quoi faire quelques petits présens à ses Femmes, & le pria d'engager son Camarade Grollet à le venir trouver.

1687-29.

Le sixième d'Avril ils arriverent tous deux dans sa Cabanne, équipés de la même manière, si ce n'est que Grollet n'avoit pas voulu faire couper les cheveux à la manière des Cenis. Cette manière est assez bizarre, elle consiste à les avoir fort courts, à la réserve d'un toupet, que ces Barbares se laissent croître sur le haut de la tête, & quelquefois sur les côtés, où ils les mettent en cadenette. Grollet ne s'étoit point fait non plus picquer au visage. Il confirma ce que son Compagnon avoit dit à Joutel au sujet d'une grande Rivière au Nord-Est, sur les bords de laquelle on avoit vû des Européens, & tous deux s'offrirent pour l'accompagner au Camp. Il fut charmé de cette résolution, & le huitième de ces deux François étant venus aux Cenis avec un cheval, pour porter les provisions, que Joutel avoit achetées, ils partirent tous ensemble, & arriverent le dix.

Pendant l'absence de Joutel les Meurtriers Les Meurtriers de M. de la Sale se séparent des autres. de M. de la Sale avoient fait bande à part, & avoient formé le dessein de retourner à Saint Louis, pour y construire une Barque, & passer aux Isles. Rien n'étoit plus chimérique que ce projet. Ils manquoient de la plupart des outils nécessaires pour cette construction, & nul d'entr'eux n'avoit jamais sçu en manier aucun. Mais c'étoit le premier effet du vertige,

1687-90.

dont Dieu punit souvent ceux, qui ont mis le comble à leur iniquité. Cependant comme il ne vouloit pas envelopper les Innocens dans les malheurs, que sa justice réservoir aux Coupables, il inspira aux Premiers le dessein de se séparer des Seconds, & en effet ceux-là ne pensèrent plus qu'à prendre leur route du côté, où ils jugeoient que devoient être les Illinois.

M. Cavelier, qui étoit à leur tête, ayant donc sçu que Duhaut & ses Complices se dispoisoient à envoyer acheter des Chevaux chez les Cenis, pour porter leur bagage à S. Louis, l'alla trouver, & lui dit que lui & plusieurs autres, qu'il lui nomma, étoient trop fatigués pour entreprendre le voyage, qu'il méditoit, que leur dessein étoit de s'arrêter, au moins pour quelque tems dans le premier Village des Cenis, & qu'il le prioit de leur faire présent de quelques haches, d'un peu de poudre & de plomb, & d'y ajouter de quoi acheter des vivres; que s'il vouloit même, il pouvoit marquer le prix, qu'il en exigeroit, & qu'il lui en feroit son billet.

Duhaut le remit au lendemain pour lui faire réponse, & après en avoir délibéré avec sa Troupe, il fit dire à M. Cavelier qu'il consentoit à lui donner la moitié des effets, qui restoient dans les Magasins. Il ajouta que, si lui & les Siens ne pouvoient pas réussir à construire une Barque, ils reviendroient le trouver, & qu'il leur feroit plaisir de leur amasser des vivres à tout hazard. Peu de jours après il changea de résolution par rapport au voyage de S. Louis, & proposa à ses Compagnons de se rejoindre à M. Cavelier, pour aller

chercher les Illinois. Hiens & quelques autres ne furent point de cet avis, & demanderent leur part des effets.

1687-90.

Duhaut en fit difficulté, ils se querellerent; enfin Hiens déchargea son pistolet dans la tête de Duhaut, qui alla tomber mort à quatre pas de l'endroit, où il étoit. En même tems Ruter, ce Matelot Breton, que Joutel avoit ramené des Cenis, & qui s'étoit attaché à Hiens, tira un coup de fusil sur le Chirurgien Liotot; ce Misérable, quoiqu'il eût trois balles dans le corps, vécut encore quelques heures, & fut assez heureux pour se confesser: après quoi celui, qui l'avoit blessé, l'acheva d'un coup de pistolet. Ainsi les deux Meurtriers, l'un de M. de la Sale, & l'autre de son Neveu, furent les premières Victimes de l'esprit de fureur, qu'ils avoient inspiré dans cette malheureuse Colonie.

Mort funeste de Duhaut &amp; de Liotot.

Joutel, qui avoit été témoin de ce massacre, se saisit aussitôt de son fusil pour se défendre, au cas qu'on en voulût pareillement à sa vie; mais Hiens lui cria de ne rien craindre, & qu'il n'avoit eu dessein que de venger la mort de son Patron. Il ajouta qu'encore qu'il eût été du complot de Duhaut, il n'avoit point consenti à son parricide, & que, s'il avoit été présent, il l'eût empêché. Les Sauvages ne sçavoient que penser de ces meurtres, & en étoient fort scandalisés. Ils avoient raison, & ils pouvoient plus justement traiter ces François de Barbares, que nous n'avions de droit de les regarder comme tels.

Cependant comme on avoit besoin d'eux, Joutel leur fit entendre que ces deux Hommes avoient mérité le traitement, qu'on venoit

1687-90.

de leur faire , pour avoir trempé leurs mains dans le sang de leurs Chefs , & pour s'être saisis par violence de ce qui ne leur appartenoit pas , & ils parurent satisfaits de ces raisons. L'archevêque n'étoit point à l'habitation , pendant que tout ceci se passoit : il étoit parti ce jour-là même de bon matin , pour aller à la chasse , & Hiens se promettoit bien de le traiter à son retour , comme il venoit de faire Duhaut ; mais M. Cavalier & le P. Anastase vinrent à bout de l'en dissuader , & Joutel alla au devant de L'archevêque , pour l'avertir du péril , qu'il avoit couru. Il le conduisit ensuite à Hiens , & ces deux Hommes se donnerent mutuellement parole , qu'ils n'entreprendroient rien l'un contre l'autre.

Après cette reconciliation on voulut délibérer de nouveau sur le parti , qu'on devoit prendre ; mais Hiens déclara qu'il avoit promis aux Cenis d'aller en guerre avec eux , qu'il vouloit accomplir sa promesse , & que si on vouloit l'attendre chez ces Sauvages , on verroit ensuite ce qu'il convenoit de faire. C'étoit pour M. Cavalier & pour ceux de la Bande une nécessité , que d'en passer par tout ce que ces Furieux proposoient , parceque les effets n'étoient point encore partagés. Ils se rendirent donc avec eux dans le Village des Cenis , & Hiens en partit au commencement de Mars pour la guerre , avec les Sauvages & six François , tous à cheval.

Le dix-huit ceux , qui étoient restés dans le Village , furent bien surpris de voir entrer de grand matin dans leurs Cabannes des Femmes tout barbouillées de terre , & qui se mirent à danser en rond. Cela dura trois heures ,

a près

Quelques  
François vont  
en guerre avec  
les Cenis.

Victoire de  
des Sauvages.

après quoi le Maître de la Cabanne donna à chacune de ses Danseuses un bout de tabac du Pays ; ce tabac est semblable au nôtre , excepté qu'il a les feuilles plus petites. On apprit alors aux François que les Cenis avoient remporté une victoire complète , & celui , qui en avoit apporté la nouvelle , assura qu'il avoit pour sa part couché par terre au moins quarante des Ennemis.

1687-90.

Les Femmes commencerent aussitôt à préparer des rafraîchissemens pour aller au devant des Victorieux , qui arriverent le soir du même jour dans le Village. Leurs Ennemis , nommés *Cannohatinnos* , les avoient attendus de pied ferme ; mais le bruit & l'effet des armes à feu des François les épouvanterent de telle sorte , qu'ils prirent la fuite après la première décharge. On les poursuivit , & on en tua encore quarante-huit , tant Hommes que Femmes. Les Cenis n'épargnerent des Prisonniers , que deux petits Garçons , qu'ils emmenèrent dans leur Village , avec les chevelures des Morts. Tous les autres furent massacrés d'abord , excepté deux Femmes , dont le sort fut encore plus triste.

On renvoya l'une chez elle , mais ce ne fut qu'après qu'on lui eut arraché la peau de la tête : on lui mit aussi entre les mains ce qu'il faut de poudre & de plomb pour charger un fusil , en lui disant de porter ce présent à sa Nation , & de l'avertir qu'on retourneroit bientôt la visiter avec de pareilles armes. Pour sa Compagne , elle fut livrée aux Personnes de son sexe , qui s'étant armées de gros bâtons pointus , la menerent dans un lieu écarté , où il n'y avoit que des Femmes. Là chacune

1687-90.

de ces Furies commença par lui donner son coup, les unes de la pointe de leurs bâtons, & les autres en déchargeant les leurs sur elle à tour de bras. Elles lui arracherent ensuite les cheveux, elles lui couperent les doigts; en un mot elles lui firent souffrir tout ce qu'elles purent imaginer de plus sensible, pour venger sur elle la mort de leurs Amis & de leurs Parens, qui avoient été tués en diverses rencontres. Enfin, après qu'elles se furent lassées de la tourmenter, elles la percerent de plusieurs coups, & l'assommerent. Son corps fut ensuite coupé par morceaux, qu'on fit manger aux Esclaves.

Leurs ré-  
jouissances.

Le jour suivant fut destiné aux jouissances. Après qu'on eut bien netoyé la Cabanne du Chef, on y étendit des nattes, sur lesquelles on fit asseoir les Anciens & les François. Quand chacun eut pris sa place, un Orateur se leva, & fit un assez long discours, qui roula apparemment sur les louanges des Guerriers, & sur le grand service, que les nouveaux Alliés venoient de rendre à la Nation. Ensuite on vit paroître une Femme, qui tenoit à la main un grand roseau: les Guerriers la suivoient, chacun selon son rang, un arc & deux flèches à la main, précédés de leurs Femmes, qui portoient les chevelures, que leurs Maris avoient rapportées. Les deux jeunes Prisonniers, auxquels on avoit donné la vie, fermoient la marche, & comme l'un d'eux avoit été blessé, on l'avoit fait monter à Cheval.

A mesure que les Guerriers passoient devant l'Orateur, ils prenoient les chevelures des mains de leurs Femmes, & les lui présentoient.

Il les recevoit des deux mains, les tournoit vers les quatre parties du Monde, & les posoit à Terre. La Procession étant finie, on servit de grands plats de sagamité, & avant que Personne y touchât, l'Orateur en prit dans une grande gamele, & la présenta comme en offrande aux chevelures, puis il alluma une pipe de tabac, & en souffla la fumée sur ces mêmes chevelures. Cela fait, le festin commença. Outre la sagamité, on y servit des langues des Ennemis, qui avoient été tués; on apporta aux deux jeunes Prisonniers de la chair de la Femme, dont nous avons rapporté le supplice, & on les força d'en manger. Le tout se termina par des chants & des danses, & l'on alla recommencer les mêmes cérémonies dans d'autres Cabannes.

Après cette Expédition, rien ne retenant plus les François chez les Cenis, ils s'assemblerent pour prendre enfin leur dernière résolution. Hiens commença d'abord par déclarer qu'il n'approuvoit pas le projet d'aller chercher les Illinois, qu'il y prévoyoit des difficultés insurmontables, & d'ailleurs qu'il ne vouloit pas retourner en France pour y porter sa tête sur un échafaut. Il n'y avoit point de réplique à cette dernière raison; mais comme c'étoit la seule, qui eût véritablement déterminé Hiens à prendre le parti désespéré, qu'il suivit, ceux, qui ne se sentoient pas coupables, persistèrent dans le dessein de passer aux Illinois, & dès le jour même commencèrent à se disposer sérieusement à leur départ.

Les Sauvages avoient fort exagéré à Joutel les dangers, auxquels il s'exposoit, en traversant une si grande étendue de Pays, où il ne

1687-90.

pouvoit éviter de rencontrer plusieurs Nations inconnues, ni se flatter d'en être bien reçu; & ils n'omirent rien pour l'engager, & ceux, qui s'étoient joints avec lui, à demeurer chez eux; mais ils ne les persuaderent point. Il les pria de lui donner des Guides, qu'il promit de bien recompenser, & ils les lui accorderent de bonne grace. Hiens de son côté lui donna tout ce qu'il lui demanda; mais Joutel sçavoit qu'il ne falloit pas lui demander beaucoup. Ce scelerat demeura Maître de presque tous les effets de M. de la Sale, & il s'étoit déjà revêtu de son habit d'écarlate galonné d'or; mais avant que de rien donner, il exigea de M. Cavelier une attestation écrite en Latin, & signée de sa main, qui le déchargeoit de tout soupçon d'avoir trempé dans le meurtre de son Frere: & c'est peut-être uniquement sur la foi de cet écrit, que quelques-uns ont publié qu'il n'avoit eu effectivement aucune part à cet attentat.

Les uns vont  
aux Illinois.

Ceux, qui se mirent en marche pour aller aux Illinois, étoient au nombre de sept, à sçavoir, MM. Cavelier, Oncle & Neveu, le P. Anastase, les Sieurs Joutel & de Marle, un jeune Parisien, nommé BARTHELEMY, & le Pilote Tessier. L'archevêque, Mûnier & Ruter leur avoient donné parole de les accompagner; mais l'esprit de libertinage les retint chez les Cenis, & il y a bien de l'apparence que la même crainte, qui avoit saisi Hiens, fit aussi impression sur L'archevêque, plus coupable encore que lui. Nous verrons dans la suite ce que tous ces Gens-là devinrent, après que nous aurons suivi les Premiers jusqu'en France.

Je ne m'arrêterai point à décrire les particularités de leur voyage. Joutel en a fait un Journal fort circonstancié, qui n'a rien de bien intéressant pour cette Histoire. Le seul accident fâcheux, qui leur soit survenu dans une si longue & si pénible marche, fut la perte qu'ils firent du Sieur de Marle, lequel, selon Joutel, étoit un très-honnête Homme, & qui se noya le vintquatrième de Juin, en se baignant dans une Riviere. Le vintième de Juillet ils arriverent aux Akanfas, où ils rencontrerent deux François; l'un se nommoit DE LAUNAY, & l'autre étoit un Charpentier appelé COUTURE.

1687-90.

Ils arrivent  
chez les Akan-  
fas.

Ce fut une grande joye pour les Voyageurs de se trouver si proche du Micissipi, & en Pays de connoissance. Les deux François avoient été envoyés aux Akanfas par le Cavalier de Tonti au retour d'un voyage, qu'il avoit fait lui-même jusqu'à l'embouchure du Fleuve, où M. de la Sale lui avoit donné rendez-vous. Ils y avoient commencé une Habitation, & paroissoient résolus à s'y établir, n'esperant plus de recevoir aucune nouvelle de M. de la Sale. M. Cavalier leur apprit sa mort tragique; mais il fut arrêté entr'eux qu'on n'en diroit rien aux Sauvages, que le seul nom du Défunt avoit tenu en respect, & de qui on vouloit avoir des vivres, des Canots & des Guides.

M. Cavalier pria ensuite Couture d'aller trouver quelques-uns de leurs Chefs, de leur faire entendre que M. de la Sale avoit fait un très-bel Etablissement dans le Golphe Mexique; que ceux, qui venoient de lui apprendre cette heureuse nouvelle, étoient dans la

1687-90.

dessein de faire un voyage en Canada , pour y chercher des marchandises ; qu'ils retourneroient bientôt avec un bon nombre de François pour s'établir dans leur Pays , afin de les défendre contre leurs Ennemis , & de leur procurer tous les avantages d'un commerce réglé ; qu'ils se flatoient de trouver auprès d'eux , pour se rendre aux Illinois , les mêmes secours , qu'ils avoient reçus de toutes les Nations , qu'ils avoient rencontrées sur leur passage.

Les Akanfas s'assemblerent pour délibérer sur ces propositions , & cependant ils regalerent de leur mieux leurs nouveaux Hôtes , & leur chanterent le Calumet. Ils eurent néanmoins quelque peine à leur accorder des Guides pour un si long voyage ; mais à force de promesses & de présens on les y engagea. Le jeune Parisien , qui ne pouvoit plus marcher , resta aux Akanfas , & Couture accompagna les autres pendant quelque tems. Ils partirent le vintsept , descendirent la Riviere des Akanfas , & le même jour ils gagnèrent un Village , appelé *Toriman* , où ils virent pour la première fois le Micissipi. Ils le traverserent le vintneuf , & le même jour ils gagnèrent le Village des *Kappas* ( a ) , où Couture prit congé d'eux.

Ils arrivent au Fort de S. Louis des Illinois , & font accroire aux

Le troisième de Septembre ils entrèrent dans la Riviere des Illinois , & le quatorzième ils arriverent au Fort de S. Louis , où le Sieur de BELLEFONTAINE commandoit en l'ab-

( a ) Joutel dit dans son Journal que ce Village est le dernier des Akanfas ; mais il paroît par l'Histoire de la conquête de la Floride de Garcilasso de la Vega , que les Kappas ,

au tems de Ferdinand de Soto , étoient une Nation séparée & fort nombreuse. Il n'en reste plus aujourd'hui , au moins dans la Louysiane.

sence du Chevalier de Tonti, lequel étoit allé joindre le Marquis de Dénonville pour la guerre des Tsonnonthouans. Chacun leur demanda avec empressement des nouvelles de M. de la Sale, & ils répondirent qu'il les avoit quittés à quarante lieues des Cenis. Ils ne jugerent pas à propos de s'expliquer davantage, parce qu'ils vouloient passer au plutôt en Canada, qu'ils avoient besoin de secours pour faire ce voyage, devenu difficile & périlleux depuis que la guerre étoit déclarée aux Iroquois, & qu'ils craignoient qu'on ne leur refusât ce secours, si l'on eût été informé de la mort de M. de la Sale.

1687-90.

François,  
qu'ils y ren-  
contrent, que  
M. de la Sale  
étoit plein de  
vie.

Par bonheur pour eux le Sieur de BOIS-  
RONDET, son Commis, se dispoisoit à faire  
le même voyage, & la rencontre fit égale-  
ment plaisir aux uns & aux autres. Ils s'embar-  
querent le dix-huit; mais ils n'allèrent pas fort  
loin; les mauvais tems les contraignirent de re-  
tourner au Fort, d'où ils étoient partis. Ce con-  
tretems les déconcerta d'autant plus, qu'il leur  
ôta toute esperance de repasser en France cette  
année-là, & d'envoyer du secours à ceux de  
leurs Gens, qui étoient restés à l'Habitation  
de S. Louis, auprès de la Baye S. Bernard;  
mais il fallut prendre patience.

Ils sont obli-  
gés d'hyver-  
ner dans ce  
Fort.

Le vint-sept d'Octobre M. de Tonti arriva  
au Fort de S. Louis; M. Cavelier crut néces-  
saire de ne pas plus s'ouvrir à lui, qu'aux au-  
tres, sur la mort de M. de la Sale, & comme il  
avoit eu la précaution de tirer de son Frere  
avant sa mort, un billet de créance, pour  
prendre aux Illinois une somme d'argent, ou  
la valeur en Pelleteries; Tonti ne fit aucune  
difficulté de lui remettre des marchandises

1687-90.

pour quatre mille francs. Nos Voyageurs partirent enfin des Illinois le vingt-unième de Mars de l'année 1688. avec Boifrondet & le P. Allouez, qui n'ayant pas trouvé jour à établir une Mission fixe parmi ces Sauvages, s'en retournoit à la Riviere de S. Joseph, où il mourut peu de tems après chez les Miamis.

Ils passent en France.

Le dixième de May ils arriverent à Michilimakinac, où ils séjournerent assez peu, & le quatorzième de Juillet M. Cavelier se rendit à Montreal, où sa Troupe, qu'il avoit laissée à la Chine, le joignit le dix-sept. Ils y rencontrerent MM. de Dénonville & de Champigny, ausquels ils firent entendre qu'ils étoient obligés de passer au plûtôt en France, pour envoyer du secours à M. de la Sale, & ces Messieurs les en crurent sur leur parole. Peu de jours après Teissier, qui étoit Calviniste, fit abjuration dans l'Eglise Paroissiale de Montreal, tous ensuite s'embarquerent pour Quebec: ils n'y attendirent pas longtems un Vaisseau; ils débarquerent à la Rochelle le cinquième d'Octobre, & le septième MM. Cavelier & Joutel partirent pour Rouen, où j'ai vû & entretenu longtems ce dernier en 1723.

Ce qui devint l'Habitation de S. Louis.

Il y a bien de l'apparence que si ces Messieurs n'avoient pas été obligés d'hiverner aux Illinois, & qu'ils se fussent rendus une année plûtôt en France, on y auroit pu prendre des mesures pour secourir, ou pour retirer la petite Colonie, que M. de la Sale avoit laissée à S. Louis parmi les Clamcoëts; mais quand ils furent arrivés à Paris, on se douta bien qu'il étoit trop tard pour y songer; & quand on y auroit pensé plûtôt, c'eût été

fort inutilement. Les Clamcoëts ne tarderent pas à être instruits de la mort du Chef des François & de la dispersion de sa Troupe, & dans le tems, que les Habitans de S. Louis y pensoient le moins, ils tomberent sur eux, & les massacrerent, à la réserve de trois Fils de Talon, de leur Sœur, & d'un Parisien de bonne Famille, nommé Eustache de BREMAN, qu'ils emmenerent dans leur Village.

Un Italien, qui étoit venu du Canada par Terre, pour joindre M. de la Sale, & qui sans doute lui auroit été fort utile, en l'instruisant de la route, qu'il devoit tenir pour gagner le Micissipi, s'il avoit pu se rendre assez tôt auprès de lui, sauva aussi sa vie par un stratagème assez singulier. Des Sauvages se mettant en devoir de le tuer, il leur dit qu'ils avoient grand tort de vouloir faire périr un Homme, qui les portoit tous dans son cœur. Ce discours étonna les Barbares, & l'Italien les assura que, s'ils vouloient lui donner jusqu'au lendemain, il leur feroit voir la verité de ce qu'il avançoit, ajoutant que, s'il les avoit trompés, ils feroient de lui tout ce qu'ils voudroient. Il obtint sans peine le délai, qu'il demandoit, & ayant ajusté un petit miroir sur sa poitrine, il alla trouver les Sauvages, qui furent très-surpris de se voir, comme ils le croyoient, dans le cœur de cet Homme, & lui accorderent la vie.

D'autre part les Espagnols du Nouveau Mexique, que l'Entreprise de M. de la Sale avoit beaucoup allarmés, étoient fort résolus de ne rien épargner pour la traverser. Ils envoyerent d'abord cinq cent Hommes, qui en arrivant chez les Cenís, y trouverent Larchevêque &

1687-90.

Diverses  
aventures de  
quelques  
François.

1687-90.

58 HISTOIRE GENERALE

le Matelot Rochelois Grollet, qu'ils firent Prisonniers. On ne sçait pas si ces deux Hommes leur apprirent la mort de M. de la Sale ; ce qui est certain, c'est que quelque tems après une autre Troupe de deux cent Espagnols arriva au même endroit, & rencontra en son chemin Munier & Pierre Talon, Frere de ceux, dont je viens de parler, & les menerent au Village des Cenis, où ils les traiterent assez bien. Il y avoit parmi eux des Religieux de S. François, qu'ils vouloient établir parmi ces Sauvages ; ils comprirent que les deux François, qui entendoient parfaitement la Langue du Pays, pourroient être d'une grande utilité à ces nouveaux Missionnaires, & ils crurent devoir les engager par douceur à rester avec ces Peres.

Ces bonnes manieres engagerent Talon à leur dire que ses trois Freres & sa Sœur étoient Esclaves parmi les Clamcoëts, & sur le champ ils firent un Détachement pour les aller chercher ; mais ce Détachement ne put emmener que deux Talons, leur Sœur & l'Italien, que les Clamcoëts, qui les avoient pris en amitié, eurent bien de la peine à relâcher. L'année suivante deux-cent cinquante Espagnols retournerent au même Village, & en tirerent Jean-Baptiste Talon & Eustache de Breman, & les conduisirent d'abord à *Saint Louis du Potosi*, Ville du nouveau Mexique, & de-là à *Mexico* avec les autres Talons & leur Sœur, & le Vice - Roy les prit tous à son Service.

L'archevêque & Grollet avoient d'abord été envoyés en Espagne, d'où on les fit repartir quelque tems après pour Mexico. On les y

mit en prison, en attendant une occasion de les envoyer au Nouveau Mexique, apparemment pour y travailler aux Mines. L'Italien fut transporté à la Vera-Cruz, où il fut enfermé dans une Prison, & il est fort vraisemblable qu'il n'en sortit aussi, que pour être envoyé aux Mines. On ne dit point ce que devint Eustache de Breman. Peut-être fut-il joint aux Talons, à cause de sa jeunesse; car on a cru que la raison pourquoi ceux-ci furent mieux traités que les autres, c'est qu'ils étoient dans un âge, où ils ne pouvoient avoir pris aucune connoissance du Pays, au lieu que ceux-là étoient des Hommes faits, qui auroient pû s'échaper, & donner en France des lumieres, sur ce qu'ils auroient pu remarquer dans leurs differens voyages.

Au bout de huit ans les trois Aînés Talons étant en âge de porter les armes, furent enrolés sur l'Armadille, & embarqués sur le *Christo*, qui en étoit le Vice-Amiral. Ce Vaisseau fut pris en 1696. par le Chevalier DES AUGIERS, & les trois Freres ayant ainsi recouvré leur liberté, revinrent en France, & c'est par eux, qu'on a appris toutes les circonstances, que je viens de rapporter. On a sçu depuis que le Vice-Roy du Mexique, qui avoit retenu chez lui leur plus jeune Frere & leur Sœur, ayant été relevé, il avoit mené avec lui l'un & l'autre en Espagne.

Telle fut la malheureuse issuë d'une Entreprise, que bien des choses ont contribué à faire échouer. Elle auroit apparemment eu au moins une partie du succès, qu'on en espéroit, si on n'avoit eu en vûë qu'un Etablissement à l'embouchure du Micissipi, comme

1687-90

Ce qui fit échouer l'Entreprise de M. de la Sale.

1687-90.

bien des Gens se l'étoient persuadés ; car il est certain que M. de la Sale se voyant dégradé dans la Baye S. Bernard , & ayant bientôt reconnu qu'il étoit à l'Ouest du Fleuve , qu'il cherchoit , s'il n'avoit eu dessein que de le trouver , auroit pû , dès le premier voyage , qu'il fit aux Cenis , obtenir de ces Sauvages des Guides , puisqu'ils en donnerent dans la suite à Joutel ; mais il avoit envie de s'approcher des Espagnols , pour prendre connoissance des Mines de Sainte Barbe , & pour vouloir trop faire , non-seulement il ne fit rien du tout , mais il se perdit ; & ne fut plaint de Personne.

Réflexions  
sur la conduite  
de M. de la  
Sale.

Rien n'étoit encore plus aisé , quand on eut reconnu ce qui l'avoit fait échouer dans son Entreprise , que de profiter de ses fautes pour exécuter ce qu'il y avoit de solide dans son projet , c'est-à-dire , de s'assurer du cours entier du Micissipi ; car il nous étoit d'une grande importance d'avoir un Etablissement dans cette partie de la Floride , quand ce n'eût été que pour nous procurer une Croisiere dans le Golphe Mexique , & pour fortifier les frontières de la Nouvelle France du côté des Colonies Angloises. Il étoit même autant de l'intérêt des Espagnols , que du nôtre , de mettre cette Barriere hors d'insulte , parce qu'ils pouvoient bien prévoir que les Anglois , Maîtres d'une partie de l'ancienne Floride Française , à laquelle ils avoient donné le nom de *Caroline* , n'en demeureroient point là ; mais que de proche en proche ils pousseroient leurs Etablissemens jusqu'à S. Augustin , comme il est arrivé ( \* ) ; que de-là jusqu'au Micissipi rien ne

( \* ) Par l'Etablissement de la Nouvelle Georgie.

pouvoit les arrêter lontems ; qu'il leur seroit aisé alors de traverser ce grand Fleuve, & de les inquiéter beaucoup dans l'Ancien & dans le Nouveau Mexique. Au lieu, que s'ils trouvoient les François sur le bord du Micissipi, la jalousie de ces deux Nations, naturellement incompatibles, seroit leur sûreté.

1687-90.

Mais on avoit encore en France l'esprit tellement préoccupé des Mines de Sainte Barbe, qu'on s'obstina lontems à vouloir réaliser la chimere de M. de la Sale. On se flatta même bientôt après sa mort d'y réussir par une intrigue concertée avec le Comte de PIÑALOSSA. Cette ressource manquée, par ce qu'apparemment ce Comte portoit ses prétentions trop haut, & que de part & d'autre on ne trouva point ses sûretés, il parut que le charme étoit levé. Outre que Philippe V. étant monté sur le Trône d'Espagne, la Cour de France n'auroit pas souffert qu'on inquiétât les Espagnols en Amérique ; mais après la mort de Louis XIV. le plan, qui fut proposé au Conseil de Regence d'établir une forte Colonie dans la Louysiane, donna lieu à quelques Aventuriers de profiter des brouilleries, qui survinrent entre les Cours de France & d'Espagne, pour reprendre le projet du Sieur de la Sale. Sur la foi de quelques Relations apocryphes, on se flatta de faire bientôt couler dans le Royaume des trésors, qui n'existerent jamais, que dans l'imagination échauffée de certaines Gens ; & ce nouvel enchantement produisit des effets encore plus funestes, que ceux, que nous venons de voir. Nous aurons occasion d'en parler dans la suite de cette Histoire, dont il est tems de reprendre le fil.



# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



*LIVRE QUATORZIEME.*

1690.



NOUS avons vû à la fin du XII. Livre combien, dans la situation, où le Comte de Frontenac trouva les affaires de la Nouvelle France, lorsqu'il en vint reprendre le Gouvernement Général, il importoit de donner aux Anglois de l'occupation chez eux, & de rétablir la réputation des armes Françoises dans l'esprit des Sauvages. C'étoit l'unique moyen de rabattre l'insolence des Iroquois & de les rendre plus traitables, en leur faisant comprendre qu'ils ne devoient plus tant compter sur le secours du Gouverneur de la Nouvelle York. Par-là nos Alliés,

nous voyant changer une défensive, que nous soutenions mal, en une vigoureuse attaque, ne pouvoient manquer de reprendre leurs premiers sentimens d'estime pour notre Nation, ou du moins d'appréhender que leur nouvelle alliance avec nos Ennemis ne leur attirât de notre part les mêmes malheurs, qu'ils avoient voulu éviter en se détachant de nos intérêts, & de s'unir plus étroitement que jamais avec nous.

Le Comte de Frontenac ayant dressé son plan sur ce principe, commença par faire avertir M. de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, qu'il pouvoit assurer les Hurons & les Outaouais que dans peu ils verroient bien du changement dans les affaires. Il préparoit en même tems un grand Convoi pour renforcer ce même Poste, & il prenoit ses mesures pour lever trois Partis de guerre, qui devoient entrer par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Le Premier se formoit à Montreal, & devoit être composé de cent dix Hommes, François & Sauvages, commandés par MM. d'Aillebout de Mantet & le Moyne de Sainte Helene, tous deux Lieutenans, sous lesquels MM. de Repentigny, d'Iberville, de BONREPOS, de LA BROUSSE & de MONTIGNI voulurent bien servir en qualité de Volontaires.

Ce Parti fut bientôt prêt, & se mit en Campagne, avant que d'avoir délibéré de quel côté il tourneroit ses armes. Il étoit destiné en général pour la Nouvelle York, mais le Comte de Frontenac avoit laissé aux deux Commandans le choix du Poste, qu'ils devoient

Projet & préparatifs de M. de Frontenac.

1690.

attaquer, & eux-ci ne jugerent pas à propos de se déclarer, avant qu'on fût près d'entrer dans le Pays Ennemi. Ce ne fut donc qu'après cinq ou six jours de marche, qu'ils tinrent conseil sur ce qu'ils devoient faire; les François furent d'avis d'aller droit à Orange; mais les Sauvages rejeterent bien loin cette proposition, & l'un d'eux leur demanda depuis quand ils étoient si hardis.

On lui répondit que, si par le passé on avoit montré quelque foiblesse, on vouloit la réparer, en prenant Orange, ou mourir à la peine; mais qu'il avoit tort, s'il attribuoit à lâcheté la conduite, que les François avoient tenuë depuis quelques années; que le seul desir de la paix les avoit engagés à demeurer dans cette inaction, dont nos Alliés n'avoient pris occasion de nous insulter, que faute d'en avoir pénétré les motifs; & que, s'ils avoient reçu quelques échecs, c'est qu'ils avoient trop compté sur la bonne foy des Anglois & des Iroquois; mais qu'ils feroient bientôt voir que le courage ne leur avoit jamais manqué.

Expédition  
de Corlar.

Les Sauvages, qui connoissoient toute la difficulté de l'Entreprise d'Orange, persisterent à s'y opposer, & l'on sortit du Conseil, sans rien conclurre. On continua de marcher jusqu'à ce qu'on fût arrivé en un endroit, où aboutissoient deux chemins, dont l'un conduisoit à Orange, & l'autre à Corlar: alors Mantet, qui désespéroit de faire changer de sentiment à ses Alliés, leur proposa l'attaque de Corlar, & ils l'agrèerent. On prit aussitôt le chemin de ce Bourg, & pendant neuf jours l'Armée eut beaucoup à souffrir. Tout le Monde étoit à pied, on avoit quelquefois de l'eau

DE LA N. FRANCE. LIV. XIV. 65  
jusqu'aux genoux, souvent même il faloit rompre la glace pour trouver où mettre le pied: d'ailleurs le froid étoit intolérable. 1670.

Nos Braves arriverent un soir sur les quatre heures à deux lieuës de Corlar, & le grand Agnier, Chef des Iroquois du Sault S. Louis, (\*) voulut les haranguer. Il le fit avec beaucoup d'éloquence, & parla avec une autorité, que lui donnoient, non-seulement sur les Sauvages, mais sur les François mêmes, de grands services rendus à la Colonie, des actions d'une conduite admirable, & d'une valeur héroïque, une vertu éminente, & un zèle toujours actif pour la Religion. Il exhorta tout le Monde à oublier les fatigues passées, dans l'esperance de venger les maux, qu'on avoit soufferts depuis quelques années, sur les perfides Anglois, qui en étoient les principaux Auteurs. Il ajouta qu'on ne pouvoit pas douter de l'assistance du Ciel contre les Ennemis de Dieu, & dans une cause si juste.

A peine s'étoit-on remis en marche, qu'on rencontra quatre Femmes Sauvages, qui donnerent toutes les lumieres, dont on avoit besoin pour faire en sûreté les approches de la Place. Un Canadien, nommé GIGUIERE, fut détaché aussitôt avec neuf Sauvages pour aller à la découverte, & il s'acquitta parfaitement bien de sa Commission. Il reconnut Corlar tout à son aise, sans être aperçu, & alla rejoindre l'Armée, qui n'en étoit qu'à une lieuë. On

(\*) Les Iroquois de ce Village étoient restés à la Prairie de la Magdeleine jusqu'au massacre de la Chine. Après cet échec il se retirèrent à Montreal,

où ils demeurèrent quelque tems. Enfin un peu avant le départ de ce Parti ils s'établirent vis-à-vis le Sault S. Louis.

1690.

avoit d'abord projeté de remettre l'attaque au lendemain ; mais l'excès du froid fit changer de dessein. Il fut résolu de marcher à l'heure même , & d'attaquer en arrivant.

Corlar avoit alors presque la figure d'un carré long , & l'on y entroit par deux portes ; l'une conduisoit à Orange , qui n'en est éloigné que de six lieues ; l'autre donnoit sur le grand chemin , où étoient nos Gens. L'ordre des attaques fut réglé en cette maniere. Mantet & Sainte Helene se chargerent de celle de la seconde porte ; les Femmes Sauvages , dont je viens de parler , avoient assuré qu'elle ne se fermoit jamais , & on la trouva effectivement ouverte. D'Iberville & Repentigny prirent sur la gauche , pour s'aller rendre Maîtres de la premiere ; mais ils ne la purent trouver , & revinrent joindre Mantet , de sorte qu'il n'y eut qu'une attaque.

Cette Place  
est surprise &  
forcée.

Non-seulement la porte , où elle devoit se faire , étoit ouverte , elle n'étoit pas même gardée , & comme il étoit nuit , tout le Parti y entra , sans qu'aucun des Habitans s'en aperçût. Les deux Commandans se séparèrent d'abord , afin d'en reconnoître tous les Quartiers en même tems , & comme ils avoient ordonné un grand silence , ils se retrouvèrent à l'autre extrémité du Bourg , sans qu'il y parût aucun mouvement. Alors on fit le cri à la maniere des Sauvages , & dans l'instant chacun donna de son côté. Mantet s'attacha à une espèce de Fort , dont il trouva la Garnison sous les armes. La résistance y fut très-vive ; mais enfin la porte fut enfoncée , tous les Anglois passés au fil de l'épée , & le Fort réduit en cendres. Dans le Bourg peu de mai-

se  
ti  
s'  
le  
c.  
F.  
&  
m  
m  
d.  
a.  
d.  
a.  
de  
fu  
fu  
la  
&  
D  
v  
l'e  
m-  
qu  
ul-  
Ag  
fer  
ma  
ro  
pa  
put  
&  
ave  
qu

sons furent défendus : il n'y eut que Montigni, qui fut arrêté dans une, & comme il s'opiniâtroit à y vouloir entrer, il reçut dans le corps & au bras deux coups de pertuisanne, qui le mirent hors de combat; mais Sainte Helene étant survenu, la maison fut forcée, & les blessures de Montigni vengées par la mort de tous ceux, qui s'y étoient renfermés.

Bientôt ce ne fut que massacre & pillage, mais au bout de deux heures les Chefs crurent devoir poser des Corps de garde à toutes les avenues, pour éviter la surprise, & le reste de la nuit fut employé à se rafraîchir. Manteur avoit donné ordre qu'on épargnât le Ministre, dont il vouloit faire son Prisonnier; mais il fut tué, sans être reconnu, & tous ses papiers furent brûlés. Le Sieur COUDRE, Major de la Place, s'étoit sauvé au-delà de la Riviere, & paroïssoit vouloir s'y retrancher avec ses Domestiques, quelques Soldats, & des Sauvages, qui l'avoient suivi. Le Commandant l'envoya sommer au point du jour, & comme on ne vouloit lui faire aucun tort, parce qu'en plusieurs rencontres il en avoit très-bien usé avec les François, d'Iberville & le grand Agnier se chargerent de la sommation. Non-seulement ils lui promirent bon quartier; mais ils l'assurèrent encore qu'on ne toucheroit à rien de ce qui lui appartenoit. Sur cette parole, il mit bas les armes, suivit les Députés à Corlar, après les avoir bien régalez, & on lui tint exactement tout ce qu'on lui avoit promis.

Une des premières attentions des Chefs, quand ils se virent les Maîtres de tout, fut

1690.

de briser les barriques d'eau-de-vie, de peur que les Sauvages ne s'enyvraissent : on mit ensuite le feu aux maisons, dont on n'épargna que celle du Major, & celle d'une Veuve, chez qui l'on avoit transporté Montigni : il y en avoit environ quarante, toutes bien bâties & bien meublées, & on ne pilla que ce qui pouvoit être facilement emporté. On accorda la vie à soixante Personnes, la plupart, Femmes, Enfans, & Vieillards, qui avoient échappé à la première furie des Assaillans, & à trente Iroquois, que l'on reconnut, afin de faire voir aux Cantons que nous n'en voulions qu'aux Anglois, dont la perte fut estimée quatre-cent mille livres.

On étoit trop près d'Orange, pour rester longtems dans des masures, l'armée décampa vers le midi ; le butin, Montigni, qu'il falloit porter, les Prisonniers, qui étoient au nombre de quarante, & dans la suite le défaut des vivres, dont on avoit négligé de se pourvoir suffisamment, retarderent beaucoup la retraite ; plusieurs mêmes seroient morts de faim, si on n'avoit pas eu cinquante Chevaux, dont il ne restoit plus que six, lorsque les Vainqueurs arriverent à Montreal, le vingt-sept de Mars. Cette grande disette les avoit même obligés de se séparer. Quelques-uns furent attaqués, trois Sauvages & seize François furent tués, ou pris : de sorte que le défaut de prévoyance coûta beaucoup plus à ce Parti, que l'attaque de Corlar, où ils n'avoient perdu qu'un François & un Sauvage.

Cette Expédition releva beaucoup dans l'estime des Barbares la réputation des armes Françaises : mais la joye, qu'elle avoit causée

Effet, que produisit cette conquête.

dans la Colonie , fut bientôt troublée par un  
 de ces accidens , qu'on ne sçauoit prévoir ,  
 qui nous fit perdre l'Homme du Monde ,  
 qu'il nous importoit le plus de conserver dans  
 les circonstances , où nous nous trouvions ,  
 & qui nous mit en danger de voir nos plus  
 fidèles Alliés tourner leurs armes les uns con-  
 tre les autres dans le tems , où nous avions  
 plus de besoin de les réunir tous contre nos  
 Ennemis. Voici comme la chose arriva

1690.

TILLY DE BEAUVAIS , Lieutenant , & Nos Alliés se  
 la Brosse , Lieutenant Reformé , celui - là batten les uns  
 même , qui s'étoit trouvé à la prise de Corlar , contre les au-  
 s'aviserent , avec quatre autres François , de tres , sans se  
 lever un Parti d'Iroquois Chrétiens , à la tête reconnoître.  
 desquels se mit le grand Agnier. Ils s'embar-  
 querent à Montreal , & descendirent le Fleuve  
 jusqu'à la Riviere de Sorel. Le vingt-six de May  
 leurs Découvreurs entendirent tirer quelques  
 coups de fusil , & peu de tems après ils aper-  
 çurent deux Cabannes de Campagne , où il  
 y avoit quatorze Iroquois : ils les attaquèrent ,  
 & les firent tous Prisonniers. Ils apprirent  
 d'eux que , sur la route , qu'ils tenoient , & qui  
 conduisoit à un Fort Anglois , qu'ils avoient  
 dessein d'attaquer , ils rencontreroient une  
 Troupe , dont ils s'étoient séparés depuis peu ,  
 & où il y avoit encore trente Hommes , sans  
 compter les Femmes & les Enfans.

Cet avis leur fit beaucoup de plaisir ; mais  
 lorsqu'ils y pensoient le moins , ils tomberent  
 dans une embuscade ; ils s'en tirerent néan-  
 moins en braves Gens , tuerent quatre Hom-  
 mes & deux Femmes , & firent quarante-  
 deux Prisonniers , parmi lesquels il y avoit  
 huit Anglois. Alors ayant eu avis que sept

1690.

cent Mahingans les attendoient à une journée de-là, ils jugerent à propos de faire retraite, n'étant pas assez forts, & la garde de leurs Prisonniers les embarrassant trop, pour s'exposer aux risques d'un combat si inégal. Je ne sçai ce qui les engagea à prendre, pour s'en retourner chez eux, une autre route, que celle, qu'ils avoient suivie en venant; mais ce détour leur coûta cher.

Mort du  
grand Agnier.

Le quatrième de Juin ils se trouverent sur le midi au bord de *la Riviere aux Saulmons*, laquelle se décharge dans le Lac Champlain. Comme ils avoient laissé leurs Canots assez loin de-là, ils crurent que le plus court étoit d'en fabriquer d'autres, & ils mirent sans differer la main à l'œuvre. Le soir, dans le tems qu'ils faisoient leurs Prieres en commun, ils furent découverts par un Parti d'Algonquins & d'Abénaquis, lesquels alloient aussi en guerre contre les Anglois, & qui les prirent pour des Ennemis, & les chargerent le lendemain avant le jour. Le grand Agnier fut tué d'abord avec un de ses Gens; six autres Iroquois, deux François & deux Esclaves Anglois furent blessés, & on fit de part & d'autre quelques Prisonniers.

Embarras, où  
M. de Fronte-  
nac se trouve  
à cette occa-  
sion, & com-  
ment il s'en  
tire.

Ce fut alors, qu'on se reconnut. Le regret fut extrême des deux côtés; mais les Iroquois ne pouvant se consoler de la perte de leur Chef, refuserent de rendre la liberté aux Prisonniers, qu'ils avoient faits. Ce refus piequa les autres, on s'aigrit, & il y avoit tout à craindre de ce ressentiment mutuel. Le Comte de Frontenac eut besoin de toute sa prudence & de toute son habileté pour calmer ce commencement d'orage, & il n'en

vint à bout, qu'après bien des négociations. Il fut réglé que les Aggresseurs enverroient des Députés avec un Collier au Sault S. Louis, pour protester qu'il n'y avoit eu que de la méprise dans tout ce qui s'étoit passé, & pour redemander leurs Freres; que leur protestation seroit bien reçue, & que tous les Prisonniers seroient échangés. L'Orateur Abénaqui, qui porta la parole, dit les choses du monde les plus sensées, & les plus touchantes. Il conclut qu'il falloit donner des larmes aux Morts; sans alterer une amitié, qui étoit fondée sur la Religion.

Le grand Agnier ne fut guères moins pleuré des François, que de ses Compatriotes, & les Missionnaires furent ceux de tous, qui ressentirent cette perte plus vivement. Ce Néophyte étoit lui-même un zélé Missionnaire, & de la maniere, dont il s'y prenoit, s'il eût vécu encore quelques années, il eût peut-être converti tout son Canton. Sa conversion au Christianisme avoit été l'ouvrage de Dieu seul. Il ne connoissoit encore aucun Jesuite, & il n'avoit à peine entendu parler de notre Religion, lorsque par un mouvement, dont il lui sembla qu'il n'étoit point le Maître, il se sentit porté à visiter ses Freres, qui étoient établis à la Prairie de la Magdeleine. Il ne voulut pourtant pas y aller seul; il communiqua son dessein à plusieurs Agniers, & il y en eut jusqu'à cinquante, qui souhaiterent de l'accompagner.

Ils furent extrêmement surpris de voir leurs Compatriotes transformés, pour ainsi dire, en d'autres Hommes: tout ce qu'ils remarquerent dans cette Bourgade, les charma, & ils déclarerent qu'ils n'en sortiroient point. On les

Eloge du  
grand Agnier.  
Histoire de sa  
conversion.

instruisit, la parole de Dieu trouva en eux des cœurs dociles, & ils furent baptisés. Leur exemple & leurs discours en attirerent quantité d'autres, & le grand Agnier surtout fut tellement pénétré de ce feu sacré, qui fait les Apôtres, que jusqu'à sa mort il ne cessa de travailler à procurer des Adorateurs au vrai Dieu. Le Ciel benit ses travaux au delà même de ses espérances. Il soutint avec cela toujours la haute réputation, qu'il s'étoit faite à la guerre, & ce fut par estime pour son mérite personnel, & plus encore pour sa vertu, que les François s'accorderent à lui donner le nom, sous lequel seul il est connu dans les Mémoires de ce tems-là.

Expédition  
du Sieur Her-  
sel.

Les Abénaquis & les Algonquins, dont la méprise avoit eu des suites si funestes, étoient tout récemment arrivés de l'Acadie, où ils s'étoient fort distingués dans une Expédition, qui n'avoit pas eu moins de succès, & n'avoit pas fait moins d'honneur aux François, que celle de Corlar. J'ai dit que M. de Frontenac avoit formé pendant l'hiver trois Partis, pour entrer en même tems par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Celui, qui devoit agir dans la Nouvelle York, & qui prit en effet Corlar, avoit été levé à Montreal, les deux autres le furent dans le Gouvernement des Trois Rivieres & dans celui de Quebec; le Général ayant voulu par ce partage mettre entre ces Partis une sorte d'émulation, qui ne manque guères de produire un bon effet, quand on y évite le mélange, & tout ce qui a coûtume de faire dégénérer une louable émulation en une pernicieuse jalousie.

Le Gouvernement des trois Rivieres étoit

1690.

alors très-peu peuplé & on n'en put tirer que cinquante-deux Hommes, y compris cinq Algonquins & vingt Sokokis ; mais ils avoient à leur tête un des Officiers de la Colonie, à qui on pouvoit plus aisément confier l'exécution d'une Entreprise de la nature de celle-ci ; c'est le témoignage, que le Comte de Frontenac lui prend dans une Lettre, qu'il écrivit alors à M. de Seignelay. Cet Officier étoit le Sieur Herivel, dont j'ai rapporté plus haut la captivité & les vertus. Dans la petite Troupe, qu'il commandoit, il avoit trois de ses Fils, & deux de ses Neveux, à sçavoir, le Sieur CREVIER, Seigneur de S. François, & le Sieur GATINEAU.

Prise de Seignets sur les Anglois

Il partit des Trois Rivieres le vint-huitième de Janvier, tira droit au Sud dans les Terres, laissant le Lac Champlain à sa gauche, rabattit ensuite à l'Est, & après une longue & rude marche, il arriva le vintseptième de Mars près d'une Bourgade Angloise, appelée *Semenels*, qu'il avoit fait reconnoître par ses Coureurs. Alors il partagea sa Troupe en trois bandes ; la Premiere, composée de quinze Hommes, eut ordre d'attaquer une grande Maison fortifiée. Il commanda à la Seconde, qui n'étoit que d'onze de se saisir d'un Fort de pieux à quatre Bastions ; la Troisième, qu'il commandoit en Personne, fut destinée à l'attaque d'un autre Fort plus grand, & où il y avoit du Canon.

Tout cela fut exécuté avec une conduite & une bravoure, qui donnerent de l'étonnement aux Anglois : ils firent d'abord assez bonne contenance, mais ils ne soutinrent pas le

1690.

premier feu des Assaillans ; les plus Braves furent taillés en pièces, & les autres, au nombre de cinquante-quatre, furent Prisonniers de guerre. Il n'en coûta aux Victorieux qu'un François, qui eut la cuisse cassée, & qui mourut le lendemain : vint-sept Maisons furent réduites en cendres, & deux mille pièces de Bétail périrent dans les Etables, où l'on avoit mis le feu.

Le Sieur Hertel force les Anglois sur un Pont.

Sementels n'étoit qu'à six lieuës d'une assez grosse Bourgade de la Nouvelle Angleterre, nommée *Pescadouët*, d'où il pouvoit sortir assez de Monde pour envelopper Hertel, & lui couper la retraite. En effet dès le soir du même jour deux Sauvages vinrent l'avertir que deux-cent Hommes s'avançoient pour l'attaquer. Il s'y étoit attendu, & il avoit pris ses mesures pour rompre celles de l'Ennemi. Il se mit en bataille sur le bord d'une Riviere, sur laquelle il y avoit un Pont fort étroit, il avoit fait occuper la tête de ce Pont, & il étoit impossible aux Anglois de venir à lui par aucun autre endroit.

Ils se présenterent pour passer le Pont, & méprisant le petit nombre des François, ils s'y engagerent avec beaucoup de confiance. Hertel les y laissa avancer, sans tirer un seul coup, puis tout d'un coup il fondit sur eux l'épée à la main ; du premier choc il en tua huit, en blessa dix, & obligea le reste à lui céder le Champ de bataille. Il perdit en cette rencontre le brave Crevier, son Neveu, & un Sauvage Sokoki. LA FRESNIERE, son Fils Aîné, y reçut un coup de feu dans le genouil dont il portera les glorieuses marques jusqu'à sa mort. Il est encore aujourd'hui Capitaine

en Canada : il s'est distingué depuis en plusieurs occasions , & a partagé en Aîné la pieté de son Pere.

1690.

Après une si belle Action Hertel ne songea plus qu'à la retraite , & il la fit avec beaucoup d'intelligence & de bonheur ; mais après quelques jours de marche il fut obligé de laisser entre les mains des Sauvages son Fils , qui ne pouvoit plus supporter la fatigue du voyage. Il apprit au même endroit que le Parti du Gouvernement de Quebec n'étoit qu'à deux journées de-là , & qu'il n'avoit pu encore entrer en action. Sur cet avis il dépêcha Gatiéau , son Neveu , au Gouverneur Général , pour lui apprendre le succès de son Entreprise : il permit en même tems au Sieur MAUGRAS , qui lui avoit amené les cinq Algonquins , de retourner avec eux à S. François , & se disposa avec le reste de sa Troupe à aller rejoindre le Parti de Quebec à *Kaskebé*.

Il se joint à  
M. de Port-  
neuf.

Ce Parti avoit pour Commandant, M. de PORTNEUF , le troisiéme des Fils du Baron de Bekancourt , & Lieutenant de la Compagnie de MANNEVAL. M. de Frontenac lui avoit donné ordre de prendre toute cette Compagnie , qui étoit en Acadie , parce que M. de Manneval , son Capitaine & son Frere , étoit Gouverneur de cette Province. Il y avoit avec lui quelques Canadiens , & soixante Abénaquis du Sault de la Chaudiere , avec lesquels il étoit parti de Quebec le même jour , que M. Hertel étoit parti des Trois Rivières. M. de Courtemanche lui servoit de Lieutenant.

On n'avoit pu leur donner que très peu de vivres , parce que la disette en étoit grande

1690.

cette année dans tout le Canada, & cela les obligea de chasser pendant la route : aussi n'arriverent-ils que vers la mi-May dans un Village d'Abénaquis, où Portneuf avoit apparemment compté de grossir sa Troupe ; mais il n'y trouva Personne. Il poussa plus loin jusqu'à un second Village de la même Nation, situé sur les bords du Kinibequi, il y apprit que des Guerriers y étoient depuis peu de retour d'une excursion sur les Terres des Anglois, où ils avoient tué six Hommes, & il engagea ces Braves à le suivre : il se fit joindre encore par quelques autres Sauvages des environs, & le vintcinquième il alla camper à quatre lieues de Kaskebé, qu'il étoit résolu d'attaquer.

Siège de Kaskebé & de plusieurs autres Forts.

Kaskebé étoit une Bourgade située au bord de la Mer, avec un Fort très-bien bâti : il avoit huit pièces de Canon en batterie, & ne manquoit, ni de munitions, ni de vivres. Dès la nuit suivante quatre Sauvages & deux François allèrent se mettre en embuscade assez près du Fort, & un Anglois y étant tombé au point du jour, fut tué. Les quatre Sauvages firent aussitôt leur cri, & vers le midi cinquante Hommes de la Garnison s'avancèrent en bon ordre vers l'endroit, d'où il leur avoit paru que venoient les cris. Ils étoient presque dessus, qu'ils n'avoient encore rien aperçu ; mais les Nôtres, qui les voyoient venir, firent leur décharge de dix pas, puis, sans leur donner le tems de se reconnoître, fondirent sur eux, l'épée & la hache à la main, & profiterent si bien du désordre, où deux attaques si brusques les avoient mis, qu'il n'en rentra que quatre dans le Fort, encore étoient-ils blessés.

Il y avoit auprès de Kaskebé quatre autres Forts plus petits , d'où on commença à tirer sur les Assaillans , ce qui les obligea de s'éloigner un peu , après avoir eu un Sauvage tué , & un François blessé. Sur le soir M. de Portneuf envoya sommer le Gouverneur de Kaskebé , lequel répondit qu'il étoit résolu de se défendre jusqu'à la mort. Portneuf se trouva alors un peu embarrassé. Il étoit trop avancé pour reculer avec honneur ; cependant il avoit la défense de M. de Frontenac de s'arrêter à l'attaque d'aucune Place , & sa Commission ne l'autorisoit qu'à faire le dégât dans les Campagnes ; mais il les avoit trouvé dégarnies , & les Habitans sur leurs gardes.

D'ailleurs il avoit été instruit de la prise de Corlar ; M. Hertel , qui venoit de le joindre , lui avoit fait part de ses succès à Sementels , & il lui faisoit fort de s'en retourner avec moins de gloire que ses Collegues : outre que depuis l'arrivée de M. Hertel , toute sa Troupe demandoit avec instance qu'il les menât à l'assaut. Tout bien considéré , il crut que , dans la situation , où il se trouvoit , il pouvoit interpréter la volonté de son Général , & la résolution fut prise de continuer l'attaque de Kaskebé ; les Anglois de leur côté ne jugerent pas qu'il leur fût possible de conserver tant de Forts en même tems , & pour être plus en état de défendre celui de Kaskebé , ils en enfoncerent la Garnison , de celles des quatre autres qu'ils évacuerent.

La nuit du vintsix au vintsept les Assiégeans se logerent sur le bord de la Mer à cinquante pas de la Place , & se couvrirent d'une espèce de Morne fort escarpée , où ils n'avoient rien

1690.

Les Anglois  
abandonnent  
quatre Forts.

1690.

à craindre du Canon. La nuit suivante ils ouvrirent la tranchée ; les Canadiens , non plus que les Sauvages n'avoient nulle expérience de cette maniere d'attaque ; mais le courage & le desir de vaincre suppléerent à ce défaut d'habileté. Tous travaillerent avec une ardeur extrême , & comme ils avoient heureusement trouvé dans les Forts abandonnés tous les outils , dont ils avoient besoin pour remuer la Terre , l'ouvrage avança avec tant de vitesse , que dès le soir du vint-huit les Assiégés demanderent à parlementer.

Kaskebé se rend , & la Garnison est faite Prisonniere.

On leur déclara qu'on vouloit avoir le Fort avec tout ce qui s'y trouvoit de vivres & de munitions. Ils demanderent six jours pour délibérer , esperant que dans cet intervalle ils seroient secourus ; mais on ne leur accorda que la nuit , & on continua de pousser la tranchée. Le lendemain ils jetterent quantité de grenades , qui ne firent presque aucun effet. On approchoit de la Palissade , & on devoit , dès qu'on y seroit arrivé , mettre le feu à une barrique pleine de godron , & d'autres matieres aisées à s'enflammer , qu'on avoit toute prête.

Les Assiégés voyant cette machine , qui avança toujours , & n'imaginant aucun moyen d'en empêcher l'effet , parce que ceux , qui la faisoient marcher , étoient à couvert dans la tranchée , arborerent un Pavillon blanc. Alon M. de Portneuf fit dire au Gouverneur qu'il n'y avoit plus d'autres conditions à esperer pour lui , que de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison. Cet Officier vit bien qu'il falloit s'y résoudre , & sortit en effet sur le champ avec tout son Monde , qui montoit

soixante & dix Hommes, sans compter les Femmes & les Enfans.

1690.

A peine la Place étoit évacuée, qu'on découvrit quatre Voiles Angloises, & l'on sçut depuis qu'elles venoient avec des Troupes pour secourir Kaskebé; mais ceux, qui les commandoient, ne voyant point de Pavillon à aucun des Forts, comprirent qu'ils étoient venus trop tard; que s'ils avoient assez de Forces pour aider une Garnison à défendre une Place, ils n'en avoient pas suffisamment pour faire un siège, & après avoir attendu quelque tems pour voir si on ne leur feroit point de signaux, ils prirent le parti de revenir de bord. M. de Portneuf de son côté commença par se saisir de tout ce qui étoit à sa bienfaisance dans les Forts, puis il y fit mettre le feu, & enlever les Canons, ensuite il fit réduire en cendres toutes les Maisons à deux lieues à la ronde.

Les Anglois arrivent trop tard pour le secourir.

La plupart des Prisonniers resterent entre les mains des Sauvages; le Gouverneur, qui se nommoit le Capitaine DENYS, les deux Filles de son Lieutenant, lequel avoit été tué pendant le siège, & quelques-uns des principaux Officiers, furent conduits à Quebec, où M. de Portneuf arriva le vint-trois de Juin, après vint-trois jours de marche. Un de ses François avoit eu le bras cassé dans la tranchée, & un Sauvage le bras percé d'un coup de fusil; c'est tout ce que lui coûta une si belle conquête; mais il ne lui en resta aussi que la gloire d'y avoir montré beaucoup de valeur & de conduite: MM. Hertel, de Courtemanche, & tous les Volontaires s'y distinguèrent aussi, & les Sauvages y servirent parfaitement bien.

D iij

1690.

Grand Con-  
voi envoyé à  
Michillima-  
kinac.

Mais ce n'étoit pas assez de rétablir la réputation des armes Françoises pour rassurer nos Alliés, il falloit encore les mettre en état de se passer du commerce des Anglois, & de ne point craindre les efforts des Iroquois. M. de Frontenac pensoit à tout en même tems, & lorsque M. de Portneuf arriva à Quebec, il y avoit un mois, qu'il étoit parti de Montreal un grand convoi pour Michillimakinac, sous la conduite du Sieur de LA PORTE LOUVIGNY, Capitaine Reformé, acompagné de Nicolas Perrot. Celui-ci étoit chargé des présens du Gouverneur Général pour les Sauvages, & le premier devoit rester à Michillimakinac en qualité de Commandant.

Il n'y avoit rien à dire à ce choix, M. de Louvigny (\*) étoit un des plus accomplis Officiers, qu'eut alors la Nouvelle France; mais on fut un peu surpris que le Général rappellât sans sujet M. de la Durantaye, qui par sa sagesse & sa fermeté avoit conservé au Roy tous les Postes avancés dans des tems très-difficiles, & y avoit vécu avec le plus parfait désintéressement.

M. de la Du-  
rantaye est  
rappelé. Son  
éloge.

Quelques-uns attribuerent sa disgrâce à ce qu'il s'entendoit trop bien, disoit-on, avec les Missionnaires, & il est certain que ce concert, qui avoit paru au Marquis de Dénouville si avantageux au bien du Service, & qui l'étoit sans doute infiniment au progrès de la Religion, n'étoit pas du goût de M. de Frontenac. D'ailleurs un mérite trop généralement applaudi, & la vertu la plus pure font ombre à bien des Gens, & attirent toujours

(\*) Il périt dans le naufrage du Chameau en 1725 étant nommé Gouverneur des TroisRivieres.

E  
de  
fic  
qu  
à c  
C  
trin  
rit  
he  
ser  
ce,  
il y  
jou  
la I  
par  
par  
dig  
exer  
la sc  
L  
gny  
Frat  
prof  
Pelle  
de  
Part  
retir  
eux  
comi  
& de  
de !  
Il  
lend  
quoi  
(a  
dans  
(b

des Envieux, qui ne manquent guères l'occasion de perdre ceux, qui les offusquent, & qui la trouvent aisément, lorsqu'ils ont à faire à des Supérieurs susceptibles de prévention. C'est de quoi M. de la Durantaye a fait une triste expérience. Avec tous les genres de mérite, qui peuvent faire parvenir un Gentilhomme aux honneurs de la guerre, & des services essentiels rendus à la Nouvelle France, il n'y a jamais été que ce qu'il étoit, quand il y est venu (a). Obligé sur la fin de ses jours de quitter les armes, il est entré dans la Magistrature (b), & il s'y est distingué par son intégrité; mais toujours poursuivi par sa mauvaise fortune: il est mort dans l'indigence, & n'a laissé à ses Enfants que de grands exemples, & de la naissance, sans rien pour la soutenir.

Le Convoi, que conduisoit M. de Louvigny, étoit accompagné de cent quarante-trois François, dont plusieurs étoient bien aises de profiter de l'occasion, pour aller chercher les Pelleteries, qu'ils avoient dans les Magasins de Michillimakinac, & que la crainte des Partis Iroquois ne leur avoit pas permis de retirer. Six Sauvages s'embarquerent aussi avec eux, & un Détachement de trente Hommes, commandé par MM. d'HOSTA, Capitaine, & de LA GEMERAYE, Lieutenant, eut ordre de les escorter pendant trente lieues.

Ils partirent le vint-deux de May, & le lendemain ils découvrirent deux Canots Iroquois en un lieu nommé *les Chats*. MM.

Le Convoi est attaqué par les Iroquois.

(a) Il étoit Capitaine dans Carignan Salieres. | ler au Conseil Supérieur de Quebec.

(b) Il est mort Conseil-

1690.

d'Hosta & de Louvigny, qui jugerent qu'ils n'étoient pas seuls, envoyerent trente Hommes dans trois Canots, & soixante par Terre, pour enveloper l'Ennemi de toutes parts. Les premiers tomberent dans une embuscade, & essuyerent d'abord un grand feu à bout portant; les Iroquois, qu'ils ne voyoient point, les choisissant, & tirant à coups sûrs. Aussi dans le Canot de M. de la Gemeraye, qui avoit voulu aborder le premier, il ne resta après la premiere décharge, que deux Hommes, qui ne fussent pas blessés.

Ceux-ci sont  
défaits.

Louvigny se desespéroit de voir ainsi massacrer ses Gens, sans pouvoir les secourir; car Perrot, à qui il avoit un ordre exprès d'obéir pendant le chemin, ne vouloit point lui permettre d'avancer, de peur de risquer les présens, dont il étoit Porteur, & avec eux tout le succès de la négociation, dont il étoit chargé. A la fin pourtant il se laissa gagner aux instances du Commandant, & de M. d'Hosta. Aussitôt l'un & l'autre se mit à la tête de cinquante à soixante Hommes, & coururent sur l'Ennemi; la charge fut si brusque, & faite si à propos, que trente Iroquois furent tués, plusieurs blessés, quelques-uns pris, & le reste eut bien de la peine à s'embarquer pour se sauver. Ils étoient au nombre de treize Canots, & la défaite de ce Parti produisit un bon effet.

Effet de cette  
victoire.

MM. d'Hosta & de la Gemeraye étant retournés peu de tems après à Montreal, envoyerent de-là un de leurs Prisonniers au Comte de Frontenac, qui le remit à Oureouharé, lequel fut fort sensible à cette marque de confiance: un autre fut mené à Michillimakinac, & livré aux Outaouais

de  
de  
de  
v  
se  
ni  
N  
v  
de  
pot  
qu  
ch  
& c  
val  
que  
à r  
dix  
Pel  
Sau  
nal  
real  
nac  
tée  
d'ur  
T  
étoi  
bare  
tous  
verr  
Ont  
ton t  
le fi  
Man

qui, pour faire voir au nouveau Commandant qu'ils ne songeoient plus à s'accommoder avec les Iroquois, le brûlerent. Ce changement fut le fruit de nos victoires, dont le Convoi porta la nouvelle aux Sauvages dans le tems, que leurs Ambassadeurs se dispoioient à partir pour mettre la dernière main à un Traité irrévocable avec la Nation Iroquoise.

Mais quand ils virent venir les François Victorieux de tous leurs Ennemis, chargés de marchandises, & en assez grand nombre pour les rassurer eux-mêmes contre tout ce que pourroient entreprendre les Iroquois, alors charmés des présens, que Perrot leur délivra, & qu'il scut admirablement bien leur faire valoir; ils s'attacherent plus étroitement, que jamais à nos intérêts, & ne tarderent pas à nous en donner des marques certaines. Cent dix Canots, portant pour cent mille écus de Pelleteries, conduits par plus de trois-cent Sauvages de toutes les Nations Septentrionales, partirent peu de tems après pour Montreal, & ils y trouverent le Comte de Frontenac, qui s'y étoit rendu pour être plus à portée de défendre ce Gouvernement menacé d'une invasion.

Toute esperance de paix avec les Iroquois étoit évanouie. Nous avons vû que ces Barbares avoient arrêté le Chevalier d'Éau, & tous les François de sa suite, quoique le Gouverneur Général, en députant cet Officier à Onnontagué, eût préréndu donner à ce Canton une marque de confiance, qui auroit dû le flatter. Ils firent plus, ils l'envoyerent à Manhatte, pour convaincre les Anglois qu'ils

Perfidie des Iroquois.

1690.

étoient bien éloignés de se reconcilier avec les François. Enfin ils porterent la perfidie jusqu'à violer le droit des Gens : ils brûlerent deux François , qui avoient accompagné cet Officier. Je ne sçai ce qui empêcha qu'on fût instruit d'abord de cette trahison ; mais on soupçonna bientôt que les Cantons persiftoient à vouloir la guerre , & le Gouverneur Général ne différa point apprendre les précautions pour n'être point surpris. Il donna de bons ordres pour la sûreté des Quartiers les plus exposés aux ravages de ces Barbares , & pour cet effet il fit deux Détachemens de ses meilleures Troupes. Le premier , destiné à veiller sur la Côte du Sud , depuis Montreal jusqu'à la Riviere de Sorel , étoit commandé par le Chevalier de CLERMONT , Capitaine Reformé ; le second , qui devoit mettre en sûreté tout le reste du Pays jusqu'à la Capitale, étoit sous les ordres du Chevalier de LA MORTE , aussi Capitaine Reformé. Le Chevalier de Clermont en arrivant à l'embouchure de la Riviere , apprit que des Enfans , qui y gardoient des Bestiaux , avoient été enlevés par des Iroquois , il les poursuivit , & délivra les Enfans , à la reserve d'un seul , que ces Barbares avoient tué d'abord , parce qu'il ne pouvoit pas les suivre.

Nouvelles  
Hostilités de  
leur part.

Dans le même tems un autre Parti d'Iroquois étant descendu par la Riviere des Prairies dans l'Isle de Montreal , fut découvert par un Habitant , lequel en donna avis au Sieur COLOMBET , Lieutenant Reformé. Cet Officier ramassa aussitôt vingt cinq Hommes , & courut chercher l'Ennemi , qui fit la moitié du chemin pour le rencontrer. Les Iroquois

étaient fort supérieurs en nombre, ils chargerent les François avec beaucoup de résolution; Colombet resta sur la place avec quelques-uns des Siens; mais les Iroquois perdirent vint-cinq des leurs. Quelques jours auparavant une autre Troupe de ces Sauvages avoit enlevé quinze, ou seize Personnes, Femmes & Enfans, près de la Riviere de Bekancourt; on les poursuivit; mais tout ce qu'on y gagna, c'est que les Barbares, pour fuir plus aisément, massacrerent tous leurs Prisonniers.

Enfin on n'étoit en sûreté nulle part, & Arrivée d'un  
une bonne partie des Terres ne put être en grand Convoi  
semencée, ce qui causa l'année suivante une de Michilli-  
très-grande famine dans toute la Colonie. makinac.

Ce fut dans le plus fort de ces allarmes, que le dixhuitième d'Août le Sieur de la Chassaigne (a), qui commandoit au Fort de la Chine, fut averti qu'il paroissoit une Flotte de Canots sur le Lac de S. Louis. On ne douta presque point que ce ne fussent des Iroquois, & M. de Frontenac, qui depuis trois Semaines étoit à Montreal, donnoit déjà ses ordres pour faire avertir les Habitans de la Campagne de se retirer dans les Forts, lorsque Tilly, Sieur de l'Isle, vint l'assurer que c'étoit le grand Convoi de Michillimaxinac, dont j'ai parlé.

La joye fut grande partout, & proportionnée à la frayeur, que l'on avoit eue. La petite Flotte arriva à Montreal, & fut reçue aux acclamations de toute la Ville. Le vint-deux le Général donna publiquement audience à tous les Chefs: ils parlerent fort bien, & ils parurent être dans les dispositions les plus fa-

(a) Il est mort Gouverneur de Montreal.

1690.

vorables par raport à la situation présente des affaires. Le jour suivant la Traite commença ; mais elle fut bientôt interrompue par un Iroquois du Sault S. Louis, nommé LA PLAQUE, & Neveu du grand Agnier.

Il avoit été envoyé à la découverte du côté d'Orange, & comme il revenoit pour rendre compte de ce qu'il avoit vû, il s'arrêta à un demi-quart de lieuë de l'endroit, où les Outaouais & les autres Sauvages étoient campés, & faisoient la Traite. Il s'avisa alors de faire plusieurs cris de mort : les Sauvages, qui crurent l'Ennemi fort proche, prirent d'abord les armes ; mais comme au bout de quelque tems ils ne virent rien, ils se rassürerent, & retournerent à leur Traite.

M. de Frontenac est averti de l'approche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois.

Cependant la Plaque entra dans la Ville, & dit à M. de Frontenac qu'il avoit aperçu sur les bords du Lac du S. Sacrement une Armée entiere occupée à faire des Canots ; qu'il s'en étoit approché à diverses reprises, pour tâcher de faire quelques Prisonniers, mais inutilement, & qu'avant que de se retirer, il avoit porté trois cassetètes à une Cabanne, pour apprendre aux Ennemis qu'ils étoient découverts, & pour les défier. La Plaque étoit un Brave, assez mauvais Chrétien, mais fort attaché aux François. J'en ai parlé ailleurs, & j'ai dit qu'il avoit été Lieutenant dans nos Troupes. On ne crut donc pas devoir douter de la sincérité de son raport, & le Général jugea qu'il ne falloit rien négliger pour mettre le Gouvernement de Montreal en état de défense.

Il songea d'abord aux moyens de retenir auprès de lui ses Alliés : il les caressa beaucoup,

il  
a  
r  
r  
c  
t  
c  
l  
m  
G  
ne  
r  
m  
re  
ce  
P  
fit  
ch  
s  
fin  
le  
il  
tic  
bi  
dig  
ch  
rer  
cla  
ter  
mo  
Ri

il les regala avec profusion , puis les ayant rassemblés , il leur dit qu'il étoit charmé de la disposition , où il les voyoit de ne faire , ni paix , ni trêve avec les Iroquois ; qu'ils ne pouvoient plus douter qu'il ne fût lui-même résolu de les poursuivre sans relâche , jusqu'à ce qu'il les eut réduits à lui demander humblement la paix ; qu'il les prioit de croire qu'il ne la leur accorderoit qu'à des conditions également avantageuses aux François & à leurs Alliés , puisque les uns n'étoient pas moins ses Enfans , que les autres.

Il ajoûta ensuite qu'il les croyoit trop braves Gens , & trop sincèrement attachés à sa Personne , pour l'abandonner à la veille de le voir attaqué par une Armée de leurs Ennemis communs , & qu'il ne s'agissoit plus que de délibérer s'il étoit plus à propos d'aller au devant de cette Armée , ou de l'attendre de pied ferme. Puis , sans leur donner le tems de répondre , il fit la cérémonie de leur mettre en mains la hache , en disant qu'il étoit fort persuadé qu'ils s'en serviroient bien. Il ne crut pas même qu'il fût contre sa dignité de commencer à chanter , le cassetête à la main , sa Chanson de guerre : il voulut leur montrer par-là que son intention étoit de combattre à leur tête. Tout sied bien à un Homme , qui sçait faire tout avec dignité & à propos. Les Sauvages furent enchantés de ces manieres du Comte de Frontenac , & ne lui répondirent que par des acclamations , qui l'assuroient de leur consentement.

Le vintneuf d'Août le Chevalier de Clermont , qui avoit eu ordre de remonter la Riviere de Sorel pour observer les Ennemis ,

Allarme à  
Montreal.

1690.

arriva à Montreal, & rapporta qu'il en avoit aperçu un très-grand nombre sur le Lac Champlain, & qu'il en avoit même été poursuivi jusqu'à Chambly : sur quoi les signaux furent donnés pour assembler les Troupes & les Milices. Le trente-unième le Comte de Frontenac passa de grand matin à la Prairie de la Magdeleine, où il avoit assigné le rendez-vous général, & les Sauvages, qu'il y avoit invités, s'y rendirent le soir, sans laisser même un seul Homme dans leur Quartier, pour y garder leurs marchandises.

Grand Conseil & ce qui s'y passe.

Le lendemain il fit la revûe de son Armée, qui se trouva de douze-cent Hommes, & l'après-dîné quelques Sauvages du Sault S. Louis inviterent les Chefs des autres Nations à se trouver chez leur Pere Ononthio, qui avoit quelque chose d'important à leur communiquer. Ils y vinrent, & quand ils furent tous rassemblés, Louis ATHERIHATA, un des plus considérables Chefs du Sault S. Louis, fit au nom de tous les Iroquois Chrétiens un très-beau discours. Il commença par exhorter tous les Sauvages à ouvrir leur cœur à leur Pere commun, & à ne lui rien cacher de ce qui s'y étoit passé de plus secret depuis quelques années. Puis s'adressant aux Outaouais en particulier, il leur dit qu'il avoit été instruit de toutes leurs négociations avec les Cantons, qu'il n'ignoroit point qu'ils y avoient renoncé; mais qu'il lui restoit encore sur cela quelque ombre de défiance, & qu'il les prioit de vouloir bien déclarer nettement quelles raisons les avoient engagés à traiter ainsi avec l'Ennemi, sans la participation de leur Pere, & quelle étoit leur disposition présente à l'égard des François.

qu.  
Esc  
ren  
à l-  
&  
Ap  
not  
on  
en  
tout  
plus  
on  
Fra  
nou.  
secc  
tre f  
les,  
ciat.  
nos  
non  
chil  
entr  
notr  
scave  
pens  
noue  
core  
D  
Hurc  
toit  
& de  
auqu  
de de  
ce qu  
mais

Il est vrai, répondit l'Orateur Outaouais, <sup>cc 1 6 9 0.</sup>  
 que nous avons rendu aux Iroquois quelques <sup>cc</sup>  
 Esclaves, & que nous avons promis d'en <sup>cc</sup>  
 rendre encore d'autret; mais faites attention <sup>cc</sup>  
 à la conduite, que l'on avoit tenuë avec nous, <sup>cc</sup>  
 & vous jugerez enfaite, si nous avons tort. <sup>cc</sup>  
 Après nous avoir engagés dans la guerre, on <sup>cc</sup>  
 nous a obligés de cesser toute hostilité, puis <sup>cc</sup>  
 on nous a fait reprendre la hache, sans nous <sup>cc</sup>  
 en dire la raison. Nous ne comprenions rien à <sup>cc</sup>  
 toutes ces variations, & nous étions encore <sup>cc</sup>  
 plus surpris du peu de vigueur, avec laquelle <sup>cc</sup>  
 on faisoit la guerre. Enfin craignant que les <sup>cc</sup>  
 François, assez embarrassés à se défendre, ne <sup>cc</sup>  
 nous laissassent accabler, sans pouvoir nous <sup>cc</sup>  
 secourir, nous avons cru devoir songer à notre <sup>cc</sup>  
 sûreté. Nous avons donc porté des paroles, <sup>cc</sup>  
 & nous en avons reçu; mais cette négociation <sup>cc</sup>  
 n'a point été achevée. Le premier de <sup>cc</sup>  
 nos Ambassadeurs est mort chez les Tson- <sup>cc</sup>  
 nonthouans; les autres sont revenus à Michillimakinac, <sup>cc</sup>  
 sans rien conclure. Sur ces <sup>cc</sup>  
 entrefaites nous avons appris le retour de <sup>cc</sup>  
 notre ancien Pere, & sitôt qu'il nous a fait <sup>cc</sup>  
 sçavoir sa volonté, nous avons rejeté toute <sup>cc</sup>  
 pensée d'accômodement avec l'Iroquois, & <sup>cc</sup>  
 nous sommes venus pour nous instruire en- <sup>cc</sup>  
 core mieux des intentions de notre Pere.

Dès qu'il eut cessé de parler, l'Orateur  
 Huron se leva, & dit que pour lui, il ne s'é-  
 toit jamais départi de l'alliance des François,  
 & de l'obéissance, qu'il devoit à son Pere,  
 auquel il étoit resolu, quoi qu'il arrivât,  
 de demeurer toujours fidèle. On sçavoit bien  
 ce qu'on devoit penser de cette protestation;  
 mais ce n'étoit pas alors le tems de faire des

1690.

reproches : & on ne lui répondit rien. Tous les autres Sauvages témoignèrent qu'ils étoient dans les mêmes sentimens que ceux-ci, & M. de Frontenac scût bon gré à Louis Athéhata d'avoir donné lieu à ce petit éclaircissement. Il rompit la Conférence, de peur qu'elle ne dégénéât en altercation, & dit qu'aussitôt qu'il auroit repoussé l'Ennemi de dessus ses Terres, chacun pourroit s'en retourner chez soi.

Quelques  
François se  
laissent sur-  
prendre.

Le jour suivant les Découvreurs revinrent, & assurèrent qu'ils n'avoient rien vû, ni remarqué aucunes pistes, sur quoi l'Armée fut licenciée jusqu'à nouvel ordre, & les Habitans allèrent presser leurs récoltes, pour lesquelles ils avoient beaucoup appréhendé. Deux jours après un Parti d'Iroquois tomba sur un Quartier, nommé *la Souche*, éloigné seulement d'un quart de lieuë de celui, où l'Armée avoit campée. Ils y trouverent des Habitans & des Soldats occupés à couper des bleds, & fort écartés les uns des autres, quoiqu'on leur eût enjoint de se tenir toujours sur leurs gardes, & à portée de se secourir mutuellement. La plupart étoient même sans armes, & le Commandant de ce Quartier n'avoit pas eu la précaution de poser des Sentinelles, ce qui avoit été expressément ordonné.

Quelques-uns néanmoins se défendirent bien, & les Iroquois perdirent six Hommes. Il y eut du côté des François dix Soldats, onze Habitans, & quatre Femmes, pris ou tués; plusieurs Bêtes à cornes égorgées, des maisons & des amas de foin brûlés. Les Ennemis se promettoient bien de ne pas demeurer en si beau chemin; mais ils aperçurent un

secours considerable, qui venoit de Montreal, & ils regagnerent les Bois. Ce Parti n'étoit qu'un Détachement de l'Armée, qui avoit été découverte par la Plaque, & dont nous verrons en son lieu quel fut le sort. Le Comte de Frontenac fut très-mortifié d'avoir trop aisément ajouté foi à ses Coureurs, & d'avoir reçu ce petit échec sous les yeux de ses Alliés. Il comprit tout le danger, qu'il auroit couru, si toute l'Armée Ennemie lui fut alors tombé sur les bras.

Le jour même de cette aventure, c'est-à-dire, le quatrième de Septembre, ce Général avoit assemblé pour la dernière fois les Sauvages qui demandoient avec instance leur congé : il leur dit qu'ils devoient être contents du prix, auquel on leur avoit donné les marchandises ; qu'il eût encore fait davantage en leur faveur, s'il eût été averti plutôt de leur arrivée ; qu'au reste, s'ils s'étoient plaints par le passé de la cherté de nos denrées, les François pouvoient leur faire avec justice le même reproche ; qu'il aprouvoit tout ce que Perrot, son Envoyé, leur avoit dit de sa part ; qu'ils devoient être convaincus que leur intérêt demandoit qu'ils fissent la guerre aux Iroquois ; que pour lui, il ne poseroit point la hache, que cette Nation ne fût humiliée, qu'il les exhortoit à la harceler sans cesse jusqu'à ce qu'on fût en état de l'aller attaquer dans son propre Pays ; qu'ils sçavoient ce qu'il avoit déjà fait contre les Anglois ; qu'il étoit dans la résolution de ne leur pas donner un moment de relâche ; qu'il avoit cru devoir commencer par eux, parce qu'ils étoient les premiers Auteurs du mal ; qu'on avoit par son ordre épargné les Agniers à Corlar, dans l'esperance, qu'ils se ren-

M. de Frontenac congédie ses Alliés.

1690.

droient aux sollicitations d'Oureouharé ; mais que , puisqu'ils continuoient à abuser de sa bonté , il alloit les pousser à toute outrance. Il accompagna ce discours de fort beaux présens , & de ces manières engageantes , qu'il sçavoit si bien prendre , lorsqu'il vouloit gagner quelqu'un , & les Sauvages partirent fort contens de lui & de tous les François.

Nouveaux échecs de la part des Iroquois. Peu de jours après leur départ les Iroquois réparurent en plusieurs endroits , & surprirent encore les François , qui les croyoient fort loin. Le Sieur DES MARAIS , Capitaine Reformé , qui commandoit dans le Fort de *Cha-teaugué* , au dessus du Sault S. Louis , étant sorti dans la Campagne avec son Valet & un Soldat , tomba dans une embuscade , que lui avoient dressée trois de ces Barbares , qui choisirent chacun leur Homme , & les tuèrent tous trois. Le vintdeux de Septembre le Chevalier de la Motte , & le Sieur MURAT , Lieutenant , furent attaqués par un Parti plus nombreux , que celui , qu'ils commandoient , ils le repousserent néanmoins ; mais les Sauvages étant revenus à la charge dans le tems , que ces Messieurs les croyoient en fuite , le Chevalier de la Motte fut tué sur la place , & on n'a jamais sçu depuis ce qu'étoit devenu le Sieur Murat.

Reproche de M. de Frontenac à Oureouharé. Dans le chagrin , que causerent à M. de Frontenac ces fâcheuses nouvelles , il appella Oureouharé , & après lui avoir exposé en peu de mots la conduite , qu'il avoit tenuë avec sa Nation , & dans le tems de son premier Commandement , & depuis son retour de France ; il lui dit qu'il avoit cru pouvoir se flatter qu'au moins la reconnoissance des bien-

faits, dont il l'avoit comblé lui-même en particulier, l'auroit engagé à faire ouvrir les yeux à ses Compatriotes, & qu'il falloit, ou qu'il fût bien insensible à ses bontés, s'il avoit manqué à ce devoir, ou que la Nation fût bien peu de cas de lui, s'il n'avoit pu la faire entrer dans des sentimens plus raisonnables, & plus conformes à ses véritables intérêts.

L'Iroquois parut mortifié de ce discours, dont il sentit toute la force, il se contenta néanmoins, & sans faire paroître la moindre alteration, il pria le Général d'observer qu'à son retour de France il avoit trouvé les Cantons engagés dans une alliance avec les Anglois, qu'il n'étoit pas aisé de rompre, & tellement envenimés contre les François, dont la trahison les avoit, pour ainsi dire, forcés à contracter cette alliance, qu'il avoit fallu attendre du tems & des conjonctures une disposition plus favorable; que de son côté il n'avoit rien à se reprocher; que le refus, qu'il avoit fait de retourner dans son Canton, où il étoit passionnément désiré, devoit avoir écarté tout soupçon contre sa fidélité; que si malgré une marque si peu équivoque de son attachement pour les François, on lui faisoit l'injustice d'en former quelqu'un contre lui, il ne tarderoit pas à le dissiper.

Réponse de  
ce Sauvage.

Cette réponse fit presque repentir M. de Frontenac de sa mauvaise humeur, & de la défiance, qu'elle lui avoit inspirée; il donna quelques marques d'amitié à Ourcouharé, & résolut de s'appliquer plus que jamais à s'attacher un Homme si raisonnable, & dont il étoit persuadé qu'il pouvoit tirer de grands

1690.

services; mais il eut bientôt d'autres affaires sur les bras. Le dixième d'Octobre, comme il se dispoſoit à retourner à Québec, un Officier partit la veille de cette Capitale, lui rendit deux Lettres de M. PROVÔT, Major de la Place, & qui y commandoit en ſon abſence (\*). La première étoit datée du cinquième, & portoit qu'un Abénaqui venoit de lui donner avis que trente Vaiſſeaux étoient partis de Baſton, & qu'on aſſuroit qu'ils étoient deſtinés à faire le ſiège de Québec.

Une Flotte Angloiſe ſe diſpoſe à faire le ſiège de Québec.

Ce Sauvage, au zèle & à la diligence duquel la Nouvelle France fut en partie redevable de ſon ſalut, étoit venu en douze jours de Peſcadoué, & ajouta à M. PROVÔT que la Flotte Angloiſe étoit en Mer depuis ſix ſemaines. La ſeconde Lettre du Major étoit du ſept, & marquoit que le Sieur de CANONVILLE l'avoit averti qu'il avoit aperçu vers Tadouſſac vingtquatre Bâtimens Anglois, dont huit lui avoient paru fort gros. Le Major ajoutoit que, ſur cet avis, il avoit détaché le Sieur de GRANDVILLE, ſon Beau frere, avec une Biſcayene, & un Canot bien armé, pour avoir des nouvelles plus certaines.

Ce qui fut caué que M. de Frontenac fut ſurpris.

Le Gouverneur Général eut quelque peine à croire qu'une Flotte ſi conſidérable fût ſi proche, ſans qu'il eût ſeulement eu le vent qu'on armoit à Baſton. Il ſ'embarqua néanmoins ſur l'heure même avec M. de Champigny dans un petit Bâtiment, où ils penſerent périr, & le lendemain vers les trois heures du ſoir un ſecond Courier de M. PROVÔT lui apprit que les Demoiſelles de la Lande & Joliet

(\* ) Il n'y avoit point alors de Lieutenant de Roy en Canada.

a.  
Flc  
bi  
au  
Q'

M.  
poi  
for  
ave  
loi  
ſur  
lon  
ſe F  
For  
Ne  
fut  
apc

L  
affe  
avo  
de I  
au n  
dre  
Que  
pour  
té d  
au n  
nou  
tuat  
attac  
dég  
tions  
C.  
de l'  
réſid.

avoient été prises auprès de Tadoussac par une Flotte de trente-quatre Voiles, qui pouvoit bien être dans le tems, qu'il écrivoit, à l'Isle aux Coudres, c'est-à-dire, à quinze lieues de Quebec.

Ce qui avoit le plus contribué à tromper M. de Frontenac, & à le tranquiliser par rapport à Quebec, c'est qu'il croyoit les Anglois fort occupés du côté de l'Acadie, à laquelle il avoit plus d'une raison de croire qu'ils en vouloient. Le fait étoit vrai; mais ils avoient mal supposé que l'Acadie arrêteroit les Anglois plus longtems, qu'elle ne fit. D'ailleurs il ne pouvoit se persuader qu'il pût sortir de Baston assez de Forces pour attaquer en même tems toute la Nouvelle France, encore moins que l'Acadie fût conquise, & que les Conquerans lui en apportassent la premiere nouvelle.

Le mal venoit de ce qu'il ne connoissoit pas assez le mauvais état de cette Province. Nous avons vû que quatre Bâtimens sortis du Port de Baston avoient paru à la vûe de Kaskebé au moment que cette Place venoit de se rendre à M. de Portneuf. On avoit sçu depuis à Quebec que ces bâtimens, arrivés trop tard pour secourir Kaskebé, avoient tourné du côté du Port Royal. M. de Frontenac avoit eu au mois de Juillet la confirmation de cette nouvelle; mais il ne s'étoit pas trouvé en situation de secourir ce Poste, au cas qu'il fût attaqué, & il ne le croyoit apparemment pas dégarni de Troupes, de vivres, & des munitions au point, où il l'étoit.

Cependant M. de Manneval, Gouverneur de l'Acadie, & qui faisoit ordinairement sa résidence au Port Royal, n'y avoit que qua-

Etat, où se trouvoit alors l'Acadie.

1690.

trevint six Hommes de Garnison, & dixhuit piéces de canon, qui n'étoient pas même en batterie. Les dernières fortifications, qu'on avoit faites à la Place, étoient si peu de choses, qu'elles ne pouvoient pas la garantir contre un coup de main, & l'on y manquoit absolument de tout. Les autres Postes étoient encore moins fortifiés, & aussi mal pourvus. D'ailleurs la plupart des Habitations Françaises, encore plus écartées, que celles du Fleuve S. Laurent, étoient absolument sans aucune défense.

Elle est attaquée par les Anglois.

Telle étoit la situation de l'Acadie, lorsque le vingtdeux de May 1690. un Soldat & deux Habitans, qui étoient de garde à l'entrée du Bassin du Port Royal, aperçurent deux Bâtimens Anglois, qui faisoient force de voiles pour y entrer. Ils tirèrent aussitôt une boëte, qui étoit le signal, qu'on leur avoit marqué, pour avertir le Gouverneur, & s'embarquerent au plus vite dans un Canot. Ils arrivèrent au Fort vers les onze heures de nuit, & sur leur rapport M. de Manneval fit sur le champ tirer un coup de canon, pour avertir les Habitans de se rendre auprès de lui.

Le vintième l'Escadre Angloise composée d'une Fregate de quarante canons, d'un autre Navire de seize, d'un Troisième de huit, & de quatre Caïches, mouilla l'ancre à une demie-lieue du Port Royal, & aussitôt l'Amiral Guillaume PHIBS, Homme de fortune, & d'un mérite proportionné à sa première condition de Charpentier, envoya sa Chaloupe au Fort avec un Trompette, pour sommer le Gouverneur de lui rendre sa Place avec tout ce qui y étoit, sans aucune capitulation. M.

faul  
du  
d'A  
che  
tol  
mer  
Sol  
feul  
Hat  
dus  
solu  
fon  
tour  
l'Ent  
que  
Gr  
qu'il  
fon,  
clef  
Man  
une p  
s'il  
fition  
de lui  
aux ce  
neur  
bag  
un Va  
Habit  
la poss  
l'honr  
conver  
cice de  
qu'on  
Il y  
T

M. de Manneval retint le Trompette, & faute d'Officiers, envoya M. PETIT, Prêtre du Seminaire de Quebec, qui lui servoit d'Aumônier, au Général Anglois, pour tâcher d'en obtenir au moins des conditions tolerables; car il comprit d'abord qu'inutilement il se mettroit en défense avec si peu de Soldats, mal armés, découragés, sans un seul Officier, & ne pouvant compter sur les Habitans, dont trois seulement s'étoient rendus au signal d'appel. Outre qu'il n'avoit absolument Personne pour placer, & pour servir son canon, que depuis deux mois il étoit fort tourmenté de la goutte, & qu'on assûroit que l'Ennemi avoit huit cent Hommes de débarquement.

Guillaume Phibs déclara d'abord à M. Petit qu'il vouloit avoir le Gouverneur, la Garnison, & tous les Habitans à discretion. L'Ecclesiastique lui répondit résolument que M. de Manneval périroit plutôt que de commettre une pareille lâcheté: Phibs alors lui demanda s'il étoit chargé de lui faire quelques propositions, & la réponse fut, qu'il avoit ordre de lui dire qu'on lui rendroit le Port Royal aux conditions suivantes, 1°. Que le Gouverneur & les Soldats sortiroient avec armes & bagages, & seroient conduits à Quebec dans un Vaisseau, qu'on lui fourniroit. 2°. Que les Habitans seroient conservés & maintenus dans la possession paisible de leurs biens, & que l'honneur des Filles & des Femmes seroit à couvert. 3°. Que tous auroient le libre Exercice de la Religion Catholique Romaine, & qu'on ne toucheroit point à l'Eglise.

Il y a bien de l'apparence que Phibs prit

1690.

dès-lors la resolution de tout accorder, & de ne rien tenir. La facilité, avec laquelle il consentit aux demandes de M. Petit, & la conduite, qu'il tint dans la suite, ne laissent presque aucun lieu d'en douter. Ce qui est certain, c'est qu'il ne fit aucune difficulté sur rien, & que l'Ecclesiastique lui ayant proposé de mettre cette Capitulation par écrit, il le refusa, en disant que sa parole de Général valoit mieux que tous les écrits du monde. M. Petit eut beau insister, il n'en put rien tirer davantage.

M. de Manneval ne fut pas même aussi difficile, que son Envoyé; immédiatement après le retour de celui ci, il écrivit au Général Anglois qu'il s'en tenoit à ce qui avoit été arrêté, & que, s'il vouloit bien lui envoyer sa Chaloupe le lendemain, il iroit lui-même le trouver à son bord, pour lui donner une preuve convainquante de la franchise, avec laquelle il traitoit. Phibs envoya sa Chaloupe, le Gouverneur s'y embarqua; la Capitulation fut confirmée de bouche en présence du Sieur DES GOUTTINS, Ecrivain de Roy, faisant l'Office de Commissaire Ordonnateur au Port Royal, & le Général Anglois ajouta qu'il laissoit au choix de M. de Manneval d'être mené avec toute la Garnison en France, ou à Quebec.

Le Gouverneur témoigna qu'il aimeroit mieux aller en France, & Phibs lui promit de l'y faire transporter. Tout étant ainsi conclu, M. de Manneval & l'Amiral Anglois descendirent à Terre. Le Premier remit les clefs du Fort au Second, & le rendit Maître de tout. A la vûe de l'état, où se trouvoit cette Place,

F  
vo  
de  
de  
tie  
P  
  
scr  
sc  
été  
dar  
Fic  
Ge  
qu  
tre  
de  
par  
eni  
M.  
qu  
ma  
nie  
pris  
tou  
tout  
dic  
caci  
n'ép  
ni l'  
imp  
C  
qui  
l'Ac  
pou  
qué

Phibs parut fort étonné, & se repentit d'avoir accordé des conditions si honorables à des Gens, qui étoient si peu en pouvoir de se défendre; il dissimula néanmoins jusqu'à ce qu'il eût trouvé un prétexte de violer une Capitulation, qu'il prétendoit lui avoir été extorquée par surprise.

Il ne le chercha point lontems; car ayant sçu que, tandis que le Gouverneur étoit sur son bord, des Soldats & des Habitans, qui étoient yvres, avoient pris quelque chose dans un Magasin appartenant à M. Perrot, Prédécesseur de M. de Manneval dans le Gouvernement de l'Acadie, il déclara que ce qui avoit été détourné, étant au Roy son Maître, il ne se croyoit plus obligé à rien tenir de ce qu'il avoit promis. Il commença ensuite par désarmer les Soldats, puis il les fit tous enfermer dans l'Eglise; il demanda même à MM. de Maneval & des Gouttins leurs épées, qu'il leur rendit néanmoins sur le champ; mais en leur signifiant qu'ils étoient ses Prisonniers. Il donna au Gouverneur son logis pour prison, & y mit une Sentinelle. Il lui enleva tout son argent, & jusqu'à ses hardes, il mit toutes les Habitations au pillage, parce que, dit-il, il sçavoit que les Habitans avoient caché tout ce qu'ils avoient de meilleur; il n'épargna pas même la maison des Prêtres, ni l'Eglise, où les Gens commirent de grandes impietés.

Quelques jours auparavant M. Perrot, qui, après avoir perdu le Gouvernement de l'Acadie, étoit demeuré dans cette Province pour ses affaires particulieres, s'étoit embarqué dans une Caiche avec le Sieur DUCLOS,

1690.

son Commis, dans le dessein de faire la Traite le long de la Côte. Le vint-septième de May, comme il retournoit au Port Royal, sans sçavoir que les Anglois en étoient les Maîtres, un vent contraire l'arrêta pour son bonheur à l'entrée de la Baye. Alors ne voyant point la Sentinelle ordinaire, il se douta de quelque chose, il se mit dans un Canot avec M. DAMOUR, Gentilhomme Canadien, & un Sauvage, pour s'instruire de ce qui étoit arrivé; & après avoir fait trois lieuës, il aperçut un Navire Anglois mouillé dans la Riviere, sur laquelle étoit bâti le Bourg, & entendit plusieurs coups de çanon, & des décharges de mousqueterie.

Il crut qu'on se battoit, cacha son Canot dans le Bois, & alla par Terre jusqu'à la premiere maison, qu'il trouva abandonnée, Il se retira promptement, se rembarqua dans son Canot, pour regagner sa Caiche, qu'il rencontra dans le Bassin. Elle avoit même été aperçue par deux Anglois, qui, instruits de son retour, l'attendoient, & s'étoient embarqués dans une Chaloupe pour l'aborder; mais comme la Marée baïssoit, la Chaloupe, qui ne s'étoit pas encore assez éloignée du rivage, échoua. M. Perrot profita de cet accident, & ayant encore évité un Canot, qui le poursuivit quelque tems, il gagna sa Caiche, appareilla, & sortit du Bassin. Le Navire Anglois, qu'il avoit aussi aperçu, l'avoit découvert, & se mit à ses trousses; mais voyant qu'il ne pouvoit pas le gagner, il rentra dans le Port, & M. Perrot se jeta dans celui des Mines.

M. de Ville. Le quatorzième de Juin le Chevalier de Bonaventure Villebon, Capitaine, un des Fils du Baron

de Bekancourt, & dont la Compagnie étoit en Acadie, arriva de France au Port Royal. Il y trouva MM. Perrot & des Gouttins, & il apprit d'eux que l'Amiral Phibs n'y étoit resté que douze jours après la réduction de la Place, qu'il en avoit emmené M. de Manneval, un Sergent & trente-huit Soldats avec M. Petit & un autre Ecclesiastique, nommé M. TROUVE; qu'avant son départ il avoit assemblé les Habitans, & leur avoit fait prêter serment de fidélité aux Rois d'Angleterre Guillaume & Marie; qu'il avoit établi son premier Sergent, nommé CHEVALIER, pour Commandant du Port Royal, & six des principaux Habitans pour rendre la Justice en qualité de Conseillers.

Ces nouvelles embarrasserent fort le Chevalier de Villebon. Il avoit amené avec lui de France le Sieur SACCARDIE, Ingénieur, & il tint Conseil avec cet Officier, MM. Perrot & des Gouttins sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture, où il se trouvoit, pour sauver le reste d'une Colonie, dont il étoit seul chargé, & pour mettre en sûreté les effets du Roy, qu'il avoit apportés de France. Ce qui l'inquietoit le plus, c'est que les Anglois étoient encore dans le Port de la Héve, où en moins de trois jours ils pouvoient être instruits de son arrivée, & il n'étoit nullement en état de leur résister, au cas, qu'ils revinssent pour l'attaquer dans le Port Royal.

Tout bien considéré, il fut résolu d'un consentement unanime de se retirer dans la Riviere de S. Jean, où le Chevalier de Grandfontaine avoit eu un Fort en un lieu, nommé

1690.

*Jemset* (a), d'y transporter les effets du Roy, & ceux de la Compagnie, d'y rassembler tout ce qu'on pourroit de Soldats, dont plusieurs s'étoient tirés des mains des Anglois, ou avoient trouvé le moyen de n'y pas tomber : de mander au sieur de Montorgueil, Lieutenant de la Compagnie de Villebon, qui étoit à Chedabouctou avec un Détachement de quatorze Soldats, de venir joindre son Capitaine à *Jemset*, & quand tout cela seroit exécuté, de construire un Fort de pierre au même endroit, d'envoyer de-là le plus qu'il seroit possible de secours aux Sauvages, & de les encourager à continuer la guerre, qu'ils faisoient toujours très-vivement aux Anglois. Ils parcouroient en effet sans cesse la Nouvelle Angleterre, & ne trouvoient presque nulle part de résistance ; on venoit même d'apprendre que quarante Abénaquis avoient depuis peu défait en pleine Campagne six cent Anglois, sans autre perte que six des Leurs, & d'un Canadien, nommé BELLEFONT, qui, après s'être fort distingué au siège de Kaskebé, s'étoit allé joindre à cette Troupe de Braves.

Belle action du Sieur de Montorgueil. En conséquence de cette Délibération l'ordre fut envoyé à M. de Montorgueil d'évacuer Chedabouctou, qu'il ne pouvoit pas se flatter de défendre contre la Flotte Angloise, & d'enterrer tous les Canots, qu'il ne pourroit pas emporter ; mais cet Officier n'étoit plus déjà dans son Poste, & il en étoit sorti par une plus belle porte, que celle, qu'on lui marquoit. L'Amiral Phibs, après avoir fait quelque séjour à la Héve, s'étoit rendu

(a) Ou *Jemsetac*.

DE LA N. FRANCE. LIV. XIV. 103  
à Chedabouctou , & ayant débarqué quatre-  
vint Hommes , avoit fait sommer le Com-  
mandant de se rendre à discrétion.

1690.

Montorgueil répondit à cette sommation qu'il s'enfermeroit plutôt sous les ruines de son Fort , que de le livrer aux Ennemis du Roy son Maître , & sa petite Garnison lui promit de le seconder de son mieux. Phibs lui renvoya jusqu'à deux fois son Trompette pour lui représenter l'inutilité de ses efforts contre une si grande puissance , il en reçut toujours la même réponse. Il fit faire une attaque , qui fut assez vive , mais elle ne réussit point. Cette résistance , à laquelle il ne s'étoit pas attendu , ou lui donna de l'estime pour un si brave Homme , ou lui fit craindre de se déshonorer en échouant devant une Bitoque défendue par une poignée de Soldats. Il fit une quatrième sommation , & l'accompagna des menaces , qu'il crut les plus capables d'intimider Montorgueil ; mais elle fut aussi inutile que les autres.

Alors il fit jeter des fusées , qui mirent le feu à un endroit couvert de paille. L'incendie , malgré tout ce que pût faire la Garnison , gagna bientôt par tout ; Phibs prit ce moment pour faire encore deux sommations , & Montorgueil , qui ne pouvoit plus empêcher sa Place d'être réduite en cendres , crut pouvoir capituler ; mais il le fit avec tant de hauteur , & témoigna une si grande résolution de faire payer bien cher aux Ennemis leur foible victoire , s'ils ne lui accorderoient des conditions honorables , qu'il obtint tout ce qu'il voulut. Il sortit donc à la tête de sa Garnison , avec armes & bagages , & fut conduit à Plaisances

1690.

Les Anglois  
à l'Isle Percée.

Il y avoit des Habitans à Chedabouctou, Montorgueil n'avoit pas oublié leurs intérêts, & les Anglois en usèrent bien avec eux; mais l'Isle Percée, où ils se transportèrent ensuite, n'eut pas un sort si heureux. Phibs n'y trouva aucune résistance, toutes les maisons y furent pillées, & l'Eglise indignement profanée. D'autre part le Chevalier de Villebon s'étoit embarqué sur le Navire *l'Union*, qui l'avoit amené de France, pour gagner la Riviere de S. Jean: mais les vents contraires l'ayant retenu lontems à l'embouchure de cette Riviere, deux Forbans Anglois, qui le cherchoient, eurent le loisir de le joindre. Le trentième de Juin, tandis que le Chevalier remontoit en Canot jusqu'à Jemset, ses deux Navires Anglois parurent à la vûe de *l'Union*, qui étoit à l'ancre à l'entrée de la Riviere.

M. Perrot est  
pris par les  
Anglois, qui  
le traitent in-  
dignement.

Perrot s'y étoit embarqué: dès qu'il aperçut l'Ennemi, il fit filer les cables, pour s'échouer à Terre, puis il mit sur le bord, qui étoit opposé aux Navires Anglois les huit pièces de canon, qu'il avoit sur le sien. Pendant quelque tems il fit un très-grand feu; mais comme celui des Anglois étoit supérieur, & qu'il avoit très-peu de Monde avec lui, il crut devoir songer à sa sûreté, parce que l'Ennemi lui en vouloit personnellement. Il s'embarqua donc dans sa Chaloupe avec la plupart de ses Gens, & malgré les canonades des Ennemis, qui ne lui blessèrent qu'un seul Matelot il gagna la Terre. *L'Union*, où M. de Saccardi étoit resté presque seul, fut alors obligé de se rendre & cet Ingénieur demeura Prisonnier de guerre.

Le sort de M. Perrot fut encore plus mal-

heureux, le Sieur des Gouttins & le Capitaine de l'*Union* s'étoient sauvés avec lui; mais quoi- qu'ils eussent tous pris le même chemin pour se rendre à Jemset, au bout de quelque tems des Gouttins se trouva presque seul, sans sçavoir ce qu'étoient devenus les autres. Durant ce tems-là le Chevalier de Villebon, après avoir visité Jemset, retournoit à la Met en Canot; il apprit en chemin, non-seulement la perte de l'*Union*, mais encore celle de deux Caïches, où l'on avoit déchargé tous les effets de ce Vaisseau. Il attendoit un renfort de Sauvages, qu'il avoit envoyé avertir de le venir trouver, & il se flattoit qu'avec leur secours il reprendroit les deux Caïches, mais ils arriverent trop tard.

Il sçut en même tems que les deux Navires, qui avoient pris l'*Union*, n'étoient point de l'Escadre de l'Amiral Phibs; mais deux Forbans montés de quatrevingt-dix Hommes; qu'ils avoient sur leurs bords neuf Habitans de l'Isle *Marigalante*, qu'ils avoient pillée; qu'ils étoient entrés au Port Royal; qu'ils y avoient débarqué ces Habitans, brûlé toutes les maisons, qui conduisoient au Fort, tué quantité de Bestiaux, pendu deux Habitans, & brûlé une Femme avec ses Enfans dans sa maison; qu'après la prise de l'*Union* ils avoient mis du Monde à Terre, pour courir après ceux, qui s'étoient sauvés; que M. Perrot, le Capitaine du Navire, & le Pilote étoient tombés entre leurs mains; qu'ils avoient traité le Premier de la maniere la plus indigne, apparemment pour l'obliger à leur dire, où il avoit caché son argent & ses effets; enfin qu'une partie des Matelors de l'*Union*, le

1690.

Chirurgien & deux Soldats s'étoient donnés à eux pour faire la course, & qu'ils devoient mettre à la voile dans deux jours.

Il est repris. Ces tristes nouvelles, ni la crainte d'un sort pareil à celui de M. Perrot n'empêcherent point le Chevalier de descendre jusqu'à la Mer avec le pen de Sauvages, qui l'étoient venu joindre à Jemset. Dès qu'il y fut arrivé, il aperçut les deux Forbans, qui étoient mouillés à la Côte; il mit pied à Terre, & à la faveur des Bois il s'en approcha assez pour pouvoir tirer sur eux, ce qu'il fit sans discontinuer qu'au soir. La nuit suivante quarante Sauvages le joignirent encore, & il les mena à la pointe du jour à l'endroit, d'où il avoit tiré la veille sur les Corsaires. Son dessein étoit de les empêcher de lever leurs ancres, & les Sauvages lui avoient promis d'aller couper leurs cables, pour les faire échouer; mais il les trouva partis, & faisant voile à l'Ouest. On a sçu depuis que celui des deux, où étoit M. Perrot, avoit été pris par un Flibustier François; & il est certain que ce Gentilhomme trouva encore dans les débris de sa fortune de quoi établir avantageusement sa Famille (\*).

2<sup>e</sup>le défin-  
terisé, & fi-  
délité des A-  
bénakis.

Cependant le Chevalier de Villebon ne voyant plus rien à faire du côté de la Mer, remonta à Jemset, où ayant assemblé les Sauvages, il les exhorta à continuer de venger sur les Anglois leurs propres injures & celles des François. Il leur témoigna que ce qu'il regrettoit le plus, étoit la perte des deux Caïches, où il avoit embarqué les pré-

(\*) Il a laissé deux Fil- de la Roche-Ahard, &  
les, qui sont la Comtesse Présidente de Lubet,

sens, que le Roy leur envoyoit, & il les pria, s'ils faisoient quelques Prisonniers de conséquence, de s'en servir pour retirer des mains des Anglois les François, qui venoient d'être arrêtés. Il leur ajoûta qu'il s'en alloit à Quebec, dans le dessein de s'y embarquer pour retourner en France, où il rendroit compte au Roy de ce qu'ils avoient fait pour son service, & d'où il leur apporterait de quoi les dédommager de ce qu'ils venoient de perdre; qu'ils ne manquassent point de se trouver au printems prochain au bas de la Riviere, & d'y attendre de ses nouvelles. Ils répondirent que leur Pere Ononchio leur avoit envoyé des balles & de la poudre, que cela leur suffisoit pour le présent, & qu'ils alloient partir au nombre de cent cinquante pour recommencer leurs courses, qu'ils lui rendroient bon compte des Anglois, & qu'ils le prioient d'être persuadé que les pertes des François les touchoient beaucoup plus, que les leurs propres. Ils le quitterent avec ces assurances, & il partit aussitôt pour Quebec, où il porta les premières nouvelles de l'irruption des Anglois dans l'Acadie, & de la prison du Gouverneur.

On y avoit été instruit plutôt du malheur arrivé à la Colonie Françoisé de Terre-neuve. Etat de l'Isle de Terre Neuve J'ai dit ailleurs que la Cour de France, après avoir longtemps négligé cette Isle, dont l'importance ne lui étoit pas connue, au commencement de cette année. avoit enfin été instruite des avantages, qu'elle en pouvoit tirer pour le commerce des Morues; que le Roy informé de la nécessité de fortifier le Port de Plaisance, & de mettre de ce côté-là une Barriere aux usurpations continuelles

1690.

des Anglois sur les Postes occupés par ses Sujets, y avoit envoyé le Sieur de LA POYPE en qualité de Gouverneur, & qu'il avoit donné les ordres pour le mettre en état de se maintenir dans un Poste de cette conséquence.

Ces ordres ne furent pas trop bien exécutés; M. de la Poype servit treize ans avec tout le zèle possible, mais avec tous les désagrémens, que peut causer le défaut de secours à un brave Homme, qui sent le besoin d'être aidé, & qui faute de l'être, ne peut absolument rien entreprendre, ni pour sa propre gloire, ni pour le bien de l'Etat. Il eut pour Successeur en 1685. le Sieur PARAT, qui ne fut pas mieux servi d'abord, mais deux ans après le Chevalier d'HERVAUX, & M. d'AMBLIMONT lui porterent vingt-cinq Soldats, commandés par le Sieur PASTOUR DE COSTEBELLE, des vivres, du canon, de la poudre, & tout ce qui étoit nécessaire pour ravitailler & fortifier Plaisance. On y bâtit un Fort, & une Plateforme à l'entrée du Port, laquelle barroit dans la Rade, & dans ces deux Postes il y avoit dix-neuf pièces de canon montées. On eut soin d'armer les Habitans, sur lesquels on comptoit beaucoup plus, que sur les Soldats. Enfin il ne manquoit plus à cette Colonie qu'un Chef vigilant, pour se garder de la surprise, ou assez Homme d'honneur, pour ne pas livrer sa Place aux Ennemis de l'Etat; mais on s'étoit trompé dans le choix, & on ne s'en aperçut, comme il arrive assez souvent, que quand il étoit trop tard pour y remédier.

Plaisance  
surpris & pillé  
par les Anglois.

Le vintiquatrième de Février de cette année 1690. le Gouverneur, & son Lieutenant furent surpris hors de leur Fort dans

le  
g'  
le  
le  
de  
la  
pe  
E  
ci  
M  
tic  
ni  
ce  
en  
su  
ve  
te  
ave  
de  
M  
Sie  
fan  
sy  
de  
An  
un  
en  
que  
Plac

leur lit par quarante-cinq Flibustiers Anglois. Les Soldats, qui étoient aussi dispersés de côté & d'autre, furent pris & désarmés. Les Habitans, qui avoient eu tout le loisir de se mettre en défense, se rendirent sur la menace, que leur firent les Ennemis, de massacrer les Prisonniers, s'ils faisoient la moindre résistance, & les Anglois chargerent sur leur Navire tous les effets, meubles, armes, munitions, vivres, & les ustensiles de la Pêche, dont les Habitans étoient assez bien fournis. Une partie du Canon fut pareillement enlevée, une autre jettée à la Mer, le reste encloué, & après cette Expédition, la liberté ayant été renduë aux Prisonniers, la Garnison & les Habitans de Plaisance se trouverent à peu près dans le même état, que s'ils avoient été jettés par un naufrage sur une Côte déserte.

Après le départ des Ennemis le Sieur Parat voulut passer en France sur des Navires Balques, qui faisoient la Pêche à la Côte; mais tous refuserent de le recevoir. Il se transporta avec trois Matelots & trois Soldats aux Isles de S. Pierre, & y rencontra des Vaisseaux Maloins, qui lui accorderent le passage. Le Sieur de Costebelle resté Commandant à Plaisance, crut devoir travailler incessamment à s'y retrancher, & il fit avertir les Habitans de le venir trouver; mais un deus, nommé André DOYEN, refusa d'obéir, & tua même un Caporal & deux Soldats, qui se mettoient en devoir de l'y contraindre.

A ne juger du Gouverneur de Plaisance, que par ce qui s'étoit passé à la prise de sa Place, on ne pouvoit l'accuser que d'une né-



Ramezay, Gouverneur des Trois-Rivieres, au Chevalier de Caillieres, pour lui ordonner de descendre à Quebec le plus promptement qu'il seroit possible, avec toutes ses Troupes, à la reserve de quelques Compagnies, qu'il devoit laisser pour garder Montreal, & de se faire suivre par tous les Habitans, qu'il pourroit rassembler dans sa route.

Il marcha ensuite sans s'arrêter jusqu'à Quebec, où il arriva le quatorzième d'Octobre à dix heures du soir, & où il apprit que la Flotte Angloise étoit au pied de la traverse de l'Isle d'Orleans. Il fut entierement satisfait de l'état, où le Major avoit mis cette Place: cet Officier y avoit fait entrer un grand nombre d'Habitans, qui montroient beaucoup de confiance & de résolution, & quoiqu'il n'eût eu que cinq jours pour faire travailler aux fortifications, il n'y avoit aucun endroit foible dans la Ville, où il n'eût pourvû de maniere à ne pas craindre un coup de main.

Le Général y fit encore ajouter quelques retranchemens, qu'il jugea nécessaires, & confirma l'ordre, que le Major avoit fort judicieusement donné aux Capitaines des Compagnies de Milices de Beupré, de Beanport, de l'Isle d'Orleans, & de la Côte de Lauzon, qui couvroient Quebec du côté de la Rade, de ne point quitter leurs Postes, qu'ils ne vissent l'Ennemi faire la descente, & attaquer le corps de la Place, auquel cas ils devoient se tenir prêts à marcher, où on les appelleroit.

Disposition  
pour la défense  
de la Ville.

M. de LONGUEIL, Fils aîné du Sieur le Moine, étoit allé avec une Troupe de Sauvages, Hurons & Abénaquis, pour examiner les mouvemens de la Flotte; toutes les

1690.

Côtes avancées dans le bas du Fleuve étoient bien garnies ; les Habitans témoignoient par toute une grande envie de bien faire ; les Anglois ne pouvoient pas envoyer une Chaloupe à Terre, qu'elle ne trouvât le rivage bordé de Mousquetaires, qui l'obligeoient d'abord de regagner le large. Enfin il arrivoit continuellement à la Ville des Milices de Montreal & des Trois Rivières, aussi remplies de bonne volonté, que celles des environs de la Capitale.

Le quinziesme le Chevalier de Vaudreuil, Commandant des Troupes, partit de grand matin avec cent Hommes, pour aller à la découverte, & pour charger les Ennemis, s'ils entreprenoient de faire une descente ; mais le Comte de Frontenac lui avoit expressément recommandé de ne les point perdre de vûe ; & de donner avis de tous les mouvemens, qu'ils feroient ; Commission, dont il s'acquitta parfaitement. A cette précaution le Général en ajouta une autre, qui n'étoit pas moins nécessaire.

Prévoyance  
de M. de Fron-  
tenac.

On attendoit des Navires de France, & il étoit à craindre que ne se défilant de rien, ils ne vinssent se livrer entre les mains des Anglois : M. de Frontenac, qui pensoit à tout, & avoit conservé dans l'embarras d'une surprise une présence d'esprit merveilleuse, dépêcha le même jour deux Canots bien équipés par le petit Canal de l'Isle d'Orleans, avec ordre à ceux, qu'il y fit embarquer, d'aller aussi loin qu'ils pourroient au devant de ces Navires, & de les avertir de ce qui se passoit. Il fit aussi commencer en même tems une batterie de huit piéces de canon sur la hauteur,

DE LA N. FRANCE. LIV. XIV. 113  
qui est à côté du Fort , & elle fut achevée le  
lendemain.

1690.

Ainsi les fortifications commençoient au Palais , sur le bord de la petite Riviere S. Charles , remontoient vers la haute Ville , qu'elles environnoient , & venoient finir à la Montagne , vers le Cap aux Diamans. On avoit aussi continué depuis le Palais , tout le long de la Grève , une Palissade jusqu'à la clôture du Seminaire , où elle étoit terminée par des Rochers inaccessibles , qu'on appelle *le Sault au Matelot* , & là il y avoit une batterie de trois pièces. Une seconde Palissade , qu'on avoit tirée au-dessus de la premiere , aboutissoit au même endroit , & devoit couvrir les Fusiliers.

La basse Ville avoit deux batteries , chacune de trois pièces de dix-huit livres de balles , & elles occupoient les intervalles de celles , qui étoient à la haute Ville. Les issues de la Ville , où il n'y avoit point de portes , étoient barricadées avec de bonnes poutres , & des barriques pleines de terre en guise de gabions , & les dessus étoient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse Ville à la haute étoit coupé par trois différens retranchemens de barriques & des sacs pleins de terre , avec des manieres de Chevaux de frise. Dans la suite du siège on fit une seconde batterie au Sault au Matelot , & une troisième à la porte , qui conduit à la Riviere S. Charles. Enfin on avoit disposé quelques petites pièces de canon autour de la haute Ville , & particulièrement sur la butte d'un Moulin , qui servoit de Cavalier.

Le seizième à trois heures du matin M. de

1690.

La Flotte  
Angloise  
mouille de-  
vant Quebec.

Vaudreuil revint à Quebec ; il rapporta qu'il avoit laissé la Flotte Angloise à trois lieues de la Ville, mouillée à un endroit appelé *l'Arbre sec*, & en effet dès qu'il fut jour, on l'aperçut des hauteurs ; elle étoit composée de trente-quatre Voiles de différentes grandeurs, & le bruit se répandit qu'elle portoit trois mille Hommes de débarquement. A mesure qu'elle avançoit, les plus petits Bâtimens se rangeoient le long de la Côte de Beauport, entre l'Isle d'Orleans, & la petite Riviere, les autres tenoient le large ; tous jetterent les ancres vers les dix heures, & dans le moment on aperçut une Chaloupe, qui débordoit de l'Amiral, & qui venoit vers la Ville.

L'Amiral An-  
glois envoie  
sommener le  
Gouverneur  
Général.

On ne douta point qu'elle ne portât un Trompette, parce qu'elle avoit un Pavillon blanc à son avant, & M. de Frontenac envoya à sa rencontre un Officier, qui le joignit à moitié chemin, fit bander les yeux au Trompette, & le conduisit au Fort. La surprise de cet Homme fut extrême, lorsque le bandeau lui ayant été ôté, il aperçut le Gouverneur Général, l'Evêque & l'Intendant au milieu d'une grande sale, toute remplie d'Officiers ; mais pour comprendre ce qui causoit son étonnement, il faut se souvenir que M. Provôt, sur le premier avis de l'approche des Anglois, avoit envoyé le Sieur de Grandville, son Beau-Frere, pour en avoir des nouvelles plus certaines & plus circonstanciées.

Cet Officier s'étant peut-être avancé avec trop peu de précaution, ou, ce qui est plus vraisemblable, trompé par quelques Pavillons François, que les Navires Anglois, dont il ne voyoit qu'une partie, avoient arboré, fut

pris par l'Amiral même, auquel il avoua ce qui étoit vrai, que Quebec étoit sans fortifications, sans Troupes, & sans Général. Phibs, qui n'avoit pu douter de la sincérité de ce rapport, & à qui il n'étoit pas venu à l'esprit que les choses eussent si fort changé en si peu de tems, avoit compté de coucher à Quebec le jour même, qu'il mouilleroit dans la Rade, & que cette Place ne lui coûteroit pas plus que ne lui avoit coûté le Port Royal : il s'étoit expliqué sur cela avec une confiance, qui s'étoit communiquée à toute son Armée.

Le Trompette, avant que d'arriver au Fort, en avoit déjà pu perdre un peu, car on l'avoit promené exprès tout autour de la Place, où il fut fort étourdi des grands mouvemens, qu'il entendit dans tous les Quartiers, chacun se faisant un plaisir d'augmenter son embarras, & de lui donner lieu de croire que toute la Ville étoit semée de chauffe-trapes & de Chevaux de frise, & que l'Ennemi ne pourroit point faire un pas, sans être obligé de franchir un retranchement : mais la vue du Gouverneur Général, si bien accompagné, & la contenance des Officiers acheverent de le déconcerter. Il présenta en tremblant la sommation, qui étoit par écrit & en Anglois, & qui fut interprétée sur le champ. La voici telle que M. de Frontenac l'envoya au Marquis de Seignelay : je l'ai exactement transcrite sur l'original même.

**GUILLAUME PHIBS, GENERAL**

*de l'Armée Angloise, à M. de Frontenac.*

*La guerre déclarée entre les Couronnes d'Angleterre & de France n'est pas le seul motif de l'Entreprise, que j'ai eu ordre de former*

## 116 HISTOIRE GÉNÉRALE

contre votre Colonie. Les ravages & les cruautés exercées par les François & les Sauvages sans aucun sujet contre les Peuples soumis à leurs Majestés Britanniques ont obligé leursd. Majestés d'armer pour se rendre Maître du Canada, afin de pourvoir à la sûreté des Provinces de leur obéissance. Mais comme je serois bien aise d'épargner le sang Chrétien, & de vous faire éviter tous les malheurs de la guerre, moi, Guillaume Phibs, Chevalier, par ces Présentes, & au nom de leurs très-Excellentes Majestés, Guillaume & Marie, Roy & Reine d'Angleterre, France, Ecosse & Irlande, Défenseurs de la Foy, vous demande que vous ayez à remettre entre mes mains vos Forts & Châteaux, dans l'état, où ils sont, avec toutes les munitions & autres provisions quelconques. Je vous demande aussi que vous me rendiez tous les Prisonniers, que vous avez, & que vous libériez vos biens & vos Personnes à ma disposition; ce que faisant, vous pouvez esperer que, comme bon Chrétien, je vous pardonnerai le passé, autant qu'il sera jugé à propos pour le Service de leurs Majestés, & la sûreté de leurs Sujets. Mais si vous entreprenez de vous défendre, sçachez que je suis en état de vous forcer, bien resolu, avec l'aide de Dieu, en qui je mets toute ma confiance, à venger par les armes les torts, que vous nous avez faits, & de vous assujettir à la Couronne d'Angleterre. Votre réponse positive dans une heure par votre Trompette avec le retour du Mien.

Cet écrit fut lu à haute voix, & il excita l'indignation de toute l'assistance. Dès qu'on en eut achevé la lecture; le Trompette tira de sa poche une Montre, la présenta au Gouverneur Général, & lui dit qu'il étoit dix

he  
qu  
&  
qu  
ve  
étc  
s'ét  
ay  
nic  
&  
tém  
mê  
rer  
il l  
si le  
noi.  
que  
qui  
& c  
Bea  
ver  
Jacc  
être  
çois  
que  
d'Ar  
de p  
revc  
croir  
plus  
acce  
senti  
role  
(  
am

heures, & qu'il ne pouvoit attendre sa réponse que jusqu'à onze. Alors il se fit un cri général, & le Sieur de Valrenes élevant la voix, dit qu'il falloit traiter cet Insolent comme l'Envoyé d'un Corsaire, d'autant plus que Phibs étoit armé contre son legitime Souverain, & s'étoit comporté au Port Royal en vrai Pirate, ayant violé la capitulation, & retenu Prisonnier le Sieur de Manneval, contre sa parole & le droit des Gens.

M. de Frontenac, quoique piqué au vif, témoigna plus de modération : il ne fit pas même semblant d'entendre le discours de Valrenes; & adressant la parole au Trompette, il lui dit: « (a) Je ne vous ferai pas attendre si longtemps ma réponse, la voici. Je ne connois point le Roy Guillaume; mais je sçai que le Prince d'Orange est un Usurpateur, & de la Religion, en détrônant le Roy, son Beau-Pere. Je ne connois point d'autre Souverain legitime de l'Angleterre, que le Roy Jacques II. Le Chevalier Phibs n'a pas dû être surpris des hostilités faites par les François & leurs Alliés, puisqu'il a dû s'attendre que le Roy, mon Maître, ayant reçu le Roy d'Angleterre sous sa protection m'ordonneroit de porter la guerre chez les Peuples, qui sont revoltés contre leurs Prince legitime. A-t-il pu croire que, quand il m'offriroit des conditions plus tolerables, & que je serois d'humeur à les accepter, tant de braves Gens y voulussent consentir, & me conseillassent de me fier à la parole d'un Homme, qui a violé la capitulation,

(a) Cette Réponse est mor à mor dans la Let- tre à M. de Seignelay, que j'ai déjà citée.

1690. » qu'il avoit faite avec le Gouverneur de l'Acadie ; qui a manqué à la fidélité , qu'il devoit » à son Prince ; qui a oublié tous les bienfaits , » dont il en a été comblé , pour suivre le parti » d'un Etranger , lequel voulant persuader qu'il » n'a en vûë , que d'être le Libérateur de l'Angleterre , & le Défenseur de la Foy , a détruit » les Loix & les Privileges du Royaume , & » renversé l'Eglise Anglicane ? c'est ce que la » Justice Divine , que Phibs reclame , punira » un jour severement.

Le Trompette demanda cette réponse par écrit ; mais le Général refusa de la donner , & » ajouta : » Je vais répondre à votre Maître par » la bouche de mon canon : qu'il apprenne que » ce n'est pas de la sorte , qu'on fait sommer » un Homme comme moi ». Il fit signe ensuite qu'on remit le bandeau au Trompette , qui fut reconduit jusqu'à l'endroit , où on l'étoit allé prendre. Dès qu'il fut arrivé à bord , on commença de tirer d'une des batteries de la basse Ville , ce qui surprit fort les Anglois ; Phibs surtout ne revenoit point de son étonnement de se voir obligé d'assiéger dans les formes une Ville , où il s'étoit flatté qu'on n'auroit pas la hardiesse de l'attendre autrement , que pour se soumettre à lui.

Belle action  
de quelques  
Canadiens.

Mais ce fut bien pis encore , quand du premier coup de canon son Pavillon ayant été abbatu , & la Marée l'ayant fait dériver , quelques Canadiens allerent le prendre à la nage , & malgré le feu , qu'on faisoit sur eux , l'emporterent à la vûë de toute la Flotte : il fut porté sur le champ à la Cathedrale , où il est encore. Le même jour 164. vers les quatre heures après midi , M. de Longueil , accom-

pag  
me.  
Ca  
vou  
tach  
Ter  
me  
rega  
L  
de s  
Cha  
desc  
mais  
laiss  
on y  
loier  
l'abc  
ture  
Le  
nac  
Riv  
tivent  
là s  
guay  
ils l'a  
haza  
qu'or  
jama  
une c  
pour  
si les  
à eu  
même  
ce rai  
l'Enc  
soit !

pagné de Maricourt, son Frere, nouvellement arrivé de la Baye d'Hudson, passa en Canot le long de la Flotte Angloise, qu'il vouloit observer. Quelques Chaloupes se détacherent pour l'enlever; mais il gagna la Terre, & obligea par un très grand feu de mousqueterie ceux, qui le poursuivoient, à regagner leurs Navires.

Le lendemain une Barque Angloise remplie de Soldats, s'approcha de la Riviere de S. Charles pour examiner si l'on pourroit faire descente entre Beauport & cette Riviere; mais elle échoua assez loin de Terre. Elle ne laissa point de faire un assez grand feu; mais on y répondit fort bien. Quelques Braves vouloient attaquer la Barque; mais on ne pouvoit l'aborder, sans avoir de l'eau jusqu'à la ceinture, & il fallut y renoncer.

Le principal dessein du Comte de Frontenac étoit d'engager les Ennemis à traverser la Riviere S. Charles, & ils ne pouvoient effectivement attaquer la Ville, que de ce côté-là. Sa raison étoit que cette Riviere n'étant guayable que de Marée basse, quand une fois ils l'auroient passée, on pourroit, sans trop hasarder, aller à eux en bataille, & que dès qu'on les auroit culbutés, ils ne pourroient jamais se remettre, étant obligés de marcher une demi lieuë dans la Vase jusqu'aux genoux pour regagner leurs Chaloupes. Au lieu que, si les François passoient la Riviere pour aller à eux, ils ne le pouvoient faire qu'avec le même désavantage. On auroit pu retorquer ce raisonnement, en faisant observer que, si l'Ennemi après avoir passé la Riviere, pouvoit les Nôtres avec succès, se trouvant vis-

Plan de M.  
de Frontenac  
pour la défense  
de la Place.

1690.

à-vis l'endroit foible de la Place, il y pourroit entrer avec les Fuyards; mais le Général comptoit trop sur la valeur de ses Troupes, pour appréhender cet inconvenient: d'ailleurs il étoit bien resolu de ne point dégarnir sa Place, & d'être toujours à portée de soutenir ses Gens. On vit bientôt qu'il avoit pensé juste.

Le dix-huit à midi on aperçut presque toutes les Chaloupes chargées de Soldats, tourner du même côté; mais comme on ne pouvoit pas deviner en quel endroit précisément elles tenteroient la descente, elles ne trouverent Personne pour la leur disputer. Dès que les troupes furent débarquées, M. de Frontenac envoya un Détachement des Milices de Montreal & des Trois Rivieres pour les harceler; quelques Habitans de Beauport se joignirent à elle, mais tout cela ne faisoit qu'environ trois-cent Hommes, & les Anglois étoient au moins quinze-cent rangés en Bataillons dans une assez belle Ordonnance.

Combat du  
côté de Beau-  
port.

D'ailleurs comme le terrain en cet endroit est fort marécageux, embarrassé de Brossailles, & coupé de Rochers, que la Marée étoit basse, & que pour aller à l'Ennemi, qui s'étoit bien posté, il falloit marcher dans la Vase, on ne pouvoit l'attaquer, que par maniere d'escarmouche, & par pelotons. Les Anglois par la même raison ne pouvoient pas profiter de toute leur superiorité. Ainsi on ne put combattre ce jour-là qu'à la maniere des Sauvages.

Non-seulement cette maniere déconcerta les Anglois, qui n'y étoient pas accoutumés; mais elle leur ôta même la connoissance du  
petit

L  
r  
au  
fe  
pa  
pa  
pe  
fer  
ils  
va  
qu  
Art  
leur  
voit  
con  
pou  
que  
dim  
inc  
gnet  
Mili  
dix,  
ble f  
Seigr  
Habi  
comb  
ce qu  
Le R  
zèle  
tres  
même  
guoit  
Mili  
côta

petit nombre de ceux, à qui ils avoient à faire. Le combat dura environ une heure, les Canadiens voltigeoient de Rocher en Rocher tout autour des Anglois, qui n'osoient se séparer; le feu continuel, qu'ils faisoient, n'incommodoit pas beaucoup des Gens, qui ne faisoient que paroître & disparaître, & dont tous les coups portoient, parce que ces Bataillons se tenoient serrés; aussi le désordre s'y mit-il bientôt: ils prenoient les Canadiens pour des Sauvages, & on les entendit dire en se retirant qu'il y avoit des Indiens derriere tous les Arbres.

M. de Frontenac ne voulut pourtant pas leur donner le tems de s'apercevoir qu'ils n'avoient en tête qu'une poignée de Monde: il commanda un Bataillon de Troupes réglées pour assurer la retraite, qu'il fit sonner dès que le jour commença à manquer. Nous perdîmes en cette rencontre le Chevalier de Clermont, & le Fils du Sieur de la Touche, Seigneur de Champlain, qui avoient suivi les Milices comme Volontaires. Nous eûmes aussi dix, ou douze blessés, dont le plus considerable fut le Sieur JUCHEREAU DE S. DENYS, Seigneur de Beauport, qui commandoit ses Habitans: il avoit plus de soixante ans, & combatit avec beaucoup de valeur, jusqu'à ce qu'il eut un bras cassé d'un coup de feu. Le Roy recompensa peu de tems après son zèle & son courage, en lui accordant des Lettres de Noblesse; & il fit en même tems la même grace au Sieur Hertel, qui se distinguoit dans toutes les occasions à la tête des Milices des Trois Rivieres. Cette journée coûta cent cinquante Hommes aux Ennemis,

1690.

122 HISTOIRE GENERALE

Les Ennemis

canonment  
Quebec sans  
succès.

qui s'en vengerent sur quelques maisons voisines, où ils mirent le feu.

Le même soir les quatre plus gros Navires vinrent mouiller devant la Ville; le Contre-Amiral, qui portoit Pavillon bleu, se porta un peu sur la gauche, vis-à-vis *le Sault au Marelot*; l'Amiral étoit à sa droite, & le Vice-Amiral un peu au dessous, tous deux vis-à-vis la basse Ville. Le quatrième, qui avoit la Flamme de Chef d'Escadre, s'avança vers *le Cap aux Diamans*. La Ville les salua la première, ensuite ils firent grand feu, & on leur répondit de même. Sainte Helene pointa presque tous les canons de la principale batterie, & aucun de ses coups ne porta à faux. Les Ennemis ne tirèrent ce jour-là que contre la haute Ville, où ils tuèrent un Homme, & en blessèrent deux, sans faire aucun autre dommage.

Ils en vouloient surtout aux Jésuites, auxquels ils attribuoient tous les ravages, que faisoient les Abénaquis dans la Nouvelle Angleterre, & ils s'étoient déclarés que, quand ils auroient pris la Ville, ils leur feroient un mauvais parti; mais aucun de leurs coups ne porta sur leur College, & leurs menaces étant venues aux oreilles de Sainte Helene, de ses Freres, & de plusieurs autres des plus considérables Canadiens, ces Braves protestèrent qu'ils se feroient plutôt tous tuer à la porte de ces Religieux, que de souffrir qu'on leur fit la moindre insulte.

Ils font obligés de s'éloigner fort en désordre.

Vers les huit heures on cessa de tirer de part & d'autre. Le lendemain la Ville recommença encore la première, & les Anglois ne firent pas un aussi grand feu, que la veille. Au bout de quelque tems le Contre-Amiral

se trouva si fort incommodé par les Batteries du *Sault au Matelot*, & par celle, qui étoit en bas sur la gauche, qu'il fut contraint de s'éloigner. L'Amiral le suivit bientôt avec précipitation. Il étoit percé à l'eau en plusieurs endroits, il avoit plus de vingt boulets dans le corps du Bâtiment, toutes ses manœuvres étoient coupées, son grand mâc presque cassé, & un grand nombre de ses Matelots & de ses Soldats tués, ou blessés. Les deux autres Navires tinrent encore quelque tems, mais à midi ils cessèrent de tirer, & à cinq heures du soir ils allèrent se mettre à l'abri de notre canon dans l'*Anse des Meres*, derrière le *Cap aux Diamans*. Ils n'y restèrent pourtant pas longtems, parce qu'ils y esluèrent un grand feu de mousqueterie, qui leur tua bien du Monde, ce qui les obligea de s'éloigner encore davantage.

Tout ce jour-là les Troupes, qui avoient débarqué près de Beauport, restèrent tranquilles dans leur Camp, & on se contenta de les observer. Le vintième de grand matin ils battirent la générale, & se rangerent en bataille. Ils demeurèrent dans cette posture jusqu'à deux heures après midi, criant sans cesse *Vive le Roy Guillaume*. Alors ils s'ébranlerent, & il parut à leur mouvement qu'ils vouloient marcher vers la Ville, ayant des pelotons sur les ailes, & des Sauvages à l'Avant-garde.

Ils cottoyerent quelque tems la petite Riviere en très-bon ordre; mais MM. de Longueuil & de Sainte Helene à la tête de deux-cent Volontaires leur couperent chemin, & escarmouchant de la même maniere, qu'on

1690.

avoit fait le dixhuit, firent sur eux des décharges si continuelles & si à propos, qu'ils les contraignirent de gagner un petit Bois, d'où ils firent un très-grand feu. Les Nôtres les y laisserent, & firent leur retraite en bon ordre.

M. de Sainte  
Helene blessé  
& mort.

Nous eûmes dans cette seconde action deux Hommes tués, & quatre blessés, du nombre de ceux-ci furent les deux Commandans, qui combattirent toujours les premiers avec leur valeur ordinaire; mais M. de Longueil en fut quitte pour une assez grosse contusion; Sainte Helene, son Frere, voulant avoir un Prisonnier, reçut un coup de feu à la jambe, qui ne parut pas dangereux, il en mourut néanmoins peu de jours après, au grand regret de toute sa Colonie, qui perdoit en lui un des plus aimables Cavaliers, & des plus braves Hommes, qu'elle ait jamais eus.

Pendant cette action M. de Frontenac s'étoit avancé en Personne à la tête de trois Bataillons de ses Troupes, & les avoit rangés en bataille sur le bord de la petite Riviere, résolu de là passer, si les Volontaires se trouvoient trop pressés; mais les Ennemis ne lui donnerent pas lieu de faire autre chose, que d'être Spectateur du combat. Leur perte fut ce jour-là pour le moins aussi grande, que la premiere fois; mais quand ils virent les François se retirer, ils se jetterent sur les Bestiaux, qu'on avoit négligé de mettre en sûreté: ils les tuerent tous, & en envoyerent une partie sur la Flotte, où l'on étoit dans une très-grande disette de viande fraîche.

La nuit suivante l'Amiral leur fit porter

DE LA N. FRANCE. LIV. XIV. 129  
cinq piéces de six livres de bale, ce qui ne fut connu des Assiegés, que quand elles commencerent à tirer. Les Anglois s'étoient mis en marche avec cette Artillerie, dans le dessein de battre la Ville en brèche; mais on ne leur permit pas d'aller bien loin. Le Sieur de VILLIEU, Lieutenant Reformé, qui avoit obtenu du Général un petit détachement de Soldats, tous Gens de bonne volonté, étoit parti avant qu'ils fussent sortis de leur Camp, comme s'il eût voulu en enlever quelque Quartier, & il avoit été suivi de près par quelques autres petites Troupes, qui avoient à leur tête MM. de CABANAS, DUCLOS, & de BEAUMANOIR.

Villieu, qui rencontra le Premier les Ennemis, leur dressa une embuscade, & les y attira en escarmouchant; il y soutint assez longtems tous leurs efforts, & comme ils viroient qu'ils ne pouvoient le faire reculer, ils se mirent en devoir de l'enveloper; mais un des Détachemens, qu'ils avoient fait pour cela, tomba dans une seconde embuscade, où les Habitans de Beauport, de Beaupré & de l'Isle d'Orleans, commandés par le Sieur CARRE, les attendoient: un autre fut rencontré par les trois Officiers, dont je viens de parler, & tous deux furent mis en grand désordre.

La partie étoit pourtant trop inégale de la part des François, pour entretenir plus longtems le combat, & comme s'ils se fussent concertés, ils commencerent à se retirer au petit pas, en combattant toujours, jusqu'à ce qu'ils se fussent tous réunis auprès d'une maison palissadée, & située sur une éminence.

1690.

Troisième  
action plus  
décisive.

1690.

Ils y firent ferme, & se couvrant des palissades, ils firent un si grand feu, qu'ils arrêterent toute l'Armée. Ce fut alors que les Anglois commencerent à faire usage de leurs pièces de Campagne; mais on leur répondit de la barrière, qui étoit à la porte de la petite Riviere; d'ailleurs ils tiroient si mal, qu'ils ne blessèrent Personne. La mousqueterie ne fut guères mieux servie, ne tua qu'un jeune Ecolier, & ne blessa qu'un Sauvage.

Ce feu dura jusqu'à la nuit, que les Anglois se retirerent en jurant contre les François, qui se battoient, disoient-ils, derrière des Hayes & des Buissons à la maniere des Indiens. Ce qui les fit résoudre à la retraite, c'est qu'ils avoient un grand nombre de Morts & de blessés. Ils la firent d'abord en assez bon ordre; mais ils la changerent bientôt en une véritable fuite, parce qu'ils entendirent sonner le tocsin à la Cathédrale. Ils s'imaginèrent qu'ils alloient avoir sur les bras le Gouverneur Général & toutes les Troupes, & ne songerent plus qu'à regagner au plus vite leur Camp. Le tocsin n'étoit pourtant qu'un stratagème du Sieur DUPUIS, Lieutenant Particulier de Quebec, lequel avoit été Officier, avant que de se faire Magistrat, & s'étoit bien voulu charger de faire pendant le siège les fonctions d'Aide-Major, dont il s'acquitta fort bien.

Les Ennemis se rembarquent, & laissent leur Canon.

Tandis que ceci se passoit auprès de la petite Riviere, les deux Vaisseaux Ennemis, qui étoient au-dessus de Quebec, descendirent avec la Marée pour se remettre en ligne: en passant devant la Ville ils essuyèrent quelques volées de canon, ils y en envoyèrent

aussi quelques-unes ; mais qui ne firent aucun effet. (a) La nuit du vingt un au vingt-deux fut très-obscuré , & il plut beaucoup : les Anglois débarqués auprès de Beauport en profiterent pour décamper ; quelques Détachemens , que M. de Frontenac avoit fait filer par leurs derrieres , ayant renouvelé leur crainte d'être attaqué par toutes les Troupes de la Colonie. Ils regagnerent donc leurs Chaloupes , sans se donner même le tems d'emporter leur canon.

On apprit cette retraite au point du jour par des Sauvages , qui bartoient l'estrade , & on trouva dans leur Camp , outre les canons montés sur leurs affuts , cent livres de poudre , & quarante à cinquante boulets. Quelque tems après trois Chaloupes armées revinrent pour retirer ce qu'on avoit négligé d'emporter ; mais ceux , qui s'en étoient déjà emparés , firent si grand feu sur les Chaloupes , qu'elles n'osèrent aborder. L'Amiral , qui s'en aperçut , en envoya trente nouvelles ; mais ceux , qui les commandoient , après avoir tenu Conseil hors de la portée du mousquet , ne jugerent pas à propos de tenter la descente , & s'en retournerent.

M. de Frontenac donna de grandes louanges à tous ceux , qui avoient eu part au dernier combat. Il permit à Carré & à sa Troupe d'emporter chez eux deux pièces de canon , pour être un monument éternel de la belle action , qu'ils avoient faite. On convenoit que les plus Expérimentés n'auroient pas mieux manœuvré , qu'avoit fait cet Habi-

(a) Quelques Mémoires disent que ce fut l'a- | près midi du vingt-deux que ces Navires se retirèrent.

1670.

tant, & les Anglois mêmes lui rendirent toute la justice, qu'il méritoit. Mais rien ne déconcerta davantage l'Amiral Phibs, que de voir toutes les Troupes & les Milices de la Colonie rassemblées à Quebec. Il avoit compté sur une diversion du côté de Montreal, qui devoit y en occuper une bonne partie, & voici sur quoi il fonda cette esperance.

Une diversion manquée du côté de Montreal fautive Quebec.

Les avis, qui avoient été donnés au Comte de Frontenac par l'Iroquois la Plaque, d'un grand nombre de Sauvages campés sur les bords du Lac du S. Sacrement, n'étoient que trop justes. Ce n'étoit même qu'une partie d'un Corps de trois mille Hommes, Anglois, Iroquois & Mahingans, qui devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, tandis que la Flotte Angloise feroit le siège de Quebec. Il y avoit tout lieu de craindre que le Canada, déjà affoibli par les grandes pertes, qu'il avoit faites les années précédentes, ne succombât sous deux efforts aussi puissans, s'ils avoient pu être bien concertés; mais le Ciel y pourvut par un de ces coups inesperés, où il n'est pas permis de méconnoître cette Providence, qui veille à la conservation des Etats, & qui sçait tirer le secours, qu'elle leur prépare, d'où il étoit moins naturel de l'attendre.

Les Anglois & les Mahingans en allant joindre les Iroquois furent attaqués de la petite verole, & plusieurs en portoient encore les marques, lorsqu'ils arriverent au rendez-vous. Les Iroquois, que le retardement, causé par cette maladie, avoit déjà mis de fort mauvaise humeur, furent saisis à cette vûe de la crainte que le mal ne les gagnât, & reprocherent à leurs Alliés qu'ils étoient venus

pour les empoisonner. En effet plusieurs furent bientôt attaqués de la même maladie, & il y en eut jusqu'à trois-cent, qui en moururent. Il n'en falut pas davantage pour engager tous les autres à quitter un lieu si funeste, & à se séparer de ceux, qu'ils croyoient y avoir apporté la contagion. Ainsi toute l'Armée se dissipa.

On ajoute même sur des Mémoires, que je ne garantis pas, que les Anglois avoient envoyé devant eux des cassettes fermées, où il y avoit des habits empoisonnés, & que leur dessein étoit de les laisser piller aux François; mais que les cassettes ayant été ouvertes par les Sauvages, tous ceux, qui furent curieux de se vêtir de ces habits, en moururent. Ce qui fit peut-être ajouter foi à ces bruits populaires, fut que la blessure, dont M. de Sainte Helene étoit mort, n'ayant pas été jugée considérable, quelques-uns publièrent que la bale, dont il avoit été frappé, étoit empoisonnée; cependant il est certain que plusieurs autres François, qui avoient été blessés dans les différentes rencontres par les Troupes Angloises débarquées à Beauport, guerirent de leurs blessures, & que le Chirurgien, qui pansa Sainte Helene, se plaignit de ce qu'il n'avoit pas voulu garder le regime, qu'il lui avoit prescrit.

On a encore dit, & ce semble avec plus de vraisemblance, que ce qui avoit achevé de brouiller les Anglois avec les Iroquois, c'est que les Premiers ne voulurent jamais s'embarquer dans les Canots des Seconds, qui sont d'écorces d'Orme, assez mal travaillés, & fort plats de bord; que sur ce

1690.

refus les Iroquois les traitèrent de Lâches , leur firent les plus sanglans reproches , & qu'en s'en retournant chez eux , ils ruinerent tous les Grains , & tuerent tous les Bestiaux des environs d'Orange. Pour moi je suis persuadé que dans les motifs de la retraire de ces Sauvages , il y entra beaucoup de cette politique , dont nous verrons encore des effets bien marqués , & qui consiste en ce qu'ils ne veulent pas qu'aucune des deux Nations Européenes , entre lesquelles leur Pays est situé , prenne une trop grande supériorité sur l'autre , persuadés qu'ils en seroient bientôt les Victimes.

Quoiqu'il en soit de ces circonstances , qui ne sont pas également averées , on ne fut bien instruit à Montreal du danger , qu'on y avoit couru , qu'assez longtems après la dissipation de ce grand Parti ; & il y a bien de l'apparence que l'Amiral Phibs l'ignoroit encore à son arrivée devant Quebec , & qu'il ne s'en douta , que quand il apprit que tout étoit tranquille à Montreal. Ce soupçon , qui étoit très-bien fondé , & le mauvais succès des différentes tentatives , qu'il avoit faites pour pénétrer dans Quebec par la Riviere S. Charles , le déterminerent enfin à lever le siège. Il avoit perdu dans les trois actions , dont nous avons parlé , près de six-cent Hommes ; il a même passé pour constant qu'il ne lui restoit plus un seul boulet à tirer , que les derniers jours ses canons n'étoient guères chargés que de méchantes ferrailles , & que toutes ses autres munitions étoient pareillement épuisées.

Le vint-trois , sur le bruit , qui se répan-

dit du départ prochain de la Flote, MM. d'Orvilliers & de SUBERCASE, Capitaines, allerent avec cent Hommes se jetter dans l'Isle d'Orleans, & le Sieur de Vilieu eut ordre de descendre par le petit Canal jusqu'au Cap Tourmente, afin de s'opposer aux descentes des Anglois. Sur le soir la Flotte leva les ancrs, & se laissa dériver à la Marée. Le vintquatre elle mouilla à l'Arbre sec : elle emmenoit un assez grand nombre de François, qui avoient été faits Prisonniers en différentes rencontres, & entr'autres le Sieur Trouvé, Prêtre, que Phibs avoit detenu depuis la prise du Port Royal, M. de Grandville, & les Demoiselles Joliet & de la Lande.

1690.

Le siège est levé.

Cette Derniere voyant qu'on ne parloit, ni de rançon, ni d'échange, demanda à l'Amiral s'il n'aideroit pas mieux retirer les Anglois Prisonniers en Canada, que d'emmener à Baston des François, dont il seroit embarrassé, & se fit d'aller faire de sa part au Comte de Frontenac la proposition d'un échange, où les deux Nations trouveroient également leur avantage. Son offre fut acceptée, elle fut conduite à Quebec, & eut encore moins de peine à résoudre le Gouverneur Général à entrer en négociation sur cet article avec l'Amiral Anglois. M. de Frontenac lui envoya même son Capitaine des Gardes, chargé d'un plein pouvoir, & comme le nombre des Prisonniers étoit à peu près égal de part & d'autre, le Traité fut conclu sans aucune difficulté, & exécuté de bonne foi. Phibs continua ensuite sa route, fort chagrin d'avoir perdu la meilleure partie de son bien dans une Ex-

On échange les Prisonniers. Mauvais état & nouvelles pertes de la Flotte des Anglois.

1690.

pédition, dont il avoit fait presque tous les frais, dans l'esperance d'une grande fortune, & très-inquiet sur ce qu'il deviendroit dans une saison si avancée, sans Pilotes Côtiers sur un Fleuve, qu'il ne connoissoit pas bien, & avec des Vaisseaux si mal en ordre, & si dépourvûs de vivres & de munitions. Le sien pensa même périr en faisant la traverse de l'Isle d'Orleans, & avant que de sortir du Fleuve, il perdit, ou fut obligé d'abandonner jusqu'à neuf de ses Bâtimens, dont une partie des Equipages étoit morte, soit de maladie, ou par d'autres accidens.

Nouvelle  
preuve de la  
indélité des A-  
bénakis.

Deux jours après son départ de devant Quebec, des Abénakis arriverent de l'Acadie, ou des environs, & publierent que les Anglois avoient été battus sur Mer en Europe, ce qui se trouva veritable; le Comte DE TOURVILLE ayant défait dans la Manche les Flottes réunies de Hollande & d'Angleterre. Ces Sauvages apprirent encore que la petite vérole avoit fait mourir quatre-cent Iroquois, & cent Mahingans de ceux, qui étoient destinés pour attaquer Montreal; que cinquante Flamands devoient bientôt partir de la Nouvelle York pour aller reprendre les négociations avec des Ouraouais de Michillimakinac; mais que leur dessein étoit de tromper ces Sauvages; que depuis deux mois les Canibas avoient défait un Parti de soixante & dix Anglois, & de trente Mahingans; que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre leur avoit fait des propositions très-avantageuses, mais qu'ils lui avoient répondu que, ni eux, ni leurs Enfans, ni les Enfans de leurs Enfans ne feroient jamais ni paix, ni trêve avec

une Nation, qui les avoit si souvent trahis. En effet les Anglois n'avoient jamais traité de bonne foi avec ces Peuples, & ceux-ci ne pouvoient surtout digerer que quelques années auparavant plusieurs d'entr'eux étant allés à Baston en tems de paix, & pour les affaires de leur commerce, on les avoit tous massacrés sous divers prétextes.

Cependant il restoit encore un peu d'inquiétude à M. de Frontenac touchant les Vaisseaux de France, qu'il attendoit; mais ils avoient été avertis à tems de l'arrivée de la Flotte Angloise à Quebec, & s'étoient mis à couvert dans le Saguenay; ils y demeurèrent jusqu'à ce que cette même Flotte eût repassé, & fût assez loin, pour ne pas craindre d'en être aperçus, & le douzième de Novembre ils mouillèrent devant la Capitale, où ils causèrent d'autant plus de joie, qu'on y étoit plus en peine pour eux, & qu'on y manquoit généralement de tout. Ils ne remédièrent pourtant pas à la famine, qui devint bientôt extrême, parce que, comme je l'ai déjà remarqué, les courses des Iroquois pendant le printemps n'avoient presque pas permis aux Habitans de semer.

On fut donc obligé d'envoyer les Soldats vivre chez les Habitans les plus aisés, & ceux-ci non-seulement les reçurent sans murmurer, mais encore avec joye. Ces bonnes manieres; & le zèle, que tous avoient fait paroître dans tout le cours d'une Campagne, pendant laquelle ils n'avoient presque point quitté les armes; l'affection, avec laquelle ils s'étoient porté à tout ce qu'on avoit souhaité d'eux pendant le siège, & le courage,

1690.

Les Vaisseaux de France arrivent à Quebec.

Famine, & zèle des Habitans.

1690.

dont ils venoient de donner tant de preuves ; tout cela leur fit beaucoup d'honneur , & le Roy à qui le Gouverneur Général eut grand soin d'en rendre un compte fidèle , n'y parut pas moins sensible , qu'à l'heureuse délivrance de Quebec ; événement , que Sa Majesté jugea néanmoins assez considérable , pour vouloir qu'on le transmît à la Postérité parmi les plus Glorieux de son regne , ayant fait graver à ce sujet une Médaille ( a ).

Les Abénaquis font de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre.

1691.

Au mois de Mars de l'année suivante on vit arriver à la Capitale de nouveaux Députés de toutes les Nations Abénaquises , par lesquels on apprit qu'il n'étoit encore rentré à Baston au mois de Février que quatre Navires de la Flotte , qui avoit assiégré Quebec. On sçut depuis que quelques-uns s'étoient arrêtés dans le Golphe pour y croiser , & avoient enlevé plusieurs Bâtimens Pêcheurs ; que M. de Manneval avoit été envoyé en Angleterre ; que M. Petit étoit au Port Royal , & le Chevalier d'Eau à Baston ; que l'Interprète de ce Capitaine , & deux autres François , qui l'avoient accompagné , lorsqu'il fut envoyé en Ambassade à Onnontagué , avoient été brûlés dans trois Villages differens : que les Outaouais & nos autres Alliés des Quartiers du Nord & de l'Ouest , continuoient à faire vivement la guerre aux Iroquois ; que les marchandises étoient fort rares dans la Nouvelle Angleterre ; que la plus grande partie des Campagnes y étoient en friche , & qu'un grand nombre d'Habitans n'y trouvant pas de quoi subsister , s'étoient réfugiés à Baston &

( a ) Elle est en Vignette au commencement du second Volume *in-quarto* de cette Histoire.

à Manhatte. Ce dernier article étoit le fruit des courfes des Canibas & des autres Abénaquis, qui pendant cet hyver ravagerent plus de 50. lieues de Pays.

Sur ces avis, & sur quelques autres, que ces mêmes Députés donnerent au Comte de Frontenac, ce Général foupçonna que les Anglois avoient quelque part à une manœuvre, que faisoient alors les Iroquois pour l'endormir par une fauffe confiance & une feinte réconciliation, dans le defsein de favoriser une nouvelle Entreprife sur le Gouvernement de Montreal. Voici ce qui y avoit donné occafion. Un Parti de cent quarante Agniers, parmi lesquels il y avoit des Hollandois, avoit fait une irruption à Chambly, & y avoit furpris des Iroquois du Sault S. Louis. Plusieurs furent tués, les autres, au nombre de dix ou douze, furent pris & liés.

Négociations  
simulées des  
Iroquois.

Quelque tems après trois Députés de ce même Canton arriverent au Sault fans armes, avec les Prifonniers, dont je viens de parler, & déclarerent qu'ils venoient demander la paix à leur Pere; mais qu'ils vouloient auparavant fçavoir s'ils feroient bien reçus à lui proposer de leur donner un Terrein dans le voifinage du Sault, pour s'y établir auprès de leurs Freres. Ils ajoûterent qu'ils avoient fait une très-grande diligence, afin d'avertir les François d'être sur leurs gardes; parce que huit cent Guerriers Iroquois se difpofoient à entrer dans la Colonie entre Montreal & les Trois Rivieres. On leur demanda s'ils fçavoient ce qu'étoit devenu le Chevalier d'Eau, & ils répondirent que c'étoit à la follicitation des

1691.

Anglois, qu'on avoit brûlé les trois François de sa suite; que lui-même avoit été sur le point de subir le même sort; qu'il étoit déjà attaché à un poteau, mais que les Anglois & les Iroquois ayant également refusé de commencer l'exécution, cette contestation lui avoit sauvé la vie.

Lettre de M. de Frontenac à M. de Pontchartrain.

M. de Frontenac rendant compte à M. de Pontchartrain, qui venoit de succéder à M. de Seignelay dans le Ministère, des divers avis, qu'il avoit reçus, & en particulier de ce qui regardoit les Iroquois, lui manda qu'il n'avoit pas cru devoir absolument rejeter les propositions des Agniers; mais qu'il n'avoit pas non plus jugé à propos de paroître y faire beaucoup d'attention; qu'il avoit recommandé au Chevalier de Callieres de faire traîner la négociation par les Sauvages du Sault S. Louis, & qu'il avoit fait dire aux Outaouais par le Sieur de Courtemanche, qu'ils lui feroient plaisir de harceler toujours les Iroquois contre lesquels il se tenoit lui-même en garde, pour n'en être pas surpris.

J'ai recommandé la même chose, ajoutant qu'il, aux Chefs des Canibas, quand ils m'ont quitté, & je suis convaincu que, si Sa Majesté prend la résolution de faire quelque Entreprise du côté de Baston & de Manhatté, & de s'emparer de cette dernière Place, cette conquête sera la sûreté du Pays, & ôtera aux Iroquois toute esperance de protection. D'un autre côté, si le Roy reprenoit l'Acadie, & se rendoit Maître absolu du Grand Banc, ce qui se pourroit faire en envoyant tous les ans trois ou quatre Fregates croiser depuis le Cap de Sable, jusqu'au Nord de l'Isle de Terre-

Ne  
col  
ava  
Ind  
Let  
je  
ont  
de  
à l'  
mer  
renc  
gag  
Je  
cell  
puif  
bles  
C  
les  
le c  
trea  
ayar  
Riv  
cher  
sa r  
tour  
un  
appe  
envi  
quel  
cruat  
L  
glois  
entra  
où il  
Horr  
Agn

Neuve, il assureroit pour son Royaume un commerce de plus de vingt millions, & plus avantageux, que ne seroit la conquête des Indes. Je ne sçai, disoit-il dans une autre Lettre, qu'il écrivit deux mois après celle-ci, je ne sçai, si ceux, qui vous ont précédé, ont fait attention à l'importance, qu'il y a de se rendre Maître de toutes les Pêches, & à l'avantage, qu'elles apporteroient au commerce de tout le Royaume; rien ne sçauroit rendre votre Ministère plus illustre, que d'engager le Roy à entreprendre cette conquête. Je la crois plus importante, que ne seroit celle de toutes les Indes, dont les mines s'épuisent, au lieu que celles-ci sont intarissables.

Cependant le grand Parti des Iroquois, dont les Agniers avoient donné avis, parut vers le commencement de May du côté de Montreal. Ils étoient au nombre de mille, & ayant établi leur Camp à l'entrée de la grande Riviere des Oûtaouais, ils firent deux Détachemens, l'un de six-vingt Hommes, qui prit sa route au Nord, l'autre de deux-cent, qui tourna au Sud. Le Premier se jetta d'abord sur un Quartier de l'Isle de Montreal, qu'on appelle *la Pointe aux Trembles*, où il brûla environ trente maisons, ou granges, & prit quelques Habitans, sur lesquels il exerça des cruautés inouïes.

Le Second, dans lequel il y avoit vingt Anglois, & quelques Mahingans, s'étoit glissé entre Chambly & la Prairie de la Magdeleine, où il surprit douze Sauvages du Sault S. Louis, Hommes & Femmes; mais le lendemain des Agniers, qui étoient de ce Parti, les ramenerent

Nouvelles  
hostilités des  
Iroquois.

1691.

chez eux , & déclarerent qu'ils venoient pour traiter de la paix : cependant on s'apperçut bientôt que leur véritable dessein étoit de débaucher , s'ils le pouvoient , tous les Habitans de ce Village , ce qui ne leur réussit point. Un quatrième Parti d'environ quatre-vingt Hommes , attaquâ presqu'en même tems les Iroquois Chrétiens de la Montagne , & les ayant investis de toutes parts , enleva trente cinq Femmes , ou Enfans , & les emmena en plein jour à la faveur d'une escarmouche , qui lui assura la retraite.

Plusieurs autres Bandes moins nombreuses se répandirent aussi depuis Repentigny jusqu'aux Isles de Richelieu , & firent par tout de grands dégâts , parce que les Troupes & les Milices ne pouvoient tenir la Campagne , faute de provisions. Enfin le Chevalier de Vaudreuil forma un Corps de cent , ou six-vingt Volontaires , Officiers , Soldats & Canadiens , qui commencerent par aller d'Habitation en Habitation , pour faire des vivres. Dès qu'ils en eurent amassé suffisamment pour quelques jours , ils joignirent le Sieur de LA MINE , Capitaine , qui étoit parti de Montreal quelque tems avant M. de Vaudreuil , & avoit découvert un Parti d'Onneyouths , lesquels étoient sans défense à S. Sulpice dans une Maison abandonnée.

Combat de  
S Sulpice, ou  
de Repenti-  
gny.

Le Chevalier de Vaudreuil , à qui il en donna avis , ne balançâ point à marcher de ce côté-là. Il avoit avec lui , entr'autres Braves , le Chevalier de CRISASY , LE MOYNE DE BIENVILLE , & Ourcouharé , que l'on commençoit à soupçonner d'être d'intelligence avec sa Nation , mais qui dans le reste

de  
L  
pe  
de  
m  
p  
tu  
T  
q  
A  
tr  
  
se  
ta  
m  
C  
re  
a  
de  
cc  
Ir  
m  
vi  
se  
h  
Pr  
qu  
le  
ce  
tr  
au  
  
fic  
  
(  
né  
ses

de cette Campagne s'en purgea pour toujours. Les Nôtres, en approchant de la maison, aperçurent quinze Onneyouths couchés en dehors sur l'herbe, & ne pensant pas seulement qu'il pût y avoir des François en Campagne: on donna dessus; & ils furent tous tués, avant que d'avoir pu se reconnoître. Trois autres sortirent de la maison au cri, que firent les Mourans; l'un d'eux fut aussi dans l'instant couché par Terre, les deux autres s'enfuirent dans le Bois fort blessés.

Alors ceux, qui étoient restés dans la maison, se mirent en défense, & Bienville s'étant trop approché d'une fenêtre, fut renversé mort d'un coup de fusil (a). La perte de cet Officier, qui étoit fort connu des Iroquois, releva le courage de ces Barbares, & sans les efforts extraordinaires de MM. de la Mine, de Crisafy & d'Oureouharé, six-vingt François couroient risque d'échouer devant douze Iroquois cantonnés dans une assez méchante maison. Enfin le Chevalier de Vaudreuil s'avisa, quoiqu'un peu tard, d'y faire mettre le feu. Les Ennemis voulurent se faire passage la hache à la main; mais les deux, ou trois Premiers ayant été tués, on en prit cinq, que les Habitans firent impitoyablement brûler, persuadés que le seul moyen de corriger ces Barbares de leurs cruautés, étoit de les traiter eux-mêmes, comme ils traitoient les autres.

Nous aurons dans la suite plus d'une occasion de parler du Marquis & du Chevalier de <sup>Qui étoient</sup> MM de Crisafy.

(a) Son nom fut donné après sa mort à un de ses Freres, alors fort jeune, & qui est présentement Gouverneur de la Louysiane.

1691.

Crifafy , & on fera peut-être bien aife de favoir qui ils étoient , & ce qui les avoit amenés dans la Nouvelle France. C'étoit deux Freres d'une des plus illustres & des plus puissantes Maisons de Sicile. Ils avoient été des Premiers à se déclarer pour la France dans la révolte , qui pensa enlever ce Royaume au Roy d'Espagne , & quand les troubles eurent été pacifiés , ils ne purent obtenir , ou n'osèrent demander leur grace à Sa Majesté Catholique. Le Chevalier étoit Profès de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , & avoit fait ses caravanes avec toute la distinction possible ; aussi possédoit-il toutes les qualités , qui peuvent élever un Homme de guerre aux premiers honneurs de la Milice.

Le Marquis étoit aussi fort brave , & en portoit des marques , qui lui eussent fait beaucoup d'honneur , s'il ne les avoit pas reçues en combattant contre son Prince légitime. Il se voyoit par la soumission de la Sicile dépouillé de tous ses biens , qui étoient considérables ; il crut que le Roy Très-Chrétien s'intéresseroit à les lui faire restituer , ou l'en dédommageroit , & il se rendit avec son Frere à Versailles , ne doutant point qu'ils ne fussent bientôt employés d'une maniere convenable à leur naissance , & à leurs services.

Ils furent trompés dans leur attente. Les Princes , qui ne se font point de scrupule de se servir des Traîtres , ne se croient pas toujours obligés de récompenser la trahison , sur tout , quand ils n'en ont pas tiré tout l'avantage , qu'ils en esperoient : ou plutôt la Providence , qui veille à la conservation des Etats , permet rarement qu'ils accréditent la

pe  
sc  
ch  
de  
la  
re  
fa  
far  
en  
  
tic  
de  
la  
fei  
dor  
ou  
fin  
& f  
un  
tar  
por  
Phi  
Tre  
I  
vier  
perd  
son  
Goy  
ques  
Hor  
Iroq  
Enne  
péric  
lui  
gnie  
du s

perfidie. MM. de Crisafy, après bien des sollicitations, se virent réduits à accepter chacun une Compagnie en Canada, de peur de n'avoir rien du tout. Ils y ont servi jusqu'à la mort avec un zèle, dont ils auroient pu tout espérer, s'ils l'eussent employé l'un pour sa Patrie, & l'autre pour la Religion, mais sans que la Cour de France ait témoigné leur en sçavoir beaucoup de gré.

Le Chevalier, après plusieurs belles actions, dans lesquelles on ne sçavoit ce qu'on devoit plus admirer, ou de son habileté dans la guerre, ou de sa pénétration dans le conseil, ou de sa conduite dans les Entreprises, dont il fut chargé, ou de son intrépidité, ou de sa présence d'esprit dans l'action, a enfin succombé au chagrin de se voir négligé, & sans esperance d'avancer: le Marquis, avec un mérite moins brillant, mais avec la réputation de sage & de brave Officier, a supporté ses disgrâces avec plus de patience & de Philosophie, & il est mort Gouverneur des Trois Rivieres.

Immédiatement avant l'action, dont je Un Parti Iro-  
viens de parler, le même Bienville, qui y quois échape  
perdit malheureusement la vie à la fleur de aux François  
son âge; avoit poursuivi un Parti de soixante par la faute  
des Iroquois  
Goyogouins, parmi lesquels il y avoit quel- du Sault Saint  
ques Agniers. Il avoit avec lui deux-cent Louis  
Hommes choisis, partie François, & partie  
Iroquois domiciliés; & comme il surprit les  
Ennemis, auxquels il étoit d'ailleurs fort supé-  
rieur en nombre, il comptoit bien qu'il ne  
lui en échaperoit pas un seul; mais les Ag-  
gniers ayant demandé à parler aux Iroquois  
du Sault S. Louis, ceux-ci voulurent absolu-

ment les écouter, de peur, disoient-ils, de rompre tout accommodement entre eux & ce Canton.

Les Agniers leur protesterent qu'ils ne souhai-toient rien tant que la paix, & s'offrirent à s'en retourner chez eux, avec promesse d'en-voyer incessamment des Députés à Montreal pour traiter avec M. de Callieres. On les crut sur leur parole, & on les laissa aller, aussi-bien que les Goyogouins, dont ils répondirent, & comme c'étoit-là tout ce qu'ils prétendoient, ils ne se mirent nullement en peine d'exé-cuter ce qu'ils avoient promis. Il n'y avoit rien dans cette conduite des Iroquois Chré-tiens, qui dût surprendre de la part des Sau-vages, lesquels ne sçavent pas se défier de ceux-mêmes, qui leur ont le plus souvent manqué de parole; mais M. de Frontenac, de tout-tems prévenu contre ceux-ci, donna en cette rencontre une libre carrière à ses soupçons, qui n'avoient pourtant aucun fondement legiti-me; & voici comme il s'en exprima dans une Lettre, qu'il écrivit cette même année au nouveau Ministre.

Soupçons  
de M. de  
Frontenac  
à ce sujet.

» On a fort crié contre les Sauvages du Saule,  
» & on soupçonne que leur conduite n'étoit pas  
» sincère. Il y a lontems que je m'aperçois de  
» beaucoup de menagemens, qui ne me plaisent  
» pas, non plus que certaines relations & intel-  
» ligences secretes, qu'ils ont avec les Agniers,  
» parmi lesquels ils ont beaucoup de Parens.  
» J'en ai plusieurs fois averti les Peres, qui les  
» gouvernent, & que je ne voudrois pas dire  
» y avoir aucune part; mais il est certain que,  
» soit envie de les ménager, & de les gagner  
» à J E S U S - C H R I S T par des voyes de dou-

eur, ou par d'autres raisons, qui me sont <sup>cc</sup> I 69 I.  
 inconnuës, ils ont quelquefois de trop gran-  
 des complaisances pour eux. L'expérience de  
 douze années de séjour dans ce Pays, m'a  
 fait connoître que ces Missions ne devoient  
 point être séparées, comme elles sont, des  
 François, qu'on devoit toujours laisser avec  
 eux pour les *franciser* en les *christianisant*,  
 & qu'autrement elles feront plus nuisibles,  
 qu'utiles au Service du Roy.

On sçavoit dans le Conseil de Sa Majesté <sup>Faux principe</sup>  
 à quoi s'en tenir sur la conduite des Mission- <sup>de ce Général.</sup>  
 naires avec les Sauvages, & on y étoit per-  
 suadé que leur zèle n'étoit ni foible, ni aveu-  
 gle. Les liaisons, que leurs Néophytes entre-  
 tenoient avec leurs Parens, n'avoient point  
 d'autre but que de peupler leur Village de  
 nouveaux Profelytes; c'est-à-dire, de dimi-  
 nuer le nombre de nos Ennemis, & d'ac-  
 croître celui de nos Alliés, comme il arrivoit  
 tous les jours. On convenoit même que la  
 Colonie n'avoit point de meilleurs Soldats,  
 que ceux, qu'on enlevoit de la sorte aux Can-  
 tons, & que la Bourgade du Sault étoit un  
 de ses plus forts Boulevards.

Si ces Chrétiens en quelques occasions  
 n'ont pas fait tout ce qu'on attendoit d'eux :  
 si quelques Particuliers ont agi par d'autres  
 vûes, que celles, qu'on vouloit leur inspi-  
 rer, Personne avant & après M. de Fron-  
 tenac ne s'est avisé d'en rendre responsable  
 toute la Bourgade, encore moins ceux, qui  
 la gouvernoient; & l'expérience, non pas de  
 dix ans, mais de plus d'un siècle, nous a ap-  
 pris que le plus mauvais systême pour bien  
 gouverner ces Peuples, & pour les maintenir

dans nos intérêts, étoit de les approcher des François, qu'ils auroient beaucoup plus estimés, s'ils les avoient moins vûs de près.

Enfin on ne pouvoit plus douter que le meilleur moyen de les *christianiser* ne fût de se bien donner de garde de les *franciser*. En sept ou huit mois, que les Iroquois du Sault & de la Montagne avoient demeuré à Montreal après le ravage de la Chine, ils étoient devenus méconnoissables, & pour les mœurs, & pour la piété, & il n'est Personne aujourd'hui, qui ne convienne que, si leur ferveur n'est plus, comme elle a été si longtemps, l'édification & l'admiration de la Nouvelle France, c'est qu'ils nous ont trop fréquentés. L'exemple des Nations Abénaquises, bien plus séparées des Habitations Françaises, & dont l'attachement à nos intérêts ne pouvoit aller plus loin, suffisoit seul pour convaincre le Général de la fausseté de son principe : aussi les plaintes & ses avis furent-ils peu écoutés en Cour, où l'on étoit enfin persuadé que son projet, qu'on avoit eu si fort à cœur trente ans auparavant, n'étoit ni utile, ni praticable.

Nouvelles  
Intrigues des  
Iroquois.

Les Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne donnerent même alors une preuve de leur fidélité, bien capable de dissiper les ombrages du Comte de Frontenac. Le Canton d'Onontagué, qui avoit adopté la Famille du Sieur le Moyne, avoit délibéré de lui envoyer un Collier, pour pleurer la mort de Sainte Helene, son Fils. Il fit accompagner celui, qu'il nomma pour cette Cérémonie, par deux Femmes du Village de la Montagne, qu'il retenoit Prisonnières, & à qui il donna la liberté.

Comme

Comme on ne doutoit point dans ce Canton qu'une telle grace n'eût mis ces Femmes dans les intérêts de la Nation, on crut pouvoir les charger d'une Commission assez délicate; on leur remit deux Colliers, qu'elles devoient remettre en secret, l'un à un des Principaux de leur Village, & l'autre à Louis Atherihata, Habitant du Sault S. Louis, & qui étoit Filleul du Roy. Par ces Colliers on les invitoit à revenir dans leur Pays, & à y ramener le plus qu'ils pourroient de leurs Parens & de leurs Amis, & pour rendre cette invitation plus efficace, les deux Iroquoises devoient leur ajoûter qu'il ne leur restoit plus d'autre moyen d'éviter de perir avec tous les François: nous verrons bientôt sur quoi cette menace étoit fondée.

Les deux Sauvages reçurent les Colliers; mais ils les portèrent sur le champ au Gouverneur de Montreal, & lui jurèrent une fidélité inviolable. Le Chevalier de Callieres apprit en même tems par les deux Femmes, qui avoient apporté les Colliers, qu'un gros Parti d'Iroquois s'étoit allé poster sur la Riviere des Outaouais, en un lieu appelé *le long Sault*, & que son dessein étoit de faire main basse sur tous ceux, qui passeroient par-là pour aller à Michillimakinac, ou pour en revenir, puis de se répandre dans les Habitations Françaises, afin d'empêcher qu'on n'y fit la récolte.

L'Avis étoit véritable, mais le Chevalier de Vaudreuil ayant rassemblé à Quebec un grand nombre de Soldats & de Volontaires, pour aller donner la chasse à ces Barbares, apprit en passant aux Trois Rivieres qu'ils

1691.

avoient décampé, soit qu'ils eussent été instruits des préparatifs, qui se faisoient contre eux, ou que les courses de nos Alliés dans leur Pays les y eussent rappelés pour défendre leurs Familles, & empêcher le ravage de leurs Terres.

Nos Alliés continuent de pousser les Iroquois.

En effet la guerre étoit toujours très-vive entre ces Sauvages, & il est certain que cette diversion nous fut d'une très-grande utilité. M. de Frontenac avoit fort bien réussi à gagner les Outaouais & les Hurons, qui firent merveille pendant tout l'hyver. On n'avoit pourtant pas encore pu leur donner avis de l'avantage, que nos Troupes avoient remporté sur la Flotte Angloise, & ce ne fut qu'à la fonte des glaces que MM. de Courtemanche & de Repentigny furent envoyés pour les en informer. Ces deux Officiers, avec dix Hommes seulement, passerent au travers de cette Multitude d'Iroquois, qui environnoient l'Isle de Montreal, & arriverent à Michillimakinac, sans avoir reçu le moindre échec. Leur voyage produisit tout l'effet, qu'on s'en étoit promis, & dès qu'ils furent de retour à Montreal, Courtemanche eut ordre d'en repartir pour aller commander chez les Miamis, qu'on jugeoit nécessaire de rassurer contre les courses des Iroquois, & dont on étoit bien aise d'éclairer les démarches.

Secours arrivé de France.

Le premier de Juillet un petit Navire de France, commandé par le Sieur Denys de BONAVENTURE, mouilla devant Quebec, & remplit toute la Ville de joye, non pas tant à cause du secours, qu'il lui apportoit, & qui ne pouvoit pas être fort considerable, que par l'assurance, que donna le Comman-

dant, qu'elle en recevoit bientôt, qui remercioient l'abondance dans le Pays. En effet douze jours après M. du TAST, Capitaine de Vaisseaux, arriva avec un Convoi de quatorze Voiles de différentes grandeurs. A la vérité tout cet Armement n'avoit pas pour objet de ravitailler la Colonie. Il étoit principalement destiné à reprendre le Port Nelson sur les Anglois, & la Compagnie du Nord en avoit fait la meilleure partie des frais.

Cette Entreprise ne se fit pourtant pas alors, & la raison, qu'on apporta pour la différer, à sçavoir, que la saison étoit trop avancée, n'en fut guères que le prétexte, quoiqu'elle ne fût pas tout-à-fait sans fondement. La véritable étoit que tout le profit en devoit être pour la Compagnie, & que M. d'Iberville en devoit partager la gloire avec le Commandant des Vaisseaux du Roy. Aussi cet Officier ne dissimula-t'il point à son arrivée à Quebec qu'une telle Expédition n'étoit nullement de son goût. Toutefois, comme les ordres du Roy étoient précis, M. de Frontenac, auquel ils étoient adressés, ne voulut pas prendre sur lui d'y rien changer de son autorité.

L'expédient, qu'il prit, fut d'assembler les Intéressés dans la Compagnie du Nord, & toutes les Personnes, qui pouvoient avoir quelque cunnoissance de la navigation de la Baye. M. du TAST y exposa les raisons, qui lui parurent les plus propres à persuader qu'il y avoit du risque à s'exposer sur cette Mer dans une saison si tardive. Tous furent convaincus, ou virent bien qu'inutilement ils ne le paroïtroient pas, & MM. de Frontenac

1691.

& de Champigny jugerent à propos de ne pas laisser voir ce qu'ils pensoient.

D'ailleurs ils avoient des avis certains que le Golphe S. Laurent & tout le bas du Fleuve étoient infestés d'Armateurs Anglois, qui avoient déjà enlevé plusieurs Navires Marchands & Pêcheurs, & le Gouverneur Général ne fut pas trop fâché que M. du Taft préférât d'aller croiser dans ce Parage, au projet d'aller faire la guerre dans la Baye d'Hudson : d'autant plus que cette seconde destination étoit indiquée dans les instructions de ce Capitaine, en cas que la première fût jugée absolument impossible.

Grands préparatifs des  
Ennemis.

Le bruit commençoit depuis peu à se répandre que les Anglois songeoient sérieusement à prendre leur revanche de l'affront, qu'ils avoient reçu l'année précédente devant Quebec ; on assuroit même que Phibs étoit allé en Angleterre, & en devoit revenir avec une Flotte beaucoup plus considérable que la Première, pour une nouvelle tentative. Enfin on étoit averti qu'il se faisoit de grands préparatifs du côté d'Orange pour attaquer l'Isle de Montreal. Le voyage & les projets de Phibs étoient réels ; mais ses diligences furent inutiles : il y a bien de l'apparence qu'on n'eut pas assez de confiance en son habileté, pour lui confier un second Armement, d'autant plus qu'il n'étoit pas en état d'en faire encore les frais.

Celui, qui se faisoit dans la Nouvelle York, n'étoit pas assez fort pour agir seul avec succès ; car il n'étoit composé que de cinq cent Hommes (\*) dont cent quatre-vingt étoient

(\*) Quelques Mémoires le réduisent même à

Anglois, le reste, Agniers & Mahingans. Il ne laissa pourtant pas de donner lieu à une action très-vive; mais la Providence, qui protegeoit la Nouvelle France, parut d'une maniere bien sensible, en ce que l'Armée, qui l'année précédente devoit tomber sur la tête de la Colonie, s'étant dissipée par la disunion, qui s'y mit, on fut en état d'opposer à la Flotte Angloise toutes les forces de la Colonie, & que cette année la Flotte ayant manqué à son tour, Montreal eut de quoi résister aux efforts, que les Anglois & leurs Alliés pouvoient faire pour pénétrer jusques dans cette Isle.

1691.

En effet le Chevalier de Callieres n'eut pas plutôt appris que l'Ennemi approchoit, qu'il assembla sans peine sept à huit cent Hommes, qu'il fit camper à la Prairie de la Magdeleine. Il envoya ensuite plusieurs Partis à la découverte, & peu de jours après un des Fils du Sieur Hertel, à qui il avoit donné trois Algonquins, & un Iroquois de la Montagne, pour observer la marche des Confédérés, lui rapporta qu'il avoit aperçu un Canot dans la Riviere de Sorel, un peu au-dessus du Rapide de Chambly, que l'ayant approché, il avoit reconnu que c'étoit des Agniers, qui lui avoient paru être aussi des Découvreurs; qu'il avoit fait sur eux une décharge, & qu'il en avoit couché cinq par Terre.

Les Ennemis  
approchent  
de Montreal.

Sur ce rapport le Gouverneur de Montreal comprit que Chambly étoit en danger, & il jugea à propos d'y envoyer le Sieur de Valrenes avec deux-cent Hommes. Il lui ordonna, si les Ennemis s'attachoient à ce Poste, deux-cent quatre-vingt Hommes.

Disposition  
de M. de Cal-  
lieres pour la  
défense.

1691.

d'y entrer pour le défendre, & s'ils passioient outre, de ne point se faire voir à eux; mais de suivre leurs pistes, afin de les prendre en queue, tandis que lui-même les attaqueroit de front. Deux autres Capitaines, MM. de MUYS & d'ORVILLIERS, le Sieur DUPUYS, Lieutenant de la Compagnie de Valrenes, & plusieurs Subalternes étoient dans cette Troupe, qui fut suivie d'un Gros de Sauvages & d'Habitans, lesquels devoient faire un Corps à part sous la conduite du Sieur LE BERT DU CHESNE, qui s'étoit déjà posté vers Chambly.

Parmi les Sauvages domiciliés il y avoit trois Chefs d'une grande réputation, Ouréouharé y commandoit les Hurons de Lorette: un Iroquois du Sault S. Louis, nommé PAUL, conduisoit ceux de la Bourgade, & ceux de la Montagne; & LA ROUTINE, Capitaine *Temiskaming* (a) étoit à la tête d'un gros Parti de sa Nation. Il y avoit déjà trois jours, que ceux, qui étoient restés à la Prairie de la Magdeleine, couchoient au bivouac, lorsque la nuit du dix à l'onze d'Août, qui fut extrêmement pluvieuse & obscure, fatigués des veilles précédentes, & trempés de la pluie, ils se retirèrent dans le Fort, où M. de Callieres étoit au lit malade d'une grosse fièvre, qui ne l'avoit point quitté depuis son départ de Montreal.

Combat de la Prairie de la Magdeleine.

Ce Fort étoit à trente pas du Fleuve, sur une hauteur escarpée entre deux Prairies, dont une, qui regardoit un endroit appelé *la Fourche*, est coupée par une petite Riviere à la portée du Canon du Fort, & un peu plus

(a) Nation Algonquine.

près par une Ravine. Entre les deux il y a un Courant , sur lequel on avoit bâti un Moulin : c'étoit de ce côté-là , à la gauche du Fort , qu'étoient campées les Milices , auxquelles s'étoient joints quelques Outaouais , qui par hazard s'étoient trouvés à Montreal , lorsqu'on y donna l'allarme. Les Troupes rangées campoient sur la droite , & les Officiers avoient fait dresser leurs tentes vis-à-vis , sur une hauteur.

Une heure avant le jour , la Sentinelle , qui étoit postée au Moulin , aperçut des Gens , qui se glissoient le long de la Hauteur , sur laquelle étoit le Fort ; elle tira un coup de fusil , cria aux armes , & se jeta dans le Moulin. C'étoit des Ennemis , qui se coulant entre la petite Riviere de la Fourche & la Ravine , gagnèrent le bord du Fleuve , & s'y entonnerent , puis trouvant le Quartier des Milices dégarni , en chasserent le peu , qui y restoit de Monde , & s'y logerent. Quelques Habitans & six Outaouais furent tués dans cette surprise.

Au bruit de la Sentinelle , M. de Saint CYRQUE , ancien Capitaine , qui commandoit en l'absence de M. de Callieres , marcha à la tête des Troupes , dont une partie prit le long de la Grève , & l'autre par la Prairie , en faisant le tour du Fort. Le Bataillon , que Saint Cyrque commandoit en Personne , arriva le premier à la vûe du Quartier des Milices ; quoique cet Officier ne sçût pas encore que les Ennemis en fussent les Maîtres , comme il en eut quelque soupçon , il s'arrêta pour s'en éclaircir. Dans le moment on fit sur lui une décharge de mousqueterie , dont il

1691.

fut blessé à mort, aussi-bien que le Sieur d'ESCAIRAC, & M. d'Hosta fut tué roide.

Le second Bataillon arriva dans l'instant, conduit par M. de la Chassigne, & on donna tête baissée sur l'Ennemi, qui après une assez vigoureuse résistance, se voyant sur le point d'avoir toute l'Armée Françoisse sur les bras, fit retraite en très-bon ordre. M. de S. Cyr-que perdoit tout son sang, parce qu'il avoit la veine cave coupée; mais il ne fut pas possible de l'obliger à se retirer dans le Fort, qu'il n'eut vû les Ennemis tourner le dos, & il répara ainsi par son intrépidité la faute, qu'il avoit faite de se laisser surprendre. Il tomba mort quelques momens après à la porte même du Fort, & d'Escairac mourut le lendemain.

On étoit assez surpris, qu'on laissât les Ennemis achever tranquillement leur retraite & dans une contenance, qui sentoit beaucoup moins les Vaincus, que les Victorieux. D'ailleurs on ne leur avoit tué que cinq ou six Hommes, blessé environ trente, & pris un seul Grenadier, dans le tems, qu'il se dispo- soit à jeter des grenades dans le Fort. Notre perte étoit plus considérable, à ne compter même que les trois Officiers, que j'ai nom- més. Avec cela ils emportoient les chevelures de plusieurs François, & jettoient de grands cris, comme s'ils eussent voulu insulter à nos Troupes.

Belle action  
de M. de Val-  
zens.

Cette inaction venoit de ce que Personne ne commandoit, ou peut-être de ce que tous vouloient commander; mais elle ne dura point. L'Ennemi étant près d'entrer dans le Bois, s'aperçut qu'un petit Détachement de François, conduit par le Sieur DOMERGUE,

C  
c  
q  
c  
r  
V  
se  
r  
ti  
tic  
c.  
me  
f.  
se.  
ch-  
ser  
ble  
l'E  
qu  
ren  
une  
trai  
tier

le suivoit d'assez près, il lui dressa une embuscade, dans laquelle ces braves Gens tombèrent, & furent tous tués. Les Confederés devenus plus fiers par ce nouveau succès, reprirent le chemin, par où ils étoient venus; mais après qu'ils eurent marché deux lieuës, leurs Coureurs découvrirent M. de Valrenes, lequel au premier bruit du combat, étoit accouru avec M. le Bert, & les Sauvages. Les Coureurs n'avoient vû que la tête de ce Corps de Troupes, & les Ennemis, qui ne le croyoient pas si considérable, s'imaginèrent qu'ils en auroient aussi bon marché, que de celui de Domergue. Ils ne balancerent pas un moment à l'attaquer, & le firent avec une résolution, qui auroit déconcerté un Commandant moins ferme & moins habile, que Valrenes. Par bonheur pour cet Officier, il se trouva en cet endroit deux grands arbres renversés. Un Homme qui sçait son métier, tire avantage de ce qui échaperoit à l'attention d'un autre.

Valrenes se fit donc un retranchement de ces arbres, plaça sa Troupe derriere, & lui fit mettre ventre à terre, pour essuyer le premier feu des Ennemis. Il lui ordonna ensuite de se relever, la partagea en trois Bandes, dont chacune fit sa décharge; puis avec une présence d'esprit, & une promptitude incroyables, il les rangea en bataille, & chargea l'Ennemi avec tant d'ordre & de vigueur, qu'il le fit plier par tout. Les Alliés se réunirent néanmoins jusqu'à deux fois; mais après une heure & demie de combat ils furent contraints de se débander, & la déroute fut entière. On en compta six-vint sur la Place, &

*Défaite des  
Ennemis. Per-  
te des deux  
Partis.*

1691.

l'on sçut depuis que le nombre des Blessés passoit encore de beaucoup celui des Morts. Cette action fut très-vive , & conduite avec toute l'intelligence possible. Valrenes étoit par tout , payant de sa Personne en Brave , & donnant ses ordres avec autant de sang froid , que s'il eût commandé un Exercice. Le jeune & vaillant le Bert du Chesne se distingua extrêmement à la tête des Canadiens , & fut blessé à mort , aussi-bien qu'un autre Officier , nommé VARLET. Les trois Capitaines Sauvages s'y surpasserent , & Paul y fut tué en exhortant de la voix & par son exemple ses Iroquois à combattre jusqu'à la mort les Ennemis de la Foy. Les Anglois & les Agniers y montrerent un courage , qui fit d'abord balancer la victoire. On se battit lontems à coups de mains , & à se brûler le visage avec la boure du fusil. Les Drapeaux & les bagages resterent aux Vainqueurs ; mais M. de Valrenes ne put poursuivre les Fuyards , parce que ses Gens étoient si excédés de fatigues , qu'ils ne pouvoient plus se tenir de bout , & que les armes leur tomboient des mains. Ils avoient en effet marché trois jours par des chemins affreux , sans pouvoir prendre un moment de repos , manquant de vivres , & ne trouvant que des eaux bourbeuses pour étancher leur soif.

Valrenes crut qu'une nouvelle Troupe d'Iroquois du Sault Saint Louis , qui étoient accourus au bruit du combat , pour y avoir part , & qui n'arriva que quand l'action fut finie , pourroit faire ce que les Siens n'étoient pas en état d'exécuter ; mais ces Sauvages ayant entendu des décharges de fusil , qui

se faisoient pour les obsèques des Officiers  
morts dans le premier combat, s'imaginèrent  
qu'on se battoit de nouveau à la Prairie de la  
Magdeleine; ils y volèrent sur le champ, &  
cette erreur fut le salut des Anglois & des  
Agniers. Nous eumes ce jour-là soixante  
Hommes tués & autant de blessés, dont  
quelques-uns en moururent, entr'autres  
MM. le Bert & Varlet. Un Anglois, que M.  
de Valrenes fit Prisonnier, lui dit qu'après  
le retour de ce premier Parti, il en devoit  
venir un Second de quatre-cent Hommes;  
que cinq-cent Iroquois devoient aller en mê-  
me tems par Catarocony, & que leur dessein  
étoit d'empêcher les François de faire leurs  
récoltes; mais rien ne parut, & la moisson,  
dont la perte eût réduit la Colonie aux der-  
nieres extrémités, se fit assez tranquillement,  
& fut très-abondante.





# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



*LIVRE QUINZIE' ME.*

1691.

Les Anglois  
proposent la  
neutralité.



UR la nouvelle de l'aproche des Ennemis M. de Frontenac étoit parti de Quebec pour se rendre à Montreal ; mais il ap- prit en y arrivant leur défaite & leur fuite ; & il retourna aussitôt sur ses pas. Il reçut peu de tems après des Lettres du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre , qui le prioit de lui faire rendre les Prisonniers , que les Abénaquis avoient faits sur ses Terres , & lui proposoit la neutralité en Amérique , malgré la guerre , qui continuoit en Europe entre les deux Couronnes. Il étoit aisé de juger qu'une telle proposition ne se faisoit pas sincèrement , puisque le Général

Anglois ne parloit pas de renvoyer les François, qu'il retenoit à Baston; mais qu'elle avoit pour motif quelque embarras, où se trouvoit la Nouvelle Angleterre.

1691.

Le Baron de S. Castin, qui s'étoit fait un Etablissement assez considérable auprès des Abénaquis, & avoit même épousé une Fille de cette Nation, expliqua bientôt l'énigme dans un Mémoire, qu'il envoya à M. de Frontenac. Il y marquoit que les Anglois & les Hollandois se faisoient la guerre dans la Nouvelle York, & que le but du Gouverneur Anglois étoit encore de nous débaucher les Nations Abénaquises, par le moyen de l'échange, qu'il proposoit, ou du moins de les engager à discontinuer leurs courses; mais qu'il répondoit bien d'empêcher l'exécution de ce projet.

Ce qui les y engageoit.

Sur cet avis M. de Frontenac répondit au Général Anglois que, quand il lui auroit renvoyé le Chevalier d'Eau & M. de Manneval, qu'il retenoit Prisonniers, l'un par la trahison des Iroquois, & l'autre par la mauvaise foi de l'Amiral Phibs, il pourroit entrer en pourparler; mais que sans cela il n'écouteroit rien. Il écrivit ensuite à M. de Pontchartrain, pour lui représenter les facilités, que les brouilleries de la Nouvelle York donneroient pour la conquête de cette Province; mais le Ministre lui fit réponse que le Roy avoit besoin de toutes ses Forces en Europe, & que Sa Majesté bernoit toutes ses vûes par rapport à la Nouvelle France, à ne s'y point laisser entamer par les Anglois.

Réponse de M. de Frontenac.

Quoique l'on fût entièrement revenu à Montreal de la crainte, qu'on avoit eue des

E

E

LE

E.

E

E.

roche  
 renac  
 ur se  
 l'ap-  
 ite &  
 pas.  
 Gou-  
 rre,  
 ifon-  
 sur  
 é en  
 nuoit  
 étoit  
 ne se  
 général

deux grands Partis, dont nous avons parlé dans le Livre précédent, on n'y étoit pas tout-à-fait tranquille. La petite guerre continuoit toujours; il se passoit peu de semaines, qu'on n'eût plusieurs allarmes, & sans la précaution, qu'on prit de faire escorter les moissonneurs, on auroit perdu bien des Habitans pendant la récolte. Oureouharé, qui s'étoit distingué en tant d'occasions pendant les deux dernières Campagnes, & tout récemment dans le dernier combat sous M. de Valrenes, fit encore à la fin de celle-ci une action, qui acheva de le faire regarder comme celui de nos Alliés, sur lequel on pouvoit plus sûrement compter.

Belle action  
d'Oureouha-  
ré.

Il étoit à peine de retour à Montreal après la défaite des Anglois & des Agniers, lorsqu'un Parti d'Iroquois s'étant avancé jusqu'à la Riviere des Prairies, y enleva trois François: il se mit aussitôt à ses trousses, & le joignit au Rapide plat, sur le chemin de Catarocouy, tua deux Hommes, fit quatre Prisonniers, & ramena les François à Montreal. Quelque tems après il descendit à Quebec, pour y voir le Gouverneur Général, qui le combla de caresses & de présens; il y fut très-sensible, & en partant pour retourner à Montreal, il dit avec une modestie estimable dans un Sauvage, qu'il n'en avoit pas encore assez fait pour reconnoître les obligations, qu'il avoit à son Pere, & ce qui prouve qu'il parloit sincèrement, c'est que plusieurs Nations lui ayant offert de le choisir pour leur Chef, il leur répondit qu'il ne s'attacheroit jamais qu'à la Personne d'Ononthio.

Cependant M. de Frontenac peu content

d'avoir vû échouer tous les projets des Ennemis sur la Nouvelle France, voulut à son tour porter la guerre chez eux, & parce que les Agniers avoient ajoûté la perfidie à leur ancienne animosité contre les François, il résolut de commencer par eux. Cinq ou six-cent Hommes eurent ordre d'entrer dans ce Canton, & en prirent la route; je n'ai pu sçavoir qui avoit été chargé de cette Expédition: mais il est certain qu'il n'alla point jusqu'au Pays Ennemi, les mauvais chemins, & la saison trop avancée l'ayant contraint de relâcher. On s'en consola par l'arrivée du Sieur d'Iberville de la Baye d'Hudson avec deux Navires chargés pour quatre-vingt mille francs de Castors, & pour plus de six mille six-cent livres de menus Pelleteries.

Il s'arrêta peu à Quebec, & passa en France dans le dessein d'y faire revivre le projet de l'Entreprise sur le Port Nelson, qu'il sçavoit que la Cour avoit extrêmement à cœur. On eut nouvelle en même tems que les Abénaquis avoient remporté de nouveaux avantages sur les Anglois; que le Chevalier de Villebon étoit arrivé au Port Royal sur un Vaisseau commandé par M. de Bonaventure, & que cet Officier y avoit mené une prise Angloise, sur laquelle étoient le Chevalier NELSON, & le Sieur TYNE, nommé Gouverneur de l'Acadie. Ces deux Prisonniers furent quelque tems après envoyés à Quebec, où M. de Frontenac les reçut très-bien. Ce Général carressa beaucoup le Chevalier Nelson, non-seulement par reconnoissance, ce Gentilhomme en ayant très-bien usé avec les François en plusieurs rencontres, mais encore parce

1691.

Grand Parti  
contre les A-  
gniers, inu-  
tile.

Nouvelles de  
l'Acadie.

1691.

M. de Villebon y est établi Commandant.

qu'il avoit beaucoup de crédit à Baston.

Pour revenir à l'Acadie, depuis que l'Amiral Phibs en avoit fait la conquête, la Cour d'Angleterre ne paroissoit pas fort jalouse de la conserver, & le Port Royal étoit à celui, qui s'y trouvoit le plus fort, tantôt aux François, & tantôt aux Anglois; quelquefois également abandonné par les uns & par les autres. Nous avons vû que le Chevalier de Villebon s'étoit rendu à Quebec après la perte du Navire, qui l'avoit conduit dans ce Port. De-là il passa en France, représenta au Ministre qu'il étoit aussi facile qu'important d'empêcher les Anglois de s'établir en Acadie, & répondit d'en venir à bout avec les seuls Abénaquis, si on vouloit agréer qu'il se mît à leur tête.

Il fut favorablement écouté; M. de Pontchartrain lui fit donner une Commission du Roy pour commander en Acadie, & lui ordonna de s'embarquer au mois de Juin de cette année 1691. pour Quebec, où il recevroit les ordres du Comte de Frontenac. Sa Majesté manda en même tems à ce Général qu'étant informée de l'affection des Sauvages Abénaquis à son Service, de leur courage, & de tout ce qu'ils avoient fait contre les Anglois; & voulant maintenir avec le secours de ces braves Gens la possession de l'Acadie, en attendant qu'Elle jugeât à propos d'exécuter la résolution, où Elle étoit de rétablir le Port Royal: Elle vouloit qu'on leur fournît dans le lieu de leur demeure toutes les munitions, qu'ils lui avoient fait demander par le Sieur de Villebon, son intention étant qu'on ne leur donnât point la peine de les aller cher-

ch  
en  
tre  
l'A  
&  
au  
fis  
  
me  
le  
pe  
pot  
éto  
pré  
ten  
jon  
tire  
fixie  
avo  
au  
lui  
dre  
  
V  
vint  
les  
emb  
riers.  
perç  
ne tr  
fit ab  
Le le  
leur  
nouv  
de te  
Le  
(a

cher à Quebec ; que pour cet effet Elle avoit enjoint audit Sieur de Villebon d'aller se mettre à leur tête en qualité de Commandant en l'Acadie, avec le Sieur de Portneuf, son Frere, & Lieutenant de sa Compagnie, & quelques autres Officiers Canadiens, qui seroient choisis par le Gouverneur Général.

Villebon mouilla devant Quebec au commencement de Juillet sur *le Soleil d'Afrique*, le meilleur Voilier, qui fût alors en Europe (a). Il n'en fut pourtant pas plus avancé, pour avoir fait une si grande diligence. On étoit persuadé en Canada que les Anglois se préparoient à y revenir, & le Comte de Frontenac ne crut pas devoir, dans une telle conjoncture, se priver du secours, qu'il pouvoit tirer du *Soleil d'Afrique* : il le retint jusqu'au sixième de Septembre, que ne croyant plus avoir rien à craindre des Anglois, il permit au Chevalier de Villebon de partir, après lui avoir fait remettre tout ce qu'il avoit ordre de lui fournir.

Villebon n'arriva au Port Royal que le vingtix de Novembre ; dès qu'il eut mouillé les ancrs, il fit armer sa Chaloupe, & s'y embarqua avec cinquante Soldats & deux Pierriers. Il alla jusqu'aux Habitations, où il aperçut le Pavillon d'Angleterre ; mais où il ne trouva aucun Anglois pour le garder. Il le fit abattre, & mit en sa place celui de France. Le lendemain il assembla les Habitans, & en leur présence il fit au nom de Sa Majesté une nouvelle prise de possession du Port Royal & de toute l'Acadie.

Le Sieur des Goutins, qui étoit venu avec

(a) On dit qu'il faisoit sept lieûs par heure.

1690.

lui pour exercer encore l'Office de Commissaire Ordonnateur, l'avertit alors qu'il avoit enterré une somme de treize-cent livres, qui lui restoit, lorsque Phibs se rendit Maître de la Place, & cet argent fut trouvé dans le même état, où il l'avoit laissé. Le Commissaire, qui seul en avoit connoissance, & qui auroit pu se l'approprier, s'il eût été moins honnête Homme, en employa une partie à payer à un Officier ce qui lui étoit dû de ses appointemens, & mit le reste dans la caisse du Roy. Il n'y perdit rien; quelques années après ayant été accusé de malversation, le souvenir de cette preuve de sa fidélité & de son désintéressement le fit absoudre sans autre examen.

Les Iroquois  
veulent sur-  
prendre le  
Sault S. Louis.

Les Iroquois continuoient toujours leurs hostilités; deux Femmes Sauvages, qui étoient Prisonnières parmi eux, s'étant échappées au commencement de Novembre, avertirent le Chevalier de Callieres que deux Partis, de trois-cent cinquante Hommes chacun, étoient en marche pour surprendre le Sault S. Louis. Sur cet avis le Gouverneur envoya dans cette Bourgade une partie des Troupes, qu'il avoit à Montreal, dispersa l'autre dans les Forts des environs; & confia la garde de la Ville à ses Habitans. Peu de jours après un des deux Partis, qui étoit venu par le Lac Ontario, parut à la vûe du Sault; mais sans s'éloigner des Bois: on marcha contre ces Barbares, & pendant deux jours il y eut quelques escarmouches assez vives, où la perte fut à peu près égale de part & d'autre. Après quoi les Ennemis, qui avoient compté sur la surprise, se retirèrent.

ne  
th  
M  
re  
un.  
la  
à p  
qu  
dét  
Tr  
lev  
éca  
  
fur  
des  
fan.  
& c  
ver-  
qui  
qua  
Enr  
Cha  
tere  
rent  
avec  
forc  
reste  
les F  
A  
suiv  
Fron  
dans  
rencc  
de R  
loier

Il y avoit dans ce premier Parti des Onnontagués, des Goyogouins, & des Tsonnonthouans; le second, composé d'Agniers, de Mahingans & d'Onneyouths, avoit pris sa route par le Lac Champlain; mais quelques-uns ayant déferé, & les Chefs ayant appris la retraite du premier Parti, ne jugerent pas à propos d'aller plus loin. Il y eut néanmoins quarante, ou cinquante Hommes, qui se détacherent, parcoururent, séparés en petites Troupes, les Habitations Françaises, & enlevèrent quelques Habitans, qui s'étoient écartés, malgré les défenses.

Vers la fin du mois trente-quatre Agniers surprirent près de la Montagne de Chambly des Sauvages du Sault S. Louis, qui chassoient sans aucune précaution, en tuèrent quatre, & en prirent huit, dont quelques-uns se sauverent, & coururent avertir le Village de ce qui venoit d'arriver. Il en partit aussitôt cinquante Braves qui se mirent à la poursuite des Ennemis, & les joignirent auprès du Lac Champlain. Ceux-ci les voyant venir, se jetterent derrière des Rochers, & s'y retrancherent; mais les Chrétiens tombèrent sur eux avec tant de furie, la hache à la main, qu'ils forcerent le retranchement. Seize Agniers restèrent sur la place, quinze furent pris & les Prisonniers délivrés.

Au commencement de Février de l'année suivante M. de Callieres reçut ordre de M. de Frontenac de lever un Parti, & de l'envoyer dans cette Peninsule, qui est terminée par la rencontre du Fleuve S. Laurent & de la grande Riviere des Outaouais. Les Iroquois alloient souvent y chasser pendant l'hiver, &

1690.

Diverses hostilités.

1692.

1692.

le Gouverneur Général étoit informé qu'ils y étoient alors en grand nombre, M. de Callieres eut bientôt assemblé trois-cent Hommes, partie François & partie Sauvages, & il les mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, lequel s'étant échaudé la jambe après quelques jours de marche, fut obligé de retourner à Montreal, & laissa son Parti sous les ordres de M. de BEAUCOURT, Capitaine Reformé (a).

Cet Officier en arrivant à l'Île *Toniatha*, qui est à une petite journée en deçà de Catarocouy, y rencontra cinquante Tsonnonthouans, qui s'étoient avancés jusques-là en chassant, à dessein de se jeter ensuite sur nos Habitations, pour empêcher nos Habitans de faire leurs sémences. Il les attaqua dans leurs Cabannes par un très-mauvais tems, en tua vingt-quatre, en prit seize, & délivra un Officier, nommé LA PLANTE, qui avoit été pris trois ans auparavant, & qui n'ayant pas été reconnu d'abord dans son habit de Sauvage, pensa être tué comme Iroquois.

Ce fut là, à quoi se termina cette Expédition. On sçut par les Prisonniers qu'une autre Troupe de cent Iroquonis du même Canton de Tsonnonthouan, faisoit la chasse près un endroit de la Riviere des Outaouais, appelé *le Sault de la Chaudiere*, que leur dessein étoit de s'y cantonner, dès que les neiges seroient fonduës; que deux-cent Onnontagués, commandés par un de leurs plus braves Chefs, nommé LA CHAUDIERE NOIRE, devoient les y joindre, & qu'ils y devoient pas-

(a) Il est présentement Gouverneur de Montreal.

C  
N  
at  
ne  
ne  
pc  
tr  
au  
pr  
de  
av  
lui  
ave  
ter  
fair  
qu'  
les  
renc  
jour  
& c  
cou  
Noi  
& re  
déb  
arri  
avec  
Géné  
Lieut  
Rivi  
la R

ser toute la belle saison, afin d'arrêter tous les François, qui voudroient aller à Michillimakinac, ou en revenir.

Comme on attendoit incessamment un grand Convoi de Pelleteries de tous les Pays du Nord & de l'Ouest, on comprit qu'il étoit absolument nécessaire d'envoyer au devant une bonne Escorte; mais M. de Callieres ne pouvoit pas dégarnir son Gouvernement, parce qu'il avoit besoin de toutes ses Troupes pour soutenir ceux, qui étoient occupés aux travaux de la Campagne. Il donna donc avis au Comte de Frontenac de ce qu'il venoit d'apprendre; le Général persuadé que la défaite des cinquante Tsonnonthouans à Tonihata avoit déconcerté les mesures des Iroquois, lui manda de faire partir au plutôt S. MICHEL avec quarante Voyageurs Canadiens pour porter ses ordres à Michillimakinac, & de le faire escorter par trois Canots bien armés jusqu'au-dessus du Sault de la Chaudiere.

M. de Callieres obéit, l'escorte conduisit les Canadiens jusqu'au lieu marqué, sans avoir rencontré un seul Iroquois; mais peu de jours après S. Michel ayant aperçu des pistes & deux Iroquois, qui lui parurent des Découvreurs, ne douta point que la Chaudiere Noire ne fût proche avec toute sa Troupe, & retourna à Montreal. Il ne faisoit que d'y débarquer, lorsque M. de Frontenac y étant arrivé de Québec, le fit repartir sur le champ avec trente François & trente Sauvages. Le Général le fit suivre par Tilly de S. Pierre, Lieutenant, qui eut ordre de prendre par la Riviere du Lièvre, laquelle se décharge dans la Riviere des Outaouais, cinq lieues plus

Les Iroquois empêchent la navigation de la grande Riviere.

1692.

bas que le Sault de la Chaudiere, & à qui il donna un *duplicata* de l'ordre, que S. Michel portoit à M. de Louvigny.

Il fut heureux d'avoir pris cette précaution: S. Michel arrivé au même endroit (a), d'où il avoit relâché à son premier voyage, y vit encore deux Découvreurs, & aperçut en même tems un grand nombre de Canots, que l'on mettoit à l'eau. Il crut qu'il n'étoit pas de la prudence de s'exposer à un combat trop inégal, & reprit une seconde fois la route de Montreal. Trois jours après qu'il s'y fut rendu, soixante Sauvages des Terres, chargés de Pelleteries, & qui étoient descendus par la Riviere du Lièvre, y arriverent, & dirent qu'ils avoient rencontré M. de S. Pierre au-delà de tous les dangers. Ils firent leur Traite, puis demanderent une Escorte pour passer jusqu'à l'endroit, où ils devoient reprendre les chemins détournés.

Défaite d'un  
Parti de Fran-  
çois, & de  
sauvages.

S. Michel s'offrit à les accompagner, & son offre fut acceptée. On lui donna une Escorte de trente Hommes, commandée par M. de la Gemberaye, Lieutenant, qui avoit sous lui la Fresniere, Fils Aîné du Sieur Hertel, & un autre de ses Frères, tous deux Enseignes. Cette Troupe étant arrivée au *long Sault* de la grande Riviere, où il falloit faire un portage, tandis qu'une partie des Hommes étoit occupée à monter les Canots à vuide, & que l'autre marchoit le long du rivage, pour les couvrir, une décharge de fusils faite par des Gens, qu'on ne voyoit point, écarta tous les Sauvages, qui étoient

(a) Cet endroit se nomme le Portage des Chats.

DE LA N. FRANCE. LIV. XV. 167  
de la seconde Bande, & fit tomber plusieurs  
François morts, ou blessés.

1692.

Les Iroquois sortant aussitôt de leur embuscade, se jetterent de furie sur ce qui restoit des Nôtres, & dans la confusion, qu'une attaque si brusque & si imprévûë avoit causée, ceux, qui voulurent gagner leurs Canots, les firent tourner : de sorte que l'Ennemi eut bon marché de Gens, qui avoient en même tems à se défendre contr'eux, & contre la rapidité du Courant, qui les entraînoit. La Gemeraye, les deux Hertels & S. Michel se défendirent pourtant avec une bravoure, qui les auroit sauvés, si les Sauvages ne les eussent point abandonné ; car on sçut depuis que la Chaudiere Noire n'avoit avec lui que cent quarante Hommes, & environ soixante Femmes, ou Enfans.

Mais ces Messieurs ayant bientôt perdu l'Elite de leurs Soldats, ils n'eurent plus d'autre parti à prendre, que de s'embarquer au plus vite pour faire retraite. Par malheur le Canot, où S. Michel & les deux Hertels s'étoient jettés, tourna, & ils furent pris tous trois. La Gemeraye & quelques Soldats furent assez heureux pour échaper, & regagnerent Montreal, où l'on venoit d'apprendre que le Chevalier d'Eau s'étoit sauvé de Manhatte, & que les brouilleries continuoient dans la Nouvelle York entre les Anglois & les Hollandois.

On fut ensuite quelque tems sans entendre parler des Iroquois, & le Comte de Frontenac, qui avoit demandé des Troupes à la Cour, parce que les Siennes n'avoient pas été recrutées depuis quelques années, partit de

Montreal, où tout étoit tranquille, pour se trouver à Quebec à l'arrivée des Vaisseaux de France; mais le quinzième de Juillet, lorsqu'on y pensoit le moins, la Chaudiere Noire fit descente dans l'Isle en un endroit, qu'on nomme *la Chesnaye*, y enleva trois petits Sauvages, qui pêchoient, & quatorze Habitans, qui faisoient sécher du foin.

On laisse  
échaper les  
Iroquois.

Dès que le Chevalier de Callieres en eut été averti, il envoya contre lui cent Soldats, commandé par M. DU PLESSYS-FABER, Capitaine, & les fit suivre par le Chevalier de Vaudreuil, à la tête de deux-cent Hommes. L'Ennemi se voyant sur le point d'avoir sur les bras des Forces si supérieures aux siennes, & s'étant aperçu en même tems que le Sieur de VILLEDONNE, Officier François, qui avoit été pris avec le Sieur de la Plante, s'étoit sauvé, se jetta dans le Bois, & s'enfuit avec précipitation, abandonnant ses Canots & quelque Bagage. On ne le poursuivit point; il eut le tems de faire d'autres Canots, & de regagner la grande Riviere.

On court  
après, & on  
reimporte sur  
eux quelque  
avantage.

Villedonné en arrivant à Montreal, dit au Gouverneur que les Iroquois avoient caché beaucoup de Pelleteries sur les bords du long Sault, sur quoi tous les Détachemens furent rappelés; on en fit un seul Corps, auquel on joignit six vingt Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne, & le Chevalier de Vaudreuil eut ordre de courir après les Iroquois avec cette petite Armée. Il fit une si grande diligence, qu'il atteignit la queue de l'Ennemi deux lieues au-dessus du long Sault, lui tua dix Hommes, en prit cinq & treize Femmes,

Fe  
fr  
C  
ca  
&  
c  
se  
&  
ob  
Mo  
y  
qu  
exp  
Il  
qui  
pass  
de le  
les  
sur l  
mêm  
avoit  
n'euf  
des I  
de vi  
perm  
M.  
mitié  
l'Enn  
tems  
Abér  
les O  
de bo  
sembl  
dre at  
de leu  
Tom

Femmes, délivra les trois petits Sauvages & six François ; le reste lui échapa.

Quelques jours après le Sr. de LUSIGNAN, Capitaine Reformé, tomba dans une embuscade en passant par les Isles de Richelieu, & fut tué à la première décharge ; LA MONCLERIE, son Lieutenant, soutint presque seul pendant deux heures un feu continuel, & fit une fort belle retraite. Ces nouvelles obligerent M. de Frontenac de remonter à Montreal au commencement d'Août, & il y conduisit trois-cent Hommes de Milices, qu'il distribua dans les Habitations les plus exposées, pour y faciliter la récolte.

Il trouva dans la Ville deux-cent Outaouais, qui avoient heureusement franchi tous les passages ; mais ils n'avoient osé se charger de leurs Pelleteries, parce que M. de S. Pierre les avoit averti que la Chaudiere Noire étoit sur la grande Riviere. Cet Officier les avoit même exhortés, suivant l'ordre, qu'il en avoit de son Général, de ne point partir, qu'ils n'eussent des nouvelles sûres de la retraite des Iroquois ; mais la disette, où ils étoient de vivres & de munitions ne leur avoit pas permis de différer plus longtems leur voyage.

M. de Frontenac leur fit beaucoup d'amitié, & leur proposa une Expédition contre l'Ennemi commun. Il y avoit déjà quelque tems, que les Iroquois, les Hurons & les Abénaquis domiciliés la souhaitoient ; mais les Outaouais refuserent d'en être, soit faute de bonne volonté, ou, ce qui est plus vraisemblable, qu'ils ne crussent pas devoir prendre aucun engagement sans la participation de leurs Anciens. Le Général s'en consola,

M. de Frontenac propose aux Outaouais une Expédition, & ils n'y acquiescent point.

1692.

lorsque peu de jours après il reçut une Lettre, qui lui apprenoit que les Navires de France étoient arrivés, & ne lui avoient point apporté de Recrues; car comme il avoit besoin de toutes ses Forces pour la conservation de ses Postes, la plupart seroient demeurés dégarnis, si, comptant sur les secours de France, il eût envoyé une partie de ses Troupes avec les Sauvages, ainsi qu'il l'étoit proposé. Il retourna à Quebec, dès que les Outaouais furent partis, & le Chevalier d'Eau y arriva presqu'en même tems que lui.

Nouveau  
bruit d'un ar-  
mement des  
Anglois.

Tandis que les seuls Iroquois tenoient ainsi dans de continuelles allarmes le centre de la Colonie, Plaisance & l'Acadie n'étoient guères moins embarrassés à se défendre contre les Anglois. Un avis, que le Comte de Frontenac avoit reçu, & communiqué à la Cour, que le Chevalier Phibs, devenu Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, songeoit sérieusement à tenter de nouveau la conquête de la Nouvelle France, avoit été confirmé d'ailleurs, & tellement circonstancié, que le Roy & son Ministre crurent devoir prendre de bonnes mesures pour arrêter les Anglois dans le Fleuve. Celles, qu'ils prirent, toutes justes qu'elles étoient, n'auroient pourtant pas empêché les Ennemis de passer, s'ils se fussent présentés.

Le Roy en-  
voye une Es-  
cadre Fran-  
çoise en Ter-  
re-Neuve, &  
elle manque  
son coup.

Le Chevalier DU PALAIS étoit parti de France avec une Escadre, qui devoit d'abord combattre la Flotte Angloise, si elle entreprenoit de forcer le passage, & prendre ensuite son tems pour tomber sur les Postes occupés par les Anglois dans l'Isle de Terre-Neuve. Cet Officier s'arrêta quelque tems

da  
Bâ  
Fle  
En  
av  
dar  
rie  
gn  
il f  
qu'  
rejc  
ver  
C  
pro  
atte  
tem  
pris  
en  
appr  
de T  
man  
car c  
deva  
Bicoc  
Habi  
mau  
Hom  
niere  
La F  
venu  
prête  
en Fr  
de Pl  
tembr  
à cinq  
du Ca

dans la Baye des Espagnols, d'où il envoya un Bâtiment à la découverte à l'embouchure du Fleuve, avec ordre au Capitaine, s'il voyoit les Ennemis, de lui en venir sur le champ donner avis. Cet Officier, après avoir lontems croisé dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve, sans rien voir, reprit la route de la Baye des Espagnols au tems, qui lui avoit été marqué; mais il fut pris d'un vent impétueux & si opiniâtre, qu'après bien des efforts inutiles pour aller rejoindre l'Escadre, il fut contraint de faire vent arriere, & de retourner en France.

Ce contretems déconcerta absolument les projets du Chevalier du Palais, qui perdit à attendre des nouvelles de son Navire tout le tems, qu'il auroit pû employer aux Entreprises, dont il s'étoit chargé. Le chagrin, qu'il en conçut, redoubla sans doute, lorsqu'il apprit le danger, qu'avoit couru la Colonie de Terre-Neuve, & l'occasion, qu'il avoit manquée, d'enlever une Escadre Angloise; car cette Escadre n'eût apparemment pas tenu devant lui, puisqu'elle échoua devant une Bicoque, où il y avoit tout au plus cinquante Habitans, & qu'elle attaqua en vain un assez mauvais Fort, qui n'avoit que cinquante Hommes de garnison. Voici de quelle maniere la chose arriva.

La Flotte des Marchands François, qui étoit venuë faire la Pêche en Terre-Neuve, étant prête de mettre à la voile pour s'en retourner en France, M. de BROUILLAN Gouverneur de Plaisance, fut averri le quatorze de Septembre qu'une Escadre Angloise étoit à l'ancre à cinq lieuës de ce Port, dans une Anse près du Cap de *Sainte Marie*. L'avis étoit vérita-

Plaisance at-  
taqué par les  
Anglois.

1692.

ble, & dès le lendemain l'Escadre vint mouiller à la vûe de la Rade, hors de la portée du canon. Le Gouverneur fit aussitôt un Détachement de soixante Hommes, sous la conduite du Baron DE LA HONTAN, Capitaine Reformé, qui lui avoit été envoyé depuis peu de Quebec. C'est le même, dont nous avons des Mémoires du Canada, que l'on sent d'abord avoir été dictés par l'esprit d'irreligion, & par le dépit d'avoir été chassé du Service.

Ce Détachement occupa un Poste, où il y avoit tout lieu de croire que l'Ennemi tenteroit la descente, & d'où il auroit pu gagner ensuite le sommet d'une Montagne, & rendre les batteries du Fort inutiles par le feu de sa mousqueterie. Cependant ce jour-là les Anglois ne firent point d'autre mouvement, que de sonder la Rade. Le dix-sept toutes leurs Chaloupes remplies de Soldats s'approcherent de l'Anse, où la Hontan étoit posté; elles le découvrirent avant que d'être à portée du mousquet, & elles changerent de route. Elles aborderent derriere un petit Cap, où elles jetterent à la hâte quelques Hommes, qui mirent le feu dans le Bois, & se rembarquerent avec la même précipitation. Ils esperoient sans doute examiner à la faveur de cet incendie la situation du Fort & des autres Postes occupés par les François; mais ils ne s'en donnerent pas le tems. Durant cet intervalle, M. de Brouillan, après avoir pourvû, autant qu'il étoit en lui, à la sûreté de sa Place, fit construire une Redoute de pieux sur la Montagne, dont j'ai parlé, & le dix-huit il fit dresser une batterie de quatre piéçes

d  
cc  
le  
F  
D  
m  
ils  
  
lo  
le  
tr  
di  
m  
me  
qu  
qu  
Gé  
d'a  
pût  
qu  
Na  
son  
en  
L  
nier  
Hor  
stet  
rent  
reçut  
gédi  
cier  
autre  
Fort  
avant  
verne  
étoier

de canon sur la pointe du Goulet, & del'autre côté de l'entrée du Bassin, tant pour rendre le Goulet inaccessible aux Ennemis, que pour la défense des cables, dont il l'avoit fermé. D'ailleurs les Navires Marchands s'étoient mis en ligne pour leur disputer le passage, & ils n'osèrent le tenter.

1692.

Le même jour à midi on aperçut une Chaloupe, qui avançoit avec un Pavillon blanc; le Gouverneur envoya un Sergent à sa rencontre, & l'Officier, qui la conduisoit, ayant dit à cet Homme qu'il vouloit parler au Com-

Ils envoient sommer le Gouverneur.

mandant, celui-ci lui banda les yeux, & le mena au Fort. M. de Brouillan lui demanda quelle étoit sa Commission, & il répondit qu'il venoit de la part de M. WILLIAMS, son Général, pour lui faire civilité, & le prier d'envoyer à son bord un Officier, auquel il pût expliquer le sujet de son voyage. Il ajouta qu'il y avoit sur l'Escadre un Capitaine de Navire, & plusieurs Matelots François, Prisonniers de guerre, & qu'on pouvoit entrer en accommodement à leur sujet.

Le Gouverneur ne trouva point d'inconvénient à accorder cette demande, MM. de la Hontan & PASTOUR, Neveu de M. de Costebelle, & Lieutenant de sa Compagnie, furent envoyés au Général Anglois, qui les reçut avec beaucoup de politesse, & les congédia sans leur rien dire. A leur retour l'Officier Anglois, dont nous avons parlé, & un autre, qui étoient restés en ôtage dans le Fort, furent aussi renvoyés; mais le Premier, avant que de s'embarquer, déclara au Gouverneur qu'il avoit ordre de lui dire qu'ils étoient envoyés pour se rendre Maîtres de

Plaisance au nom du Roy de la Grande Bretagne Guillaume III. & que le Général Williams le sommoit de lui remettre cette Place, & tout ce que les François possédoient dans la Baye. M. de Brouillan répondit à cette sommation, comme il le devoit, & les Officiers se retirèrent.

Les attaques commencent. La Hontan & Pastour avoient rapporté que le Vaisseau monté par l'Amiral Anglois, & qui se nommoit *l'Albans*, étoit de soixante deux pièces de canon; qu'il y en avoit deux autres, qui paroissoient à peu près de la même force, appellés *le Plymonth*, & *la Galere*; une Fregate plus petite, & une Flûte, qui portoit vint huit pièces de canon. Mais à la manœuvre, qu'ils avoient faite la veille, on pouvoit croire qu'il y avoit peu de Troupes sur cette Escadre. Le dix-neuf les Assiégeans, qui avoient compté de n'avoir à prendre qu'un Poste, en découvrirent trois; le Fort S. Louis, la Redoute sur la Montagne, & la batterie de la pointe du Goulet. Il parut que cette vûe les avoit étonnés; car le même jour l'Amiral Williams envoya dire à M. de Brouillan que, quand il voudroit parlementer, il n'auroit qu'à arborer un Pavillon rouge.

Le Gouverneur comprit que puisqu'il baïsoit le ton, il doutoit du succès de son Entreprise, & commença le Premier à tirer. Les Anglois lui répondirent sur le champ, & pendant quatre heures leur feu fut très-vif. Celui de la Place étoit médiocre, parce que M. de Brouillan vouloit ménager ses munitions, dont il étoit assez mal pourvû; mais son canon fut mieux servi, car après six heures de combat, on vit l'Amiral faire vent arriere,

& se tirer de ligne. Les François étoient presque à leur dernière charge de poudre, & ne se servoient plus que des boulets des Ennemis, qu'on ramassoit dans les Habitations, qui en étoient presque toutes criblées.

Les Navires Marchands, dont les Capitaines & tous les Equipages témoignèrent beaucoup de bonne volonté, n'étoient pas mieux fournis; mais six-vingt Hommes, qu'ils mirent à Terre, & que la présence & les discours des Officiers encouragerent à bien faire, furent d'un grand secours dans les batteries. Vers le soir les quatre Navires, qui restoient en ligne, se retirèrent l'un après l'autre; mais le Gouverneur ne pouvant s'imaginer qu'une aussi forte Escadre n'eût que deux mille coups à tirer, ne douta point qu'elle ne recommençât le lendemain.

Il fit donc travailler avec beaucoup de diligence à réparer les brèches, que le canon avoit faites aux remparts & aux batteries, & comme il n'avoit que cinq, ou six Hommes hors de combat, ce travail fut achevé en six heures. Le vingtième un François, qui étoit Prisonnier sur l'Amiral Anglois, se sauva, & rapporta au Gouverneur que les Ennemis paroissoient fort irrésolus sur ce qu'ils devoient faire; qu'ils n'avoient pas cru trouver Plaisance si bien fortifié, & que leurs Equipages murmuroient tout haut contre une Entreprise si mal concertée.

En effet ils s'éloignerent bientôt, & allerent brûler les Habitations de *la Pointe verte*, Le siège est levé.  
à une lieue du Fort S. Louis. Dès que M. de Brouillan le vit tourner de ce côté-là, il se douta de leur dessein, & envoya un gros Dé-

1692.

tachement pour leur disputer la descente ; mais un orage accompagné de pluye , qui survint , retarda la marche de ses Soldats , & quand ils arriverent à la Pointe verte , le feu en avoit déjà consumé toutes les maisons, où pour parler plus juste , toutes les cabannes : ce fut tout le fruit , que le Sieur Williams retira de son Expédition. Il fut fort heureux de n'avoir pas rencontré dans sa retraite le Chevalier du Palais , & c'est ainsi que les Anglois & les François manquerent également leur coup ; ceux-ci par une suite de contretems imprévûs , & peut-être aussi faute de précaution ; car à quoi bon s'aller enfermer dans la Baye des Espagnols ? ceux-là , pour avoir trop présumé de la foiblesse de l'Ennemi , qu'ils devoient attaquer.

Le Gouverneur de la N. Angleterre veut faire enlever le Chevalier de Villebon.

Les uns & les autres eurent à peu près le même sort du côté de l'Acadie , & presque par les mêmes raisons. Le nouveau Gouverneur de la Nouvelle Angleterre souffroit impatientement que les dissensions intestines , qui agitoient la Nouvelle York , ne lui permissent pas de tenter une seconde fois la conquête de la Nouvelle France : il voulut au moins se délivrer de toute inquiétude au sujet de l'Acadie , & résolut de faire enlever le Chevalier de Villebon dans son fort de la Riviere de S. Jean , où ce Commandant s'étoit cantonné , en attendant que les secours de France le missent en état de s'établir au Port Royal. Il y envoya un Vaisseau de quarante-huit pièces de canon , avec deux Brigantins , & fit embarquer quatre-cent Hommes sur ces trois Bâtimens.

Il manque son coup.

Il s'en falloit bien que Villebon eût de

qu  
po  
mo  
pa  
ce  
de  
vie  
de  
péc  
me  
n'é  
de  
ren  
C  
Ch  
s'en  
dep  
leur  
Sau  
lebc  
nac  
d'un  
perd  
trave  
Nou  
l'imp  
trou  
M  
dans  
la C  
s'étoi  
Roy  
il de  
Navi  
même  
gagée

quoï résister à tant de Forces, il ne voulut pourtant pas perdre son Poste, sans avoir au moins fait mine de se défendre; mais il n'eut pas besoin de se mettre beaucoup en frais pour cela. Il avoit envoyé un petit Détachement de François & des Sauvages au bas de la Riviere afin de pouvoir être averti à tems de la descente des Ennemis, qu'il ne pouvoit empêcher. Ceux-ci ayant aperçu ce Détachement, & le croyant plus considérable qu'il n'étoit, craignirent de se trouver contraints de livrer un combat douteux, & se retirèrent.

Ce coup manqué chagrina beaucoup le Chevalier Phibs; mais il eut bientôt de quoi s'en consoler. Les Anglois étoient retournés depuis peu à Pemkuit, & ils y avoient relevé leur Fort, d'où ils incommodoient fort les Sauvages de ce Canton. Le Chevalier de Villebon avoit représenté au Comte de Frontenac la nécessité de les chasser pour toujours d'un Poste, qui nous exposoit au danger de perdre nos meilleurs Alliés, & qui du moins traversoit toutes leurs Entreprises contre la Nouvelle Angleterre. Le Général comprit l'importance de ce projet, & crut avoir trouvé une occasion favorable de l'exécuter.

M. d'Iberville étoit encore parti de France dans le dessein, & avec un ordre exprès de la Cour d'aller attaquer le Port Nelson. Il s'étoit embarqué sur *l'Envieux*, Navire du Roy, commandé par M. de Bonaventure; & il devoit trouver à Quebec *le Polis*, autre Navire du Roy, qu'il devoit montrer lui-même, & la Compagnie du Nord s'étoit engagée à lui fournir encore deux Bâtimens. L'in-

Entreprise  
sur Pemkuit.

1692.

tention de Sa Majesté étoit qu'après avoir pris le Port Nelson, il y demeurât pour le garder, & qu'il renvoyât en France le *Poli* sous la conduite de son Lieutenant.

Mais *l'Envieux* partit si tard de la Rochelle, & eut les vents si contraires, qu'il ne put mouïller devant Quebec, que le dixhuitième d'Octobre. C'étoit beaucoup trop tard pour une Entreprise dans la Baye d'Hudson : ainsi il fallut songer à employer ailleurs un Armement, qu'il eût été dommage de laisser inutile. Le siège de Pemkuit fut proposé à MM. d'Iberville & de Bonaventure, & ils l'accepterent avec joye. Ils firent voile aussitôt pour l'Acadie, & s'étant abouchés avec le Chevalier de Villebon, il fut résolu entre eux que les deux Navires du Roi feroient le siège par Mer, tandis que le Chevalier attaqueroit par Terre à la tête des Sauvages.

Elle est man-  
quée.

Cet arrangement pris, *le Poli* & *l'Envieux* appareillerent pour Pemkuit ; mais les deux Commandans y ayant trouvé un Vaisseau Anglois mouillé sous le canon du Fort, & n'ayant pas eu la précaution d'embarquer un Pilote Côtier, ou n'en ayant point trouvé, ils ne jugerent pas qu'il fût de la prudence de s'engager dans un combat sur une Côte, qu'ils ne connoissoient point. Il fallut donc s'en retourner sans rien faire, ce qui mécontenta fort les Sauvages, lesquels étoient accourus en grand nombre, dans l'esperance d'être bientôt délivrés d'un voisinage, qui les incommodoit beaucoup.

On fut étonné que d'Iberville, qu'on ne soupçonna jamais de manquer de zèle, ni de bravoure, n'eût pas fait tous les efforts

pour sortir à son honneur d'une Expédition , à laquelle il avoit paru se présenter de si bonne grace , & les Envieux de sa gloire s'en prévalurent ; mais il est fort vraisemblable qu'il avoit trop compté de surprendre Pemkuit , & n'avoit pas pris assez de mesures pour l'enlever de force. On a sçu depuis que ce qui avoit garanti cette Place , étoit l'avis , que deux Soldats Déserteurs avoient donné au Commandant Anglois des préparatifs , qui se faisoient contre lui à Quebec , & que c'étoit le Chevalier Nelson , toujours Prisonnier dans la Capitale , qui avoit ménagé la désertion de ces deux Transfuges.

Telle étoit alors de toutes parts la situation de la Nouvelle France. Les Anglois trouvoit alors la Nouvelle France. paroissoient peu à craindre , & ne demandoient , ce semble , que de n'être point inquiétés dans leurs Habitations & dans leur commerce. Les Iroquois semblables à ces Esclaves de Mouches , qui incommodent plus qu'elles ne nuisent , troubloient sans cesse le repos de la Colonie , sans lui causer de grands dommages ; ou du moins ils l'inquiétoient plus pour l'avenir , que pour le présent ; car c'étoit toujours une diversion , sur laquelle les Anglois pouvoient compter , quand leurs troubles domestiques leur permettoient de réunir toutes leurs Forces contre nous.

Cette situation , bien différente de celle , où la Colonie s'étoit trouvée deux ans auparavant , étoit en bonne partie le fruit de la vigilance , de l'activité & de la fermeté du Comte de Frontenac. La maniere haute , dont il avoit repris la supériorité sur ses En-

1692.

ne mis ; les moyens efficaces , qu'il avoit employés pour rendre ses Alliés plus dociles , & pour rétablir l'honneur des armes Françaises , le faisoient craindre des uns , & respecter des autres. En un mot il n'eût rien manqué à sa gloire , ni à la félicité des Peuples , qu'il gouvernoit , si à ses grandes qualités il avoit joint les vertus de son Pré-décesseur.

Plaintes contre M. de Frontenac.

Mais dans le tems même , qu'on rendoit toute la justice , qui étoit dûe à l'éminence de ses talens , & à l'usage , qu'il en faisoit pour donner à la Colonie de l'éclat au dehors , & la sûreté au dedans , on ne laissoit pas de trouver bien des choses à blâmer dans sa conduite. Plusieurs se plaignoient que par complaisance pour les Officiers , dont il étoit fort jaloux d'avoir l'estime & l'affection , il laissoit tomber tout le poids de la guerre sur les Habitans ; qu'il ruinoit ceux-ci par des corvées , tandis que les Soldats avoient toute liberté de travailler au profit de leurs Capitaines , qui tiroient de grosses contributions de leur gain ; d'où il arrivoit que la Colonie n'éprenoit point de forces , & que le commerce y languissoit.

Un autre plainte plus sérieuse encore , & plus universelle venoit de la faveur ouverte , qu'il continuoit de donner à la Traite de l'Eau-de-vie , ou du moins de sa tolérance en ce point , aussi condamnable que la faveur même , dans un Général , qui avoit plus que nul autre le don de se faire obéir , quand il vouloit. Ceux , qui voyoient de plus près le désordre , que produisoit ce malheureux commerce , & que le dépérissement

insensible de leurs Chrétientés naissantes, tenoit dans de continuelles allarmes, étoient contrains pour ne pas aigrir le mal, en voulant y remédier, de gémir en secret, & comptoient pour peu que leur vie même fût souvent en danger au milieu de leurs Néophytes, que l'ivresse rendoit Furieux. Mais tout le Monde ne se croyoit pas obligé de garder les mêmes ménagemens, & plusieurs cherchent à faire parvenir jusqu'au Thrône la connoissance d'un dérèglement, que la seule autorité du Souverain pouvoit arrêter désormais. Voici ce que M. l'Abbé de BRISACIER en écrivit le septième de Janvier 1693. au Confesseur du Roy.

Il paroît absolument nécessaire que Sa Majesté soit avertie des brutalités & des meurtres, qui ont été commis tout récemment dans les rues de Quebec par les Sauvages & les Sauvageuses enyvres d'Eau-de-vie, qui en cet état se sont portés à tout sans honte & sans crainte. M. l'Intendant (\*) touché de ces excès horribles, & retenu par l'ordre, qu'il a de ne rien écrire ici, que de concert avec M. le Gouverneur, mande que, si on lui ordonne d'informer la Cour de la vérité, il le fera; mais comme le mal presse, & que la chose est constante par plusieurs Lettres de Personnes dignes de foi, dont on vous donnera des extraits, il faudroit tout de nouveau arrêter la licence des boissons; non-seulement pour empêcher que Dieu ne soit offensé par la continuation de tant de crimes, mais aussi pour retenir dans notre alliance les Sauvages, qui nous quittent, & nous abandonnent dans la conjon-

(\*) M. de Champigny.

1692. » ture présente, & pressante de la guerre. Il n'y  
 » a que vous, mon très-Reverend Pere, qui  
 » soyez en état de parler; la cause du Seigneur,  
 » & le bien public de la nouvelle France sont  
 » entre vos mains; votre zèle ne sera pas sans  
 » récompense ». On voit par ce que dit cette  
 Lettre, & plus encore par ce qu'elle laisse à  
 penser, pourquoi on avoit persuadé à M. de  
 Frontenac qu'il falloit que les Sauvages fus-  
 sent mêlés & confondus avec les François,  
 & les raisons, qu'avoient les Missionnaires  
 de s'y opposer.

Inquiétudes  
 de M. de Fron-  
 tenac, & sur  
 quoi elles  
 étoient fon-  
 dées.

Cependant la désertion des deux Soldats,  
 qui avoient fait échouer l'Expédition de M.  
 d'Iberville à Pemkuit, causoit d'autant plus  
 d'inquiétude au Gouverneur Général, que  
 plusieurs Hollandois Prisonniers à Montreal  
 & à Quebec, s'étoient évadés dans le même  
 tems; qu'on fut bientôt instruit que ces éva-  
 sions étoient encore le fruit des menées du  
 Chevalier Nelson; qu'on avoit laissé à ce Gen-  
 tilhomme plus de liberté, qu'il ne convenoit  
 d'en donner à un Prisonnier de ce caractère;  
 & qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'il  
 n'eût envoyé à Balton par ces mêmes Désér-  
 teurs des Mémoires, dont les Anglois pou-  
 voient profiter au préjudice de la Nouvelle  
 France.

Ce qui augmentoit l'embarras du Comte  
 de Frontenac, étoit que toutes ses instances  
 réitérées, pour avoir de France des secours  
 d'Hommes & de munitions, n'avoient rien  
 produit, & que, si le Gouverneur de la Nou-  
 velle Angleterre s'avoit de faire un effort  
 pour tirer avantage de notre foiblesse; la Co-  
 lonie entière étoit en grand danger de suc-

cor  
 to:  
 av:  
 tou  
 fan.  
 pen  
 qu'  
 con  
 fit  
 F  
 avo.  
 de h  
 pour  
 ces  
 à pe  
 par  
 S. F  
 nir  
 cher  
 le pl  
 Bou  
 tom  
 O  
 mieu  
 Corp  
 de T  
 oppo  
 de dé  
 l'inc  
 marc  
 qu'or  
 nero  
 où o  
 que l  
 parts  
 Le

comber. Il fut donc jugé nécessaire de mettre tout en usage pour arrêter les Transfuges, avant qu'ils fussent arrivés à Baston; mais toutes les diligences, dont on usa, furent sans effet. Il étoit même trop tard pour y penser, puisqu'on ne pouvoit plus douter qu'ils n'eussent déjà passé à Pemkuit, & par conséquent que le mal, qu'on craignoit, ne fût déjà fait.

Pour comble de disgrâce on eut avis qu'on avoit vû à trois journées d'Orange un Corps de huit-cent Iroquois, qui étoit en marche pour nous venir attaquer. On sçut ensuite que ces Barbares s'étoient séparés en deux Bandes à peu près égales; que l'une devoit descendre par le Lac Champlain, & l'autre par celui de S. François; que leur dessein étoit de se réunir auprès du Sault S. Louis, de s'y retrancher, d'y attirer par de feintes négociations le plus qu'ils pourroient des Habitans de cette Bourgade, & de massacrer tous ceux, qui tomberoient entre leurs mains.

Huit - cent Iroquois viennent attaquer la Colonie.

On crut d'abord qu'il n'y avoit rien de mieux à faire, que d'aller au devant de ces deux Corps d'Armée: mais il falloit pour cela plus de Troupes, qu'on n'étoit en état de leur en opposer: car il n'auroit pas été de la prudence de dégarnir le Pays de toutes ses Forces, dans l'incertitude, où l'on étoit, si, tandis qu'on marcheroit à l'Ennemi par les deux routes, qu'on disoit qu'il avoit prises, il ne se détourneroit point pour tomber sur les Quartiers, où on ne les attendroit pas. Il fut donc jugé que le plus expédient étoit de se tenir de toutes parts sur ses gardes.

Les Sauvages du Sault de leur côté promi-

1692.

Précautions,  
que prend M.  
de Callières.

rent d'opposer une contre-ruse au piège, qu'on se dispoſoit à leur tendre, & pour les mettre en état de ſoutenir un coup de main, s'il en étoit beſoin, on envoya un renfort de Soldats & de munitions au Marquis de Crifaſy, qui commandoit dans leur Bourgade. On mit auſſi hors d'inſulte les Forts de Chambly & de Sorel, on renouvela aux Habitans les défenſes de s'éloigner trop de leurs Habitations, & tous les Officiers eurent ordre de ſe tenir à leurs Poſtes. Ces précautions, qui furent principalement le fruit de la ſageſſe & de la vigilance du Gouverneur de Montreal, eurent tout le ſuccès, qu'on en pouvoit eſperer.

Les Iroquois  
ſe retirent,  
ſans rien  
faire.

Le Parti, qui venoit par le Lac S. François, parut à la vûe du Sault S. Louis; mais comme il apprit qu'on l'y attendoit, & qu'on étoit aſſez fort pour ne le pas craindre, il ſe contenta de faire pluſieurs décharges de fuſil, qui ſentoient plus la bravade, qu'une attaque ſérieuſe. On lui répondit ſur le même ton, & dès le ſoir même il ſit retraite. L'autre Parti vint après, & ſit à peu près la même manœuvre; mais il en reſta trois-cent Hommes dans une Iſle du Lac Champlain, pour voir ſi on ne ſe laſſeroit point au Sault S. Louis d'être ſous les armes, & s'ils ne pourroient pas profiter de quelque heureuſe conjoncture. Enfin, apprenant qu'on y faiſoit toujours bonne garde, ils ſe laſſèrent eux-mêmes d'attendre, & reprirent la route de leur Pays.

Irruption  
dans le Can-  
ton d'Agnier.

1693.

Alors le Comte de Frontenac ſongea à faire aux Agniers tout le mal, qu'ils avoient voulu nous faire; car c'étoit ſurtout ce Canton, qui avoit formé le dernier Parti. Outre que

les liaisons prétendues avec les Sauvages du Sault S. Louis inquiétoient toujours le Général, & beaucoup plus qu'elles n'auroient du faire. Il envoya donc au Chevalier de Callieres deux-cent Canadiens, quelques Hurons de Lorette, des Abénaquis du Sault de la Chaudiere, des Algonquins, & des Sokokis des environs des Trois Rivieres, avec ordre d'y joindre cent autres Canadiens de son Gouvernement, cent Soldats, & des Iroquois du Sault & de la Montagne; de former de tout cela un Corps d'Armée, & de le faire marcher incessamment contre les Agniers.

Ces ordres furent exécutés avec une extrême diligence, le Parti fut composé de six-cent Hommes, M. de Callieres en confia la conduite à MM. de Mantet, de Courtemanche & de la Nouë, tous trois Lieutenans, & le vint-cinquième de Janvier tous s'embarquerent à Montreal. Rien n'avoit été négligé de ce qui pouvoit assurer le succès de cette Expédition, & l'on avoit tellement compté sur la destruction entiere du Canton d'Agnier, que l'on avoit recommandé aux Chefs de ne faire quartier à aucun Homme capable de porter les armes, de les passer tous au fil de l'épée, sans en retenir aucun Prisonnier, & d'emmener les Femmes & les Enfants pour peupler les deux Bourgades Chrétiennes de leur Nation.

Mais plus d'une expérience devoit avoir appris à nos Généraux que ces projets n'étoient pas aussi faciles à exécuter, qu'ils se l'imaginoient. L'Armée arriva le seizième de Février dans le Canton d'Agnier, sans avoir été découverte. Il paroît que ce Canton n'étoit alors

1693.

composé que de trois Bourgades , qui avoient chacune un Fort. La Nouë attaqua le Premier , & s'en rendit Maître sans beaucoup de résistance ; il brûla les palissades , les cabanes , & toutes les provisions. Mantet & Courtemanche eurent aussi bon marché du Second , qui étoit éloigné d'un quart de lieuë du Premier , & comme on fit dans l'un & dans l'autre plusieurs Prisonniers , Courtemanche fut chargé de les garder.

Le troisiéme beaucoup plus grand , coûta aussi beaucoup davantage. La Nouë & Mantet y arriverent la nuit du dix-huit , & trouverent qu'on y chantoit la guerre. C'étoit quarante Agniers , qui ne sçachant rien de ce qui se passoit dans leur voisinage , se préparoient à aller joindre un Parti de cinquante Onneyouths , lequel devoit renforcer une Troupe de deux-cent Anglois , qui s'étoit proposé de faire une irruption dans la Colonie. On ne balança point à les attaquer , & quoique surpris , ils se défendirent avec beaucoup de valeur , on en tua vint & quelques Femmes dans le premier choc , & l'on fit deux-cent cinquante Prisonniers.

Les Nôtres  
sont attaqués  
dans la retraite.

J'ai dit que le Gouverneur de Montreal avoit sur toutes choses recommandé de ne faire quartier qu'aux Femmes & aux Enfans , & les Sauvages le lui avoient promis ; mais ils ne tinrent pas leur parole. Ils étoient en cela d'autant plus inexcusables , qu'on les avoit avertis qu'ils seroient poursuivis dans la retraite. A cette premiere faute ils en ajoûterent une seconde ; qui fut d'obliger les François à se retrancher après deux jours de marche , pour attendre l'Ennemi , qui s'étoit d'abord mis à leurs trouffes.

D  
C  
Lou  
biz  
du  
pou  
uns  
eux  
de f  
ruin  
leur  
Pers  
eût  
voir  
ditic  
qu'il  
indo  
L'  
lui fa  
atter  
& se  
mêr  
& qu  
Ang'  
trois  
défer  
forcé  
huit  
blessé  
perte  
sidéra  
rent b  
jours  
appro  
En  
vivre  
grand

C'étoit surtout les Iroquois du Sault Saint Louis, qui étoient les Auteurs de ce procédé bizarre : mais ils étoient presque tous sortis du Canton d'Agnier ; un reste de tendresse pour leur Patrie ; l'esperance, que quelques-uns leur avoient donnée de s'établir parmi eux, & l'impossibilité, où ils les croyoient de subsister dans leur Pays, qu'on venoit de ruiner, étoient des motifs bien capables de leur inspirer quelque compassion pour des Personnes, qui les touchoient de si près ; il eût été, ce semble, de la prudence de le prévoir, & de se passer d'eux dans une Expédition contre leurs propres Freres. Quoiqu'il en soit, ils furent bientôt punis de leur indocilité.

L'Armée, quoiqu'elle eût à peine ce qu'il lui falloit de vivres pour gagner Montréal, attendit deux jours l'Ennemi : il parut enfin, & se retrancha aussi de son côté. C'étoit ce même Parti, qui s'étoit assemblé à Onneyouth, & qui n'avoit pas eu la patience d'attendre les Anglois. Les Nôtres le chargerent jusqu'à trois fois avec beaucoup de résolution ; il se défendit bien, & le retranchement ne fut forcé qu'à la troisième attaque. Nous eûmes huit François & huit Sauvages tués, & douze blessés, parmi lesquels fut M. de la Nouë. La perte des Onneyouths ne fut guères plus considérable ; le reste se sauva. Mais ils se rallierent bientôt, & continuerent pendant trois jours à suivre l'Armée, sans oser pourtant en approcher, tant qu'elle marcha ensemble.

Enfin les mauvais chemins & la disette des vivres l'ayant contrainte de se débänder, un grand nombre de Prisonniers se sauverent, &

Nouveaux  
Avis d'un  
grand arme-

1693.  
ment des Anglois contre le Canada.

on n'en amena à Montreal que soixante-quatre. Ce fut le dix-septième de Mars, que les débris de cette Armée victorieuse arrivèrent à Montreal, & ils y débiterent, sur la foi de quelques-uns de leurs Prisonniers, que les Anglois devoient venir au printems au nombre de trois mille fonder sur ce Gouvernement, tandis qu'une Flotte de la même Nation, sur laquelle il y avoit aussi trois mille Hommes de débarquement, feroit le siège de Quebec.

C'étoit pour la troisième fois, depuis deux ans, qu'on faisoit de pareilles menaces; mais il y avoit bien de l'apparence que celle-ci pourroit s'effectuer. M. d'Iberville avoit mandé la même chose de l'Acadie; il ajoûtoit que les deux Soldats, qui l'année précédente avoient déserté de Quebec, & que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit envoyés chez le Baron de Saint Castin pour l'assassiner, venoient d'être arrêtés, & qu'on avoit sçu par leurs dépositions que le Chevalier Nelson avoit envoyé au Général Phibs un Mémoire instructif sur l'état, où se trouvoit la Capitale.

Ces avis firent croire à M. de Frontenac qu'il ne devoit pas différer d'un moment à fortifier cette Place, & à réparer les Forts de Chambly & de Sorel. Il envoya même un ordre à Montreal pour y faire quelques retranchemens. M. de Callieres de son côté mit plusieurs petits Partis en Campagne, pour tâcher d'avoir des Prisonniers, afin d'être mieux instruit du dessein des Anglois. La Plaque, qui commandoit un de ces Partis, lui amena un François pris sur Mer, il y avoit quatre ans, qui lui confirma tout ce que les Agniers & M. d'Iberville avoient dit. Il ajoûta que les

Ge  
ses  
toi  
née  
fo  
voi  
vo  
vi  
de  
dest  
U  
d'en  
ave  
Pel  
zarc  
Escc  
voye  
séque  
plus  
de L  
pren  
il de  
si dé  
Et  
GEN  
de M  
& ce  
gereu  
de gr  
pût er  
gner.  
ter au  
vint F  
tiens  
aux au  
tructic

Gouverneurs particuliers des Places Angloises, qui sont entre Baston & la Virginie, s'étoient assemblés au mois de Mars de cette année, pour régler ce que chacun d'eux devoit fournir d'Hommes, & qu'actuellement on levoit des Soldats à Orange; que le rendez-vous général étoit indiqué à Baston pour le vintième d'Avril; que l'armement devoit être de dix mille Hommes, dont six mille étoient destinés pour le débarquement.

1693.

Une autre chose causoit encore beaucoup d'embarras au Comte de Frontenac. Il y avoit à Michillimakinac de grands amas de Pelleteries, & les Sauvages n'osoient se hasarder à les apporter à Montreal sans une Escorte, qu'on n'étoit pas en état de leur envoyer. Il étoit néanmoins d'une grande conséquence d'avoir ces marchandises, & d'une plus grande encore de faire sçavoir au Sieur de Louvigny la nouvelle, qu'on venoit d'apprendre, & de lui marquer la maniere, dont il devoit se comporter dans une conjoncture si délicate.

Embarras de  
M. de Fron-  
tenac.

Enfin le Général proposa au Sieur d'ARSENTEUIL, Lieutenant Reformé & Frere de Mantet, de monter à Michillimakinac, & cet Officier accepta avec joye une si dangereuse Commission; mais ce ne fut qu'avec de grandes promesses, que M. de Frontenac pût engager dix-huit Canadiens à l'accompagner. M. de la Valtrie eut ordre de les escorter audelà de tous les passages dangereux avec vingt François, & quelques Iroquois Chrétiens, & il fallut encore donner aux uns & aux autres une grosse paye par jour. Les instructions, qui furent envoyées à M. de Lou-

1693.

vigny, portoient de ne retenir dans tous les lieux, où il commandoit, que ce qu'il falloit de François pour garder les Postes, & de faire descendre tous les autres avec le Convoi. D'Argenteuil fit heureusement son voyage; mais M. de la Valtrie fut attaqué au retour assez près de l'Isle de Montreal par un Parti d'Iroquois, qui le défirent. Il y fut tué lui-même avec trois François, un Iroquois de la Montagne fut pris; tous les autres se sauverent.

Propositions  
de paix par  
un Capitaine  
Onneyouth.

Au milieu de ces hostilités il parut quelques lueurs de paix. Le dixième de Juin TAREHA, Capitaine Onneyouth arriva à Montreal avec un Habitant de cette Ville, nommé St. AMOUR, qui étoit depuis quatre ans Prisonnier des Iroquois. Il proposa au Chevalier de Callieres l'échange de cet Homme avec un de ses Neveux, & lui présenta une Lettre du P. Milet, qui étoit toujours Captif à Onneyouth. Ce Religieux mandoit que Tareha étoit très-bien intentionné, & qu'on pouvoit ajouter foi à tout ce qu'il diroit.

Le Chevalier de Callieres l'envoya sur le champ à Quebec, où le Gouverneur Général lui accorda de bonne grace l'échange de son Neveu avec St. Amour. Ce bon accueil enhardit Tareha, il présenta au Comte de Frontenac des Colliers de la part des principales Cabannes, ou Familles d'Onneyouth, & en particulier de la sienne, dans laquelle il dit que le P. Milet étoit adopté. Enfin pour achever de convaincre le Général de la droiture de sa conduite, il lui donna avis de se tenir sur ses gardes, sur tout au tems de la moisson.

T  
Il  
pas  
l'av  
dep  
la de  
de p  
qu'i  
qu'i  
fure  
tron  
réco  
dessa  
de se  
Le  
tes c  
per,  
qui r  
pas u  
celle  
esper  
que  
l'éga  
Franc  
sauve  
ramen  
es cr  
ans  
nc  
lu  
re  
ne me  
rien à  
pour  
tons v  
ciation  
voyer

Il assûra néanmoins que les Cantons n'étoient pas éloignés de la paix, que les Familles, qui l'avoient député, la souhaitoient avec ardeur depuis lontems; que si elles avoient différé à la demander, c'étoit uniquement par la crainte de paroître devant leur Pere justement irrité; qu'il s'étoit enfin risqué pour le bien public; qu'il avoit esperé que sa franchise seroit sa sûreté; qu'il voyoit bien qu'il ne s'étoit pas trompé, & que s'il étoit assez heureux pour réconcilier la Nation avec les François, son dessein étoit de venir chez eux passer le reste de ses jours avec ses Freres du Sault S. Louis.

1693.

Le Général étoit trop accoutûmé à ces sortes de protestations, pour s'y laisser tromper, & le témoignage d'un Missionnaire, qui n'étoit pas en liberté, ne lui paroissoit pas une preuve suffisante de la sincérité de celle-ci. Il ne voulut pourtant point ôter toute esperance à Tareha; il lui répondit qu'encore que l'horrible perfidie des Onnontagués à l'égard du Chevalier d'Eau, & des autres François, qui étoient allés chez eux sous la sauvegarde du droit des Gens, & pour leur ramener les Iroquois revenus de France; & les cruautés inouïes journellement exercées dans tous les Cantons sur les Prisonniers François, l'autorisassent à user de représailles sur lui-même, il vouloit bien écouter encore le reste de tendresse pour des Enfans, qui ne méritoient plus ce nom; qu'il n'avoit donc rien à craindre, ni pour sa vie, ni même pour sa liberté; mais que, si tous les Cantons vouloient sincèrement entrer en négociation avec lui, ils se pressassent de lui envoyer des Députés; qu'il vouloit bien encore

Réponse du  
Général.

avoir patience jusqu'à la fin de Septembre ; mais que ce terme expiré , il n'écouterait plus que sa juste indignation. Tareha promit d'être de retour dans ce tems - là , quelque chose , qui pût arriver , & reprit fort content le chemin d'Onneyouth.

Peu de jours après le Comte de Frontenac reçut une Lettre du P. BINNETEAU , Missionnaire des Abénaquis , lequel mandoit que la Flotte Angloise étoit partie de Baston , & le lendemain S. Michel , qui l'année précédente avoit été pris sur le chemin de Michillimakinac , arriva à Quebec. Il s'étoit sauvé de prison , sur l'avis , qu'on lui avoit donné qu'il étoit condamné au feu , & il rapporta que les Anglois avoient bâti un Fort à huit bastions dans la principale Bourgade d'Onnontagué ; que ce Fort avoit trois enceintes de palissades & que l'intention des Sauvages étoit que tout ce qui ne pouvoit pas porter les armes dans ce Canton , se refugiât dans ces enceintes sous le canon du Fort , au cas , que les François fussent tentés d'y faire ce qu'ils avoient fait dans le Canton d'Agnier. Il ajouta que huit cent Iroquois étoient sur le point d'entrer en Campagne , pour empêcher nos Habitans de faire leur récolte ; que Tareha , qui avoit déjà donné cet avis , pouvoit bien avoir encore parlé sincèrement sur tout le reste ; mais qu'assurément la Nation Iroquoise en général n'avoit jamais été plus éloignée de faire la paix , qu'elle l'étoit alors , quoique plusieurs Familles Onneyouthes parussent véritablement fort lassés de la guerre.

Huit cent Iroquois s'apprenant ainsi , les huit cent Iroquois étoient déjà aux Cascades

D  
Casc  
vern  
vint  
le Ch  
guies  
Sold  
de Fr  
côté  
Hom  
jusqu'  
Vaud  
plusie  
oblig  
Les  
més d  
avec c  
Gouve  
prépar  
étoient  
que les  
siège d  
sur les  
& corr  
coupés  
différer  
bendoit  
Angloi  
alors de  
Les  
mement  
néanmc  
qui avo  
la Nou  
la part d  
lonie en  
cnac ju  
To

Cascades à l'extrémité du Lac S. Louis. Le Gouverneur Général, sur l'avis, qu'il en reçut le vintunième de Juillet, fit partir en diligence le Chevalier de Vaudreuil avec cinq Compagnies des Troupes du Roy, & cent cinquante Soldats de recruë, qui venoient de lui arriver de France. Le Chevalier de Callieres de son côté avoit assemblé un Corps de sept à huit cent Hommes, & marcha en Personne à leur tête jusqu'aux Cascades; mais ni lui, ni M. de Vaudreuil ne trouverent plus l'Ennemi, que plusieurs avis reçus coup sur coup avoient obligés de décamper.

Les Chefs de ce Parti furent d'abord informés de l'arrivée des trois Navires de France avec des Troupes. Ils sçurent ensuite que le Gouverneur de Montreal faisoit de grands préparatifs pour les venir attaquer, & ils étoient déjà instruits, ou ils le furent bientôt, que les Anglois ne songeoient point à faire le siège de Quebec. Ainsi ils craignirent d'avoir sur les bras toutes les Forces des François, & comprirent que, s'ils ne vouloient pas être coupés dans leur retraite, il ne falloit pas la différer d'un moment. En effet on n'appréhendoit déjà plus rien à Quebec de la part des Anglois, & huit cent Iroquois n'avoient pas alors de quoi effrayer la Colonie.

Les avis, qu'on avoit reçus du puissant armement, qui se faisoit à Baston, étoient néanmoins très-bien fondés; mais le bruit, qui avoit couru que ces préparatifs regardoient la Nouvelle France, n'avoit été répandu de la part des Anglois, que pour tenir cette Colonie en échec, pour ôter au Comte de Frontenac jusqu'à l'envie de les aller inquiéter

1693.

prochent de Montreal.

Ils se retirent sans rien faire.

Ce que devint la Flotte Angloise, qui menaçoit le Canada.

1693.

chez eux, & pour mieux cacher leur véritable dessein. Les trois Navires, qui venoient d'arriver à Quebec, avoient rencontré sur leur route un petit Bâtiment dépêché en France par le Comte de BLENAC, Gouverneur Général des Isles de l'Amérique, qui leur avoit appris que la Martinique étoit attaquée par cinquante Vaisseaux, partie de l'Ancienne, & partie de la Nouvelle Angleterre: les trois mille Hommes, qui devoient faire irruption du côté de Montreal, ne parurent pas non plus. Ainsi la recolte se fit avec beaucoup de tranquillité, la moisson fut abondante, & la famine, qui commençoit à se faire sentir vivement, cessa tout à coup.

Arrivée d'un grand Convoi de Pelleteries à Montreal.

Pour comble de bonheur, le quatrième d'Août on vit arriver à Montreal deux-cent Canots chargés de Pelleteries, sous la conduite du Sieur d'Argenteuil. Ce grand Convoi portoit pour quatre-vingt mille francs de Castor, & les principaux Chefs des Nations du Nord & de l'Ouest y étoient en Personne. Dès que M. de Frontenac en eut reçu la nouvelle, il se rendit à Montreal, & y arriva escorté de ces mêmes Chefs, qui étoient allés au devant de lui jusqu'aux Trois Rivieres. Dès le lendemain il se tint un grand Conseil, où tout se passa à la satisfaction d'un chacun. L'Orateur Huron parla longtems, & fit un grand recit de toutes les Expéditions, que sa Nation avoit faites contre les Iroquois. Les autres se contenterent de dire qu'ils étoient venus pour entendre la voix de leur Pere, pour recevoir ses ordres, & pour le prier de leur faire donner à un prix moderé les marchandises, dont ils avoient besoin.

D  
Il  
mis,  
form  
glois  
leur  
Rivie  
confé  
porte  
Front  
grand  
pêche  
Il  
s'atta  
tés s.  
princ  
charr  
présen  
nombr  
valier  
aux Il  
de des  
che &  
aussi-  
ral re  
force l  
M. d'  
de M  
fut ch  
gouan  
les Sar  
M.  
ranger  
real,  
tenant  
velles.  
premié

Il n'étoit venu Personne de la part des Miamis, & le Gouverneur Général fut même informé qu'ils avoient reçu des présens des Anglois par l'entremise des Mahingans, & qu'ils leur avoient permis de venir traiter dans la Riviere S. Joseph. Il étoit d'une dangereuse conséquence de souffrir qu'on ouvrit cette porte au commerce des Anglois, aussi M. de Frontenac prit-il toutes les mesures, que sa grande expérience lui put fournir, pour empêcher les suites de cette négociation.

Il n'épargna rien non plus pour achever de s'attacher toutes les Nations, dont les Députés se trouvoient à Montreal; c'étoit-là son principal talent. Tous ces Sauvages partirent charmés de ses manieres, & comblés de ses présens. Il les fit suivre de près par un bon nombre de François sous la conduite du Chevalier de Tonti, qui commandoit toujours aux Illinois, & que ses affaires avoient obligé de descendre à Quebec. MM. de Courtemanche & de Mantet furent aussi de ce voyage, aussi-bien que Nicolas Perrot, à qui le Général recommanda d'empêcher de gré, ou de force les Miamis de traiter avec les Anglois; M. d'Argenteuil, qui fut nommé Lieutenant de M. de Louvigny, & M. LE SUEUR, qui fut chargé de faire un Etablissement à Chagouamigon, & de renouveler l'alliance avec les Saulteurs & les Sioux.

M. de Frontenac, après avoir fait ces arrangements, se dispoisoit à partir de Montreal, lorsqu'un Exprès du Sieur Provôt, Lieutenant de Roy à Quebec, lui apporta des nouvelles de la Baye d'Hudson & de l'Acadie. Les premieres portoient que le Fort de Sainte

1693.

M. de Frontenac empêcha les Miamis de trafiquer avec les Anglois.

Les Anglois reprennent le Fort Sainte Anne dans la Baye d'Hudson.

1693.

Anne dans le fond de la Baye d'Hudson avoit été pris par les Anglois au commencement de Juillet. Trois Navires de cette Nation avoient hyverné à soixante-dix lieues de ce Fort, dont ils s'étoient approchés, dès que la navigation avoit été libre.

Ils se doutoient bien que la garnison en étoit foible; mais ils n'auroient jamais pu s'imaginer qu'il n'y restât que quatre Hommes, dont l'un étoit aux fers. Ce malheureux dans un accès de phrénésie avoit tué le Chirurgien du Fort: revenu à son bon sens, & fort troublé de l'action, qu'il avoit faite, il craignit que le P. DALMAS, Jesuite, qui seul en avoit été le témoin, ne le décelât, & la crainte d'être puni pour un crime involontaire, l'engagea à en commettre un, qui le rendoit coupable, il tua le Missionnaire. Il auroit peut-être poussé plus loin ses fureurs, si on ne s'étoit assuré de lui en l'enchaînant.

Belle retraite  
de trois François.

Les Anglois avoient débarqué quarante Hommes pour attaquer ce Fort. Les trois François en tuèrent d'abord deux, & obligèrent les autres à s'éloigner; mais ceux-ci ayant appris de quelques Sauvages l'état de la Place, & le nombre de ceux, qui la défendoient, eurent honte d'avoir reculé devant trois Hommes, toutefois ils leur firent l'honneur de leur en opposer jusqu'à cent. Nos Braves comprirent bien que leurs efforts seroient inutiles contre tant de Monde; mais ils ne voulurent pas se rendre. Ils laisserent leur Prisonnier dans le Fort avec quarante, ou cinquante milliers de Pelleteries, s'embarquerent, sans être aperçus, dans un Canot, & furent assez heureux pour gagner Quebec, où ils trouverent M. de

Fre  
me  
une  
jett

fol  
arr  
la  
qu  
la  
qu  
br  
mi  
dit  
teu  
ave  
Cor  
cou  
I  
ce  
le  
n'é  
enc  
qu  
rem  
à l  
Fran  
voie  
soit  
Riv  
He  
Il f  
fut r  
sent  
se  
V

Frontenac fort chagrin de ce que le retardement des Vaisseaux de France avoit fait encore une fois manquer l'Expédition si souvent projetée sur le Port Nelson.

1693.

Les nouvelles de l'Acadie étoient plus consolantes. On mandoit au Général qu'il étoit arrivé à Baston quinze Navires de guerre de la Flotte, qui avoit attaqué la Martinique; qu'ils paroissent en fort mauvais état; que la peste y avoit fait de grands ravages, & qu'on leur faisoit faire quarantaine; que le bruit étoit que les Anglois avoient perdu six mille Hommes dans cette malheureuse Expédition, outre un très-grand nombre de Déserteurs, & que deux de leurs plus gros Navires avoient été coulés à fond par le canon du Comte de Blenac, qui en effet s'acquit beaucoup de gloire dans cette occasion.

Les Anglois obligés de se retirer de devant la Martinique en mauvais ordre.

Le Chevalier de Villebon, qui mandoit ceci au Comte de Frontenac, ajoûtoit que le Général Phibs avoit dit que, si la Flotte n'étoit pas revenue si délabrée, il auroit encore eu le tems de prendre Quebec, & qu'après que les Equipages se seroient un peu remis, il enverroit plusieurs Vaisseaux croiser à l'entrée du Fleuve S. Laurent; que deux François échappés des prisons de Baston l'avoient assuré que ce même Général se dispo- soit à le venir attaquer dans son Fort de la Riviere de Saint Jean à la tête de huit-cent Hommes; mais qu'il ne le craignoit point. Il fut néanmoins fort heureux que cet avis se fut trouvé faux, ou que Phibs eût changé de sentiment; car il n'étoit nullement en état de se défendre.

Vers la fin de Septembre Tareha revint à

1693.

Une Iroquoise vient à Québec pour voir le Comte de Frontenac. Conversion & éloge de cette Femme.

Quebec, suivant la parole, qu'il en avoit donnée, & il y amena une Femme Onneyouthé, que le seul désir de voir le Comte de Frontenac, dont elle avoit oui dire de si grandes choses, avoit engagé à faire ce voyage. Ce n'étoit pas tout-à-fait la Reine de Saba; mais l'Iroquoise étoit animée du même motif, que cette Princesse, & le Général François en fut tellement flatté, qu'il parut envisager dans cette Femme quelque chose de plus qu'une Sauvagesse. D'ailleurs cette Femme avoit rendu de grands services aux François Prisonniers dans son Canton, & c'étoit à elle, que le Pere Millet devoit la vie: ainsi le Comte de Frontenac avoit plus d'une raison de lui faire un favorable accueil. Elle méritoit encore quelque chose de plus, & Dieu donna à sa charité la même récompense, qu'en reçut autrefois celle du Centenier Corneille. Il l'éclaira comme lui des lumieres de l'Evangile. Elle fut baptisée sous le nom de SUSANNE, & je l'ai vûe en 1708. au Sault S. Louis, où elle est morte dans une heureuse vieillesse, après avoir lontems édifié cette Bourgade par la constante pratique, de toutes les vertus Chrétiennes.

Propositions de Tarcha.

Ce fut sans doute à la considération que le Comte de Frontenac reçut assez bien Tarcha, quoiqu'il fût extrêmement choqué des propositions, que lui fit ce Sauvage. Après d'assez mauvaises excuses de ce que son Canton n'avoit pas envoyé au Général des Députés pour traiter de la paix, rejettant la faute sur les Anglois, qui avoient, dit-il, empêché les Onneyouths de suivre les sentimens de leur cœur, il osa bien le prier d'envoyer lui-

même ses Ambassadeurs à Orange, où ces mêmes Anglois vouloient absolument que cette grande affaire se négociât.

1693.

On peut juger de l'indignation, qu'une telle conduite excita dans le cœur du Gouverneur, qui se voyoit joué par une Nation, dont il s'étoit toujours flatté d'être estimé & craint. Il ne la fit pourtant pas éclater toute entière: il parut même persuadé que Tarcha pensoit en son particulier beaucoup mieux, qu'il ne parloit au nom de ceux, qui le députoient: il lui fit des présens, & le congédia en lui disant, qu'il vouloit bien prendre en bonne part les excuses des Onneyourhs; mais qu'il ne tarderoit pas à faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des favorables dispositions, où il étoit à leur égard à son arrivée de France, & d'avoir ajouté l'insolence à la perfidie.

Réponse du  
Comte de  
Frontenac.

Tarcha comprit pourtant bien que cette menace n'étoit encore que conditionnelle, & ce fut moins la conduite, que le Général avoit tenuë à son égard, qui le fit juger ainsi, que quelques expressions radoucies, dont il avoit entremêlé ses reproches. Il y avoit cependant quelque lieu de croire que ces menaces ne seroient point sans effet, parce que les Illinois & les Miamis, animés par le Chevalier de Tonti & le Sieur de la Forêt, faisoient alors une rude guerre aux Iroquois, & leur avoient déjà tué plus de quatre-cent Hommes depuis deux ou trois ans.

Pourquoi il  
differe de  
pousser les  
Iroquois à  
bout.

Mais ce qui engageoit principalement le Gouverneur Général à ne pas rompre encore toute négociation avec ces Sauvages, c'est qu'il entretenoit parmi eux des correspondan-

zèle & bons  
offices de trois  
Sauvages.

1693.

ces secrettes, dont il étoit bien aise de voir quel seroit le succès, avant que de prendre un dernier parti. Son fidèle Oureouharé, qui s'étoit retiré depuis peu parmi les Iroquois Chrétiens de la Montagne, faisoit de fréquens voyages dans son Canton, & n'omettoit rien de ce qu'il jugeoit plus propre à disposer les esprits à se rapprocher des François; d'ailleurs Garakonhié vivoit encore, & quoique fervent Chrétien, il étoit resté à Onnontagué, où l'on estimoit sa présence nécessaire pour profiter des occasions, qui se présentent de rétablir la bonne intelligence entre nous & ses Compatriotes. Ce vénérable Vieillard dénué de tout secours spirituel au milieu de cette Babylone, ne laissa jamais ralentir sa piété, ni son zèle, & par le soin, qu'il prit toujours de ménager son crédit, comme un autre Daniel, il trouva plus d'une fois le secret de faire échouer les intrigues des Anglois, qui sans cela nous auroient souvent réduits à de fâcheuses extrémités.

Je n'ai pu sçavoir si Teganifflorens étoit dès-lors Chrétien; car il est certain qu'il l'a été, & qu'il est mort au Sault S. Louis. Mais il étoit encore au tems, dont je parle, à Onnontagué; où il secondoit parfaitement les bons desseins de Garakonhié, & l'on peut assurer que la Nouvelle France fut en partie redevable aux bons Offices de ces trois Sauvages de ce que ses Campagnes & ses Habitations ne furent pas continuellement inondées de Partis Ennemis.

Conduite des Anglois & des Iroquois à notre égard.

A cela près les Cantons continuerent à suivre pendant quelques années le plan de conduite, dont ils ne s'étoient point écartés de-

puis le commencement de la guerre, & qui consistoit à négocier de tems en tems, sans jamais rien conclure, & à nous harceler sans cesse; mais à s'arrêter, lorsqu'ils étoient le plus en état de nous faire du mal. Les Anglois de leur côté ne discontinuoient point de leur dire que tôt ou tard ils détruiroient la Colonie Françoisse. & c'étoit principalement pour les entretenir dans cette pensée, que chaque année ils faisoient courir le bruit d'un grand armement pour assiéger Québec.

S'ils aprenoient que quelques-uns de ceux, qui nous étoient sincèrement affectionnés dans les Cantons, se donnoient des mouvemens pour porter la Nation à faire la paix, ils n'épargnoient rien pour inspirer aux autres de la défiance contre eux, ou bien ils offroient leur médiation, qu'ils sçavoient bien que nous n'accepterions pas, & cela pour faire accroître à la Multitude que nous n'agissions pas de bonne foi. Ils engageoient ensuite quelque Chef de reputation à lever un Parti de guerre, qui ôtoit aux plus Pacifiques toute envie de s'accorder.

La raison pourquoi nous ne voulions point entendre à les recevoir comme Arbitres, est qu'ils vouloient toujours se rendre les Maîtres des conditions, & ils faisoient aisément passer notre refus pour une preuve que nous songions qu'à les tromper. Ainsi assurés du plus grand nombre des principaux Chefs, ils s'embarassoient assez peu des avances, que faisoient quelquefois nos plus zélés Partisans auprès du Général François, & ils en tiroient même cet avantage que ces avances se trouvant sans effet, ceux, qui les avoient faites,

1693.

nous devenoient quelquefois suspects. Enfin ils avoient trouvé le secret de faire naître à toute la Nation le désir d'attirer chez eux tout le commerce des Pelleteries, en lui faisant entrevoir le grand profit, qui lui en reviendroit. De-là naissoient toutes les intrigues des uns & des autres pour nous débaucher nos Alliés, dont il y avoit toujours quelques-uns, qui se laissoient gagner, ou surprendre.

J'ai déjà observé néanmoins, & il ne faut point perdre ceci de vûë pour comprendre toute la suite des manœuvres des Iroquois, si opposées en apparence les unes aux autres, que ces Sauvages n'auroient pas vû tranquillement les Anglois seuls Maîtres de tout le Canada. Ils n'ignoroient point ce qu'ils auroient à craindre de leur part, s'ils n'avoient plus de Concurrents, & ils ne prétendoient dans le fond que tenir la balance dans une espèce d'équilibre entre deux Nations, dont la jalousie mutuelle les faisoit rechercher de toutes les deux, & produisoit leur sûreté.

Les Anglois eux-mêmes étoient fort heureux d'avoir cette barriere à nous opposer; car ils ne pouvoient assurer la tranquillité de leurs Colonies, toutes puissantes qu'elles étoient, qu'en nous donnant de l'occupation de ce côté-là, tandis que les Sauvages voisins de l'Acadie, étroitement unis avec nous par le lien de la Religion, troubloient sans cesse le repos de la Nouvelle Angleterre, & que les dissensions domestiques de la Nouvelle York exposoient cette Province au danger de passer sous la domination Françoisë.

Comment M.  
de Frontenac  
en profitoit.

Cette politique de deux Nations trop fieres pour s'estimer mutuellement, & trop remuan-

tes  
lor  
rét.  
ave  
vel  
mi  
gec  
elle  
pré  
tou  
rés  
dig  
il r  
gag  
ve  
tan  
terr  
put  
lui  
me  
  
deu  
pou  
tés  
étoi  
prie  
pai  
inte  
fere  
qu'i  
reti  
fuir  
par  
lem  
rien  
pos

tes pour demeurer en bonne intelligence plus longtems, que ne le demandoient leurs intérêts, n'étoit plus un mystère pour ceux, qui avoient quelque part aux affaires de la Nouvelle France. M. de Frontenac la connoissoit mieux que Personne, & si d'une part elle l'obligeoit à se tenir continuellement sur ses gardes, elle le rassuroit de l'autre, & l'engageoit à prêter l'oreille aux propositions des Iroquois, toutes les fois, qu'ils lui envoioient des Députés, avec qui il pût traiter, sans exposer la dignité de son caractere. Outre que par-là il retiroit toujours quelques Prisonniers : il gaignoit ordinairement quelques mois de trêve, dont il profitoit pour donner aux Habitans le moyen de respirer, d'ensemencer leurs terres & de faire leurs récoltes. Enfin les Députés des Iroquois sortoient rarement de chez lui sans concevoir de l'estime, & se sentir même de l'attachement pour sa Personne.

Ainsi au commencement de l'année 1694. Les Iroquois deux Onnontagués étant venus à Montreal pour demander à M. de Callieres si les Députés des cinq Cantons, qui, ajoutèrent ils, étoient déjà en chemin, seroient bien reçus à prier leur Pere Ononthio de leur accorder la paix; ce Gouverneur, qui étoit instruit des intentions de son Général, leur répondit qu'ils seroient écoutés, s'ils se presentoient; mais qu'il doutoit fort qu'ils se présentassent. Ils se retirèrent avec cette réponse, & il se passa ensuite près de deux mois, sans qu'on entendît parler de rien. M. de Callieres n'en fut nullement surpris; toutefois, pour ne manquer à rien de ce qui dépendoit de lui, il jugea à propos d'envoyer quelques Partis du côté de la

1693.

front de nouveau mine de vouloir la paix.

1694.

1694.

Nouvelle York, afin de voir si, par le moyen des Prisonniers, qu'on feroit sur les Iroquois, il ne découvreroit point les véritables causes de l'envoi de leurs premiers Députés, ou du retardement des Seconds.

On est averti de se défier d'eux.

Le vingt-troisième de Mars deux Agniers vinrent à Montreal faire les excuses de Teganiifforens, qui devoit être le Chef de la Députation, & dirent qu'il falloit s'en prendre aux Anglois, si les Cantons avoient manqué à leur parole. Ils furent d'autant plus mal reçus, que des Sauvages de l'Acadie avoient averti M. de Frontenac de se défier des Iroquois, qui ne vouloient que gagner du tems & l'endormir; que leur dessein étoit même de le poignarder, lui & le Chevalier de Callieres dans un Conseil, où ils se trouveroient en grand nombre; d'avoir dans le voisinage de Montreal de nombreux Partis tout prêts à fondre sur la Colonie étonnée, & destituée de Chefs: de porter par tout le fer & la désolation; & d'introduire ensuite les Anglois dans le Pays.

Députés des Iroquois à Quebec.

Il y avoit sans doute à rabâtrer de ce projet; mais la prudence exigeoit qu'on se tint sur ses gardes, & le manque de parole des Iroquois donnoit à penser. Cependant au mois de May Teganiifforens arriva à Quebec avec huit Députés. C'étoit le tems des semailles, & cette circonstance fit dissimuler au Gouverneur Général le peu de fond, qu'il faisoit sur cette Députation. Il donna aux Ambassadeurs une audience publique avec beaucoup d'appareil, & jamais on ne parla mieux de part ni d'autre. Le bon cœur de Teganiifforens parut, non-seulement dans la Harangue, qu'il fit dans

cette Assemblée, mais encore dans les entretiens particuliers, qu'il eut avec M. de Frontenac, à qui il présenta des Colliers de la part de Garakontié.

1694.

Le Général le caressa beaucoup, le pria d'assurer Garakonhié de sa reconnoissance & de son estime, & joignit à toutes ces amitiés de fort beaux présens pour tous les deux; mais persuadé que, ni l'un, ni l'autre n'entroient dans les Conseils de la Nation, où se trouvoient les Anglois, il ne compta que sur leur affection sincere, sans se flatter que leur crédit fût assez grand pour amener la Nation entiere à une réconciliation parfaite. Il prolongea ensuite le séjour des Députés autant qu'il étoit nécessaire pour donner aux Habitans le loisir d'ensemencer leurs Terres, & ce délai eut encore un autre effet, qui ne fut pas moins avantageux à la Colonie.

M. de Louvigny avoit sujet de craindre une rupture avec nos Alliés des Contrées du Nord & de l'Ouest, à qui les Iroquois ne cessoient d'insinuer que les François vouloient conclure un accommodement avec les Cantons, sans se mettre en peine de ménager leurs intérêts. Tout ce qu'il avoit pu gagner sur leur esprit, avoit été d'engager les principaux Chefs de ces Nations à s'éclaircir par eux-mêmes de la verité; ces Chefs étoient partis pour Quebec, & ils y arriverent deux jours après le départ des Députés Iroquois. M. de Frontenac ayant sçu d'eux-mêmes le sujet de leur voyage, envoya un Exprès à Teganissorens pour le prier de revenir à Quebec; il y accourut sur le champ, il vit les Chefs de nos Alliés, & ceux-ci, après l'avoir entendu

Effet de cette Députation.

1694.

parler, comprirent que les Iroquois n'avoient en vûë, que de leur faire prendre le change, d'empêcher leurs Partis de courir sur l'Ennemi commun, & de les brouiller avec les François, pour avoir meilleur marché des uns & des autres.

M. de Frontenac tente inutilement le rétablissement de Catarocouy.

Il ne tint pas au Gouverneur Général, qu'il ne tirât encore de la Députation de Teganifflorens un autre avantage, qui ne lui paroissoit pas moins essentiel, quoique tout le Monde ne fût pas de son avis: c'étoit le rétablissement du Fort de Catarocouy. Teganifflorens lui en avoit fait la première proposition, & peut-être le Général la lui avoit-il suggérée lui-même. Ce qui est certain, c'est qu'il faisoit cette ouverture avec toute l'ardeur, dont il étoit capable, & qu'il ne différa pas d'un moment les préparatifs d'une Entreprise si désirée depuis longtemps. Il fit travailler avec une extrême diligence à un grand Convoi, qui devoit conduire dans ce Poste une Garnison, des Ouvriers, des munitions, & tout ce qui étoit nécessaire à un Etablissement, dont il prétendoit faire le boulevard de la Colonie. Il en donna le Commandement au Chevalier de Crisafy; mais cet Officier étant sur le point de s'embarquer, reçut un ordre de désarmer.

Ce qui fait échouer ce projet.

La cause de ce changement fut l'arrivée de M. de Serigny à Montreal, où étoit le Gouverneur Général, avec une Commission du Roy pour la levée d'un Détachement considérable destiné à une Entreprise sur le Port Nelson. La Cour avoit toujours fort à cœur cette Expédition, & en avoit chargé Serigny lui-même, & d'Iberville son Frere. Il n'y avoit pas un moment à perdre: si on ne vouloit pas

faire manquer pour la troisième fois ce projet, & il fallut pour cela prendre une partie des Hommes, qui devoient accompagner le Chevalier de Crisafy. On donna six-vint Canadiens & quelques Sauvages du Sault S. Louis à Serigny, le reste fut congédié jusqu'à nouvel ordre.

Peu de tems après deux François, qui s'étoient sauvés d'Onnontagué, où ils étoient Prisonniers, assurèrent M. de Frontenac, qu'il ne falloit plus compter d'avoir la paix avec la Nation Iroquoise; le Général crut qu'ils étoient mal informés, & les Chefs des Nations de l'Ouest & du Nord étant arrivés à la fin du mois d'Août avec un grand Convoi de Pelleteries conduit par M. de Louvigny, il se donna bien de garde de leur faire part de l'avis, qu'il venoit de recevoir.

Au bout de quinze jours Ourcouharé, qui avoit accompagné Teganifforens à son retour, revint avec treize Prisonniers François, qu'il avoit délivrés, & parmi lesquels étoient les deux Hertels, pris deux ans auparavant dans la déroute de M. de la Gemeraye, & qu'on croyoit morts; mais il n'amenoit point d'autres Députés, que ceux de son Canton de Goyogouin, & de celui de Tsonnonthouar. La seule considération, que le Comte de Frontenac avoit pour leur conducteur, les fit écouter favorablement, & le Général voulut que les Chefs de nos Alliés fussent présens à l'audience, qu'il leur donna.

Ourcouharé, qui portoit la parole, commença par présenter un Collier, dont le sens étoit qu'il avoit brisé les fers de treize François: il en présenta ensuite d'autres pour mar-

Nouvelles  
négociations  
avec les Iro-  
quois.

1694.

quer que les Cantons, dont on voyoit les Députés, s'apercevant que la négociation de Teganifforens tiroit trop en longueur, & sçachant qu'elle étoit traversée par les Anglois, avoient pris les devants, & chargé leurs Envoyés de prier leur Pere de ne pas s'impatienter, de l'assurer qu'ils vouloient, à quelque prix que ce fût, rentrer dans ses bonnes grâces, & le conjuroient de suspendre encore pour quelque tems sa hache.

Derniere réponse de M. de Frontenac.

Le Général leur demanda s'ils ne comp-  
toient point de comprendre toutes les Nations dans le Traité, dont il s'agissoit, & cette demande les embarrassa. Ils confererent quelque tems entr'eux, & répondirent ensuite d'une maniere assez ambiguë. Le P. Bruyas Supérieur des Missions, qui leur servoit d'Interprète, les pria de s'expliquer plus nettement, & leur trouble augmenta. Alors le Comte de Frontenac leur dit qu'il acceptoit le premier Collier, & qu'il revoyoit avec plaisir ses Enfants, qu'il avoit pleurés, comme morts; qu'il sçavoit bon gré aux Députés des deux Cantons de leur empressement à lui protester de leur fidélité; mais qu'il ne recevoit point les autres Colliers, par lesquels on prétendoit arrêter son bras, & qu'il alloit incessamment frapper, si on ne se hâtoit point de lui rendre une réponse précise sur tout ce qu'il avoit déclaré à Teganifforens.

Il renvoye les Députés fort contents.

Il les regala ensuite magnifiquement, & pendant le festin, reprenant ces manieres noblement affables, qui lui réussissoient presque toujours, il s'étudia à bien convaincre les Goyogouins & les Tsonnonthouans qu'il souhaitoit la paix; mais plutôt pour eux-mêmes,

que pour lui, & en Pere, qui ne châtie ses Enfans qu'à regret. Il rassembla au bout de quelques jours tous les Sauvages, & fit paroître beaucoup de ressentiment de ce que Teganissorens n'étoit pas revenu au tems, qu'il lui avoit marqué, & plus encore de ce que l'on avoit consulté les Anglois, qui ne regardant que leur intérêt propre, ne pouvoient que déconseiller la paix. Il ajouta qu'il ne seroit pas lontems la dupe de l'irrésolution & de l'inconstance des Cantons; que lui & ses Alliés alloient tout de bon recommencer la guerre, & qu'ils la feroient plus vivement que jamais.

Les Députés, qui ne s'étoient pas attendu à cette menace, voulurent lui inspirer de la défiance de ses Alliés; mais il prit leur défense, & protesta qu'il ne sépareroit jamais leurs intérêts des siens. Il ne laissa point d'écouter assez tranquillement quelques reproches, que les Hurons & les Iroquois se firent mutuellement, voulant voir sans doute, s'il ne pourroit pas en tirer quelques lumieres sur la conduite des Premiers, auxquels il ne s'étoit jamais fié que médiocrement; mais après une assez vive altercation, qui ne lui apprit que ce qu'il sçavoit déjà, il imposa silence aux deux Parties. Il dit ensuite aux Iroquois qu'il seroit lentement ses préparatifs, afin de leur donner le tems de se ranger à leur devoir; mais que s'ils continuoient d'abuser de sa patience, il leur feroit sentir qu'autant il étoit bon Pere, & Allié fidèle, autant ils le trouveroient Ennemi redoutable, s'ils pouvoient la patience à bout. Il parla sur le même ton aux autres Sauvages en particulier, & il les

congédia tous chargés de présens, & pleins d'estime pour sa Personne.

1694.

Retour du P.  
Milet & de  
Tareha.

Sur la fin d'Octobre le P. Milet arriva à Montreal, après cinq ans d'un esclavage, dont il avoit passé une bonne partie dans l'attente continuelle du supplice destiné aux Prisonniers de guerre, & il donna avis au Gouverneur Général que Tareha le suivoit de près, avec les Députés du Canton d'Onnonyouth. Ils débarquerent en effet peu de jours après, & ils furent très-mal reçus: peu s'en fallut qu'on ne les traitât comme des Espions. M. de Frontenac se radoucit néanmoins un peu sur le témoignage du Missionnaire, auquel Tareha avoit effectivement rendu de bons services durant sa captivité, & quoiqu'il commençât à croire ce que les Abénaquis lui avoient mandé, que toutes ces négociations ne tendoient qu'à l'amuser, il fit réflexion qu'elles ne lui avoient pas été inutiles, en ce qu'elles avoient procuré quelque repos aux Habitans de la Colonie.

Raisons, qui  
engageoient  
le Général à  
traiter avec  
les Iroquois.

D'ailleurs c'étoit une nécessité pour lui, de faire au moins semblant de s'y prêter, ou d'alier attaquer les Iroquois avec des Forces capables de les détruire, & il s'en falloit bien qu'il en eût de suffisantes pour une pareille Expédition. J'ai déjà dit que les Anglois avoient construit un Fort à Onnontagué, & cette Place étoit en très-bon état. Les Iroquois pouvoient dans un besoin mettre sur pied trois mille Hommes, & le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit garde de les voir perir, faute d'être secourus.

M. de Frontenac ne pouvoit comprendre que sus deux mille Hommes au plus, y compris

les Troupes, les Milices, & les Sauvages domiciliés; la prudence ne permettant pas de dégarnir les Postes les plus exposés, qui étoient en assez grand nombre. Ainsi tout bien considéré on avoit beaucoup fait en détournant les grands Partis, qui auroient pu au moins ravager les Campagnes; malheur dont la suite inévitable auroit été une disette générale. Or la cessation des grandes hostilités étoit le fruit des négociations, dont nous venons de parler, & les petits Partis, qui avoient paru en Campagne de part & d'autre pendant ce tems là, n'avoient servi qu'à nous tenir continuellement sur nos gardes.

Les Anglois de Baston ne jouissoient pas à beaucoup près d'une aussi grande tranquillité de la part des Nations Abénaquises. Le Chevalier Phibs avoit fondé de grandes espérances sur le Fort de Pemkuit, situé au milieu de ces Sauvages, & d'abord à force de les intimider, il en avoit engagé quelques-uns à entrer en quelque sorte d'accommodement avec lui. Il y avoit d'autant moins lieu de s'en étonner, que ces Sauvages se voyoient souvent assez abandonnés des François, qui comptoient un peu trop sur leur affection, & sur le crédit de ceux, qui avoient gagné leur confiance; de plus quelques-uns de leurs Parents étoient Prisonniers à Baston, & il n'y avoit rien, à quoi ils ne fussent disposés pour les retirer des mains des Anglois.

Les choses étoient même allées si loin, que deux de leurs Chefs s'étoient engagés dès le mois de May à conclurre avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre un Traité de paix, & ce Général, après avoir reçu des otages,

Quelques  
Abénaquis  
traitent avec  
les Anglois.

1674.

s'étoit rendu en Personne à Pemkuit, pour accélérer la conclusion d'une affaire, qu'il regardoit avec raison, comme un coup de Parti. Il y auroit apparemment réüssi sans la diligence du Sieur de Villieu, qui s'étoit si fort distingué au siège de Quebec, & qui commandoit alors une Compagnie dans ces Quartiers-là.

Le Sieur de Villieu rompt la négociation.

Dans le tems, que le Chevalier Phibs se tenoit le plus assuré de mettre enfin son Gouvernement hors de toute inquiétude de la part de si dangereux Voisins, Villieu, secondé de M. THURY, Missionnaire à Pentagoët, trouva le secret de regagner un Chef Malecite, nommé MATAOUANDO, qui s'étoit déjà déclaré pour la paix, leva un Parti de deux-cent cinquante Sauvages des environs de Pentagoët & de la Riviere de S. Jean, se fit joindre par les Abénaquis de la Mission du P. BIGOT l'Ainé, se mit à la tête de tous ces Braves, n'ayant avec lui qu'un seul François, & les mena sur la Riviere de Pescadoué au milieu des Habitations Angloises, & à douze lieües seulement de Baston.

Expédition hardie & heureuse de cet Officier.

Il y avoit en cet endroit-là deux Forts un peu éloignés l'un de l'autre : les Abénaquis se chargerent d'en attaquer un, Villieu avec les Malecites & les Micmacs marcha contre l'autre, & ils furent emportés en très-peu de tems. Deux-cent trente Anglois y périrent, cinquante, ou soixante maisons furent brûlées, & un si heureux succès ne coûta pas un Homme aux Vainqueurs, un seul y fut blessé. Mataouando combattit toujours aux côtés du Commandant François, & se distingua beaucoup.

Les Abénaquis avoient pour Chef un nom-

me TAXOUS, déjà célèbre par plusieurs belles actions, & recommandable pour son attachement à nos intérêts. Ce brave Homme non content de ce qu'il venoit d'exécuter avec tant de valeur, choisit quarante des plus lestes de sa Troupe, & après trois jours de marche, en faisant un assez long détour, arriva au pied d'un Fort près de Baston, & l'attaqua en plein jour. Les Anglois se défendirent beaucoup mieux, qu'ils n'avoient fait à Pesca- doué, Taxous y eut deux de ses Neveux tués à ses cotés, & reçut lui-même jusqu'à douze balles de mousquet dans ses habits; mais enfin il força la Place, & alla ensuite faire le dégât jusqu'aux portes de la Capitale.

Ces hostilités irritèrent d'autant plus le Chevalier Phibs, que sur les assurances, qu'il avoit données d'un accommodement prochain avec les Sauvages, tout le Pays étoit dans une sécurité parfaite, & qu'après des irruptions si brusques & si peu attendues, le Peuple de Baston se souleva contre lui. Il n'avoit pas une fort grande autorité dans son Gouvernement, & autant pour se soustraire à la fureur d'une Populace mutinée, qui le méprisoit, que pour chercher les moyens de se venger de l'affront, qu'il venoit de recevoir des Sauvages, ils prit le parti de passer à Pemkuit.

Dès qu'il y fut arrivé, il envoya dire à ceux avec qui il avoit traité, qu'ils eussent à lui remettre deux des leurs, qui s'étoient trouvés à l'attaque du premier Fort, sinon, qu'il les regarderoit tous comme étant Complices d'une hostilité faite contre le droit des Gens, & après les paroles données de n'en faire aucune, ajoutant qu'il étoit à Pemkuit en état de

1694.

Belle action  
d'un Abéna-  
qui.Soulèvement  
à Baston.Ce qui se  
passe entre le  
Chevalier  
Phibs & les  
Sauvages,  
Alliés des  
Français.

1694.

se venger de cette perfidie. Ces menaces n'embarassèrent pas peu les Sauvages, ils avoient donné des otages au Général Anglois, leurs Parents étoient Prisonniers à Baston, & ces considérations n'étoient que trop capables de les porter à tout pour appaiser le Chevalier Phibs, qui de son côté leur auroit fait un pont d'or pour les regagner, sauf à les trahir ensuite.

Ceux-ci sont ébranlés.

Il y avoit plus, depuis longtemps on leur promettoit de grands secours de France, & ces secours ne paroissent point : ils ne pouvoient pas même esperer de les recevoir sitôt, parce que les Navires François, qui étoient arrivés aux Côtes de l'Acadie, après s'être avancés jusqu'à la Rivière de S. Jean, avoient reviré de bord avec une précipitation, qui marquoit une grande supériorité de Forces de la part des Anglois. Tout cela fit faire aux Sauvages de sérieuses réflexions, & ils balancerent assez longtemps sur le parti, qu'ils devoient prendre. A la fin le plus grand nombre fut d'avis d'envoyer faire au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre des excuses pour le passé, & l'assurer qu'à l'avenir il n'auroit plus aucun sujet de se plaindre d'eux.

Un de leurs Missionnaires les empêche de traiter avec le Anglois.

Cette démarche les auroit infailliblement perdus, & nous avec eux. Rien n'étoit plus capable de faire connoître leur foiblesse & la nôtre aux Anglois, qui n'auroient pas manqué de s'en prévaloir pour engager ces Peuples de maniere à ne pouvoir plus reculer. Mais M. Thuri, qui fut averti à propos de ce qui se tramoit, fut assez heureux pour rassurer les plus timides, & pour faire comprendre à tous l'abyme, où ils alloient se précipiter, en se jettant ainsi entre les bras d'une

Na  
mal  
ma  
bie  
fair  
ent  
app

qu'  
rec  
sem

lie

les

de

de

M.

qu'i

qui

part

le C

suiv

vel'

tior

T

nés

gné

d'H

sent

vere

rese

cour

ils t

rent

uite

par

estt.

Nation, dont ils avoient si souvent éprouvé la mauvaise foi, à laquelle il avoient fait trop de mal, pour être en droit de s'attendre à en être bien traités, & qui les craignoit assez pour se faire un point de politique de les exterminer entièrement, dès qu'ils ne les verroient plus appuyés par les François.

Il leur conseilla ensuite d'employer le tems, qu'on leur avoit donné pour se résoudre, à recueillir le peu de grains, qu'ils avoient semés, & de se retirer après cela dans des lieux, où ils pouvoient bien s'assurer que les Anglois ne les iroient point chercher. M. de Villieu engagea en même tems les Chefs de le suivre à Quebec, où ils présentèrent à M. de Frontenac les chevelures des Anglois, qu'ils avoient tués à Pescadoué : les Abénaquis du P. Bigot, qui n'avoient eu aucune part à ce qui s'étoit passé entre les Malécites & le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, suivirent de près M. de Villieu, & tous renouvelèrent au Général François les protestations d'une fidélité inviolable.

Tandis que les Anglois étoient si mal menés dans la Nouvelle Angleterre par une poignée de Sauvages, ils reçurent dans la Baye d'Hudson un échec, qui leur fut encore plus sensible. MM. d'Iberville & de Serigny arrivèrent à l'entrée de la Riviere de Sainte Theresse le vintiquatrième de Septembre après avoir couru de grands risques dans les glaces, dont ils trouverent la Baye toute couverte. Ils firent leur débarquement le jour même, & la nuit suivante quarante Canadiens investirent par Terre le Fort dont la prise étoit l'objet de cette Expédition. J'ai remarqué ailleurs que

1674.

ce qu'on appelle proprement *le Port Nelson*, est une maniere de Baye, qui reçoit les eaux de la Riviere de Sainte Therese, & de celle de Bourbon, & que le Fort, auquel les Anglois ont donné le même nom, est situé sur le bord de la premiere de ces deux Rivieres, à une demie lieuë de son embouchure.

Le vintsept, après qu'on eut déchargé du *Poli*, que commandoit M. de Serigny, dans *la Salamandre*, que montoit M. d'Iberville, tout ce qui étoit nécessaire pour le siège, les deux Freres voulurent s'approcher du Fort; mais les glaces les arrêterent un mois entier, & peu s'en fallut qu'elles ne brisassent *la Salamandre*. Enfin le vinthuit d'Octobre ce Navire mouilla à un mille au-dessus du Fort, & M. d'Iberville fit camper tout son Monde à Terre. Ce Fort étoit une maison carrée, à laquelle on avoit attaché quatre Bastions, & le tout étoit construit de bois.

En ligne de la palissade il y avoit deux autres Bastions, dont l'un servoit de logement aux Officiers: entre les deux étoit une espèce de demie-lune, où il y avoit une batterie de huit pièces de canon de huit, qui battoient sur la Riviere, & en bas une plate-forme à rès de chauffée, avec six pièces de gros canons. Du côté du Bois, qui étoit un Taillis dans un fond marécageux, il n'y avoit aucune défense. Le corps de la Place étoit fortifié d'une double palissade, & avoit trente-six canons & six pierriers. La Garnison étoit de cinquante-trois Hommes commandés par un bon Marchand, qui n'avoit jamais vû le feu: aussi se défendit-il très-mal.

Le siège commença néanmoins d'une ma-  
niere

nie  
Ch  
fer  
tar  
en.  
tué  
fiér  
bar  
la  
se  
vai  
les  
à m  
M.  
de f  
C  
bom  
cune  
çois  
Car  
ce d  
livre  
roit f  
Il ti  
tous  
pend  
hard  
navi  
Fran  
Ang'  
tion  
bonn  
  
(a)  
étoien  
Helen  
nom c

niere fort triste pour les deux Commandans. Chateaugué leur Frere, encore jeune, & qui servoit sur le *Poli* en qualité d'Enseigne, s'étant avancé le quatrième de Novembre pour empêcher les Assiégés de faire une sortie, fut tué d'un coup de mousquet. Ce fut le troisième de cette Famille, qui mourut en combattant pour son Prince (\*). Depuis ce jour-là jusqu'au neuvième, on ne fut occupé qu'à se loger. Le neuvième on commença de travailler aux batteries de canon, & à placer les mortiers, qui furent en état le treizième à midi; mais avant que de les faire servir, M. d'Iberville envoya sommer le Gouverneur de se rendre.

1694.  
MM. d'Iberville & de Serrigny en font le siège.

Cet Officier se voyant sur le point d'être bombardé, manquant de bois, & n'ayant aucune esperance d'en pouvoir faire si les François s'obstinoient à passer l'hyver dans leur Camp; mais surtout n'ayant aucune expérience dans la guerre, répondit qu'il consentoit à livrer son Fort, & que le lendemain il enverroit son Lieutenant pour regler la capitulation. Il tint parole. Le Lieutenant demanda que tous les Officiers fussent logés dans le Fort, pendant l'hyver; qu'on ne touchât, ni à leurs hardes, ni à leurs papiers, & qu'aussitôt que la navigation seroit libre, on les transportât en France, d'où ils auroient la liberté de passer en Angleterre. Tout cela fut accordé: la capitulation fut signée le quatorze, & observée de bonne foi. Le lendemain M. d'Iberville prit

Le Gouverneur se rend par capitulation.

(\* Les deux autres étoient MM. de Sainte Helene & de Bienville. Le nom de Chateaugué fut donné au plus jeune de leurs Freres, qui est aujourd'hui Gouverneur de Cayenne.

1694.

possession de la Place, & lui donna le nom de *Fort Bourbon*.

Le butin, qu'on y fit, ne fut pas considerable; mais on y trouva quantité de provisions de bouche, dont les deux Navires François n'étoient pas bien pourvûs; elles leur aiderent à passer plus agréablement l'hyver, qui fut très-rude, & plus long qu'à l'ordinaire. Les Anglois avoient été informés du dessein des François; ils avoient envoyé dans la Baye deux Fregates, qui avoient ravitaillé au mois d'Août le Fort Nelson, & le Fort Sainte Anne, en avoient renforcé les Garnisons, & embarqué tout le Castor, qui s'y étoit trouvé. Avec un peu de diligence on auroit paré ce coup; mais tandis que Louis XIV. surprenoit ses Ennemis par sa diligence à entrer en Campagne, les Vaisseaux, qu'on envoyoit par ses ordres en Amerique, partoient toujours deux, ou trois mois trop tard de nos Ports. Et on pourra voir dans le cours de cette Histoire que cette lenteur a été presque la seule cause de toutes nos pertes, & du peu de succès de nos Entreprises dans cette partie du Nouveau Monde.

Suite de cette  
conquête.

1695.

Pour surcroît de disgraces le scorbut se mit parmi les Nôtres, la plupart en furent attaqués; M. de Tilly, Lieutenant du *Poli*, neuf autres Canadiens, & dix Matelots en moururent. Cent cinquante Canots, chargés de plusieurs Pelleteries du Nord, qui arriverent dans tout le mois de Juin au Fort Bourbon, dédommagerent les Intéressés du Castor, dont les Anglois les avoient frustrés. Mais la fin de Juillet approchoit, que les glaces ne permettoient pas encore de navi-

que  
fut  
pl  
qu  
pas  
la  
po  
le  
ner  
le

qu  
syst  
Qu  
Sie  
bor  
M  
nad  
ave  
ann  
mai  
long  
pag  
bur  
le ne

L  
pied  
cont  
& n  
ce n  
noier  
cilia  
Hol  
dans  
paix  
pend

guer, & ce ne fut que le vinthuit que l'on fut en état de lever les ancres. Il ne restoit plus sur les deux Navires François que cent quinze Hommes, dont plusieurs ne pouvoient pas servir; ce qui fit prendre à M. d'Iberville la résolution d'attendre les Navires Anglois pour les enlever, puis de renvoyer en France le *Polé*, & d'aller avec la *Sabamandre* hiverner dans le fond de la Baye, pour y prendre le Fort Sainte Anne.

Mais les Anglois n'ayant point paru jusqu'au septième de Septembre, il changea de système, & prit le parti de faire voile pour Quebec avec les deux Navires. Il nomma le *Sieur de la Forêt* Gouverneur du Fort Bourbon, & lui donna pour Lieutenant M. de MARIIGNI. Il leur laissa soixante-quatre Canadiens, & six Iroquois du Sault S. Louis, avec des munitions & des vivres pour une année. Il prit ensuite la route du Canada, mais les vents contraires l'ayant arrêté fort long tems à la Côte de Labrador, & ses Equipages s'affoiblissant tous les jours par le scorbut, il tourna du côté de France, & arriva le neuvième d'Octobre à la Rochelle.

Les affaires étoient toujours sur le même pied dans le centre de la Colonie: les Iroquois continuoient à faire de grandes promesses, & n'en tenoient aucune. On a sçu depuis que ce n'étoit plus de la Nouvelle York, que venoient les plus grands obstacles à une réconciliation parfaite des Cantons avec nous, les Hollandois, qui avoient un puissant Parti dans cette Province, ne s'opposant point à la paix; mais de la Nouvelle Angleterre. Cependant de quelque part, qu'ils vinssent, il

Les Iroquois continuent d'amuser les François.

1695.

n'étoit Personne dans la Nouvelle France , qui ne fût convaincu de la nécessité pressante d'exécuter les menaces , qu'on avoit si souvent faites à ces perfides Sauvages. Il y avoit même lontems , qu'on pensoit de même dans le Conseil du Roy ; car voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit à M. de Frontenac le 16. d'Avril de cette année 1695.

Le Roy est d'avis qu'on les pousse à bout.

Je suis bien aise, Monsieur, de vous informer à l'avance de ce que Sa Majesté a pensé au sujet de la guerre, & de la négociation, que vous avez entretenuë avec les Iroquois depuis l'autonne de l'année 1693. jusqu'au départ des Vaisseaux, & de vous dire que cette négociation paroît avoir été traitée par eux de concert avec les Anglois. Il semble que les uns & les autres ont eu en vûë plus particulièrement de suspendre & d'éloigner les Entreprises, que vous deviez faire contr'eux, pour se mettre en état de faire la chasse & le commerce, & pouvoir ensuite résister plus fortement à vos desseins, même de porter la guerre jusques dans le Canada. Vous ne pouvez pas avoir de preuves plus certaines de leur peu de sincérité, qu'en ce que vous avez découvert, que dans le même tems, qu'ils vous envoyoient des Ambassadeurs les uns sur les autres, ils faisoient pratiquer les Nations d'en haut, nos Alliées, pour faire la paix avec elles indépendemment de vous. Vous avez du moins tiré de cette supercherie l'avantage de les en avoir convaincus en présence des Députés de ces Nations, & en faisant connoître à ces Derniers, par les Iroquois mêmes, que ceux-ci n'avoient pas dessein de s'ess comprendre dans ce prétendu Traité, &

vous êtes plus fortement assuré de leur fidélité, & de la confiance, qu'ils doivent avoir que le Roy ne les abandonnera point. <sup>cc 1695.</sup> Et étant, il faut mettre tout en usage pour faire aux Iroquois la guerre la plus vive; Sa Majesté veut faire un effort pour vous mettre en état de cela.

Il s'en falloit bien que tout le Monde pensât aussi favorablement, qu'on faisoit à la Cour de la patience du Gouverneur Général. <sup>cc Ils recommencent leurs hostilités.</sup> La plûpart de ceux, qui voyoient les choses de plus près, ne trouvoient pas bon qu'on laissât les Iroquois se flatter que nous étions les Dupes de leur mauvaise foi, & l'on fut encore confirmé dans ce sentiment, lorsque ces Barbares, après plusieurs intrigues pour nous débaucher leurs Compatriotes du Sault Saint Louis & de la Montagne, qui furent sur le point de se laisser gagner, voyant toutes leurs ruses découvertes, recommencerent à se montrer tout autour de nos Habitations, & à y exercer leurs cruautés & leurs brigandages ordinaires.

Il est vrai que la vigilance & l'activité du Gouverneur de Montreal rompirent la plûpart de leurs mesures. Un des Chefs du Sault S. Louis, qui étoit entré secrettement en négociation avec eux, fut chassé du Village: le Sieur de LA MOTTE CADILLAC, qui avoit succédé à M. de Louvigny à Michillimakinac, trouva le moyen d'engager les Sauvages de son District à courir sur l'Ennemi commun, qui se donnoit de grands mouvemens pour les détacher de notre alliance; mais tout cela n'empêcha point nos Habitans d'être dans de continuelles allarmes, les Iroquois

1695.

Insolentes  
propositions  
de ces Barba-  
res.

leur dressant par tout des embuscades, & venant les massacrer à la vûë, & presque sous le canon de leurs Forts.

Ces hostilités avoient été précédées de propositions fort insolentes de la part des Cantons, lesquels, au même moment, qu'ils avoient cessé de faire semblant de vouloir la paix, avoient repris leurs anciens airs de hauteur. Ils commencèrent par vouloir que le Gouverneur Général leur envoyât à son tour des Députés pour traiter chez eux, & pour premier préliminaire ils exigèrent que l'on cessât absolument de notre part & de celle de nos Alliés de faire aucune hostilité tant sur eux, que sur les Anglois.

Tant de fierté dans un Ennemi, qu'on ne croyoit pas impossible d'humilier; la nécessité de le faire, si on ne vouloit pas perdre tout ce que nous avions regagné de crédit dans l'esprit des Sauvages, & le chagrin de revoir la tête & le centre même de la Colonie redevenir le théâtre d'une guerre, où l'on risquoit tout, sans esperance de rien gagner, faisoient souhaiter à ceux, que l'expérience du passé inquiettoit pour l'avenir, qu'on rassemblât toutes les Forces du Canada, pour aller faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des dispositions, où l'on avoit été de leur accorder une paix avantageuse; mais le Comte de Frontenac ne fut point de cet avis.

M. de Frontenac veut rétablir le Fort de Catarcouy.

Il se mit fortement dans la tête que le remede le plus efficace contre les maux, qu'on craignoit, étoit de rétablir le Fort de Catarcouy, & resolut d'exécuter ce dessein, qu'il n'avoit pas perdu un seul moment de vûë depuis son retour de France, quelque obstacle

D  
qu'i  
Il r  
que  
avo  
rent  
pour  
voy  
perf  
lice  
ceup  
des  
tons  
bliff  
leur  
renc  
Loi  
les a  
C  
Géné  
son  
Mor  
esco  
mer  
res.  
Mil  
dats  
Offic  
Hor  
conc  
Géné  
suffi  
prép  
croy  
se m  
E  
une

qu'il fallût surmonter , pour en venir à bout. Il n'eut pas plutôt déclaré cette résolution , que M. de Champigny , & tout ce qu'il y avoit de Personnes en place , lui représentèrent vivement les dangereuses suites , que pouvoit avoir une Entreprise , où lui seul voyoit des avantages , dont Personne n'étoit persuadé , ajoutant que les Troupes & les Milices , qu'il y faudroit occuper , seroient beaucoup mieux employées à réprimer l'insolence des Iroquois. On lui fit observer que les Cantons ayant plus d'une fois demandé le rétablissement de ce Poste , c'étoit non-seulement leur accorder une grace , dont ils s'étoient rendus indignes ; mais encore recevoir la Loi , qu'ils sembloient vouloir nous imposer les armes à la main.

1695.

Ces représentations ne touchèrent point le Général , il répondit qu'encore qu'il fût seul de son avis , il le suivroit. Il partit aussitôt pour Montreal , où il arriva le huitième de Juillet , escorté par cent dix Habitans du Gouvernement de Quebec & de celui des Trois Rivières. Il leva encore cinquante Hommes de Milices de celui de Montreal , deux-cent Soldats , & deux-cent Sauvages , avec trente-six Officiers , ce qui faisoit près de sept-cent Hommes , tous Gens d'élite , qui , sous la conduite du Chevalier de Crisafy , que le Général chargea de cette Entreprise , auroient suffi pour mettre les Iroquois à la raison. Les préparatifs se firent avec une diligence incroyable , & dès que le Convoi fut prêt , on se mit en chemin.

Contre l'avis  
de tout le  
Monde ,

Dès le lendemain M. de Frontenac reçut une Lettre de M. de Pontchartrain , par la-  
Et du Roy  
même.

quelle ce Ministre lui mandoit que le Roy n'approuvoit pas son dessein ; car lui-même ou peut-être quelqu'un de ceux , qui l'avoient dissuadé , en avoit écrit en Cour. Mais il prit sur lui de n'avoir aucun égard à cet avis. » Je croyois , dit M. de Champigny , dans une » Lettre à M. de Pontchartrain , datée l'onzième d'Août , qu'il changeroit de dessein , » ce qui lui étoit très-facile. Je lui représentai » pour cela une infinité de raisons , le tout inutilement , si ce n'est qu'il envoya ordre de » diminuer la Garnison de vingt Hommes. Dans » une autre du dix-sept , il ajoute : « Le Détachement de Catarocouy est de retour ; le Fort est rétabli , il y est resté quarantehuit Hommes , quoique M. de Frontenac m'eût dit qu'il n'y en resteroit que trente. On auroit » plus utilement employé cette dépense à faire » un coup considérable sur les Iroquois , qui n'étoient point sur leurs gardes , & croyoient nous avoir endormis par leurs négociations feintes. Nos Alliés ne songeoient plus à s'accommoder , comme on nous mande qu'ils font avec eux , voyant qu'on ne fait rien » contr'eux. Les Hurons y ont déjà envoyé trois » Canots , les Renards & les Mascoutins sont » Gens aussi à s'unir avec les Cantons contre les » Sioux. les Premiers parlent même de s'aller » établir dans leur Pays ; en un mot la Motte Cadillac mande que nous allons les perdre tous , si nous n'y apportons remède , en faisant un grand Parti contre les Iroquois , & en persuadant bien nos Alliés que nous voulons tout de bon détruire cette Nation.

Le Comte de Frontenac pensoit bien différemment , & sur le dessein , qu'il venoit

DE  
d'exéc  
il n'av  
l'on pe  
de la  
ment u  
Colon.  
pondit  
soit r  
Histor.  
de ray  
prime  
tre de  
occasic

Le  
nac ét  
tion de  
Entrep  
Outac  
auroit  
esprit.  
conqu  
que r  
avec l  
de les  
les fai  
partic.  
avoier  
voir p  
une r  
prises  
Iroqu  
semer.  
Nous  
quoic  
faire  
se tro

d'exécuter, & sur l'Expédition, dans laquelle il n'avoit pas jugé à propos de s'engager; & l'on peut dire qu'en mettant à part le succès de la résolution, qu'il prit, contre le sentiment unanime de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Personnes éclairées, & qui ne répondit pas tout-à-fait à son attente, il paroïsoit raisonner assez juste. L'équité, dont un Historien ne doit jamais s'écarter, m'oblige de rapporter ses raisons: voici comment il s'exprime dans le compte, qu'il rendit au Ministre de la conduite, qu'il avoit tenuë en cette occasion.

Le Détachement pour le Fort de Frontenac étoit parti quelques jours avant la réception de votre Lettre, & le désistement de cette Entreprise, dont les principaux Cbefs des Outaouais, avoient été témoins oculaires, ce auroit tellement décrié les François dans leur esprit, par les fortes idées, qu'ils auroient conçues de notre foiblesse, ou de l'envie, que nous aurions de renouer la négociation avec l'Ennemi, que cela auroit été capable de les aliener entierement de nous, ou de les faire songer à faire leur paix sans notre participation, surtout après la joye, qu'ils avoient témoignée publiquement de pouvoir par ce rétablissement esperer de trouver une retraite assurée dans toutes les Entreprises, qu'ils pourroient former contre les Iroquois. Cette Expédition s'est faite heureusement à très-peu de frais, & en peu de tems. Nous n'y avons pas perdu un Homme, & quoique je n'eusse prétendu pour le présent faire rétablir que de pieux les brèches, qui se trouveroient au Fort, on a trouvé le moyen

1695. de les refaire de pierres en huit jours, sans  
qu'il en ait coûté un sou au Roy. . . . .

On vouloit que j'allasse cette année avec  
toutes nos Troupes, nos Habitans & nos Al-  
liés, Tambours battant enlever Onnontagué;  
je ne l'ai pas jugé à propos, premièrement  
parce que je n'avois pas des Forces suffisantes  
pour cela. En second lieu, pour ne pas laisser  
le Pays dégarni, exposé aux courses des An-  
glois, qui pouvoient fondre sur Montreal  
par Chambly. Troisièmement, par l'inutilité  
d'une Entreprise, qui n'aboutissoit qu'à brûler  
des Cabannes; les Sauvages, s'ils n'avoient  
pas eu le tems d'appeler les Anglois, ne pou-  
vant manquer de se retirer dans le Bois avec  
leurs Familles. L'exemple de ce qui est arrivé  
après l'Expédition de M. de Dénonville chez  
les Tsonnonthouans, justifie assez ce que je  
dis, & fait connoître que la destruction d'un  
Village Iroquois n'est pas ce qui nous déli-  
vrera de leurs incursions.

Le moyen le plus facile & de moindre dé-  
pense pour en venir à bout, est de continuer  
à les tourmenter, & inquieter si fort par de  
continuels Partis, qu'ils n'osent sortir de chez  
eux, ce que le rétablissement du Fort de Fron-  
tenac nous mettra en état d'exécuter. Si Sa  
Majesté prend la résolution de faire attaquer  
l'année prochaine le Fort de Pemkuit, cela  
augmentera bien la hardiesse des Sauvages de  
ces Quartiers. . . . Il seroit même à souhaiter  
qu'il le voulût étendre cette Expédition jus-  
qu'à faire bombarder Baston & Manhatte,  
ce qui n'est pas à mon avis fort difficile, &  
donneroit moyen par un seul coup de finir la  
guerre de ce Pays.

Il n'eut pas été impossible de repliquer du moins à une partie de ce que le Comte de Frontenac alleguoit pour justifier son Entreprise : il est pourtant vrai qu'il n'étoit pas bien aisé de décider qui l'emportoit des inconvéniens, & des avantages de ce dessein, qu'on exaggeroit peut-être un peu de part & d'autre ; car s'il y avoit de l'entêtement, ou si l'on veut, quelque intérêt particulier dans les motifs, qui faisoient agir le Gouverneur Général, il paroissoit que le zèle de quelques-uns de ses Contradicteurs n'étoit pas exempt d'humeur & de préjugés ; son malheur fut que trop de Gens prenoient part à ce mécontentement.

Au reste on ne peut refuser au Chevalier de Crisafy la justice de dire qu'il montra dans l'exécution des ordres, qu'il avoit reçus de son Général, une conduite, qui lui attira les éloges de ceux-mêmes, qui desaprovoient le plus l'Entreprise, dont il étoit chargé. En quinze jours il fit six-vint lieues dans des Rapides presque continuels, & il rebâtit le Fort de Catarocouy. Mais son zèle & sa vigilance ne se bornerent point là : avant que de retourner à Montreal il envoya à la découverte quatre-vint Sauvages divisés en petites Troupes, & l'on peut dire que la Colonie dut à cette précaution, autant qu'à la valeur de quelques-uns de nos Officiers, dont nous parlerons bientôt, le bonheur, qu'elle eut de faire tranquillement ses récoltes.

En effet quarante de ses Découvreurs étant allés du côté d'Onnontagué, quelques-uns d'entreux, qui s'étoient avancés jusqu'à la Riviere de Chouguen, y virent descendre

1695.

Conduite admirable du Chevalier de Crisafy.

On est averti fort à propos que les Iroquois sont en Campagne.

1695.

trente-quatre Canots d'Iroquois, & ils entendirent même quelques-uns de ces Sauvages, qui se disoient les uns aux autres que bientôt ils rendroient aux François, & à leurs Freres du Sault S. Louis, une visite, à laquelle ils ne s'attendoient pas. Les autres Partis confirmèrent qu'un grand nombre d'Iroquois étoient en Campagne; tous firent assez de diligence, pour donner au Gouverneur de Montreal le loisir de mettre ses Postes hors d'insulte, & à M. de Frontenac de former un Corps de huit cent Hommes dans l'Isle Perrot.

Les Ennemis  
sont défaits  
par M. de la  
Durantaye,

Les Ennemis ne laisserent pas de s'avancer jusqu'à Montreal, & débarquerent même par petits pelotons dans cette Isle, où ils casserent la tête à quelques Habitans. Sur l'avis, qu'en eut le Gouverneur Général, il jugea à propos de diviser sa petite Armée, & de la repartir dans les Paroisses, pour y couvrir les Moissonneurs: cette disposition déconcerta toutes les mesures des Iroquois, dont un Corps considerable fut battu derriere Boucherville par M. de la Durantaye. Il y eut encore quelques surprises de la part de ces Barbares; mais sans beaucoup d'effet. Ainsi finit la Campagne dans le centre de la Colonie. Les commencemens en avoient été encore plus funestes pour les Iroquois dans les Quartiers de l'Ouest.

Et par M. de  
Courteman-  
che.

J'ai dit que M. de la Motte Cadillac avoit enfin déterminé les Sauvages Voisins de son Poste à faire des courses sur l'Ennemi commun: ils les firent avec succès, & amenerent à Michilimakinac un grand nombre de Prisonniers. Les Iroquois voulurent s'en venger sur les François, & marcherent en grand nombre pour contraindre les Miamis à se déclarer

cont  
chas  
où i  
Sau  
se re  
que  
rue  
si br  
tenc  
poir  
non  
fort

C  
en f  
d'un  
avoit  
prit  
étoit  
pas  
de M.  
les  
avec  
jeu  
a gu  
rons  
alloit  
liés  
gran  
men  
Gue.  
voué  
Il  
dans  
lorsq  
étoit  
de l-

contr'eux; résolu, s'ils le refusoient, de les chasser eux-mêmes de la Riviere S. Joseph, où il y avoit une nombreuse Bourgade de ces Sauvages. Par bonheur M. de Courtemanche se rencontra dans cette Bourgade, avec quelques Canadiens, lorsque les Iroquois y parurent: il se joignit aux Miamis, & tomba si brusquement sur ces Barbares, qui ne s'attendoient à rien moins, & qui ne les sçavoient point là, qu'après en avoir tué & blessé un grand nombre, il obligea le reste à prendre la fuite fort en désordre.

1695.

Cet échec leur fut très-sensible; mais ils en furent bien dédommagés par la perfidie d'un Capitaine Huron, que nos Canadiens avoient nommé **LE BARON**. C'étoit un esprit dangereux, & les François, dont il étoit naturellement Ennemi, ne se défioient pas assez de lui. Il avoit empêché les Hurons de Michillimakinac d'aller en guerre comme les autres, & il négocioit depuis quelque tems avec les Iroquois. Il cacha néanmoins son jeu avec une habileté & un secret, dont il n'y a guères que les Sauvages, & surtout les Hurons, qui soient bien capables, & tandis qu'il alloit lui-même avec les Députés de nos Alliés, pour faire au Gouverneur Général de grandes protestations d'un éternel attachement, il avoit envoyé son Fils avec trente Guerriers, qui lui étoient entièrement dévoués, chez les Tsonnonthouans.

Trahison  
d'un Chef  
Huron.

Ils y conclurent avec ce Canton un Traité, dans lequel ils comprirent les Outaouais, & lorsque toute cette intrigue éclata, la partie étoit si bien liée, qu'il fut impossible au Sieur de la Motte Cadillac de la rompre. Ce Com-

1695.

mandant fut néanmoins assez heureux , pour suspendre l'exécution du Traité , du moins de la part des Outaouais ; mais le Baron , qui avoit levé le masque , ne garda plus de mesures , & on s'en consola dans la pensée qu'un Ennemi démasqué est beaucoup moins à craindre , qu'un Allié perfide , surtout du caractère de celui-ci , & qui d'ailleurs n'étoit ni avoué , ni suivi de tout son Village.

Politique du  
Sieur de la  
Motte Cadil-  
lac.

Une autre chose inquiétoit le Sieur de la Motte Cadillac & l'avoit engagé à ménager la Députation , dont je viens de parler. Les Sauvages de son District se plaignoient de tout tems de la cherté de nos marchandises , qui véritablement étoit excessive. Il est certain que rien ne nous a fait plus de tort en Canada , surtout dans ces tems critiques , que le peu d'attention , qu'on a eue à une conduite , qui nous a mis plus d'une fois en danger de voir passer les Peuples , dont le commerce nous étoit plus nécessaire , de notre alliance à celle de nos Ennemis.

Le Commandant de Michilimakinac ne pouvant pas lui-même remédier à ce désordre , dont il étoit plus à portée qu'aucun autre de voir les suites funestes , vouloit frapper sur cet article essentiel le Gouverneur Général & l'Intendant , afin de les obliger à le faire cesser. Il suggéra aux Députés , qu'il envoyoit à Montreal sous un autre prétexte , de présenter un Collier pour demander la diminution du prix des marchandises , & d'insister sur ce point , comme sur une chose , dont ils étoient bien résolus de ne se point départir. Ils le firent , & allerent même un peu plus loin , que ne l'avoit prétendu la Motte Cadil-

DE  
lac ;  
nac c  
ou la  
lier ,  
ne le  
droie.

Ur  
de m  
ment  
haut  
ches ,  
sçut ,  
jouer  
març  
des r  
de bc  
aisé  
roien  
Mais  
explic  
toien  
même  
le Gé  
sion d  
counc  
Il  
à faire  
tous s  
sang e  
qu'il r  
voit r  
leur l-  
droier  
l'avis  
quois  
port à

lac ; ils parurent devant le Comte de Frontenac comme des Gens , qui proposent la paix ou la guerre ; & en lui présentant leur Collier , ils ne lui dissimulerent point que , s'il ne leur accorderoit leur demande , ils prendroient leur parti.

Une telle proposition , faite avec un air de menace , ne pouvoit pas être favorablement écoutée , & le Collier fut rejeté avec hauteur. Le Général fit aux Députés les reproches , que méritoit leur insolence ; mais il sçut , ainsi que l'avoit prévu celui , qui faisoit jouer ce ressort , mêler à propos , parmi les marques de son ressentiment , des termes & des manieres , qui laissoient entrevoir plus de bonté , que de colere ; de sorte qu'il fut aisé aux Sauvages de comprendre qu'ils seroient satisfaits sur le prix des marchandises. Mais comme dans leurs Discours ils s'étoient expliqués de maniere à faire juger qu'ils n'étoient pas trop disposés , indépendamment même de cet article , à continuer la guerre , le Général leur témoigna une grande compassion de leur aveuglement , qui leur ôtoit la connoissance de leurs véritables intérêts.

Il ajouta que pour lui il étoit bien résolu à faire la guerre ; qu'il eût été charmé de voir tous ses Enfans se joindre à lui pour venger le sang d'un grand nombre de leurs Freres ; mais qu'il n'avoit pas besoin d'eux ; qu'il ne pouvoit mieux les punir de leur indocilité , qu'en leur laissant la liberté de faire ce qu'ils voudroient ; qu'ils se souvinssent seulement de l'avis , qu'il leur avoit donné , que les Iroquois n'auroient jamais d'autre vûë par rapport à eux , que de les détruire , & que l'ex-

Ce qui se passe entre les Députés de nos Alliés & le Comte de Frontenac.

1695.

périence devoit leur avoir appris qu'ils ne cherchoient à les détacher de son alliance, qu'afin de pouvoir venir plus aisément à bout de leur dessein.

Une fermeté si bien assaisonnée étonna les Députés, & donna surtout à penser au Capitaine Huron; mais elle ne lui fit pas rompre le silence, qu'il avoit gardé jusques-là; il se contenta de dire qu'il n'étoit chargé d'aucune parole de la part de sa Nation; qu'il avoit seulement ordre d'entendre ce que son Pere Ononthio voudroit bien lui dire, afin d'en faire le rapport à ses Freres. Cependant le Général, qui avoit été instruit de toutes ses menées, lui dit qu'il avoit beau dissimuler, qu'il le connoissoit, & qu'il ne le craignoit point. Alors les Outaouais & les Nipissings prièrent M. de Frontenac d'être bien persuadé qu'ils n'avoient point de part à tout ce que cet Homme pouvoit faire, qui dût lui déplaire, & les Derniers ajoûterent qu'ils ne vouloient point retourner dans leur Pays; mais qu'ils étoient résolus de rester auprès de leur Pere, pour être témoins de l'Entreprise, qu'il alloit exécuter.

Un Siou demande à ce Général sa protection.

Quelque tems auparavant M. le Sueur avoit conduit à Montreal un assez grand Convoi de l'extrémité Occidentale du Lac Supérieur; tandis que M. de Frontenac donnoit audience aux Sauvages, qui l'avoient accompagné, un Capitaine Siou s'approcha de lui d'un air fort triste, lui appuya ses deux mains sur les genoux, lui dit les larmes aux yeux, qu'il le conjuroit d'avoir pitié de lui; que toutes les autres Nations avoient leur Pere, & que lui seul étoit comme un Enfant abandonné. Il étendit en-

suit  
ran  
les  
Na  
bie  
Co  
n'a  
ma  
en  
& c  
ten  
dér  
C  
que  
la  
tout  
ples  
allé  
tair  
Prif  
fure  
Ph  
& c  
seur  
dan  
Co  
der  
Gen  
vir  
par  
host  
ces,  
I  
on  
vou  
avo

suite une robe de Castor, sur laquelle ayant rangé vintdeux flèches, il les prit les unes après les autres, nomma à chacune un Village de sa Nation, & demanda au Général de vouloir bien les prendre tous sous sa protection. Le Comte de Frontenac le lui promit; mais on n'a pris aucune mesure depuis ce tems-là pour maintenir ce Peuple dans notre alliance. On en pouvoit néanmoins tirer beaucoup de cuirs & de laines, les vastes plaines, qu'ils habitent, étant couvertes de ces Bœufs, dont j'ai déjà parlé plus d'une fois.

Cependant les Anglois assurés des Iroquois, & ne craignant plus rien du côté de la Nouvelle York, avoient de nouveau tourné toutes leurs pensées à nous débaucher les Peuples voisins de l'Acadie. Sept Abénaquis étant allés à Pemkuit avec un Drapeau parlementaire, y furent arrêtés; trois furent menés Prisonniers à Baston, & les quatre autres furent massacrés en chemin. Le Chevalier Phibs étoit mort depuis peu en Angleterre, & on ne lui avoit pas encore donné de Successeur. Un nommé STOUTON commandoit dans la Nouvelle Angleterre sur une simple Commission. Les Abénaquis lui firent demander leurs Freres arrêtés contre le droit des Gens, & le Drapeau, qui auroit dû leur servir de Sauve-garde; il ne leur répondit que par de sanglans reproches sur leurs dernières hostilités, & y ajoûta les plus terribles menaces, s'ils ne lui en livroient pas les Auteurs.

Ils repliquèrent sur le même ton: toutefois on se radoucit de part & d'autre; Stouton ne voulant pas achever d'aigrir des Gens, qui avoient sçu se faire craindre, & ceux-ci vou-

Trahison  
faite par les  
Anglois aux  
Abénaquis.

1695.

lant, à quelque prix que ce fût, retirer leurs Parens des mains des Anglois, bien resolu, après qu'ils en seroient venus à bout, de venger le sang de ceux, qui avoient été égorgés. Mais ayant sçu que, tandis qu'ils négocioient, les Anglois prenoient des mesures pour les surprendre, ils coururent aux armes.

Il prennent la résolution de s'en venger.

Ils étoient néanmoins toujours persuadés que leurs Ennemis étoient les Maîtres de la Mer, & que les François n'osoient y paroître devant eux. Cette considération les arrêtoit; mais l'arrivée d'un Vaisseau du Roy, commandé par M. de Bonaventure, lequel fit plusieurs prises sur les Côtes voisines, & les présens, que cet Officier leur remit de la part de Sa Majesté, les désabuserent, & leur firent prendre la résolution de faire aux Anglois tout le mal, qu'ils pourroient. Nous verrons dans le Livre suivant comment ils l'exécuterent.

Sur la fin de l'année on eut tout lieu de croire qu'un armement considerable, qui se préparoit en Angleterre & à Baston, regardoit l'Isle de Terre-Neuve. Plaisance étoit en très-mauvais état, & M. de Frontenac conjointement avec M. de Champigny représenterent au Ministre que, si nous perdions cette Place, cette perte causeroit un grand embarras dans les négociations de la paix, qu'on préjugeoit devoir bientôt commencer.

MM. de Frontenac & de Champigny proposent d'attaquer Baston.

Ces Messieurs proposerent ensuite de faire partir au printems dix ou douze Vaisseaux de guerre des Ports de France pour combattre l'Escadre Angloise, qui vers le même tems devoit se mettre en Mer, & pour aller ensuite prendre Baston. Ils représenterent que cette

D  
Vill.  
nous  
feric  
proj  
tion  
Roy  
aussi  
nada  
la pu.  
l'Am.  
Le  
proje  
fer d  
Neuv  
toute  
restoi  
l'Expe  
dépen  
de la  
c'est c  
& de  
Les  
Intenc  
vri  
le Pr  
donné  
qu'apr  
kuit,  
demen  
bas d  
enverr  
qu'il c  
d'Hud  
Terre-  
Navire  
que tou

Ville faisoit un grand commerce, & que, si nous en étions une fois les Maîtres, nous le ferions absolument de toutes les Pêches. Ce projet étoit fort beau, & de plus facile exécution, qu'on ne le croyoit en France; mais le Roy avoit d'autres vûes, & l'on n'étoit pas aussi instruit en France, qu'on l'étoit en Canada, de quelle importance il étoit d'affoiblir la puissance des Anglois dans le Continent de l'Amérique Septentrionale.

Le Conseil de Sa Majesté borna donc ses projets pour la Campagne suivante à les chasser des Postes, qu'ils occupoient en Terre-Neuve; du Fort de Pemkuit, d'où ils tenoient toute l'Acadie en échec; & de ce qui leur restoit dans la Baye d'Hudson. Il paroît que l'Expédition de Pemkuit devoit se faire aux dépens du Roy, & les deux autres aux frais de la Compagnie du Nord. Ce qui est certain, c'est que Sa Majesté chargea MM. d'Iberville & de Bonaventure de la premiere.

Les ordres furent envoyés à M. Begon, Intendant de la Rochelle dès le mois de Février, pour armer à Rochefort l'*Envieux* & le *Profond*, & les instructions, qui furent données aux deux Commandans, portoient qu'après qu'ils auroient pris le Fort de Pemkuit, ils le démoliroient jusqu'aux fondemens, & iroient ensuite rétablir celui du bas de la Riviere S. Jean; que de-là ils enverroient M. de Serigny avec le *Dragon*, qu'il commandoit, dans le fond de la Baye d'Hudson; que pour eux ils passeroient en Terre-Neuve, qu'ils se joindroient à plusieurs Navires Maloins, qui les y attendroient, & que tous, de concert avec M. de Brouillan,

Projet de la  
Campagne  
pour l'année  
1696.

1696.

Gouverneur de Plaisance, attaqueroient les Anglois par Terre & par Mer. Nous verrons en son lieu quel fut le succès de ces diverses Entreprises.

Ce que le Roy pensoit de la guerre des Iroquois.

Quant à la guerre des Iroquois, voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit au Gouverneur Général & à l'Intendant au mois de May 1696. Il paroît à Sa Majesté que la guerre des Iroquois n'a point eu d'autre cause, particulièrement dans ces derniers tems, que la jalousie du commerce avec les Nations d'en haut, & avec la Nouvelle York; leur situation leur donnant un grand avantage pour l'un & pour l'autre. Elle croit aussi que l'aliénation des Outaouais, & des autres Peuples de ces Quartiers éloignés, provient de ce que les François, par leurs courses dans la profondeur des Terres, en ont usurpé le commerce, que ces Nations faisoient avec les autres, qui sont plus avancées vers le Nord, & qu'enfin la course dans les Bois, plus effrénée que jamais, nonobstant les défenses, est la source de tous les désordres de la Colonie, & a donné occasion à des Etablissements, qui en la divisant . . . la dissipent, & renversent les vûes, que Sa Majesté avoit de la réunir, & d'appliquer les Habitans à la culture des Terres.

Le Ministre ajoute que le Roy, après avoir considéré ce que MM. de Frontenac & de Champigny avoient mandé des mauvaises dispositions de nos Alliés, & les difficultés d'une excessive dépense pour la communication avec eux au sujet de la guerre, avoit résolu, de l'avis des Personnes les plus expérimentées, de faire abandonner Michillimac-

DE  
linac  
du For  
loit bi  
Sieurs  
avoit c  
ni ne  
Coloni  
Je r  
Consei  
est cert  
les Pay  
la Nou  
bertina  
prisable  
nent, c  
ble au  
medes,  
n'étoie  
constan  
qu'il es  
vot éva  
glois s'  
tions eu  
bles, q  
tion. O  
oints au  
Campag  
François  
D'autr  
convainc  
faire un  
l'avoit  
ni il avc  
tiere auc  
e qui ac  
ans les

kinac, & les autres Postes avancés, à la reserve du Fort de S. Louis des Illinois, qu'elle vouloit bien maintenir, à condition, que les Sieurs de la Forêt & de Tonti, à qui Elle en avoit conservé la concession, n'aporteroient, ni ne feroient apporter aucun Castor dans la Colonie.

Je n'ai pu sçavoir sur les avis de qui le Conseil du Roy avoit pris cette résolution; il est certain que les courses des Canadiens dans les Pays Sauvages ruinoient le commerce de la Nouvelle France, y introduisoient un libertinage affreux, rendoient la Nation méprisiable parmi toutes celles de ce Continent, & apportoient un obstacle insurmontable au progrès de la Religion; mais les remedes, que Sa Majesté vouloit y apporter, n'étoient nullement pratiquables dans les circonstances, où se trouvoit la Colonie, puisqu'il est certain que nous n'aurions pas plutôt évacué les Postes avancés, que les Anglois s'en seroient saisis, & que nous aurions eu aussitôt pour Ennemis tous les Peuples, qui s'y étoient établis à notre occasion. Or si ces Peuples s'étoient une fois joints aux Iroquois & aux Anglois, une seule Campagne auroit suffi pour obliger tous les François à sortir du Canada.

D'autre part M. de Frontenac s'étoit enfin convaincu de la nécessité indispensable de faire un effort pour subjuguier les Iroquois, il l'avoit surtout compris par les dispositions, qu'il avoit trouvé les Iroquois dans la dernière audience, qu'il leur avoit donnée; mais ce qui acheva de le déterminer à se montrer dans les Cantons avec toutes ses Forces, ce

Mauvaises dispositions de nos Alliés à notre égard.

les  
trons  
ersés  
  
ci ce  
Gou-  
ois de  
ue la  
aufe,  
, que  
itions  
leur  
pour  
alié-  
uples  
ce que  
pro-  
com-  
es au-  
d, &  
renée  
est la  
ie, &  
qui en  
ent les  
ir, &  
des  
  
avoir  
& de  
vaises  
cultés  
unica-  
avoir  
expé-  
limia-

1696.

furent les avis, qui lui vint de toutes parts, du mauvais effet, que produisoit par tout l'indignation des François, malgré les espérances, dont il avoit si longtems flatté ses Alliés d'une grande Expédition contre l'Ennemi commun.

Cette résolution prise, il en fit avertir le Commandant de Michillimakinac par un François, qu'il fit partir avec les Députés des Outaouais, lorsqu'ils s'en retournerent chez eux. Cet Envoyé trouva le Sieur de la Motte Cadillac fort embarrassé. Des Ambassadeurs Iroquois avoient été reçus par les Sauvages de son Poste, & en avoient obtenu tout ce qu'ils souhaitoient; c'étoit le fruit des intrigues du Baron. Non-seulement ils avoient conclu un Traité de paix avec les Hurons & les Outaouais; mais ils les avoient encore fait résoudre à s'unir avec nos Ennemis, pour nous faire la guerre.

M. de la Motte Cadillac engage les Outaouais à faire la guerre aux Iroquois.

La Motte Cadillac s'étoit inutilement donné bien des mouvemens pour obtenir d'être présent à leurs Conférences; mais ONASKE, Chef des Outaouais KISKAKONS, l'avoit instruit de tout ce qui s'y étoit passé. Il ne restoit plus qu'à déconcerter ces intrigues, & la chose devint encore plus difficile après le retour des Députés, qui avoient été à Montreal, & pendant l'absence desquels tout ce qui s'étoit tramé. Ces Députés publièrent en arrivant que tous les François étoient morts; c'est une expression ordinaire aux Sauvages pour marquer que tout est désespéré. Ils assurèrent en particulier que nous n'osions paroître sur Mer, que nous n'avions, ni vin, ni eau-de-vie, & qu'ils revenoient avec les mêmes chemises, qu'ils avoient portées à Montreal.

DE  
Ono  
leur  
D  
so de  
venu  
Lettre  
les il  
depuis  
il les  
de M  
ville.  
des m  
des V  
traies  
empêc  
il do  
les M  
toujou  
credit.  
Cett  
Onask  
Comm  
les ye  
tes de  
& lors  
pit ébr  
pour p  
ce qui s  
ils reco  
qui les  
plaints  
mais qu  
mais-est  
Com  
voit te  
sur fai

Ononchio ne s'étant pas trouvé en état de leur en donner d'autres.

1696.

Dans cette extrémité la Motte Cadillac ne se déconcerta point ; le François , qui étoit venu avec les Députés , lui ayant remis les Lettres du Gouverneur Général , par lesquelles il apprit plusieurs avantages remportés depuis peu par les Nôtres sur les Iroquois , il les fit extrêmement valoir , surtout l'action de M. de la Durantaye auprès de Boucherville. Il déclara ensuite que , malgré la disette des marchandises , causée par le retardement des Vaisseaux de France , que les vents contraires , & non la crainte des Anglois , avoient empêché d'arriver aussitôt que de coûtume , il donneroit tout ce qui lui en restoit dans ses Magasins , au même prix , où elles avoient toujours été , & qu'il les donneroit même à crédit.

Cette proposition eut un très bon effet ; Onaské & quelques autres Emissaires du Commandant en profiterent pour faire ouvrir les yeux aux plus échauffés sur les conséquences des démarches , qu'ils venoient de faire , & lorsque le Sieur de la Motte Cadillac les vit ébranlés , il les rassembla. Il leur dit que pour peu qu'ils voulussent réfléchir sur tout ce qui s'étoit passé depuis qu'il étoit avec eux , ils reconnoitroient que ce n'étoit point lui , qui les avoit trompés , ainsi qu'ils s'en étoient plaints , en termes même assez peu mesurés ; mais qu'ils s'étoient laissé séduire par de mauvais esprits , dont ils auroient dû se défier.

Comme il s'aperçut que ce reproche les avoit touchés , il jugea qu'il seroit inutile de leur faire un plus grand discours , & sans

1696.

leur donner le tems de se consulter, il leur proposa d'envoyer plusieurs Partis contre les Iroquois, qui étoient actuellement en chasse avec les Hurons, & quelques Outaouais. Telle est la déplorable condition de ceux, qui ont à gouverner des Barbares sans foi & sans principes d'honneur, de ne pouvoir jamais compter sur leur parole, & de ne trouver souvent d'autre moyen d'éviter d'être les Victimes de leur perfidie, que dans leur facilité même à trahir leur serment, sans autre motif que leur legereté naturelle. Les Outaouais venoient de violer la foi, qu'ils nous avoient si souvent jurée; de nouveaux sermens les avoient attachés aux Iroquois, & ils redeviennent sur le champ leurs Ennemis.

Les Iroquois  
sont défaits.

A peine la Motte Cadillac eut cessé de parler, qu'Onaské, OUILAMEK, Chef Poutouatami, & un Algonquin, nommé MIKINAC s'étant déclarés Chefs de l'Entreprise, ils eurent bientôt assemblé un nombre considerable de Guerriers. Quelques Hurons coururent sur le champ avertir les Iroquois, qui prirent d'abord la fuite, mais nos Braves firent tant de diligence, qu'ils les atteignirent. On se battit avec acharnement sur le bord d'une Riviere; mais les Iroquois furent enfin obligés de se jeter à la nage pour se sauver. Les Victorieux rapporterent à Michillimakinac trente chevelures, & y amenerent trente-deux Prisonniers, avec un butin d'environ cinq-cent robes de Castor. Plusieurs Hurons étoient du nombre des Prisonniers; on les remit entre les mains de leur Nation, qui parut fort sensible à cette déference.

Suite de cette  
détaille.

Après un coup de cet éclat, il n'y avoit

pas  
da  
ni  
per  
leur  
dev  
cha  
arri  
y p  
M.  
quo  
iny  
mais  
tatic  
de se  
iroit  
& le  
tems  
iroit  
incid  
ent et  
détou  
qu'ils

pas à craindre que les Outaouais s'accoutumassent, au moins sitôt, avec les Iroquois, ni avec les Anglois, sur qui tomboit toute la perte du butin, parce qu'ils avoient avancé leurs marchandises aux Iroquois, lesquels devoient leur abandonner le produit de leur chasse. Quelque tems après M. d'Argenteuil arriva de Montreal à Michillimakinac, & y publia les grands préparatifs, que faisoit M. de Frontenac pour aller attaquer les Iroquois dans leur Pays. M. de la Motte Cadillac invita les Sauvages à se joindre à leur Pere; mais il les avertit qu'il leur faisoit cette invitation de lui-même, n'en ayant aucun ordre de son Général. Onaské déclara d'abord qu'il iroit combattre sous la Banniere d'Ononchio, & le Commandant se flatta pendant quelque tems qu'une Troupe de quatre-cent Guerriers iroit grossir l'Armée Françoise; mais divers incidens rompirent toutes les mesures, & on eut tout sujet de croire que les Hurons avoient détourné ce coup, pour se venger de l'affront, qu'ils avoient reçu dans la défaite des Iroquois.





# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



*LIVRE SEIZIE' ME.*

1696.



MONSIEUR de Frontenac ayant déclaré la résolution, où il étoit de pénétrer avec toutes ses Forces jusques dans le centre du Pays Iroquois, il y eut plusieurs avis sur la maniere, dont il falloit s'y prendre pour assurer le succès d'une Expédition si désirée, & dont on n'esperoit pas moins que la fin d'une guerre, qui avoit mis plusieurs fois la Colonie Françoisse sur le penchant de sa ruine, qui en empêchoit les progrès, & à la faveur de laquelle les Anglois augmentoient considerablement leur commerce, & s'établissoient puissamment dans le Continent de l'Amérique Septentrionale.

qu'  
vo  
sur  
For  
a  
tru  
val  
Il r  
affe  
por  
si le  
mil  
Iroc  
qu'  
de  
goif  
I  
forc  
roie  
Tro  
jusq  
à pro  
rien  
les  
dom  
capa  
cuter  
néan  
attaq  
ches  
aisém  
Le  
qu'il  
la sai  
vier,

On ne s'accordoit pas même sur le tems, qu'on devoit choisir pour la faire. Plusieurs vouloient qu'on allât fondre pendant l'hyver sur le Canton d'Onnontagué avec toutes les Forces de la Colonie, afin d'avoir tout le loisir d'achever dans une seule Campagne de détruire tous les autres Cantons; mais le Chevalier de Callieres ne fut pas de ce sentiment. Il manda au Général qu'il ne trouveroit pas assez de Monde pour marcher en raquette, porter & traîner des vivres & des munitions si loin, & enlever une Bourgade située au milieu du Pays Ennemi, où il étoit facile aux Iroquois de rassembler en peu de tems tout ce qu'ils avoient de Guerriers, & de se fortifier de maniere à arrêter lontems l'Armée Francoise.

Il ajoûta que, quand bien même on les forceroit dans leur retranchement, ils pourroient dresser par tout des embuscades à des Troupes chargées de bagages, & les harceler jusqu'aux portes de Montreal; qu'il étoit plus à propos d'attendre la belle saison, & qu'alors rien n'empêcheroit de faire marcher toutes les Troupes, les Milices, & les Sauvages domiciliés; qu'on en composeroit un Corps capable de faire face de tous côtés, & d'écarter tout ce qu'on voudroit; qu'il seroit bon néanmoins d'aller par avance sur les glaces attaquer les Agniers, qui étoient plus proches, & qui ne se doutant de rien, seroient aisément surpris.

Le Général goûta d'autant mieux cet avis, qu'il avoit pensé de même, & que d'ailleurs la saison fut si mauvaise jusqu'au mois de Janvier, que du côté de Quebec on ne pouvoit

1696.

Divers avis touchant l'expédition contre les Iroquois.

Expédition du Sieur de Louvigny sur les glaces.

1696.

voyager sur le Fleuve S. Laurent , ni à pied , ni en voiture , ni en Canot. Il ordonna donc au Gouverneur de Montreal d'envoyer cinq ou six-cent Hommes de son Gouvernement & de celui des Trois Rivieres contre le Canton d'Agnier. Ce Parti fut bientôt prêt , & il étoit sur le point de se mettre en marche , lorsqu'on eut des avis certains que la mine étoit éventée , & que les Agniers prenoient des mesures pour être secourus , non-seulement par les autres Cantons , mais encore par les Anglois de la Nouvelle York.

M. de Callieres le fit sçavoir au Comte de Frontenac , qui lui manda d'envoyer seulement trois-cent Hommes choisis pour tomber sur les Chasseurs Iroquois , qui devoient être en grand nombre , & sans aucune défiance entre le Fleuve S. Laurent & la grande Riviere , où ils avoient accoutumé de chasser pendant l'hyver. Ce Détachement partit en effet à la fin de Janvier sous les ordres de M. de Louvigny ; mais il fut arrêté treize jours assez près de Montreal par les neiges , qui tombèrent cette année en beaucoup plus grande abondance , qu'à l'ordinaire. Il continua ensuite sa route jusqu'à cinq lieues de Cataracouy avec des fatigues incroyables , trouvant par tout une neige molle de la hauteur de sept ou huit pieds. Il envoya de-là des Sauvages à la découverte ; ceux-ci marcherent sept ou huit jours , & rencontrerent enfin dix Iroquois & une Femme ; ils en tuerent trois & prirent le reste. Ces Prisonniers furent menés à Montreal , où on en brûla un , ou deux , & on fit grace aux autres , parce que les François , qui avoient été Esclaves dans leur Pays , les re-

B  
con  
leur  
les  
Lou  
C  
prin  
roie  
Fort.  
gran  
de f  
sieur  
rent  
prév  
trav  
terro  
qui f  
les o  
Le  
lâcha  
la Co  
Monc  
Crisa  
preuv  
son h  
sa fav  
Général  
pour  
sembl  
tation  
fet ,  
qu'il e  
la con  
prendr  
gretter  
demeu  
Au

DE LA N. FRANCE. LIV. XV. 245  
moururent, & rendirent témoignage qu'ils leur avoient obligation de la vie; mais on les distribua dans les Villages du Sault Saint Louis, de la Montagne & de Lorette.

Quelques autres Prisonniers, qu'on fit au printems, rapportèrent que les Iroquois s'étoient tenus tout l'hyver enfermés dans leurs Forts, & qu'ils devoient bientôt venir en grandes Troupes pour empêcher les François de faire leurs semences. Il y eut en effet plusieurs Partis de ces Barbares, qui se répandirent dans nos Habitations; mais par la sage prévoyance du Gouverneur de Montreal les travaux de la Campagne n'en furent point interrompus. Il n'y eut que quelques Habitans, qui furent surpris, pour n'avoir pas exécuté les ordres, qu'on leur avoit donnés.

Le vintième de Mars M. de Louvigny relâcha faute de vivres, & peu de jours après la Colonie fit une perte, à laquelle tout le Monde parut très-sensible. Le Chevalier de Crisafy s'étoit flatté qu'après les dernières preuves, qu'il avoit données de son zèle & de son habileté, la Cour feroit quelque chose en sa faveur; d'autant plus que le Gouverneur Général & l'Intendant n'avoient rien négligé pour lui faire obtenir les récompenses, que sembloient mériter ses services. Leurs sollicitations ne furent pourtant suivies d'aucun effet, & le Chevalier succomba au chagrin, qu'il en conçut. Il eut du moins en mourant la consolation de voir les Grands & les Petits prendre également part à sa douleur, & regretter qu'un aussi grand mérite que le sien fût demeuré dans l'obscurité.

Au mois de May le Chevalier de Callieres

1696.

Les Iroquois paroissent dans la Colonie.

Mort du Chevalier de Crisafy.

1696.

Préparatifs  
pour la Cam-  
paigne pro-  
caine.

Disposition  
de l'Armée.

Descendit à Québec, pour régler avec le Comte de Frontenac les opérations de la Campagne, dont les préparatifs étoient déjà fort avancés; & quand tous les arrangemens eurent été pris, il retourna à Montreal pour tenir la main à l'exécution de ce qui avoit été conclu. Le vingt-deux de Juin le Gouverneur Général l'y joignit, accompagné de M. de Champigny, du Chevalier de Vaudreuil, de M. de RAMEZAY, Gouverneur des Trois Rivieres, des Troupes & des Milices du Gouvernement de Québec, & de celui des Trois Rivieres. Celles du Gouvernement de Montreal étoient déjà assemblées, & il ne restoit plus rien à faire, que de se mettre en marche.

Le quatrième de Juillet dix Outaouais arrivèrent à Montreal des environs d'Onnontagué, où ils avoient longtemps rodé, sans avoir pu faire un seul Prisonnier. A la fin, ayant eu avis qu'on avoit détaché contre eux un Parti considerable, ils s'étoient retirés à Cataracouy, où le Sieur DES JORDIS, qui y commandoit, leur ayant appris que tous les François étoient sur le point de se mettre en Campagne, & que le Comte de Frontenac seroit à leur tête, ils témoignèrent qu'ils seroient ravis de l'accompagner. Ils venoient donc lui offrir leurs services, & ils furent acceptés d'autant plus volontiers, qu'on se flatta qu'ils attireroient plusieurs de leurs Compatriotes.

Ils avoient rencontré le Général à la Chine, où l'Armée se rendit le même jour, & où arrivèrent aussi cinq cent Sauvages, dont on fit deux Troupes. M. de Maricourt, Capitaine, eut la conduite de la première, composée d'Iroquois du Sault S. Louis, & d'Abé-

D.  
naqu.  
Huro.  
Mor.  
Beau.  
deux  
se jo  
kis &  
rée,  
de co  
Le.  
taille  
sous  
qui f  
DU I  
fit au  
dienr.  
par M  
celui  
Lieut.  
M. c  
celui  
Proct  
BERC  
de M  
des T  
Majo  
Le  
Perro  
ordre.  
comp  
& de  
préce  
le Co  
ces de  
des gr  
tions

naquis domiciliés. La seconde, où étoient les Hurons de Lorette, & les Iroquois de la Montagne, eut pour Commandant MM. de Beauvais, & LE GARDEUR, Freres, tous deux Lieutenans. Les dix Outaouais, auxquels se joignirent quelques Algonquins, des Sokokis & des Nipissings, firent une Bande séparée, que le Baron de Bekancourt se chargea de conduire.

Les Troupes furent partagées en quatre Bataillons, de deux-cent Hommes chacun, sous les ordres de quatre anciens Capitaines, qui furent MM. de la Durantaye, de MUYS, DU MESNIL, & le Chevalier de GRAIS. On fit aussi quatre Bataillons des Milices Canadiennes; celui de Quebec étoit commandé par M. de ST MARTIN, Capitaine Réformé; celui de Beaupré, par M. de Grandville, Lieutenant; celui des Trois Rivieres, par M. de GRANDPRE', Major de la Place; & celui de Montreal, par M. DES CHAMBAUTS, Procureur du Roy de cette Ville. M. de SUBERCASE, Capitaine, faisoit les fonctions de Major Général, & chaque Bataillon, tant des Troupes, que des Milices, avoit son Aide-Major.

Le sixième l'Armée alla camper dans l'Isle Elle part de Perrot, & le lendemain elle en partit en cet la Chine. ordre. M. de Callieres menoit l'Avantgarde, composée de la premiere Bande des Sauvages, & de deux Bataillons des Troupes: elle étoit précédée de deux grands Batteaux, où étoit le Commissaire d'Artillerie, avec deux pièces de Campagne, des mortiers pour jeter des grenades, des artifices, & autres munitions semblables. Quelques Canots conduits

1696.

par des Canadiens les accompagnoient avec toutes sortes de provisions de bouche.

Le Comte de Frontenac suivoit, environné de Canots, qui portoient sa Maison & son Bagage, & d'un bon nombre de Volontaires, ayant avec lui M. LE VASSEUR, Ingénieur en Chef. Les quatre Bataillons de Milices, plus forts que ceux des Troupes du Roy, faisoient le Corps de bataille, que commandoit M. de Ramezai sous le Général, & les deux autres Bataillons des Troupes, avec la seconde Bande des Sauvages, formoient l'Arrière-garde, qui étoit sous les ordres du Chevalier de Vaudreuil.

Sa marche. L'Armée partit en cet ordre, qui ne fut point interrompu pendant la marche, si ce n'est que le Corps, qui avoit fait un jour l'Avant-garde, faisoit le lendemain l'Arrière-garde. Le dix-neuf elle arriva à Catarocouy, où elle séjourna jusqu'au vingt-six pour attendre quatre-cent Outaouais, que M. de la Motte Cadillac avoit promis, & qui ne parurent point. Quelques Voyageurs François devoient les accompagner, & ne vinrent point non plus; ils n'osèrent apparemment se hasarder seuls dans des chemins, qu'ils croyoient infestés de Partis Ennemis. D'ailleurs on fut obligé de laisser à Catarocouy vingt-six Malades, dont la plupart s'étoient blessés en montant les Rapides.

Le vingt-huit l'Armée se trouva à l'entrée de la Rivière de Chouguen. Comme cette Rivière est étroite & rapide, le Général, avant que de s'y engager, envoya cinquante Découvreurs par Terre de chaque côté. Ce jour-là il ne put faire qu'une lieue & demie.

Le lendemain l'Armée fut séparée en deux Corps pour faire plus de diligence, & pour occuper les deux bords de la Riviere par Terre & par Eau. M. de Frontenac prit la gauche avec M. de Vaudreuil, les quatre Bataillons des Troupes, & un de Milices. MM. de Callieres & de Ramezai avec tout le reste, tinrent la droite. Sur le soir on se réunit après avoir fait trois lieues, & on s'arrêta au pied d'une chute, qui a dix, ou douze pieds de haut, & occupe toute la largeur de la Riviere.

1696.

La plus grande partie de l'Armée s'étoit mal-à-propos engagée dans le courant de cette chute, & il eût été dangereux de la faire reculer en arriere. Le Gouverneur de Montreal se chargea de remedier à ce désordre. Il fit mettre tout son Monde à l'Eau, fit porter les canons par Terre, & traîner tous les Barreaux sur des rouleaux jusqu'au-dessus de la chute, & cette opération, qui dura jusqu'à dix heures du soir, se fit aux flambeaux d'écorce avec un ordre merveilleux. Ce Rapide passé, on commença à marcher avec plus de précaution, non-seulement parce qu'on approchoit de l'Ennemi; mais parce que les chemins, pour ceux, qui étoient par Terre, étoient très-mauvais; le Chevalier de Vaudreuil ayant fait avec toute sa Troupe cinq lieues dans l'eau jusqu'aux genoux.

Elle court un grand risque, & elle est sauvée par l'habileté de M. de Callieres.

Enfin l'Armée entra dans le Lac de Ganentaha par un endroit, qu'on nomme *le Rigolez*, & qu'il n'eût pas été facile de forcer, si les Ennemis eussent eu la précaution de s'en saisir. On y trouva deux paquets de joncs pendus à un Arbre, qui, suivant la coutume

Elle arriva à Onnontagué.

1696.

des Sauvages , marquoient que quatorze-cent trente-quatre Guerriers , car il y avoit autant de joncs dans les deux paquets , attendoient les François pour les combattre , & les défioient. L'Armée traversa ensuite le Lac en ordre de bataille. M. de Callieres , qui avoit la gauche , feignit de faire la descente de ce côté-là , où étoient les Ennemis , & dans le même tems le Chevalier de Vaudreuil la fit sur la droite , avec sept , ou huit-cent Hommes , puis tournant autour du Lac , alla joindre M. de Callieres : alors tout le reste de l'Armée débarqua.

Les Onnontagués avoient été avertis par un Transfuge.

M. le Vasseur traça aussitôt un Fort , qui fut achevé le lendemain. On y enferma le Magasin des vivres , les Canots , les Batteaux , & la garde en fut confiée au Marquis de Crisafy & à M. DES BERGERES , tous deux Capitaines , auxquels on donna cent cinquante Hommes choisis. Je ne sçai au reste comment les préparatifs de cette Expédition n'ayant été couverts d'aucun prétexte , on avoit pu se flatter de surprendre les Iroquois. Il est vrai que l'incertitude , où étoit le Public , de l'endroit , où devoit tomber l'orage , tint lontems les Cantons en suspens ; mais un malheureux Transfuge du Village de la Montagne , qui avoit été détaché avec plusieurs autres du même Village , pour faire des Prisonniers , les instruisit du véritable dessein des François.

Ruse du Chevalier de Callieres , & ce qu'elle produisit.

Un autre avis , que ce Traître alla ensuite donner au Canton de Tsonnonthouan , qui étoit le sien , produisit un effet tout contraire à celui , qu'il prétendoit : le Chevalier de Callieres , qui connoissoit assez les Sauvages , pour s'attendre que quelques-uns deserteroient

s'étoit avisé, en partant de Catarocouy, de dire assez haut qu'il ne falloit point être surpris de ce que les Outaouais n'arrivoient point, puisque M. de Frontenac les avoit fait prier d'attaquer le Canton de Tsonnonthouan, tandis qu'il marcheroit à Onnontagué : le Déserteur ne manqua pas de porter cette nouvelle à ses Compatriotes, ce qui fut cause que tous les Guerriers y resterent pour le défendre.

Ce même soir on aperçut une grande lueur du côté du Grand Village d'Onnontagué, & on jugea, comme il étoit vrai, que les Sauvages y avoient mis le feu : la nuit suivante un autre Tsonnonthouan déserta. Ces deux Hommes avoient été pris en guerre l'année précédente ; on leur avoit accordé la vie, & ils témoignoiént beaucoup d'affection pour les François ; mais la prudence vouloit qu'on ne comptât point sitôt sur leur fidélité. On avoit déjà découvert beaucoup de pistes de Gens, qui alloient à Goyogouin & à Onneyouth, & qui venoient de ces deux Cantons ; on ne douta point que les Onnontagués n'y eussent envoyé toutes les bouches inutiles du leur, & qu'à leur place on n'en eût fait venir tous ceux, qui étoient en état de porter les armes.

Le troisième, l'Armée alla camper à une demie-lieuë du débarquement, auprès des Fontaines sallées, dont j'ai parlé ailleurs. Le jour suivant M. de Subercase la rangea en bataille sur deux lignes, & fit les Détachemens nécessaires pour porter l'Artillerie. M. de Callieres commandoit la ligne de la gauche, & comme il étoit incommodé des jambes, il avoit eu la précaution de faire embarquer un Cheval, qu'il monta. Le Chevalier de Vaudreuil,

1696.

Les Onnontagués brûlent leur grand Village.

On n'y trouve Personne.

1696.

conduisoit celle de la droite ; qui étoit la moins exposée : le Général étoit entre les deux , porté dans un fauteuil , environné de sa Maison , & des Volontaires , ayant devant lui le canon. Le chemin étoit très-difficile , & l'on ne put arriver que le soir fort tard au Village , que l'on trouva presque tout en cendres , & deux François , qui y étoient Prisonniers depuis l'ontems , tout récemment massacrés.

**Négligence des Ennemis.** Ce qui surprit davantage , c'est que les Ennemis avoient ruiné leur Fort , où ils auroient pu se défendre l'ontems , ce qu'on reconnut aux vestiges , qui en restoit. On ne comprenoit pas même que les Anglois , qui l'avoient bâti , l'eussent ainsi abandonné , & n'eussent fait aucun mouvement pour secourir leurs Alliés. Ce Fort étoit un quarté long à quatre Bastions , environné d'une double palissade flanquée de redoutes , avec une enceinte fermée de perches de quarante , ou cinquante pieds de haut. Quinze-cent Iroquois , autant d'Anglois , quelques pièces d'Artillerie , qu'on pouvoit aisément faire venir de la Nouvelle York , la proximité des Bois si propres aux embuscades , & la facilité de défendre le Rigolet , auroient suffi pour mettre le Comte de Frontenac en danger de recevoir un échec , ou dans la nécessité de s'en retourner sans rien faire.

**Les On- neyouths de- mandent la paix.** Le cinquième au matin deux Femmes & un Enfant du Village de la Montagne , qui étoient depuis six ans Captifs à Onnontagué , s'échaperent , & vinrent au Camp , où ils confirmèrent que depuis six jours tout ce qui n'étoit pas en état de porter les armes , s'étoit refu-

g.  
jo  
av  
d'  
pe  
sur  
l'a  
le  
dro  
ils  
fei  
che  
rép  
E  
dre  
ou  
per  
voir  
qu'  
de p  
roit  
Prise  
s'écl  
cach  
n'av  
faite  
de r  
deux  
Le  
on , c  
n'ayan  
pas v  
mort  
ciens  
prise  
don

gié à une lieuë de-là. L'après-dîné du même jour un Soldat François, qui avoit été pris avec le P. Milet, arriva d'Onneyouth, chargé d'un Collier de la part des Chefs de ce Canton, pour demander la paix. Le Général le renvoya sur le champ avec ordre de dire à ceux, qui l'avoient député, qu'il vouloit bien recevoir leurs soumissions, mais à condition qu'ils viendroient s'établir dans la Colonie; qu'au reste ils ne comptassent point de l'amuser par de feintes négociations, & qu'il alloit faire marcher des Troupes pour sçavoir leur dernière réponse.

En effet le lendemain le Chevalier de Vaudreuil partit pour ce Canton à la tête de six ou sept-cent Hommes. Il avoit ordre de couper les bleds, de brûler les Villages, de recevoir six Chefs en qualité d'otage, & au cas, qu'on voulût lui faire la moindre résistance, de passer au fil de l'épée tous ceux, qu'il pourroit joindre. Le sixième un jeune François, Prisonnier depuis sept ans à Onnontagué, s'échapa, & donna connoissance de plusieurs caches de bled & de hardes, que les Ennemis n'avoient pas eu le tems d'emporter. On s'en saisit, on commença de couper les bleds, & de ruiner le Pays, ce que l'on continua les deux jours suivans.

Le huitième un Onnontagué, âgé, dit-on, de près de cent ans, fut pris dans le Bois, n'ayant pu fuir avec les autres, ou ne l'ayant pas voulu; car il paroît qu'il y attendoit la mort avec la même intrépidité, que ces anciens Senateurs Romains dans le tems de la prise de Rome par les Gaulois. On l'abandonna aux Sauvages, qui, sans égard pour

1696.

M. de Vaudreuil marche à Onneyouth.

Constance d'un Vieillard brûlé par nos Sauvages.

son grand âge, déchargerent sur lui le dépit, que leur avoit causé la fuite des autres. Jamais peut-être Homme n'a été traité avec plus de barbarie, & n'a témoigné plus de fermeté & de grandeur.

Ce fut sans doute un spectacle bien singulier que de voir plus de quatre - cent Hommes acharnés autour d'un Vieillard décrépité, duquel, à force de tortures, ils ne purent arracher un soupir, & qui ne cessa, tant qu'il vécut, de leur reprocher de s'être rendu les Esclaves des François, dont il affecta de parler avec le dernier mépris. La seule plainte, qui sortit de sa bouche, fut, lorsque par compassion, ou peut-être de rage, quelqu'un lui donna deux ou trois coups de couteau pour

» l'achever. » Tu aurois bien dû, lui dit-il, ne  
 » pas abreger ma vie, tu aurois eu plus de tems  
 » pour apprendre à mourir en Homme. Quant  
 » à moi, je meurs content, parce que je n'ai  
 » aucune bassesse à me reprocher.

Ce que fait  
 M. de Vaudreuil à Onneyouth.

Le neuf M. de Vaudreuil, après avoir brûlé le Fort & les Villages du Canton d'Onneyouth revint au Camp avec environ trente - cinq Hommes, la plupart Prisonniers François, dont il avoit rompu les chaînes; ils étoient accompagnés des principaux Chefs du Canton, qui venoient se mettre à la discrétion de M. de Frontenac. Ce Général leur fit un accueil très-favorable, dans l'esperance d'attirer les autres; mais son attente fut vaine. Il se rencontra dans cette Troupe un jeune Agnier, qui étoit venu à Onneyouth pour voir ce qui s'y passoit: il fut reconnu pour avoir déserté l'hyver précédent du Village de la Montagne, & il fut brûlé. Il avoit rapporté

au  
 des  
 nor  
 d'  
 être  
 tou  
 éto  
 S  
 sem  
 à fa  
 Exp  
 Fron  
 trait  
 venc  
 neyo  
 fut g  
 qu'a  
 loit  
 Sauv  
 Ce  
 Calli  
 dans  
 offre  
 court  
 Cana  
 autre  
 Sauv  
 ses or  
 dès le  
 chang  
 à repr  
 Le  
 présér  
 de for  
 les plu  
 aînés

au Chevalier de Vaudreuil que des Agniers & des Anglois s'étoient assemblés à Orange au nombre de trois-cent, pour aller au secours d'Onneyouth, qu'ils prévoyoit bien devoir être attaqué ; mais qu'ils étoient d'abord retournés sur leurs pas, & que la consternation étoit grande par tout.

Sur cet avis le Conseil de guerre fut assemblé, & l'on y délibéra de ce qu'il y avoit à faire pour mettre la dernière main à une Expédition si bien commencée. Le Comte de Frontenac fut d'abord d'avis qu'il falloit aller traiter le Canton de Goyogouin, comme on venoit de faire ceux d'Onnontagué & d'Onneyouth, & non-seulement cette proposition fut généralement applaudie ; mais on ajouta qu'après avoir ruiné ces trois Cantons, il falloit y construire des Forts, pour empêcher les Sauvages de s'y rétablir.

Cela fut encore approuvé ; le Chevalier de Callieres s'offrit à demeurer pendant l'hyver dans le Pays pour exécuter ce projet, & son offre fut aussi d'abord acceptée. M. de Maricourt & quelques autres Officiers, la plupart Canadiens, comme plus accoutumés que les autres à vivre dans les Bois, & à y suivre les Sauvages, furent nommés pour y rester sous ses ordres ; mais on fut bien surpris, lorsque dès le soir même le Général déclara qu'il avoit changé de pensée, & qu'il falloit se disposer à reprendre la route de Montreal.

Le Chevalier de Callieres eut beau lui représenter qu'il falloit du moins, avant que de sortir du Pays, réduire les Goyogouins, les plus fiers de tous les Iroquois, & les plus aisés à dompter ; qu'il n'y avoit pour cela

1696.

On délibère sur le parti, qu'on doit prendre.

Le Comte de Frontenac, contre le sentiment de tout le Monde laissa son Expé-

1596.

dition impar-  
faite.

qu'à descendre une belle Rivière, qui conduisoit dans ce Canton, & qu'il n'étoit besoin pour cette Expédition, que d'une partie de l'Armée; il ne put rien obtenir, & l'on assure qu'il échapa au Comte de Frontenac de dire que le Gouverneur de Montreal étoit jaloux de sa gloire, & que c'étoit pour l'effacer, qu'il vouloit l'engager dans une nouvelle Entreprife, dont le succès étoit incertain. Quoiqu'il en soit, le mécontentement devint presque général, & ceux, qui le cachèrent le moins, furent les Canadiens, & les Iroquois du Sault S. Louis.

Soupons  
contre lui.

Mais malgré les instances réitérées de ces Derniers, que M. de Frontenac n'aimoit point, il fit sonner la retraite, en disant assez haut: « On veut obscurcir ma gloire, & il est tems que je prenne un peu de repos. » La Tradition, que j'ai trouvé assez constante au bout de neuf ans dans le Canada, est que quelques Personnes, qui ne vouloient pas voir finir la guerre sitôt, avoient représenté au Gouverneur Général au sortir du Conseil que, si la Nation Iroquoise étoit une fois détruite, ou entièrement hors d'état de nous causer de l'inquiétude, le Roy ne manqueroit pas de faire une réforme considérable dans les Troupes, que Sa Majesté entretenoit dans la Colonie.

C'étoit-là le prendre par son foible; il aimoit à dominer, il avoit la nomination de la plupart des Emplois militaires, qui rendoit toutes les bonnes Familles absolument dépendantes de lui, & lui concilioit une autorité, dont la diminution l'auroit mortifié. D'ailleurs il avoit assez d'esprit pour comprendre que la

Co  
Ma  
me  
fair  
pré  
il  
d'é  
cap  
d'un  
rier  
tant  
tout  
rete  
évic  
don  
n'ai  
agir  
nor  
Fran  
mér  
ou c  
cho  
qui  
Or c  
imp  
time  
ense  
en ét  
Le  
mure  
prou  
& all  
rend  
lende  
n'ayan

Cour, où l'on recevoit de tems en tems des Mémoires contre sa conduite, le ménageroit moins, quand elle le jugeroit moins nécessaire. Il crut donc, à ce que ses Ennemis ont prétendu, devoir conserver un Ennemi, dont il avoit besoin pour se maintenir dans le point d'élevation, où il se trouvoit.

Mais pour estimer un Homme de ce rang capable d'avoir ainsi sacrifié la tranquillité d'une Colonie à son ambition; flétri des Lauriers, qu'il étoit venu cueillir si loin, & avec tant de fatigues à l'âge de 74. ans; & terni toute la gloire, qu'il avoit acquise depuis son retour en Canada, il faut, ce semble, une évidence, que les plus fortes conjectures ne donnent point; & ce n'est pas assez qu'on n'ait pu concevoir le motif, qui le faisoit agir, pour lui en attribuer un, qui le déshonoreroit. D'ailleurs, s'il avoit dans la Nouvelle France un grand nombre de Partisans, que son mérite personnel avoit prévenus en sa faveur, ou que l'intérêt & la reconnoissance lui attachoient, il y avoit encore plus de Personnes, qui croyoient avoir sujet de se plaindre de lui. Or on sçait assez que le ressentiment laisse des impressions beaucoup plus durables, que l'estime & la reconnoissance, qui souvent sont ensevelies dans le tombeau avec celui, qui en étoit l'objet.

Le Comte de Frontenac laissa donc murmurer les Sauvages & tous ceux, qui n'approuvoient pas sa résolution. Il partit le neuf, & alla camper à deux lieues de son Fort. Il s'y rendit le dix, & le fit raser. Il s'embarqua le lendemain, & le vint il arriva à Montreal, n'ayant perdu que six Hommes dans son Ex-

L'Armée retourne à Montreal.

1696.

Pourquoi nos  
Alliés ne fu-  
rent pas de  
cette Expédi-  
tion.

M. de Fron-  
tenac veut  
obliger les  
Iroquois à lui  
demander la  
paix.

pédition, à sçavoir deux Sauvages, qui s'étant enyvres d'eau-de-vie, furent massacrés par les Iroquois; un François, dont le Canot fut attaqué dans la retraite, & trois autres, qui se noyèrent dans les Rapides, pour n'avoir pas suivi la route, qu'on leur avoit marquée.

M. de Frontenac trouva à Montreal le Sieur d'Argenteuil, qui étoit venu de Michillimackinac avec cinquante François, pour l'accompagner à Onnontagué, mais qui étoit arrivé trop tard. Ce fut par cet Officier, qu'on apprit la véritable raison, qui avoit empêché nos Alliés d'aller joindre le Général, comme ils l'avoient promis. Cette raison n'étoit qu'une mauvaise volonté de leur part, colorée de prétextes, qui ne valoient pas mieux, & dont le plus spécieux fut la persuasion, où ils étoient, qu'il en seroit de cette Entreprise, comme de plusieurs autres projets tous semblables, qu'on avoit formés les années précédentes, & qui n'avoient point eu d'exécution.

Cependant le Gouverneur Général, non-seulement croyoit avoir beaucoup fait, en humiliant les Iroquois; mais comme il étoit instruit que la disette des vivres n'étoit guères moins grande dans les Cantons, où il n'avoit pas pénétré, que dans ceux, qu'il avoit ravagés, & que la Nouvelle York n'étoit nullement en état de leur en fournir, il se flatta que cette Nation, pour éviter sa ruine entière, accepteroit la paix aux conditions, qu'il lui plairoit de lui imposer. Pour achever de l'y contraindre, il résolut de continuer la guerre, & après avoir donné à ses Troupes & aux Milices le tems de se refaire de leurs travaux, il en fit plusieurs Détachemens, qui

DE  
harce  
tomn  
Il c  
eut de  
d'Aoû  
avec  
embar  
la cor  
cier de  
eût al  
porter  
tendre  
rendre  
Fort d  
avons  
La C  
Entrep  
Natio  
dre qu'  
Nouve  
toutes  
ee qui  
glois a  
les; ou  
ce par l  
nos Enn  
des me  
en éloig  
Quel  
s'étoient  
l'esperar  
remettre  
avoient  
lorsqu'il  
furent r  
ensuite f

harcelèrent l'Ennemi jusqu'à la fin de l'automne.

1696.

Il descendit lui-même à Quebec, dès qu'il eut donné ses ordres, & le vint-cinquième d'Août le *Wesp*, Navire du Roy, y arriva avec un commandement exprès du Roy d'y embarquer des Troupes & des Canadiens sous la conduite de M. de Muys, Capitaine, Officier de mérite, & des plus capables, qu'il y eût alors dans la Colonie. Le *Wesp* devoit porter ce renfort droit à Plaisance; & y attendre M. d'Iberville, lequel ne devoit s'y rendre, qu'après avoir enlevé aux Anglois le Fort de Pemkuit, suivant le plan, dont nous avons parlé au Livre précédent.

Préparatifs  
pour l'attaque  
de Pemkuit.

La Cour avoit extrêmement à cœur cette Entreprise; une Place fortifiée au milieu des Nations Abénaquises donnant lieu de craindre qu'à la fin ces Sauvages, si nécessaires à la Nouvelle France, ou ne fussent accablés par toutes les Forces de la Nouvelle Angleterre, ce qui seroit infailliblement arrivé, si les Anglois avoient eu des Gouverneurs plus habiles; ou détachés pour toujours de notre alliance par le défaut de secours de notre part; mais nos Ennemis prenoient pour arriver à ce but des moyens, qui n'étoient propres qu'à les en éloigner.

Quelques mois auparavant des Abénaquis s'étoient encore laissés attirer à Pemkuit par l'esperance, qu'on leur avoit donnée de leur remettre des Prisonniers de leur Nation: ils y avoient été assez bien reçus d'abord; mais lorsqu'ils se croioient plus en sûreté, deux furent tués à coups de pistolet. On voulut ensuite se saisir des autres, & quoiqu'ils eussent

Nouvelle  
trahison faite  
aux Abéna-  
quis par les  
Anglois.

sent été surpris , il se défendirent longtems avec leur valeur ordinaire. Deux furent tués ; il en coûta aussi la vie à deux Anglois. Il paroît que les autres Sauvages , dont je n'ai pu sçavoir le nombre , demurerent Prisonniers ; car je trouve que Taxous , qui étoit un de ces derniers , tua en chemin deux de ses Conducteurs , & se sauva : quelques autres s'évaderent après lui.

On ne comprenoit pas comment les Anglois ne voyoient point qu'en prenant une autre conduite , ils auroient pu réussir avec le tems à gagner un Peuple naturellement doux & facile ; mais les Nations , non plus que les Particuliers , ne se défont jamais de leur caractère , & sont presque toujours les Victimes de leur défaut dominant. Par la même raison ces trahisons si fréquentes ne corrigeoient point les Abénaquis d'une confiance , dont ils avoient été si souvent les Dupes , non plus que de leur peu de prévoyance , qui les reduisoit presque toujours à manquer du nécessaire. La moindre lueur d'esperance de délivrer leurs Freres d'un esclavage , dont ils connoissoient la dureté , suffisoit pour effacer de leur mémoire les pièges , qu'on leur avoit tant de fois tendus sous cet appas , & l'on appréhendoit avec raison qu'à la fin ils ne s'accommodassent avec un Ennemi , dont ils oublioient toujours qu'ils n'avoient rien à esperer , & qu'ils ne devoient cesser de craindre.

MM. d'Iber-  
ville & de Bo-  
naventure ar-  
rivent en Aca-  
die.

C'est ce qui fit prendre au Conseil du Roi la résolution de les délivrer d'un voisinage , qui ne pouvoit manquer de causer avec le tems leur perte , quelque parti qu'ils prissent , & on étoit persuadé que de leur conserva-

D.  
tion  
ses dé-  
ventu  
donn-  
arrive  
Espag  
Chev-  
prirer.  
doien  
se ren-  
pour  
Ils  
ville a  
pièces  
avoir  
se sau-  
épaisse  
Micm-  
sur son  
tribuer  
main  
rent de  
de Vil'  
vages  
d'Aou-  
dont or-  
roat, c  
Les cir-  
Villebc  
que ceu  
s'embar-  
doit M  
Le se-  
y trou-  
deux-ce  
& M. c

tion dépendoit celle de l'Acadie, & de toutes ses dépendances: MM. d'Iberville & de Bonaventure, à qui j'ai dit que Sa Majesté avoit donné la Commission d'attaquer Pemkuit, arriverent le vingt-six de Juin à la Baye des Espagnols: ils y trouverent des Lettres du Chevalier de Villebon, par lesquelles ils apprirent que trois Navires Anglois les attendoient à l'entrée de la Riviere S. Jean, & ils se remirent en Mer le quatrième de Juillet, pour les aller chercher.

1696.

Ils les rencontrerent le quatorze, & d'Iberville ayant démâté le Niewport de vingtquatre pièces de canon, s'en rendit Maître, sans avoir perdu un seul Homme. Les deux autres se sauverent à la faveur d'une brume fort épaisse, qui s'éleva tout à coup. Cinquante Micmaks, que d'Iberville avoit embarqués sur son bord à la Baye des Espagnols, contribuèrent beaucoup à sa victoire. Le lendemain les deux Navires François s'approchèrent de la Riviere S. Jean, où le Chevalier de Villebon les attendoit avec cinquante Sauvages; ils y resterent jusqu'au deuxième d'Août, & y débarquerent les munitions, dont on les avoit chargés pour le Fort de *Naxos*, qu'on avoit substitué à celui de Jemset. Les cinquante Sauvages, qui accompagnoient Villebon, & qui étoient de la même Nation, que ceux, qui avoient suivi M. d'Iberville, s'embarquerent sur le *Profond*, que commandoit M. de Bonaventure.

Ils prennent un Vaissseau Anglois.

Le septième ils mouillerent à Pentagoët. Ils y trouverent le Baron de Saint Castin avec deux-cent Sauvages, Canibas & Malecites, & M. d'Iberville leur distribua les présens du

Attaque du Fort de Pemkuit.

1696.

Roy, tant pour eux, que pour ceux des leurs, qui étoient allés en guerre d'un autre côté. S. Castin & sa Troupe s'embarquerent ensuite dans leurs Canots, avec M. de Villieu, Capitaine, M. de Montigny, & vingt-cinq Soldats de la Compagnie de Villieu. Ils arrivèrent le treize à la vûe de Pemkuit, & ils l'investirent le quatorze.

Le même jour MM. d'Iberville & de Bonaventure mouillèrent à une lieuë de la Place, & ayant appris que Saint Castin avoit déjà dressé deux mortiers & un canon, il envoyèrent sur les cinq heures du soir sommer le Commandant, qui se nommoit CHUBD. Cet Officier reçut la sommation avec beaucoup de fierté, & répondit que quand la Mer seroit toute couverte de Vaisseaux François, & la Terre d'Indiens, il ne se rendroit pas, qu'il n'y fût forcé.

Sur cette réponse les Sauvages commencèrent à tirer : le Fort fit aussi un assez grand feu de mousqueterie, & tira quelques coups de canon. Sur les deux heures après minuit M. d'Iberville descendit à Terre, & fit travailler avec tant de diligence aux batteries, qu'à trois heures après midi elles étoient toutes dressées, & qu'on tira cinq bombes, qui mirent l'alarme dans le Fort. Saint Castin, qui s'en aperçut, fit avertir les Assiégés que, s'ils attendoient l'assaut, ils auroient à faire aux Sauvages, dont ils sçavoient bien qu'ils n'avoient aucun quartier à esperer.

Il Capitule. Cette menace eut son effet : la Garnison, qui étoit de quatre-vingt douze Hommes, obligea le Commandant de capituler. Les conditions, qu'il demanda, furent qu'on ne

I  
dép  
& to  
& é  
vage  
tiro  
fut  
le sc  
y en  
nier  
le c  
avoit  
les Sa  
plus  
V  
un C  
que  
ter,  
de Ba  
lieu  
autre  
sonni  
déplo  
me u  
ce qu  
ge, d  
cher l  
pas ur  
toutef  
par de  
pû être  
té bier  
On n'  
défense  
dire qu  
par ur  
cher,

dépouilleroit Personne ; que le Commandant & tous les Siens seroient envoyés à Baston , & échangés contre les François & les Sauvages , qu'on y retenoit , & qu'on les garantiroit contre la fureur des Indiens. Tout cela fut accordé , Chubd & sa Garnison sortirent le soir même de la Place , & M. de Villieu y entra avec soixante François. Les Prisonniers furent ensuite menés dans une Isle sous le canon des Vaisseaux de Roy , où il n'y avoit pas à craindre qu'ils fussent insultés par les Sauvages , & cette précaution étoit encore plus nécessaire , qu'on ne l'avoit cru d'abord.

Villieu en entrant dans le Fort , y trouva un Canibas ~~aux~~ fers ; & parmi des papiers , que le Commandant avoit négligé d'emporter , ou de brûler , un ordre venu depuis peu de Baston de faire pendre ce Prisonnier. Villieu étoit trop sage pour instruire alors les autres Sauvages de cet ordre ; mais le Prisonnier étoit dans l'état du Monde le plus déplorable , ayant les jambes roides comme un bâton , & paroissant prêt à expirer , ce qui mit ses Compatriotes dans une rage , dont on eut bien de la peine à empêcher les effets. Le Fort de Pemkuit n'étoit pas une aussi bonne Place . qu'il le paroissoit ; toutefois il est certain que , s'il eût ~~été~~ défendu par de braves Gens , le succès du siège eût pu être douteux , ou du moins il en eût coûté bien du sang pour s'en rendre Maître. On n'y manquoit de rien pour une longue défense , le magasin à poudre n'avoit à craindre que les bombes , encore n'étoit-ce que par un petit endroit , parce qu'un gros Rocher , contre lequel il étoit apuyé , faisoit

1696.

une partie de la voure & de ses murailles. Enfin il y avoit dans le Fort quinze piéces d'Artillerie montées, & rien n'étoit mieux ménagé, ni plus propre, que les logemens des Officiers & des Soldats.

On renvoye à Baston une partie des Prisonniers.

Le dix-sept & le dix-huit furent employés à le ruiner. Ensuite M. d'Iberville envoya une partie de la Garnison au Commandant de la nouvelle Angleterre, & lui fit dire que, s'il vouloit retirer le reste, & l'Equipage du Niewport, il falloit lui remettre incessamment tous les François & leurs Alliés, qu'il retenoit dans ses prisons. Il partit en même tems pour Pentagoët, où il attendit quelque tems la réponse du Commandant; mais comme elle tarda beaucoup, & qu'il n'avoit pas assez de vivres pour nourrir tant de Monde, il renvoya encore cent Hommes à Baston, & ne retint que les Officiers, dont il confia la garde à M. de Villieu.

Les deux Navires François évitent une Ecadre Angloise.

Le troisiéme de Septembre il fit voile avec M. de Bonaventure & sa prise. Ils avoient à peine doublé les Isles, qui sont à l'entrée de la riviere de Pentagoët, qu'ils aperçurent au vent sept Voiles, qui venoient à eux, & qui les tenoient entr'elles & la Terre. D'Iberville cria aussitôt au Sieur de Lauson, qui commandoit le Niewport, où étoient les cent Micmaks, qu'il avoit embarqués à la Baye des Espagnols & à la Riviere S. Jean, de se tenir le plus près de lui qu'il seroit possible.

Le Sauvages de leur côté, qui ne doutèrent point qu'il ne fallût se battre, prièrent cet Officier que plutôt que de se rendre, il abordât le plus grand des Vaisseaux Ennemis, parce qu'ils aimoient mieux mourir les armes

D  
à la  
leur  
de B  
le so  
che  
à Te  
alon  
ferts.  
dre,  
ne ce  
aussi  
de S.  
Le  
voya  
jusqu  
qui l  
nombr  
le Pe  
comp  
me d  
Niew  
luren  
il me  
perdu  
Tast  
seigne  
de si  
kuit,  
il mo  
Cep  
manq  
le Cha  
son Fe  
wages  
nua sa  
vis-à-

à la main , & après avoir vengé par avance leur mort , que de pourrir dans les cachots de Baston. Lauson le leur promit ; mais sur le soir l'Escadre Angloise étant déjà fort proche , d'Iberville fit revirer de bord & porter à Terre ; puis après avoir fait une lieüe , il alongea la Côte en tirant vers les Monts déserts. Alors les Anglois désespérant de le joindre , ou n'osant s'approcher d'une Côte , qu'ils ne connoissoient peut-être pas assez , changerent aussi de route , & prirent celle de la Riviere de S. Jean.

1696.

Le lendemain matin d'Iberville ne les voyant plus , s'éleva au large , & courut ainsi jusqu'à l'Isle Royale , ou de Cap Breton ; ce qui l'empêcha d'embarquer un assez grand nombre de Sauvages , qui l'attendoient dans le Port de la Héve , & qui devoient l'accompagner en Terre-Neuve. Il débarqua même dans l'Isle Royale ceux , qui étoient sur le Niewport , à la réserve de trois , qui ne voulurent point le quitter , & le douzième d'Août il mouilla dans la Rade de Plaisance , n'ayant perdu dans son Expédition que le jeune du Taft , Garde-Marine , & qui servoit d'Enseigne sur son bord. Cet Officier s'étoit donné de si grands mouvemens pour le siège de Penikuit , qu'il fut attaqué d'une pleuresie , dont il mourut.

Ils arrivent à Plaisance.

Cependant l'Escadre Angloise , qui avoit manqué les trois Navires François rencontra le Chevalier de Villebon , qui s'en retournoit à son Fort de Naxoat avec une Troupe de Sauvages , & le fit Prisonnier. De-là elle continua sa route vers l'Acadie , & mouilla l'ancre vis-à-vis de Beaubassin , où elle débarqua

M. de Villebon est pris par les Anglois.

1696.

quatre-cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent cinquante Sauvages. Alors un nommé BOURGEOIS, qui avoit une Habitation dans ces Quartiers-là, se mit dans une Chaloupe, & alla trouver le Commandant à son bord; il lui présenta un Ecrit, par lequel tous les Habitans de Beaubassin s'étoient engagés, au tems de la conquête de l'Acadie par le Chevalier Phibs, à demeurer fidèles au Roy Guillaume, & avoient été reçus sous sa protection.

Ceux-ci exercent plusieurs hostilités en Acadie contre le droit des Gens.

Le Commandant ayant lu cet Ecrit, assura Bourgeois qu'il ne seroit fait aucun tort à Personne, & défendit même à ses Soldats de rien prendre dans les Habitations, ni de tuer plus de Bestiaux, qu'il ne leur en faudroit pour vivre. Il se rendit ensuite avec ses principaux Officiers chez Bourgeois, où plusieurs autres Habitans vinrent le saluer; mais tandis qu'il étoit dans cette maison, dont le Maître le régaloit de son mieux, ses Soldats se disperserent dans toutes les autres, & s'y comporterent comme dans un Pays de conquête.

Plusieurs Habitans s'étoient bien douté que cela arriveroit, & s'étoient mis en sûreté dans des lieux, où ils sçavoient bien qu'on n'iroit pas les chercher: ils n'en voulurent pas même sortir, quoiqu'on pût leur dire pour les rassurer de la part du Général Anglois, & bien leur en prit; car bientôt ce Général ne garda pas plus de mesures que ses Soldats; ceux, qui firent paroître plus d'humanité, furent les Sauvages. Au bout de neuf jours il ne restoit plus à Beaubassin aucun édifice sur pied, que quelques maisons & quelques granges, dont on avoit tout enlevé, & l'Eglise, à laquelle

on n'avoit point encore touché ; mais des Anglois y ayant ensuite aperçu une Affiche signée de M. de Frontenac , & qui contenoit quelque Reglement pour la Traite , le Commandant qui en fut averti , éclata en reproches contre les Habitans , menaça de les traiter comme des Sujets rebelles , acheva de les ruiner , & fit réduire l'Eglise en cendres.

Il leur présenta ensuite un Ecrit en Anglois à signer , disant qu'il ne contenoit qu'une nouvelle Déclaration , par laquelle ils se reconnoissoient Sujets du Roy Guillaume , & ajouta qu'elle leur serviroit de sauvegarde contre les Anglois , qui pourroient débarquer sur leur Côte. Cela fait , il se rembarqua , & le vintæuf de Septembre il appareilla pour la Riviere S. Jean , où il arriva le même jour. Un Enseigne de la Garnison de Naxoat , nommé CHEVALIER , étoit en vedette à l'entrée de cette Riviere , avec un petit Détachement de trois ou quatre Soldats : il aperçut d'abord un Brigantin d'environ soixante tonneaux , & le lendemain il fut attaqué par des Anglois , qui avoient mis pied à Terre , sans qu'il s'en fût aperçu.

Il se jeta dans le Bois , & alla avertir son Commandant de l'arrivée des Ennemis , dont il n'avoit pu sçavoir ni le nombre , ni les Forces. Ce Commandant étoit le Chevalier de Villebon , qui avoit apparemment été relâché , ayant fait voir qu'il n'étoit pas prisonnier de bonne guerre , parce qu'il avoit été arrêté avec un Passeport en bonne forme. Deux jours après Chevalier retourna à la Mer lui troisième ; mais il tomba dans une embuscade , que lui avoient dressée quelques

1696.

Ils font le siège de Naxoat.

Sauvages ; il y fut tué , & ses deux Soldats pris.

Ceux-ci , je ne sçai par quels motifs , découvrirent aux Anglois plusieurs caches , qu'on avoit faites assez près de-là de munitions & de marchandises , & le tout fut embarqué dans les Navires , qui reprirent aussitôt la route de Baston. Ils n'avoient pas encore fait beaucoup de chemin , qu'ils rencontrèrent une Fregate de trente-deux pièces de canon , & deux autres petits Bâtimens , commandés par un Capitaine Anglois , nommé SIKIK , lequel en vertu d'un ordre , dont il étoit Porteur , obligea l'Escadre de retourner à la Riviere de S. Jean pour attaquer le Fort de Naxoat. Ainsi l'Armée Ennemie , augmentée de trois Vaisseaux , & fortifiée de deux-cent Hommes , reparut à l'entrée de la Riviere S. Jean , lorsqu'on la croyoit bien proche de Baston.

Le Chevalier de Villebon en reçut la nouvelle le douzième d'Octobre par M. de NEUVILLETTE son Frere , le plus jeune des Fils du Baron de Bekancourt , & qui avoit été envoyé pour sçavoir ce qu'étoit devenu le Sieur Chevalier. Il avoit écrit la veille au P. SIMON , Recollet , qui gouvernoit assez près de-là une Mission de Sauvages , pour le prier d'engager le plus qu'il pourroit de ses Néophytes à le venir joindre , & ce Religieux lui amena le quatorze trente-six Guerriers. Il renvoya le lendemain Neuvillette à la Mer , & cet Officier retourna le seize à Naxoat , ayant rencontré les Ennemis en assez grand nombre à une demie-lieuë au-dessous de Jemset , c'est-à-dire , environ à moitié chemin de l'embouchure de la Riviere à Naxoat.

DE  
M. d  
sez bo  
jour à  
il fut p  
M. de  
Sieur c  
le Sieur  
de l'Ac  
tre la  
sous le  
taire f  
un En  
nomb  
les Fr  
bonne  
d'être  
& pou  
sa sub  
On  
grands  
tems !  
Baptif  
qui av  
Naxo  
femer  
la desc  
tous le  
ordres.  
rendir  
le quit  
ment  
approc  
les arm  
Le c  
matin  
la Mes

M. de Villebon avoit déjà mis son Fort en assez bon état, il fit encore travailler le reste du jour à de nouveaux retranchemens, en quoi il fut parfaitement secondé par son Frere, par M. de GANNES, un de ses Officiers, par le Sieur de LA CÔTE, Ecrivain du Roy, & par le Sieur TIBIERGE, Agent de la Compagnie de l'Acadie. Le dix-septième au soir il fit battre la Générale, & toute sa Garnison étant sous les armes, il lui fit une harangue militaire fort pathétique : il l'exhorta à mépriser un Ennemi, lequel malgré la supériorité du nombre, ne tenoit pas ordinairement contre les François, & il finit en promettant sur son honneur que, si quelqu'un avoit le malheur d'être estropié en combattant pour son Roy, & pour sa Patrie, Sa Majesté pourvoyeroit à sa subsistance le reste de ses jours.

1696.

Diligences de M. de Villebon pour la défense de cette Place.

On ne répondit à ce discours, que par de grands cris de *Vive le Roy*, & dans le même tems les Sieurs de CLIGNANCOURT & Baptiste arriverent au Fort avec dix François, qui avoient leurs Habitations au-dessous de Naxoat. M. de Villebon leur commanda de se mettre à la tête des Sauvages, pour disputer la descente aux Anglois, & de lui envoyer tous les jours quelqu'un pour recevoir ses ordres. Tout étant ainsi disposé, chacun se rendit à son Poste, dans la résolution de ne le quitter qu'avec la vie, & comme l'aboyement des Chiens fit connoître que l'Ennemi approchoit, tout le Monde passa la nuit sous les armes.

Résolution de la Garnison.

Le dix-huit entre huit & neuf heures du matin, tandis que le Commandant assistoit à la Messe, on l'avertit qu'il paroissoit une Cha-

Attaque du Fort.

1696.

loupe pleine de Gens armés. Il fit aussitôt tirer l'allarme, & dans l'instant chacun reprit son Poste. Deux autres Chaloupes, armées comme la première, suivoient de près: on les laissa approcher jusqu'à la demi-portée du canon, & alors on tira sur elles, ce qui les obligea de se mettre à l'abri derrière une pointe, où elles firent leur descente, sans qu'il fût possible de les en empêcher, quoiqu'elles ne fussent guères qu'à la portée du mousquet, parce que la Riviere étoit entre deux. On entendit aussitôt les Anglois crier *Vive le Roy*, & la Garnison en fit autant de son côté.

Un moment après on les vit s'avancer en bon ordre jusques vis-à-vis du Fort, où la Riviere a une bonne portée de pistolet de large. Ils camperent en cet endroit, & commencerent aussitôt à travailler à un épaulement; pour se mettre à couvert du feu de la Place. Ils dresserent ensuite une batterie de deux pièces de Campagne, qui furent en état de tirer au bout de trois heures. Ils arborent alors le Pavillon Royal d'Angleterre, & le soir ils placerent un troisième canon plus gros que les deux autres, & plus près du Fort; mais comme il étoit à découvert, il tira peu.

Les deux premiers furent bien servis; mais ceux du Fort le furent encore mieux. La mousqueterie fit aussi de part & d'autre un très-grand feu, & les Sauvages des deux Partis s'étant un peu avancés sur le bord de la Riviere, se battirent en Braves. La nuit, qui survint, mit fin au combat, & le Chevalier de Villebon appercevant les Ennemis, qui se préparoient à allumer des feux, parce que le froid étoit fort picquant, fit donner plusieurs

DE  
allarm  
elles ne  
espéré  
dont  
tous le  
Ils y  
le poir  
combr  
que ve  
firent  
La Cé  
veille  
mont.  
contir  
de, q  
après.  
de Qu  
pour  
il avo  
gna fit  
le feu  
Le  
occup  
presqu  
per. C  
charg  
bon v  
mand  
à pass  
tombr  
rent,  
le Car  
villett  
mais  
trouv  
viron

allarmes pour les en empêcher ; mais comme elles ne produisoient pas l'effet , qu'il en avoit espéré , il fit charger un canon à mitrailles , dont le premier coup les obligea d'éteindre tous leurs feux.

Ils passerent ainsi une nuit très-rude , & dès le point du jour la mousqueterie du Fort recommença à tirer sur eux. Ils n'y répondirent que vers les huit ou neuf heures , & ne le firent qu'avec les deux pièces de leur batterie. La Côte , qui s'étoit déjà fort distingué la veille , en tirant beaucoup & fort juste , démontra bientôt une de ces deux pièces , & on continua de faire un si terrible feu sur la seconde , qu'elle fut aussi abandonnée peu de tems après. Sur le midi le Sieur de FALAISE arriva de Quebec , ayant fait une diligence extrême pour avoir part à la défense de Naxoat , dont il avoit appris le siège en chemin. On lui assigna sur le champ son Poste , & le reste du jour le feu de la Place fut très-vif.

Le soir les Ennemis allumerent un feu , qui occupoit un grand terrain , & l'on ne douta presque point qu'ils ne songeassent à décamper. Quelque tems après on les aperçut , qui chargeoient leurs Chaloupes , & M. de Villebon voulut engager les Sauvages , que commandoient MM. de Clignancourt & Baptiste , à passer la Riviere au-dessous du Fort , pour tomber ensuite sur eux ; mais ils le refusèrent , je ne sçai pourquoi : le lendemain matin le Camp des Assiégeans se trouva vuide. Neuville fut aussitôt détaché pour les suivre ; mais après qu'il eut fait trois lieues , il les trouva embarqués dans quatre Bâtimens d'environ soixante tonneaux , & descendant la

Riviere à la faveur d'un bon vent.

Il tira beaucoup sur eux, pour leur faire croire que les Sauvages étoient à leurs trouffes, après quoi il retourna au Fort. Nous n'eûmes à ce siège qu'un Soldat tué, un autre eut les deux jambes emportées d'un de nos canons, & un troisième fut estropié par son fusil, qui lui créva entre les mains. La précipitation, avec laquelle les Anglois se retirèrent, fit juger qu'ils n'en avoient pas été quittes à si bon marché. Ils brûlerent, avant que de s'embarquer, deux ou trois maisons, & laisserent au bas de la Riviere deux Habitans, qu'ils avoient amenés de Beaubassin, avec leurs Femmes & leurs Enfans; mais on n'en put tirer aucune lumiere sur la perte, qu'avoient faite les Ennemis.

Etat des Anglois & des François en Terre-Neuve.

Tandis que les Anglois étoient si mal menés du côté de l'Acadie, on se préparoit à les chasser de Terre-Neuve, où ils occupoient un grand nombre de Postes, presque tous sur la Côte Orientale de cette Isle. Ils y avoient même des Etablissmens fort considerables, entre lesquels ils avoient pratiqué une communication facile par des chemins coupés dans le Bois. On y voyoit plusieurs Habitans très-riches, & de leur propre aveu leur commerce y montoit à dix-sept millions par an. En un mot ils se formoient en Terre-Neuve une puissance, qui les pouvoit rendre Maîtres absolus du commerce le plus riche, le plus aisé, le plus étendu de l'Univers, & qui demande le moins de dépense; c'est celui des Moruës.

Il s'en falloit bien que nous eussions pris d'aussi bonnes mesures pour le partager avec eux. La Colonie de Plaisance, quoique pla-

D  
cée c  
mod  
plus  
Aute  
de ce  
nos  
qu'or  
étoie  
dire  
ne n  
ni le  
me e  
Le  
bonn  
ficult  
avoit  
dats,  
soin  
& les  
sur!  
un cc  
Ce  
lan,  
Angl  
Hom  
ment  
mer,  
ni de  
roit c  
cumu  
cheu.  
fourn  
& de  
prime  
de Bre  
la rep

cée dans un des plus beaux, & des plus commodes Ports de l'Amérique, ne valoit pas le plus médiocre de leurs Etablissmens. Un Auteur contemporain, & Témoin oculaire de ce qu'il avance, assure que le plus aisé de nos Habitans n'étoit pas logé plus au large, qu'on ne l'est dans un Navire; que tous y étoient réduits à une ration par jour, c'est-à-dire, à la portion d'un Matelot; que Personne n'étoit en état de soulager les Pauvres, ni les Malades, & que l'on n'avoit pas même eu soin d'y bâtir un Hôpital.

Le Fort de Plaisance n'étoit pas une trop bonne Place, sa principale défense étoit la difficulté d'en aprocher, & le Gouverneur n'y avoit pour toute Garnison que dix-huit Soldats, auxquels il pouvoit joindre dans un besoin environ quatre-vingt Pêcheurs, les uns & les uns & les autres fort peu aguerris, & sur lesquels on ne pouvoit pas compter pour un coup de main.

Ce Gouverneur étoit encore M. de Brouil-  
lan, que nous avons déjà vû repousser les  
Anglois de devant sa Place. C'étoit un brave  
Homme, un Officier intelligent & expérimenté; mais il n'avoit le don de se faire aimer, ni de ceux, qui étoient sous ses ordres, ni de ceux, que la Pêche de la Moruë attiroit dans son Gouvernement. Le désir d'accumuler ne manque guères de produire ce fâcheux effet: il sert au moins de prétexte, & fournit des occasions pour accuser de violence & de vexation ceux, qui n'ont pas sçu réprimer cette passion, ou la dissimuler. M. de Brouilhan pour son malheur avoit au moins la réputation d'être avide & intéressé, & le

Caractère du  
Gouverneur  
de Plaisance.

1696.

Service du Roy en souffrit autant que sa gloire.

Quant à la Religion, on ne sçavoit trop si les Anglois de Terre-Neuve en avoient une, puisque dans un si grand nombre de Postes assez peuplés, on ne voyoit pas un seul Ministre, d'où s'ensuivoit un si grand dérèglement de mœurs, que les plus Sages reconnurent dans les disgraces, dont nous allons les voir accablés, la main de Dieu, qui s'apésantissoit sur eux. L'abondance & le luxe n'avoient pu enfanter les mêmes désordres parmi les François, qui le plus souvent manquoient du nécessaire; mais pour l'ordinaire ils n'étoient guères moins dénués des secours spirituels, que des temporels, & pour sçavoir recourir à Dieu dans ses besoins, & souffrir sa misere avec patience, comme il convient à des Chrétiens; il faut dumoins être instruit des grands principes du Christianisme.

Il part pour  
attaquer S.  
Jean.

Telle étoit la situation des deux Colonies Européennes, qui partageoient l'Isle de Terre-Neuve, lorsque M. d'Iberville proposa à la Cour de la mettre toute entiere sous l'obéissance du Roy. Comme son Expédition de Pemkuit l'avoit retenu du côté de l'Acadie plus longtems, qu'il n'avoit compté d'y être, il ne put arriver à Plaisance, que le douzième de Septembre. M. de Brouillan, qui, suivant leurs conventions, devoit l'y attendre jusqu'à la fin du mois d'Août, en étoit parti trois jours auparavant avec le Vaisseau du Roy le *Pelican*, & huit Bâtimens Maloins, le *Comte de Toulouse*, le *Philippeaux*, le *Diamant*, trois *Corvettes* & deux *Brulots*, pour aller

I  
atta  
des  
nair  
C  
inst  
pre  
étoi  
mie  
bles  
il se  
le t  
vais  
qui  
de l  
lieu  
rer  
I  
lors  
allo  
se t  
Na  
de t  
S. J  
avo  
piéc  
pas  
la c  
nu  
fait  
les  
pro  
I  
sans  
qu'e  
bou  
voy

attaquer S. Jean. C'étoit le Quartier général des Anglois, & le Port, où abordoient ordinairement les Vaisseaux du Roy d'Angleterre.

Quoiqu'il eût des avis certains qu'on étoit instruit de son projet, il ne crut pas devoir se presser d'attaquer les Côtes, où les Ennemis étoient moins sur leurs gardes, & il aima mieux attendre que les vents fussent favorables, pour aller droit à S. Jean. Mais comme il se tenoit à dix, ou douze lieuës au large par le travers de ce Port, le tems devint si mauvais, & la Mer si orageuse, que les Bâtimens, qui l'accompagnoient, furent lontems séparés de lui. Ils se rallierent enfin à sept, ou huit lieuës de Terre, & il résolut de ne plus différer à entrer dans le Port.

Il n'en étoit plus qu'à la portée du cañon, lorsqu'il se saisit d'une Chaloupe, laquelle alloit apparemment à la découverte; & où se trouva le Sieur ITES, Commandant d'un Navire du Roy d'Angleterre, nommé *le Soldat de Prise*. Il sçut de cet Officier qu'il y avoit à S. Jean quarante Navires, dont quelques-uns avoient depuis dix-huit jusqu'à trente-deux pièces de canon montées. Cet avis ne lui fit pas changer de dessein, & il se prépara à faire la descente à l'entrée du Port, dès que la nuit seroit venuë; mais le Courant l'ayant fait dériver six lieuës au Sud, malgré tous les efforts, qu'il fit pour se soutenir, son projet échoua.

D'autres Courans l'entraînerent ensuite, sans qu'il s'en aperçut, vis-à-vis d'une Baye, qu'on appelle *Baboul*, par corruption de *Bayeboul*, où deux jours auparavant il avoit envoyé *le Philippeaux & le Comte de Thoulouze*.

1696.

pour s'emparer de ce Poste, & se rendre Maître d'un Navire du Roy d'Angleterre, appelé *le Zephir*, & de deux Vaisseaux Marchands, qui y étoient mouillés. Mais ces deux Vaisseaux n'ayant pu approcher la Terre, revinrent joindre M. de Brouillan. Ce Gouverneur voulut essayer s'il seroit plus heureux, & il entra en effet dans la Baye à la faveur d'un petit vent, qui tomba tout-à-fait dans le tems, qu'il manœuvroit pour aborder *le Zéphir*.

Il se saisit de  
plusieurs Pos-  
tes.

Il essaya alors le feu de cinq petits Forts, ce qui ne l'empêcha point de commander deux descentes, l'une à gauche par M. de ST OVIDE, son Neveu, & l'autre à droite sous les ordres du Sieur L'HERMITE, Major de Plaisance. Toutes deux réussirent; l'Hermite chassa les Anglois de deux batteries, qui incommodoient beaucoup les Navires François; St. Ovide leur enleva deux Forts, où le Capitaine *du Zephir* s'étoit retiré avec la meilleure partie de son Equipage, & un assez grand nombre d'Habitans, qui se refugierent dans les Bois.

M. de Brouillan voulut ensuite retourner à S. Jean, qu'il désiroit passionnément de prendre sans le secours de M. d'Iberville; mais la méfintelligéce s'étant mise entre lui & les Maloins, il fut obligé de tourner vers *le Forillon*, qu'il emporta l'épée à la main, malgré la vigoureuse résistance du Sieur CLASBY, Capitaine du *Zéphir*, qui resta Prisonnier de guerre avec tous les Gens. *Aiguefort*, *Fremouse*, & *Rognouse* ne lui coûtèrent que la peine du voyage, qu'il fit par Terre, parce qu'il trouva tous ces Postes abandonnés. Il prétendit que, si les Maloins avoient

DE  
exc  
grand  
étoie  
d'en  
certe  
à Pla  
que r  
fort  
côté  
Il  
& y t  
n'avo  
pas p  
sions  
*le W*  
les pr  
ses pr  
le Po  
Il étc  
prise,  
sance  
Gouv  
jet n'  
sentir  
suivre  
comp  
D'I  
dre qu  
il ne  
facheu  
ter la  
France  
sance  
il dese  
lui; m  
après c

exécuté ses ordres, il auroit enlevé un très-grand nombre de Navires Marchands, qui étoient dans tous ces Ports. Il ne laissa pas d'en prendre environ trente dans le cours de cette Expédition, après laquelle il retourna à Plaisance, moins flatté de ces petits succès, que mortifié de n'avoir pu prendre S. Jean, & fort picqué contre les Maloins, qui de leur côté se plaignoient beaucoup de lui.

Il arriva dans la Place le dix-sept d'Octobre, & y trouva M. d'Iberville, qui faute de vivres n'avoit pu aller le joindre. Il n'avoit pourtant pas perdu son tems; car après diverses excursions pour reconnoître le Pays, ayant reçu par le *Wesp* & le *Postillon* les secours d'Hommes & les provisions, qu'il attendoit de Quebec, il fit ses préparatifs pour aller attaquer *Carbonniere*, le Poste Anglois le plus reculé vers le Nord. Il étoit sur le point de partir pour cette Entreprise, lorsque M. de Brouillan débarqua à Plaisance: il lui communiqua son dessein; mais le Gouverneur lui déclara nettement que ce projet n'étoit point de son goût; qu'il n'y consentiroit jamais, & que, s'il s'obstinoit à le suivre, il empêcheroit les Canadiens de l'accompagner.

D'Iberville le connoissoit assez pour craindre que, s'il entreprenoit de lui tenir tête, il ne poussât les choses à quelque extrémité fâcheuse. Il crut donc qu'il valoit mieux quitter la partie; il résolut même de repasser en France, & de laisser le Gouverneur de Plaisance chargé d'une Expédition, dans laquelle il désespéroit de pouvoir agir de concert avec lui; mais les Canadiens n'eurent pas plutôt appris cette résolution, qu'ils déclarèrent tous

1696.

unanimement qu'ils s'étoient engagés à lui seul ; qu'ils avoient ordre de M. de Frontenac de le reconnoître pour leur Chef, & qu'ils retourneroient plutôt à Quebec, que d'en accepter un autre.

D'Iberville étoit Canadien, & Personne n'a fait plus d'honneur à sa Partie ; aussi étoit-il l'Idole de ses Compatriotes. En un mot ces braves Canadiens étoient la dixième Légion, qui ne combattoit que sous la conduite de César, & à la tête de laquelle César étoit invincible. De plus les Maloins faisoient de très-grandes plaintes du Gouverneur de Plaisance, qui d'ailleurs avoit la reputation d'être dur & haut dans le Commandement, & il n'y eut jamais de Troupes, avec lesquelles on réussit moins par la hauteur & la dureté, que les Milices Canadiennes, très-aisées cependant à conduire, lorsqu'on sçait s'y prendre d'une maniere toute opposée, & qu'on a sçu gagner leur estime.

Les deux  
Commandans  
se réconci-  
lient.

M. de Brouillan, qui connoissoit ces Gens-là capables d'exécuter leur menaces, & qui ne pouvoit disconvenir que le Roy avoit chargé M. d'Iberville de toutes les Entreprises, qui se feroient pendant l'hyver, lui fit dire par M. de Muys, qu'il ne prétendoit rien au pillage de S. Jean, & que toute son ambition étoit de partager avec lui l'honneur d'une si belle conquête. D'Iberville répondit que son sentiment étoit de commencer par le Nord, par la raison, que les Anglois n'y étoient point sur leurs gardes, comme on ne pouvoit douter qu'ils ne fussent à S. Jean. Néanmoins voyant que le Gouverneur s'opiniâtroit sur cet article, & craignant quelque éclat de la part

DE LA N. FRANCE. LIV. XVI. 279  
des Canadiens, il se relâcha pour le bien de  
la paix.

1696.

Il se fit donc un Traité entr'eux, par lequel il fut réglé que l'un & l'autre se rendroient séparément à S. Jean, M. d'Iberville avec ses Canadiens, & M. de Brouillan avec les Troupes & ses propres Milices; que quand ils se seroient réunis, le Gouverneur de Plaisance auroit tous les honneurs du Commandement; mais que le pillage seroit partagé de telle sorte entre les deux Troupes, que d'Iberville, qui faisoit la plus grande partie des frais de cette Expédition, auroit aussi la meilleure part du butin.

La bonne intelligence étant ainsi rétablie entre les François, M. de Brouillan s'embarqua sur *le Profond*, que commandoit toujours M. de Bonaventure, lequel, quoique Canadien, & Ami de d'Iberville, ne parut prendre aucune part à ses démêlés avec le Gouverneur de Plaisance. M. de Muys s'embarqua aussi avec celui-ci, lequel avoit trouvé le secret de s'attacher cet Officier, en lui faisant esperer de le mettre à la tête des Canadiens, qui dans toute autre occasion n'auroient fait aucune difficulté de marcher sous ses ordres.

Ils partent pour S. Jean.

M. d'Iberville partit le premier de Novembre par Terre avec tous les Canadiens, plusieurs Gentilshommes, & quelques Sauvages. Après neuf jours de la plus rude marche, qu'il soit possible d'imaginer, il arriva au Forillon; le Chevalier de RANCOGNE, Gentilhomme Angoumois l'y joignit le lendemain, venant de S. Jean, où M. de Brouillan l'avoit envoyé avec quelques Soldats, pour examiner en quel état se trouvoit ce Poste. Chemin

1676.

faisant il avoit pris un Anglois, qui s'étoit échappé, & avoit donné l'allarme à S. Jean. Le Gouverneur Anglois avoit fait un Détachement pour courir après M. de Rancogne, & ce Détachement ayant joint cet Officier; lui avoit tué un Homme, blessé un autre, & fait quatre Prisonniers. Rancogne s'étoit sauvé presque seul, avoit marché vintquatre jours par des chemins affreux, & en avoit passé plusieurs sans manger.

Ils se brouil-  
lent de nou-  
veau.

Le douze M. d'Iberville alla seul en Chaloupe à *Rognouse*, où étoit le rendez-vous général, pour s'y aboucher avec M. de Brouillan; mais il fut bien étonné, lorsque lui ayant demandé ce qu'il jugeoit à propos qu'il fit, le Gouverneur lui répondit qu'il falloit que ses Gens l'attendissent au Forillon, où il se rendroit incessamment; que de-là ils iroient ensemble à S. Jean en Chaloupe, tandis que *le Profond* feroit voile, pour se trouver à l'entrée de ce Port, quand ils y arriveroient; qu'au reste il prétendoit à la moitié du butin, qui se feroit à S. Jean. D'Iberville lui répliqua que ce n'étoit point là ce dont ils étoient convenus; Brouillan nia d'avoir traité avec lui sur un autre pied, & lui fit entendre qu'il ne se relâcheroit point de cette prétention.

Ils se récon-  
cilient enco-  
re.

D'Iberville se contint, & résolut de se séparer sans rien dire. Il le manda à M. de Pontchartrain, dès qu'il fut de retour au Forillon, ajoutant que c'étoit pour lui un parti forcé, que d'en user ainsi, parce qu'il avoit à faire à un Homme, à qui il ne pouvoit plus parler, sans être exposé à se battre avec lui, & auquel il ne croyoit pas devoir livrer ses Canadiens, qui n'étoient pas Gens à en-

DE  
d'ar  
les M.  
remir  
se dét  
diffic  
sincer  
partir  
Toull  
S. Jea  
Ils  
PLA  
d'Iber  
douze  
Prison  
cent d  
tous c  
conqu  
Malo  
qu'ils  
tems  
Ces av  
pensée  
attaqu  
que de  
lemen  
ne sca  
qui l'e  
fond  
y eut  
M. d'I  
Le C  
ce dé  
par déc  
nadien  
M. de  
feroit l

à dire qu'on les traitât, comme on avoit fait les Maloins. M. de Brouillan se douta apparemment de son dessein, & lui fit dire qu'il se désistoit. D'Iberville ne se montrait jamais difficile à regagner, & la réconciliation parut sincère des deux côtés: les deux Commandans partirent ensemble pour aller à *la Baye de Toule*, qui est sur le chemin de Rognouse à S. Jean.

Ils rencontrèrent sur leur route le Sieur de PLAINE, Gentilhomme Canadien, que M. d'Iberville avoit envoyé à la découverte avec douze Hommes, & qui lui amenoit douze Prisonniers. On apprit d'eux qu'il y avoit cent dix Anglois à la Baye de Toule, & que tous ceux, qui avoient abandonné les Postes conquis par le Gouverneur de Plaisance & les Maloins, n'y avoient perdu que leurs maisons; qu'ils comptoient bien de les rebâtir au printemps, & de faire leur Pêche à l'ordinaire. Ces avis confirmèrent M. d'Iberville dans la pensée que c'étoit par le Bois, qu'il falloit attaquer les Anglois de cette Isle, par la raison que de cette manière on leur enlevoit généralement tout ce qu'ils possédoient, & qu'ils ne sçavoient plus, où se réfugier. C'est ce qui l'engagea à renvoyer en France *le Profond*, qui fit voile le vingt-deux, après qu'on eut embarqué tous les Prisonniers, dont M. d'Iberville croyoit pouvoir disposer.

Le Gouverneur de Plaisance n'attendoit que ce départ pour lever le masque. Il commença par déclarer qu'il prétendoit que tous les Canadiens fussent à ses ordres; qu'il leur donnoit M. de Muys pour Commandant, & qu'il casseroit la tête au Premier, qui refuseroit de lui

Mauvaise foi & nouvelle prétention de M. de Brouillan.

1696.

obéir. Il dit ensuite à M. d'Iberville qu'il pouvoit aller, où bon lui sembleroit avec ses Volontaires. Celui-ci s'aperçut alors, mais un peu tard, du piège, que lui avoit tendu M. de Brouillan, pour l'engager à renvoyer *le Profond*, & l'obliger par-là à rester en Terre-Neuve, où il n'auroit pas été fâché que de dépit il se fût tenu les bras croisés, tandis que lui auroit tout l'honneur & le profit de la conquête de S. Jean.

On s'apaise  
encore réci-  
proquement.

Le Gouverneur n'étoit pourtant pas sans inquiétude de la part des Canadiens; il comprenoit qu'il alloit allumer une guerre civile, où il ne seroit peut-être pas le plus fort: il n'étoit pas même assuré d'avoir pour lui tous ceux de son Gouvernement, & il avoit trop d'esprit, pour ne pas prévoir que les suites de cette affaire, de quelque manière qu'elle tournât, ne pouvoient manquer d'être funestes, & qu'elles seroient sur son compte. D'autre part d'Iberville, naturellement modéré, ne fit rien pour attiser le feu, & prit le parti de laisser le Gouverneur de Plaisance dans tout son tort. Il n'étoit pourtant pas peu embarrassé lui-même, par l'impuissance, où on le réduisoit, de remplir ses engagements avec les Canadiens, & il appréhendoit de n'avoir pas assez d'autorité sur eux pour les détourner de se faire justice par la voye des armes. Ces réflexions faites de sang froid de part & d'autre, produisirent une troisième réconciliation: on se promit réciproquement de ne plus parler de rien.

L'Armée partit aussitôt pour la Baye de S. Toulle, qui est à six lieues du Forillon, y arriva le même jour, & y trouva un Navire

Ang.  
avo.  
avec  
M.  
sieu  
firer  
été  
il p  
dier  
les  
& l'  
A  
il re  
jusq  
plus  
décc  
& er  
ils é  
pide  
les A  
qu'il  
Maît  
trent  
prit  
Jear  
Le  
mém  
le ler  
qu'e  
la nu  
en re  
Voifi  
pas e  
rame  
qui a  
qui s  
kuit.

Anglois de cent tonneaux, que l'Equipage avoit abandonné, pour se sauver dans le Bois avec tous les Habitans du lieu. Le vint-quatre M. d'Iberville envoya à la découverte plusieurs Détachemens de Canadiens, qui tous firent des Prisonniers, & le vint-six, qui avoit été fixé pour le départ de la Baye de Toulle, il prit lui-même les devants avec sept Canadiens, pour s'emparer d'une hauteur, d'où les Anglois auroient pu reconnoître l'Armée, & l'incommoder dans sa marche.

1696.

Après qu'il eut fait environ trois lieuës, il rencontra un de ses Partis, qui étoit allé jusqu'à S. Jean, & le retint avec lui. Un peu plus loin il aperçut trente Anglois, qui avoient découvert l'Armée; il se mit à leurs trouffes, & entra avec eux dans un petit Havre, d'où ils étoient sortis, passa une Riviere très-rapide, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, força les Anglois dans une espèce de retranchement, qu'ils défendirent assez bien, & demeura Maître du Havre. Les Ennemis y perdirent trente-six Hommes, tués sur la place; on en prit quelques-uns, le reste se sauva à Saint Jean.

Aktion de  
vigueur de M.  
d'Iberville.

Le soir l'Armée joignit d'Iberville dans ce même lieu, où elle fut obligée de séjourner tout le lendemain, à cause d'une neige si épaisse, qu'elle obscurcissoit l'air, & qui dura jusqu'à la nuit. Montigny, qui ne pouvoit demeurer en repos, & qui étoit bien le plus incommode Voisin, que pussent avoir les Anglois, ne laissa pas de faire une course dans le Bois, & en ramena plusieurs Prisonniers. C'est le même, qui avoit été blessé à l'attaque de Corlar, & qui s'étoit fort distingué au siège de Pem-  
kuit.

Belles actions  
de M. de  
Montigny.

1696.

Le vinthuit au matin toute l'Armée marcha en ordre, Montigny faisant l'Avantgarde avec trente Canadiens, & devantant le Gros de cinq cent pas. MM. de Brouillan & d'Iberville suivoient à la tête des Troupes, ayant avec eux NESCAMBIQUIT, Chef Abénaqui, brave Homme, & qu'on avû à Versailles en 1706. caressé & comblé de présens par le feu Roy. La Garnison de Plaisance avoit la tête; mais on étoit convenu que les Canadiens commenceroient l'attaque.

Après deux heures & demie de marche, Montigny découvrit à la portée du pistolet un Corps d'Anglois de quatre-vingt huit Hommes, avantageusement postés derrière des rochers. Il ne balança point à faire feu sur eux, & ceux-ci ne voyant que trente Hommes, se contenterent de leur répondre d'une décharge de leur mousqueterie, & les attendirent dans leur Poste avec beaucoup de résolution. Montigny fit ferme de son côté, tirant toujours sur les Anglois en attendant l'Armée. Elle le joignit bientôt. M. de Brouillan attaqua les Ennemis de front; d'Iberville tourna sur la gauche, pour les prendre en flanc, du côté, où le rocher ne les couvroit point.

Un Corps  
d'Ennemi dé-  
fait.

Il se battirent bien; mais au bout d'une demie-heure de résistance ils plierent de toutes parts. D'Iberville suivi d'un petit nombre de Canadiens des plus alertes, poursuivit les Fuyards l'épée dans les reins, & les mena battant jusqu'à S. Jean, dont on n'étoit qu'à trois quarts de lieues, & où il arriva un quart d'heure avant l'Armée. Il s'étoit même déjà saisi dans ce peu de tems de deux Forts, & avoit fait trente-trois Prisonniers. Les Habitans de S.

D  
Jean  
vint  
& qu  
reste  
épou  
Hom  
blée  
cent.  
Da  
les E  
mes.  
son T  
de ses  
rués.  
furent  
qua c  
quelq  
Canac  
couvr  
d'Iber  
cette C  
L'A  
aperçu  
plu sieu  
voiles  
qu'on  
de plu  
culier.  
revêtu  
pieds;  
L'Arm  
& d'at  
par ur  
Prison  
fir poin  
Cel-

Jean avoient beaucoup compté sur les quatre-vingt huit Hommes, qui venoient d'être défaits, & quand ils virent les François entrer avec le reste dans la Ville, ils furent saisis d'une telle épouvante, que, si d'Iberville avoit eu cent Hommes avec lui, il auroit encore pris d'emblée un troisiéme Fort, où il y en avoit deux-cent.

1696.

Dans le combat, dont je viens de parler, les Ennemis perdirent cinquante-cinq Hommes. M. de Brouillan y fit merveille, & eut son Trompette tué à côté de lui: trois autres de ses Gens furent blessés, & deux Canadiens tués. Les Soldats de la Garnison de Plaisance firent très-bien leur devoir, mais on remarqua qu'ils auroient eu besoin d'avoir fait quelques Campagnes contre les Sauvages du Canada, pour apprendre à se couvrir en découvrant l'Ennemi. C'est la réflexion de M. d'Iberville dans le compte, qu'il rendit de cette Campagne à M. de Pontchartrain.

L'Armée en entrant dans le Bourg S. Jean, aperçut un Bâtiment, où s'étoient réfugiés plusieurs Anglois, lequel faisoit force de voiles, pour sortir du Port, & l'on sçut depuis qu'on y avoit embarqué tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans les Maisons des Particuliers. Le Fort, qui restoit à prendre, étoit revêtu d'une palissade de la hauteur de huit pieds; du reste il étoit en assez mauvais état. L'Armée campa dans les maisons du Bourg, & d'abord on envoya sommer le Gouverneur par une Femme, qui étoit du nombre des Prisonniers. Le Gouverneur la retint, & ne fit point de réponse.

Cela fit juger qu'il étoit résolu de se défen-

1696.

dre, & sur le champ on envoya chercher à la Baye de Toulle les mortiers, les canons, & les munitions de guerre, qu'on y avoit laissés. La nuit du vingt-neuf au trente MM. de Muys & de Montigny furent commandés avec soixante Canadiens pour brûler les maisons les plus proches du Fort, & celles, qui étoient au-delà. M. d'Iberville & Nescambiouit s'avancerent avec trente Hommes choisis pour les soutenir, & le Gouverneur de Plaisance se mit en bataille avec tous ses Gens pour marcher, s'il en étoit besoin, à leur secours. Les maisons furent brûlées, & le trentième un Anglois sortit du Fort avec un Pavillon blanc.

Le Gouverneur veut amuser les François dans l'esperance d'un prompt secours.

Sur les propositions, qu'il fit, on convint d'une entrevüe hors de la Place, dont le Gouverneur Anglois ne vouloit pas que les François vissent le mauvais état. En effet toute la Force de S. Jean étoit du côté de la Mer, parce qu'il n'étoit pas venu dans l'esprit des Anglois qu'on vint les attaquer par Terre. Le Gouverneur se trouva au rendez-vous avec quatre des principaux Habitans du Bourg. M. de Brouillan lui fit ses propositions, & il demanda terme jusqu'au lendemain pour y répondre. Il ne vouloit que gagner du tems, parce qu'il avoit découvert deux gros Navires, qui depuis deux jours louvoyoient pour tâcher d'entrer dans le Port; mais on se douta de son dessein, & on lui déclara qu'il falloit prendre son parti à l'instant même, ou qu'on alloit donner l'assaut.

Il se rend. Il n'étoit nullement en état de le soutenir, & il convint de se rendre le jour même aux conditions suivantes. 1°. Qu'on lui fournît

9  
roit  
son  
ne se  
qui  
roier  
signé  
Gou  
leme  
présé  
mais  
déja  
plus  
Le  
rentr  
après  
sans  
en qu  
lorsqu  
cette  
de mi  
tirer  
étoit u  
taines  
Princ  
pour v  
même  
un m  
n'y ét  
d'Iber  
Ces  
qui pe  
son er  
de larg  
& elle  
huit ca  
oixan

soit deux Bâtimens pour le conduire avec tout son Monde en Angleterre : 2°. Que Personne ne seroit fouillé : 3°. Que ceux des Anglois, qui voudroient aller à Bonneville, le pourroient en toute sûreté. Cette capitulation fut signée de la part des François par le seul Gouverneur de Plaisance, qui ne fit pas seulement à M. d'Iberville la politesse de la lui présenter. Cet Officier n'y fut pas insensible ; mais il dissimula sagement, comme il avoit déjà fait sur d'autres choses, qui étoient d'une plus grande conséquence.

1696.

Le Gouverneur Anglois, après avoir signé, Etat de la  
 rentra dans la Place, & en sortit un moment Place.

après avec deux-cent cinquante Hommes, sans les Femmes & les Enfans. Il n'avoit eu qu'un Soldat blessé dans une escarmouche, lorsqu'on alloit reconnoître le Fort ; mais toute cette Garnison n'étoit guères composée que de misérables Pêcheurs, qui sçavoient à peine tirer un coup de fusil, & leur Commandant étoit un simple Habitant choisi par les Capitaines de Vaisseaux, sans Commission du Prince. Le Fort étoit assez bon, mais dépourvû de tout. La Garnison n'y avoit pas même de vivres pour vint-quatre heures, ni un morceau de bois pour se chauffer ; aussi n'y étoit-elle entrée, qu'au moment que M. d'Iberville avoit paru dans le Bourg.

Cependant S. Jean est un très-beau Havre, Situation de  
 qui peut contenir plus de deux-cent Vaisseaux : S. Jean  
 son entrée n'a qu'une demie-portée de fusil de largeur entre deux Montagnes très-hautes, & elle étoit défendue par une batterie de huit canons. On y comptoit alors plus de sixante Habitans très-bien établis sur la

1696.

Côte du Nord, & le long de la Grève dans l'espace d'une demie-lieuë. Le Fort, dont nous venons de parler, n'étoit qu'à une portée de canon de l'entrée du Port.

Les deux Navires, qui n'avoient pu arriver assez à tems pour secourir cette Place, la voyant prise, n'eurent point d'autre parti à prendre que de s'en retourner en Angleterre; ce qu'ils firent sur le champ. Le second de Décembre Montigny fut envoyé avec douze Hommes à *Portugalconé* dans la Baye de la Conception, éloigné de trois lieuës de S. Jean, pour y arrêter un grand nombre de Fuyards, qui vouloient se refugier à Carbonniere, & il en prit trente. DUGUE' DE BOISBRIAND, Gentilhomme Canadien, fit encore un plus grand nombre de Prisonniers en un lieu nommé *Kirividi*, à trois quarts de lieuës de S. Jean, & en peu de jours le nombre s'en trouva de plus de cent.

S. Jean est brûlé & abandonné.

Jusques-là les deux Chefs avoient paru agir de concert; mais quand il fut question de mettre le butin à part, leur animosité mutuelle se reveilla, & peu s'en fallut qu'elle n'allât à une rupture éclatante. Ce nouveau feu ayant encore été assoupi par la prudence des Médiateurs, & par la modération de M. d'Iberville, le Gouverneur de Plaisance proposa de garder S. Jean, & d'en donner le Commandement à M. de Muys. D'Iberville y consentit, mais à condition qu'il n'y resteroit aucun Canadien, n'en ayant pas, dit-il, un seul de trop pour les Expéditions, qu'il méditoit.

De Muys n'avoit garde d'accepter à cette condition le Commandement, dont on vou-

loit

DE  
loit le  
exécu  
quête  
ralem  
core f  
de Mu  
ce, &  
tinuer  
attach  
Il y  
des que  
Neuve  
niere.  
bien fo  
une au  
chant f  
des che  
des Car  
porter  
épées,  
pas me  
L'Isle  
dans l'h  
& plus  
giés des  
levées.  
gense,  
rempart  
bonne  
M. d'Il  
par-là f  
Isle pre  
aisée à  
paigne f  
envoyés  
sauver  
Tom.

loit le charger, & la résolution fut prise, & exécutée sur le champ d'abandonner cette conquête, après avoir brûlé les Forts, & généralement tous les Bâtimens, qui étoient encore sur pied. Cela fait MM. de Brouillan & de Muys se disposerent à retourner à Plaisance, & M. d'Iberville ne songea plus qu'à continuer la guerre avec les Braves, qui s'étoient attachés à sa fortune.

Il y employa près de deux mois, au bout desquels il ne resta plus aux Anglois en Terre-Neuve que Bonneviste & l'Isle de Carbonniere. Le premier de ces deux Postes étoit trop bien fortifié, pour pouvoir être insulté par une aussi petite Troupe de Gens, qui marchant sur la neige, & presque toujours dans des chemins impraticables à tout autre qu'à des Canadiens & des Sauvages, ne pouvoient porter tout au plus que leurs fusils & leurs épées, avec ce qu'il falloit de vivres pour ne pas mourir de faim.

Conquête des  
Canadiens en  
Terre-Neuve.

L'Isle de Carbonniere est inabordable pendant l'hyver, pour peu qu'elle soit défendue, & plus de trois-cent Anglois s'y étoient réfugiés des autres Places, qu'on leur avoit enlevées. La Mer y est en toute saison fort orageuse, & les vagues lui faisoient alors un rempart, qu'une Armée entiere avec une bonne Artillerie n'eût jamais pu forcer. Si M. d'Iberville avoit été libre de commencer par-là ses Expéditions, il auroit trouvé cette Isle presque sans défense, & beaucoup plus aisée à aborder. On fit dans ce reste de Campagne six ou sept cent Prisonniers, qui furent envoyés à Plaisance, & dont la plupart se sauverent, parce qu'il n'y avoit pas dans ce

1596.

Port assez d'endroits fermés pour s'assurer d'eux.

Après M. d'Iberville, qui donna en cette rencontre de grandes preuves de sa capacité, & se trouvoit par tout, où il y avoit plus de risques à courir & plus de fatigues à esluyer, & Montigny, qui prenoit pour l'ordinaire les devants, & souvent laissoit peu de choses à faire à ceux, qui le suivoient; BOUCHER DE LA PERRIERE, D'AMOUR DE PLAINE, Dugué de Boisbriand, trois Gentilshommes Canadiens, & Nescambioüit, furent ceux, qui se distinguerent le plus. Il n'est point douteux que, si l'on avoit eu assez de Monde pour achever une conquête si fort avancée, & pour garder les Postes, dont on avoit chassé les Anglois, ils auroient perdu pour toujours l'Isle de Terre-Neuve; mais peu de Gens en France connoissoient alors de quelle importance il étoit de nous en assurer la possession entiere.

Faute des Anglois & des François dans leurs Colonies,

Il faut convenir que, si les Anglois sont paroitus dans l'Etablissement de leurs Colonies une habileté, qu'on ne remarque en aucune autre Nation de l'Europe, communément ils prennent assez peu de précautions pour les garantir d'une surprise, ou d'un effort de leurs Voisins: de sorte que si les François avoient autant de constance, & prenoient aussi-bien leurs mesures pour conserver leurs conquêtes dans le Nouveau Monde, qu'ils montrent de hardiesse & de promptitude à les faire, la Couronne de l'Angleterre ne posséderoit peut-être pas aujourd'hui un pouce de terre dans le Continent de l'Amérique Septentrionale.

La plus grande faute, que faisoient alors

les  
po  
à  
des  
ent  
me.  
gur  
&  
bic  
les  
où  
for  
1  
des  
s'ap  
T.  
doit  
de  
les  
leur  
not  
not  
de  
font  
por  
de  
sotm  
deu  
rerot  
verf  
sans  
par  
& l'  
motu.

les Anglois dans leurs Colonies, c'est que pour l'ordinaire ils choissoient mal ceux, à qui ils confioient le Commandement, soit des Postes particuliers, soit des Provinces entieres. C'étoit presque toujours des Hommes de fortune, qui ne sçavoient point la guerre, qui ne l'avoient même jamais faite, & dont tout le mérite étoit d'avoir amassé du bien par des voyes, qui ne supposent point les qualités nécessaires pour soutenir le rang, où on les élevoit, & que des Gens de cette sorte n'acquerent jamais.

D'autre part les Colons Anglois mêlés avec des Etrangers de toutes sortes de Nations, s'appliquoient uniquement à la culture des Terres, & à leur commerce; ce qui les rendoit peu propres pour la guerre; de-là le mépris, qu'avoient pour eux les Sauvages, dont une poignée a tenu lontems en échec les plus peuplées & les plus florissantes de leurs Colonies. Toute leur ressource étoit dans notre légereté, dans notre inconstance, dans notre négligence, & dans le peu de concert de nos Commandans; & c'est par-là qu'ils sont demeurés Maîtres de tant de Postes importants, dont nous les avons chassés autant de fois, que nous les y avons attaqués.

Pour revenir à Terre-Neuve, tout étant soumis dans cette grande Isle, à la réserve des deux Postes, dont j'ai parlé, M. d'Iberville retourna à Plaisance pour s'y préparer à achever sa conquête, ce qu'il ne pouvoit pas faire sans le secours de France, qu'il avoit demandé par M. de Bonaventure. Il l'attendit lontems, & l'arrivée de M. de Serigny, son Frere, qui étoit allé dans cette Baye le dix-huitième de

1696.

Pourquoi M. d'Iberville n'acheva point la conquête de Terre-Neuve.

1697.

1697.

May 1697. avec une Escadre , & des ordres de la Cour , l'obligea de renoncer à cette Entreprife , pour aller cueillir de nouveaux lauriers dans les glaces de la Baye d'Hudson. Mais avant que de raconter ce qui donna lieu à cette Expédition , & quel en fut le succès , l'ordre de l'Histoire demande que nous voyions ce qui se passa du côté des Iroquois après la destruction d'Onnontagué.

M. de Frontenac s'étoit bien attendu que les Iroquois , qu'il avoit plutôt étourdis que subjugués , ne tarderoient pas à reprendre route leur fierté , & à se remontrer sur nos Frontières , s'il s'en tenoit à ce qu'il venoit de faire. Aussi n'étoit-ce pas son dessein ; mais son malheur fut qu'aucun des projets , qu'il forma pour achever de les humilier , ne lui réussit , & que les affaires de la Colonie , par rapport à cette guerre , se trouverent bientôt dans la même situation , où elles avoient été avant qu'il se fût mis en Campagne avec des Forces plus que suffisantes pour ruiner absolument les Cantons.

Le Chevalier de Callieres avoit reçu ordre vers la fin de l'automne de lever dans son Gouvernement un grand Parti , & de l'envoyer sur les glaces contre les Agniers ; mais la disette de vivres le mit dans l'impossibilité d'obéir , la récolte ayant été fort mauvaise. Il le fit sçavoir au Gouverneur Général , qui lui manda de se contenter donc d'envoyer cinquante Hommes du côté , où les Iroquois avoient accoutumé de chasser pendant l'hiver. Il se mit aussitôt en devoir d'exécuter cet ordre , & tout étoit prêt pour le départ de la Troupe commandée , lorsqu'on reçut quel-

Plusieurs  
projets contre  
les Iroquois ,  
sans effet.

D  
que.  
L  
S. I  
ave  
hor  
nou  
que  
tes,  
divi  
dans  
avo  
néra  
éto  
daste  
fur e  
C  
en C  
velle  
soit  
batt  
Mah  
mal  
d'Or  
tués  
bleff  
autre  
Banc  
plus  
Sauv  
pour  
furer  
le gr  
TAT  
perte  
Er  
Onn

DE LA N. FRANCE. LIV. XVI. 293  
ques avis, qui firent changer de résolution.

L'onzième de Janvier un Sauvage du Sault S. Louis, originaire d'Onneyouth, & qui avoit été envoyé dans ce Canton pour en exhorter les Habitans à venir s'établir parmi nous, arriva à Montreal. On lui demanda en quelle disposition il avoit laissé les Compatriotes, & il répondit que soixante d'entr'eux, divisés en deux Bandes, venoient en chassant dans le dessein de dégager la parole, qu'ils avoient donnée à ce sujet au Gouverneur Général. Il ajoûta que tous les autres Iroquois étoient allés en chasse vers le Pays des Andastes, & sur cette seconde nouvelle le Parti fut congédié.

Quelques Particuliers se mirent pourtant en Campagne, & prirent la route de la Nouvelle York. Un nommé DUBOS, qui conduisoit une de ces Troupes, après s'être lontems battu avec beaucoup de valeur contre des Mahingans & des Agniers, & les avoir fort maltraités, tomba dans une embuscade auprès d'Orange. De seize qu'ils étoient, dix furent tués sur la place, Dubos & trois autres furent blessés, pris, & menés à Orange: les deux autres n'ont jamais paru depuis. Une seconde Bande de sept ou huit François ne fut guères plus heureuse. Elle fut rencontrée par des Sauvages de la Montagne, qui les prirent pour des Anglois, & les chargerent. Deux furent tués avant qu'on se fût reconnu; mais le grand Chef de la Montagne, nommé TOTATHIRON, y resta aussi, & ce fut une grande perte pour la Colonie.

Les François reçoivent quelques échecs.

Enfin le cinquième de Fevrier trente trois Des Onneyouths arrivèrent à Montreal. Ils dirent viennent pour

1697.  
s'établir dans  
la Colonie.

qu'ils venoient s'acquitter de la promesse, qu'ils avoient faite à leur Pere de se ranger au nombre de ses Enfans ; que tous les autres les avoient chargés de lui assurer qu'ils les auroient suivis, si l'Agnier & l'Onnontagué, entre lesquels ils se trouvoient, ne les avoient pas retenus chacun par un bras ; qu'ils n'avoient pourtant pas changé de pensée, & que si Ononchio vouloit bien leur députer quelqu'un, ils partiroient aussitôt pour se rendre auprès de lui ; que pour eux, ils étoient très-disposés à se placer par tout, où l'on voudroit ; qu'ils souhaitoient seulement de conserver le nom d'Onneyouth ; qu'on leur feroit plaisir de leur donner pour Missionnaire le P. Miler, qui les aimoit beaucoup, malgré les maux, qu'ils lui avoient fait souffrir, & qu'ils prioient qu'on les aidât à se loger.

Réception,  
qu'on leur  
fait.

Ce qu'ils disoient de l'amitié, que le Pere Miler leur portoit, n'étoit point exagéré. Ce Missionnaire, avec qui j'ai vécu plusieurs années, ne parloit qu'avec tendresse des Onneyouths, à qui il n'avoit point d'autre obligation, que les occasions, qu'ils lui avoient fournies de mériter beaucoup pendant cinq ans d'un rude esclavage. M. de Callieres reçut fort bien ces nouveaux Hôtes, & les assura qu'ils ne manqueroient de rien. Il écrivit ensuite au Comte de Frontenac pour sçavoir ses intentions à leur sujet, & il en reçut ordre de renvoyer leur Chef à Onneyouth, pour rendre compte à ses Compatriotes de la bonne réception, qu'on leur avoit faite, & pour engager par-là tous les autres à suivre leur exemple.

Cette négociation, & la démarche des pre-

D.  
mier.  
omb  
tagu  
pour  
que  
étoie  
envo  
préte  
avoie  
On se  
quois  
que le  
Onne  
pertes  
lage,  
menc  
même  
ravag  
Les  
avec l  
tenac  
étoit l  
doit b  
Prison  
répon  
l'insol  
puni  
déanm  
ves, c  
s'acco  
qu'il r  
fussent  
& qu'i  
qui étc  
Il le  
de peu

miers Onneyouths, avoient causé de grands ombrages aux autres Cantons, & les Onnontagués s'étoient donnés de grands mouvemens pour s'y opposer. Les Agniers plus impatiens que les autres de sçavoir en quelle disposition étoient les choses par rapport aux Onneyouths, envoyèrent deux des leurs à Quebec, sous prétexte d'y conduire deux Demoiselles, qui avoient été prises l'année précédente à Sorel. On sçut de ces deux Prisonnières que les Iroquois commençoient à revenir de leur fraieur; que les Anglois avoient fait des présens aux Onnontagués pour les dédommager de leurs pertes, & pour les engager à rebâtir leur Village, & que ceux-ci comptoient bien d'ensemencer dès le printems de cette année ces mêmes champs, que les François avoient ravagés.

Les deux Agniers de leur côté demandèrent avec beaucoup de hauteur au Comte de Frontenac, si le chemin de leur Canton à Quebec étoit libre? & l'un d'eux lui dit qu'il prétendoit bien qu'il lui rendit son Fils, qui étoit Prisonnier dans la Colonie. Le Général leur répondit que le premier Iroquois, qui auroit l'insolence de lui parler de la sorte, en seroit puni sur le champ, qu'il leur pardonnoit néanmoins en considération des deux Captives, qu'ils lui avoient ramenées, mais qu'ils s'accoutumassent à baisser le ton devant lui; qu'il ne les écouterait plus sur rien, qu'ils ne fussent parfaitement soumis à ses volontés, & qu'ils ne lui eussent remis tous les François, qui étoient encore Prisonniers chez eux.

Il les retint même tout le reste de l'hyver, Pourquoi  
de peur qu'ils n'informassent les Cantons des M. de Mon-

1697.

Les autres  
Cantons en  
prennent de  
l'ombrage.

1697.

teauc refuse  
aux Iroquois  
Chrétiens la  
permission  
d'aller en  
guerre.

Avis, que ce  
Général re-  
çoit de la  
Cour.

endroits, où nos Alliés étoient en chasse, & cependant il envoya de nouveaux ordres à Montreal pour continuer à faire harceler les Ennemis par de petits Partis, afin d'être instruit à propos de ce qui se passoit dans les Cantons & dans la Nouvelle York. Le quinzième de May les Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne allerent offrir leurs services au Gouverneur de Montreal, qui l'ayant fait sçavoir au Comte de Frontenac, en reçut réponse qu'il ne falloit pas que, ni les François, ni les Sauvages domiciliés s'éloignassent, & qu'il pourroit avoir bientôt besoin des uns & des autres.

Ce qui le faisoit parler ainsi, c'est que sur ces entrefaites le Sieur VINCELOTTE, Canadien, Homme d'esprit & fort actif, étoit arrivé par Terre des Monts déserts proche de Pentagoët, où M. de GABARET l'avoit débarqué, & il avoit remis au Général des Dépêches de la Cour, où on lui donnoit des avis, qui ne lui permettoient pas de dégarnir la Colonie de Troupés. Le Ministre lui mandoit qu'il y avoit dans les Ports d'Angleterre des Vaisseaux, qui devoient mettre incessamment à la voile, & aller joindre une Escadre, qu'on armoit à Baston, pour attaquer le Canada. Il ajoutoit que le Roy vouloit qu'il tint prêts mille, ou douze-cent Hommes pour exécuter les ordres, qu'il recevroit de Sa Majesté, au cas qu'il n'y eut rien à craindre pour Quebec. Nous verrons dans peu de quoi il s'agissoit.

Les Iroquois  
recommen-  
cent leurs  
hostilités.

Les Iroquois s'aperçurent bientôt qu'on ne songeoit plus à les aller inquiéter chez eux, & se mirent de toutes parts en Campagne

D.  
Cela  
mult.  
& pa  
mesu  
niers  
Nou  
dans  
moie.  
& rar  
siége  
Capit  
terre n  
dre;  
que la  
de la  
mine  
les Fr  
M:  
Bourb  
sous l  
Serigr  
ter ur  
des v  
le sec  
Vaisse  
partare  
pas en  
dans  
de la  
deux  
qui ét  
qui a  
La  
un co  
Serigr  
ceure

Cela obligea le Gouverneur de Montreal à multiplier les Partis, qu'il envoyoit contr'eux, & par là il vint à bout de rompre toutes leurs mesures. Peu de tems après quelques Prisonniers, qu'on lui amena du voisinage de la Nouvelle York, lui aprirent qu'on débitoit dans cette Province, tantôt que les Anglois armoient en Europe pour venir assiéger Quebec, & tantôt qu'on se dispoit en France à faire le siège de Baston. On reçut en même tems dans la Capitale des assurances que la Nouvelle Angleterre n'étoit nullement en état de rien entreprendre; que la disette des vivres y étoit extrême; que la méfintelligence regnoit entre les Chefs de la Colonie, & qu'encore qu'on y fit quelque mine de menacer le Canada, on y craignoit fort les François, & qu'on y travailloit à se fortifier.

Mais on aprit en même tems que le Fort Bourbon étoit retombé l'automne dernière sous la puissance des Anglois, & que M. de Serigny, qui y avoit été envoyé pour y porter un secours d'Hommes, de munitions & des vivres, n'avoit pu y aborder. En effet le second jour de Septembre 1696, quatre Vaisseaux Anglois avec une Galiote & bombes parurent à la vûe de cette Place, & il n'y avoit pas encore deux heures, qu'ils étoient mouillés dans la Rade, lorsque MM. de Serigny & de la MOTTE EGRON y arriverent aussi sur deux Bâtimens; le premier sur *le Dragon*, qui étoit au Roy, & le second, sur *le Hardi*, qui apartenoit à la Compagnie du Nord.

Les Anglois  
se rendent  
Maîtres du  
Fort Bourbon.

La partie étoit trop inégale pour hazarder un combat, & les François se retirèrent: Serigny reprit la route de France, où il arriva heureusement; la Motte Egron fit naufrage.

1697.

en allant à Quebec, & se noya. Le Fort Bourbon n'étoit guères plus en état de résister à l'Escadre Angloise; on ne laissa pourtant pas d'y faire assez bonne contenance d'abord. Le cinquième la Galiotte soutenue de deux Navires fit un assez grand feu. Elle continua le lendemain, & à sa faveur les Anglois voulurent tenter la descente; mais le Sieur JEREMIE, qui servoit en qualité d'Enseigne dans la Place, s'étant embusqué avec quarante Fusiliers derrière des Buissons, fit sur les premières Chaloupes qui s'aprocherent, des décharges si fréquentes, & avec tant d'ordre, qu'il les contraignit de s'éloigner.

Ils violent la capitulation.

Alors la Galiotte recommença à jeter des bombes, & il en tomba jusqu'à vingtdeux dans le Fort. Comme on n'y avoit pas un seul endroit, où la poudre fût en sûreté, le Sieur de la Forêt, qui y commandoit, n'eut point d'autre parti à prendre, que celui de capituler. Il demanda d'être conduit avec toute la Garnison sur les Terres de France, & qu'on permît à chacun d'emporter tout ce qui étoit à lui. Ces deux articles furent accordés; mais les Anglois ne furent pas plutôt entrés dans la Place, qu'ils se moquerent de la capitulation, dépouillerent les François, & les menerent Prisonniers en Angleterre.

Ils furent néanmoins élargis quatre mois après leur arrivée, & ayant appris, en débarquant sur les Terres de France, qu'on attendoit à la Rochelle pour aller reprendre le Fort Bourbon, ils s'y rendirent la plupart en diligence. Ils y trouverent en effet quatre Vaisseaux, que M. de Serigny devoit commander jusqu'à Plaisance, où il devoit es-

rem  
son  
avo  
dre  
tièr  
will  
cett  
I  
arri  
verc  
eu te  
cès e  
& d  
pou  
plais  
de T  
à cor  
Cour  
plus  
les a  
dans  
toure  
e  
furen  
Elles  
Baye  
de S.  
voit  
artic  
telle  
com  
la Sai  
deux  
de l'  
de Fa  
le

remettre le Commandement à M. d'Iberville, son Frere, & ils s'y embarquerent. Nous avons vû il n'y a pas lontems que cette Escadre étoit arrivée en Terre-Neuve le dix-huitième de May dans le tems, que M. d'Iberville se dispoisoit à achever la conquête de cette Isle.

1697.

Il auroit bien souhaité que son Frere fût arrivé plutôt, ou avoir été averti qu'il arriveroit si tard. Dans le premier cas il auroit eu tout le tems nécessaire pour assurer le succès de l'Entreprise, dont il se voyoit chargé; & dans le second, il auroit pu faire un effort pour se consoler de ce retardement par le plaisir de ne pas laisser un Anglois dans l'Isle de Terre-Neuve, ce qu'il avoit extrêmement à cœur. D'autre part il étoit évident que la Cour avoit compté que M. de Serigny feroit plus de diligence; mais j'ai déjà observé que les armemens traînoient toujours en longueur dans nos Ports, ce qui déconcertoit souvent toutes les mesures de nos Officiers.

C'est ce qui parut par les instructions, qui furent remises à M. d'Iberville par son Frere. Elles portoient qu'avant que de passer à la Baye d'Hudson, il feroit un tour à la Riviere de S. Jean, pour voir si le Fort de Naxoat n'avoit pas besoin de secours. L'exécution de cet article étoit devenuë impossible, & fut jugée telle par M. de Brouillan, à qui d'Iberville communiqua ses instructions; car outre que la saison étoit trop avancée pour entreprendre deux Expéditions en des lieux si éloignés l'un de l'autre, les Equipages des Navires venus de France, n'étoient pas en état de demeurer lontems en Mer.

1697.

M. d'Iber-  
ville part  
pour la Baye  
d'Hudson.

La résolution fut donc prise d'aller droit au Fort Bourbon, & l'Escadre, composée de quatre Navires & d'un Brigantin, mit à la voile le huitième de Juillet. Il y avoit un troisième ordre de la Cour, mais bien plus aisé à exécuter que le second; c'étoit de croiser quelque tems sur le Banc de Terre-Neuve; & M. d'Iberville comptoit bien de n'y pas manquer; mais il trouva dans ce Parage des brumes si épaisses, & les vents si favorables pour suivre la route, qu'il crut ne devoir pas s'en écarter, & le vinthuit il arriva à l'entrée du détroit d'Hudson.

Il perd un de  
ses Bâtimens  
dans les gla-  
ces.

Il l'avoit passé le troisième d'Août; mais il se trouva alors tellement serré par les glaces, qu'il fut contraint de se grapiner sur les plus grandes. Ce qui faisoit le danger de cette situation, c'est que les glaces portées avec violence par les courans, donnoient de si rudes secousses aux Navires, qu'à chaque instant elles les mettoient en danger de périr. Aussi dès le cinquième le Brigantin fut écrasé entr'un de ces écueils flottans, & le *Palmier*, que montoit M. de Serigny, & cela si subitement, qu'à peine put-on sauver les Hommes; tout le reste fut perdu.

Il est séparé  
des autres.

Le vinthuit M. d'Iberville, qui montoit le *Pelican* de cinquante pièces de canon, se trouva débarrassé des glaces; mais seul, & ne sçachant ce qu'étoient devenus les autres Navires, que les glaces lui avoient cachés depuis l'onze. Il crut néanmoins qu'ils avoient pris les devans, parce que la veille il avoit entendu tirer des coups de canon, & il fit voile pour le Port Nelson, à la vûe duquel il arriva le quatrième de Septembre. Le soir il

moilla l'ancre assez près du Fort Bourbon, & envoya sa Chaloupe à Terre avec le Sieur de MARTIGNY, son Cousin Germain, pour prendre connoissance de la Place, & des Navires Anglois, qu'il avoit apperçus dans le Détroit d'Hudson.

1697.

Le lendemain, vers les six heures du matin, il découvrit à trois lieues sous le vent trois Vaisseaux, qui louvoyoient pour entrer dans la rade: il leur fit les signaux, dont il étoit convenu avec M. de Serigny, & comme ils n'y répondirent point, il ne douta plus que ce ne fussent les Ennemis, & se prépara à les attaquer. Il falloit être bien hardi, pour prendre une telle résolution. Il avoit à peine cent cinquante Hommes en état de combattre, & il avoit à faire à trois Navires, dont l'un étoit plus fort que lui, & les deux autres avoient chacun trente-deux pièces de canon montées.

Malgré cette inégalité, il arriva sur eux avec une intrépidité, qui les étonna. Ils attendirent: vers les neuf heures & demie du matin on commença à se canonner, & jusqu'à une heure après midi le feu fut continuel & très-vif des deux côtés. Cependant le *Pelican* n'eut qu'un Homme de tué, & dix-sept blessés. Alors d'Iberville, qui avoit conservé le vent, arriva tout court sur les deux Frégates, & leur envoya plusieurs bordées de fort près, à dessein de les désarmer. Dans le moment il aperçut le troisième, nommé l'*Hambier*, qui l'aprochoit, ayant vingt six canons en batterie sur chaque bord, & deux-cent trente Hommes d'Equipage.

Il se bat contre trois Navires Anglois.

Il alla aussitôt à sa rencontre, tout son canon pointé à couler bas, le rangea sous le vent

Succès de ce combat.

1697.

vergues à voilés , & ayant fait dresser son Navire , lui envoya sa bordée. Elle fut faite si à propos , que *l'Hamshier* , après avoir fait tout au plus sa longueur de chemin , coula bas. D'Iberville revira sur le champ de bord , & tourna sur *le Hudson Baye* , celui des deux autres Navires Anglois , qui étoit le plus à portée d'entrer dans la Riviere de Sainte Therese ; mais comme il étoit sur le point de l'aborder , le Commandant baissa son Pavillon , & se rendit.

D'Iberville chassa ensuite le troisiéme , appelé *le Deringue* , qui fuyoit au Nord-Est , & dont il n'étoit qu'à une bonne portée de canon ; mais comme ce Bâtiment étoit aussi bon Voilier que lui , il cessa bientôt de le poursuivre , n'osant forcer de voiles , parce qu'il avoit eu plusieurs de ses manœuvres coupées , deux pompes crevées , ses hautbancs fort incommodés ; qu'il avoit reçu sept boulets de canon dans le corps de son Navire ; qu'il étoit percé à l'eau , & qu'on ne pouvoit l'étancher. Il revira donc de bord , & envoya le Sieur de la SALE avec vingt-cinq Hommes dans sa Chaloupe , pour amariner sa prise. Il travailla ensuite à se raccommoder , ce qui ayant été fait avec une diligence extrême , il se remit à la poursuite du seul Ennemi , qui lui restât , & qui étoit déjà à trois lieues de lui.

Il commençoit à le gagner , lorsque le soir , le vent s'étant rangé au Nord , & une brume épaisse s'étant levée tout à coup , il perdit *le Deringue* de vûe. Ce contretems l'obligea d'aller rejoindre *le Hudson Baye* , & il mouilla l'ancre auprès de *l'Hamshier* , dont il ne pa-

reissoit presque plus rien, & duquel on n'avoit pas pu sauver un seul Homme. Il apprit de ses Prisonniers qu'ils avoient été vint-cinq jours arrêtés dans les glaces, & y avoient perdu un Brûlot par le même accident, qui avoit fait perir le Brigantin François; qu'ils avoient ensuite rencontré une Flûte Française, contre laquelle ils s'étoient battus pendant six heures, & qui après s'être défenduë avec une bravoure étonnante, étoit allé se rejoindre à deux autres Navires de sa Nation dans les glaces.

Cette Flûte étoit le *Profond*, que M. d'Iberville avoit armé à Plaisance, elle étoit monrée de vint-six canons, & de sixvint Hommes d'Equipage, & il en avoit donné le Commandement à M. Dugué. Elle avoit été séparée du *Palmier* & du *Wesp* le vintcinquième d'Août, & peu de jours après elle se trouva entre les trois Navires Anglois, qui la criblerent à coups de canon, & ne purent l'aborder, ni obliger le Capitaine à se rendre. Heureusement pour lui, après six heures de combat ils aperçurent le *Wesp* & le *Palmier*, qui faisoient force de voiles pour le secourir, & ils ne jugerent pas à propos de les attendre. Le *Profond* étoit tout désarmé; les deux autres Navires avoient aussi beaucoup souffert des glaces: ils se raccommoderent néanmoins en diligence, & se mirent à la poursuite des Anglois, qui fuyoient devant eux, & qui ne les éviterent, que pour se faire battre par le seul *Pelican*, de la maniere, que je viens de rapporter.

Cependant rien n'empêchant plus M. d'Iberville de s'aprocher du Fort Bourbon, il le

1697.

Combat d'une  
Flûte Fran-  
çoise contre  
trois Navires  
Anglois.

Naufrage de  
M. d'Iberville

1697.

leva l'ancre le sixième au matin, & alla mouiller dans la Rade, où sa Chaloupe, qui étoit restée à Terre, depuis qu'il l'avoit envoyée pour prendre langue, lui amena des Sauvages, qui lui apprirent qu'il n'y avoit que trente-cinq Hommes dans le Fort. Sur cet avis il fit embarquer dans *le Hudson Baye* un mortier & cinquante bombes, pour commencer l'attaque en attendant ses trois autres Navires. Le lendemain, comme il vit la Mer grossir extraordinairement; ce qui dans la Baye est un signe certain d'une prochaine tempête, il quitta la Rade, qui n'est point sûre, & alla mouiller au large. Sa précaution fut inutile, le vent, après s'être un peu calmé, reprit avec plus de violence qu'auparavant: tous les cables des ancrs cassèrent, & quoique pût faire d'Iberville pour se soutenir, & qu'il n'y eût peut-être pas en France de plus habile manœuvrier que lui, il fut jetté à la Côte, & alla échouer à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese avec sa prise.

Il est joint par ses trois Navires. Ce malheur arriva pendant la nuit, dont l'obscurité augmentant encore l'horreur, que causoit la tourmente, empêcha qu'on ne prît plus de mesures pour sauver les Navires, en tâchant d'échouer dans un endroit sûr; de sorte qu'avant le jour ils se trouvèrent crevés & pleins d'eau. Néanmoins le calme étant revenu, l'Equipage se sauva à Terre, & emporta tout ce qui étoit nécessaire pour l'attaque du Fort Bourbon; mais il n'avoit plus de vivres, & ne pouvoit en esperer qu'en se rendant Maître du Fort. Aussi d'Iberville fit-il tout préparer en diligence pour y donner l'assaut. Il commençoit à peine ce travail, lorsqu'il ap-

perçut ses trois Navires, & peu de tems après ils mouillèrent dans la Rade.

1697.

Prise du Fort  
Bourbon.

Ils avoient essuyé la même tempête, qui avoit brisé *le Pelican* & *le Hudson Baye*; mais ils étoient beaucoup plus au large, ou plutôt elle les y jetta, & elle cessa avant qu'ils fussent près de Terre. *Le Palmier* y perdit encore son Gouvernail, & quand il arriva à la vûe du Fort, il avoit deux voyes d'eau, qui l'obligeoient de faire jouer deux pompes sans discontinuer. Cette jonction assûroit à M. d'Iberville la prise du Fort, & lui procuroit des vivres; ainsi il ne songea plus à donner l'assaut, qui n'étoit pas nécessaire, & qui pouvoit lui coûter beaucoup de Monde.

Le lendemain dixième de Septembre il descendit à Terre avec sa Chaloupe, chargée de mortiers & de bombes, & débarqua à une demie lieuë du Fort, où l'Equipage du *Pelican* étoit campé. Il fit aussitôt dresser des batteries, & le douzième il commença de faire jeter des bombes. Le Commandant du Fort, nommé Henry BAILAY, n'attendoit apparemment que cela pour se rendre. Le jour suivant il battit la chamade, & convint de livrer la Place aux conditions suivantes, 1<sup>o</sup>. Qu'on ne toucheroit point à ses Papiers, ni à ses Livres de compte, qui appartennoient à la Compagnie de Londres: 2<sup>o</sup>. Qu'on laisseroit aux Officiers & aux Soldats leurs coffres, leurs hardes, & généralement tout ce qu'ils avoient: 3<sup>o</sup>. Qu'ils seroient traités comme les François: 4<sup>o</sup>. Qu'ils seroient incessamment envoyés en Angleterre: 5<sup>o</sup>. Que la Garnison sortiroit avec toutes les marques d'honneur, & ne seroit point désarmée.

1697.

Dès que cette capitulation eut été signée, le Commandant sortit avec cinquante-deux Hommes, dont dix-sept étoient de l'Equipe de l'*Hudson Baye*; car on peut bien juger que dans la confusion du naufrage de ce Navire & du *Pelican* chacun avoit été plus occupé à sauver sa vie, qu'à garder les Prisonniers; de sorte qu'il n'en étoit resté avec les François que ceux, qui craignirent de trop risquer en se sauvant dans des Pays inconnus, & pendant une nuit très-obscur. Ceux, qui s'échaperent, furent compris dans la capitulation, & recouvrerent ainsi leur liberté.

M. d'Iber-  
ville retourne  
en France.

M. d'Iberville ayant pris possession de sa conquête, y établit pour Commandant le Sieur de Martigny, & M. de Boisbriand, Frere de M. Dugué, en qualité de Lieutenant de Roy. Comme le *Palmier* étoit absolument hors d'état de tenir la Mer, on le fit entrer dans la Riviere, & mouiller près du Fort. Serigny, qui y resta pour le ramener en France, supposé qu'on pût le réparer, ne garda avec lui que cinquante Hommes, & d'Iberville s'embarqua sur le *Profond* avec l'Equipe du *Pelican*, & quarante-quatre Prisonniers, qui lui restoit. Il fit voile le vingt-quatre de Septembre avec le *Wesp*, & le huitième de Novembre il arriva à Belle-Isle, n'ayant presque pas un Homme sur ses deux Navires, qui ne fût malade du scorbut.

Importance  
de sa conquê-  
te.

Mais la prise du Fort Bourbon, quoiqu'elle ait assuré pour longtemps aux François la possession de tout le Nord du Canada, ne dédommagea point le Roy des Frais, qu'il fit cette année-là pour l'Amérique Septentrionale, comme je le dirai dans le Livre sui-

DE  
vant.  
d'Huc  
sidera  
& l'on  
par l  
Pleni  
trecht  
Poste.  
que le  
que p  
gence  
qu'on

vant. Toutefois le commerce de la Baye d'Hudson étoit un objet beaucoup plus considérable, que bien des Gens ne le croyoient ; & l'on n'en a bien connu la conséquence, que par l'empressement, qu'ont fait paroître les Plenipotentiaires Anglois au Congrès d'Utrecht, pour assurer à leur Nation tous les Postes de cette Baye. Ce qui est certain, c'est que les Pelleteries y sont beaucoup plus belles, que par tout ailleurs, & que l'extrême indigence des Sauvages de ces Contrées est cause qu'on les peut avoir à très-bon marché.





## HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

*LIVRE DIX-SEPTIE' ME.*

1697.



MONSIEUR de Frontenac ne sçavoit encore que penser des bruits, qui continuoient à courir, qu'il se faisoit des armemens en France, en Angleterre, & à Baston; & les ordres, qu'il avoit reçus de la part du Roy de tenir ses Troupes & ses Milices en état de marcher pour une Expédition, dont on lui faisoit toujours un mystere, le tenoient en suspens dans une conjoncture des plus embarrassantes, où il se fût jamais trouvé, lorsque le Chef Onneyouth, que M. de Callieres avoit renvoyé dans son Canton, arriva seul à Montreal, ce qui parut d'un assez mauvais augure.

Il se montra néanmoins avec un air de coa-

DE  
fiance  
eût pu  
à ses P  
& sa  
vous  
exemp  
même  
accor  
envoy  
de lui  
un aut  
mande  
tiens,  
de les  
Il é  
jeu po  
l'orage  
de nou  
qu'il f  
Fronte  
sonne  
tis à p  
conde  
Iroque  
étroit c  
venoit  
se réso  
de ces  
paroitr  
leur co  
au Che  
qui l'a  
tembre  
semble  
expiré  
Enner

france, dont tout autre que le Gouverneur eût pu être la Dupe. Il lui dit qu'ayant fait à ses Freres le recit de la maniere, dont lui & sa Troupe avoient été reçus des François, tous avoient paru très-disposés à suivre leur exemple; que les Onnontagués les avoient même fait assurer qu'ils étoient prêts de les accompagner; qu'ils alloient commencer par envoyer un Collier à Ononthio pour sçavoir de lui s'il vouloit bien les recevoir aussi, & un autre aux Jesuites, pour les prier de demander pour eux la paix au Dieu des Chrétiens, & qu'ils conjuroient les Onneyouths de les attendre.

1697.

Les Iroquois  
veulent amu-  
ser M. de  
Frontenac,

Il étoit aisé de voir que tout ceci étoit un jeu pour gagner du tems, & pour éloigner l'orage, qu'on appréhendoit de voir fondre de nouveau sur les Cantons, dans l'esperance, qu'il se dissiperoit tout-à-fait. Le Comte de Frontenac en douta encore moins que Personne; mais il n'avoit sur cela que deux partis à prendre; l'un de se remontrer une seconde fois avec toutes ses forces dans le Pays Iroquois; l'autre de dissimuler. Le premier étoit devenu impossible par les ordres, qu'il venoit de recevoir du Roy: il lui fallut donc se résoudre à fermer les yeux sur la conduite de ces Barbares, ou du moins à ne leur faire paroître qu'une partie du ressentiment, que leur conduite inspiroit. Le Général répondit au Chef Onneyouth qu'il donnoit à ceux, qui l'avoient député, jusqu'au mois de Septembre pour se déterminer à venir tous ensemble lui demander la paix, & que ce terme expiré, ils ne trouveroient plus en lui qu'un Enemi irréconciliable.

1697.

Ils recommencent leurs hostilités.

Il ne comptoit guères plus sur l'effet de ces ménages, que sur les promesses des Iroquois ; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne s'attendoit pas à les voir peu de jours après recommencer leurs courses. Ce fut alors qu'il comprit tout le tort, qu'il avoit eu de ménager un Peuple, qu'il avoit trop vivement poussé, pour esperer de le gagner jamais, & qu'il n'avoit pas assez affoibli, pour le mettre hors d'état de nous faire beaucoup de mal ; mais il avoit un autre sujet d'inquiétude, qui le touchoit par où il étoit plus sensible, puisqu'il s'agissoit de la diminution de son autorité. Voici quelle en fut l'occasion.

Désordre arrivé parmi nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois.

Un assez grand nombre de Miamis, habités dans la Riviere *Maramek*, une de celles, qui se déchargent dans la partie Orientale du Lac Michigan, en étoient sortis sur la fin du mois d'Août de l'année précédente, pour s'aller réunir avec leurs Freres établis dans la Riviere S. Joseph, & avoient été attaqués en chemin par des Sioux, qui en avoient tué plusieurs. Les Miamis de S. Joseph instruits de cette hostilité allèrent chercher les Sioux jusques dans leur Pays, pour venger leurs Freres, & les rencontrèrent, qui s'étoient retranchés dans un Fort avec des François, du nombre de ceux, qu'on appelloit *Coureurs de Bois*.

Ils ne laisserent pas de les attaquer à diverses reprises avec beaucoup de résolution ; mais ils furent toujours repoussés, & contraints enfin de se retirer, après avoir perdu plusieurs de leurs Braves. Comme ils s'en retournoient chez eux, ils rencontrèrent d'au-

D  
tres  
mun  
tout  
faire  
aux  
ceux-  
pour  
nécess  
cont  
join  
Le  
il co  
déliv  
venir  
n'em  
de co  
l'occe  
oclas  
le po  
reur,  
le tire  
va le  
comp  
tant c  
avec  
pour  
C  
des  
Comt  
depuis  
la cou  
preser  
Colon  
dre,  
cédent  
au Go

DE LA N. FRANCE. LIV. XVII. 311  
tres François, qui portoit des armes & des  
munitions aux Sioux, & ils leur enleverent  
tout ce qu'ils avoient, sans néanmoins leur  
faire d'autre mal. Ils firent sçavoir ensuite  
aux Outaouais ce qui venoit de se passer, &  
ceux-ci députerent au Comte de Frontenac  
pour lui représenter qu'il étoit absolument  
nécessaire d'apaiser les Miamis, dont le mé-  
contentement pourroit bien les engager à se  
joindre aux Iroquois.

1697.

Le Général répondit aux Envoyés comme  
il convenoit de faire dans une conjoncture si  
délicate, & prit des mesures justes pour pré-  
venir la suite de cette fâcheuse affaire. Elles  
n'empêcherent pourtant pas sitôt les Miamis  
de continuer à user de représailles, quand  
l'occasion s'en présenta; tellement que Ni-  
ccelas Perrot, si accrédité parmi eux, fut sur  
le point d'être brûlé, & n'échapa à leur fu-  
reur, que par le moyen des Outagamis, qui  
le tirèrent d'entre leurs mains. Enfin on trou-  
va le secret de les calmer, en leur faisant  
comprendre qu'il étoit de leur intérêt, au-  
tant que du nôtre, de ne se pas brouiller  
avec nous, & la chose n'alla pas plus loin  
pour lors.

Cet événement ne pouvoit arriver dans  
des circonstances plus chagrinantes pour le  
Comte de Frontenac. On avoit renouvelé  
depuis deux ans les anciennes plaintes contre  
la course dans les Bois, & les dernières re-  
présentations de tout ce qu'il y avoit dans la  
Colonie de Personnes zélées pour le bon or-  
dre, avoient eu leur effet. Dès l'année pré-  
cédente le Roy avoit expressement défendu  
au Gouverneur Général de permettre à aucun

Embarras de  
M. de Fronte-  
nac.

1697.

François de monter dans le Pays des Sauvages, pour y faire le commerce.

A la vérité MM. de Champigny & de Callieres, dont le témoignage n'étoit point suspect en cette matiere, avoient été d'avis que Sa Majesté fût suppliée de restreindre cette défense, & en avoient aporté des raisons, qui ne pouvoient être plus solides. Ils avoient suggeré un milieu à prendre, qui, selon eux, remederoit à tout, & ce milieu consistoit à ne conserver parmi les Sauvages éloignés, que deux Postes, celui de Michillimakinac, & celui de la Riviere S. Joseph, de fixer le nombre des François, auxquels on permettroit d'y aller, & de prendre diverses autres précautions, qu'ils suggeroient, pour empêcher les abus, dont on se plaignoit avec raison.

Comment il  
s'en tire.

M. de Frontenac étoit bien éloigné d'approuver ces temperamens, qui diminueoient son autorité, & comme il avoit compris qu'en obéissant à la lettre à l'Ordonnance, dont nous avons parlé, il en arriveroit des inconveniens, qui obligeroient le Conseil du Roy à remettre les choses dans leur ancien état, il avoit mandé au Ministre que, pour se conformer aux intentions de Sa Majesté, il alloit rappeler tous les François des Postes éloignés; mais la malheureuse affaire des Miamis, causée par les Coureurs des Bois, lui fit craindre qu'on n'approuvât pas même les propositions de l'Intendant & du Gouverneur de Montreal, & que ceux, qui avoient reveillé le zèle du Prince, par rapport aux courses dans les Bois, ne profitassent de ce nouvel incident pour solliciter l'entiere exécution

curic  
ils n  
Le  
à tré  
prop  
Calli  
moir  
le po  
Mess  
Qu'i  
ne po  
linac  
falloi  
Offici  
pour e  
comm  
sans s'  
plus é  
2°.  
mêmes  
as, a  
marcha  
s, d  
tribu  
re m  
ez le  
onnai  
fourc  
eurs F  
it pré  
oyage  
ours  
ur sub  
ient  
mes C  
tier,  
T

exécution des derniers ordres de la Cour, comme ils n'y manquèrent pas en effet.

1697.

Le Gouverneur Général commença donc à trouver plus raisonnables les modifications proposées par MM. de Champigny & de Callières, parce qu'elles lui conservoient au moins une partie du tout, qu'il se voyoit sur le point de perdre, & il se joignit à ces Messieurs pour représenter au Conseil, 1°. Qu'il étoit d'une nécessité indispensable de ne point toucher aux Postes de Michillimackinac & de la Rivière de S. Joseph, & qu'il falloit entretenir dans chacun au moins un Officier avec douze, ou quinze Soldats, pour empêcher les Anglois d'y venir faire le commerce, ce qu'ils ne feroient pas long-tems, sans s'y établir de manière à n'en pouvoir plus être chassés.

2°. Qu'il étoit impossible de soutenir ces mêmes Postes, si l'on n'y envoyoit tous les ans, au moins vingt-cinq Canots chargés de marchandises. C'est ce qu'on appelle des *Convois*, dont le Gouverneur Général avoit la distribution : 3°. Qu'il étoit important de faire marcher de tems en tems des Troupes chez les Sauvages, pour la sûreté des Missionnaires : 4°. Que ces Congés étoient une ressource pour soulager l'indigence de plusieurs Familles honnêtes, à qui on en faisoit présent, & qui les négocioient avec les Voyageurs; & que, si on leur retranchoit ce secours, il faudroit pourvoir autrement à leur subsistance. Enfin que ces voyages seroient à retenir dans le Pays quantité de braves Gens, qui ne sçavoient point d'autre métier, & qui, s'ils ne pouvoient faire ce-

1697.

lui-ci, iroient chercher de l'occupation dans les Colonies Angloises, ce qui fortifieroit ces Colonies, en affoiblissant les Nôtres.

Quelques-unes de ces raisons étoient extrêmement foibles, les autres prouvoient très-bien qu'il y a des maux, auxquels il est dangereux de vouloir remédier tout-à-coup. Les Auteurs de ce Mémoire convenoient avec ceux, qui en avoient présenté de contraires, de tous les désordres occasionnés par les Congés, & que le plus grand de ces désordres étoit d'avoir arrêté le progrès de la Religion Chrétienne parmi les Sauvages; mais tout bien considéré, il fut jugé au Conseil du Roy que d'abandonner des Postes, après les avoir établis, & soutenus avec tant de dépense, & après les avoir fait regarder à nos Alliés comme un avantage pour eux-mêmes, c'étoit exposer ces Peuples à la tentation de se donner aux Anglois.

On fut encore confirmé dans cette pensée par la nouvelle, qu'on eut que le Baron, ce fameux Chef Huron, dont j'ai déjà fait connoître les pernicious desseins, & le mauvais esprit, étoit allé s'établir près d'Orange avec trente Familles de sa Nation, & qu'il sollicitoit vivement les autres à l'y venir joindre. Il fut donc résolu de s'en tenir au projet, qui avoit été suggéré par MM. de Champigny & de Callieres, & il en arriva ce qui avoit été prédit par les Ecclesiastiques & les Missionnaires, que les choses reprirent assez promptement le même train qu'elles alloient auparavant. C'est qu'il en est des passions comme de la gangrene, qui ne se guérit qu'en coupant impitoyablement tout ce qui en est infecté.

dil  
voi  
des  
Mc  
coi  
teor  
avc  
co  
ral  
die  
tém  
zél  
avc  
cer  
de  
ou  
rre.  
Sau  
par  
po  
étoi  
Déc  
me  
tan  
te C  
le fo  
décc  
deu  
app  
qu'i  
qua  
pou  
S  
Ttc

Vers la fin d'Août le Sieur de la Motte Cadillac, à qui M. de Callieres-avoit fait savoir les bruits, qui couroient d'un armement destiné à la conquête du Canada, arriva à Montreal avec un grand nombre de François, & trois cent Sauvages, Sakis, Poutouatamis, Outaouais & Hurons, qu'il avoit eu l'adresse d'engager à venir au secours de la Colonie. Le Gouverneur Général étoit alors dans cette Ville, & dans l'audience, qu'il donna à ces Guerriers, il leur témoigna beaucoup de satisfaction de leur zèle, & surtout de l'ardeur, avec laquelle ils avoient poursuivi les Iroquois pendant toute cette Campagne. En effet on comptoit plus de cent Tsonnonthouans, qu'ils avoient pris, ou tués depuis le Printems.

Il venoit même de se passer une action très-vigoureuse & très-bien conduite, où des Sauvages de ces quatre Nations avoient eu part. Les Iroquois s'étant mis en Campagne pour aller joindre le Baron, ainsi qu'ils en étoient convenus avec lui, quatre de leurs Découvreurs rencontrèrent le Rat, ce fameux Chef Huron, dont nous avons déjà tant parlé. Il étoit à la tête de cent cinquante Guerriers, & avoit mis pied à Terre dans le fond du Lac. Des quatre Iroquois, qui le découvrirent, deux furent tués d'abord, les deux autres demeurèrent Prisonniers, & l'on apprit d'eux que leurs Gens n'étoient pas loin, qu'ils étoient au nombre de deux-cent cinquante; mais qu'ils n'avoient de Canots, que pour soixante au plus.

Sur cet avis le Rat s'avança avec toute sa Troupe vers l'endroit, où on lui avoit dit que

1697.

Nos Alliés  
viennent au  
secours de la  
Colonie.

Belle action  
d'un Chef Huron.

l'Ennemi étoit campé : lorsqu'il en fut à une portée de fusil , il fit semblant d'être surpris & effrayé de leur nombre , & feignit de fuir. Aussitôt soixante Iroquois se jettent dans leurs Canots pour le poursuivre , le Rat poufse au large , & fait force de rames jusqu'à ce qu'il fût à deux lieuës de Terre. Alors il s'arrêta , se mit en bataille , essuya , sans tirer , la premiere décharge des Iroquois , qui ne lui tuerent que deux Hommes , puis sans leur donner le tems de recharger , il fondit sur eux avec tant de furie , qu'en un moment tous leurs Canots furent percés , ou fracassés. Trente-sept furent tués , quatorze furent pris , & le reste se noya. Il y avoit parmi eux cinq des plus considerables Chefs de la Nation.

Le Rat étoit alors sincerement attaché aux intérêts des François , & c'étoit lui seul , qui avoit empêché tous les Hurons de Michillimakinac de suivre le Baron dans la Nouvelle York. Il rendit dans le même tems un grand service aux Miamis , en les avertissant de se défier du Baron ; car il avoit pénétré que ce Perfide , sous prétexte de faire alliance avec ces Sauvages , ne songeoit qu'à les trahir. Il étoit venu à Montreal avec M. de la Motte Cadillac , & il eut la premiere part aux caresses du Gouverneur Général ; mais les Sauvages ne se repaissent pas de fumée , & ceux-ci n'étoient point venus à Montreal pour recevoir des complimens , ni même uniquement pour faire la guerre aux Anglois.

M. de Frontenac , qui les connoissoit , & qui sçavoit à peu près tout ce qu'ils avoient dans l'ame , leur déclara que ceux , qui avoient quelque sujet de se plaindre , pouvoient s'ou-

I  
vir  
roit  
terc  
bier  
mut  
cont  
qu'i  
epar  
A  
tami  
prit  
leur  
qu'or  
tenir  
les p  
qu'il  
avoit  
usoie  
que ,  
la so  
treal.  
Le  
leur a  
avoit  
mais  
eu be  
desseir  
encore  
roit d  
cois ,  
leur fa  
avoier  
reponf  
des aut  
lots tou  
des An

vir à lui en toute liberté, & qu'il leur feroit faire toute la satisfaction, qu'ils souhaiteroient; mais il ajouta qu'ils se gardassent bien de prendre le change, en s'affoiblissant mutuellement, & qu'il étoit de leur intérêt de continuer à pousser vivement les Iroquois, qu'il étoit lui même fort résolu de ne point épargner.

Alors ONANGUICE', Chef des Pouteouatamis, Homme d'esprit, & qui parloit bien, prit la parole au nom de tous, & dit qu'on leur promettoit ordinairement beaucoup plus qu'on n'avoit apparemment dessein de leur tenir; qu'on les avoit souvent assurés de ne les point laisser manquer de munitions, & qu'il y avoit plus d'un an, qu'on ne leur en avoit fourni aucunes; que les Anglois n'en avoient pas de même avec les Iroquois, & que, si l'on continuoit à les abandonner de la sorte, ils ne paroïtroient plus à Montreal.

Plaintes des  
Sauvages, &  
réponse de M.  
de Frontenac.

Le Général répondit qu'à la vérité on ne leur avoit point envoyé cette année ce qu'on avoit accoutumé de leur fournir tous les ans, mais qu'ils n'y perdroyent rien; qu'il avoit eu besoin de tout son Monde pour un grand dessein de guerre, dont il ne pouvoit pas encore s'ouvrir à eux, & que dès qu'il pourroit disposer d'un certain nombre de François, il n'auroit rien de plus pressé, que de leur faire porter toutes les choses, dont ils avoient besoin. Ils parurent satisfaits de cette réponse, & on se sépara fort contens les uns des autres. Il paroît au reste qu'on étoit dès lors tout-à-fait rassuré au sujet des Entreprises des Anglois contre le Canada, puisque le

1697.

Général congédia les Sauvages, sans leur en parler.

Quelle étoit l'Entreprise pour laquelle on lui avoit mandé de se tenir prêt.

Il étoit même uniquement occupé de l'Entreprise, pour laquelle il avoit eu ordre de tenir ses Troupes prêtes, & qui étoit encore un mystère pour lui, lorsque le septième de Septembre M. DES URSINS mouilla devant Quebec. Cet Officier lui rendit une Lettre du Marquis de NESMOND, par laquelle il aprit qu'il s'agissoit de la conquête de la Nouvelle Angleterre, dont M. de Pontchartrain avoit formé le projet; mais que c'étoit une affaire manquée. Dans une Lettre, qu'il écrivit au Ministre le quinzième d'Octobre suivant, il lui mande que ses préparatifs étoient si avancés, que huit jours après avoir reçu les ordres, qu'il attendoit de lui, il auroit pu se mettre en marche.

Son avis sur ce projet.

Il ajoute que de pareilles Expéditions sont toujours fort incertaines, & demandent, pour les exécuter, beaucoup plus de tems, qu'on ne croit; qu'on ne doit jamais compter sûrement sur ces jonctions de Troupes, dont les unes viennent par Mer, & les autres par les Terres & par des Rivieres aussi difficiles à remonter & à descendre, que le sont celles du Canada, & que les difficultés de porter dans un Canot assez de vivres pour une grande Entreprise, est presque insurmontable. Puis venant à celle, dont il avoit été question, il continuë ainsi.

- » Je prendrai encore la liberté de vous dire
- » que la prise de Manhatte étoit beaucoup plus
- » utile pour la sûreté de cette Colonie, & pour
- » la délivrer des Iroquois, que celle de Balfon
- » dont elle n'est en aucune façon incommodée

DE  
que l.  
ter p.  
Trot  
dant  
sion  
porte  
si be  
rer,  
roit;  
tes d  
de ric  
qu'or  
bre  
Rivic  
tobre  
Ce  
très-t  
toutes  
cédé  
avoir  
monc  
avoir  
Gallic  
Basto  
avoir  
de la  
tie de  
au pl  
Roch  
ENO:  
armés  
Il l  
la dili  
de Pla  
disoit  
avoier

que la premiere seroit aussi plus facile à exécuter par les seuls Vaisseaux de Sa Majesté, & les Troupes, qu'on en pourroit débarquer, pendant que celles du Canada, pour faire diversion, attaqueroient Orange, qui est à leur porte; mais encore il faudroit être averti de si bonne heure, qu'on eût, pour s'y préparer, du tems au-delà de celui, qu'on pourroit juger nécessaire; les saisons étant si courtes dans ce Pays, qu'il ne faut point parler de rien entreprendre dans des lieux éloignés, qu'on n'ait au moins tout le mois de Septembre pour en revenir, parce que les petites Rivieres & les Lacs gèlent dès le mois d'Octobre.

Cependant l'Entreprise sur Baston étoit très-bien concertée, & ne manqua, comme toutes celles de même nature, qui avoient précédé, que faute de diligence. Le Roy en avoit confié la conduite au Marquis de Nesmond, Officier de grande réputation, & lui avoit donné dix Vaisseaux de guerre, une Galliotte & deux Brûlots: aussi la prise de Baston n'étoit-elle pas son unique objet. Il avoit ordre de faire ensorte qu'il pût être hors de la Rade de Brest, où s'étoit faite une partie de l'armement, le vint-cinquième d'Avril au plus tard, pour se rendre dans celle de la Rochelle, où il devoit trouver M. de MAGNON, Chef d'Escadre, avec les Vaisseaux armés à Rochefort.

Il lui étoit commandé de faire ensuite toute la diligence possible pour arriver dans la Baye de Plaisance, & prévenir les Anglois, qu'on disoit être fort résolus de reconquerir ce qu'ils avoient perdu l'année précédente dans l'Isle de

1697.

Terre-Neuve, & d'en chasser même entièrement les François. Au cas, qu'il trouvât les Ennemis occupés au siège de Plaisance, il lui étoit ordonné de les attaquer, & supposé qu'ils en fussent déjà partis, il avoit ordre de les aller chercher, soit qu'ils eussent réussi, ou non, & de les combattre.

Après les avoir battus, il devoit faire voile pour Pentagoët, & détacher en même tems un Vaisseau pour aller à Quebec donner avis de sa marche au Comte de Frontenac, afin que ce Général pût se rendre à Pentagoët avec les quinze-cent Hommes, qu'il devoit tenir prêts. Cette jonction faite, & les Troupes embarquées, la Flotte devoit, sans perdre de tems, aller à Baston, & cette Ville prise, suivre la Côte jusqu'à Pescadoué, ruinant toutes les Habitations le plus avant qu'il se pourroit dans les Terres, & de telle maniere, que les Anglois ne pussent les rétablir de lontems.

Le grand âge du Comte de Frontenac avoit fait douter au Roy que ce Général fût en état de mener lui-même ses Troupes & ses Milices à cette Expédition, & Sa Majesté lui avoit laissé sur cela une liberté entière, ou de marcher en Personne, ou de substituer en sa place le Chevalier de Vaudreuil, lequel en ce cas seroit subordonné en tout au Marquis de Nesmond, au lieu que le Comte de Frontenac, s'il venoit, commanderoit sans dépendance les Troupes de Terre.

Si après la prise de Baston, & le ravage de la Nouvelle Angleterre, il restoit encore du tems pour faire quelque autre conquête, la Flotte avoit ordre d'aller à Manhatte, & après avoir réduit cette Ville sous l'obéissance du

D  
Roy  
cher  
nie,  
étoie  
à M  
Fron  
avoit  
au F  
desti  
les re  
avoir  
Co  
Cour  
ces i  
y arr  
en me  
trouv  
Chev  
mes  
servat  
& sic  
de Pl  
Comt  
Minif  
incess  
Anglc  
Vaisse  
Neuve  
ce qu  
Il l  
heureu  
tentio  
le long  
pour i  
des A  
Nesmo

Roy, y laisser les Troupes du Canada, qui chemin faisant pour retourner dans la Colonie, ravageroient la Nouvelle York. Telles étoient les instructions, qui furent données à M. de Nesmond, & envoyées à M. de Frontenac pour une Expédition, que le Roi avoit tellement à cœur, qu'il avoit permis au Premier de fortifier sa Flotte des Navires destinés pour la Baye d'Hudson; au cas qu'il les rencontrât à Plaisance, & qu'il jugerât en avoir besoin.

1697.

Comme on n'avoit pas encore reçu à la Cour la nouvelle du siège de Naxoat, lorsque ces instructions furent dressées, mais qu'elle y arriva peu de tems après, M. de Nesmond en mouillant dans la Rade de la Rochelle, y trouva de nouveaux ordres pour donner au Chevalier de Villebon tous les secours d'Hommes & de munitions nécessaires à la conservation, ou au rétablissement de ce Poste, & sitôt qu'il eut jetté les ancrs dans la Baye de Plaisance, on lui remit une Lettre du Comte de Pontchartrain, par laquelle ce Ministre lui donnoit avis qu'il devoit partir incessamment de Portugal dixhuit Bâtimens Anglois chargés de sel sous l'escorte d'un Vaisseau de guerre; pour aller faire en Terre-Neuve la pêche de la Moruë, & qu'il fit ce qu'il pourroit pour ne les pas manquer.

Il lui ajoûtoit encore que, s'il étoit assez heureux pour battre la Flotte Ennemie, l'intention du Roy étoit qu'il fit une excursion le long de la Côte Orientale de Terre-Neuve, pour prendre, ou brûler tous les Bâtimens des Anglois qu'il y rencontreroit; mais M. de Nesmond étoit parti bien tard pour exécuter

Ce qui fait  
manquer cette  
Entreprise.

1627.

tant, & de si grandes Entreprises. D'ailleurs les vents contraires le retinrent plus de deux mois en Mer. De sorte qu'il n'arriva à Plaisance, que le vintquatre de Juillet.

Il n'y aprit aucune nouvelle des Anglois, sur quoi il tint un grand Conseil de guerre pour délibérer s'il étoit à propos d'aller sur le champ à Baston; tous opinèrent pour la négative, & leurs raisons furent qu'il n'étoit pas de la prudence de prendre aucun parti, qu'on ne fût instruit des démarches des Ennemis, & que de quelque diligence, qu'on usât pour avertir le Comte de Frontenac, les Troupes du Canada ne pouvoient se rendre à Pentagoët avant le dixième de Septembre; qu'alors la Flotte, qui n'avoit plus que pour cinquante jours de vivres, seroit absolument hors d'état de rien entreprendre.

Le parti, que  
prend M. de  
Nesmond,

Il n'y avoit rien à repliquer à ces raisons, & M. de Nesmond s'y rendit, bien chagrin de se voir échaper des mains une conquête, dont le succès lui avoit d'abord paru immanquable. Il dépêcha sur le champ à Quebec M. des Ursins, avec tous les Bâtimens destinés pour le Canada, & qui étoient venus jusqu'à Plaisance sous son escorte; mais il lui enjoignit expressément, s'il rencontroit la Flotte Angloise dans le Fleuve, ou dans le Golphe de S. Laurent, de venir en diligence lui en donner avis.

Il se rendit à la Baye du grand Burin, qui est à vintdeux lieues à l'Ouest de Plaisance, pour y attendre des nouvelles de quelques Navires, qu'il avoit envoyés à la découverte, & pour être plus à portée d'en recevoir de M. des Ursins, qu'il avoit averti qu'il se trouve

D  
roit l  
s'il e  
la Ba  
rrier  
Burin  
pour  
Au  
des F  
à S.  
le Co  
d'une  
fortif  
tant  
Jean  
que l  
de V  
rendr  
Priso  
assur  
parm  
Guer  
Le  
parti  
sous  
étoie  
Juin.  
mille  
man  
fit d  
Terr  
Vaiss  
avan  
ces M  
train  
Fran  
coup

roit là. La raison de cette démarche étoit que, s'il eût été surpris par la Flotte Angloise dans la Baye de Plaisance, il eut été obligé d'entrer dans le Port, au lieu qu'étant au grand Burin, il se trouveroit au vent des Ennemis, pour arriver sur eux.

Au commencement d'Août il eut avis par des Prisonniers que les Anglois se fortifioient à S. Jean, sur quoi il assembla de nouveau le Conseil de guerre, où il fut décidé tout d'une voix qu'il falloit y aller, avant que les fortifications fussent achevées. C'étoit pourtant beaucoup moins l'envie de prendre S. Jean, qui étoit le motif de cette résolution, que l'esperance d'y trouver un grand nombre de Vaisseaux, dont on croyoit pouvoir se rendre Maître fort aisément; car les mêmes Prisonniers, dont je viens de parler, avoient assuré qu'ils y en avoient laissé trente-quatre, parmi lesquels il y avoit plusieurs Navires de Guerre.

Il retourne  
en France.

Les uns, au nombre de vint-trois, étoient partis de Plymouth le quatorzième d'Avril sous la conduite de l'Amiral NORIS, & ils étoient arrivés à S. Jean le dix-septième de Juin. Les autres avoient apporté d'Irlande mille Hommes de Troupes réglées, commandés par le Colonel GUIPSON. La Flotte fit donc voile pour la Côte Orientale de Terre-Neuve; mais elle n'y trouva plus de Vaisseaux, & comme la saison étoit trop avancée pour demeurer plus longtemps dans ces Mers, le Marquis de Nesmond fut contraint, à son grand regret, de retourner en France, sans avoir eu occasion de tirer un seul coup de canon, après s'être flaté de l'esperance

1697.

Projet d'une  
Pêche séden-  
taire dans le  
Fleuve Saint  
Laurent.

de faire une des plus glorieuses Campagnes de toute cette guerre.

La Nouvelle France vit former cette même année un projet beaucoup moins éclatant ; mais qui n'auroit peut-être pas été moins utile , & qui auroit sans doute eu un heureux succès , si celui , qui en fut l'Auteur , avoit été secondé autant qu'il méritoit de l'être. Il y avoit déjà quelque tems que plusieurs Négocians s'étoient associés pour établir des Pêches sédentaires en Canada ; mais ils n'avoient encore pu convenir d'un lieu sûr & commode pour une pareille Entreprise. L'Auteur de cette Association étoit le Sieur Riverin , dont j'ai déjà parlé : c'étoit un Homme entendu , actif , entreprenant , & que les obstacles ne rebutoient point. Il vint enfin à bout , après bien des difficultés , de faire accepter le Havre du *Mont-Louis* , situé sur la Côte Méridionale du Fleuve S. Laurent , entre les Monts Notre-Dame , & à peu près à moitié chemin de Québec à la pleine Mer.

Description  
de *Mont-  
Louis*.

Ce Havre est l'embouchure d'une jolie Rivière , le mouillage y est fort bon , & on n'y est exposé dans la Rade , qu'au seul vent du Nord , qui souffle très-rarement en Eté. La Riviere peut recevoir des Bâtimens de cent tonneaux : ils y sont à l'abri de tous les mauvais tems , & à couvert des Ennemis , parce qu'on n'y peut entrer , que quand la marée est haute ; & que quand elle est basse , il n'y reste pas deux pieds d'eau , quoique dans la Riviere même ils pussent toujours être à flot. D'ailleurs cette entrée est très-facile à défendre , ayant d'un côté des Montagnes inaccessibles , & de l'autre une langue de terre , qui

F  
fait  
de l  
con  
C  
pro  
aille  
puis  
Fleu  
à-di  
lieu  
Bale  
ce c  
prop  
forte  
bon  
T  
passe  
nant  
qu'or  
pour  
trou  
vres  
aussi  
tent.  
on y  
mais  
qu'or  
tendr  
moin  
la NC  
Il  
là , &  
verin  
affaro.  
deux  
étant

DE LA N. FRANCE. LIV. XVII. 325  
fait une Presqu'Isle d'une portée de mousquet  
de largeur au plus, & sur laquelle on peut  
construire un Fort.

1697.

Cette même langue de terre est aussi très-  
propre à sécher le Poisson, que j'ai observé  
ailleurs êtres très-abondant sur cette Côte de-  
puis le Cap des Rosiers, qui est à l'entrée du  
Fleuve, jusqu'à la Riviere de *Matane*, c'est-  
à-dire, dans l'espace de près de quatre-vingt  
lieuës. On peut même faire la Pêche des  
Baleinès encore quinze lieuës plus haut. Pour  
ce qui est du terrain de Mont-Louis, il est  
propre à produire du froment, & toutes sor-  
tes de grains, & l'on y trouve de fort  
bons pâturages.

Son utilité.

Tous les Navires, qui montent à Quebec,  
passent à la vuë de Mont-Louis, & il est éton-  
nant qu'on n'ait pas encore reconnu l'utilité,  
qu'on retireroit de ce Poste, en le peuplant,  
pour secourir les Bâtimens, qui pourroient se  
trouver en peine, & manquer d'eau & de vi-  
vres, dans une navigation aussi longue &  
aussi périlleuse, que celle du Fleuve S. Lau-  
rent. Avec cela, dès le tems, dont je parle,  
on y avoit découvert une carrière d'ardoise;  
mais ce n'est que depuis quelques années,  
qu'on a ouvert les yeux sur un avantage, qui  
rendroit les incendies & moins fréquens &  
moins terribles, qu'ils l'ont été jusqu'ici dans  
la Nouvelle France.

Il y a aussi beaucoup de salpêtre en ce lieu-  
là, & un Sauvage apporta un jour au Sieur Ri-  
verin un morceau de cuivre très-pur, qu'il  
assûroit avoir trouvé dans une Ravine entre  
deux Montagnes Enfin quelques Particuliers  
étant avisés d'aller pêcher dans ce Havre,

1697.

y firent une très-abondante Pêche, quoiqu'ils manquaissent de bien des choses nécessaires pour ce travail; & ce fut sur leur rapport, que les Associés du Sieur Riverin consentirent à y faire leur Etablissement.

Ce qui fait échouer ce projet.

Tout étoit dans la meilleure disposition du Monde, plusieurs Habitans étoient déjà partis en Chaloupé pour s'y rendre, & un Navire chargé de sel & de toutes sortes de provisions étoit dans la Rade de Quebec, n'attendant plus que le vent pour lever les ancres, lorsque vers la fin de May le Comte de Frontenac reçut l'ordre, dont j'ai parlé, de se tenir en garde contre les Anglois, & de ne permettre à aucun Bâtiment de descendre le Fleuve. Il fallut obéir, & ce contretens fâcheux dégoûta entièrement les Associés du Sieur Riverin. Il ne se rebuta pourtant pas, il sçut encourager le petit nombre d'Habitans, qui étoient déjà à Mont-Louis, & l'année suivante la Pêche & la récolte y furent si abondantes, que tout le Monde reprit cœur. Nous verrons en son lieu ce qui a empêché que la suite n'ait répondu à de si heureux commencemens.

Effet des grands préparatifs de M. de Frontenac.

Cependant une bonne partie des Troupes & des Milices avoit été sous les armes depuis le commencement de la belle saison jusqu'à la fin de l'automne, d'abord préparée à bien recevoir l'Ennemi, qu'on attendoit, ensuite disposée à exécuter les ordres de la Cour, quelques qu'ils pussent être; mais si ces préparatifs ne servirent, ni à chasser une seconde fois les Anglois de devant Quebec, ni à faire des conquêtes sur eux, ils continrent du moins les Iroquois, & procurerent aux Habitans une tranquillité, dont ils avoient presque perdu jusqu'au souvenir.

Il ne restoit plus qu'à humilier ces Barbares de maniere à les mettre entièrement, & pour toujours hors d'état de troubler la Colonie, ce qui paroissoit facile avec les Forces, qu'on avoit sur pied ; mais avant que de prendre sur cela une dernière résolution, le Comte de Frontenac voulut voir ce que produiroient les propositions, qu'il avoit faites au mois de Novembre aux quatre Cantons Supérieurs. Ces Cantons lui avoient envoyé des Députés pour lui demander la paix, & après leur avoir déclaré à quelles conditions il vouloit bien la leur accorder, il leur avoit donné, pour se résoudre, jusqu'au mois de Juin de l'année suivante, en les obligeant de lui laisser des otages.

Il projetta ensuite d'envoyer cinq cent Hommes contre les Agniers, qui seuls n'avoient fait aucune démarche pour se reconcilier avec lui ; mais lorsque tout étoit prêt pour cette Expédition, il changea d'avis, sous prétexte, que les neiges n'étoient pas assez bonnes pour marcher dessus en raquettes. Peut-être n'avoit-il eu dessein que de faire peur aux Agniers, qu'il sçavoit bien n'être pas en état de lui résister, & qu'il ne croyoit pas assez imprudens pour s'exposer à voir leurs Villages ruinés : ils ne s'en émeurent pourtant pas davantage, ce qui le mortifia beaucoup. D'ailleurs les Iroquois Chrétiens, que ses préparatifs avoient empêché de faire leur chasse, & qui avoient sans doute compté de s'en dédommager aux dépens des Agniers, lui demandèrent qu'il leur fournît de quoi vivre, & il fallut les contenter.

Il avoit reçu par les derniers Vaisseaux une

Ce Général  
leve un Parti,  
& le conge-  
dic.

1697.

Nouvelle Ordonnance du Roy contre les Courcours de Bois.

nouvelle Ordonnance du Roy, qui l'inquiétoit encore plus que les affaires des Iroquois : elle portoit défense à tous Officiers & Soldats, qui seroient en Détachement dans les Postes éloignés, d'y faire aucun commerce, à peine, pour les Officiers, de cassation & de dégradation des armes, & pour les Soldats, des Galeres. La même peine étoit réservée aux Voyageurs, dont Sa Majesté ne vouloit pas qu'on y souffrît aucun, enjoignant aux Commandans d'arrêter tous ceux, qui s'y rencontreroient, & de les envoyer dans la Colonie, où on leur feroit leur procès.

M. de Frontenac fait sur cela des remontrances.

M. de Frontenac ne se rendit point encore, & d'autant plus persuadé qu'il y avoit beaucoup à risquer dans l'exécution de ces nouveaux ordres, que la première publication, qui en avoit été faite, avoit excité quelques murmures & quelques mouvemens, il se crut permis de faire des remontrances au Conseil. Elles furent inutiles, & voici la réponse, que lui fit M. de Pontchartráin par une Lettre datée du vintunième de Mars de l'année suivante.

Réponse de M. de Pontchartrain.

» Sa Majesté a été fort satisfaité de l'activité,  
 » avec laquelle vous aviez disposé toutes choses pour aller joindre M. de Nesmond, si les  
 » tems lui avoient permis d'exécuter les ordres,  
 » qu'il avoit reçus. J'ai lu avec attention ce que  
 » vous m'écrivez sur la suppression des Congés :  
 » vous voulez bien que je vous dise que vous  
 » avez donné un peu trop de créance à des Gens,  
 » qui par principe d'avidité soutiennent le parti  
 » de la traite dans les Bois. Si vous aviez voulu  
 » faire attention aux inconvéniens, qu'elle a  
 » produits, vous auriez condamné plus vivement un aussi mauvais usage.

DE  
 Or  
 Sauv  
 quois  
 sons  
 vous  
 raisor  
 attenc  
 prent.  
 Sa M  
 inten  
 des F  
 perm  
 libert  
 avec  
 Vc  
 nada  
 souéter  
 quois  
 vient  
 voulu  
 plus é  
 sent d  
 pas lo  
 glois  
 aller t  
 vages.  
 Cet  
 la pub  
 Roy,  
 champ  
 cés, c  
 sentat  
 de Mc  
 aux cc  
 abolir  
 Pou

On a voulu vous faire appréhender que les<sup>ce</sup> 1697.

Sauvages nos Alliés ne se joignent aux Iro-<sup>ce</sup>  
quois pour nous faire la guerre, si nous ces-<sup>ce</sup>  
sons d'aller traiter avec eux dans les Bois; je<sup>ce</sup>  
vous avouë que je n'en comprends pas bien la<sup>ce</sup>  
raison, & il me paroît que nous devons en<sup>ce</sup>  
attendre un effet contraire, pourvû qu'on<sup>ce</sup>  
prenne la peine d'expliquer aux Sauvages que<sup>ce</sup>  
Sa Majesté, en faisant cette défense, a eu<sup>ce</sup>  
intention de leur faire avoir les Marchandises<sup>ce</sup>  
des François de la premiere main, de leur<sup>ce</sup>  
permettre de vendre les leurs avec une entiere<sup>ce</sup>  
liberté, & de leur procurer le profit de la traite<sup>ce</sup>  
avec les Sauvages, qui sont au-delà d'eux. <sup>ce</sup>

Vous sçavez trop bien l'Histoire du Ca-<sup>ce</sup>  
nada, pour ignorer que la guerre, que nous<sup>ce</sup>  
soutenons depuis tant d'années contre les Iro-<sup>ce</sup>  
quois avec tant de soins & de dépense, ne<sup>ce</sup>  
vient que de ce que feu M. de la Barré avoit<sup>ce</sup>  
voulu faire le commerce avec les Nations<sup>ce</sup>  
plus éloignées. Ces Sauvages, qui sont à pré-<sup>ce</sup>  
sent dans l'alliance des Anglois, ne seroient<sup>ce</sup>  
pas lontems à se déclarer contr'eux, si les An-<sup>ce</sup>  
glois vouloient passer par leur pays, pour<sup>ce</sup>  
aller traiter directement avec les autres Sau-<sup>ce</sup>  
vages. <sup>ce</sup>

Cette Lettre n'eut point d'autre effet, que  
la publication de la dernière Ordonnance du  
Roy, que M. de Frontenac fit faire sur le  
champ; mais la conservation des Postes avan-  
cés, que le Roy avoit accordée sur les repré-  
sentations de l'Intendant & du Gouverneur  
de Montreal, fit bientôt reprendre le dessus  
aux congés & au commerce, qu'on vouloit  
abolir.

Pour revenir aux Iroquois, ce qui contri-

1697.

Divers avan-  
tages de nos  
Alliés.

buoit le plus à entretenir M. de Frontenac dans l'esperance d'une paix prochaine & durable avec cette Nation, c'est qu'eux & les Anglois avoient été assez mal menés par nos Alliés pendant la Campagne précédente. Les Abénaquis l'avoient terminée par un coup d'une grande vigueur, s'étant rendus Maîtres, la hache à la main, d'un Fort, qui n'étoit qu'à six lieües de la Capitale de la Nouvelle Angleterre, & dont la Garnison avoit été toute prise, ou tuée. A peu près dans le même tems vint Iroquois étant allés pour surprendre les Outaouais, furent découverts, & entièrement défaits par des Hurons.

Mais ce qui acheva de consterner ces fiers Ennemis, ce fut l'échec, qu'ils reçurent dans le voisinage de Catarocouy. La Chaudiere Noire, ce Chef Onnontagué, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, & celui de tous les Capitaines Iroquois, qui avoit alors le plus de crédit dans sa Nation, s'approcha de ce Fort avec environ quarante Guerriers, sous prétexte d'une chasse, & pour mieux cacher son jeu, envoya dire à M. de la Gemeraye, qui y commandoit, que les anciens des quatre Cantons Supérieurs devoient partir incessamment pour aller conclure la paix à Quebec. Il disoit vrai, & ces Députés étoient ceux, dont nous avons parlé, il n'y a pas lontems.

Belle action  
de trente jeu-  
nes Algon-  
quins.

Mais comme on le connoissoit Ennemi personnel des François, & que d'ailleurs ses Envoyés, ou d'eux-mêmes, ou par son ordre, eurent l'imprudence d'ajouter que pendant cette négociation la Jeunesse Iroquoise devoit aller attaquer les Outaouais, pour se venger

des  
cau  
dou  
seir  
poi  
rem  
effe  
il se  
fair  
soit.  
I  
con  
sans  
Part  
voy  
les I  
fian  
gon  
n'av  
lieu  
part  
Ferr  
si be  
C  
dans  
vell  
ton  
à la  
perf  
été  
d'un  
men  
terre  
acce  
pagr  
C

des grandes pertes, que ces Sauvages avoient caulées depuis un an aux Iroquois, on ne douta point qu'il n'eût quelque mauvais dessein. M. de la Gemeraye ne voulut pourtant point prendre sur lui de l'attaquer dans un tems, où il sçavoit que son Général étoit effectivement en pourparler avec les Cantons : il se contenta de se tenir sur ses gardes, & de faire sçavoir à M. de Frontenac ce qui se passoit.

Il en reçut réponse de ne rien entreprendre contre les Iroquois ; mais de tâcher de se saisir sans bruit de quelques-uns des Principaux du Parti de la Chaudiere Noire, & de les lui envoyer. Sa Lettre arriva trop tard. Tandis que les Iroquois chassoient avec beaucoup de confiance derriere Catarocouy, trente-quatre Algonquins, dont on assure que le plus âgé n'avoit pas vingt ans, les surprirent près d'un lieu nommé *Quinié*, en tuerent la moitié, parmi lesquels fut le Chef même, prirent sa Femme, firent quelques Prisonniers, & une si belle victoire ne leur coûta que six des leurs.

Oureouharé arriva à Quebec à peu près dans le même tems, qu'on y reçut cette nouvelle : il assura M. de Frontenac que son Canton de Goyogouin étoit sincerement disposé à la paix, & on le crut, parce qu'on étoit persuadé qu'il ne l'eût pas dit, si la chose n'eût été vraie. Peu de jours après il tomba malade d'une pleuresie, qui l'emporta assez brusquement. Il mourut en vrai Chrétien, & fut enterré avec les mêmes honneurs, que l'on a accoutumé de rendre aux Capitaines des Compagnies.

On dit que le Missionnaire, qui l'assista

1697.

Mort d'Oureouharé.

Son Éloge.

1698.

pendant sa maladie, lui parlant un jour des opprobres & des ignominies de la Passion du Sauveur des Hommes, il entra dans un si grand mouvement d'indignation contre les Juifs, qu'il s'écria : *Que n'étois-je-là, je les aurois bien empêché de traiter ainsi mon Dieu.* Il falloit que ce Sauvage eût dans le caractère quelque chose de fort aimable ; car je trouve dans plusieurs Mémoires que toutes les fois qu'il paroissoit, soit à Quebec, soit à Montreal, le peuple lui donnoit mille témoignages d'amitié. Le Comte de Frontenac le regretta d'autant plus, qu'il comptoit toujours sur son crédit pour la conclusion de l'accommodement avec les Iroquois, qu'il avoit tant à cœur, & dont il ne cessa jamais de se flatter.

On reçoit en  
Canada le  
premier avis  
de la paix.

Au mois de Février quatre Anglois arrivèrent d'Orange à Montreal, apparemment pour traiter de l'échange des Prisonniers, & ce fut par eux qu'on eut les premiers avis de la paix entre les Puissances de l'Europe. Ils furent confirmés au mois de May par l'arrivée du Colonel SCHULLER, Major d'Orange, & du Ministre DELLIUS, qui ramenoient dix-neuf Prisonniers François. Ils présentèrent aussi à M. de Frontenac une Lettre du Chevalier de BELLOMONT, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, dattée de *Newyork* (a) du vingt-deux Avril, & dont voici la traduction, telle que M. de Pontchartrain la reçut au retour des Vaisseaux.

Lettre du  
Gouverneur  
Général de la N.

Le Roy m'ayant fait l'honneur de me nommer Gouverneur de plusieurs de ses Provinces en Amerique, & entr'autres de celle

(a) Manhatt.

de la Nouvelle York, j'ai jugé, en même  
tems que je vous fais mes complimens, de  
vous faire aussi part de la paix, qui a été con-  
clue entre le Roy & les Confédérés, & le  
Roy très-Chrétien, dont je vous envoie les  
articles. La paix fut publiée à Londres au  
mois d'Octobre dernier, peu de tems avant  
mon départ d'Angleterre; mais comme mon  
voyage a été long, . . . je n'ai pu arriver  
ici que le second du courant.

J'envoie cette Lettre par M. le Colonel  
Schuiller, Membre du Conseil du Roy en  
cette Province, accompagné de M. Dellius,  
deux Gens de condition & de mérite, &  
pour vous marquer l'estime, que je fais d'une  
Personne de votre rang. Ces Messieurs vous  
amèneront tous les Prisonniers François, qui  
se sont trouvés entre les mains des Anglois  
de cette Province. Pour ce qui est de ceux,  
qui sont Prisonniers avec nos Indiens, j'en-  
voyerai ordre qu'on les mette en liberté au  
plûtôt, avec une bonne Escorte, si cela est  
nécessaire pour . . . les conduire en toute  
sûreté à Montreal. Je ne doute pas, Mon-  
sieur, que de votre côté, vous ne donniez  
aussi ordre pour faire relâcher tous les Sujets  
du Roy, que l'on a fait Prisonniers chez  
vous pendant la guerre, tant Chrétiens,  
qu'Indiens, afin que la bonne correspondan-  
ce, & un libre commerce, qui sont les fruits  
ordinaires de la paix, soient renouvelés de  
part & d'autre, conformément à la bonne  
union, qu'elle a causée entre les Rois nos  
Maîtres.

M. de Frontenac lui répondit par une Let-  
tre datée du huitième de Juin; où, après

1698.  
Angleterre  
à M. de  
Frontenac.

Réponse de  
M. de Fron-  
tenac.

1698.

lui avoir rendu politesse pour politesse, il lui marque que bien qu'il n'ait pas encore reçu de la part du Roy, son Maître, la confirmation de la paix, il ne fera aucune difficulté de remettre à MM. Schuillier & Dellius ceux des Anglois & des Flamands, qui sont Prisonniers dans son Gouvernement, & qui voudront bien s'en retourner; qu'il n'a jamais refusé de faire ces échanges dans le fort même de la guerre, malgré les mauvais traitemens, que M. de Villieu, Capitaine, & plusieurs autres François avoient reçus de la part des Anglois, & les capitulations plus d'une fois violées; qu'il est persuadé qu'il n'approuvera pas ces procédés, & qu'il ne souffrira pas plus longtems que le Capitaine Baptiste Flibustier soit retenu dans les chaînes, & traité avec la dernière rigueur.

Il dit ensuite qu'il ne peut comprendre qu'il ait chargé MM. Schuillier & Dellius de redemander les Iroquois Prisonniers dans la Nouvelle France, en promettant de faire rendre les François, qui sont chez eux; que ces Peuples étant depuis l'automne dernier en pourparler avec lui, & lui ayant laissé un otage pour sûreté de leur parole, c'est à eux, qu'il a à faire; qu'il est inutile qu'il se donne la peine de se mêler de cette négociation, puisque ce sont des Enfans désobéissans à leur Pere, & qui ont toujours été sous la domination du Roy, avant même que les Anglois se soient rendus Maîtres de la nouvelle York; qu'il a des ordres si précis, de ne point se départir de ce principe, qu'il ne peut se dispenser d'y obéir, jusqu'à ce qu'il en ait reçu de contraires; que quelques différens, qu'

D  
se re  
ront  
tend  
nes  
micil  
nuer  
Anglo  
avoir  
qu'il  
aux a  
die;  
de lui  
sonnie  
après  
témis  
plûtôt  
fait,  
sonnie  
qu'il  
point  
vent é  
rendu  
sans a  
Mess  
avec c  
manier  
avait f  
deux r  
S. Louis  
aptirent  
sirent b  
ce Canr  
à leurs I  
plus fort  
s'abstenni  
avons v

se rencontrent sur cet article , elles n'altereront point la bonne intelligence , qu'il prétend entretenir avec lui ; qu'il a pris de bonnes mesures pour empêcher les Sauvages domiciliés dans la Colonie Françoisé de continuer leurs hostilités contre les Habitations Angloises , & cela immédiatement après avoir reçu les premières nouvelles de la paix ; qu'il a donné le même avis aux Canibas , & aux autres Sauvages établis du côté de l'Acadie ; mais que comme ils sont fort éloignés de lui , & fort irrités de ce qu'on retient Prisonniers à Baston, plusieurs de leurs Gens, il appréhende qu'ils ne se portent à quelque extrémité fâcheuse ; si on ne les satisfait au plutôt sur ce point ; que jusqu'à que cela soit fait , il ne peut les obliger à rendre les Prisonniers Anglois , qui sont parmi eux ; & qu'il les croit d'autant plus autorisés à ne se point relâcher sur cet article , qu'ils ont souvent été les Dupes de leur bonne foi , ayant rendu en différentes occasions des Anglois , sans avoir pu retirer aucun des leurs.

Messieurs Schuiller & Dellius partirent avec cette réponse , fort charmés des bonnes manieres , & du gracieux accueil , que leur avoit fait le Comte de Frontenac. Environ deux mois après quelques Iroquois du Saulx & Louis vinrent trouver ce Général , & lui apportèrent des nouvelles des Agniers , qui lui furent beaucoup de plaisir. Ils arrivoient de ce Canton , où ils étoient allés rendre visite à leurs Parens , ce que ces Sauvages , dans le plus fort même de la guerre , ne pouvoient s'abstenir de faire de tems en tems : nous avons vu les ombrages , qu'en prit plus d'une

1698.

Conduite des  
Agniers à l'é-  
gard du Che-  
valier de Bel-  
lomont.

Propositions  
de ce Gouver-  
neur aux Iro-  
quois.

fois le Comte de Frontenac ; mais ni lui, ni leurs Missionnaires n'avoient jamais pu les corriger sur cela.

Ils rapportèrent donc que pendant leur séjour dans leur Pays le Chevalier de Bellomont y avoit tenu un grand Conseil, où avoient assisté les Anciens des cinq Cantons ; que les Agniers avoient débuté par lui déclarer qu'ils étoient les Maîtres de leurs Terres ; qu'ils y étoient établis longtemps avant que les Anglois y eussent paru ; que pour lui faire voir que tous les lieux occupés par la Nation lui appartenoient en propre, ils alloient jeter au feu tous les papiers, qu'on leur avoit donnés, ou qu'ils avoient signés en diverses occasions, ce qu'ils firent sur le champ.

Il est vrai qu'à cette déclaration ils ajoutèrent une proposition, qui le rassura un peu, & l'engagea à dissimuler son ressentiment ; ce fut d'arrêter les Sauvages du Sault S. Louis, qui étoient chez eux, jusqu'à ce que le Comte de Frontenac leur eût renvoyé tous les Iroquois, qu'il retenoit. Il n'osa néanmoins consentir à cette perfidie, dont il appréhendoit que l'odieux ne retombât sur lui. Il ajouta même que les Cantons ne devoient pas s'étonner si leurs affaires étoient dans un mauvais état, & que pour avoir la paix avec les François, ils devoient la demander par une Députation générale de toute la Nation ; qu'il vouloit leur procurer cette paix si nécessaire à leur conservation ; mais que pour le mettre en état de terminer cette grande affaire à leur avantage, il étoit à propos qu'ils lui remissent tous leurs Prisonniers, & qu'il se chargeoit de les faire conduire à Montréal.

DE  
Il  
tems  
qui f-  
laissa  
la pai  
lire c  
vages  
aux I  
qu'il  
qu'ils  
qu'il  
pagna  
accept  
voient  
lui auc  
pour  
ciens,  
M.  
Ancier  
Bellon  
leurs P  
agrée  
cela se  
Gouve  
voient  
des autr  
de s'ap  
conditio  
vouloit  
droit d  
gleterre  
pas imp  
des uns,  
pour y f  
les Iroqu  
Anglois

Il leur dit ensuite qu'il sçavoit que de tout tems ils avoient fait la guerre aux Nations, qui se disoient Alliées des François; qu'il leur laissoit la liberté de la continuer, ou de faire la paix; mais qu'il leur défendoit toute hostilité contre les François, & contre les Sauvages domiciliés parmi eux. Puis s'adressant aux Iroquois du Sault S. Louis, il leur dit qu'il étoit charmé de les voir sur ses Terres; qu'ils y seroient toujours les bien venus, & qu'il falloit oublier tout le passé. Il accompagna ces marques d'amitié de présens, qu'ils acceptèrent; mais ils lui dirent qu'ils ne pouvoient lui faire de réponse, ni prendre avec lui aucun arrangement, parce qu'ils n'avoient pour cela aucune Commission de leurs Anciens, ni de leur Pere Ononchio.

M. de Frontenac leur demanda ce que les Anciens avoient répondu au Chevalier de Bellomont sur la proposition de lui livrer tous leurs Prisonniers: Ils dirent qu'ils l'avoient agréée; mais sans marquer le tems, auquel cela se feroit. Le Général comprit que le Gouverneur Anglois & les Iroquois se ménaçoient mutuellement, & se desioient les uns des autres; que ces Derniers étoient bien aises de s'appuyer du Premier, pour faire leurs conditions meilleures, & que le Gouverneur vouloit profiter de l'occasion, pour établir le droit de Souveraineté de la Couronne d'Angleterre sur les Cantons; mais qu'il ne seroit pas impossible de se servir de ces dispositions des uns & des autres, pour les diviser, & que pour y parvenir, le plus sûr étoit de gagner les Iroquois, en leur faisant observer que les Anglois vouloient disposer en Maîtres de

Les Iroquois paroissent disposés à la paix.

1698. leur Pays &amp; de leurs Personnes.

M. de Fronte-  
nac entre-  
prend de les  
gagner.

Dans cette vûë, comme il eut appris sur ces entrefaites que des Agniers étoient venus au Sault S. Louis, pour y visiter aussi leurs Parens, non-seulement il envoya recommander à ceux-ci de les bien recevoir; mais il les fit même inviter à aller à Montreal, ou par son ordre on n'oublia rien pour les bien regaler, & pour leur témoigner la joye, qu'on avoit de les voir. Ils y furent sensibles, & ils restèrent dans cette Ville assez longtems, avec une confiance, dont le Peuple augura bien pour l'avenir. Les plus éclairés ne s'y fioient pourtant pas; mais c'étoit quelque chose de bien flatteur pour ces Sauvages, de se voir ainsi recherchés de deux Puissances, dont chacune pouvoit les détruire en moins d'une Campagne, & dont ils avoient sçu mettre si utilement en œuvre la jalousie mutuelle, pour se faire craindre, & en quelque façon respecter de l'une & de l'autre.

Une seconde Lettre, que le Comte de Frontenac reçut du Chevalier de Bellomont, & qui étoit datée de la Nouvelle York, du treizième d'Août, confirma ce Général dans la pensée, qu'il n'y avoit rien de mieux à faire dans la conjoncture présente, que de travailler à inspirer aux Cantons de la défiance des Anglois, ou plutôt d'augmenter de telle sorte celle, qu'ils avoient déjà, qu'elle les engageât dans quelque démarche convenable à nos intérêts. J'ai cru qu'on verroit volontiers cette Lettre, & la réponse, qu'y fit le Comte de Frontenac.

Seconde  
Lettre du  
Chevalier

» Je ne fais que d'arriver des Frontieres,  
» où . . . j'ai eu une conférence avec nos cinq

N.  
Ils  
con  
Ma  
in.  
& s  
fait  
au  
ils :  
té,  
jets  
ont  
leur.  
qui  
tous  
tion.  
ronr  
à to  
& se  
.  
huit  
tile c  
tive  
que  
en  
vez  
que  
a de  
pour  
franc  
tior  
pouli  
ouifc  
Trait  
Le  
top

Nations d'Indiens, que vous apellez Iroquois. 1698.

Ils m'ont prié avec grande instance de les continuer sous la protection du Roy, mon Maître, ayant protesté en même tems une

inviolable sujétion & fidélité à Sa Majesté, & s'étant plaints des outrages, que leur ont

faits vos François & vos Indiens du Canada, au préjudice du Traité de Paix, dans lequel

ils se croyoient compris en vertu de la fidélité, qu'ils doivent au Roy, comme ses Sujets.

Ils m'ont aussi remontré que vos Gens ont pris, ou enlevé quatre-vint quatorze des

leurs, depuis la publication de la Paix, ce qui me surprend beaucoup, d'autant qu'on a

toujours regardé les Iroquois, ou cinq Nations Indiennes, comme Sujets de la Couronne d'Angleterre, ce qui se peut faire voir

à tout le Monde par des preuves autentiques & solides.

Mais à ce que je vois par votre Lettre du

vingtième de Juin dernier, il me seroit inutile de prouver, puisque vous me dites positivement que vous avez des ordres si précis . . .

que vous ne sçauriez les outrepasser, que vous en ayez reçu de nouveaux . . . . Vous sçavez fort bien que les courses & hostilités,

que vos Gens faisoient sur nos Indiens avant la dernière guerre, furent la principale cause,

pour laquelle le Roy déclara la guerre à la France, comme il est signifié dans la Déclaration, de sorte que je m'étonne que vous

vouliez la continuer . . . à nos Indiens, puisque c'est une manifeste contravention au

Traité.

Le Roy, mon Maître a, Dieu merci, trop de pénétration dans les affaires, & le

1698. » cœur trop grand , pour renoncer à son droit ;  
 » & pour moi , j'ai ses intérêts trop à cœur ,  
 » pour laisser faire à vos Gens la moindre in-  
 » sulte à nos Indiens , & surtout pour souffrir  
 » qu'ils les traitent en Ennemis. Pour cela je  
 » leur ai donné ordre d'être sur leurs gardes ,  
 » & en cas qu'ils soient attaqués , de faire main  
 » basse sur tous , sur les François , comme sur  
 » les Indiens , leur ayant fourni tous les se-  
 » cours , dont ils avoient besoin. Vous voyez ,  
 » Monsieur , que je ne fais pas difficulté de  
 » vous dire tout mon procédé . . . dont je suis  
 » assuré d'être avoué du Roy , mon Maître.  
 » Pour vous faire voir le peu d'état , que  
 » nos cinq Nations d'Indiens font de vos Je-  
 » suites & autres Missionnaires , ils m'ont fait  
 » des prieres réitérées pour m'engager à les chas-  
 » ser de chez eux , me remontrant qu'ils en  
 » étoient opprimés , & ils m'ont conjuré de  
 » leur faire venir de nos Ministres Protestans ,  
 » pour les instruire dans la Religion Chré-  
 » tienne ; ce que je leur ai promis , & vous  
 » avez bien fait de défendre à vos Missionnai-  
 » res de s'en plus mêler , s'ils ne veulent subir  
 » la punition , qu'ordonnent les Loix d'Angle-  
 » terre , & qu'assurément je ferai exécuter tou-  
 » tes les fois , qu'ils tomberont entre mes mains ,  
 » & les Indiens m'ont promis de me les ame-  
 » ner Prisonniers.  
 » Au reste , si vous ne faites cesser les actes  
 » d'hostilité de votre côté , on s'en prendra à  
 » vous de toutes les suites , qui pourront ar-  
 » river , & je laisserai à juger à tout le Monde  
 » qui aura le plus de tort , ou de vous , ou de  
 » moi ? vous , pour avoir ralumé la guerre ;  
 » moi , pour défendre nos Indiens contre vos  
 » Entreprises.

Ces Sauvages vouloient bien me mettre <sup>cc</sup>1698.  
entre les mains tous les Prisonniers, qu'ils <sup>cc</sup>  
ont faits sur vous pendant la guerre, & dont <sup>cc</sup>  
le nombre étoit de plus de cent, à condition, <sup>cc</sup>  
que je leur assurasse que de votre côté vous <sup>cc</sup>  
relâcheriez tous ceux, que vous retenez de <sup>cc</sup>  
leurs Gens; mais je n'ai pas voulu me char- <sup>cc</sup>  
ger de tout cela, que je n'eusse sçu encore <sup>cc</sup>  
une fois votre résolution. Je vous envoie <sup>cc</sup>  
pourtant quatre Prisonniers François, que nos <sup>cc</sup>  
Indiens avoient amenés à Orange, avec mon <sup>cc</sup>  
Passéport pour les conduire en Canada. Si <sup>cc</sup>  
vous consentez à un échange de Prisonniers <sup>cc</sup>  
de part & d'autre, vous ferez bien de m'en <sup>cc</sup>  
avertir, afin que je fasse assembler ceux des <sup>cc</sup>  
Vôtres, qui sont entre les mains de nos In- <sup>cc</sup>  
diens. <sup>cc</sup>

L'on me mande de la Nouvelle Angleterre <sup>cc</sup>  
que les Vôtres ont tué deux Anglois auprès <sup>cc</sup>  
d'un Village, nommé *Alfiade*, & que cela <sup>cc</sup>  
s'est fait environ le quinzième du mois passé, <sup>cc</sup>  
comme ces pauvres Gens faisoient leur mois- <sup>cc</sup>  
son sans armes, se croyant en sûreté à cause <sup>cc</sup>  
de la Paix. On ne scauroit entendre parler <sup>cc</sup>  
de semblables cruautés sans horreur, & tou- <sup>cc</sup>  
tesfois l'on tient que la récompense, que vous <sup>cc</sup>  
donnez à vos Alliés, & qu'on dit être de <sup>cc</sup>  
cinquante écus pour chaque chevelure, les y <sup>cc</sup>  
encourage. Vous ne prendrez pas, je crois, <sup>cc</sup>  
en mauvaise part, si je vous dis que cela sem- <sup>cc</sup>  
ble tout-à-fait contraire au Christianisme. <sup>cc</sup>

Avanthier deux Onnontagués sont venu <sup>cc</sup>  
m'avertir que vous avez envoyé deux Ré- <sup>cc</sup>  
voltés de leur Nation, pour dire aux Can- <sup>cc</sup>  
tons Supérieurs, qu'au cas, qu'ils ne vissent <sup>cc</sup>  
pas en Canada dans quarante-cinq jours, <sup>cc</sup>

1698. » vous marcherez dans leur Pays à la tête d'une  
 » Armée pour les y contraindre par la force. Et  
 » moi de mon côté j'envoye aujourd'hui mon  
 » Lieutenant-Gouverneur, avec des Troupes  
 » réglées du Roy, pour s'opposer aux hostili-  
 » tés, que vous entreprendrez. Je veux même,  
 » s'il est besoin, armer tout ce qu'il y a d'Hom-  
 » mes dans les Provinces de mon Gouverne-  
 » ment, pour vous repousser, & tâcher de  
 » faire représaille du dommage, que vous fe-  
 » rez à nos Indiens . . . .

Réflexions de  
 M. de Fronte-  
 nac sur cette  
 Lettre.

C'est assez souvent une marque qu'on se  
 sent foible, quand on parle si haut : on veut  
 essayer de gagner par les menaces ce qu'on  
 sçait bien qu'on ne peut emporter par la force ;  
 & l'on a pu voir dans toute la suite de cette  
 Histoire, que les Anglois l'ont toujours pris  
 sur ce ton, quand ils ne se sont pas trou-  
 vés en état de soutenir par les armes leurs  
 prétentions. M. de Frontenac ne fut point la  
 Dupe de la maniere, dont le Général An-  
 glois vouloit faire valoir les siennes, & il  
 comprit même que cette batterie étoit dressée  
 autant contre les Iroquois, que contre lui,  
 & que le Chevalier de Bellomont ne prenoit  
 si vivement leur défense, que pour les affer-  
 vir plus sûrement.

Il n'étoit pas Homme à négliger de leur  
 faire faire cette réflexion, & peut-être ne  
 différa-t-il si longtems de répondre à la Lettre,  
 qu'il venoit de recevoir, que parce qu'il vou-  
 lut avoir le tems de la leur communiquer,  
 & de s'assurer de ce qu'ils en pensoient. Il  
 paroît au moins certain qu'il attendit l'ar-  
 rivée des Vaisseaux de France, pour voir s'ils  
 ne lui aporteroient point d'ordre de la Cour

par rapport à cette affaire. Quoiqu'il en soit, la réponse qu'il fit au Chevalier de Bellomont est datée du vintunième de Septembre. La voici.

Je n'aurois pas été si longtems, sans en-  
voyer sçavoir de vos nouvelles par des Per-  
sonnes de mérite & de distinction, & sans ré-  
pondre aux honnêtetés, qu'il vous a plu me  
faire par MM. Schuillier & Dellius, si les  
Vaisseaux, que j'attendois de France, fussent  
plûtôt arrivés ici. Leur retardement est la  
seule raison, qui m'engage encore à remet-  
tre leur départ jusqu'au printems prochain,  
dans la crainte que la saison étant aussi avan-  
cée qu'elle l'est, ne leur permit pas de re-  
venir avant que la navigation *des Lacs & des*  
*Rivieres* soit fermée.

Les Dépêches, que j'ai reçues de la Cour  
m'ont appris, comme de votre côté vous avez  
du le sçavoir, que les Rois, nos Maîtres,  
avoient résolu de nommer chacun de leur  
part des Commissaires, pour régler les li-  
mites des Pays, sur lesquelles devoit s'étendre  
leur Domination en ces Contrées. Ainsi,  
Monsieur, il me semble qu'avant que de le  
prendre sur le ton, que vous faites, vous  
auriez du attendre la décision, que les Com-  
missaires en auront faite, & ne pas vous in-  
géner de vouloir traverser cette affaire, qui  
étoit déjà commencée, & qu'on peut regarder  
comme domestique, puisque c'est un Pere,  
qui tâche de ramener ses Enfants par toutes  
sortes de voyes à leur devoir, en commençant  
par celles de la douceur, résolu d'user des  
plus severes, au cas, que les premieres n'ayent  
point d'effet.

1698. » C'est une chose, que vous devez regarder  
» comme entièrement séparée des Traités de  
» paix & d'amitié, que les Rois, nos Maîtres  
» ont faits ensemble, & vous n'y pouvez entrer,  
» sans faire connoître qu'au lieu d'employer  
» toutes sortes de moyens pour tâcher d'entre-  
» tenir la correspondance entre les deux na-  
» tions. . . . Vous cherchez des prétextes pour  
» donner atteinte aux Traités, qui ont été con-  
» clus, & dont je doute que vous fussiez auto-  
» risé par Sa Majesté Britanique. Car pour moi,  
» en voulant obliger les Iroquois à exécuter la  
» parole, qu'ils m'ont donnée, avant qu'on pût  
» sçavoir que la paix fût faite entre les deux  
» Couronnes, & pour laquelle ils m'ont donné  
» des otages, je ne fais que suivre la route,  
» que j'avois prise; mais vous, Monsieur, vous  
» vous détournez de la vôtre, en prétextant des  
» prétentions, qui sont nouvelles, & qui n'ont  
» aucun fondement.

» En effet vous voulez bien que je vous dise  
» que je suis assez informé des sentimens des  
» Iroquois, pour sçavoir qu'il n'y a pas une  
» des cinq Nations, qui. . . voulût être sous  
» la domination d'Angleterre, & que vous n'a-  
» vez aucune preuve pour les convaincre de  
» votre droit, au lieu que celles, que nous  
» avons, & que l'on remettra entre les mains  
» des Commissaires, sont si incontestables,  
» que je doute qu'on y puisse faire la moindre  
» réplique. Ainsi, Monsieur, je suis résolu d'al-  
» ler toujours mon chemin, & je vous prie de  
» ne point faire de démarches pour me traver-  
» ser, parce qu'elles vous seroient inutiles,  
» & que toute la protection & le secours, que  
» vous me déclarez leur avoir déjà donné, &

leur vouloir continuer contre les termes du  
 Traité, ne me feront jamais beaucoup de  
 peur, & ne m'obligeront point de changer  
 mes desseins; au contraire ils m'engageront  
 plutôt à les presser davantage, quelques suites  
 funestes, qu'ils puissent avoir. Ce sera vous,  
 Monsieur, qui en répondrez, & du côté du  
 Roy, votre Maître, & du côté du Ciel.

On vous a mal informé, lorsqu'on vous  
 a dit que les François, & les Sauvages Habi-  
 tans parmi nous avoient fait des outrages  
 aux Iroquois. Il est bien vrai que les Ou-  
 tawaïs, & en particulier les Algonquins ont  
 fait un coup considerable sur les Onnonta-  
 gués, parce que cette Nation, aussi-bien  
 que les autres, s'étoit déclarée ne vouloir  
 point la paix avec eux... Cependant j'ai lieu  
 de croire que, si les Iroquois ne m'ont point  
 ramené tous les Prisonniers, qu'ils ont faits  
 sur nous, c'est parce que vous vous y êtes  
 formellement opposé. Lorsqu'ils se range-  
 ront à leur devoir, & qu'ils auront effectué  
 leur parole, je leur rendrai ceux, qui sont  
 iti.

Cela ne m'empêche pas, Monsieur, de  
 vous remercier du bon traitement, que vous  
 avez fait aux quatre derniers François, que  
 vous m'avez renvoyés. Je m'étois assez ex-  
 plicqué au sujet des Sauvages de l'Acadie, &  
 j'ai toujours appréhendé que, si on ne leur  
 rendoit au plutôt ceux de leur Nation, qui  
 sont retenus Prisonniers à Baston de si mau-  
 vaïse foi, ils ne formassent quelque Entre-  
 prise sur votre Colonie. Je suis pourtant fâché  
 du coup, que vous me mandez qu'ils ont fait,  
 & qui m'oblige de leur envoyer un second

1698. » ordre pour faire cesser tout acte d'hostilité ;  
 » mais je vous prie de leur renvoyer leurs Gens ,  
 » sur lesquels vous ne m'avez fait aucune ré-  
 » ponsé. Vous voyez que je vous parle avec  
 » autant de franchise & de liberté , que vous  
 » faites.

Il est assez surprenant que M. de Frontenac n'ait rien répondu à l'article de la Lettre du Chevalier de Bellomont , qui regardoit les Missionnaires , & sur lequel il avoit cependant beau jeu pour le convaincre de mauvaise foi. Car en premier lieu il n'y avoit alors aucun Missionnaire dans ces Cantons , & depuis longtemps aucun n'y avoit été. En second lieu les Missionnaires n'ont jamais été à charge aux Sauvages , à qui ils ont toujours beaucoup plus donné , qu'ils n'en ont reçu : de sorte qu'on ne comprend pas en quel sens les Iroquois pouvoient se plaindre d'en être opprimés. D'ailleurs on sçait que ces Peuples méprisoient fort les Ministres Protestans , & qu'ils avoient souvent reproché aux Habitans de la Nouvelle York , qu'ils n'avoient point de religion. Ainsi il est plus que vraisemblable que , s'ils avoient voulu se faire Chrétiens , ils n'auroient pas choisi de l'être comme les Anglois , & en effet tous ceux de cette Nation , qui se sont convertis au Christianisme , ont embrassé la religion Romaine.

Autres pré-  
 tentions des  
 Anglois.

Mais ce n'étoit pas seulement sur le Pays Iroquois , & sur les Personnes de ces Sauvages que le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre étendoit ses prétentions. On lui avoit persuadé , & le Ministre Dellius l'avoit déclaré en termes formels au Chevalier de Callieres à son passage par Montreal , que sa

Nation ayant succédé à tous les droits des Hollandois lorsqu'elle leur avoit cédé Surinam en échange de la Nouvelle York, Michillimakinac, & tout ce qui est au Midy de ce Poste, devoit lui revenir. Le Gouverneur de Montreal demanda au Ministre sur quoi il apuyoit cette prétention, & où il avoit appris que la Nouvelle Belgique, avant que d'être devenue la Nouvelle York, s'étendit à tous les Pays, dont il parloit ?

Pour nous, ajouta t-il, il nous sera aisé de mettre dans la dernière évidence que nous avons découvert & possédé le Pays des Outaouais, & celui même des Iroquois, avant ce qu'aucun Hollandois y eût mis le pied, & que le droit de possession, établi par plusieurs titres en divers endroits des Cantons, n'a été interrompu que par la guerre, que nous avons été obligés de faire à cette Nation, à cause de leurs révoltes & de leurs insultes. Dellius vit bien qu'il avoit à faire à un Homme instruit, & qu'on ne tiroit pas facilement de son principe : il n'insista point davantage, & le Chevalier de Bellomont ne jugea pas à propos d'incidenter sur cet article dans ses Lettres à M. de Frontenac.

Il réussit un peu mieux d'abord du côté de l'Acadie, où il regardoit comme un coup d'Etat d'assurer la Domination Angloise, ou du moins de se mettre l'esprit en repos de la part des Sauvages, qui pendant la guerre avoient répandu une si grande terreur dans toute la Nouvelle Angleterre. Le Chevalier de Villebon, dans une Lettre, qu'il écrivit à M. de Pontchartrain le troisième d'Octobre de cette année, mandoit à ce Ministre que les Anglois

Affaires de l'Acadie.

1698.

songeoient à rétablir le Fort de Pemkuit, & à peupler les deux bords du Kinibequi; qu'il ne croyoit pas qu'on dût souffrir, ni l'une, ni l'autre Entreprife; mais que, comme il n'avoit pas assez de Forces pour s'y opposer ouvertement, il trouveroit bien le moyen de les faire échouer, en laissant faire les Sauvages.

Il ajoûtoit que les Anglois continuoient à faire la Pêche le long de nos Côtes; que les Habitans du Port-Royal avoient écrit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour lui demander sa protection, & qu'un nommé LE BORGNE, Fils ou Parent de celui, qui étoit autrefois entré dans tous les droits du Sieur d'Aunai de Charnisé sur cette partie de l'Acadie, se portant pour Seigneur de tout le Pays, depuis les Mines jusqu'à l'Isle Verte, se faisoit donner par les Anglois cinquante écus pour chaque Bâtiment, qui venoit trafiquer dans toute l'étendue de son prétendu Domaine.

Reglement  
des Limites  
pour les côtes  
Mériidionna-  
les de la Nou-  
velle France.

On comptoit bien à la Cour & en Canada que dans le Reglement des Limites, auquel on travailloit, on se releveroit de ces différentes prétentions; mais la paix ne dura pas assez longtems pour consommer cette affaire. D'ailleurs on ne faisoit pas assez réflexion en France que celui, qui s'est mis en possession, a un grand avantage sur son Compétiteur. En effet, quoique les Limites de la Nouvelle France sur cette Côte Méridionale eussent été fixées à la Riviere de Kinibequi, & qu'en dernier lieu on eût chassé les Anglois de Pemkuit, qui devoit nous appartenir en vertu de ce Traité, cependant parce que les

An  
LA  
mé.  
no:  
ma:  
pre  
le  
M.  
rien  
Ma  
C  
Pa:  
rest  
me  
fair  
d'E  
que  
An  
dom  
enle  
de  
For  
cût  
no  
con  
l  
Côt  
An  
les  
ton  
mer  
pût  
derr  
tôt  
les  
au.

Anglois y étoient revenus, MM. DE TALLARD & D'HERBAULT, Commissaires nommés par le Roy, furent obligés de rapprocher nos Frontières en deçà de ce Poste, & de les marquer à la Rivière de S. George, située presque à distance égale du Kinibequi & de Pentagoët. Ce qui fut confirmé en 1700. par M. de Villieu de la part du Roy Très-Chrétien, & par M. de SOUDRIC de la part de Sa Majesté Britannique.

On ne regla rien sur ce qui concernoit le Pays des Iroquois, parce que ces Sauvages protestèrent de leur indépendance, & qu'apparemment on ne voulut, ni de part ni d'autre s'en faire des Ennemis. Pour ce qui est de la Baye d'Hudson, elle nous resta toute entiere, parce que nous en étions les Possesseurs actuels. Les Anglois se bornerent à demander de grands dédommagemens pour ce que nous leur avions enlevé pendant la paix dans les Forts du fond de cette Baye. On leur opposa l'invasion du Fort Nelson faite auparavant, sans qu'il y eût guerre entre les deux Couronnes, & où nous avions souffert une perte beaucoup plus considérable.

Nous avions ravagé plutôt que conquis la Côte Orientale de l'Isle de Terre-Neuve. Les Anglois s'y étoient bientôt rétablis, & nous les avions laissé faire. Enfin l'Isle de Cap Breton n'étoit pas alors un objet, & l'Etablissement, que nous y avions, n'avoit rien, qui pût exciter la jalousie des Anglois : elle nous demeura ; mais la guerre, qui se ralluma bientôt après en Europe, livra tout de nouveau les prétentions réciproques des deux Nations au sort des armes.

1698.

Mort de M.  
de Frontenac.

Cependant il y avoit à peine deux mois, que le Comte de Frontenac avoit écrit au Chevalier de Bellomont la Lettre, que nous venons de rapporter, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie, dont le danger se déclara d'abord, & qui l'emporta en effet le vint-huit de Novembre. Il étoit dans sa soixante & dix-huitième année, mais dans un corps aussi sain, qu'il est possible de l'avoir à cet âge, il conservoit toute la fermeté, & toute la vivacité d'esprit de ses plus belles années. Il mourut comme il avoit vécu, cheri de plusieurs, estimé de tous, & avec la gloire d'avoir, sans presque aucun secours de France, soutenu, & augmenté même une Colonie ouverte & attaquée de toutes parts, & qu'il avoit trouvée sur le penchant de sa ruine.

Il paroïssoit avoir un grand fond de Religion, & il en donna constamment jusqu'à sa mort des marques publiques. On ne l'accusa jamais d'être intéressé; mais on avoit de la peine à concilier la piété, dont il faisoit profession, avec la conduite, qu'il tenoit à l'égard des Personnes, contre lesquelles il s'étoit laissé prévenir. L'âcreté de son humeur un peu atrabilaire; & une jalousie basse, dont il ne se défit jamais, l'ont empêché de goûter tout le fruit de ses succès, & ont un peu démenti son caractère, où il y avoit de la fermeté, de la noblesse & de l'élévation. Après tout la Nouvelle France lui devoit tout ce qu'elle étoit à sa mort, & l'on s'aperçut bientôt du grand vuide, qu'il y laissoit.

Les Iroquois  
veulent sur-  
prendre le

En effet les Iroquois n'eurent pas plutôt été informés qu'il n'étoit plus, qu'ils crurent pouvoir rompre impunément l'espèce de Traité,

qu'ils avoient fait avec lui ; mais ils vou-  
 rent prendre quelques mesures , avant que de  
 se déclarer. Au mois de Mars suivant ils en-  
 voyerent des Députés à Montreal , & l'on  
 s'aperçut aisément que leur unique dessein  
 étoit de s'instruire de l'état , où se trouvoit  
 la Colonie destituée de son Chef. Ils pleu-  
 rerent à leur maniere la mort de leur Pere ;  
 ils présenterent au Gouverneur de Montreal ,  
 qui étoit chargé du Commandement général ,  
 trois Prisonniers François , & ils lui promi-  
 rent de lui rendre tous les autres , s'il vouloit  
 mettre en liberté tous ceux de leur Nation ,  
 qu'il retenoit encore.

Ils le prierent ensuite d'envoyer avec eux  
 le Sieur de Maricourt , acompagné de deux  
 Sauvages du Sault S. Louis & de la Monta-  
 gne , pour aller avec eux à Orange , où se  
 feroit l'échange , & où la paix se concluroit.  
 Ils témoignèrent qu'il leur feroit encore plaî-  
 sir d'engager le P. Bruyas , un de leurs an-  
 ciens Missionnaires , à être de ce voyage ; &  
 de rapeller de France le P. de Lamberville ,  
 qui sçavoit mieux , disoient ils , qu'aucun  
 autre , entretenir la bonne intelligence entre  
 les deux Nations. Enfin ils lui représenterent  
 qu'ils ne pouvoient prendre en lui aucune  
 confiance , tandis qu'il tenoit sur le feu la  
 chaudiere de guerre , & qu'il n'arrêtoit point  
 la hache de ses Alliés.

Le Chevalier de Callieres leur répondit que  
 la chaudiere demeureroit sur le feu jusqu'à  
 la conclusion de la paix ; qu'il vouloit en trai-  
 ter à Montreal , & non pas à Orange ; & qu'il  
 n'entendrait à aucune proposition de leur  
 part , qu'ils n'eussent satisfait à toutes les con-

1699.

Chevalier de  
Callieres.

ois ,  
 au  
 nous  
 d'une  
 ord ,  
 No-  
 titié-  
 qu'il  
 rvoit  
 -sprit  
 mme  
 né de  
 pres-  
 aug-  
 aquée  
 sur le

Reli-  
 -à sa  
 ccusa  
 de la  
 pro-  
 à l'é-  
 il s'é-  
 ur un  
 ont il  
 outer  
 menti  
 néré ,  
 a tout  
 qu'elle  
 ôt du

ôt été  
 pou-  
 traité ,

Conduite de  
ce Gouver-  
neur.

1699.

ditions, que leur avoit imposées le Feu Comte de Frontenac ; qu'alors M. de Maricourt & le P. Bruyas iroient chez eux, & qu'il écriroit en France, pour y solliciter le retour du P. de Lamberville. Ils parurent assez satisfaits de cette réponse, à laquelle on s'aperçut pourtant bien qu'ils ne s'étoient pas attendus, & ils se bornerent à demander sûreté pour aller & venir librement.

M. de Callieres leur accorda soixante jours de trêve, & sur ce qu'ils insisterent pour obtenir quatre Prisonniers, que le Canton d'Onnontagué redemandoit avec les plus vives instances, il consentit à les échanger contre quatre François. Il eut tout lieu dans la suite de se sçavoir bon gré de ne s'être pas montré plus facile ; car on reconnut bientôt que ces Barbares n'avoient point d'autre vûe que de retirer peu à peu tous nos Prisonniers, en gardant les leurs, qu'ils avoient presque tous adoptés. Les Députés promirent en partant d'être de retour avant le mois de Juin ; mais on compta d'autant moins sur cette promesse, qu'on étoit instruit que les Anglois vouloient être les Arbitres de la paix, & prétendoient que les Iroquois, comme leurs Sujets, fussent compris dans celle, qui avoit été conclüe à Riswick entre les deux Couronnes.

M. de Callieres est nommé Gouverneur Général.

L'arrivée des premiers Navires de France apprit au Chevalier de Callieres que le Roy l'avoit nommé Successeur de M. de Frontenac, & la joye, qu'en témoignerent tous les Ordres de la Colonie, le flatta bien autant, que le choix de son Souverain. Il avoit eu un Rival dans M. de Champigny, & il n'étoit peut-être redevable de lui avoir été préféré ;

D  
que  
dilig  
son  
rem  
T  
de d  
bita  
acq  
Pay-  
men  
très-  
y av  
Che  
résol  
avec  
de pe  
qui a  
ordre  
duite  
Sar  
il en  
défint  
une fe  
une v  
rendre  
probit  
prit,  
longu  
l'expé  
pris de  
sur les  
à tenir  
gardât  
franç  
n'exige  
nable ;

que parce que son Envoyé avoit fait plus de diligence, que celui de l'Intendant, lequel à son arrivée à Versailles avoit trouvé la Place remplie.

Tous deux la méritoient, & il n'est pas aisé de dire lequel auroit été plus agréable aux Habitans du Canada. M. de Champigny avoit acquis une grande expérience des affaires du Pays. Sa vertu, son zèle, son désintéressement, son équité, sa douceur le rendoient très-propre à gouverner une Colonie, où il y avoit assez de bras pour exécuter ce qu'un Chef aussi sage & aussi aimé que lui, auroit résolu dans le Conseil; mais M. de Callieres avec les mêmes avantages avoit encore celui de pouvoir se montrer à la tête des Troupes, qui avoient marché plus d'une fois sous ses ordres, & qui admiroient également sa conduite & son intrépidité.

Sans avoir le brillant de son Prédécesseur, son caractère il en avoit tout le solide, des vûes droites & désintéressées, sans préjugé & sans passion: une fermeté toujours d'accord avec la raison, une valeur, que le slegme sçavoit moderer & rendre utile: un grand sens, beaucoup de probité & d'honneur, & une pénétration d'esprit, à laquelle une grande application & une longue expérience avoient ajouté tout ce que l'expérience peut donner de lumieres: il avoit pris dès les commencemens un grand empire sur les Sauvages, qui le connoissoient exact à tenir sa parole, & ferme à vouloir qu'on lui gardât celles, qu'on lui avoit données. Les François de leur côté étoient convaincus qu'il n'exigeroit jamais rien d'eux, que de raisonnable; que pour n'avoir ni la naissance, ni

1699.

M. de Vaudreuil Gouverneur de Montreal.

les grandes alliances du Comte de Frontenac, ni le rang de Lieutenant Général des Armées du Roy, il ne sçauroit pas moins se faire obéir que lui; mais qu'il n'étoit pas Homme à leur faire trop sentir le poids de l'autorité.

Le Gouvernement de Montreal, qui vacquoit par la promotion de M. de Callieres fut donné au Chevalier de Vaudreuil, qui étoit revenu depuis peu de France, & que son activité, sa bonne mine, ses manieres nobles & aimables, & la confiance des Gens de guerre rendoient très-propre à occuper un Poste de cette importance. Celui de Catarocouy étoit aussi pour lors d'une très grande conséquence, & Sa Majesté manda au nouveau Général de n'en confier le Commandement qu'à des Officiers vigilans, capables de prendre leur parti d'eux-mêmes, quand le tems & la nécessité des affaires ne leur permettroient pas d'attendre ses ordres, & sur lesquels il pût se reposer, comme sur lui-même, pour la conservation d'une telle Place.

Prétentions du Gouverneur de la N. Angleterre sur les Canibas.

Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit alors tourné sa principale attention sur les Nations Abénaquises, & sous prétexte, que le Kinibequi, où les Canibas avoient toujours eu leurs principaux Etablissemens, étoit possédé par les Anglois, il avoit sur ces Sauvages les mêmes prétentions, que sur les Iroquois. Le Roy, dans une Lettre dattée du vingt-cinquième de Mars, & adressée au Comte de Frontenac, dont Sa Majesté n'avoit pas encore appris la mort, lui donnoit ordre d'agir de concert avec le Général Anglois; mais il lui marquoit en même tems, que jusqu'à ce que les limites des deux Colonies fussent réglées, il

D  
tint  
chan  
l'autr  
deme  
étoie  
dente  
To  
Cani  
Abén  
au co  
M. d  
vouk  
ges,  
voyo  
En ef  
sition  
prom  
chain  
vans.  
1<sup>o</sup>.  
tjou  
ne vo  
doit ét  
ses Pré  
s'étoie  
être co  
ne rec  
tre, q  
ne per  
des H  
avoier  
Franç  
tendre  
tres M  
bien a  
change

tinrent exactement la main à ne souffrir aucun changement au sujet des Alliés de l'une & l'autre Couronne, & à ce que toutes choses demeurassent à cet égard sur le pied, où elles étoient au commencement de l'année précédente.

Toutefois, comme on étoit fort sûr des Canibas, & en général de toutes les Nations Abénaquises, le P. Bigot le Cadet étant venu au commencement de Janvier donner avis à M. de Callieres que les Anglois paroissoient vouloir traiter de bonne foi avec ces Sauvages, le Commandant lui répondit qu'il ne voyoit aucun inconvénient à les laisser faire. En effet les Abénaquis ayant reçu les propositions du Général Anglois, qui avoit même promis de les venir trouver au printems prochain, ils lui firent signifier les articles suivans.

A quelles conditions ces Sauvages veulent traiter avec lui.

1°. Qu'il commençât par faire retirer pour toujours les Anglois de leur Pays : 2°. Qu'ils ne voyoient pas sur quel fondement il prétendoit être leur Maître ; que ni lui, ni aucun de ses Prédécesseurs ne l'avoient jamais été, qu'ils s'étoient donnés de leur plein gré, & sans y être contraints, au Roy de France, & qu'ils ne recevoient jamais les ordres d'aucun autre, que de lui & de ses Généraux : 3°. Qu'ils ne permettroient jamais aux Anglois d'avoir des Habitations sur leurs Terres, & qu'ils avoient accordé cette permission aux seuls François : 4°. Qu'ils étoient fort surpris d'entendre dire qu'il songeoit à leur donner d'autres Missionnaires que les leurs : qu'ils étoient bien aises qu'il scût qu'ils ne vouloient pas changer de Religion, & que jamais ils n'en

1699.

auroient d'autre, que celle, qu'on leur avoit enseignée, & pour laquelle ils avoient combattu, & combattroient jusqu'à la mort.

M. de la Valliere & le P. Bruyas sont envoyés à Baston.

Sur ces entrefaites M. de Callieres reçut par M. de Bellomont une Lettre, par laquelle Sa Majesté lui ordonnoit de faire cesser tout acte d'hostilité entre les François & les Anglois. Cette Lettre avoit été adressée ouverte au Général Anglois, & le Roy d'Angleterre avoit pareillement adressé à M. de Callieres celle, qu'il écrivoit en conformité au Chevalier de Bellomont. Le Chevalier de Callieres jugea à propos de l'envoyer à Baston par M. de LA VALLIERE, Major de Montreal, & de faire accompagner cet Officier par le P. Bruyas. Ces Députés étoient chargés de retirer tous les François Prisonniers dans la Nouvelle Angleterre, & il leur fut recommandé en particulier d'examiner dans quelle disposition le Gouverneur Anglois étoit au sujet des Abénaquis & des Iroquois.

Le Chevalier de Bellomont veut toujours se rendre l'Arbitre de la paix.

Ces Derniers avoient tout récemment fait une Députation au nouveau Gouverneur Général, pour le complimenter sur sa promotion; mais les Députés n'avoient point parlé d'affaire, & l'on eut avis quelque tems après qu'un Parti de cette Nation avoit commis une hostilité contre les Miamis, dont plusieurs avoient été tués. Il paroissoit néanmoins qu'en général les Cantons étoient assez disposés à la paix, & ne differoient de la conclure, que par la consideration des Anglois. D'autre part M. de Bellomont étoit persuadé que ces Sauvages ne demeureroient jamais Neutres, & qu'il falloit qu'ils se déclarassent pour, ou contre les François.

Dans cette pensée, comme il avoit des ordres positifs du Roy de la Grande Bretagne de les contraindre à désarmer, & qu'il ne pouvoit les dissimuler, parce que M. de Callieres les avoit vûs, & en gardoit un *duplicata*, il reprit le dessein de se rendre l'Arbitre souverain du Traité. Ainsi sçachant les engagements, que les Cantons avoient pris avec le feu Comte de Frontenac, il leur demanda de le venir trouver à Orange. Ils le refuserent, & surpris de ce refus, il leur envoya des Personnes de confiance, qui vinrent à bout de leur persuader de traîner l'affaire en longueur.

Ils ne parurent donc point à Montreal, quoique tout récemment ils eussent promis au Chevalier de Callieres de s'y trouver, & qu'ils eussent marqué le tems, qu'ils s'y trouveroient, & ce Général, pour n'être point surpris par ces Barbares, se mit en état de leur faire vivement la guerre, s'ils s'avisent de recommencer leurs hostilités; mais ce qu'il fit de mieux & de plus efficace pour renverser les batteries du Chevalier de Bellomont, ce fut d'envoyer à Onnontagué une copie de la Lettre du Roy d'Angleterre à ce Gouverneur, & il avoit en cela plus d'une vûë.

Car en premier lieu il vouloit faire connoître aux Iroquois que les Anglois ne les regardoient plus que comme des Sujets de leur Roy, & en effet ce Prince en parloit sur ce ton-là dans sa Lettre. En second lieu il leur apprenoit qu'ils ne devoient plus attendre de secours du côté de la Nouvelle York, puisque le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre avoit défense de leur en donner aucun, ni directement, ni indirectement. Enfin

Politique de M. de Callieres pour obliger les Iroquois à la faire sans lui.

1699.

Les Cantons  
s'y détermi-  
nent.

il leur faisoit comprendre en même tems qu'il ne lui seroit pas difficile de les réduire par la force, s'ils refusoient de faire la paix aux conditions, que son Prédécesseur leur avoit proposées.

Cette démarche produisit l'effet, qu'il en avoit attendu : à la vérité les Cantons ne jugerent pas à propos de se brouiller avec les Anglois, dont ils pouvoient avoir besoin dans la suite ; ils aimerent mieux dissimuler le ressentiment, qu'ils avoient de leurs prétentions, & ils se contenterent de leur déclarer qu'ils vouloient bien être leurs Freres, mais non pas leurs Sujets. Les Anglois de leur côté prirent aussi le parti de les ménager. Enfin les Cantons, après avoir encore tergiversé quelque tems, & tâché de se venger de leurs pertes sur ceux de nos Alliés, qu'ils en croyoient les Auteurs, voyant que rien de tout cela ne leur réussissoit, songerent tout de bon à s'accommoder, tandis qu'ils le pouvoient encore avec avantage & avec honneur.

Ils reçoivent  
un échec de la  
part des Outaouais.

1700.

En conséquence de cette résolution le vingt-unième de Mars de l'année 1700. deux Iroquois vinrent trouver le Gouverneur Général. Ils n'étoient revêtus d'aucun pouvoir ; mais ils étoient chargés d'annoncer une Députation générale des Cantons pour le mois de Juillet, & firent sur ce retardement des excuses assez frivoles, dont M. de Callieres parut fort mal satisfait. Trois mois après un bon nombre d'Outaouais débarquerent à Montreal, où le Général étoit alors, & lui dirent ce qu'il savoit déjà, que les Iroquois étant venus chasser sur leurs Terres, ils les avoient attaqués, & en avoient tué vingt-huit, tant Hommes, que

Pré-  
de-  
qu-  
Iro-  
de-  
cier  
mal  
ind-  
tant  
don-  
quo-  
qu'il  
ceux  
fier  
ils se  
qu'il  
Cant-  
Natic  
il ten-  
tions  
quille  
niers.  
Le  
du Ca  
de Tsc  
furent  
néral,

Femmes ; que les autres leur ayant représenté qu'ils avoient cru pouvoir chasser par tout , puisque toute hostilité étoit suspendue de la part des François & de leurs Alliés , ils leur avoient promis de ne point faire de mal aux Prisonniers jusqu'à ce qu'ils fussent instruits des volontés de leur Pere Ononthio.

M. de Callieres après les avoir écouté tranquillement , leur dit qu'ils ne lui disoient pas tout ; qu'il étoit informé que , malgré ses défenses , ils étoient allés attaquer les Sioux , & qu'après le coup , qu'ils avoient fait sur les Iroquois , ils avoient envoyé quelques - uns de leurs Prisonniers aux Cantons , pour négocier avec eux sans la participation ; que c'étoit mal débiter avec lui , que d'agir avec cette indépendance dans une affaire aussi importante , & après les assurances , qu'il leur avoit données , de ne rien conclure avec les Iroquois , que de concert avec eux ; qu'il falloit qu'ils eussent bien oublié la maniere , dont ceux-ci les avoient si souvent traités , pour se fier encore à eux ; qu'il eseroit qu'à l'avenir ils seroient plus avisés & plus circonspects ; qu'il attendoit incessamment les Députés des Cantons , & que si à leur arrivée les Chefs des Nations Alliées n'étoient pas encore venus , il leur seroit sçavoir par des Exprès ses intentions ; qu'en attendant ils demeurassent tranquilles , & qu'ils traitassent bien leurs Prisonniers.

Ce qui se passe entre ceux - ci , & M. de Callieres.

Le dix-huitième de Juillet deux Députés du Canton d'Onnontagué , & quatre de celui de Tsonnonthouan arriverent à Montreal . & furent présentés par M. de Maricourt au Général , qui voulut bien leur donner une au-

Députés Iroquois à Montreal.

1700.

dience publique ; ils y furent conduits en cérémonie, & marchant par les rues pour se rendre chez M. de Callières, ils pleurerent tous les François morts pendant la guerre, dont ils prirent les Ames à témoin de la sincérité de leur procédé.

Sitôt qu'ils eurent été introduits dans la Salle du Conseil, où le Gouverneur Général étoit avec toute sa Cour, ils déclarerent qu'ils venoient de la part des quatre Cantons Supérieurs, dont ils avoient les pouvoirs ; qu'il y avoit longtemps qu'ils étoient sur le pied de traiter sans les Agniers, & que, si parmi eux il n'y avoit Personne des Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth, c'est que le Chevalier de Bellomont leur ayant envoyé Pitre Schuillier pour les dissuader de descendre à Montreal, les Députés de ces deux Cantons étoient allés sçavoir de lui quelle raison il avoit de s'opposer à ce voyage.

Leurs propositions.

Ils se plainquirent ensuite de ce qu'étant allés à la chasse sans aucune défiance, & sur ce qu'on leur avoit assuré que la guerre étoit finie entre les François & les Anglois par un Traité, dans lequel les Alliés des deux Nations étoient compris, les Outaouais d'une part, les Illinois & les Miamis de l'autre, les avoient attaqués, & leur avoient tués cent cinquante Hommes. Enfin ils demanderent que le Pere Bruyas, MM. de Maricourt & JONCAIRE les accompagnassent à leur retour chez eux, rien n'étant plus capable, disoient-ils, de convaincre les Cantons que leur Pere vouloit sincèrement la paix, que d'avoir pour eux cette condescendance. Ils ajoutèrent que ces trois Ambassadeurs ne partiroient point de leur

Pays.

D  
Pays  
Frar  
L  
1<sup>re</sup>.  
Bell  
de F  
Fran  
de c  
Goyog  
neur  
fatis  
avec  
En  
tous  
cune  
paix  
& l'  
Mian  
dont  
facha  
dens  
les N  
reme  
quaffi  
des A  
lors t  
renve  
les R  
& qu  
sûreté  
En  
Missi  
manç  
Priso  
roien  
pouv

DE LA N. FRANCE. LIV. XVII. 361  
Pays, sans en avoir retiré tous les Prisonniers  
François, qui y étoient encore retenus.

1700.

Le Chevalier de Callieres leur fit réponse, Réponse du  
Gouverneur  
Général.  
1<sup>o</sup>. Qu'il n'avoit rien à ajoûter à ce que M. de  
Bellomont leur avoit dit au sujet du Traité  
de paix conclu entre les deux Couronnes de  
France & d'Angleterre, & qu'il étoit surpris  
de ce que les Députés d'Onneyouth & de  
Goyogouin étoient allé trouver ce Gouver-  
neur, au lieu de venir avec leurs Freres, pour  
satisfaire aux engagemens, qu'ils avoient pris  
avec lui, & avec feu M. de Frontenac.

En second lieu, qu'il avoit agi auprès de  
tous ses Alliés pour les porter à ne faire au-  
cune hostilité pendant qu'on traiteroit de la  
paix; mais que les délais affectés des Cantons,  
& l'irruption de quelques Iroquois sur les  
Miamis leur avoient attiré les malheurs,  
dont ils se plaignoient; qu'il en étoit pourtant  
fâché, & que pour prévenir de pareils acci-  
dens, il avoit mandé des Députés de toutes  
les Nations; qu'eux-mêmes, si c'étoit sincé-  
rement, qu'ils voulussent la paix, ils ne man-  
quassent point de lui envoyer dans trente jours  
des Ambassadeurs de tous les Cantons; qu'a-  
lors toutes les chaudieres de guerre seroient  
renversées, le grand arbre de la paix affermi,  
les Rivieres netoyées, les chemins aplanis,  
& que chacun pourroit aller & venir en toute  
sûreté par tout, où bon lui sembleroit.

En troisième lieu, qu'il consentoit que le  
Missionnaire & les deux Officiers, qu'ils de-  
mandoient, allassent avec eux chercher les  
Prisonniers; mais à condition, qu'ils amene-  
roient aussi des Ambassadeurs munis de pleins  
pouvoirs pour établir une paix durable; qu'à

Tom. III.

Q

1700.

leur arrivée à Montreal il rendroit la liberté à tous les Prisonniers Iroquois ; mais qu'il vouloit que quelqu'un d'entr'eux restât en ôtage jusqu'au retour des trois Personnes, qu'il leur confioit. Quatre Députés s'offrirent à demeurer, & furent acceptés ; le reste de l'audience se passa assez tranquillement, si ce n'est que des Iroquois Chrétiens & des Abénaquis, qu'on y avoit invités, firent de grands reproches, & parlerent avec beaucoup de hauteur aux Députés des deux Cantons.

Réception  
faite à On-  
nontagué aux  
Ambassa-  
deurs Fran-  
çois.

M. de Callieres, en congédiant ceux-ci, déclara qu'il attendroit les Ambassadeurs jusqu'au mois de Septembre. Les trois Ambassadeurs François partirent avec eux, & furent reçus à Onnontagué avec des démonstrations de joye, qu'ils n'avoient osé esperer. Du Lac de Gannentaha, où l'on étoit venu au devant d'eux, on les mena comme en triomphe jusqu'à la grande Bourgade de ce Canton. Tegannifflorens, en qualité d'Orateur, s'étoit avancé assez loin pour les complimenter, il leur dit les choses du Monde les plus polies, & comme ce Sauvage n'avoit jamais varié à l'égard des François, & n'avoit eu nulle part, ni aux perfidies, ni aux résolutions violentes de sa Nation, les Ambassadeurs ne revoquerent point en doute sa sincerité : mais ils n'en tirerent aucune conséquence pour les autres.

Discours du  
P. Bruyas,

Ils entrerent dans le Bourg au bruit de plusieurs décharges de mousqueterie ; ils furent ensuite régalez avec profusion, & le dixième d'Août ils furent introduits dans la Cabanne du Conseil, où ils trouverent les Députés de tous les Cantons Supérieurs. Quand tout le Monde eut pris sa place, le P. Bruyas, qui

D.  
étoit  
son I  
trois  
Par  
souve  
leur c  
lemer  
comr  
fusser  
neur  
leur  
à dém  
Par  
perte  
de plu  
la par  
perdu  
malgr  
d'entr  
moins  
ment  
obstin  
de l'Ev  
Par  
vel O  
paix,  
de leur  
franch  
sous le  
fut éco  
les app  
M. de  
beauco  
blia rie  
qu'ils a  
leur Per

étoit chargé de porter la parole, commença son Discours, lequel roula principalement sur trois points, qu'il appuya de trois Colliers. Par le premier il exhorta les Cantons à se souvenir qu'Ononthio étoit leur Pere, & que leur devoir & leur intérêt les engageoient également à lui demeurer obéissans & soumis, comme il convenoit à des Enfans, soit qu'ils fussent en bonne intelligence avec le Gouverneur de la Nouvelle York, qui n'étoit que leur Frere, soit qu'ils eussent quelque chose à démêler avec lui.

Par le second il témoigna son regret de la perte, que la Nation Iroquoise avoit faite de plusieurs Chefs de mérite, & il l'assura de la part des Missionnaires qu'ils n'avoient rien perdu de leurs premiers sentimens à son égard, malgré les maux, qu'elle avoit faits à plusieurs d'entr'eux, » dont nous avons, ajouta-t-il, ce moins senti les souffrances, que l'aveuglement de leurs Persécuteurs, & l'invincible ce obstination de la Nation à rejeter la lumiere ce de l'Evangile. ce

Par le troisième il leur déclara que le nouvel Ononthio étoit sincèrement porté à la paix, & qu'il la leur accorderoit, pourvû que de leur côté ils usassent avec lui de la même franchise; & il leur exposa les conditions, sous lesquelles il vouloit traiter avec eux. Il fut écouté avec une grande attention, & selon les apparences, avec plaisir. Quand il eut fini, M. de Maricourt prit la parole: il témoigna beaucoup de bonté aux Iroquois, & il n'oublia rien pour leur faire comprendre tout ce qu'ils avoient à craindre du ressentiment de leur Pere, s'ils n'acceptoient point la paix;

qu'il leur offroit à des conditions aussi raisonnables, que celles, qu'on venoit de leur expliquer ; & ce qu'ils pouvoient esperer de lui & de tous les François, s'ils ouvroient une bonne fois les yeux sur leurs véritables intérêts.

Le Chevalier de Bellomont tâche de tra- verser cette négociation.

Le lendemain comme ils déliberoient entre eux sur ce qu'ils répondroient aux Ambassadeurs, un jeune Anglois & un vieux Onnon- tagué arriverent d'Orange, & leur dirent de la part du Chevalier de Bellomont qu'ils se donnassent bien de garde d'écouter les François, & qu'il les attendoit dans dix ou douze jours à Orange, où il leur feroit savoir ses volontés. Cette maniere impérieuse de parler choqua le Conseil, & rien n'a peut-être contribué davantage à rapprocher de nous cette Nation, qu'une démarche faite si fort à contre-tems. » Je ne comprends pas, dit alors » Teganifforens, comment mon Frere l'entend, » de ne vouloir pas que nous écoutions la voix » de notre Pere, & de chanter la guerre dans » un tems, où tout nous invite à la paix.

Le P. Bruyas profita merveilleusement de cette disposition, pour faire observer à l'Assemblée que le Général Anglois traitoit les Cantons en Sujets, & ce qu'ils auroient à craindre d'une Domination si dure & si haute, quand une fois ils s'y seroient soumis, ce qui ne manqueroit pas d'arriver bientôt, s'ils laissoient échaper l'occasion, qu'ils avoient entre les mains, de se reconcilier avec leur Pere. Joncaire ajoûta que les Anglois, en s'opposant à cette reconciliation, ne pouvoient avoir d'autre vûë, que de les laisser se consumer peu à peu par la guerre, ou du moins

s'aff  
état  
con  
C  
Can  
Cab  
con  
l'éte  
dist  
ami  
acc  
çois  
plûp  
rent  
cher  
sui  
liber  
peut-  
disp  
que  
douc  
leur  
T-  
Tfor  
gué  
Iroqu  
valie  
Tega  
tons.  
bassa  
assûre  
écout  
stile  
que C  
recev  
famr

s'affoiblir, de sorte qu'ils ne fussent plus en état de refuser de subir un joug, dont ils connoitroient peut-être trop tard la pesanteur.

Cet Officier partit le jour même pour le Canton de Tsonnonthouan, où il avoit sa Cabanne, c'est-à-dire, qu'il y étoit adopté, comme M. de Maricourt & toute sa Famille l'étoient à Onnontagué. Il y fut reçu avec distinction, comme Ambassadeur, & avec amitié, comme Enfant de la Nation: on lui accorda la liberté de tous les Prisonniers François, qui étoient dans ce Canton; mais la plupart accoutumés à la vie Sauvage, ne purent se résoudre à y renoncer. Plusieurs se cachèrent, d'autres refuserent ouvertement de suivre le Sieur de Joncaire. L'appas d'une liberté affranchie de toutes sortes de Loix, & peut-être aussi un peu de libertinage, faisoient disparaître dans l'esprit de ces Gens-là tout ce que cette condition avoit de dur, & toutes les douceurs, qu'ils auroient pu retrouver dans leur Patrie.

Plusieurs Prisonniers François refusent de revenir dans la Colonie.

Tandis que Joncaire négocioit avec les Tsonnonthouans, on assembla à Onnontagué un Conseil général de toute la Nation Iroquoise; le jeune Anglois, Député du Chevalier de Bellomont, y fut admis, & ce fut Teganifforens, qui parla pour tous les Cantons. Il adressa d'abord son discours aux Ambassadeurs François, & commença par les assurer que toute la Nation étoit disposée à écouter la voix de son Pere, c'est-à-dire, en stile Sauvage, à lui obéir. Il ajoûta que chaque Canton lui enverroit deux Députés pour recevoir ses ordres, & qu'ils partiroient incessamment.

Discours de Teganifforens aux Ambassadeurs François.

1700. » Puis se tournant vers l'Anglois : » Je ne  
 » fais rien en cachette , lui dit-il , je suis bien  
 » aisé que tu sçaches la disposition , où je suis.  
 » Tu diras à mon Frere Corlar , qui t'a envoyé  
 » ici , que je vais descendre à Quebec pour me  
 » rendre aux ordres de mon Pere Ononthio ,  
 » qui y a planté l'arbre de la paix ; j'irai ensuite  
 » à Orange , pour sçavoir ce que mon Frere me  
 » veut ». En achevant ces mots , il mit aux  
 » pieds des Ambassadeurs cinq Colliers.

Le P. Bruyas les releva , ce qui est la même  
 chose , que les accepter ; il dit ensuite qu'il  
 ne doutoit point de la droiture des intentions  
 de l'Orateur , qu'il connoissoit depuis lon-  
 tems ; mais que si ceux , qui devoient aller  
 trouver le Gouverneur Général , vouloient  
 se rendre auprès de lui , & ne point faire atten-  
 dre les Députés des Nations d'en haut , qu'on  
 sçavoit devoir arriver bientôt à Montreal , il  
 n'y avoit pas de tems à perdre.

Mission d'un  
 Ministre An-  
 glois chez les  
 Agniers.

Une chose inquiétoit pourtant beaucoup les  
 Ambassadeurs , c'est que peu de tems aupa-  
 ravant le Chevalier de Bellomont avoit fait  
 agréer aux Iroquois qu'il leur envoyât des  
 Ministres pour Missionnaires , & que le Sieur  
 Dellius avoit déjà commencé ses fonctions  
 chez les Agniers. Il est vrai qu'il s'acquittoit  
 de cet Emploi d'une maniere à n'en être pas  
 fort incommodé , quoiqu'il lui valût douze  
 cent livres de rente. Il demouroit presque tou-  
 jours à Orange , où il se faisoit apporter les  
 Enfans pour les baptiser ; une Femme Iro-  
 quoise , qui demouroit chez lui , & qui l'ac-  
 compagnoit dans ses courtes & rares excu-  
 sions , lui servoit d'Interprète pour instruire  
 les Adultes ; mais les Profelytes étoient en

fort petit nombre, & le Prédicant ne paroif-  
soit pas fort pressé à l'augmenter.

Je ne sçai pas au juste combien dura cette Mission ; mais je trouve dans mes Mémoires que quelques années après Dellius fut chassé d'Orange par M. de Bellomont. Il est certain que la Religion Protestante n'a pas fait fortune parmi les Iroquois. Ce n'est pas le premier essai en ce genre, qui a dû convaincre Messieurs les Reformés, que leur Secte n'a ni cette fécondité, ni ce zèle constant & laborieux du salut des Infidèles, qui sont une des plus sensibles marques pour connoître & distinguer la véritable Eglise de JESUS-CHRIST. Ils ont beau opposer à cela toutes les calomnies, qu'ils ont eux-mêmes imaginées pour obscurcir l'Apostolat de nos Missionnaires ; sans vouloir faire l'apologie des Particuliers, qui peuvent bien n'être pas tous irrépréhensibles, il faut vouloir s'aveugler soi-même, pour ne pas convenir que le plus grand nombre mène une vie vraiment Apostolique, & qu'ils ont établi de très-nombreuses & de très-serventes Eglises, ce qu'aucune Secte séparée de la Communion de Rome ne peut se vanter d'avoir fait.

Cependant le P. Bruyas, qui ne voyoit pas beaucoup de disposition dans les Iroquois à écouter la parole de Dieu, ne crut pas devoir incidenter sur l'article des Ministres Anglicans, qu'ils avoient promis d'accepter, pour ne pas mettre à la conclusion d'un Traité, qu'il étoit chargé de négocier, un obstacle hors de saison. Outre qu'il jugea fort bien que la manière, dont le Sieur Dellius s'y prenoit pour attacher les Iroquois aux Anglois par le lien

1700.

de la Religion, étoit bien plus capable de produire un effet tout contraire; ce qui arriva en effet. Ces Sauvages s'aperçurent bientôt de la différence, qu'il y avoit entre la façon de vivre & d'agir de ce Ministre, & ce qu'ils avoient vû faire à leurs anciens Missionnaires, qu'ils ne tarderent pas à redemander.

Les Ambassadeurs retournent à Montreal.

Rien n'arrêtant plus les Ambassadeurs à Onnontagué, ils en partirent pour retourner à Montreal avec les Députés de ce Canton, & de celui de Goyogouin. Ils furent reconduits jusqu'à Gannentaha avec les mêmes honneurs, qu'on leur avoit faits à leur arrivée & ils s'y arrêterent quelque tems pour attendre les Députés d'Onneyouth; mais ils ne vinrent point, & ce Canton se contenta d'envoyer un Collier, en s'excusant sur ce que le Chef de la Députation étoit tombé malade. On sçut dans la suite que c'étoit un prétexte pour ne point rendre les Prisonniers. Joncaire y arriva bientôt avec six Députés du Canton de Tsonnonthouan, & trois François, qu'il avoit délivrés, & engagés à le suivre. On n'avoit pu en rassembler que dix dans tous les Cantons; mais Teganişorens se chargea de chercher les autres, & de les faire conduire à Montreal.

Nouveaux efforts du Chevalier de Bellomont pour traverser la paix.

Les Ambassadeurs & les Députés alloient s'embarquer, lorsqu'un Tsonnonthouan arriva d'Orange à Gannentaha, & dit que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, irrité de ce que, malgré ses défenses, les Cantons persistoient dans la résolution de faire la paix avec les François, avoit fait arrêter & mettre aux fers un Onneyouth, accusé d'avoir tué un Anglois, saisi tout le Castor, qui s'étoit trouvé à Orange appartenant aux Iroquois,

levé le Pavillon rouge, pour leur faire entendre qu'il étoit résolu à leur déclarer la guerre, ordonné aux Mahingans de la commencer, & qu'il menaçoit les Cantons de venir l'année prochaine en Personne leur apprendre à respecter les volontés.

1700.

Les Députés écoutèrent fort tranquillement ce recit, & il ne parut pas qu'il eût fait d'autre impression sur eux, que d'y avoir excité un mouvement d'indignation, qu'ils ne firent pourtant que laisser entrevoir. Ils se mirent en chemin au nombre de dix-neuf, & à leur arrivée à Montreal, ils furent reçus au bruit d'une décharge de boîtes, ce qui causa un peu de jalousie dans le cœur de nos Alliés: on en entendit même quelques-uns, qui demandoient si c'étoit-là la maniere, dont les François recevoient leurs Ennemis? On les laissa dire, sans faire peut-être assez de réflexion aux conséquences, & le jour fut pris pour écouter les propositions des Députés Iroquois. C'est de tout tems, qu'on s'expose à perdre ses Amis, en voulant regagner des Ennemis, qu'une telle conduite rend encore plus fiers, & plus difficiles.

Réception faite aux Députés à Montreal.

L'Orateur des Cantons parla en peu de mots & avec modestie. Il fit d'abord valoir la prompte obéissance de la Nation, en ce que deux-cent de ses Guerriers étant sur le point de se mettre en Campagne pour aller tirer vengeance des dernieres hostilités de nos Alliés, on les avoit arrêtés sur la simple défense, que leur en avoient faite le P. Bruyas & ses deux Collegues de la part de leur Pere: il fit connoître toute l'indignation, qu'avoient excitée parmi les Députés les ordres & les menaces du Gouverneur.

Leurs discours dans le Conseil.

1700.

verneur Général de la Nouvelle Angleterre, & il ajoûta que, comme le peu de cas, qu'ils avoient fait de ces ordres & de ces menaces pourroit bien leur attirer la guerre de la part des Anglois, il eseroit que les Iroquois trouveroient à Catarocouy, non-seulement les marchandises, qu'ils ne pourroient plus tirer d'Orange; mais encore les armes & les munitions, dont ils auroient besoin, afin de pouvoir se passer des Anglois, ou se défendre contr'eux, supposé qu'ils en fussent attaqués.

Réponse du  
Chevalier de  
Callieres.

L'Assemblée fut plus nombreuse le jour, qui avoit été marqué pour répondre à ce discours. Le Chevalier de Callieres y repeta d'abord aux Députés ce qu'il avoit dit aux premiers Envoyés, qu'il avoit appris avec douleur les hostilités, qui s'étoient commises la Campagne dernière de part & d'autre; que les pertes des Iroquois l'avoient extrêmement touché, quoiqu'ils ne dussent les imputer qu'à eux-mêmes; & qu'il mettroit désormais si bon ordre à tout, qu'il n'arriveroit plus rien de semblable.

Il leur dit ensuite qu'ils avoient fait fortagement d'arrêter leurs Guerriers; qu'ils ne devoient plus rien craindre de nos Alliés, dont ils voyoient les principaux Chefs, qui étoient venus pour écouter sa voix; qu'il leur sçavoit bon gré de lui avoir ramené une partie de leurs Prisonniers François, qu'il comptoit bien qu'incessamment ils lui rameneroient tous les autres, comme ils s'y étoient engagés, & qu'ils rendroient aussi à ses Alliés ceux de leurs Freres, qu'ils retenoient encore; qu'il leur donnoit terme jusqu'au mois d'Août de l'année prochaine; que les

D  
Dép  
roie  
Prif  
que  
état

C

un  
dens

clar

ou si

que

s'adr

justi

pour

soit

lui p

aure

le fe

ne t

la N

& n

l'inte

ce qu

taroc

lui;

atter

voye

marc

Le

avou

parle

le Ch

suite

mon

ne d

ne f

Députés de toutes les Nations se trouvoient alors à Montreal ; que l'échange des Prisonniers s'y feroit de part & d'autre, & que toutes choses seroient remises au même état, où elles étoient avant la guerre.

Comme le terme, qu'il leur donnoit, étoit un peu long, pour les prévenir sur les accidens, qui pourroient survenir, il leur déclara que, s'il survenoit quelque différend, ou si de mauvais esprits donnoient lieu à quelque hostilité, il vouloit que la Partie lésée s'adressât à lui, sans entreprendre de se faire justice, & qu'il la lui feroit sans aucun égard pour qui que ce fût : que si l'Agresseur refusoit de se soumettre à la satisfaction, qu'il lui prescriroit, il se joindroit à ceux, qui auroient reçu le tort, pour l'y contraindre, & le feroit repentir de sa défobéissance : qu'il ne tiendrait pas à lui que le Gouverneur de la Nouvelle Anglererre n'en usât de même, & n'agît de concert avec lui, & que telle étoit l'intention des deux Rois leurs Maîtres : que ce qu'ils demandoient au sujet du Fort de Catarocouy, ne dépendoit pas entièrement de lui ; mais qu'il en écriroit au Roy, & qu'en attendant la réponse de Sa Majesté, il enverroient dans ce Poste un Officier, quelques marchandises, & un Forgeron.

Les Iroquois applaudirent à ce discours, & avouèrent qu'on ne leur avoit jamais parlé raison. Le Rat, qui étoit Député, & le Chef des Hurons Thionnontatez, prit ensuite la parole, & dit : « J'ai toujours obéi à mon Père, & je jette ma hache à ses pieds ; je ne doute point que tous les Gens d'en-haut ne fassent de même ; Iroquois, imitez mon-

1700.

exemple ». Le Député des quatre Nations Outaouaises parla à peu près sur le même ton ; celui des Abénaquis dit qu'il n'avoit point d'autre hache, que celle de son Pere, & que son Pere, l'ayant enterrée, il n'en avoit plus. Les Iroquois Chrétiens firent la même déclaration. Il y eut néanmoins quelque picque entre ces deux dernières Nations, & les Députés des Cantons ; mais tout fut bientôt calmé par la sagesse du Général, & on signa une espèce de Traité provisionnel.

Le Chevalier de Callieres signa le premier, ensuite l'Intendant, puis le Gouverneur de Montreal, le Commandant des Troupes & les Supérieurs Ecclésiastiques & Reguliers, qui se trouverent à l'Assemblée. Les Sauvages signèrent aussi en mettant chacun la marque de sa Nation au bas du Traité. Les Onnontagués & les Tsonnonthouans tracerent une Araignée, les Goyoguis un Calumet, les Onneyouths un morceau de bois en fourche avec une pierre au milieu, les Agniers un Ours, les Hurons un Castor, les Abénaquis un Chevreuil, & les Outaouais un Lièvre. Les Agniers & les Onneyouths n'avoient pourtant point de Députés ; mais ils avoient apparemment donné à quelqu'un la Commission de signer pour eux. Au reste nous verrons bientôt que ces marques ne sont pas toujours les mêmes. La date de ce Traité est du huitième de Septembre 1700.

Diligences de M. de Callieres pour affermir la paix.

Cette affaire ainsi terminée à la satisfaction de toutes les Parties, le Général envoya aux Nations de l'Ouest & du Nord M. de Courtemanche & le P. ANJELRAN, pour engager celles, dont les Députés n'avoient point

par  
ne  
in  
fut  
ne  
qui  
les  
qu'  
enl  
Il  
lui  
& l  
ter c  
reg'  
Ang  
ne p  
Iroc  
tre  
Fran  
blif  
qu'  
enti  
thol  
qu'  
toug  
Le  
mém  
blant  
voir  
pero  
néan  
pour  
alloi  
ajout  
leurs  
choq

paru , à consentir au Traité , & pour lui amener les Chefs de toutes , afin que l'Assemblée indiquée au mois d'Août de l'année suivante , fût générale. Il leur recommanda surtout de ne rien négliger pour faire cesser la guerre , qui étoit toujours très-vive entre nos Alliés & les Sioux , ce qui n'étoit pas facile , parce qu'au printemps précédent les Sioux avoient enlevé tout un Village de Miamis.

Il écrivit ensuite à M. de Pontchartrain , pour lui rendre compte de ce qu'il venoit de faire , & lui manda qu'il croyoit qu'on devoit profiter de la disposition présente des Cantons ; pour regler avantageusement les Limites entre les Anglois & nous ; que si par ce Reglement on ne pouvoit pas obtenir la propriété du Pays Iroquois , il falloit au moins le déclarer Neutre , & stipuler qu'il ne seroit permis , ni aux François , ni aux Anglois d'y faire des Etablissements. Que quant au spirituel , il jugeoit qu'on devoit laisser à ces Peuples une liberté entiere de choisir , ou des Missionnaires Catholiques , ou des Ministres Protestans , & qu'on pouvoit s'assurer qu'ils préféreroient toujours les Premiers aux Seconds.

Le Chevalier de Bellomont en étoit lui-même fort persuadé , quoiqu'il eût fait semblant de penser le contraire ; mais il crut pouvoir emporter par la force ce qu'il deseroit d'obtenir autrement. Il commença néanmoins par faire des présens aux Cantons pour les gagner ; il leur fit dire ensuite qu'il alloit envoyer chez eux des Ministres , & il ajouta que , si les Jesuites paroissoient dans leurs Villages , il les feroit pendre. Ce procédé choqua les Iroquois ; mais ce qui acheva de

Le Chevalier de Bellomont veut obliger les Iroquois à recevoir des Ministres pour Missionnaires.

1700.

gâter tout, c'est que Bellomont leur signifia qu'il prétendoit construire des Forts dans les Cantons d'Agnier, d'Onneyouth, & d'Onnontagué, surtout à l'embouchure de la Riviere de Chouguen : il éclaterent alors de telle sorte, qu'il n'osa passer outre.

L'Etablissement de Mont-Louis échoué encore une fois.

La conjoncture de la paix avoit paru très-favorable au Sieur Riverin pour achever son Etablissement des Pêches sédentaires à Mont-Louis ; mais comme il n'étoit pas assez riche pour soutenir seul les frais d'une telle Entreprise, & qu'apparemment sa Compagnie l'avoit abandonné, il s'associa, pour son malheur, deux Particuliers de Paris. Il passa ensuite à Quebec, où ayant assemblé quelques Familles, il les mena lui-même à Mont-Louis au mois de Juin de cette année, & fit commencer la Pêche, en attendant le Navire, que ses Associés étoient convenus de lui envoyer, & qui devoit lui apporter des Pêcheurs & des farines.

Le Navire arriva en effet le huitième de Juillet ; mais trop tard de six semaines, pour profiter de la saison propre à la Pêche. Ce ne fut pourtant pas encore là le plus grand mal. Ses Associés n'avoient en vûë que la traite des Pelleteries, sur laquelle on leur avoit donné de faux Mémoires, qui leur firent prendre le change. Alors ceux, qu'ils avoient chargés de leurs intérêts, voyant que ce commerce ne pouvoit pas leur procurer le grand profit, dont on les avoit flattés, déclarèrent aux Habitans de Mont-Louis qu'ils ne devoient plus attendre d'eux aucun secours. Ils firent plus, car ils enleverent de l'Habitation tout ce qui pouvoit leur convenir, sous prétexte,

qu'i  
les  
du  
L  
blic  
plus  
état  
jour  
Ang  
mer  
assez  
parc  
de  
inut  
Fran  
de S.  
rece  
expé  
de p  
nies  
En  
au C  
tifier  
voja  
pris u  
d'ab  
les fr  
Jean  
blisse  
de tr  
des v  
que c  
sçaur  
Il fut  
ment

qu'ils avoient avancé le prix de toutes ces choses, & ruinerent ainsi toutes les esperances du Sieur Riverin.

1700.

L'Acadie, dont les Anglois, depuis la publication de la Paix, ne nous disputoient plus la possession, n'étoit guères en meilleur état que Mont-Louis. On y abandonnoit toujours la Pêche aux Habitans de la Nouvelle Angleterre, qui en faisoient un grand commerce, & le Chevalier de Villebon se tenoit assez tranquille dans son Fort de Naxoat, parce qu'on ne lui fournissoit pas les moyens de faire mieux. Ce Fort étoit même assez inutile pour la defense du peu d'Habitations Françoises, qui étoient le long de la Riviere de S. Jean, & celles de l'Acadie n'en pouvoient recevoir aucun secours : cependant plus d'une expérience nous avoit appris que les Traités de paix ne mettoient pas toujours nos Colonies à couvert des insultes de nos Voisins.

Etat de l'Acadie.

Enfin sur les representations, qui furent faites au Conseil du Roy de la nécessité de se fortifier dans cette Province, Sa Majesté y envoya M. de FONTENU, lequel, après avoir pris une connoissance exacte du Pays, fut d'avis d'abandonner Naxoat. Ses raisons furent que les fréquens débordemens de la Riviere de S. Jean ne permettoient point d'y faire des Etablissements fixes, que son embouchure est de très-difficile accès, à cause de la variété des vents & de la violence des Courans, & que ce Port est si petit, que trois Navires n'y scauroient être mouillés sans s'incommoder. Il fut donc résolu de transférer cet Etablissement au Port Royal; mais en le changeant

L'Etablissement de Naxoat transféré au Port Royal.

1700.

de place , on ne lui procura que le seul avantage de la situation , qui auroit même été beaucoup plus grand à la Héve , ou à Camceaux. On n'eut presque aucune attention à le mettre en état de se soutenir contre les Anglois , s'ils s'avoient de l'attaquer.



E

DE

N

C

LI.

L

nouve  
long c  
tative  
de ce  
projet.  
tour d  
reveil  
& insp  
sein d



# HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



*LIVRE DIX-HUITIEME.*



E toutes les parties de la Nouvelle France nulle n'occupoit plus alors le Ministre que la Louifiane ; j'ai déjà dit que M. de la Sale avoit donné ce nom aux nouvelles découvertes , qu'il avoit faites le long du Miciffipi. Depuis fa malheureufe tentative pour reconnoître par Mer l'embouchure de ce Fleuve , on avoit paru renoncer à ce projet. Enfin en 1697. M. d'Iberville de retour de fon Expédition de la Baye d'Hudfon , reveilla fur ce point l'attention du Miniftre , & inspira au Comte de Pontchartrain le defsein de construire un Fort à l'entrée de ce

1698-700.

1698-700.

Nouvelle-Entreprise pour découvrir l'embouchure du Miciffipi.

grand Fleuve, que cet Officier se promettoit de découvrir.

Cette résolution prise le Ministre fit armer à Rochefort le François & la Renommée, & en donna le Commandement au Marquis de CHATEAUMORAND & à M. d'Iberville, tous deux Capitaines de Vaisseaux, & ils mirent à la voile le dixseptième d'Octobre de l'année suivante. Ils mouillèrent au Cap François de S. Domingue l'onzième de Décembre; ils passerent de-là à Leogane, pour s'y aboucher avec M. DUCASSE, Gouverneur de S. Domingue, qui connoissoit déjà beaucoup d'Iberville de reputation, & qui, après l'avoir entretenu de ses projets, manda à M. de Pontchartrain que ses vûes & son génie lui paroissent répondre à sa valeur & à son habileté dans la guerre.

MM. de Châteaumorand & d'Iberville ne sont point reçus à Pensacole.

Le dernier jour de l'année les deux Capitaines remirent à la voile, & le vintseptième de Janvier 1699. ils aperçurent la Terre de la Floride. Ils s'en aprochèrent le plus près qu'il fut possible, sans se risquer sur une Côte, qu'ils ne connoissoient point, & envoyerent le Sieur LESCALETTE pour faire de l'eau & du bois, & en même tems pour prendre langue. Cet Officier leur apprit à son retour qu'ils étoient vis-à-vis d'une Baye apellée *Pensacola*, où trois-cent Espagnols partis de la Vera-Cruz étoient venus depuis peu s'établir; & l'on a sçu depuis que le motif de cet Etablissement étoit de prévenir les François.

Lescalette étoit entré dans le Port, & avoit demandé au Gouverneur la permission de faire de l'eau & du bois: le Gouverneur s'étant informé de la part de qui il lui faisoit cette

D  
dema  
ponse  
fet  
MM.  
Offic  
qui p  
Chrè  
l'eau  
partc  
de tr  
Bâtit  
il po  
tems  
lui er  
M.  
neur  
grosse  
endro  
être e  
d'acce  
voya  
tenan  
son t  
sonde  
rendit  
lier de  
vint-c  
profon  
les réf  
fit de  
ravisé  
Le  
pris le  
(a)  
fi fame  
de S.

demande, lui avoit dit qu'il feroit faire réponse à ses Commandans, & envoya en effet son Major avec lui pour complimenter MM. de Châteaumorand & d'Iberville : cet Officier leur remit une Lettre du Gouverneur, qui portoit que les deux Navires du Roy Très-Chrétien pouvoient en toute liberté faire de l'eau & du bois, & se mettre même à l'abri partout, où ils voudroient ; mais qu'il avoit de très-expresses défenses de recevoir aucun Bâtiment étranger dans le Port ; que comme il pouvoit arriver néanmoins qu'un mauvais tems le contraignît d'entrer dans la Baye, il lui envoyoit son Pilote pour l'y conduire.

M. de Châteaumorand écrivit au Gouverneur par le même Major que la Mer étoit si grosse, qu'il désespéroit de trouver aucun endroit, où les Vaisseaux du Roy pussent être en sûreté ; qu'ainsi il se voyoit obligé d'accepter ses offres. Dès le lendemain il envoya le Sieur Laurent DE GRAFF (a), Lieutenant de Fregate, qu'il avoit embarqué sur son bord en passant au Cap François, pour sonder l'entrée du Port. M. d'Iberville s'y rendit aussi dans sa Chaloupe avec le Chevalier de SURGERES, & y trouva vint-un, ou vint-deux pieds d'eau à l'endroit le moins profond ; mais le Gouverneur, qui avoit fait ses réflexions, & qui appréhenda qu'on ne lui fit des affaires à la Cour d'Espagne, s'étant ravisé, il fallut chercher un autre Havre.

Le trentunième M. d'Iberville, qui avoit pris les devants, pour reconnoître la Côte,

(a) C'est ce Flibustier si fameux dans l'Histoire de S. Domingue, & si formidable aux Espagnols de l'Amérique sous le nom de LORENCILLO.

1699-700.

mouilla l'ancre au Sud-Sud-est de la pointe Orientale de *la Maubile*, grande Riviere, parallele au Micissipi, & fameuse par la victoire sanglante, que D. Ferdinand de Soto y remporta sur les Sauvages (a). Le second de Juillet il mit pied à terre dans une Isle, qui en est proche, & qui a quatre lieuës de circuit. Elle avoit alors un Port assez commode, dont l'entrée, où l'on trouvoit en tout tems cinq brasses d'eau, se ferma, il y a quelques années par des sables, que la Mer y jetta pendant une tempête. M. d'Iberville la nomma *Isle Massacre*, parce que vers la pointe du Sud-Ouest il aperçut des têtes & des ossemens d'environ soixante Personnes, qu'il jugea qu'on y avoit massacrées, avec plusieurs ustenciles de ménage, qui étoient encore dans leur entier.

Il entre dans  
le Micissipi.

De l'Isle Massacre, qui dans la suite fut appelée *l'Isle Dauphine*, il passa à la Terre ferme, & ayant découvert la Riviere des *Pascagoulas*, où il rencontra beaucoup de Sauvages, il en partit avec le Sieur de SAUVOLE, Enseigne de Vaisseaux, de Bienville, son Frere, Garde - Marine, un Pere Recollet, quarante-huit Hommes sur deux Biscayennes, & des vivres pour vingt jours, dans le dessein de chercher le Micissipi, dont les Sauvages lui avoient parlé sous le nom de *Malbouchia*, & les Espagnols, sous celui de *la Palissade* (b). Il y entra enfin le second de Mars, qui étoit le lundy de la Quinquagesime, & trouva que

(a) Garcilasso de la Vega dans son Histoire de la Conquête de la Floride appelle cette Riviere

*Mauvilla*.

(b) Garcilasso de la Vega la nomme *Cucaqua*.

le nom, que lui donnoient les Espagnols, lui convenoit assez, parce que son embouchure étoit toute hérissée d'Arbres, que le courant y entraînoit sans cesse.

1699-700.

Après avoir bien reconnu cette embouchure, si lontems cherchée, il alla faire part de sa découverte à M. de Chateamoraud, qui le suivoit à petites voiles, & qui n'étant venu que pour l'accompagner jusques-là, partit avec *le François*, qu'il montoit, & reprit le vintième d'Avril la route de S. Dominique. Dès qu'il eut appareillé, d'Iberville entra dans le Micissipi à dessein de remonter ce Fleuve, & il n'y avoit pas encore fait beaucoup de chemin, qu'il comprit combien peu il y avoit à compter sur la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & sur toutes celles du P. Hennepin, qu'il avoit déjà trouvées en défaut sur le Canada, & sur la Baye d'Hudson. C'est ce qu'il manda au Ministre dans une Lettre, dont j'ai eu l'original entre les mains, & qui se garde au dépôt de la Marine.

Il remonte  
ce Fleuve.

A son arrivée au Village des *Bayagoulas*, dont j'ai marqué ailleurs la situation, le Chef de ces Sauvages le conduisit à un Temple, dont on sera peut-être bien aise de voir ici la description. Le toit en étoit orné de plusieurs figures d'Animaux, parmi lesquelles on distinguoit un Cocq peint en rouge. Il y avoit à l'entrée, en guise de Portique, un appenti de huit pieds de large sur onze de long, soutenu de deux gros piliers par le moyen d'une poutre de traverse. Aux deux côtés de la porte on voyoit encore d'autres figures d'Animaux, comme d'Ours, de Loups, & de divers Oi-

Temple des  
Bayagoulas.

1699-700.

seaux, & à la tête de toutes étoit celle d'un *Chouchouacha*, c'est un Animal, qui a la tête & la grosseur d'un Cochon de lait; son poil est de la nature de celui du Blereau, gris & blanc: il a la queue d'un Rat, les pattes d'un Singe, & la femelle a sous le ventre une bourse, où elle engendre ses Petits, & où elle les nourrit.

Le Chef Sauvage, qui conduisoit M. d'Iberville, fit ouvrir la porte, qui n'avoit que trois pieds de haut & deux de large; & il y entra le premier. Ce Temple étoit une Cabanne, faite comme toutes les autres du Village, en forme de Dome un peu écrasé, & de trente pieds de diametre. Il y avoit au milieu deux buches de bois sec & vermoulu, posées bout à bout, qui brûloient, & faisoient beaucoup de fumée. On voyoit dans le fond une espèce d'échafaut, sur lequel étoient plusieurs paquets de peaux de Chevreuil, d'Ours & de Bœufs, qui avoient été offertes au *Chouchouacha*; car cet Animal est le Dieu des Bayagoulas, & il étoit dépeint en plusieurs endroits du Temple en rouge & en noir.

Il y avoit encore un autre Temple dans ce Village; mais M. d'Iberville apparemment n'y entra point, puisqu'il n'en dit rien dans sa Lettre. Le Village étoit composé de sept cent Cabannes, dont chacune ne contenoit qu'une Famille, & ne tiroit de jour que par la porte, & par une ouverture de deux pieds de diametre, pratiquée au milieu du Dome.

De-là M. d'Iberville monta jusqu'aux *Ouvilles*, où il fut reçu avec beaucoup de cordialité. Il doutoit pourtant encore un peu que

M. d'Iberville trouve une Lettre du

D  
le F  
Mici  
chez  
lui d  
de T  
taine.  
tion  
qui fu  
Sauva  
étoit c  
inscri  
de la  
Du  
d'Avr  
poteau  
Roy,  
ai fait  
sept lie  
tre da  
Nation  
les Ge  
depuis  
inis er  
chagri  
e malh  
que deu  
ique t  
int-ci  
D'Ibe  
dans la  
pi & la  
es Pasc  
Comma  
(\*) Ce  
plier de  
Quinipiss

1699-700.

Chevalier de Tonti à M. de la Sale.

le Fleuve, sur lequel il naviguoit, fût le Miciffipi, parce que bien qu'il eût aperçu chez les Bayagoulas quelques indices, qui lui donnoient lieu de juger que le Chevalier de Tonti y avoit passé, il ne trouvoit pas certaines choses, dont il est parlé dans la Relation attribuée à cet Officier. Mais une Lettre, qui fut remise à M. de Bienville par un Chef Sauvage, le tira de cette inquiétude. La Lettre étoit du Chevalier de Tonti, & portoit cette inscription; *A M. de la Sale, Gouverneur de la Louysiane.* Elle commençoit ainsi.

Du Village de Quinipiffas (a) ce vintième de l'Avril 1685. Monsieur, ayant trouvé les poteaux, où vous aviez arboré les armes du Roy, renversés par les Bois de Marée, j'en ai fait planter un autre en deçà, environ à sept lieuës de la Mer, où j'ai laissé une Lettre dans un Arbre à côté. . . . . Toutes les Nations m'ont chanté le Calumet; ce sont les Gens, qui nous craignent extrêmement, depuis que vous avez défait ce Village. Je suis en vous disant que ce m'est un grand chagrin, que nous nous en retournions avec le malheur de ne vous avoir pas trouvé, après que deux Canots ont côtoyé du côté du Me- que trente lieuës, & du côté de la Floride de- vint-cinq, &c.

D'Iberville rassuré par cette Lettre, retourna dans la Baye du Biloxi, située entre le Miciffipi & la Maubile, y bâtit un Fort à trois lieuës des Pascagoulas, y laissa M. de Sauvole pour Commandant, lui donna Bienville pour Lieu-

Anglois sur le Miciffipi.

(a) Ceux, que le Chevalier de Tonti appelle Quinipiffas, sont les Bayagoulas & les Mongoulachas,

1699-700.

tenant, & repassa en France. Il n'y resta pas longtems, & fut de retour au Biloxi le huitième de Janvier 1700. Il y apprit en arrivant que vers la fin de Septembre de l'année précédente une Corvette Angloise de douze canons étoit entrée dans le Micissipi; que M. de Bienville, qui étoit allé sonder les embouchures de ce Fleuve, avoit rencontré ce Bâtiment à vingt-cinq lieues de la Mer (a), & avoit déclaré à celui, qui le commandoit, que s'il ne se retiroit, il étoit en état de l'y contraindre; que cette menace avoit eu son effet; mais que les Anglois, en se retirant, lui avoient dit qu'ils reviendroient bientôt avec de plus grandes Forces; qu'il y avoit plus de cinquante ans, qu'ils avoient découvert ce Pays, & qu'ils y avoient plus de droit que les François.

Nouvelle M. d'Iberville apprit en même tems que prise de possession de ce Fleuve. d'autres Anglois, venus de la Caroline, étoient chez les *Chicachas*, où ils faisoient commerce de Pelleteries & d'Esclaves, & l'on a même sçu depuis qu'ils avoient sollicité ces Sauvages à tuer un Ecclésiastique, qui fut effectivement massacré chez les *Tonicas*. Ces avis déterminèrent d'Iberville à renouveler la prise de possession faite plus de vingt ans auparavant par M. de la Sale, & de construire sur le bord du Fleuve un petit Fort, où il mit quatre pièces de canou, & dont il confia la garde à Bienville, son Frere.

Ce Fort étoit placé presque à l'embouchure du Fleuve du côté de l'Est; mais il n'a pas

(a) Le Fleuve fait en cet endroit un grand circuit, que depuis ce tems-  
là on a nommé le *Détour aux Anglois*.

subsiste

ful  
le  
vin  
M.  
qu  
n'é  
Pa  
va  
po  
en  
qu  
teu  
ce  
An  
ap  
Por  
qu  
des  
sur  
col  
Gu  
I  
apr  
mè  
Ro  
où  
fiste  
l'au  
tro  
Mi  
Yo  
pré  
leu  
bre  
Lor  
T

subsisté longtemps. Pendant qu'on y travailloit, le Chevalier de Tonti arriva avec environ vingt Canadiens établis chez les Illinois, & M. d'Iberville lui ayant parlé de la Relation, qui couroit sous son nom, il protesta qu'elle n'étoit point de lui, mais d'un Aventurier Parisien, qui l'avoit composée sur de mauvais Mémoires, & la lui avoit attribuée, pour lui donner cours, & gagner de l'argent.

Il n'étoit pas possible que le P. Hennepin en fit autant de sa troisième Relation, puisqu'on sçavoit qu'il en étoit lui-même l'Editeur. Cependant on ne peut guères douter que ce ne fût sur ces mêmes Mémoires, que les Anglois entrèrent dans le Micissipi. » J'ai appris, mandoit M. de Callieres à M. de Pontchartrain le deuxième de May 1699. qu'on prépare en Angleterre & en Hollande des Vaisseaux pour aller habiter la Louysiane sur la Relation du P. Louis Hennepin, Recollet, qui en a fait un Livre dédié au Roy Guillaume.

Dans une seconde Lettre écrite un mois après la première, le Général marquoit au même Ministre qu'on l'avoit assuré que le Roy de la Grande Bretagne, dans l'embarras, où l'on étoit en Angleterre pour faire subsister les Réfugiés François, en avoit envoyé l'automne précédente un grand nombre sur trois Navires, pour prendre possession du Micissipi, & que vingt Anglois de la Nouvelle York étoient partis pour aller aux Illinois, prétendant que tout le Pays du côté du Sud leur appartenoit. En effet dès le mois d'Octobre 1698. trois Navires avoient fait voile de Londres pour la Louysiane; mais ils relâchè-

1699-700.

Ce qui avoit attiré les Anglois dans ce Pays.

Prétentions des Anglois, leurs desseins, &amp; leurs tentatives.

1700.

rent à la Caroline, d'où quelque tems après il en repartit deux, un de vingt quatre Canons, & l'autre de douze.

Ils allerent au fond du Golphe Mexique chercher le Miciffipi, parce que leurs Cartes y plaçoient ce grand Fleuve. Ne l'ayant point trouvé, ils reprirent leur route à l'Est, en suivant toujours la Côte à la vûe, jusqu'à ce qu'ils découvrirent enfin ce qu'ils cherchoient. Le plus petit des deux Bâtimens entra dans le Fleuve, & c'est celui, que M. de Bienville en fit sortir. L'autre retourna à l'Ouest, & pénétra jusqu'à la Province de Panuco dans la Nouvelle Espagne. Ainsi la Colonie Françoisé de la Louysiane encore au berceau se trouvoit menacée par deux puissans Voisins également jaloux de ce nouvel Etablissement, à sçavoir les Espagnols, qui ne pouvoient souffrir qu'on les vint troubler dans la possession du Golphe Mexique, qu'ils regardoient depuis lontems comme leur Domaine; & les Anglois, que leur proximité, leur génie entreprenant, & leurs vastes prétentions rendoient encore plus formidables.

Outre le dessein, que le Roy d'Angleterre avoit formé, de jeter sur le Miciffipi un grand nombre de Refugiés François, qui se trouvoient à la Caroline, & dont cette Colonie n'auroit pas été fâchée de se défaire, après en avoir tiré de grands services, ce Prince vouloit encore par-là établir son droit sur ce grand Fleuve, qui lui donnoit une croisiere commode sur le Golphe Mexique; mais cela même devoit engager les Espagnols à ne pas tant s'opposer à notre Etablissement, qui leur devoit causer moins d'ombrage, que le voi-

D  
fina  
cont  
de b  
I  
les r  
peut  
roie  
Prin  
& l'  
vire  
diffi  
que  
fort  
bier  
rect  
jour  
lui c  
cont  
ils v  
qu'i  
ce g  
C  
Lou  
souf  
Colc  
gior  
Prin  
leur.  
Roy  
mes  
Roy  
le-te  
avoi  
seil.  
L  
teme

sinage & la grande puissance des Anglois, contre lesquels nous leur servons aujourd'hui de barriere.

1700.

D'autre part les Refugiés François, en qui les mauvais traitemens des Anglois avoient peut-être reveillé l'amour de la Patrie, auroient volontiers saisi l'occasion d'assurer à leur Prince légitime la possession de ce beau Pays, & l'un d'eux, qui étoit embarqué sur le Navire Anglois, dont nous avons parlé, ne le dissimula point à M. de Bienville. Il lui dit que tous tant qu'ils étoient, ils souhaitoient fort que Sa Majesté Très-Chrétienne voulût bien leur permettre de s'établir sous sa protection dans la Louysiane, où elle auroit toujours en eux de très-fidèles Sujets; qu'ils ne lui demandoient pour cela que la liberté de conscience; que si elle leur étoit accordée, ils viendroient bientôt en grand nombre, & qu'ils répondoient de rendre en peu d'années ce grand Pays très-florissant.

Les Refugiés François offrent de peupler le pays.

Cette proposition ne fut pas du goût de Louis XIV. qui avoit pris son parti de ne souffrir ni dans son Royaume, ni dans les Colonies, qui en dépendoient, d'autre Religion que la sienne. Après la mort de ce grand Prince, les mêmes Refugiés renouvelèrent leurs offres au Duc d'Orleans, Regent du Royaume, & ce Prince les rejeta par les mêmes raisons, qui les avoient fait rejeter au Roy, son Oncle, ainsi que je l'ai appris dans le tems même du feu Maréchal d'Etrées, qui avoit fortement appuyé cet avis dans le Conseil.

Leur offre est rejetée.

Les Espagnols n'agissoient pas aussi ouvertement que les Anglois contre un Etablissement

Conduite des Espagnols au

1700.  
 sujet de la  
 Louysiane.  
 Fautes des  
 François.

ment, dont ils avoient conçu de grands ombrages; mais il paroît qu'ils s'y prirent plus finement pour en arrêter le progrès, & pour empêcher qu'il n'eût des Etablissmens solides. Ils ont en effet réüssi jusqu'à ces derniers tems à nous retenir par l'appas d'un modique & sterile commerce entre le Fleuve, qu'on négligeoit de peupler, & Pensacole, sur une Côte sabloneuse (a); dans une Isle (b), qui ne valoit pas mieux, & sur une Riviere (c), dont il n'étoit pas inutile de s'assurer; mais dont il ne convenoit point de faire un grand objet; car il faut avouer qu'en cette occasion M. d'Iberville prit le change, ou que, s'il avoit d'autres vûes, il n'eut pas le tems d'exécuter son projet, ayant été dans la suite occupé à d'autres Expéditions.

Ce qui est certain, c'est que cet Officier, après avoir achevé son Fort sur le Micissipi, & remonté ce Fleuve jusqu'aux Natchez, où il projetta de fonder une Ville sous le nom de *Rosalie*, ainsi que je l'ai marqué ailleurs, retourna dans la Baye du Biloxi, où il établit le Quartier général de sa nouvelle Colonie. Les Espagnols ne s'y opposerent point; & les Commandans des deux Nations alloient apparemment en cela au même but; avec cette difference, que l'un servoit utilement son Roy, en amusant les François par le commerce; & que l'autre, en attendant qu'on le mît en état de faire mieux pour les intérêts de son Prince, crut pouvoir au moins ne pas négliger ses intérêts.

Quoiqu'il en soit, le Gouverneur de Pen-

(a) La Côte du Biloxi, (b) L'Isle Dauphine. (c) La Maubile,

facole déclara au Chevalier de Surgeres, lorsque cet Officier alla lui demander la permission d'entrer dans son Port, qu'il avoit ordre d'empêcher les Anglois, & toutes Compagnies de s'établir aux environs du Miciffipi; mais non pas de refuser de recevoir dans son Port les Vaisseaux du Roy de France, & il exigea de lui qu'il montrât ses Provisions, pour s'assurer qu'il étoit au Service de Sa Majesté Très-Chrétienne, sur quoi M. d'Iberville écrivant à M. de Pontchartrain, fit observer à ce Ministre que le sentiment de ceux, qui étoient le mieux instruits des affaires de l'Amérique, étoit que jamais on n'établirait la Louysiane, si on n'y laissoit la liberté du commerce à tous les Marchands du Royaume.

1700.

On avoit alors deux objets principaux dans ce commerce, à sçavoir la laine, qu'on pouvoit tirer des Bœufs du Pays, & la Pêche des Perles. L'un & l'autre étoient expressément marqués dans les instructions de M. d'Iberville. » Un des grands objets, disoient-elles, qu'on a données au Roy, lorsqu'on l'engagea à faire découvrir l'embouchure du Miciffipi, a été de tirer de la laine des Bœufs de ce Pays; & pour cela il faut domestiquer ces Animaux, les enfermer dans des parcs, & en amener des Petits en France. Quoique les perles, qui ont été présentées à Sa Majesté, ne soient ni d'une belle eau, ni d'une belle figure, il ne faut pas laisser d'en rechercher avec soin, parce qu'il s'en pourra trouver d'autres, & Sa Majesté désire que M. d'Iberville en apporte le plus qu'il pourra; qu'il s'assure des endroits où la pêche s'en peut faire, & qu'il la fasse faire en sa présence.

Objet du commerce de la Louysiane.

1700.

On reconnut bientôt que ce second article ne valoit pas la peine qu'on s'y arrêtât ; mais on ne comprend pas bien encore pourquoi on a jusqu'ici négligé le premier, non-seulement pour la laine, mais encore pour les cuirs, & ce qui a empêché qu'on n'ait multiplié ces Bœufs en France. Ce ne fut pas au moins la faute de M. d'Iberville, qui, avant que de retourner en France, avoit donné sur cela de bons ordres ; mais ils ne furent point exécutés.

Attention du Roy pour l'instruction des Sauvages de la Louysiane.

Le Roy avoit aussi pris de très-bonnes mesures pour faire porter la lumière de l'Évangile aux différens Peuples, qui habitoient les bords du Micissipi, & qui étoient alors en beaucoup plus grand nombre, qu'ils ne le sont présentement. M. d'Iberville y mena les PP. DONGE & DU RU, Jésuites, & le P. de Limoges y vint du Canada ; mais l'Évêque de Québec, dont le Diocèse, déjà le plus vaste de la Chrétienté, venoit d'être augmenté d'un Pays plus grand que la France, exigea d'eux des conditions, qui ne leur convenoient pas : d'ailleurs M. de Montigny & deux autres Ecclésiastiques du Séminaire des Missions Étrangères avoient passé de Québec à la Louysiane, munis de tous les pouvoirs du Prélat : les Jésuites crurent entrevoir que ces Messieurs n'étoient pas disposés à agir de concert avec eux, & reçurent ordre de leurs Supérieurs de se retirer.

Caractère des Illinois.

D'autres Missionnaires de leur Compagnie cultivoient depuis quelques années une assez florissante Église parmi les Illinois, qui n'étoient pas encore, comme ils sont aujourd'hui, du Gouvernement de la Louysiane, & ils ont toujours continué depuis d'instruire cette Na-

tion, en qui la Religion Chrétienne avoit déjà produit un changement de mœurs & de caractère, dont elle seule est capable: car avant ce tems-là il n'y avoit peut-être point de Sauvages dans toute l'étendue du Canada, qui eussent moins de bonnes qualités & plus de vices. Ils ont toujours eu assez de douceur & de docilité; mais ils étoient lâches, traîtres, légers, fourbes, voleurs, brutaux, sans honneur, sans foi, intéressés, adonnés à la gourmandise, & à la plus monstrueuse impudicité, presque inconnue aux Sauvages du Canada; aussi en étoient-ils fort méprisés. Ils n'en étoient pourtant pas moins fiers, ni moins prévenus en leur faveur.

De pareils Alliés ne pouvoient pas faire bien de l'honneur aux François, ni leur être d'un grand secours. Nous n'en avons pourtant pas eu de plus fidèles, & ils sont les seuls, si on en excepte les Nations Abénaquises, qui n'ayent jamais cherché à se réconcilier avec leurs Ennemis à notre préjudice. Il est vrai qu'ils ont toujours compris le besoin, qu'ils avoient de nous pour se défendre contre plusieurs Nations, qui sembloient avoir conjuré leur perte, & surtout contre les Iroquois & les Outagamis, qui, à force de les harceler, les ont un peu aguerris, & dont les Premiers n'ont remporté de leurs Expéditions contre eux, que les vices de ce Peuple corrompu.

Mais ce qui a achevé d'attacher à nos intérêts la Nation Illinoise, c'est le Christianisme, qu'elle a sincèrement embrassé; à quoi il faut ajouter la fermeté du Chevalier de Tonti, & la sage conduite des Sieurs de

1700.

la Forêt & DELIETTO, dont le dernier étoit Parent du Chevalier de Tonti. Ces trois Officiers ont longtems commandé dans le Pays des Illinois, & avoient sçu prendre un grand ascendant sur leur esprit.

Premier Etablissement  
parmi les Illinois.

Avant la premiere découverte du Miciffipi à peine connoissoit-on en Canada les Illinois. Le P. Marquette & le Sieur Joliet en descendant ce Fleuve passerent par quelques-uns de leurs Villages; ils y furent très-bien reçus, & le premier projettoit, lorsqu'il mourut, de s'aller établir parmi eux. M. de la Sale se préparant ensuite à achever la découverte, commencée par ce Missionnaire, songea d'abord à faire des Etablissements parmi les Miamis & les Illinois, qui lui servissent d'Entrepôt pour son commerce. Comme il menoit avec lui plusieurs Peres Recollets, son dessein étoit qu'ils formassent une Mission chez les Illinois; mais ils furent toujours trop occupés auprès des François, & trop distraits par les courses, que M. de la Sale leur faisoit entreprendre, pour faire des Profelytes parmi des Sauvages, dont ils n'avoient pas même eu le loisir d'apprendre la langue.

Après leur départ & celui de M. de la Sale, le Chevalier de Tonti étant resté seul Commandant aux Illinois, le P. Allouez, dont nous avons eu souvent occasion de parler dans cette Histoire, & qui s'étoit fixé chez les Miamis, eut plus d'une occasion de visiter cette Nation, & voulut voir s'il trouveroit en elle plus de disposition à recevoir l'Évangile, qu'il n'en avoit rencontré dans ceux, qu'il cultivoit avec assez peu de fruit depuis quelques années; mais il s'aperçut

bientôt qu'elle en avoit encore moins, ou que le commerce avec les François mettoit plus d'obstacles à sa conversion, & il retourna dans sa Mission de la Riviere S. Joseph, où il est mort plein de jours & de mérite.

1700.

Enfin divers événemens, ménagés sans doute par la Providence, & la nouvelle de la mort de M. de la Sale ayant dissipé les François établis aux Illinois, le P. Gravier jugea la circonstance favorable pour travailler au salut de cette Nation. Il alla fixer sa demeure au Rocher, à l'endroit même, où avoit été le Fort de S. Louis. Il y assembla en peu de tems un Troupeau assez nombreux, & il eut bientôt la consolation de voir renouveler parmi ces Sauvages, si justement décriés jusques-là pour la corruption de leurs mœurs, d'aussi grands exemples de vertu, qu'on en avoit admiré dans les plus florissantes Missions du Canada, & le peu, qui reste aujourd'hui de cette Nation, autrefois une des plus nombreuses de ce continent, fait profession du Christianisme.

Mission parmi ces Sauvages.

On a travaillé avec moins de succès auprès des Mascoutins. Le Sieur JUCHEREAU, Gentilhomme Canadien, avoit commencé un Etablissement à l'entrée de la Riviere *Ouabache*, qui se décharge dans le Micissipi, & fait la communication la plus courte & la plus commode du Canada avec la Louysiane, & un assez grand nombre de ces Sauvages s'y étoient établis. Pour les y retenir il avoit engagé le P. MERMET, un des Missionnaires des Illinois à essayer de les gagner à JESUS-CHRIST; mais ce Pere trouva un Peuple indocile, superstitieux à l'excès, & que les Jon-

Mission infructueuse parmi Mascoutins.

leurs gouvernoient despotiquement.

Il crut que, s'il pouvoit réussir à convertir, ou du moins à confondre publiquement ces Imposteurs, il viendroit aisément à bout de la Multitude, & il en entreprit un, qui adoroit le Bœuf, dont il avoit fait son Manitou. Il lui fit plusieurs questions, qui l'embarraferent : il lui proposa des difficultés, auxquelles il ne put répondre ; enfin il le força à lui dire que ce n'étoit pas le Bœuf, qui étoit son Dieu ; mais l'Esprit, qui protegeoit toute l'espèce de ces Animaux ; & qui résidoit sous Terre. C'étoit déjà quelque chose ; que cet aveu ; mais quand le Missionnaire voulut en profiter, pour conduire son Adversaire à la connoissance d'un Esprit Eternel, Tout-Puissant, qui a créé le Monde, & que tous les Hommes, qui sont l'Ouvrage de ses mains, doivent adorer seul, il vit un Homme, qui se perdoit, & ne disoit plus que des extravagances.

Une maladie épidémique, qui survint peu de tems après dans cette Bourgade, & enleva un très-grand nombre de Sauvages, fournit au P. Mermet une occasion de pratiquer cette charité, qui est souvent plus efficace pour la conversion des Peuples, que les discours les plus pathétiques. Il ne s'épargna en rien, mais ses bons offices ne furent payés par la plûpart que d'ingratitude : on tenta même à sa vie & il vit tomber à ses pieds des flèches, qu'on lui avoit décochées de trop loin, pour le blesser.

Il ne se rebura point : il continua de visiter les Malades : il leur distribua tout ce qu'il avoit de remèdes, & il y eut à la fin quelques

Am  
cou  
bay  
cut  
fent  
aut  
apr  
Ma  
dit  
que  
fait  
poi  
bie  
T  
s'av  
çoi  
tier  
mê  
all  
fco  
fes  
dur  
me  
le  
&  
se  
der  
&  
ajo  
d'E  
gé  
pre  
me  
fer  
M.

Ames prédestinées, que sa constance, son courage, & son désintéressement touchèrent. Il baptisa un petit nombre de ces Barbares, & eut la satisfaction de les voir mourir dans les sentimens, qu'il leur avoit inspirés; tous les autres s'endurcirent de plus en plus; & comme après avoir fait quantité de sacrifices à leurs Manitous, ils virent que la mortalité ne diminueoit point, ils se mirent dans la tête que c'étoit le Manitou des Chrétiens, qui les faisoit mourir; car ces Peuples ne craignent point d'avouer que leurs Esprits tutélaires ont bien moins de puissance que les Nôtres.

Dans cette persuasion un de leurs Chefs s'avisa de faire le tour de l'Habitation Française, en criant merci au Manitou des Chrétiens, & au Missionnaire, qu'il regardoit lui-même comme un Manitou. Le P. Mermet alla sur le champ trouver l'Acteur de cette scène comique, & l'assura qu'il alloit redoubler ses soins en faveur des Malades. Mais ces Endurcis continuant par leurs superstitieuses cérémonies, & par leur indocilité à attirer sur eux le courroux du Ciel, la maladie eut son cours, & emporta plus de la moitié du Village. Le reste se dispersa, & M. Juchereau comprit que fonder une Habitation sur un commerce casuel & passager, c'est bâtir sur le sable, si on n'y ajoute la culture des Terres; mais faute d'Hommes, & de moyens il fut bientôt obligé d'abandonner son Entteprise

Cependant, tandis que la Cour de France prenoit les mesures, dont j'ai parlé au commencement de ce Livre, pour faire un Etablissement, considérable sur le Golphe Mexique, M. de Callières s'appliquoit avec succès à pa-

Mesures de  
M. de Callières pour la  
paix générale.  
lc.

1701.

cifier son Gouvernement. Il s'agissoit de nous assurer l'alliance de toutes les Nations, avec lesquelles nous pouvions avoir quelque chose à démêler, & pour cela il falloit prévenir tout ce qui pouvoit empêcher qu'on n'établît entr'elles la bonne intelligence si nécessaire à leur conservation, & à la tranquillité de la Colonie Française.

Le Traité, que le Général avoit fait signer aux Députés des Cantons Iroquois, & à quelques-uns de nos Alliés, n'étoit qu'un préliminaire, qui pouvoit bien écarter les plus grands obstacles à la conformation d'un si bel ouvrage; mais il étoit encore question de réunir tous les Chefs des Nations intéressées, & ce projet n'étoit pas d'une exécution facile. Peu s'en falut même que les mesures si sages & si bien concertées, que M. de Callieres avoit prises pour faire réussir le plus beau dessein, qu'eût encore formé aucun Gouverneur de la Nouvelle France, ne fussent rompues par un de ces accidens, qu'il est plus aisé de prévoir, que de prévenir, quand on connoît le génie des Sauvages.

Nouvelles  
brouilleries  
entre les Iro-  
quois & les  
Outaouais.

Les Députés Iroquois étoient à peine de retour chez eux, qu'on eut nouvelle dans les Cantons que des Outaouais étoient tombés sur un Parti de leurs Chasseurs, en avoient tué quelques-uns, & avoient fait Prisonnier le plus considérable de leur Troupe. Le fait étoit vrai; mais les Agresseurs n'avoient pas si grand tort, qu'on le croyoit. Les Iroquois étoient allés en chasse sur les Terres des Outaouais, c'est-à-dire, dans un Canton, où ceux-ci avoient accoutumé de chasser, & y avoient ruiné quantité de Cabannes de Caf-

tors. Les Outaouais avoient pris cette démarche pour un acte d'hostilité, comme c'en étoit un en effet, & s'étoient crus en droit de s'en faire justice.

1701.

Les Iroquois firent pourtant beaucoup de bruit, & on ne douta presque point qu'ils ne reprissent les armes; il n'en falloit pas davantage pour ralumer dans tout ce Continent le feu de la guerre, qui n'étoit pas encore trop bien éteint. Toutefois comme leurs Députés avoient donné parole au Gouverneur Général que, quoiqu'il arrivât, ils n'useroient d'aucune voye de fait, sans lui en donner auparavant avis, ils se picquerent pour la première fois de fidélité, & ils lui envoyèrent faire leurs plaintes de l'attentat des Outaouais.

Les Iroquois font leurs plaintes à M. de Callieres.

Ceux, qu'ils en avoient chargés, arrivèrent à Montréal le deuxième de Mars 1701. & y trouverent le Chevalier de Callieres. Ils lui parlerent avec beaucoup de modération, & après avoir exposé le fait, auquel ils donnerent le tour le plus odieux qu'ils purent pour les Outaouais. « C'est sans doute, ajoutèrent-ils, quelque Etourdi, qui a fait ce coup; mais tandis que sa Nation ne le désavouë point, elle est censée l'autoriser. Cependant, comme tu nous as ordonné de nous adresser à toi, s'il arrivoit quelque chose de semblable, nous venons te prier de commencer par nous faire rendre le Chef, qui a été mené Prisonnier à Michilimakinac.

Ils voulurent ensuite justifier leurs Chasseurs, & le Gouverneur Général, qui ne jugea pas à propos d'entrer dans cette discussion, se contenta de leur répondre que les Outaouais, lorsqu'ils avoient attaqué leurs Gens, n'é-

Nouvelles plaintes des Iroquois.

1701.

toient pas encore instruits du Traité conclu l'Automne précédente ; qu'il auroit soin de leur faire rendre leur Prisonnier , & qu'ils ne perdroyent rien à lui remettre tous leurs intérêts. Cette réponse, accompagnée de beaucoup de marques d'amitié , les satisfit ; mais le cinquième de May Teganifforens arriva , suivi de plusieurs Chefs Iroquois , & après avoir renouvelé les plaintes des Cantons au sujet de l'hostilité commise pendant l'Hiver , & sur ce qu'il avoit appris que les François vouloyent faire un Etablissement au Détroit ( *a* ) , il lui demanda s'il étoit vrai , comme on commençoit à le publier , que la guerre fût sur le point de se rallumer en Europe entre les François & les Anglois ?

Réponse de  
M. de Callie-  
res.

M. de Callieres lui fit au sujet de l'hostilité des Outaouais la même réponse , qu'il avoit faite aux premiers Députés : il lui dit que pour ce qui concernoit le Détroit , il ne voyoit pas pourquoi cet Etablissement inquietoit les Cantons ; que , ni eux , ni les Anglois n'avoient aucun droit de s'y opposer , puisque le Détroit lui appartenoit ; que son dessein dans cette Entreprise étoit de conserver la paix entre toutes les Nations ; qu'il avoit déjà recommandé à celui , qu'il avoit choisi pour y tenir sa place , d'accommoder tous les différends , qui surviendroyent entre tous les Alliés avant qu'on se fût porté à quelque extrémité fâcheuse ; mais sur toutes choses de laisser , & de procurer même à tous la liberté de la chasse.

Teganifforens lui avoit ajouté que les An-

( *a* ) Ce qu'on appelle le | deux du Lac Erié & du Lac  
Détroit est tout l'entre- | Huron.

glois avoient déjà eu le même dessein de s'établir au Détroit, & que les Cantons s'y étoient opposés : le Général, ou ne l'ignoroit pas, ou craignoit que cette pensée ne vînt aux Anglois, & c'étoit ce qu'il avoit voulu prévenir. Il dit à Teganifforens qu'il sçavoit bon gré aux Cantons d'avoir pensé comme il le disoit, au sujet des Anglois ; qu'au reste il auroit bien sçu empêcher ceux-ci d'usurper un Pays, qui ne leur appartenoit pas. Pour moi, continua-t-il, je prétens être le Maître chez moy ; mais je ne veux l'être, que pour le bonheur de mes Enfans ; c'est pour eux, que je travaille en m'établissant au Détroit ; il n'y a que de mauvais Esprits, qui puissent prendre de l'ombrage de ce dessein, & je suis bien persuadé que vous me remercierez un jour de l'avoir exécuté.

Teganifforens ne repliqua rien sur cet article ; mais il lui dit que, comme il n'avoit rien de caché pour son Pere, il étoit bien aisé de l'avertir que, quand il auroit fait part de sa réponse aux Anciens, ceux-ci ne manqueroient pas d'en donner aussitôt avis aux Anglois ; qu'il esperoit néanmoins que, si les deux Nations se brouilloient de nouveau en Europe & en Amérique, les Cantons n'entreroient point dans cette querelle. Je me mets fort peu en peine, repartit le Général, que les Anglois soient informés ou non de ce que j'ai envie de faire au Détroit ; je sçai qu'ils ne l'approuveront pas ; qu'ils feront même bien des efforts pour le traverser ; tout ce que je souhaite de vous, c'est que vous soyez simples Spectateurs de ce qui se passera entr'eux & moi.

1701.

Les Anglois  
traversent de  
nouveau la  
paix.

Teganiflorens le lui promit, & le pria d'envoyer à Onnontagué des François pour aider leurs Députés à ramener les Prisonniers, qui restoient encore dans le Pays. M. de Callières voulut bien encore avoir cette condescendance pour lui, & le fit accompagner à son retour par les mêmes Ambassadeurs, qui avoient déjà entamé l'année précédente cette négociation. Ils partirent le seizième de Juin, & furent un peu surpris de trouver des Anglois parmi ceux, qui venoient au devant d'eux. Le fait est qu'un nommé ABRAHAM étoit allé de la part du Gouverneur d'Orange à Onnontagué pour détourner les Anciens d'envoyer leurs Députés à Montreal, & pour les engager à le venir trouver lui-même.

On ne lui avoit point encore fait de réponse, & cet Envoyé voyant la Jeunesse du Canton, qui se préparoit à aller au devant des François, jugea à propos d'y joindre quelques-uns de ses Gens, sous prétexte de faire politesse aux Ambassadeurs, & de leur mener des Chevaux. Il ne fut parlé de rien dans cette première entrevûe, il ne s'agissoit que de complimens; mais à peine les Ambassadeurs furent-ils entrés dans la Bourgade, où on leur fit la même réception, que l'année précédente, qu'on assembla le Conseil, où ils furent introduits seuls.

Discours du P. Bruyas aux Iroquois. Le P. Bruyas commença par déclarer qu'Onthio ne vouloit plus souffrir de remises, & qu'il étoit bien aisé de sçavoir à quoi s'en tenir avec les Cantons; que les Députés de toutes les Nations ne manqueroient pas de se rendre à Montreal au tems marqué, pour y terminer la grande affaire, qui avoit été li

D  
heu  
& q  
on  
sent  
née.  
nier  
peu  
mer  
gle  
Ca  
C  
apr  
& l  
prét  
pou  
moc  
les  
ches  
tous  
autr  
fant  
nier.  
J'ou  
n'arr  
inte  
mon  
la m  
ni de  
parti  
Oran  
natt  
que  
dem.  
L  
avoit  
& la

heureusement comme née l'automne dernière, & que si les Iroquois ne s'y trouvoient pas, on ne les écouterait plus; qu'ils se souviussent surtout de la parole, qu'ils avoient donnée à leur Pere de lui rendre tous les Prisonniers; qu'un grand événement arrivé depuis peu en Europe, pourroit bien faire recommencer la guerre entre les François & les Anglois; mais qu'il n'étoit pas de l'intérêt des Cantons d'entrer dans ce démêlé.

1703.

Ce Discours fini, on se sépara; trois jours après le Conseil se rassembla pour y répondre, & les Anglois y furent appelés. Teganifforens présenta d'abord un Collier au Sieur Abraham pour l'exhorter à ne point traverser l'accommodement, qu'il étoit prêt de conclure avec les François. Il ajouta même quelques reproches contre les Anglois, auxquels il imputa tous les malheurs passés. Il mit ensuite un autre Collier aux pieds du P. Bruyas, en disant qu'il rendoit la liberté à tous les Prisonniers, qui étoient encore dans son Canton. J'ouvre toutes les portes, poursuivit-il, je n'arrête Personne; je veux vivre en bonne intelligence avec Ononthio mon Pere, & avec mon Frere Corlar: je les tiens tous deux par la main, résolu de ne me séparer jamais, ni de l'un, ni de l'autre. Cinq Députés vont partir pour Montreal, deux autres iront à Orange; pour moi, je demeurerai sur ma natte, pour faire connoître à tout le Monde que je ne prens point de parti, & que je veux demeurer dans une exacte neutralité.

Réponse de ces Sauvages.

Le Pere Bruyas & M. de Maricourt, qui avoient envoyé Joncaire à Tsonnonthouan & la CHAUVIGNERIE à Onneyouth, crurent

Mauvaise disposition de plusieurs.

pouvoir esperer tout d'une telle déclaration ; & leur confiance fut encore augmentée par l'arrivée du Sieur de Villedonné , Lieutenant d'Infanterie , avec la nouvelle que le Pere Anjelran étoit à Montreal , ayant pris les devants , pour avertir le Général que les Députés de toutes les Nations se rendroient incessamment auprès de lui ; mais la Chauvignerie étant revenu d'Onneyouth , rapporta qu'il avoit trouvé ce Canton assez mal disposé , & qu'il n'en avoit pu retirer aucun Prisonnier.

Dans le même tems Teganifforens déclara que les François , qui étoient dans son Canton , y ayant tous été adoptés , & la plupart s'y étant mariés , leurs Parens ne vouloient point entendre à les relâcher ; qu'eux-mêmes ne pouvoient se résoudre à cette séparation ; qu'il n'étoit pas en son pouvoir de contraindre ni les uns , ni les autres à faire ce qu'on fouhaitoit d'eux , & qu'il étoit au désespoir de se trouver dans la dure nécessité de manquer de parole à son Pere. Il eût été inutile aux Ambassadeurs de repliquer , il leur fallut se contenter de cette excuse , toute mauvaise qu'elle étoit. C'est même beaucoup qu'un Sauvage descende jusqu'à en faire sur ce qu'il ne veut pas exécuter , & tout autre que Teganifforens , qui étoit sincèrement attaché aux François , mais qui n'étoit pas le Maître , n'auroit peut-être pas parlé avec tant de ménagement.

M. de Maricourt & le P. Bruyas crurent donc devoir dissimuler leur mécontentement , pour ne pas rompre tout-à-fait avec une Nation , qui assurée d'être soutenue des Anglois ,

I  
dor  
mer  
en  
ain  
nou  
un  
par  
pen  
nor  
cou  
fait  
sur  
de  
peu  
de  
Je  
cher  
il e  
nier  
scut  
gué  
lui  
Onr  
Gan  
renc  
cenc  
sade  
en c  
le v  
L  
des  
quer  
çus  
& C  
Mic  
repc

dont les intrigues faisoient vraisemblablement naître tous ces incidens, étoit encore en état de nous faire beaucoup de mal. C'est ainsi que ces Barbares trouvent dans ce qui nous paroît un défaut de leur Gouvernement, un avantage, où la plus raffinée politique ne parvient pas toujours. C'est-à-dire que l'indépendance, dont jouissent les Particuliers, non-seulement ne les empêche point de concourir au bien général; mais qu'elle les y fait même arriver par des voyes d'autant plus sûres, que la Nation n'est jamais responsable de leur conduite, & trouve son excuse dans le peu de pouvoir, qu'elle a sur la volonté libre de ceux, qui la composent.

Joncaire avoit plus heureusement négocié chez les Goyogouins & les Tsonnonthouans; il en amena des Députés & plusieurs Prisonniers; & cet exemple, dont M. de Maricourt sçut se prévaloir pour picquer les Onnontagués d'émulation, engagea ces Sauvages à lui remettre cinq François des deux sexes. Les Onneyouths envoyèrent aussi des Députés à Gannentaha, où le P. Bruyas s'étoit déjà rendu; ceux des Agniers promirent de descendre par le Lac Champlain, & les Ambassadeurs suivis de deux-cent Iroquois se mirent en chemin pour Montreal, où ils arriverent le vint-unième de Juillet.

Les Députés  
des Cantons  
arrivent à  
Montreal.

Le lendemain sept, ou huit cent Sauvages des Quartiers du Nord & de l'Ouest y débarquerent aussi. Les uns & les autres furent reçus au bruit du canon, & le Rat, Orateur & Chef de la Députation des Hurons de Michillimakinac, sur qui M. de Callieres se reposoit de tout ce qui concernoit nos Alliés,

Ils sont suivis  
de ceux de  
nos Alliés.

fit à ce Général un très-beau compliment au nom de tous. Le vintcinq M. de Callieres commença de traiter en particulier avec tous les Députés, & n'eut pas peu à faire pour les reduire à ce qu'il désiroit; mais pour bien connoître en quelle disposition ils étoient pour la plûpart, il est nécessaire d'exposer en peu de mots les difficultés, que le Sieur de Courtemanche & le P. Anjelran avoient rencontrées dans leur négociation.

En quelles dispositions étoient ceux-ci.

Ils trouverent en arrivant à Michillimakinac presque tous les Sauvages partis pour la chasse, ce qui les obligea de faire expédier des Courriers pour les avertir du sujet de leur voyage. Courtemanche laissa ensuite son Colleague dans ce Poste pour y négocier avec les Outaouais & les Hurons, & se rendit à la Riviere de S. Joseph, où il arriva le vintunième de Décembre 1700. ayant fait quarante lieues en Raquettes. Outre les Miamis, qui y étoient établis depuis lontems, il y rencontra des Pouteouatamis, des Sokokis, des Outagamis, des Hurons & des Mahingans.

Il apprit que les deux premières de ces Nations avoient envoyé des Partis de guerre contre les Iroquois, & que les Miamis se disposoient à en faire autant. Il engagea ceux-ci, en les mençant de l'indignation du Gouverneur Général, non-seulement à retenir leurs Guerriers, mais encore à faire courir après les autres, pour les obliger de revenir sur leurs pas. Il eut plus de peine à leur faire entendre raison au sujet des Prisonniers Iroquois, qu'ils avoient adoptés, & qu'ils ne pouvoient se résoudre à relâcher. Il en vint pourtant à bout, & tous lui promirent de se rendre à Montreal au tems marqué.

DE  
Ce  
nois,  
les K  
guerr  
na pa  
pour  
geioie  
contre  
& il  
où il  
mise,  
les Si  
gea de  
traver  
Le  
Mascc  
tifs de  
gagne  
route  
me; i  
(a),  
des Pc  
à chac  
assemb  
tions,  
loient  
quels  
contre  
de ces  
nérale  
Le (c  
maxin  
cent li  
(a) O  
munéra  
(b) C

Cela fait il partit pour aller chez les Illinois, où il arriva le vinthuit; tous, excepté les *Kaskaskias*, étoient sur le point d'aller en guerre contre les Iroquois, & il les'en détourna par là même voye, qu'il avoit employée pour retenir les Miamis. Les *Kaskaskias* songeoient aussi à marcher avec des *Outaouais* contre les *Cansés*, Peuple de la Louysiane, & il les arrêta. Il revint ensuite à Chicagou, où il trouva des *Ouyatanons*, Nation Miamise, qui avoient chanté la guerre contre les Sioux, & contre les Iroquois; il les obligea de désarmer, & tira d'eux parole, qu'ils enverroient des Députés à Montreal.

Le cinquième de May il arriva chez les Mascoutins, qui faisoient de grands préparatifs de guerre, & il eut bien de la peine à les gagner; mais il y réussit enfin. Il continua sa route vers la Baye, où il arriva le quatorzième; il y rencontra des *Sakis*, des *Orchagras* (a), des *Malhomines* (b), des *Outagamis*, des *Pouteouatamis*, & des *Kicapous*. Il parla à chaque Nation en particulier, puis il les assembla toutes, & après bien des contestations, il arrêta trois-cent Guerriers, qui alloient partir pour courir sur les Sioux, lesquels avoient fait depuis peu une irruption contre les *Ouragamis*, & il obtint de chacun de ces Peuples des Députés pour la paix générale.

Le second de Juillet il se rendit à Michillimakinac après une course de plus de quatre-cent lieuës; il y trouva toutes choses bien dis-

(a) On les appelle communément les *Puants*. | davantage sous le nom de *Folles Avoines*.

(b) On les connoît da-

1701.

posées par les soins du P. Anjelran, qui avoit retiré des mains des Outaouais deux Iroquois, pris tout récemment dans je ne sçai quelle Expédition. Ils convinrent entr'eux que le Missionnaire partiroit incessamment pour Montreal avec les deux Prisonniers, & que M. de Courtemanche attendroit à Michillimakinac les Députés, qu'il n'avoit pas amenés avec lui.

La présence de cet Officier étoit encore nécessaire dans ce Poste, pour lever des difficultés, que des Esprits remuans faisoient naître à la restitution des autres Prisonniers Iroquois, les uns voulant s'en servir pour traiter en particulier avec les Cantons, & les autres pour brouiller les cartes. Courtemanche surmonta enfin tous les obstacles, & s'embarqua sur une Flotte de cent quatre-vingt Canots, dont trente furent contraints de relâcher à cause des maladies.

Conférence  
préliminaire.

J'ai dit que le Gouverneur Général, avant que de faire aucune Assemblée publique, avoit vû tous les Députés en particulier : il s'étoit pourtant tenu auparavant une Conférence préliminaire, dans laquelle le Chef des Outaouais du Sable, appelé Jean LE BLANC (a), fit ses présens, à Ononthio, parla avec beaucoup d'esprit, & fut fort aplaudi de toute l'Assistance. D'autres Chefs Algonquins prirent aussi la parole, & tous leurs discours aboutirent à prier qu'on diminuât le prix des marchandises, & qu'on achetât toutes leurs

(a) On l'appelloit ainsi parce que sa Mere étoit aussi blanche qu'une Fran- coise. Quelques Relations le nomment *Talon*.

D  
menu  
men  
Le  
Iroqu  
voier  
leur  
faiso  
bon  
Poute  
& dir  
denta  
Pere  
dre  
cour  
Le C  
& ajc  
dév  
rache  
desse  
Calur  
les N  
Paix  
craig  
Le  
andie  
res,  
Déput  
la gue  
Franç  
avoier  
neur  
autre  
la mē  
mercie  
pour c  
quicé  
de les

menûes Pelleteries, parce que le Castor com-  
mençoit à devenir rare.

Le Rat presenta ensuite ses Prisonniers Iroquois, demanda pourquoi les Cantons n'avoient pas renvoyé tous les leurs, & dit que leur désobéissance aux ordres de leur Pere faisoit bien voir qu'ils n'agissoient pas de bonne foi. ONANGUICE & OUILAMEK, Chefs Pourcouatamis, parlerent après le Huron, & dirent au nom de toutes les Nations Occidentales, qu'ayant sçu la volonté de leur Pere, rien n'avoit pû les empêcher de se rendre auprès de lui, pas même le bruit, qui couroit qu'il regnoit des maladies à Montreal. Le Chef des Miamis parla sur le même ton, & ajouta que, pour mieux témoigner son dévouement à son Pere Ononthio, il avoit racheté plusieurs Prisonniers Iroquois, dans le dessein de les lui remettre. Il presenta aussi un Calumet, pour y faire fumer, dit-il, toutes les Nations, & déclara que, s'il faisoit la Paix avec les Iroquois, ce n'étoit pas qu'il les craignît; mais par obéissance pour son Pere.

Le jour suivant Onanguicé demanda une audience particuliere au Chevalier de Callieres, & l'ayant obtenuë, il lui presenta les Députés des Sakis. Ces Sauvages avoient fait la guerre aux Sioux malgré la defense, & un François avoit été tué par un de leur Parti. Ils avoient envoyé demander pardon au Gouverneur Général, qui le leur avoit accordé sans autre condition, que de ne plus retomber dans la même faute: leurs Députés vouloient le remercier de cette grace, & lui faire des présens pour couvrir le Mort, & avoient prié Onanguicé, qui étoit fort agreable aux François, de les introduire.

M. de Callieres donne audience à plusieurs Députés.

1701.

Plusieurs autres Chefs voulurent aussi avoir des audiences secretes, & le Général n'en refusa aucun. Quelques-uns ne laisserent pas de l'embarraffer un peu; mais quand il se voyoit pressé, il se tiroit d'affaire par des promesses, & par les manieres douces & engageantes. C'étoit un de ses grands talens, surtout il n'en congédoit aucun, qu'après l'avoir bien regalé. Jean le Blanc fut celui, qui lui donna plus de peine. Ce Sauvage avoit beaucoup d'esprit, & quoique fort affectionné à la Nation Françoisé, il voyoit plus clair qu'il n'eût été à desirer dans une affaire de cette conséquence, où il falloit passer bien des choses, & laisser beaucoup à faire au tems & aux conjonctures.

Les Outagamis demanderent un Jesuite: ils dirent qu'ils n'avoient plus d'esprit, depuis que Perrot les avoit quittés, & que le Missionnaire leur en donneroit. Il se plaindrent ensuite des Sauteurs, & ceux-ci ayant recriminé, la dispute auroit été fort loin, si on n'eût trouvé le secret d'engager les Parties à suspendre leur animosité jusqu'à la conclusion du Traité de paix, après laquelle on leur promit de leur rendre justice à tous.

Le tour des Iroquois étant venu, leur Orateur appuya beaucoup sur l'impossibilité, où ils s'étoient trouvés de ramener leurs Prisonniers; ils dirent que les jeunes Gens s'en étoient rendus les Maîtres, & que la plupart ayant été pris dans leur enfance, ils ne connoissoient point leurs Parens, & s'étoient attachés à ceux, qui les avoient adoptés. Il ajouta que MM. de Maricourt & Joncaire avoient peu insisté sur ce point, & qu'on avoit jugé par-là qu'Ononchio ne l'avoit pas fort à cœur.

Joncaire

C  
p  
a  
n  
c  
r  
e  
f  
e  
p  
e  
I  
c  
f  
e  
r  
mmi  
H.  
sec  
qu  
pri  
gr  
l'ot  
de  
de  
Qu  
fait  
un  
le  
I  
rel  
peu  
éco  
mo  
réc  
don  
tou

Joncaire, qui étoit présent, & à qui M. de Callieres donna à entendre qu'il ne lui feroit pas plaisir de s'excuser, se leva, & dit qu'il avouoit sa faute; mais qu'il prioit les Tsonnonthouans ses Freres, de l'aider à la réparer; qu'ils voyoient avec quelle docilité les autres Enfans d'Ononthio s'étoient rendus au moindre signe de sa volonté, quoiqu'ils eussent pû alleguer les mêmes raisons qu'eux, pour ne pas obéir. On ne fut pas content des Iroquois en cette occasion, il y eut même quelques contestations assez vives, & on se sépara assez peu satisfaits les uns des autres; mais on s'adoucit, & on se raprocha bientôt.

Enfin le premier jour d'Août on tint la premiere séance publique, & tandis qu'un Chef Huron parloit, le Rat se trouva mal. On le secourut avec d'autant plus d'empressement, que le Gouverneur Général fondoit sur lui sa principale esperance pour le succès de son grand ouvrage. Il lui avoit presque toute l'obligation de ce merveilleux concert, & de cette réunion, sans exemple jusqu'alors, de tant de Nations pour la Paix générale. Quand il fut revenu à lui, & qu'on lui eût fait reprendre des forces, on le fit asséoir dans un fauteuil au milieu de l'Assemblée, & tout le Monde s'aprocha pour l'entendre.

Il parla lontems, & comme il étoit naturellement éloquent, & que Personne n'eut peur-êtré jamais plus d'esprit que lui, il fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modestie, & tout ensemble avec dignité le récit de tous les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour ménager une paix durable entre toutes les Nations; il fit comprendre la né-

1701.

Premiere  
Conférence  
publique.

Discours de  
Kondiaronk.

cessité de cette paix, les avantages, qui en reviendroient à tout le Pays en général, & à chaque Peuple en particulier, & démêla avec une adresse merveilleuse les différens intérêts des uns & des autres. Puis se tournant vers le Chevalier de Callieres, il le conjura de faire enforte que Personne n'eût à lui reprocher qu'il eût abusé de la confiance, qu'on avoit eüe en lui.

Sa voix s'affoiblissant, il cessa de parler, & reçut de toute l'Assemblée des applaudissemens, auxquels il étoit trop accoutumé, pour y être sensible, surtout dans l'état, où il étoit: en effet il n'ouvroit jamais la bouche dans les Conseils, sans en recevoir de pareils de ceux-mêmes, qui ne l'aimoient pas. Il ne brilloit pas moins dans les conversations particulières, & on prenoit souvent plaisir à l'agacer pour entendre ses reparties, qui étoient toujours vives, pleines de sel, & ordinairement sans réplique. Il étoit en cela le seul Homme du Canada, qui pût tenir tête au Comte de Frontenac, lequel l'invitoit souvent à sa table pour procurer cette satisfaction à ses Officiers.

Sa mort &  
son éloge.

Le Gouverneur Général lui fit répondre qu'il ne sépareroit jamais les intérêts de la Nation Huronne de ceux des François, & qu'il lui engageoit sa parole d'obliger les Iroquois à contenter les Alliés des uns & des autres, principalement sur l'article des Prisonniers. Il se trouva plus mal à la fin de la séance, & on le porta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut sur les deux heures après minuit dans des sentimens fort Chrétiens, & même des Sacremens de l'Eglise. Sa Nation sentit toute la grandeur de la perte, qu'elle faisoit,

& c'étoit le sentiment général que jamais Sauvage n'eut plus de mérite, un plus beau génie, plus de valeur, plus de prudence, & plus de discernement pour connoître ceux, avec qui il avoit à traiter. Ses mesures se trouvoient toujours justes, & il trouvoit des ressources à tout : aussi fut-il toujours heureux. Dans les commencemens il disoit qu'il ne connoissoit parmi les François que deux Hommes d'esprit, le Comte de Frontenac, & le P. de Carheil. Il en connut d'autres dans la suite, auxquels il rendit la même justice. Il faisoit surtout grand cas de la sagesse du Chevalier de Callieres, & de son habileté à conduire les affaires.

Son estime pour le P. de Carheil fut sans doute ce qui le déterminâ à se faire Chrétien, ou du moins à vivre d'une manière conforme aux maximes de l'Evangile. Cette estime s'étoit tournée en une véritable tendresse, & il n'y avoit rien, que ce Religieux n'obtint de lui. Il avoit un vrai zèle du bien public, & ce ne fut que ce motif, qui le porta à rompre la paix, que le Marquis de Denonville avoit faite avec les Iroquois, contre son sentiment. Il étoit fort jaloux de la gloire & des intérêts de sa Nation, & il s'étoit fortement persuadé qu'elle se maintiendrait, tant qu'elle demeureroit attachée à la Religion Chrétienne. Il prêchoit lui-même assez souvent à Michillimakinac, & ne le faisoit jamais sans fruit.

Sa mort causa une affliction générale, & Ses obsèques. il n'y eut Personne, ni parmi les François, ni parmi les Sauvages, qui n'en donnât des marques sensibles. Son corps fut quelque tems exposé en habit d'Officier, ses armes à côté,

1701.

parce qu'il avoit dans nos Troupes le rang & la paye de Capitaine. Le Gouverneur Général & l'Intendant allerent les premiers lui jeter de l'eau benite. Le Sieur de Joncaire y alla ensuite à la tête de soixante Guerriers du Sault S. Louis, qui pleurerent le Mort & le couvrirent, c'est-à-dire, qu'ils firent des présens aux Hurons, dont le Chef leur répondit par un très-beau compliment.

Le lendemain on fit ses funeraillles, qui eurent quelque chose de magnifique & de singulier. M. de ST OURS, premier Capitaine, marchoit d'abord à la tête de soixante Soldats sous les armes. Seize Guerriers Hurons, vêtus de longues robes de Castor, le visage peint en noir, & le fusil sous le bras, suivoient, marchant quatre à quatre. Le Clergé venoit après, & six Chefs de guerre portoient le cercueil, qui étoit couvert d'un poële semé de fleurs, sur lequel il y avoit un chapeau avec un plumet, un hausse-col & une épée. Les Freres & les Enfans du Défunt étoient derrière, accompagnés de tous les Chefs des Nations, & M. de Vaudreuil, Gouverneur de la Ville, qui menoit Madame de Champigny, fermoit la marche.

A la fin du Service il y eut deux décharges de mousquet, & une troisième, après que le corps eut été mis en terre. Il fut enterré dans la grande Eglise, & on grava sur la Tombe cette Inscription, *Cy gît le Rat, Chef Huron.* Une heure après les obsèques, le Sieur de Joncaire mena les Iroquois de la Montagne complimenter les Hurons, auxquels ils présentèrent un Soleil & un Collier de porcelaine; ils les exhorterent à conserver l'esprit, & à

fui  
que  
tou  
jam  
cor  
mi  
suj  
le p  
voi  
tou  
dar  
cor  
L  
par  
la c  
finc  
doi  
de  
Che  
just  
les  
qui  
vor  
il  
Nat  
en e  
affa  
qu'  
s'en  
cou  
C  
cor  
sieu  
mor  
trait  
fer

suivre toujours les vûes de l'Homme célèbre , que leur Nation venoit de perdre ; à demeurer toujours unis avec eux , & à ne se départir jamais de l'obéissance , qu'ils devoient à leur commun Pere Ononchio. Les Hurons le promirent , & depuis ce tems-là on n'a point eu sujet de se plaindre d'eux. Mais ce qui faisoit le plus grand éloge de ce Capitaine , étoit de voir ce qu'on n'avoit osé esperer jusques-là , tous les Peuples de la Nouvelle France réunis dans une même Ville , & de sçavoir que ce concert étoit en bonne partie son ouvrage.

Les jours suivans il y eut plusieurs Conseils particuliers , où les Iroquois se plaindirent de la défiance , qu'on témoignoit avoir de leur sincérité , & ajoutèrent que , si on leur rendoit leurs Prisonniers , on n'auroit pas lieu de se repentir de s'être fié à leur parole. Le Chevalier de Callieres leur fit remarquer l'injustice de leurs plaintes , & leur détailla toutes les raisons , qu'on avoit de n'être pas tranquille sur leur compte. Toutefois comme il vouloit les mettre entièrement dans leur tort , il leur promit d'exposer leur demande aux Nations intéressées , & de l'appuyer. Il le fit en effet , & comme il avoit déjà traité de cette affaire avec le Rat , lequel avoit été d'avis qu'on les contentât , & que plusieurs autres s'en remirent à sa prudence ; il voulut bien en courir les risques , & l'événement le justifia.

Les Iroquois se plaignent qu'on se défie d'eux.

Cependant la maladie s'étoit mise dès le commencement parmi les Sauvages , & plusieurs des plus considérables en étoient déjà morts. Les Hurons avoient été les plus maltraités , & s'étoient imaginés que c'étoit l'effet d'un sort , qu'on avoit jetté pour les faire

La maladie se met parmi les Sauvages , & à quoi ils l'attribuent.

1701.

tous perir. Il y en eut même, qui allerent trouver le P. Anjelran pour l'engager à obtenir des Ecclésiastiques du Seminaire, qu'ils levassent le prétendu maléfice. Dieu fit connoître en cette occasion d'une manière bien marquée qu'il est le Maître des cœurs; malgré le bruit, que quelques mauvais Esprits faisoient courir, que les François n'avoient assemblé chez eux tant de Peuples, que pour les détruire, il n'y eut pas un Infidèle, qui ne voulût être baptisé avant que de mourir, ni un Chrétien, qui ne mourût dans des sentimens dignes du Christianisme.

Dernière Assemblée générale.

Cet accident obligea néanmoins le Gouverneur Général à presser la conclusion du Traité. Il étoit convenu de tout dans les Audiences particulières, & il ne s'agissoit plus que de signer les articles, & de publier la paix. Il indiqua la dernière Assemblée générale au quatrième d'Août, & il voulut qu'on n'omit rien pour donner à cette action toute la célébrité possible. On choisit pour cela une grande plaine hors de la Ville, on y fit une double enceinte de cent vingt-huit pieds de long sur soixante & douze de large, l'entredeux en ayant six. On ménagea à l'un des bouts une Sale couverte, de vingt-neuf pieds de long, & presque carrée pour les Dames, & pour tout le beau Monde de la Ville. Les Soldats furent placés tout autour, & treize-cent Sauvages furent arrangés dans l'enceinte en très-bel ordre.

Discours de M. de Callieres.

M. de Champigny, le Chevalier de Vaudreuil & les principaux Officiers environnoient le Gouverneur Général, qui étoit placé de manière à pouvoir être vû & entendu de

tous , & qui parla le premier. Il dit en peu de mots que l'année précédente il avoit arrêté la paix entre toutes les Nations ; mais que comme de toutes celles du Nord & de l'Ouest il ne s'étoit trouvé à Montreal que des Hurons & des Outaouais , il avoit fait sçavoir aux autres qu'il souhaitoit qu'elles lui envoyassent des Députés , afin qu'étant tous assemblés il pût leur ôter solennellement la hache des mains , & déclarer à tous ceux , qui le reconnoissoient pour leur Pere , que désormais il vouloit être le seul Arbitre de leurs differends ; qu'ils oubliassent donc tout le passé , qu'ils remissent tous leurs intérêts entre ses mains , & qu'il leur rendroit toujours une exacte justice ; qu'ils devoient être bien las de la guerre , qui ne leur avoit été d'aucun avantage , & que quand ils auroient une fois goûté les douceurs de la paix , ils lui sçauroient un gré infini de tout ce qu'il venoit de faire pour la leur procurer.

Après qu'il eut cessé de parler , un des deux Peres Bigot repeta aux Abénaquis en leur Langue ce qu'il venoit de dire , Nicolas Perrot fit la même chose aux Miamis , aux Illinois , & aux autres Sauvages Occidentaux ; le P. Garnier aux Hurons , le P. Bruyas aux Isoquois ; & le P. Anjelran aux Outaouais & aux Algonquins. Tous applaudirent avec de grandes acclamations , dont l'air retentit bien loin ; ensuite on distribua des Colliers à tous les Chefs , qui se leverent les uns après les autres , & marchant gravement , revêtus de longues robes de peaux , allerent présenter leurs Esclaves au Gouverneur Général avec des Colliers , dont ils lui expliquerent le sens.

1701.

Ils parlèrent tous avec beaucoup d'esprit, & quelques uns même avec plus de politesse, qu'on n'en attendoit d'Orateurs Sauvages; mais ils eurent grand soin surtout de faire entendre qu'ils sacrifioient leurs intérêts particuliers au désir de la Paix, & que ce désir ne leur étoit inspiré, que par l'extrême envie, qu'ils avoient de contenter leur Pere; qu'on devoit leur en sçavoir d'autant plus de gré qu'ils ne craignoient point du tout les Iroquois, & qu'ils comptoient moins sur un retour sincère de leur part. Il n'y en eut aucun, à qui le Général ne dit des choses fort gracieuses, & à mesure qu'on lui présenta des Captifs, il les remit entre les mains des Iroquois.

Equipages  
bizarres de  
quelques-uns  
des Députés,  
& leurs Dis-  
cours.

Mais cette cérémonie, toute sérieuse qu'elle étoit de la part des Sauvages, fut pour les François une espèce de comédie, qui les réjouit beaucoup. La plupart des Députés, surtout ceux des Nations les plus éloignées, s'étoient habillés & parés d'une manière tout-à-fait grotesque, & qui faisoit un contraste fort plaisant avec la gravité & le sérieux, qu'ils affectoient.

Le Chef des Algonquins étoit vêtu en Voyageur Canadien, & avoit accommodé ses cheveux en tête de Cocq, avec un plumet rouge, qui en formoit la crête, & descendoit par derrière. C'étoit un grand jeune Homme parfaitement bienfait: & le même, qui à la tête de trente Guerriers de sa Nation, de même âge, ou plus jeunes encore que lui, avoit défait auprès de Catarocouy le Parti Iroquois, où avoit péri le grand Chef de guerre d'Onontagué, nommé *la Chaudière Noire*. Action

de vigueur, qui plus que toute autre chose avoit fait prendre aux Cantons la résolution de s'accommoder avec les François & leurs Alliés. Ce Brave s'avança vers M. de Callieres d'un air noble & dégagé, & lui dit : « Mon Pere, je ne suis point Homme de conseil ; mais j'écoute toujours ta voix : tu as fait la paix, & j'oublie tout le passé.

Onanguicé, Chef Pouteouatamis, s'étoit coëffé avec la peau de la tête d'un jeune Taureau, dont les cornes lui pendoient sur les oreilles. Il passoit pour avoir beaucoup d'esprit, beaucoup de douceur, beaucoup d'affection pour les François. Il parla en effet très-bien, & d'une maniere fort obligeante.

L'Outagami s'étoit peint tout le visage en rouge, & avoit mis sur sa tête une vieille teignasse fort poudrée, & très-mal peignée, ce qui lui donnoit un air affreux & ridicule tout à la fois. Comme il n'avoit ni bonnet, ni chapeau, & qu'il vouloit saluer le Général à la Françoisise, il ôta sa perruque. Il se fit alors un grand éclat de rire, qui ne le déconcerta point, & qu'il prit sans doute pour un applaudissement. Il dit qu'il n'avoit point amené de Prisonniers, parce que ceux, qu'il avoit faits, s'étoient tous sauvés. « D'ailleurs, ajouta-t-il, je n'ai jamais eu de grands démêlés avec les Iroquois, mais je suis fort brouillé avec les Sioux.

Le Sauteur s'étoit fait avec un plumet une espèce de rayon autour de la tête, en forme d'aureole : il dit qu'il avoit déjà rendu la liberté à tous ses Prisonniers, & qu'il prioit son Pere de lui accorder son amitié. Les Iroquois domiciliés, & les Abénaquis, parlerent les der-

niers, & témoignèrent un grand zèle pour l'accroissement de la Colonie Française. Ils persuaderent d'autant plus aisément, que pendant toute la guerre ils avoient prouvé par leurs actions ce qu'ils témoignent alors par leur discours.

Les autres Députés ayant fini leurs complimens, tout le Monde jeta les yeux sur l'Orateur des Cantons, qui n'avoit point encore parlé. Il ne dit que deux mots, dont le sens étoit que ceux, dont il portoit la parole, seroient bientôt connoître à toutes les Nations le tort, qu'elles avoient eu d'entrer en défiance contre eux; qu'ils convaincroient les plus incrédules de leur fidélité, de leur sincérité, & de leur respect pour leur Père commun.

On apporta ensuite le Traité de paix, qui fut signé de trente-huit Députés, (\*) puis le grand Calumet de paix. M. de Callieres y fuma le premier, M. de Champigny y fuma après lui, ensuite M. de Vaudreuil, & tous les Chefs & les Députés, chacun à leur tour, après quoi on chanta le *Te Deum*. Enfin parurent de grandes chaudières, où l'on avoit fait bouillir trois Boeufs. On servit chacun à sa place, sans bruit & sans confusion, & tout se passa gayement. Il y eut à la fin plusieurs décharges de boîtes & de canons, & le soir illumination & feux de joye.

Audience  
donnée aux  
Nations d'en-  
haut.

Le sixième M. de Callieres assembla les Députés des Nations d'en-haut, & leur dit qu'encore qu'il n'eût pas tout-à-fait lieu d'être content de quelques-uns d'eux, il vouloit bien en considération de la paix, ne plus penser à

(\*) Ils signèrent ce Traité avec d'autres marques que celles, dont ils étoient servis au précédent.

I  
ce c  
qu'i  
çois  
offe  
Met  
une  
tent  
I  
che  
les  
Gér  
vag  
les  
me  
effe  
mêr  
jets  
tou.  
Per.  
meu  
dev  
I  
Les  
ran  
vou  
fiot  
diti  
ses  
de  
nul  
l'ef  
à de  
des  
pré  
cep  
yyr

ce que leur conduite avoit eu d'irrégulier ; qu'il pardonnoit aux Sakis la mort du François, qu'ils avoient tué, parce qu'ils avoient offert à M. de Courtemanche de lui livrer le Meurtrier, & que leur Député lui avoit fait une satisfaction, dont il vouloit bien se contenter.

Les Députés des Illinois étoient morts en chemin, & avoient recommandé en mourant les intérêts de leur Nation à Onanguicé ; le Général ordonna à ce Chef d'avertir ces Sauvages que, s'il leur arrivoit encore de piller les François, il ne se contenteroit pas, comme il venoit de faire, de la restitution des effets enlevés par les Volcurs. Il parla sur le même ton à quelques autres, qui étoient sujets au même défaut, & il fit comprendre à tous qu'ils trouveroient toujours en lui un Pere ; mais un Pere, qui ne seroit plus d'humeur à souffrir qu'ils s'écartassent de leur devoir, comme par le passé.

Il leur distribua ensuite les présens du Roy. Les Outaouais lui demanderent le P. Anjelran & Nicolas Perrot, & il leur dit qu'il vouloit bien leur faire ce plaisir : que le Missionnaire étoit disposé à les suivre, mais à condition qu'ils seroient plus dociles à profiter de ses instructions. Leur Député le conjura aussi de ne plus souffrir qu'on portât de l'eau-de-vie nulle part, parce que cette liqueur troubloit l'esprit, & ne pouvoit que porter la Jeunesse à des excès, qui ne manqueroient pas d'avoir des suites funestes ; tous ceux, qui étoient présens, applaudirent à sa demande, à l'exception d'un Chef Huron, qui étoit un grand vyrogne, & qui avoit déjà pris ses mesures

pour emporter chez lui de quoi boire.

1701.

Et aux Iroquois.

Le lendemain le Gouverneur Général donna audience aux Députés des Cantons. Après leur avoir bien fait comprendre qu'ils seroient inexcusables, & dignes de toute sa colere, s'ils refusoient de rendre la liberté à leurs Prisonniers, il leur ordonna de les remettre à Joncaire, qui devoit partir avec eux : leur engagea sa parole que, si quelques-uns de ces Prisonniers vouloient ensuite retourner dans leur Pays, ils le pourroient en toute liberté, comme il venoit d'arriver à l'égard des Prisonniers, que les Hurons lui avoient ramenés.

Il leur recommanda aussi de nouveau de demeurer Neutres entre les François & les Anglois, si la guerre recommençoit entre ces deux Nations, comme il y avoit bien de l'apparence que cela ne tarderoit pas d'arriver. Il leur fit entendre qu'il étoit tout-à-fait contre leur intérêt de permettre à ceux-ci de construire des Forts dans leurs Villages, & sur leurs Rivieres, & leur déclara qu'il ne le souffriroit jamais. Il avoit fort à cœur qu'ils lui demandassent des Jesuites, persuadé que la présence de ces Missionnaires étoit ce qu'il y avoit de plus efficace pour les retenir dans une exacte neutralité ; mais il ne jugea pas à propos de leur en parler, la Cour ne lui ayant point donné d'instruction sur cela, & les moyens indirects, dont il usa pour les amener à ce point, réussirent à son gré.

Enfin il s'expliqua avec eux touchant l'Etablissement, qu'il vouloit faire au Détroit, où dès le mois de Juin il avoit envoyé le Sieur de la Motte Cadillac avec environ cent Hommes & un Jesuite, pour y attirer les Sau-

D  
vage  
voi  
dans  
rer i  
qu'il  
paix  
feroi  
effet  
pour  
mais  
prin  
pas r  
s'il r  
la gr  
L  
putés  
mis,  
resse.  
ceux  
que  
excut  
tems  
Prisc  
fusé  
bien  
pas 2  
deme  
L  
Calli  
remer  
en re  
mêm  
plus  
durat  
dema  
mêm

vages. Il s'étoit pressé de faire partir ce Convoi avant l'arrivée des Députés Iroquois, dans la crainte que, s'ils le prioient de différer l'exécution de cette Entreprise, le refus, qu'il en feroit, n'apportât un obstacle à la paix; au lieu que la chose étant faite, il seroit plus en droit de ne point reculer. En effet ils lui proposerent assez de difficultés pour l'embarrasser, s'il n'eût pas été si avancé; mais il leur fit goûter ses raisons, dont la principale étoit, que les Anglois n'auroient pas manqué de vouloir s'établir en ce lieu-là, s'il ne les avoit prévenus, ce qui auroit attiré la guerre dans le centre du Pays.

Les Agniers n'avoient point envoyé de Députés au Congrès, comme ils l'avoient promis, & le Général en avoit témoigné son ressentiment à ceux des autres Cantons; mais ceux-ci étoient à peine partis de Montréal, que les Agniers y arriverent. Ils firent leurs excuses, & signerent le Traité. Quelque tems après Joncaire revint avec très-peu de Prisonniers, les autres ayant absolument refusé de le suivre. On crut, ou l'on voulut bien faire semblant de croire qu'il n'y avoit pas de la faute des Iroquois, & la chose en demeura là.

L'année suivante les Cantons firent à M. de Callieres une Députation solennelle pour le remercier de leur avoir donné la paix, & il en reçut aussi des Nations d'en-haut pour le même sujet. Mais ce qui lui fit concevoir de plus grandes esperances que cette paix seroit durable, c'est que les premiers Députés lui demanderent des Jesuites. Ils lui apprirent en même tems la mort de Garakonthié, qui

1701.

Les Agniers  
accedent au  
Traité.

Mort de Ga-  
rakonhié.

1702.

1702.

n'avoit cessé jusqu'au dernier soupir de servir utilement les François auprès de sa Nation, & ils lui présentèrent son Neveu, lequel s'offrit d'être à la place de son Oncle le Correspondant du Gouverneur, & fut agréé.

Missionnaires  
aux Iroquois.

Le Général souhaitoit avec trop d'ardeur de voir les Iroquois se porter d'eux-mêmes à solliciter le retour des Missionnaires dans les Cantons, pour ne les pas prendre au mot. Il en avoit de tout prêts, & il en envoya par tout. Il chargea M. de Maricourt de les conduire, & ils furent très-bien reçus. Ce n'est pas que ce Peuple fût mieux disposé qu'auparavant à embrasser le Christianisme; mais il n'étoit pas inutile pour la Religion, & il étoit important pour la Colonie qu'il y pût parmi ces Barbares des Personnes revêtues d'un caractère capable de leur imposer, dont la présence les assurât qu'on vouloit bien vivre avec eux; qui pussent éclairer leur conduite, avertir le Gouverneur Général de toutes leurs démarches, les gagner par leurs bonnes manières, ou du moins se faire des amis parmi eux, surtout éventer & déconcerter les intrigues des Anglois, peu redoutables dans cette partie de l'Amérique, quand ils n'ont point les Cantons pour eux.

Hostilité des  
Anglois.

M. de Callières assuré des Iroquois dans le tems même, qu'il venoit d'apprendre que la guerre étoit déclarée entre la France & l'Angleterre, ne doutoit presque point que les premiers efforts des Anglois dans l'Amérique ne se tournassent contre l'Acadie, ou contre l'Isle de Terre - Neuve, & sa conjecture se trouva juste. Il fut bientôt informé que l'Ennemi en vouloit à Plaisance; mais il eut nou-

ve  
éc  
qu  
pl  
N  
rag  
d  
ex  
da  
ti  
qu  
br  
&  
co  
m  
en  
fa  
fia  
ler  
afi  
d  
m  
de  
ga  
en  
l  
ca  
fa  
co  
&  
ri  
qu  
de

velle peu de tems après que ce projet avoit échoué, n'ayant abouti qu'à piller & à brûler quelques Navires de Pêcheurs.

L'Acadie moins fortifiée que Plaisance, plus difficile à garder, & plus voisine de la Nouvelle Angleterre, l'inquietoit davantage, d'autant plus qu'il ne lui étoit pas aisé d'y envoyer les secours, dont elle avoit un extrême besoin. Mais les avis, qu'il reçut dans ces entrefaites de la Cour de France, le tirent de cet embarras, au moins pour quelque tems. On lui mandoit qu'on y parloit beaucoup d'établir solidement cette Province, & qu'on pensoit aux moyens d'y augmenter considérablement le nombre des Habitans.

Le fait étoit certain, & la chose parut même si sérieuse à l'Evêque de Québec, qui étoit en France, qu'il crut devoir prendre des mesures pour établir en Acadie un Corps d'Ecclesiastiques, qui pût fournir des Sujets à tous les Postes, qu'on avoit dessein de peupler, afin qu'on ne fût pas dans la nécessité d'en tirer du Canada, où il n'y en avoit point de surnuméraires.

Divers projets pour l'Acadie sans effet.

Il jeta d'abord les yeux sur les Benedictins de S. Maur; mais le Général de cette Congrégation n'entra point dans ses vûs. Il traita ensuite avec les Prémontrés, & s'adressa à l'Abbé Régulier de S. André aux Bois en Picardie. Il trouva un Homme très-disposé à faire ce qu'il souhaitoit, jusqu'à vouloir se consacrer lui-même aux Missions de l'Acadie, & le Traité fut fort avancé; mais les Supérieurs de cet Ordre exigèrent des conditions, que le Prélat ne put, ou ne voulut pas accorder; & comme on abandonna bientôt à la

1702.

Cour le projet de peupler l'Acadie, les choses y restèrent pour le Spirituel & pour le Temporel sur le même pied, où elles avoient toujours été.

Les Anglois menacent la N. France. Le Chevalier de Villebon y étoit mort au mois de Juillet de l'année 1700. & M. de Brouillan avoit passé du Gouvernement de Plaisance à celui de l'Acadie. Il eut bientôt sur les bras une partie des Forces de la Nouvelle Angleterre : les Bastonnois firent de grands dégâts sur toutes les Côtes, & y enlevèrent plusieurs Vaisseaux. Il apprit ensuite que les François Prisonniers à Baston y étoient traités fort durement; qu'il y avoit défense de la Reine de la Grande Bretagne d'en échanger aucun, & que le Gouverneur vouloit faire pendre le Capitaine BAPTISTE, bon Partisan, dont on n'avoit pu obtenir l'élargissement pendant la paix, sous prétexte que c'étoit un Corsaire.

Sur cette nouvelle il envoya un Exprès à Baston, pour déclarer au Gouverneur qu'il useroit de représailles, s'il exécutoit sa menace, & cette déclaration sauva la vie à Baptiste; mais l'Envoyé de M. de Brouillan lui rapporta qu'on attendoit dans ce Port des Vaisseaux d'Angleterre, pour assiéger Quebec, & pour croiser dans le Golphe, & jusques dans le Fleuve S. Laurent, afin qu'il n'y pût entrer aucun Bâtiment François.

Mouvements parmi les Sauvages contre nos intérêts.

Le Gouverneur fit partir sur le champ ce même Courier pour Quebec, afin de donner avis de tout à M. de Callieres. Ce Général en sçavoit déjà quelque chose; il fut informé en même tems que les Milices de la Nouvelle York étoient déjà en route pour se rendre à

I  
Bast  
soll  
sion  
tor  
mêr  
par  
port  
de r  
qui  
part  
& e  
de F  
moi  
tou;  
incc  
mau  
C  
de p  
les  
Iroc  
Call  
Cou  
ache  
prit  
rien  
lui-  
vell  
perd  
faire  
May  
le C  
eu c  
avoi  
P  
resta  
dreu

Boston ; que les Iroquois étoient vivement sollicités par les Anglois de chasser les Missionnaires de leur Pays ; que quelques Cantons le leur avoient promis ; que plusieurs même de nos anciens Alliés traitoient avec eux par l'entremise des Iroquois, & que les uns apportoient pour excuser ces démarches la cherté de nos marchandises. Cette ancienne plainte, qui n'étoit que trop bien fondée, venoit en partie de la pauvreté des Habitans du Canada ; & en partie de l'avarice, tant des Marchands de France, que de ceux du Pays : c'étoit au moins un prétexte que les Sauvages avoient toujours en mains, les uns pour couvrir leur inconstance ; & les autres pour cacher leur mauvaise volonté.

1703.

Ce qu'il y avoit de plus pressé à faire dans Mort du Che-  
de pareilles conjonctures, étoit de déconcerter valier de Cal-  
les intrigues des Anglois dans les Cantons lieres.

Iroquois, & c'est aussi par où le Chevalier de Callieres commença. Il écrivit ensuite à la Cour pour avoir des Recrues ; il songea à achever les Fortifications de Quebec, & il prit toutes les autres mesures, que son expérience & son habileté lui suggererent. Il étoit lui-même la plus grande ressource de la Nouvelle France ; mais elle eut le malheur de le perdre dans le tems, qu'il lui étoit plus nécessaire. Il mourut à Quebec le vint-sixième de May 1703. autant regretté, que le méritoit le Général le plus accompli, qu'eût encore eu cette Colonie, & l'Homme, dont elle avoit reçu de plus importans services.

1703-

Par la mort le Commandement Général M. de Vau-  
resta entre les mains du Marquis de Vau- dreuil lui suc-  
dreuil, Gouverneur de Montreal. Il étoit cede.

1703.

fort aimé des Sauvages, & la valeur, qu'il avoit fait paroître en plusieurs occasions pendant la dernière guerre, jointe à ses manières nobles & aimables, lui avoient gagné l'affection, & acquis l'estime de toute la Colonie. Aussi concourut-elle toute entière à le demander pour Gouverneur Général. D'ailleurs il n'avoit point de Concurrent, sur lequel la place, qu'il occupoit, son expérience & la connoissance, qu'il avoit des affaires du Canada, ne lui donnaient une grande supériorité; M. de Champigny, qui l'avoit été de M. de Callières, étant retourné en France, & ne songeant plus à l'Amérique.

Le Marquis de Vaudreuil fut donc accordé aux prières de tous ceux, qu'il devoit gouverner; il parut même que ce concours de tous les Ordres de la Colonie en sa faveur avoit fait plaisir au Roy, qui lui avoit donné plus d'une fois des marques de bienveillance depuis la surprise de Valençiennes par les Mousquetaires, du nombre desquels il étoit. Enfin la nouvelle de sa Promotion fut reçue avec des applaudissemens d'autant plus sinceres, que sa conduite pendant l'interregne avoit déjà confirmé tout le Monde dans la pensée, que Personne ne convenoit mieux à la place, où le choix de Sa Majesté venoit de l'élever.

Députation  
des Tsonnon-  
houans.

Comme il avoit compris d'abord de quelle conséquence il étoit de s'affûrer des Iroquois, il caressa fort des Tsonnonhouans, qui étoient venus le trouver peu de tems après la mort de M. de Callières. Il les fit même accompagner à leur retour par le Sieur de Joncaire, qui négocia si heureusement dans ce Canton, qu'il en ramena avec lui un des principaux Chefs.

Ce Sauvage remercia d'abord le Commandant Général de la bonté, qu'il avoit eue de leur promettre sa protection contre tous ceux, qui se déclareroient leurs Ennemis : il témoigna ensuite beaucoup de chagrin de ce que les Onnontagués n'étoient pas venus le complimenter, & de ce qu'ils paroissoient avoir de mauvais desseins, puis il parla ainsi.

Nous n'avons jamais communiqué à Personne ce que je vais te dire. Jusqu'ici nous avons toujours prétendu être les seuls Maîtres de notre Terre, c'est pour cela que nous avons d'abord pris le parti d'être simples Spectateurs de ce qui se passeroit entre vous & les Anglois; mais voici un Collier, que je te présente sous Terre, pour te déclarer que nous te donnons le Domaine absolu de notre Pays. Ainsi, mon Pere, s'il nous survient quelque fâcheuse affaire, ou que nous ayons besoin de secours, regardes-nous comme tes Enfans, & mets-nous en état de soutenir la démarche, que nous faisons aujourd'hui. Pour ce qui regarde les Missionnaires, tu peux être assuré que je périrai plutôt, que de souffrir qu'ils sortent de mon Canton ». Il confirma cette promesse par un second Collier, & il en présenta un troisième pour obtenir que Joncaire allât passer l'hyver avec lui.

M. de Vaudreuil n'avoit garde de lui refuser une chose, qu'il desiroit encore plus que lui, & Joncaire partit avec ce Député. Teganifforens arriva peu de tems après à Montreal, & dans l'audience, que lui donna le Commandant Général, il commença par témoigner une mauvaise humeur, qui faisoit mal augurer du sujet de son voyage. » Les Européens,

Teganifforens a Montreal, & ce qu'il y fait.

1753. dit-il, ont l'esprit mal fait; ils font la paix  
 entr'eux & un rien leur fait reprendre la ha-  
 che. Nous n'en usons pas de même, & il nous  
 faut de grandes raisons pour rompre un traité,  
 que nous avons signé. Il déclara ensuite que  
 son Canton ne prendroit point de parti dans  
 une guerre, qu'il n'approuvoit, ni d'une part,  
 ni de l'autre. M. de Vaudreuil n'en deman-  
 doit pas davantage; il le fit bien compren-  
 dre à Teganifflorens, & pour ôter aux Iro-  
 quois tout prétexte de rompre une Neutralité  
 si avantageuse à la Colonie, il résolut de ne  
 point envoyer de Parti contre les Anglois  
 du côté de la Nouvelle York. Il s'en fit un  
 mérite auprès de Teganifflorens, qui de son  
 côté lui engagea la parole de retenir les Mis-  
 sionnaires, qui étoient dans son Canton.

Expédition dans la Nouvelle Angleterre. Ce que le Commandant Général faisoit pour engager les Iroquois à demeurer Neutres, on le voulut faire à Baston pour obtenir la même chose des Nations Abénaquises, mais on s'y étoit pris trop tard. Monsieur de Vaudreuil forma un Parti de ces Sauvages, auxquels il joignit quelques François sous la conduite du Sieur de BEAUBASSIN, Lieutenant, & il les envoya dans la Nouvelle Angleterre. Ils y firent quelques ravages de peu de conséquence; mais ils tuèrent environ trois-cent Hommes. D'ailleurs le point essentiel étoit d'engager les Abénaquis de manière, qu'il ne fût plus en leur pouvoir de reculer.

Sur la fin de l'Automne les Anglois, qui désespéroient de gagner ces Sauvages, firent des courses dans leur Pays, & massacrerent tous ceux, qui furent surpris. Les Chefs de-

me  
 il  
 cir  
 H  
 me  
 co  
 te  
 Q  
 Re  
 leu  
 qu  
 Fra  
 ble  
 I  
 Ne  
 qui  
 Gor  
 me  
 inf  
 RIT  
 une  
 &  
 que  
 Fori  
 qui  
 sans  
 de c  
 men.  
 Il  
 gant  
 Vais  
 aux  
 Fori  
 fortis  
 brûle  
 Bois.

manderent du secours à M. de Vaudreuil, & il leur envoya pendant l'Hyver deux-cent cinquante Hommes commandés par le Sieur HERTEL DE ROUVILLE, Lieutenant Reformé, qui remplaçoit déjà dignement son Pere, auquel son âge & ses infirmités ne permettoient plus de faire de ces grandes courses. Quatre autres de ses Enfans accompagnerent Rouville, qui surprit à son tour les Anglois, leur tua beaucoup de Monde, & fit cent cinquante Prisonniers. Il ne perdit que trois François & quelques Sauvages; mais il fut blessé lui-même.

La petite guerre se faisoit aussi en Terre-Neuve avec assez de succès. M. de Subercase, Belle action d'un Officier François en Terre-Neuve. qui avoit succédé à M. de Brouillan dans le Gouvernement de Plaisance, n'étoit pas Homme à y laisser les Anglois en repos, & avoit inspiré toute sa vivacité à ses Officiers. AMARITON, Lieutenant d'Infanterie, y fit alors une fort belle action. Avec quatre Soldats, & environ quarante-huit, tant Volontaires, que Matelots, il attaqua en plein midi le Forillon, & à la barbe de trois-cent Anglois, qui étoient dans le Havre, il emporta le Fort, sans perdre aucun des Siens, se rendit Maître de cinq Habitations, & de trois petits Bâtimens.

Il ne put néanmoins empêcher qu'un Brigantin ne se détachât pour aller avertir deux Vaisseaux de guerre, qui étoient mouillés aux Isles de S. Pierre, & qui parurent au Forillon, avant que nos Braves en fussent sortis; mais Amariton eut encore le tems de brûler ses trois prises, & de se jeter dans le Bois. Les Anglois mirent incontinent à ses

1703.

trouffes trois-cent Hommes, & deux Chaloupes armées, qui les joignirent à Fremoufe. La peur faifit alors la petite Troupe, qui se débanda; il ne lui resta que dix ou douze Hommes, avec lesquels il se battit fi bien, qu'il ne put être entamé, & il acheva heureusement la retraite jufqu'à Plaiſance.

Tentative des Anglois fur Plaiſance, fans effet.

On étoit affez ſurpris en Canada de l'inaction des Anglois du côté de cette Iſle; mais on ignoroit apparemment à Quebec, & l'on ne ſçavoit même à Plaiſance qu'en général, le deſſein, qu'ils avoient formé de ſe rendre Maîtres de ce Port, & qui échoua par la faute de celui, qui étoit chargé de l'exécution. C'étoit un nommé GRAYDON, dont les inſtructions portoient de conduire dans les Colonies Angloiſes une Eſcadre, qu'on lui avoit donnée en Angleterre; d'y rasſembler toutes les Milices, & de les conduire en Terre-Neuve, pour faire le ſiége de Plaiſance. Cet armement s'étoit fait avec beaucoup de ſecret; mais avant que l'Eſcadre eût mis à la voile, le ſecret étoit éventé. Il paroît qu'on en attribua la faute à Graydon, qu'on prétendoit n'être pas affectionné au Gouvernement.

On lui avoit encore recommandé de ne point ſe détourner de ſa route pour donner la chaſſe à quelque Vaiſſeau Ennemi que ce fût, & il porta ſur ce point l'obéiſſance plus loin peut-être, qu'on n'auroit voulu. Ayant découvert quatre Vaiſſeaux de guerre François, qui faiſoient voile vers Breſt, & qui paroifſoient peu en état de ſe défendre, il envoya bien les reconnoître; mais ayant entendu tirer quelques coups de canon, il fit le ſignal de rapel, & pourſuivit ſa route. On

ſeur  
Du  
plu'  
d'es  
mil  
C  
s'y c  
mar  
pou  
de l  
Forc  
Plai  
bonn  
leme  
je ne  
cun  
impr  
Ce  
je vi  
noit  
riorit  
toit p  
passés  
avoie  
maur  
nos C  
temer  
Le  
ſi ver  
receir  
Les p  
taquer  
une T  
de rie  
Pitre  
(4)

scut dans la suite que c'étoit l'Escadre de M. DUCASSE, qui revenoit de Carthagène & de plusieurs autres Port de l'Amérique, chargée d'espèces, que l'on faisoit monter à quatre millions de pièces de huit.

1703.

Graydon arrivé dans la Colonie Angloise sy comporta, dit un Historien Anglois, de maniere à faire juger qu'il y étoit venu plutôt pour y jeter la terreur, que pour le Service de la Reine. Il partit enfin avec toutes les Forces, qu'il avoit rassemblées, pour aller à Plaisance; mais il trouva les François en si bonne posture, qu'il se retira, sans avoir seulement fait mine d'attaquer la Place. Au reste je ne trouve rien de cette tentative dans aucun Mémoire François, ni manuscrit, ni imprimé.

Cependant malgré les petits succès, dont je viens de parler, & dont le fruit se bor-

Nos Alliés  
paroissent  
mal disposés.

1704.

noit à faire sentir aux Sauvages notre supériorité sur les Anglois, M. de Vaudreuil n'étoit pas tranquille; les Hurons, qui étoient passés de Michillimakinac au Détroit, & qui avoient pour Chef un Homme (\*) d'un mauvais esprit, & depuis longtems suspect à nos Commandans, témoignoit assez ouvertement de l'inclination pour les Anglois.

Les Outaouais, dont une partie étoit aussi venuë au Détroit, & les Miamis vouloient recommencer la guerre contre les Cantons. Les premiers eurent même la hardiesse d'attaquer jusques sous le canon de Cataracouy une Troupe d'Iroquois, qui ne se défioient de rien, & en tuèrent plusieurs. D'autre part Pitre Schuiller, Gouverneur d'Orange, met-

(\*) Les François le nommoient Quarante-Sols.

1704.

toit tout en œuvre pour engager les Cantons à rompre avec nous, & cette dernière hostilité faite sur nos Terres & à notre vûë étoit plus que suffisante pour les y déterminer.

Schuiller porta encore plus loin ses vûës, il forma le dessein d'attirer dans son Gouvernement les Iroquois Chrétiens, domiciliés parmi nous, & il vint à bout d'en ébranler plusieurs, qui engagerent les Chefs à promettre de s'aboucher avec lui. Envain M. de Ramezay, Gouverneur de Montreal, fit tous ses efforts pour rompre ce coup; il auroit eu le chagrin de les voir partir pour cette Conférence, si des Abénaquis, lesquels se trouverent par hazard à Montreal, ne leur eussent pas fait honte d'une démarche si peu convenable à des Chrétiens, & si dangereuse pour eux-mêmes.

Intrigues des Anglois parmi les Iroquois.

Ce qui se passoit dans les Cantons n'occupoit pas moins le Général, que les mouvemens & les intrigues, dont je viens de parler. Joncaire, qu'il avoit renvoyé de nouveau à Tsonnonthouan avec le Pere le Vaillant, lui manda que le Gouverneur d'Orange avoit indiqué une Assemblée générale de toute la Nation à Onnontagué, & qu'il vouloit à quelque prix que ce fût, obliger les Cantons, 1°. à chasser les Missionnaires, 2°. à empêcher les Abénaquis de continuer leurs hostilités, 3°. à congédier les Mahingans, qui s'étoient depuis peu établis dans le Canton d'Agner, & à les contraindre de retourner à leur ancienne demeure près d'Orange: 4°. à donner passage sur leurs Terres aux Nations d'en-haut, pour venir traiter dans les Colonies Angloises:

On apprit en même tems que des Sauvages  
du

du Détroit étoient allés à Orange, & y avoient été fort caressés, & que d'autres avoient mis le feu au Fort même du Détroit, qui auroit été réduit en cendres, si on n'y eût promptement remédié. On ne sçavoit donc plus sur qui compter, & nos anciens Alliés paroïssent être sur le point de devenir nos plus cruels Ennemis. Dans cet embarras, qui augmenta encore par une nouvelle hostilité des Miamis contre les Iroquois, on comprit mieux qu'on n'avoit encore fait, pourquoi le Chevalier de Callières avoit tant souhaité d'avoir auprès des Cantons des Personnes, qui pussent s'attirer leur estime, & les rappeler à leurs véritables intérêts.

1704.

Les Sauvages  
du Détroit  
mal intentionnés.

En effet les Iroquois, dans le tems qu'on avoit tout à craindre de leur ressentiment & des sollicitations des Anglois, vérifièrent ce que Teganissorens avoit dit à M. de Vaudreuil, que quand ils avoient une fois déposé les armes, il leur falloit de grandes raisons pour les reprendre. Sur la nouvelle de la trahison des Outaouais près de Cataracouy, l'Assemblée convoquée par le Gouverneur d'Orange fut différée, & les Tsonnonthouans, qui étoient les seuls Offensés, renvoyerent le P. le Vaillant & Joncaire à M. de Vaudreuil pour lui faire leurs plaintes de cette infraction du Traité de paix.

Conduite des  
Iroquois en  
cette occasion.

Cette démarche rassura le Gouverneur Général, il promit aux Tsonnonthouans une satisfaction entiere; & nous verrons bientôt qu'il leur tint parole. L'hostilité, dont il s'agissoit, étoit une suite du mécontentement, que les Outaouais avoient de l'Etablissement du Détroit; & l'on commença de s'apper-

cevoir que cette Entreprise avoit des inconveniens, que M. de Callieres n'avoit pas assez prévus. Bien des Gens en Canada ne l'approuvoient point, & M. de Vaudreuil étoit de ce nombre. C'en étoit assez pour ne le point soutenir, & pour lui attribuer tous les défords, & tous les accidens, qui pouvoient arriver dans ces Contrées éloignées. En quoi ce Général ne fit pas réflexion que ce qui a été entrepris mal à propos, ne doit pas toujours pour cela être négligé, ou abandonné.

Cependant les Tsonnonthouans paroissant aussi-bien disposés, que nous venons de le voir, M. de Vaudreuil leur fit dire qu'il seroit bien aise qu'ils se trouvassent à l'Assemblée d'Orange, pour empêcher qu'on n'y prit aucune résolution contraire aux intérêts des François. Il s'étoit aussi assuré des Onnontagués; M. de Maricourt étant mort depuis peu, le Baron de Longueil, son Frere aîné, avoit été envoyé dans ce Canton, & y avoit négocié fort heureusement. Il y étoit encore avec Joncaite & le P. le Vaillant, lorsque le Gouverneur d'Orange y arriva: l'Assemblée tint: Schuiller ne put empêcher que les trois François n'y assistassent; & ceux-ci manœuvrèrent si bien, qu'on se sépara, sans avoir rien conclu.

Le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la Nouvelle York.

Le Gouverneur d'Orange ne se rebuta point, & ayant à son retour rencontré quelques Iroquois du Saulx S. Louis dans le Canton d'Agnier, il les engagea à force de présens à le suivre jusqu'à Corlar: Là il leur reprocha qu'ils étoient les seuls Auteurs de la guerre: il leur offrit ensuite des Ter-

DE LA N. FRANCE. LIV. XVIII. 435  
res, s'ils vouloient s'établir dans son Gouver-  
nement, & leur donna un Collier pour leur  
Village, & deux autres pour ceux de la  
Montagne & du Sault au Recollet, par les-  
quels il les exhortoit à demeurer au moins  
tranquilles, & à lier un commerce réglé avec  
lui.

1704

Non-seulement les Sauvages se chargerent  
de ces Colliers; mais ils furent acceptés dans  
les trois Bourgades. M. de Ramezay en fut  
bientôt instruit, & comprit d'abord qu'il n'y  
avoit pas un instant à perdre pour empêcher  
les suites de cette négociation. Par bonheur  
les Chefs & les Anciens n'y avoient pris  
aucune part; ainsi il n'eut aucune peine à faire  
renvoyer les Colliers sans réponse. Il enga-  
gea même les trois Villages à lever des Par-  
tis de guerre contre les Anglois.

Quelque tems auparavant des Abénaquis  
s'étant laissés surprendre par des Anglois,  
qui en avoient tué quelques-uns, deman-  
rent du secours à M. de Vaudreuil; & ce  
Général leur envoya le Sieur de Montigny  
avec quatre, ou cinq Canadiens. Il ne s'agit-  
soit que de les rassurer; & Montigny suffi-  
soit seul pour cela. Il eut bientôt assemblé  
cinquante Guerriers de cette Nation, & s'étant  
mis à leur tête, il alla chercher les Anglois,  
pilla & brûla un Fort, où plusieurs s'étoient  
retirés, & fit quantité de Prisonniers.

Expédition  
du Sieur de  
Montigny  
contre les An-  
glois.

D'autres Abénaquis se trouvoient trop expo-  
sés aux courses des Bastonnois, & se voyoient  
en danger de mourir de faim, parce qu'ils  
n'étoient pas à portée de tirer des vivres des  
Habitations Françoises, & qu'ils ne pou-  
voient plus en avoir des Anglois; M. de

Plusieurs Abé-  
naquis s'éta-  
blirent à Be-  
kancourt.

1704.

Vaudreuil saisit cette occasion pour exécuter un dessein, qu'il avoit formé aussitôt après la mort du Chevalier de Callieres. Il proposa à ces Sauvages de venir demeurer dans la Colonie, & ils y consentirent. On les plaça sur la Riviere de Bekancourt, & ils y sont encore aujourd'hui. Le dessein du Gouverneur Général, en faisant cet Etablissement, étoit d'opposer une digue aux Iroquois, au cas, que ces Sauvages se laissassent persuader par les Anglois de recommencer la guerre, ou même de les empêcher de prendre ce parti; & la suite a fait voir qu'il avoit bien pensé.

Politique des Iroquois. Avis donné par la Cour à ce sujet.

Dans le fond, les Cantons, & surtout celui de Tsonnonthouan, ne vouloient point donner atteinte à la neutralité, qu'ils avoient jurée, & dont ils commençoient à comprendre les avantages; mais on pénétra que les derniers s'étoient fait un point d'honneur d'y faire comprendre les Anglois mêmes, & de s'établir Médiateurs entr'eux & nous. M. de Vaudreuil, qui avoit de bonne heure entrevû leur dessein, en avoit déjà informé la Cour, qui lui fit réponse que, si on étoit assuré de faire la guerre avec succès, sans engager le Roy à des dépenses extraordinaires, il falloit rejeter les propositions des Iroquois: sinon qu'on pouvoit ménager une Neutralité pour l'Amérique; mais qu'il n'étoit pas de l'honneur de Sa Majesté que son Gouverneur & Lieutenant Général en fit les avances; surtout qu'il ne convenoit en nulle maniere de passer par la médiation des seuls Iroquois.

Le Ministre ajoutoit, que ce qui lui pa-

soissoit le plus à propos, étoit de charger les Missionnaires, de faire entendre à ces Sauvages que les François ne cherchoient point à troubler le repos du Pays; que bien qu'ils fussent en état de pousser la guerre avec vigueur, ils préféreroient toujours la tranquillité du Canada à tous les avantages, que pourroit leur procurer la supériorité de leurs armes, & que si les Cantons persuadés de cette disposition de notre part, portoient les Anglois à demander la neutralité pour leurs Colonies, M. de Vaudreuil pourroit les écouter; mais qu'il ne conclût rien, sans avoir reçu les ordres du Roy.

On se doutoit bien que cette négociation demeureroit sans effet, & on ne fut point surpris, lorsqu'on sçut qu'elle avoit échoué; mais le point essentiel étoit de ménager l'esprit des Iroquois en leur faisant voir que ce n'étoit point nous, qui voulions rompre la paix; & on y réussit d'autant mieux que dans le même tems les Cantons furent vengés des insultes, qu'ils avoient reçues des Outaouais. Le Chef du Parti, qui les avoit attaqués auprès de Catarocouy, s'en retournant à Michillimakinac avec ses Prisonniers, passa par le Détroit, & voulut engager ceux de sa Nation, qui étoient établis dans ce Poste, à se déclarer pour lui: il eut même l'insolence de faire parade de sa victoire à la vûe du Fort; mais le Sieur de Tonti, qui y commandoit en l'absence de M. de la Motte Cadillac, choqué de cette bravade, envoya le Sr de VINCENNES avec vingt Soldats de la Garnison, avec ordre de le charger; ce qui fut fait: & quoique des Outaouais du Détroit fussent venus au nombre de trente,

On fait justice aux Cantons de l'insulte des Outaouais.

1704.

pour soutenir leurs Compatriotes, Vincer les attaques avec tant de valeur, qu'il les contraignit de prendre la fuite, & d'abandonner leurs Prisonniers, qui furent remis entre les mains des Tsonnonthouans.

Cette action de vigueur, & la résolution, où paroissoit le Gouverneur Général, de traiter en Ennemi quiconque entreprendroit de troubler la tranquillité publique, déconcertèrent toutes les intrigues des Anglois, & retinrent dans le devoir ceux d'entre les Sauvages, qui n'étoient pas bien intentionnés. Ce qui arriva dans le même tems en terre-Neuve & en Acadie, fit connoître à toutes ces Nations que les François n'avoient rien dit de trop, en publiant qu'ils étoient en état de pousser la guerre avec succès contre les Anglois.

Belle action  
d'un Partisan  
Français.

Un Partisan, nommé LA GRANGE, Homme de tête & de résolution, habile Navigateur, & qui avoit appris la guerre dans la Baye d'Hudson sous M. d'Iberville, équipa à Quebec deux Barques, où il mit cent Canadiens. Il sçavoit qu'il étoit arrivé des Navires de guerre à Bonneville en Terre-Neuve, & il y alla dans l'esperance d'en surprendre quelqu'un. Arrivé à douze lieues de ce Port, il quitta ses Barques, pour n'être point découvert, & poursuivit sa route sur deux charois, entra de nuit dans le Port, aborda une Frégate de vingtquatre pièces de canon, chargée de Moruës, & s'en rendit le Maître, brûla deux flûtes de deux à trois-cens tonneaux chacune, coula à fond une autre petite Frégate, & se retira avec sa prise, & un grand nombre de Prisonniers

Il y avoit dans le Fort de Bonneville six-cens Anglois , qui parurent le lendemain matin sous les armes ; mais il étoit trop tard , nos Braves étoient déjà à la voile , & ne craignoient plus d'être poursuivis. La Grange retourna à Quebec , y vendit la cargaison de sa Frégate , & la fretta pour France ; mais il eut le malheur d'être attaqué à la hauteur de France : il se battit avec une valeur , qui l'eût rendu Victorieux , si la partie eût été moins inégale , & sa défaite ne lui fit guères moins d'honneur , que sa victoire. Aussi le Roy le voulut-il avoir à son Service , en le faisant entrer dans le Corps de la Marine ; & il s'est montré jusqu'à la mort digne de cet honneur.

Mais ce qui acheva de convaincre les Sauvages de la supériorité de nos Troupes Les Anglois attaquent le Port Royal. sur celles des Anglois , ce fut l'Entreprise malheureuse des Baltonnois sur le Port Royal , & le peu de courage , qu'ils y firent paroître. M. de Brouillan , Gouverneur de l'Acadie , avoit eu des avis certains qu'il devoit être attaqué ; cependant , au lieu de se précautionner , comme il devoit , il ne songea qu'à porter la guerre chez ses Ennemis , & il avoit écrit à M. de Vaudreuil pour en avoir son agrément : aussi fut-il surpris. Le second de Juillet , au lever du Soleil , on vint s'avertir qu'il y avoit des Navires Anglois dans le Bassin du Port Royal ; qu'ils avoient même déjà débarqué des Troupes , enlevé la Garde de l'Entrée , qui n'étoit que de trois Hommes , & pris plusieurs Habitans.

Sur le midi le nombre des Vaisseaux Ennemis avoit crû jusqu'à dix , à sçavoir , un

de cinquante pieces de Canon, un autre de trente, la Galere de Baston de douze, & sept Brigantins; & ils étoient mouillés devant l'entrée du Bassin à deux lieues du Fort. C'est ce que porte la Lettre du Marquis de Vaudreuil à M. de Pontchartrain; mais le Gouverneur de l'Acadie assure, dans celle qu'il écrivit au même Ministre, que l'Ennemi avoit vingt-deux Bâtimens, & que l'Amiral étoit de soixante & dix piéces de canon. On peut néanmoins concilier ces deux versions, en joignant à l'Escadre, qui assiégea le Port Royal, celle qui s'étoit arrêtée aux Mines, à vingt-deux lieues de là, & qui y brûla plusieurs Habitations.

M. de Brouillan fut informé le quatre de cette irruption, & le cinquième il apprit que les Anglois avoient envoyé sommer tous les Habitans du Port Royal de se donner à eux, avec menace, s'ils le refusoient, de ne leur faire aucun quartier, & qu'ils publioient qu'ils étoient treize-cens Hommes, sans compter deux-cens Sauvages. Le Gouverneur n'avoit de Soldats, que ce qu'il lui en falloit pour défendre son Fort. Il fit d'abord avertir les Habitans de faire tout leur possible pour empêcher les descentes, & de mettre en sûreté dans le Bois ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais quand il vit que la Flotte n'approchoit point, il envoya plusieurs Détachemens, qui arrêterent les Anglois par-tout où ils se présentèrent. Il marcha ensuite lui-même pour les soutenir, sans pourtant trop s'éloigner de sa Place, d'où il faisoit observer les Vaisseaux Ennemis; & il y eut quelques actions assez vives, dans l'une desquelles les Anglois perdirent leur Lieutenant Colonel, Homme de tête & de main,

& le seul, sur qui ils pouvoient compter pour la réussite de leur Entreprise.

1704.

Enfin après plusieurs feintes pour tromper <sup>ils se retirent.</sup> & pour surprendre les Habitans, & quelques excursions, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, l'Amiral, voyant que rien ne lui prospéroit, fit rembarquer toutes ses Troupes, & la Flotte sortit le vintunième du Bassin. L'Amiral laissa à terre un de ses Prisonniers, & lui recommanda de dire aux Habitans que, s'ils vouloient se tenir Neutres, on les laisseroit en repos. Il lui fit aussi entendre qu'il alloit aux Mines, pour achever de ruiner ce quartier; mais le Gouverneur y avoit envoyé du secours, ce qui obligea les Anglois de porter ailleurs le ravage, & ils tombèrent sur la riviere d'Igouit. Le vint-deux, seize autres Bâtimens Anglois arriverent à Beaubassin à la faveur d'un brouillard; mais on y étoit sur ses gardes, & ils n'y firent pas beaucoup de mal. Ainsi tout le fruit de cette Expédition se réduisit à faire cinquante Prisonniers de tout sexe & de tout âge, & à un très-petit butin, qui ne dédommagea point à beaucoup près les Bastonnois des frais d'un si grand armement, encore moins du mépris, que leur peu de résolution leur attira de la part de tous les Sauvages.

M. de Brouillan mourut l'année suivante, & <sup>Mort de M. de Brouillan.</sup> fut pour Successeur M. de Subercase, qui pen- <sup>M. de Subercase. lui succede.</sup> dant l'Hyver avoit fait autant de mal aux Anglois de Terre-Neuve, que ceux de la Nouvelle Angleterre en avoient voulu faire aux Habitans de l'Acadie, quoiqu'il eût aussi manqué son principal objet. Cet Officier, extrêmement actif & vigilant, avoit formé le

1705.

1705.

Expéditions  
de ce dernier  
en Terre-  
Neuve.

même dessein, que MM. d'Iberville & de Brouillan avoient exécuté en bonne partie quelques années auparavant, à sçavoir, de chasser les Anglois de Terre-Neuve.

Il le proposa à la Cour, qui l'agréa; & Monsieur de L'EPINAY, qui devoit conduire en Canada le Vaisseau du Roy le Wesp, eut ordre d'embarquer des Canadiens à Quebec, & de les mener à Plaisance. Il y en débarqua en effet cent, y compris douze Officiers, du nombre desquels étoit Montigny, le tout commandé par M. de Beaucourt. Ce secours ne fut pas le seul, que reçut M. de Subercase, qui partit le quinzième de Janvier 1705. à la tête de quatre-cens cinquante Hommes bien armés, Soldats, Canadiens, Flibustiers, & Sauvages, tous Gens déterminés & accoutumés à marcher en Raquettes. Chaque Homme portoit des vivres pour vingt jours, ses armes, sa couverture, & une tente tour à tour par Chambrée.

Ce qu'il y eut de plus pénible dans cette marche, c'est qu'il se rencontra jusqu'à quatre Rivieres, qui n'étoient pas entièrement gelées, & qu'il fallut traverser à gué au milieu des glaces qu'elles charioient, & que la rapidité du courant entraînoit avec une extrême violence. D'ailleurs la nuit du vint-deux il tomba une neige si abondante, que l'Armée fut contrainte de s'arrêter deux jours; pendant lesquels un vent impétueux & très-froid, la fit beaucoup souffrir. Le vint-six elle se remit en marche, tourna vers Rebon, & arriva sur le midi au milieu des Habitations Angloises, où tout le Monde se jeta à genoux, demandant quartier.

L'Armée y trouva beaucoup de vivres , & après s'y être reposée deux fois vint-quatre heures , alla camper à trois lieuës du *Petit Havre*, autre Poste Anglois, qui n'est éloigné que de trois autres lieuës de S. Jean. Elle y entra le lendemain , y laissa quarante Hommes pour y garder les Prisonniers qu'elle avoit faits à Rebou, & en partit le trente-un. Les Anglois de S. Jean ne sçavoient pas les François si près d'eux, & peut être ignoroient-ils qu'ils fussent partis de Plaisance ; mais le peu d'ordre que l'Armée garda au sortir du petit Havre, & le peu de soin, qu'on avoit eu de bien découvrir S. Jean , lui ôtèrent tout l'avantage de la surprise.

Il y avoit alors à S. Jean deux Forts, dont l'un étoit beaucoup plus grand que l'autre. On commença par le premier ; les Anglois s'y défendirent très-bien , & firent sur les Assiégeans un feu continuel de bombes & de canons, qui fut soutenu avec toute l'intrépidité possible : cependant nous n'y eûmes que quinze Hommes tués , ou blessés ; le Chevalier DE LO, Enseigne, fut du nombre des Morts. Il falut enfin lever le siège , parce que la poudre manqua aux Nôtres ; une partie de celle , qu'ils avoient apportée de Plaisance , ayant été mouillée au passage des Rivieres. Mais ils ne se retirèrent , qu'après avoir réduit en cendres tout ce qu'il y avoit d'Habitations autour du Havre.

Le cinquième de Mars l'Armée décampa , & marcha le long de la Côte jusqu'au Forillon , dont les Habitans firent d'abord mine de vouloir se défendre ; mais ils se raviserent bientôt , & se rendirent Prisonniers de guerre. Le Bourg fut brûlé : après quoi

1705.

Montigny, qui avoit amené à cette Expédition son fidèle Nescambiouit, fut détaché avec les Sauvages, & une partie des Canadiens, pour aller du côté de Carbonnière & de Bonneville, avec ordre de brûler & de détruire toute la Côte; ce qu'il exécuta sans perdre un seul Homme, tant la terreur étoit grande parmi les Anglois.

Son nom seul faisoit tomber les armes des mains aux plus Résolus, & lui livra une quantité de Prisonniers, qu'il n'eut que la peine de lier. Mais il fallut réserver pour une autre fois l'Isle de Carbonnière, où il y avoit trois-cens Hommes, & que j'ai déjà dit être inaccessible en Hyver. Tout le reste fut forcé, ou se soumit. MM. de LINCTOT, de Ville-donné & de BELETRE y seconderent parfaitement Montigny, & Nescambiouit s'y distingua à son ordinaire. Enfin cette Campagne ruina entièrement le commerce des Anglois en Terre-Neuve.

Prise de M.  
de Quebec, &  
d'un Vaiffeau  
du Roy.

Ils en avoient été un peu dédommagés l'Autonne précédente par la prise de *la Seine*, grande Flûte du Roy, qui portoit à Quebec M. de ST. VALIER, son Evêque, grand nombre d'Ecclésiastiques, plusieurs des plus riches Particuliers, & dont la charge étoit estimée près d'un million. Le Chevalier de MAUPEOU, qui commandoit ce Navire, ayant aperçu de loin quelques Bâtimens, qui lui parurent des Barques, leur donna la chasse, & fut bien surpris de se trouver au milieu de la Flotte de Virginie, composée de cent cinquante Voiles & de quatre Vaisseaux de guerre, qui l'escortoient.

Il n'étoit plus en son pouvoir d'éviter le

ce  
Et  
re  
qu  
P  
n  
g  
qu  
V  
de  
g  
cc  
ba  
il  
  
ce  
Pr  
de  
ch  
Pr  
lec  
av  
pe  
rat  
po  
né  
gl  
qu  
est  
  
bie  
V  
Gé  
ch  
fir  
Qu

combat, parce qu'il étoit sous le vent des Ennemis, & il le soutint pendant dix heures avec une bravoure, & une intrépidité, qui a peu d'exemples. Son Equipage & ses Passagers le féconderent tout-à-fait bien : leur mouqueterie tua bien du Monde aux Anglois ; & ce qu'il y eut de singulier, c'est qu'il n'y eut qu'un seul Homme tué sur le Vaisseau François. La résistance du Chevalier de Maupeou eût été même beaucoup plus longue, s'il n'eût pas eu pour ses Passagers la complaisance de ne pas jeter à la Mer les balots, qui embarrassoient ses canons, dont il ne put faire jouer qu'une petite partie.

1705.

La Nouvelle France se ressentit lontems de cette perte, & M. de S. Valier resta huit ans Prisonnier en Angleterre, parce que la Reine de la Grande Bretagne vouloit, pour le relâcher, que le Roy de France donnât la liberté au Prevôt de Liège, qui étoit Prisonnier de l'Electeur de Cologne, son Souverain, lequel avoit de grandes raisons pour le retenir. Cependant la prise de la Seine procura un véritable avantage au Canada. On ne s'y étoit point encore avisé d'y faire de la Toile : la nécessité y fit ouvrir les yeux sur cette négligence ; on y sema du chanvre & du lin, qui y réussirent au delà de ce qu'on avoit espéré, & on en fit usage.

Il y eut cette année 1705. & la suivante <sup>Négociations</sup> bien des pourparlers entre le Marquis de <sup>pour l'échan-</sup> Vaudreuil, & M. DUDLEY, Gouverneur <sup>ge des Prison-</sup> Général de la Nouvelle Angleterre, pour l'échange des Prisonniers. Le Général Anglois fit les premières démarches, & envoya à Quebec un nommé LEVINGSTON, qui, selon

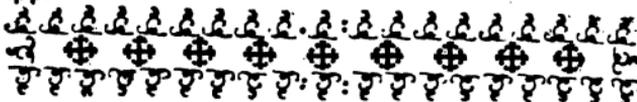
la coutume de la Nation, commença par se plaindre bien haut des cruautés exercées par nos Sauvages sur les Anglois. Il étoit aisé de lui répondre, & on le fit. Il parla ensuite d'affaires, & M. de Vaudreuil lui dit qu'il ne refusoit pas de traiter avec son Maître; mais qu'il lui feroit proposer ses conditions par un de ses Officiers.

Il en chargea en effet le Sieur de Courtemanche, qui accompagna l'Envoyé Anglois à Boston; & la première de ces conditions étoit qu'on ne renverroit aucun Prisonnier Anglois, que tous les François, & Sauvages Alliés des François, qui étoient dans les prisons de la Nouvelle Angleterre, n'eussent été remis entre les mains du Gouverneur de l'Acadie, & que l'on n'eût donné des assurances pour la liberté de ceux qui avoient été transportés en Europe, ou dans les Isles de l'Amérique. Je n'ai pu sçavoir quelles étoient les autres.

M. Dudley n'avoit pas apparemment dessein de conclure: il traîna la négociation en longueur: enfin il déclara qu'il ne pouvoit rien décider sans le consentement des autres Gouverneurs des Colonies Angloises; & M. de Vaudreuil prit le parti de faire recommencer les hostilités dans la Nouvelle Angleterre. On fut un peu surpris qu'il eût été le dernier à voir ce qui sauroit aux yeux de tout le Monde, qu'on n'avoit eu en vûe que de l'amuser. On trouva surtout fort mauvais qu'il eût permis au Fils du Général Anglois de rester quelque tems à Québec, sous prétexte de finir le Traité, & à un Brigantin de la même Nation de monter & de descendre le Fleuve. Comme j'ar-

DE LA N. FRANCE. LIV. XVIII. 447  
rival dans ce même tems à Quebec, j'en- 1705  
tendis plusieurs Officiers murmurer de ce  
qu'on avoit par-là donné aux Anglois le loi-  
fir de prendre connoissance des endroits du  
Fleuve les plus difficiles, & par-là d'ôter à la  
Nouvelle France ce qui faisoit sa principale  
force. Quelques-uns m'assurèrent même qu'ils  
avoient surpris des Gens de la suite du jeune  
Dudley, qui observoient & toisoient les For-  
tifications de Quebec.

*Fin du Troisième Tome.*



# T A B L E

D E S

## PRINCIPALES MATIERES contenuës dans ce troisieme Volume.

A

**A**Bénaquis, Nation Sauvage, leur zèle désintéressé, & leur fidélité, 106. 107. nouvelles preuves de leur fidélité, 132. ils font de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre, 135. quelques-uns traitent avec les Anglois: cette négociation est rompue, 211. 212. Expédition d'un de leurs partis: belle action de leur Chef, 212. 213. ce qui se passe entre eux & le Chevalier Phibs: ils sont ébranlés, 213. 214. un de leurs Missionnaires les empêche de traiter avec les Anglois, 214. 215. trahison qui leur est faite par les Anglois: ils prennent la résolution de s'en venger, 233. 234. nouvelle trahison qui leur est faite par les mêmes, 259. 260. Expéditions de ces Sauvages dans la Nouvelle

Angleterre, 428. 429. plusieurs s'établissent à Be-  
kancourt, 435. 436.  
Acadie, état où elle se trou-  
voit en 1690. 95. elle est  
attaquée par les Anglois,  
96. & *suiv.* nouvelles de  
ce Pays en 1691. 159. &  
*suiv.* affaires de cette Con-  
trée en 1698. 347. 348.  
état où elle étoit en 1700.  
375. divers projets pour  
ce Pays, sans effet, 423.  
Action (belle) du Sieur de  
Montorgueil, 102. 103.  
de quelques Canadiens,  
118. 119. de M. de Val-  
rennes, 152. & *suiv.*  
d'Oureuharé, 158. d'un  
Abénaqui, 213. d'un  
Chef Huron, 315. 316.  
de trente jeunes Algon-  
quins, 331. d'un Officier  
François en Terre-Neuve,  
429. 430. d'un Partisan  
François, 438. 439.  
Agnier (le grand) Chef des  
Iroquois du Sault Saint  
Louis, harangue les Guer-

T  
riers. à  
lar, 6  
par un  
son é  
sa con  
Agniers  
ces Ir  
irrupt  
succès  
185.  
duite  
valier  
verne  
velle  
Missic  
glois  
367. I.  
de pa  
Akanfas  
comm  
Franç  
55. 5  
Algonqu  
trente  
Nation  
Alliés,  
battent  
autres  
69. 7  
mal-en  
de Fron  
il s'en  
Conseil  
nac tie  
qui s'y  
Ils font  
de Fron  
nuent  
quois,  
entre  
Comte  
232. le  
position  
François  
quois ils

TABLE DES MATIERES. 449

- riers à l'expédition de Corlar, 69. sa mort arrivée par un mal-entendu, 70. son éloge, son Histoire, sa conversion, 71. 72.
- Agniers**, grand parti contre ces Iroquois, inutile, 159. irruption dans leur Pays: succès de cette expédition, 185. *Et suiv.* leur conduite à l'égard du Chevalier de Bellomont, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, 336. Mission d'un Ministre Anglois chez ce peuple, 366. 367. Ils accordent au Traité de paix, 424.
- Akanias**, Nation Sauvage, comment ils reçoivent des François arrivés chez eux, 53. 54.
- Algonquins**, belle action de trente jeunes gens de cette Nation, 331.
- Alliés**, ceux des François se battent les uns contre les autres sans se reconnoître, 69. 70. embarras que ce mal-entendu causé à M. de Frontenac, & comment il s'en tire, 70. 71. Grand Conseil que M. de Frontenac tient avec eux, & ce qui s'y passe, 88. *Et suiv.* Ils sont congédiés par M. de Frontenac, 91. continuent de pousser les Iroquois, 146. ce qui se passe entre leurs Députés & le Comte de Frontenac, 231. 232. leurs mauvaises dispositions à l'égard des François, 237. 238. pour-quoi ils ne furent pas d'une grande expédition contre les Iroquois, 258. désordre arrivé parmi eux par la faute des Coureurs de Bois, 310. 311. ils viennent au secours de la Colonie, 315. leurs plaintes: réponse de M. de Frontenac, 317. divers avantages qu'ils remportent sur les Iroquois, 330. 331. leurs Députés à Montréal, 403. en quelle disposition ils étoient au sujet de la paix, 404. *Et suiv.* ils paroissent mal disposés à l'égard des François, 431. 432.
- Amariton**, belle action de cet Officier François en Terre-Neuve, 429. 430.
- Anglois**, expédition des François & de leurs Alliés contre eux, 64. *Et suiv.* autre expédition contre les mêmes, 72. 73. ils sont forcés sur un pont, 74. sont assiégés dans Kaskébé, 76. abandonnent quatre Forts pour défendre cette Place, 77. ils sont forcés de se rendre, & faits prisonniers, 78. ceux qui venoient au secours de Kaskébé arrivent trop tard, 79. grande Armée d'Anglois & d'Iroquois, 85. une de leurs Flottes se dispose à faire le Siège de Quebec, 94. ils attaquent l'Acadie, 96. *Et suiv.* ils poursuivent M. Perrot, 99. 100. pillent l'Isle Percée, 104. prennent M. Perrot, & le traitent indignement,

105. surprennent & pillent Plaisance, 108. 109. leur Flotte mouille devant Quebec, 114. Combat près de cette Ville entre eux & les François, 120. 121. ils canonnent la Place sans succès, 122. ils sont obligés de s'éloigner fort en désordre, 123. leurs Troupes débarquées sont repoussées de nouveau, 123. 124. troisième action plus décisive à leur désavantage, 125. 126. ils se rembarquent & laissent leur Canon, 126. 127. une diversion manquée du côté de Montréal est la principale cause de leur mauvais succès, 128. *Et suiv.* ils levent le Siège : on échange les prisonniers : mauvais état & nouvelles pertes de leur Flotte, 131. 132. leurs grands préparatifs : ils approchent de Montréal, 148. 149. Combat de la Prairie de la Magdeleine entre eux & les François, 150. *Et suiv.* ils sont défaits : perte des deux pareils, 153. *Et suiv.* ils proposent la neutralité en Amérique ; ce qui les y engageoit : réponse de M. de Frontenac, 156. 157. nouveau bruit d'un armement des Anglois, 170. ils attaquent Plaisance, 172. envoient sommer le Gouverneur de cette Place, 173. commencent les attaques, 174. ils levent le Siège, 175. 176. nouveaux avis d'un grand armement

des Anglois contre le Canada, 188. ce que devint cette Flotte, 193. 194. ils reprennent le Fort Sainte Anne dans la Baye d'Hudson, 196. ils sont obligés de se retirer de devant la Martinique en mauvais ordre, 197. leur conduite à l'égard des François, 200. *Et suiv.* se soulèvent à Boston contre leur Gouverneur, 213. trahisons faites par eux aux Abénaquis, 233. 234. 259. 260. Ils sont attaqués à Penkuit, & obligés de rendre ce Fort, 262. 263. ils prennent M. de Villebon, 265. exercent plusieurs hostilités en Acadie contre le droit des Gens, 266. 267. font le Siège de Naxoat, 268. *Et suiv.* levent le Siège de cette Place, 271. 272. leur état en Terre-Neuve, 272. *Et suiv.* Expéditions du Gouverneur de Plaisance & de M. d'Ilberville contre eux, 274. *Et suiv.* un de leurs corps est défait : ils perdent le Havre & le Fort S. Jean, 284. *Et suiv.* leurs fautes & celles des François dans leurs Colonies, 290. 291. ils se rendent Maîtres du Fort Bourbon, & violent la Capitulation, 297. 298. Combat d'un Vaisseau François contre trois de leurs Navires, précédé de celui d'une Flûte Française contre les mêmes, 301. *Et suiv.* le Fort Bourbon est

DES MATIERES. 451

- repris sur eux, 305. 306. leurs prétentions, 333. 338. *Et suiv.* 346. 347. Mission d'un Ministre Anglois chez les Agniers, 366. 367. une Corvette de cette Nation entre dans le Micissipi, 384. ce qui les avoit attirés dans ce Pays : leurs prétentions, leurs desseins, & leurs tentatives, 385. 386. ils traversent de nouveau la paix entre les François & les Iroquois, 400. leurs hostilités, 422. ils menacent la Nouvelle France, 424. Expéditions contre eux, 428. 429. leur tentative sur Plaisance sans effet, 430. 431. leurs intrigues parmi les Iroquois, 432. le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la Nouvelle York, 434. 436. Expédition du Sieur de Montigny contre eux, 435. ils attaquent le Port Royal: ils se retirent, 439. *Et suiv.* prennent M. de Quebec & un Vaisseau du Roi, 444. 445.
- Ayennis, Nation Sauvage, son caractère & ses usages, 21. *Et suiv.*
- B
- B**Aie Saint Bernard, M. de la Sale y arrive, & s'y établit, 9. *Et suiv.* Sauvages de ce Pays, 16. *Et suiv.*
- Baron ( le ) Chef Huron, sa trahison, 229. 230.
- Bayagoulas, Nation Sauvage: description d'un Temple qu'ils font voir à M. d'Iberville, 381. 382.
- Beaujeu ( M. de ) Commandant de l'Escadre de M. de la Sale, 4. il se brouille avec lui, 5. 6. Bâtiment perdu par sa faute, 7. il retourne en France : ses mauvaises manieres avec M. de la Sale, 12. 13.
- Bellomont ( le Chevalier de ) Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, écrit à M. de Frontenac: réponse qu'il en reçoit, 332. *Et suiv.* conduite des Agniers à son égard : propositions de ce Gouverneur aux Iroquois, 336. 337. il écrit une seconde Lettre au Comte de Frontenac : réflexions de ce Général sur cette Lettre, & sa réponse, 338. *Et suiv.* ses prétentions sur les Canibas : à quelles conditions ces Sauvages veulent traiter avec lui, 354. 355. il veut toujours se rendre l'arbitre de la paix, 356. 357. il tâche de traverser la négociation de paix entre les François & les Iroquois, 364. ses nouveaux efforts pour traverser cette paix, 368. 369. il veut obliger les Iroquois à recevoir des Ministres pour Missionnaires, 373. 374.
- Bonaventure ( M. de ) arrive à Acadie avec M. d'Iber-

- ville, 261. *Voyez*, IBERVILLE.
- Bourbon**, Fort dans la Baye d'Hudson; les Anglois s'en rendent Maîtres, & violent la Capitulation, 297. 298. il est repris par M. d'Iberville, 305. 306. importance de cette conquête, 306. 307.
- Brouillan (M.de) Gouverneur de Plaisance**, défend cette Place contre les Anglois, 171. *Œ suiv.* son caractère, 273. il part pour attaquer le Port S. Jean: il n'y peut entrer, 274. 275. se fait de plusieurs postes, 276. il se brouille avec M. d'Iberville, 277. se réconcilie avec lui: ils partent pour S. Jean, 278. 279. ils se brouillent de nouveau, & se réconcilient encore, 280. 281. mauvaise foi & nouvelle prétention de ce Gouverneur; on s'apaise encore réciproquement: marche de leur Armée à S. Jean, 281. 282. suite de son Expédition, 284. *Œ suiv.* il meurt étant Gouverneur du Port Royal, 441.
- Bruyas ( le P. ) Jésuite**, est envoyé à Baston avec M. de la Vallière, 366. discours qu'il fait aux Iroquois, 363. autre discours de ce Pere aux mêmes: réponse de ceux ci, 400. 401.
- Cadillac ( le Sieur de la Motte- ) Commandant de Michillimakinac**, sa politique, 230. Il engage les Outaouais à faire la guerre aux Iroquois, 238. *Œ suiv.*
- Callieres ( le Chevalier de ) Gouverneur de Montréal**, sa disposition pour la défense de cette Ile, 149. 150. précautions qu'il prend pour résister aux Iroquois, 184. accompagne le Comte de Frontenac à une grande expédition contre les Iroquois, 246. il sauve par son habileté une partie de l'Armée, 249. ruse de ce Chevalier, & ce qu'elle produit, 250. 251. les Iroquois veulent le surprendre: sa conduite en cette occasion, 351. 352. il est nommé Gouverneur Général de la Nouvelle France: son caractère, 352. 353. sa politique pour obliger les Iroquois à faire la paix sans le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 357. ce qui se passe entre les Outaouais & lui, 359. sa réponse aux propositions des Iroquois, 361. 362. ce qu'il répond dans le Conseil au Discours de leur Orateur, 370. 371. il conclut un Traité provisionnel avec ces peuples, 371. 372. ses diligences pour affermir la paix, 372. 373. ses mesures pour la paix générale, 395. 396. sa réponse aux plaintes des

DES MATIERES. 453

- Iroquois, 398. 399. tient une conférence préliminaire au sujet de la paix, 406. 407. donne audience à plusieurs Députés, 407. *Et suiv.* son discours dans la dernière assemblée générale touchant la paix, 414. 415. Audience qu'il donne aux Nations d'en haut, 418. 419. celle qu'il donne aux Iroquois, 420. 421. sa mort, 425.
- Canada. *Voyez*, Nouvelle France.
- Canadiens, belle action de quelques-uns, 118. 119. ils se soulevent en faveur de M. d'Iberville contre le Gouverneur de Plaisance, 277. 278. leurs exploits en Terre-Neuve, 279. *Et suiv.*
- Canibas, prétentions du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre sur ces Sauvages : à quelles conditions ils veulent traiter avec lui, 354. 355.
- Catarocouy, le Fort de ce lieu est rétabli par M. de Frontenac, contre l'avis de tout le monde & du Roi même, 222. *Et suiv.* conduite admirable du Chevalier de Crisafy dans le rétablissement de ce Fort, 227.
- Cenis, Nation Sauvage, leur caractère, & leurs usages, 19. *Et suiv.* M. de la Sale pénètre dans leur Pays, & fait alliance avec eux, 40. Joutel est envoyé chez eux : réception qu'ils lui font, 40. 41. ils vont en guerre avec quelques François : leur victoire, 48. 49. leur cruauté, 49. 50. leurs réjouissances, 56. 51.
- Champigny ( M. de ) Intendant de la Nouvelle France, propose avec M. de Frontenac d'attaquer Boston, 234. 235.
- Châteaumorand ( le Marquis de ) Capitaine de Vaisseaux, part avec M. d'Iberville pour découvrir l'embouchure du Micissipi, 378.
- Clamcoëts, Sauvages, incommodent les François; leur caractère, 16. 17. qualité de leur Pays, 17. *Et suiv.* tombent sur les habitans de S. Louis, & les massacrent, à la réserve de quelques-uns, 57.
- Corlar, Bourgade Angloise, expédition des François & de leurs Alliés contre cette Place, 64. 65. elle est surprise & forcée, 66. l'effet que produisit cette conquête; 68. 69.
- Coureurs de Bois, désordre qu'ils causent parmi les Sauvages Alliés, 310. 311. nouvelle Ordonnance du Roi contre eux : remontrances de M. de Frontenac; réponse de M. de Pontchartrain, 328. 329.
- Courtemanche ( M. de ) défait un parti d'Iroquois, 229.
- Crisafy ( MM. de ) qui ils étoient, 140. 141. conduite admirable du Chevalier de

dant à  
à poli-  
age les  
guerre  
38. *Et*  
  
er de )  
ntéal,  
la dé-  
, 149.  
qu'il  
ux Iro-  
spagne  
enac à  
con-  
46. il  
né une  
249.  
&  
250.  
eulent  
aduite  
351.  
Gou-  
la  
on ca-  
à po-  
les  
paix  
de la  
357.  
entre  
359.  
posi-  
361.  
dans  
s de  
371.  
pro-  
blés,  
nces  
372.  
la  
396.  
s-des

Crisafy dans le rétablissement du Fort de Catarocouy, 227. mort de ce Chevalier, 245.

## D

**D**escription du Port-Nelson, 215. 216. du Havre de Mont-Louis, 324. 325. d'un Temple des Bayagoulas, 381. 382.

Dudley (M.) Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, négocie avec M. de Vaudreuil pour l'échange des prisonniers, 445. *Et suiv.*

Duhaut, Complice du meurtre de Moranget, 33. assassine M. de la Sale, 35. la mort funeste, 47.

Durantaye (M. de la) est rappelé de Michillimakinac où il commandoit : son éloge, 80. 81. il défait un parti d'Iroquois, 228.

## E

**E**spagnols, leur conduite au sujet de la Louisiane, 388. 389.

## F

**F**rançois, ceux qui accompagnent M. de la Sale, 3. 4. ils arrivent à la Baie S. Bernard & s'y établissent, 9. *Et suiv.* ils sont incommodés par les Sauvages du Pays, 16. plusieurs sont massacrés, 25. 26. maneries & complot de quelques-uns, 29. 30.

Déserteurs François parmi les Sauvages, 42. *Et suiv.* quelques-uns vont en guerre avec les Cenis & leur font remporter une victoire complete, 48. 49. parti qu'ils prennent, 51. les uns vont aux Illinois, 52. ils arrivent chez les Akanfas : comment ils en font reçus, 53. 54. ils arrivent au Fort de S. Louis des Illinois, & font accroire aux François qu'ils y rencontrent, que M. de la Sale étoit plein de vie : ils sont obligés d'hiverner dans ce Fort, 54. 55. ils passent en France, 56. ce que devinrent ceux qui étoient restés à l'habitation de S. Louis, 56. 57. diverses aventures de quelques-uns, 57. *Et suiv.*

François du Canada, leur expédition contre Corlar, 64. 65. surprennent & forcent cette Place, 66. 67. leur perte plus grande dans la retraite qu'à la prise de Corlar, 68. effet que produisit cette conquête, 68. 69. Ils prennent Sementels, 73. forcent les Anglois sur un pont, 74. assiègent & prennent Kakebé, 76. *Et suiv.* un de leurs convois est attaqué par les Iroquois, qui sont défaits : effet de cette victoire, 81. *Et suiv.* quelques-uns se laissent surprendre par un parti Iroquois, 90. nouveaux échecs qu'ils essuient de la part de ces Sauvages, 92. divers

cor  
An  
120  
S.  
gn  
Iro  
me  
Po  
fér  
14  
les  
de  
sui  
per  
Et  
leu  
qu  
me  
Pen  
177  
irru  
d'A  
exp  
son  
tra  
tra  
For  
Baie  
ren  
Nel  
MM  
rig  
qu  
de  
com  
Et  
pou  
luit  
cette  
par  
leur  
272  
au-F  
dés  
mis  
Jean

combats entre eux & les Anglois près de Quebec, 120. *Œ suiv.* Combat de S. Sulpice ou de Repentigny, où ils battent un parti Iroquois, 138. 139. forment une entreprise sur le Port Nelson : elle est différée, & pourquoi, 147. 148. Combat entre eux & les Anglois dans la Prairie de la Magdeleine, 150. *Œ suiv.* défaite des ennemis : perte des deux partis, 153. *Œ suiv.* Défaite d'un de leurs partis par les Iroquois, 166. 167. forment une entreprise sur Pemkuit : elle est manquée, 177. *Œ suiv.* Ils font une irruption dans le Canton d'Agner ; succès de cette expédition, 185. 186. ils sont attaqués dans la retraite, 186. 187. belle retraite de trois François du Fort Sainte Anne dans la Baie d'Hudson, 196. se rendent Maîtres du Port Nelson sous la conduite de MM. d'Iberville & de Sérigny : suites de cette conquête, 217. *Œ suiv.* grande expédition qu'ils font contre les Iroquois, 246. *Œ suiv.* leurs préparatifs pour l'attaque de Pemkuit, 259. ils attaquent cette Place, & la prennent par capitulation, 262. 263. leur état en Terre-Neuve, 272. *Œ suiv.* marchent au Fort S. Jean, 282. 283. défont un Corps d'Ennemis ; assiègent le Fort Saint Jean & le prennent, 284. *Œ suiv.* Ils le brûlent & l'abandonnent, 288. leurs fautes & celles des Anglois dans leurs Colonies, 290. 291. ils reçoivent quelques échecs en Canada, 293. perdent le Fort Bourbon : expédition pour le recouvrer, 297. *Œ suiv.* Combat d'une Flûte Française contre trois Navires Anglois, 303. ils reprennent le Fort Bourbon, 305. 306. Ambassadeurs François à Onnontagué ; réception qu'on leur fait, 362. plusieurs François, prisonniers parmi les Iroquois, refusent de revenir dans la Colonie, 365. retour des Ambassadeurs à Montréal, 362. traité-provisoire entre eux & les Iroquois, 371. 372. leurs fautes dans l'établissement de la Louisiane, 388. 389. Frontenac (le Comte de) son projet & ses préparatifs, 63. 64. embarras où il se trouve par un mal-entendu des Alliés Sauvages, & comment il s'en tire, 70. 71. il envoie un grand Convoi à Michillimackinac, d'où il rappelle M. de la Durantaye, 80. est averti de l'approche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois, 86. 87. tient un grand Conseil avec les Sauvages alliés ; ce qui s'y passe, 88. *Œ suiv.* il congédie ses Alliés, 91. reproche qu'il fait à Ouriouharé : réponse de ce Sauvage, 92. 93. apprend

l'arrivée d'une Flotte Angloise pour assiéger Quebec : ce qui avoit contribué à le tromper , 94. 95. il retourne à Quebec , 110. ses dispositions pour la défense de la Ville , 111. 112. prévoyance de ce Général , 112. est sommé de se rendre par l'Amiral Anglois : sa réponse à cette sommation , 114. *Et suiv.* son plan pour la défense de la Place , 119. 120. Lettre de ce Général à M. de Pontchartrain , 136. 137. ses soupçons au sujet d'un parti Iroquois échappé par la faute de ceux du Sault Saint Louis , 142. faux-principe de ce Général , 143. 144. sa réponse aux propositions de neutralité faites par les Anglois , 157. il envoie un parti contre les Agniers , qui ne fait rien , 159. propose aux Outaouais une expédition , & ils n'y acquiescent pas , 169. son entreprise sur Pemkuit : elle est manquée , 177. *Et suiv.* plaintes formées contre lui , 180. 181. ses inquiétudes , & sur quoi elles étoient fondées , 182. 183. reçoit de nouveaux avis d'un grand armement des Anglois , 188. embarras où il se trouve , 189. sa réponse aux propositions de paix faites par un Capitaine Onneyouth , 191. 192. il empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois , 195. une Iroquoise

vient à Quebec pour le voir : conversion & éloge de cette femme , 198. sa réponse aux nouvelles propositions du Capitaine Onneyouth , 198. 199. pourquoi il diffère de pousser les Iroquois à bout , 199. comment il profitoit de la conduite des Anglois & des Iroquois à l'égard des François , 203. il tente inutilement le rétablissement de Catarocouy : ce qui fait échouer ce projet , 206. 207. sa dernière réponse aux Députés Iroquois : il les renvoie contents , 208. 209. raisons qui l'engageoient à traiter avec eux , 210. 211. il veut rétablir le Fort de Catarocouy contre l'avis de tout le monde , & du Roi même , 222. *Et suiv.* ce qui se passe entre ce Gouverneur & les Députés des Sauvages Alliés , 231. 232. un Siou demande à ce Général sa protection , 232. 233. lui & M. de Champigny proposent d'attaquer Baston , 234. 235. ses préparatifs pour la Campagne de 1696. contre les Iroquois , disposition de son Armée , son départ , sa marche , grand risque qu'elle court , son arrivée à Onnontagué , 246. *Et suiv.* son Conseil de Guerre délibère sur le parti qu'on doit prendre : le Général laisse son expédition imparfaite contre l'avis de tout le monde , 255. 256. soupçons contre lui ,

lui, 256. 257. il retourne à Montréal avec l'Armée, 257. il veut obliger les Iroquois à lui demander la paix, 258. ses projets contre ces Sauvages sans effet, 292. refuse aux Iroquois chrétiens la permission d'aller en guerre, & pourquoi: avis qu'il reçoit de la Cour, 296. les Iroquois veulent l'amuser, 309. embarras où il se trouve, & comment il s'en tire, 311. & *suiv.* sa réponse aux plaintes des Alliés Sauvages; 317. Quelle étoit l'entreprise pour laquelle on lui avoit mandé de se tenir prêt: son avis sur ce projet, 318. 319. effet de ses grands préparatifs: ce Général leve un parti & le congédie, 326. 327. il fait des remontrances sur une Ordonnance contre les Coureurs de bois: réponse de M. de Poatchartrain, 328. 329. reçoit nouvelle de la paix, & une Lettre du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre: réponse qu'il lui fait, 332. & *suiv.* il entreprend de gagner les Iroquois, 338. reçoit une seconde lettre du Gouverneur Anglois, 338 & *suiv.* ses réflexions sur cette Lettre, & réponse qu'il y fait, 342. & *suiv.* la mort, 350.

G

Arakonthié, Chef Iroquois, son zèle & ses bons offices envers les François, Tome III.

200 sa mort, 421. Grange ( la ) belle action de Partisan François, 438. 439.

H

Hertel ( le fleur ) son expédition: il prend Sementels sur les Anglois, 72. 73. il les force sur un pont, 74. il se joint à M. de Portneuf, & fait avec lui le siège de Kaskebé, qu'ils prennent, 75. & *suiv.* Hurons: trahison d'un de leurs Chefs, 229. 230. belle action d'un autre, 315. 316.

I

Iberville ( M. d' ) & M. de Serigni font le siège du port Nelson: le Gouverneur le rend par capitulation: suite de cette conquête, 217. & *suiv.* il arrive en Acadie avec M. de Bonaventure: ils prennent un Vaisseau Anglois, 261. ils attaquent le Fort de Pemkuit, & le prennent par capitulation, 262. 263. ils renvoient à Baston une partie des prisonniers: ils évitent une escadre Angloise, & arrivent à Plaisance, 264. 265. il se brouille avec le Gouverneur de cette place: les Canadiens se soulèvent en faveur de M. d'Iberville, 277. 278. se réconcilie avec ce Gouverneur: ils partent pour S. Jean, 278. 279. nouvelles brouilleries avec le même, & nouvelles récon-

- ciliations, 280. *Et suiv.*  
 Action de vigueur de cet Officier, 283. fuite de son expédition dans l'Isle de Terre-Neuve, 284. *Et suiv.* pourquoi il n'acheva pas la conquête de cette Isle, 291. 292. il part pour la Baie d'Hudson, perd un de ses bâtimens dans les glaces, & est séparé des autres, 300. il se bat contre trois Navires Anglois: succès de ce Combat, 301. 302. fait naufrage: il est joint par ses trois Navires, 304. reprend le Fort Bourbon, 305. il retourne en France: importance de sa conquête, 306. 307. il part avec M. de Châteaumorand pour découvrir l'embouchure du Mississipi: ils ne sont point reçus à Pensacole, 378. 379. il entre dans ce Fleuve & le remonte, 380. 381. trouve une Lettre de Chevalier de Tonti à M. de la Sale, 383. il renouvelle la prise de possession du Mississipi, 384.  
 Illinois, Nation Sauvage: leur caractère, 391. premier établissement parmi eux, 392. Mission parmi ces Sauvages, 393.  
 Joutel, bourgeois de Rouën, accompagne M. de la Sale, & acquiert sa confiance, 4. conspiration contre lui, 14. 15. mutineries & complot de ses gens, 29. 30. est envoyé chez les Cenis, 40. réception qu'on lui fait, 41. *Et suiv.* il trouve des déser-teurs François parmi eux, & chez une Nation voisine, 42. *Et suiv.*  
 Iroquois (les) attaquent un convoi François, 81. ils sont défaits: effet de cette victoire, 82. 83. leur perfidie, 83. 84. nouvelles hostilités de leur part 84. 85. grande Armée de ces Sauvages & d'Anglois, 86. un de leurs partis surprend quelques François, 90. nouveaux échecs de leur part, 92. négociations simulées de ces Sauvages, 135. leurs nouvelles hostilités, 137. 138. Combat de S. Sulpice, où de Repentigny, où quelques-uns sont battus, 138. 139. un de leurs partis échappe aux François par la faute des Iroquois du Sault Saint Louis, 141. 142. leurs nouvelles intrigues: fidélité des Iroquois Chrétiens, 144. 145. ils sont poussés par nos Alliés, 146. veulent surprendre le Sault Saint Louis: diverses hostilités, 162. *Et suiv.* empêchent la navigation de la grande Riviere, 165. 166. ils défont un parti de François & de Sauvages, 166. 167. un de leurs partis fait une descente dans l'Isle de Montréal: on les laisse échapper: on court après, & on remporte sur eux quelque avantage, 168. huit cens de ces Sauvages viennent attaquer la Colonie, 183. ils se retirent sans rien faire, 184. un autre de leurs partis s'approche de Montréal: ils se retirent sans coup férir, 192. 193. une femme de cette Nation vient à Que-

DES MATIERES. 434

hec pour voir le Comte de Frontenac : conversion & éloge de cette femme , 198. pourquoi le Comte de Frontenac differe de les pousser à bout , 199. leur conduite à l'égard des François , 200. *Et suiv.* font de nouveau mine de vouloir la paix : on est averti de se défier d'eux , 203. 204. leurs Députés à Quebec : effet de cette Députation , 204. 205. nouvelles négociations avec ces Sauvages , 207. *Et suiv.* continuent d'amuser les François : le Roi est d'avis qu'on les pousse à bout , 219. 220. ils recommencent leurs hostilités , 221. insolentes propositions de ces Barbares , 222. on est averti fort à propos qu'ils font en campagne , 227. un de leurs partis est défait par M. de la Durantaye , & un autre par M. de Courtemanche , 228. 229. ils sont battus par les Outaouais : suite de cette défaite , 240. 241. divers avis touchant l'expédition projetée contre eux , 242. 243. expédition du sieur de Louvigny contre ces Sauvages sur les glaces , 244. ils paroissent dans la Colonie , 245. grande expédition contre eux , 246. *Et suiv.* le Comte de Frontenac veut les obliger à lui demander la paix , 258. plusieurs projets contre eux sans effet , 292. quelques uns du Canton d'Onneyouth viennent pour s'établir dans la Colonie ; les autres Can-

tons en prennent de l'ombra-ge , 294. 295. ils recommencent leurs hostilités , 296. 297. veulent amuser M. Frontenac , 309. recommencent leurs courses , 310. ils paroissent disposés à la paix , 337. M. de Frontenac entreprend de les gagner , 338. ils veulent surprendre le Chevalier de Callieres , 350. 351. ils se déterminent à la paix : ils reçoivent un échec de la part des Outaouais , 358. 359. envoient des Députés à Montréal : leurs propositions : réponse du Gouverneur Général , 359. *Et suiv.* réception faite à Montréal à leurs Députés : leurs discours dans le Conseil , 369. 370. Traité provisionnel entr'eux & les François , 371. 372. nouvelles brouilleries entre eux & les Outaouais : les Iroquois font leurs plaintes à M. de Callieres , 396. *Et suiv.* discours du P. Bruyas à ces Sauvages : ce qu'ils lui répondent , 400. 401. mauvaise disposition de plusieurs , 402. leurs Députés à Montréal : ils sont suivis de ceux des Alliés , 403. 404. ils se plaignent qu'on se défie d'eux , 413. Audience donnée à leurs Députés , 420. 421. Missionnaires parmi eux , 442. leur conduite à l'occasion de quelques hostilités contre eux , & des sollicitations des Anglois , 433. 434. le Gouverneur d'Orange fait

de nouveaux efforts pour attirer les Chrétiens de cette Nation dans la nouvelle York, 434. 435. Politique de ces Sauvages, avis donné par la Cour à ce sujet, 436. 437. on leur fait justice de l'insulte des Outaouais, 437. 438.

## K

**K** Askebé, Bourgade Angloise, est aliéné par les François, 76. 77. il se rend, & la garnison est faite prisonnière, 78. les Anglois arrivent trop tard pour le secourir, 79.

## L

**L** A Sale, voyez Sale (la) Liotot, Chirurgien, assassine un neveu de M. de la Sale, 33. sa mort funeste, 47.

Louis XIV. envoie une escadre en Terre-Neuve; & elle manque son coup, 170. 171. est d'avis qu'on pousse les Iroquois à bout, 220. 221. projet de son Conseil pour la campagne de 1696. en Canada, 235. ce que S. M. pense de la guerre des Iroquois, 236. 237. donne une nouvelle Ordonnance contre les Coureurs de bois: remontrances de M. de Frontenac sur cela: réponse de M. de Pontchartrain, 328. 329. il rejette l'offre des Réfugiés François, pour peupler la Louisiane, 387. son attention

pour l'instruction des Sauvages de la Louisiane, 390. Louihane: conduite des Espagnols au sujet de ce pays: fautes des François, 388. 389. objet du commerce de cette contrée, 389. 390. Louvigny (le sieur de la Porte) conduit un grand convoi à Michillimakinac, 80. est attaqué par les Iroquois, qui sont défaits: effet de cette victoire, 81. & *suiv.*

## M

**M** Anneval (M. de) Gouverneur de l'Acadie, rend Port-Royal aux Anglois par capitulation: cette capitulation n'est point gardée, 96. & *suiv.*

Mascoutins, Nation Sauvage: Mission infructueuse parmi eux, 393. & *suiv.*

Michillimakinac: grand convoi qui y est envoyé par M. de Frontenac, 80. & *suiv.* arrivée d'un grand convoi de ce lieu à Montréal, 85.

Miamis: M. de Frontenac les empêche de trafiquer avec les Anglois, 195.

Micilipi) projet & tentative de M. de la Sale pour reconnoître par Mer l'embouchure de ce Fleuve, 2. & *suiv.* 24. & *suiv.* il passe devant sans s'en appercevoir, 8. 9. nouvelle entreprise pour cette découverte, 378. M. d'Iberville y entre, & remonte ce Fleuve, 380. 381. M. d'Iberville en renouvelle la prise de

de possession, 384. Anglois sur ce Fleuve : ce qui les y avoit attirés, leurs prétentions & leurs tentatives, 384. *Et suiv.* des Réfugiés François offrent de peupler ce pays : leur offre est rejetée, 387. attention du Roi pour l'instruction des Sauvages qui en habitoient les bords, 390.

Milet ( le P. ) Jésuite, arrive à Montréal après cinq ans d'esclavage, 210.

Mission, parmi les Illinois, 323.

Mission infructueuse parmi les Mascoutins, 393. *Et suiv.*

Missionnaires aux Iroquois, 422.

Montigny ( M. de ) ses belles actions en Terre-Neuve, 283. *Et suiv.* expédition de cet Officier contre les Anglois, 435.

Mont-Louis, Havre du Fleuve S. Laurent : projet pour y établir une pêche sédentaire : description de ce lieu, 324. son utilité, 325. cet établissement échoue pour la seconde fois, 374.

Montorgueil, Lieutenant François, fait une belle action, 102. 103.

Montréal, Isle : grand convoi qui y arrive de Michilimakinac, 85. Alarme qu'y cause l'approche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois, 87. 88. les ennemis s'en approchent : disposition de M. de Callieres pour la défendre, 149. 150. arrivée d'un grand convoi

de Pelleteries dans cette Isle, 194.

Moranget, neveu de M. de la Sale, est assassiné, 33.

N

Naxoat : siège de cette place par les Anglois, 268. diligences de M. de Villebon pour la défendre : résolution de la garnison, 269. attaque du Fort, 270. 271. le siège est levé. 271. 272. cet établissement est transféré au Port Royal, 375.

Nelson (Port) sa description, 215. 216 MM. d'Iberville & de Serigni en font le siège : le Gouverneur se rend par capitulation, 217. suite de cette conquête, 218. 219.

Nesmond ( le Marquis de ) est chargé d'une entreprise sur Baſton : plan de cette entreprise, & ce qui la fait manquer, 318. *Et suiv.* parti qu'il prend, 322. il retourne en France, 323.

Nouvelle France, état où elle se trouvoit en 1692. 179. on y reçoit le premier avis de la paix en 1698. 332. règlement des limites pour les Côtes Méridionales de ce pays, 348. 349.

O

Oneyonths (les) Nation Iroquoise, demandent la paix : M. de Vaudreuil marche à leur Canton ; ce qu'il y fit, 253. 254. quel-

ques-uns viennent pour s'établir dans la Colonie : réception qu'on leur fait : les autres Cantons en prennent de l'ombrage , 294. 295.

**O**nnontagués , Nation Iroquoise : grande expédition contre eux , 246. *& suiv.* ils avoient été avertis par un Transfuge , 250. brûlent leur grand Village ; on n'y trouve personne , 251. leur négligence , 252. Constance d'un vieillard de ce Canton, brûlé par nos Sauvages , 253. 254. réception qu'ils font à des Ambassadeurs François , 362.

**O**ureouharé, Chef Iroquois : sa réponse aux reproches que lui fait M. de Frontenac , 93. belle action de ce Sauvage , 158. son zèle & ses bons offices envers les François , 200. sa mort, & son éloge , 331. 332.

**O**utaouais : expédition que leur propose M. de Frontenac ; ils n'y acquiescent pas , 169. M. de la Motte Cadillac les engage à faire la guerre aux Iroquois , 238. *& suiv.* un de leurs partis en défait un d'Iroquois ; suite de cette défaite , 240. 241. ils donnent un échec aux Iroquois : ce qui se passe entre eux & M. de Callières , 358. 359. nouvelles brouilleries entre eux & les Iroquois , 396. 397. un de leurs partis attaque une Troupe d'Iroquois malgré la paix , 431. on fait justice aux Cantons de l'insulte de ces

Sauvages , 437. 438.

## P

**P**eche sédentaire : on projette d'en établir une dans le Fleuve S. Laurent : ce qui fait échouer ce projet , 324. 326. 374.

**P**emkuit : préparatifs pour l'attaque de cette place , 259. elle est attaquée & prise par Capitulation , 262. 263.

**P**errot ( M. ) est poursuivi par les Anglois , 99. 100. est pris & traité indignement , 105. il est repris , 106.

**P**hibs ( Guillaume ) Chef d'une Escadre Angloise , se présente devant Port-Royal, qui lui est rendu par Capitulation , 96. *& suiv.* il ne garde point la Capitulation , 59. sa Flotte mouille devant Quebec : il envoie sommer le Gouverneur Général , 114. *& suiv.* il leve le siège : mauvais état & nouvelles pertes de sa Flotte , 131. 132. il devient Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre , 170. veut faire enlever le Chevalier de Villebon : il manque son coup , 176. 177. ce qui se passe entre lui & les Sauvages Alliés des François , 213. 214.

**P**laissance , dans l'Isle de Terre-Neuve, est surpris & pillé par des Anglois , 108. 109. est derechef attaqué par les mêmes , mais inutilement , 171. *& suiv.*

**P**ortneuf ( M. de ) Comman-

dant d'un parti contre les Anglois, est joint par le sieur Hertel; ils font ensemble le siège de Kaskebé, qu'ils prennent, 75. *Et suiv.*

Q

**Q**uebec : les Anglois se disposent à l'assiéger, 94. disposition pour la défense de cette Ville, 111. 112. ses Fortifications, 113. les Anglois le canonnent sans succès, 122. une diversion manquée du côté de l'Isle de Montréal sauve cette place, 128. *Et suiv.* le siège en est levé, 131. arrivée des Vaisseaux de France qu'on y attendoit : zèle de ses Habitans pendant la famine, 133. 134. secours qui y arrive de France, 146. 147.

R

**R**at (le) Chef Huron : belle action de ce Sauvage, 315. 316. discours de ce fameux Capitaine touchant la paix, 409. 410. sa mort & son éloge, 410. 411. ses obsèques, 411. *Et suiv.*  
 Réfugiés (des) François offrent de peupler le Micissipi : leur offre est rejetée, 387.

S

**S**ainte Helene ( M. de ) brave Canadien, est blessé à mort, 24.

Saint Jean, Fort des Anglois en Terre-Neuve, est assiégé par les François, 285. son Gouverneur veut les amuser dans l'espérance d'un prompt secours : il se rend, 286. état de la place : sa situation, 287. est brûlé & abandonné, 288.

Saint Laurent : projet d'une pêche sédentaire dans ce Fleuve, 324. ce qui fait échouer ce projet, 326.

Saint Louis, nom d'un Fort construit par M. de la Salle, 24. Murineries & complot en ce lieu, 29. 30. ce que devint cette habitation, 56. 57.

Saint Valier ( M. de ) Evêque de Quebec est pris sur Mer par les Anglois, 444. 445.

Sale ( Robert Cavalier, sieur de la ) présente à M. de Seignelay un projet qui est approuvé : commission qu'on lui donne, 2. son Armement, & qui étoient ceux qui l'accompagnoient, 3. son départ de la Rochelle, 4. son Escadre relâche en France : elle se remet en Mer, 5. se brouille avec M. de Beaujeu, Commandant de son Escadre, 5. 6. découvre la Floride, passe devant l'embouchure du Micissipi sans s'en appercevoir, 8. 9. il arrive à la Baie S. Bernard, sans sçavoir où il est, 9. Il perd sa Flûte; suites de ce malheur, 10. *Et suiv.* mauvaises manières qu'il essuye de la part de M. de Beau-

jeu, 12. 13. il bâtit deux Forts, 13. 14. triste situation de la Colonie, 15. sa sévérité outrée, & ce qui en arrive, 16. il veut chercher le Micissipi par Mer, 24. *Et suiv.* naufrage de sa Frégate, 29. *Et suiv.* son voyage aux Cenis: il perd une partie de ses gens, 30. il tombe malade, 31. il part pour aller chercher les Illinois, 32. un de ses neveux, son Laquais, & son Chasseur sont assassinés, 33. les meurtriers conjurent sa perte: sa mort tragique, 34. *Et suiv.* son caractère: calomnies publiées contre lui, 36. 37. ce qui se passe après sa mort, 38. ses Assassins s'emparent de l'autorité, 39. les Meurtriers se séparent des autres: mort funeste de deux d'entr'eux, 45. *Et suiv.* ce qui fit échouer son entreprise, 59. 60. Réflexions sur sa conduite, 60. 61.

Sauvages: ceux des environs de la Baie S. Bernard, 16. *Et suiv.* ils massacrent plusieurs François, 25. 26. plusieurs Nations Sauvages envoient des Députés à Montréal pour la paix, 403. *Et suiv.* Conférence préliminaire: Audience que M. de Callières donne à plusieurs: Conférence publique, 408. *Et suiv.* la maladie se met parmi eux; à quoi ils l'attribuent, 413. leur dernière Assemblée générale pour la paix, 414.

*Et suiv.* Equipage bizarre de quelques-uns des Députés, & leurs discours, 416. *Et suiv.* Audience donnée aux Nations d'en haut, 418. 419. mouvements parmi eux contre nos intérêts, 425. ceux du Détroit mal-intentionnés à notre égard, 433.

Seignelai ( le Marquis de ) approuve le projet qui lui est présenté par M. de la Sale; commission qu'il lui fait délivrer, 2.

Serigny ( M. de ) & son frere, M. d'Iberville font le siège du Port-Nelson, & le prennent par Capitulation, 117. *Et suiv.*

Sioux: un Chef de ces Sauvages demande au Comte de Frontenac sa protection, 232. 233.

Subercase ( M. de ) succede à M. de Brouillan, au Gouvernement du Port-Royal, 441. expéditions qu'il avoit faites en Terre-Neuve, étant Gouverneur de Plaisance, 443.

## T

T Areha, Capitaine Onneyouth, fait des propositions de paix: réponse de M. de Frontenac, 190. *Et suiv.* ses nouvelles propositions: réponse du Comte de Frontenac, 198. 199. retourne à Quebec avec des Députés de son Canton, 210.

Taxous, Chef Abénaqui: belle action de ce Sauvage, 213.

Teganifflorens,

## DES MATIÈRES. 465

Teganifflorens, Iroquois, son zèle & ses bons offices envers les François, 200. Discours de ce Sauvage dans un Conseil Général des Iroquois, 365. 366. il serend à Montréal; ce qu'il y vient faire, 427. 428.

Terre Neuve : état de cette Isle en 1690. 170. *& suiv.* le Roi y envoie une Escadre ; & elle manque son coup, 170. 171. Etat des Anglois & des François dans cette Isle : expédition de ceux-ci contre les premiers, 272. *& suiv.*

Thury ( M. de ) Missionnaire à Pentagoët, empêche les Abénaquis de traiter avec les Anglois, 212. 214. 215.

Tsonnonthouans , Nation Iroquoise : leur Députation à M. de Vaudreuil , 426. 427.

### V

Valliere ( M. de la ) Major de Montréal , est envoyé à Baston , avec le P. Bruyas, 356.

Valrenes ( M. de ) belle action de ce Capitaine , 152. *& suiv.*

Vaudreuil ( le Chevalier de ) marche à Onneyouth, 253. ce qu'il fit dans ce Canton, 254. il est nommé Gouverneur de Montréal, 354. il succede à M. de Callieres au Gouvernement Général de la Nouvelle France, 427. 428. reçoit une Députation des Tsonnonthouans, 426. 427. négocie pour l'échange des prisonniers avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 445. *& suiv.*

Villebon ( le Chevalier de ) arrive au Port-Royal, 86 n'y trouve plus les Anglois, 100. 101. il est établi Commandant en Acadie, 160. prend possession du Port-Royal, 161. le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre veut le faire lever : il manque son coup, 176. 177. est pris par les Anglois, 265. est relâché, 267. ses diligences pour la défense de Naxoat, 269.

Villieu ( le sieur de ) rompt une négociation de quelques Abénaquis avec les Anglois : expédition hardie & heureuse de cet Officier, 212.

*Fin de la Table du troisième Volume.*